



RAPPORT DU FEMISE SUR
LE PARTENARIAT EURO-MEDITERRANEEN

2013

VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE MAINTIEN DES EQUILIBRES ECONOMIQUES ET SOCIAUX



Illustration by Alain Soucasse

Coordonnateurs

Ahmed Galal, Economic Research Forum, Egypte
Jean-Louis Reiffers, Institut de la Méditerranée, France

Janvier 2014



Ce rapport a été élaboré avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE). Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de l'AFD ou de l'UE.



**RAPPORT DU FEMISE
SUR LE PARTENARIAT EURO-MEDITERRANEEN**

**VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE MAINTIEN
DES EQUILIBRES ECONOMIQUES ET SOCIAUX**

Ahmed Galal, Economic Research Forum, Egypte
Jean-Louis Reiffers, Institut de la Méditerranée, France
Coordonnateurs



Janvier 2014

Ce rapport a été élaboré avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE). Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de l'AFD ou de l'UE.

**RAPPORT DU FEMISE
SUR LE PARTENARIAT EURO-MEDITERRANEEN**

Janvier 2014

Ce rapport a été dirigé par le **Pr. Jean-Louis REIFFERS** co-coordonateur et Président du comité scientifique du FEMISE et du conseil scientifique de l'Institut de la Méditerranée, Professeur Emérite à l'Université du Sud Toulon-Var, Professeur à KEDGE Business School

avec (ordre alphabétique):

Dr. Patricia AUGIER adjointe au Président du comité scientifique du Femise, Maître de Conférences à l'AMU (Aix-Marseille Université) directeur de recherche au GREQAM

Dr. Frédéric BLANC, Directeur Général du FEMISE

Hoda El Enbaly, Chercheur ERF

Pr. Sami MOULEY, Professeur de Finance Internationale, Université de Tunis

Marie-Pierre NICOLLET, Directrice du Département Méditerranée de l'AFD

Dr. Constantin TSAKAS, Senior Economist au FEMISE

Couverture: Illustration **Alain Soucasse**

Janvier 2014

Membres du Steering Committee :

Ahmed GALAL	Economic Research Forum	Egypt
Jean-Louis REIFFERS	Institut de la Méditerranée	France
Lahcen ACHY	INSEA	Morocco
Bruno AMOROSO	Federico Caffe Center Roskilde University	Denmark
Mongi BOUGHZALA	Université de Tunis El Manar	Tunisia
Mahmoud EL JAFARI	Al Quds University of Jerusalem	Palestine
Anna Maria FERRAGINA	CELPE, University of Salermo	Italy
Michael GASIOREK	Sussex University	United Kingdom
Ahmed GHONEIM	Faculty of Economics and Political Sciences - Cairo University	Egypt
John GRECH	Competitive Malta	Malta
Seren SHAHIN	Royal Scientific Society	Jordan
Alejandro LORCA CORRONS	Universidad Autonoma de Madrid	Spain
Samir MAKDISI	Institute of Financial Economics Am. Univ. in Beirut	Lebanon
Tuomo MELASUO	University of Tampere TAPRI	Finland
Jan MICHALEK	Department of Economics Université de Varsovie	Poland
Bernard PARANQUE	Euromed Management / Kedge - CEMM	France
Khalid SEKKAT	Université Libre de Bruxelles	Belgium
Alfred STEINHERR	DIW	Germany
Subidey TOGAN	Bilkent University	Turkey
Alfred TOVIAS	Leonard Davis Institute of International Relations	Israel
Najat ZATLA	Faculté de Sciences Economiques et Gestion, Université d'Oran	Algeria

TABLE DES MATIERES

Préface	p.vii
Introduction.....	p.ix
Partie 1. Maintenir les équilibres socio-économiques et proposer une vision	p.1
Sous-Partie 1. Comprendre les dynamiques relatives pour proposer une vision d'avenir	p.1
I. Un positionnement des Pays Méditerranéens fragilisé	p.1
I.1. Une stabilité macro réussie jusqu'en 2010 mais des taux de croissance insuffisants	p.1
I.2. Des progrès incontestables sur le plan des indicateurs sociaux	p.2
I.3. Une faible insertion dans l'économie mondiale	p.4
II. Gérer les fondamentaux économiques pendant la transition politique	p.5
II.1. Une explication par l'idée d'une "trappe à pays de moyen revenu".....	p.6
II.2 Une explication par les institutions politiques	p.7
II.3 Les effets liés à la transition politique	p.8
II.4 Des problèmes de plus long terme liés au marché du travail	p.12
II.5 Les problèmes liés au système de subventions.....	p.28
II.6 Conclusions sur les aspects macroéconomiques et le fonctionnement institutionnel.....	p.32
III. Proposer une vision et installer les bases d'une nouvelle dynamique	p.33
III.1 La vision : aller vers une économie de la connaissance inclusive en généralisant la créativité et l'innovation	p.33
III.2 Les axes d'une politique tournée vers l'innovation	p.42
Sous-Partie 2. Renforcer la cohérence sociale en réduisant les disparités spatiales	p.60
I. Le niveau des disparités et inégalités entre territoires au sein des PM	p.60
I.1.Inégalités de revenus dans les PM relativement à d'autres régions	p.60
I.2 Disparités spatiales de localisation en Méditerranée	p.62
I.3 Concentration économique : la productivité des espaces	p.70
I.4 Disparités d'éducation et de santé : les opportunités de développement personnel en jeu.....	p.73
I.5 Les inégalités face à l'emploi.....	p.79
II. Evolution, perception et conséquences politiques des disparités	p.84
II.1. Comment ces disparités ont-elles évolué durant les dernières décennies ?	p.84
II.2. La perception des disparités dans les PM.....	p.89
II.3. Les disparités ont-elles eu des conséquences sur les choix électoraux ?	p.91
III. La gouvernance sous-national en question : produit-elle les disparités ou bien les modère-t-elle ?	p.94
III.1. Plus de décentralisation, c'est un meilleur développement national	p.94
III.2. Etat de la décentralisation en Méditerranée : parlons plutôt de déconcentration	p.96
III.3 Comment progresser vers un système moins centralisé et plus apte à réduire les inégalités d'opportunités sur l'ensemble des territoires nationaux	p.100
Partie 2. Situation détaillée des PM : Les Fiches Pays	p.106
Algérie	p.107
Egypte	p.131
Israël	p.155
Jordanie	p.175
Liban	p.199
Maroc	p.219
Tunisie	p.251
Turquie	p.283

PREFACE
Alain Henry, Directeur des Etudes et recherches
Agence Française de Développement

Qu'en est-il aujourd'hui de la situation économique et sociale au sud de la Méditerranée ?

Le 13ème Rapport annuel Femise sur le partenariat euro-méditerranéen est devenu une référence attendue pour offrir des réponses à cette question. En ces temps de transition sociale et politique, la publication d'une analyse économique solide, fondée sur des données précises, à la fois classiques et originales, soucieuse de la spécificité des pays, apporte une source de réflexion cruciale pour ceux qui s'intéressent au développement de cette région.

Alors que depuis trois ans les événements se précisent et bousculent les idées établies, cette parution 2013 cherche à prendre du recul sur une situation difficile à déchiffrer. En termes économiques, l'analyse des données confirme les dynamiques et les fragilités qui existaient depuis plusieurs années. Certaines étaient déjà repérées, telle l'insuffisance des gains de productivité, que la transition politique actuelle n'a pas encore pu dépasser. D'autres faiblesses étaient moins soulignées, tel le chômage des diplômés, dont la crise a montré le caractère insupportable. Au-delà des particularités de chaque pays, pour lesquelles ce Rapport est une mine d'informations essentielles, celui-ci met en lumière les poids qui freinent le décollage des pays méditerranéens : le chômage des jeunes, l'insuffisance des activités à forte productivité, le manque de main-d'œuvre qualifiée, le niveau insuffisant d'innovations, les inégalités territoriales en particulier entre les villes et les campagnes, les inégalités hommes-femmes et au-delà les inégalités sociales, la pression démographique, etc.

Les anciens régimes avaient promu auprès de leurs partenaires internationaux un prétendu « pacte social », en réalité assez douteux : procurer des infrastructures et des emplois publics, en échange d'un ordre autoritaire. Ce « pacte » était une déclinaison particulière de l'autoritarian bargain model: conduire des peuples passifs vers le bonheur sous la ferme houlette de leurs dirigeants. Ce discours a été promu auprès des partenaires économiques internationaux, ceux-ci se contentant surtout d'une plus grande libéralisation du commerce (plus de compétition, moins de barrières, etc.). Ainsi, d'un côté, le renoncement à la liberté en échange d'une promesse d'avenir meilleur ; de l'autre, avec l'extérieur, le mutisme pudique en échange du bon commerce. L'un des résultats a été l'explosion démesurée de la corruption et une concentration sur des productions à faible valeur ajoutée, au détriment d'une politique industrielle. Ce monde de faux-semblants s'est affaissé, laissant derrière lui certes des acquis (allongement de la durée de vie et élévation des taux de scolarisation) mais aussi des fragilités économiques. Le Rapport dresse un inventaire circonstancié et chiffré des situations actuelles.

Les propositions du Rapport sont présentées avec une modestie intentionnelle. Cependant il incite fortement à penser qu'il est temps de s'affranchir des visions de la doxa économique mondiale, pour élaborer des nouvelles politiques publiques, tirant leur sève des ressources humaines et des fondements de ces sociétés.

Il faut désormais, soulignent les auteurs, bâtir au sein de chaque pays un « pacte social » qui vaille, puisant dans les énergies sociales de nouvelles

forces pour l'économie. Ces projets devront être incarnés dans des politiques publiques. Pour les élaborer, souligne le Rapport, on ne pourra pas se contenter d'une vision mécaniste des ressorts économiques. Il faudra en passer par des mesures hétérodoxes. Bien souvent en effet, les autorités économiques internationales se réfèrent à quelques principes sacrés : la prééminence du droit des contrats, les vertus incontournables de la compétition, l'imperfection des régulations publiques, etc. Mais à y regarder de près, ces principes économiques relèvent quasiment d'une « croyance », qui se situe au-delà des théories économiques. Certes ces principes s'avèrent être en résonnance avec une vision politique qui existe réellement ailleurs, par exemple dans la société américaine. Mais ils ne peuvent pas, pour autant, s'imposer partout en ces mêmes termes.

Au sud de la Méditerranée, il existe une très forte attente de protection sociale à l'égard des nouveaux pouvoirs. Aucune politique économique de long terme ne pourra l'ignorer. Simultanément – les gouvernements le savent – il s'agit de redonner aux investisseurs nationaux et étrangers une possibilité d'anticipation. Ce qui suppose aussi une meilleure cohésion sociale. Les nouvelles politiques économiques devront instaurer plus d'égalité (par exemple face à l'application des règles), donner un rôle économique bien plus large aux femmes, valoriser l'innovation, laisser de la place aux initiatives locales, s'appuyer sur une gestion décentralisée, etc.

Les nouveaux gouvernants sont donc appelés à tracer des voies de modernisation auxquelles leur société pourra s'identifier. Ce 13ème Rapport invite à créer des politiques publiques qui ne soient pas tant inspirées par des credo économiques que par une compréhension en profondeur des situations locales. Une telle approche exigera aussi des bailleurs de fonds une analyse plus compréhensive des sociétés en question, fondée sur des travaux pluridisciplinaires, faisant appel à l'économie mais aussi à la géographie, la démographie, la socio-anthropologie, l'histoire, la gestion, l'agronomie, les

sciences de l'éducation, etc. Ce Rapport Femise offre des bases précieuses pour leur réflexion.

L'Agence française de développement se réjouit donc vivement d'avoir pu soutenir les travaux de ce 13ème Rapport. L'originalité des données et des analyses présentées ici essaient de répondre à l'ampleur des enjeux et des incertitudes actuelles, et d'apporter une aide à l'innovation des politiques publiques.

INTRODUCTION

Au moment où ce treizième rapport du Femise sur la situation des pays méditerranéens partenaires de l'UE (PM) est publié, commence à se développer le sentiment que le Printemps arabe s'est singulièrement rafraîchi, certains allant même jusqu'à évoquer un hiver prolongé. Le propos du présent rapport est d'examiner, au-delà des différents atermoiements politiques, ce qu'il en est dans le processus de développement des PM et de leur intégration dans l'économie de la région et l'économie mondiale.

Alors que la crise mondiale s'installait et que se prolongeaient les turbulences dans le monde arabe, certains économistes développaient l'idée que les pays situés dans la frange de revenu dite intermédiaire, à laquelle appartiennent les pays de la Méditerranée, étaient menacés par le maintien dans une zone grise leur interdisant de rejoindre les pays à hauts revenus. Le point de vue du Femise est que, quels que soient les débats politiques actuels et les difficultés de gestion qui les accompagnent dans un contexte mondial encore relativement atone, les gouvernements doivent mettre en place les éléments d'une stratégie visant à modifier le régime de croissance pour sortir de cette zone intermédiaire. C'est ce difficile équilibre entre, d'une part, la nécessité de contrôler les équilibres macroéconomiques tout en assurant aux populations le maintien de leur niveau de vie avec davantage de justice sociale et, d'autre part, la nécessité de concevoir une vision stratégique visant un nouveau modèle de croissance plus dynamique et plus inclusif qui concerne le présent rapport.

Au cours de ces cinquante dernières années, un grand nombre de pays sont entrés assez rapidement

dans le groupe des pays dits à revenu moyen. Parmi eux, peu sont parvenus à atteindre le statut de pays à haut revenu [1]. Les autres sont confinés dans ce que Gill & Kharas (2007) ont été les premiers à qualifier de "trappe à pays de revenu moyen" ("middle-income trap"). Cette trappe à revenu moyen correspond à un stade de développement où les pays ont réussi à augmenter leur revenu grâce au développement d'une industrie basée sur des bas salaires et à accroître leur productivité grâce à une réallocation des ressources de l'agriculture vers l'industrie, accompagnée d'un transfert de revenus de l'agriculture vers l'industrie du fait de prix agricoles maintenus à un niveau relativement bas, à l'adoption de technologies importées et à un mode de croissance extensive. Il s'en est suivi un accroissement des salaires qui a alors érodé leur compétitivité, surtout lorsque les taux de changes réels sont restés à un niveau relativement élevé.

Dès lors, ces pays ne peuvent plus concurrencer les pays à plus bas salaires, lesquels, entre temps, sont entrés sur les marchés internationaux et, de plus, ils n'ont pas la possibilité de concurrencer les pays plus riches dans la production de produits à plus forte valeur ajoutée du fait d'une position sur les chaînes de valeurs placée trop bas. Parallèlement, ces pays font face à de nouveaux défis en termes de cohésion sociale et d'inégalités croissantes (notamment territoriales), alors même qu'une large partie de leur population demeure dans la pauvreté.

Les points identifiés dans cette récente littérature (cf. en particulier, Flaaen et al., 2013, Aiyar et al., 2013, Eichengreen et al., 2013, Agenor & Canuto,

2012, Felipe, 2012, Nungsari & Zeufack, 2009) sont les suivants : l'insuffisante transformation structurale de ces économies qui n'ont pas su développer des activités à forte productivité aussi bien dans l'industrie que dans les services, le manque de main d'œuvre qualifiée et un niveau d'innovation insuffisant. A ces points de blocage que l'ensemble des auteurs relèvent unanimement, on doit rajouter plus spécifiquement dans le cas des pays méditerranéens : un chômage des jeunes considérable, en particulier des diplômés, une cohérence territoriale insuffisante qui se traduit par de fortes disparités de revenus et d'opportunités, tout ceci dans un contexte d'anticipations hésitantes qui touchent trois sources de revenus décisives : les investissements étrangers, les transferts des migrants, le tourisme.

Une situation relative des PM en sensible progrès avant la crise

Jusqu'en 2009 on pouvait considérer que la stabilisation macroéconomique et l'ouverture internationale avaient été globalement réussies. La mise en place des programmes de stabilisation dans les années 80-90, avait conduit à assainir la situation macroéconomique de l'ensemble des pays de la région. Plusieurs indicateurs montraient la nature des progrès accomplis : (i) les taux de croissance étaient proches des autres régions du monde (4,6% en moyenne pour les PM depuis 2000, vs. 3,2% pour les pays d'Amérique Latine, 6,0% pour les pays d'Europe de l'Est non membres de l'UE, 5,8% pour l'Asean, 5,9% pour les Brics) bien que la croissance relative du revenu par tête soit en retrait, du fait d'une croissance démographique encore forte, (ii) les taux d'inflation étaient relativement bas (6,2% en moyenne pour les PM entre 2000 et 2008 vs. 8,4% en Amérique Latine, 5,8% dans l'Asean, 26,4% pour les pays de l'Est non membres de l'UE, 6,9% pour les Brics), (iii) un déficit budgétaire en diminution dans les PM, il atteignait en moyenne de 6,5% du PIB en 1998-2001 vs 5% du PIB en 2002-2008, (iv) une attractivité vis-à-vis des investissements étrangers qui avait sensiblement progressé

atteignant en moyenne 4% du PIB dans les années 2000-2008, chiffre comparable à celui des autres régions du monde.

Demeuraient néanmoins deux faiblesses :

- (i) **un taux de chômage officiel** de 12% avant la crise et disproportionné vis-à-vis de la jeunesse (hors Israël, vs 7,5% pour les pays d'Amérique Latine, 3,6% pour l'Asean et 9,6% pour les Brics) dans un contexte de faible participation à la population active et de l'existence d'un secteur informel très important estimé dans certains pays à environ 40% du PIB.
- (ii) **un solde commercial** qui se dégradait régulièrement, et qui se bouclait difficilement par les services (en particulier le tourisme) les transferts de revenus (en particulier des migrants) et les IDE.

Du point de vue général, les conditions de vie se sont également considérablement améliorées au cours de ces 30 dernières années : l'espérance de vie est passée, pour l'ensemble de la région, de 62,6 ans en 1980 à 74,4 ans en 2011 ce qui place la région au dessus des Brics, de l'ASEAN et de l'Europe de l'Est hors UE; les taux de mortalité infantile ont également diminué dans des proportions importantes .

En matière d'éducation, on a assisté à la progression des taux de scolarisation, aussi bien dans le primaire (en moyenne, quasiment tous les enfants de la région sont aujourd'hui scolarisés), que dans le secondaire et dans le supérieur. Il y a eu également un accroissement des taux d'alphabétisation, qui sont passé, de 56% au milieu des années 80 à 81% sur la période fin des années 2000-2012. Ces résultats illustrent les efforts qui ont été consentis dans ce domaine et les progrès manifestes qui ont été réalisés. On constate toutefois que les taux d'alphabétisation de l'ensemble des pays méditerranéens restent plus faibles que ceux des autres régions.

Par ailleurs, les pays méditerranéens ont à leur actif d'être parvenu à réduire le niveau de pauvreté.

En moyenne les pays méditerranéens ont, avec les pays d'Europe de l'Est, les plus faibles pourcentages de la population située sous le seuil international de pauvreté. Seuls, en effet, 1,8% de personnes vivent avec moins de 1,25\$US par jour. De plus, l'intensité de pauvreté [2] qui est estimée à environ 0,3%, indique que les revenus journaliers des personnes vivant sous ce seuil sont très proches de ces 1,25\$US. De la même façon, l'indice de Gini, qui donne une mesure du niveau d'inégalité de revenus, montre que les sociétés méditerranéennes ne sont relativement pas moins égalitaires (avec les pays de l'Est de l'Europe hors UE) que celles des autres régions de l'hémisphère sud.

Cependant, une proportion importante de la population se trouve dans une situation vulnérable. En effet, lorsque l'on déplace le seuil de 1,25\$US à 2\$US par jour, la proportion de personnes pauvres passent de 1,8% à 10,3%. De plus, l'utilisation d'un seuil de pauvreté propre à chaque pays, fait passer le pourcentage moyen de pauvres dans la région méditerranéenne à 15,8%.

Ces progrès ont conduit à une croissance passée qui semble donc avoir été plutôt favorable aux populations pauvres. En revanche, elle semble être de nature peu inclusive, dans la mesure où elle laisse une grande partie de la population sans opportunités d'emplois, où elle n'a pas su insérer les femmes dans le champ des activités économiques productives. Par ailleurs, les indicateurs moyens ne prennent pas en compte le fait que les inégalités entre régions et à l'intérieur des régions ont eu tendance à se creuser. Enfin, ce manque d'inclusivité de la croissance et son manque de productivité générale étaient clairement liés à ce qui a été dénoncé comme « l'autoritarian bargain model », système autoritaire centralisé caractérisé par une forte connexion entre les élites économiques et le pouvoir politique (cf. rapports Femise 2011 et 2012). Par ailleurs, pour subsister ce modèle avait besoin, dans la plupart des cas, de limiter un certain nombre de libertés.

La nécessité actuelle de gérer les difficultés de court terme tout en amorçant une stratégie à long terme fondée sur un nouveau modèle de croissance et un nouveau contrat social

On voit donc bien les grands enjeux qui demeurent avant la crise, sortes d'enjeux permanents qui doivent, quelles que soient les circonstances, être relevés pour que les PM puissent envisager sortir à plus long terme de la trappe à revenu moyen.

La crise et les événements ont d'abord dégradé tous les indicateurs macroéconomiques depuis 2008. Le présent rapport détaille par pays la situation à la fin 2013, et montre les difficultés courantes auxquelles sont, aujourd'hui, confrontés la plupart des PM. Il est impératif que les pays les plus touchés puissent avec l'aide de la communauté internationale maintenir les acquis que nous avons cités. Tous les processus de transition ont connu cette situation intermédiaire et ont eu besoin d'un considérable appui de la communauté internationale.

Mais la spécificité des pays méditerranéens par rapport aux processus de transition observés dans les pays de l'Est dans les années 90 est double : d'une part ils ne bénéficient pas de la perspective d'adhésion à une zone puissante accompagnée des moyens financiers suffisants (l'ancrage à l'UE par les accords d'association ne donne pas une perspective comparable à celle que donnait l'adhésion); d'autre part, la sensibilité de la population à la pauvreté interdit d'accepter pendant un certain temps la dégradation considérable de tous les indicateurs sociaux du fait des réformes institutionnelles, comme l'ont subi des pays comme la Pologne, avant que le rebond ne se produise.

Cela les conduit nécessairement, notamment en Egypte et en Tunisie, à prendre des mesures sociales directes qui sont hétérodoxes par rapport aux canons de la gestion macroéconomique (création d'emplois publics, hausse des salaires, maintien des subventions avec un effort pour en majorer l'efficacité). Toutes mesures qui ont pour effet mécanique

de creuser le déficit budgétaire, d'opérer des pressions sur les prix et l'équilibre commercial.

Le point de vue défendu ici est que le contexte actuel nécessite que ces politiques soient poursuivies et aidées. Mais comme l'ont montré, là encore, les autres processus de transition, la sortie de cette étape intermédiaire est d'autant plus rapide qu'elle s'effectue dans le cadre d'une vision stratégique largement acceptée par la population. Ici la situation est complexe parce que les PM doivent faire face, dans le même temps : (i) à une transition politique, accompagnée pour certains pays de fortes instabilités sociales, ce qui nuit aux anticipations, freine l'investissement et la prise de risque; (ii) à une demande externe européenne qui est leur principal client, encore faible, ce qui réduit leurs débouchés et les transferts de fonds des migrants; (iii) à une forte augmentation du prix des produits alimentaires de base et du pétrole (pour les pays importateurs). Il n'est donc pas étonnant de constater une dégradation de tous leurs indicateurs macro-économiques que le présent rapport détaillera, qui, si elle se poursuit, sera difficile à résorber et conduira également à une dégradation des indicateurs structurels.

Des évolutions politiques indispensables mais qui doivent être accompagnées d'une vision économique et sociale partagée

Sur le plan politique, la situation des pays méditerranéens n'est pas homogène. Certains ont avancé dans la mise en place d'institutions plus transparentes, plus efficaces et plus participatives, bien que parvenus à des stades différents (Israël, Turquie, Maroc, Liban), d'autres sont au début du processus de transition (Egypte et Tunisie), tandis que la Syrie est en plein conflit interne. Cette situation, avec le gel du processus de paix fragilise, par répercussion, la situation politique du Liban et de la Jordanie. On peut donc considérer que la grande majorité des pays méditerranéens est en phase de transition politique, mais à des stades très différenciés. Cette transition politique signifie globalement de rompre les liens de connivence entre la politique et l'écono-

mie, de réduire l'influence et le pouvoir des élites, de casser le pouvoir arbitraire des autorités, des services publics et/ou militaires sur les individus et les entreprises, de mettre en place une justice indépendante et équitable, de respecter les libertés individuelles, d'accorder une plus grande participation aux citoyens, d'avoir des gouvernements ouverts, transparents et que l'on peut tenir légalement responsables de leurs actes. Il s'agit aussi de redéfinir le traditionnel "contrat social" sous lequel la population (ou du moins une partie d'entre elle) a échangé la liberté politique contre des emplois publics et l'accès gratuit à l'ensemble des services publics (santé, éducation, etc.). Cette transition est un processus long qui ne peut se dérouler de façon linéaire et qui, généralement, s'accompagne d'instabilités politiques et de troubles sociaux.

Le recours au projet démocratique risque d'être incantatoire s'il n'est pas clairement accompagné de faits crédibles appuyés sur une vision partagée. A titre d'exemple, il a fallu attendre la fin des années 90 pour que les enquêtes d'opinion menées en Pologne indiquent que la population ne regrettait plus majoritairement l'ancien système. Dans le même sens, une enquête récente réalisée sur les jeunes de moins de trente ans dans la région de Marrakech montre que ces jeunes placent pour 70% d'entre eux la sécurité (suivie de l'emploi pour 68%) comme premier souhait, alors que seulement 20% mettent en tête les libertés [3]. Tout indique qu'un risque de retour à des pouvoirs plus autoritaires existe si la liberté et la démocratie ne sont pas perçues comme les leviers d'un nouveau bon en avant.

Dans ce contexte de difficultés croissantes, les gouvernements des pays en transition sont, paradoxalement, moins actifs sur le plan économique. Si au cours de ces 20 dernières années, la philosophie dominante pouvait se résumer de la façon suivante, "Economic reforms first, political reforms later", depuis le Printemps arabe, l'aphorisme s'est, en effet, inversé. Les autorités des pays se sont centrées sur les réformes politiques et la conduite de l'économie a plutôt été reléguée au second plan. C'est ce

rééquilibrage qui semble nécessaire aujourd’hui et qui nécessite de penser les évolutions politiques et organisationnelles en lien avec une vision du développement économique et social de long terme qui tire les leçons des expressions populaires telles qu’elles se sont exprimées.

Proposer une dynamique fondée sur l’innovation et un nouveau contrat social à destination, en particulier, de la jeunesse

Au delà des progrès qui doivent être faits dans les différents aspects de la gestion macroéconomique et de l’environnement institutionnel et des affaires que traite le présent rapport, une vision est proposée ici qui vise à aller vers une évolution sensible du modèle de croissance appuyée sur un nouveau contrat social. Son contenu est, d’une part, de fonder la dynamique de croissance davantage sur l’innovation et le progrès technologique que sur l’accumulation de capital et les réallocations de facteurs de production consécutives à l’ouverture des marchés, d’autre part, de cibler la jeunesse comme impératif absolu dans cette vision.

L’innovation est considérée ici au sens large de Schumpeter « comme toute idée qui amène à une activité économique ». Cela conduit à traiter des innovations technologiques comme des innovations créatives et à proposer des évolutions des politiques publiques qui concernent la recherche, la culture, l’éducation-formation et la création d’entreprises.

Placée au cœur de l’économie de la connaissance, l’innovation ne peut se développer que si les quatre piliers traditionnellement retenus –institutions, recherche, éducation-formation, Tic - évoluent dans le sens de développer la créativité de l’ensemble de la société et de sa transformation en valeurs économiques. Chercher à aller vers une société innovante correspond donc bien à une vision intégrative d’avenir comme l’on bien compris de grands pays aujourd’hui comme l’Inde, la Corée du Sud, le Brésil par exemple.

Mais cette volonté de modification du régime de croissance doit s’accompagner d’un nouveau contrat social proposé, notamment, à la jeunesse. Il s’agit de développer son accès au savoir universel du niveau le plus élevé, de permettre les débats sur toutes les cultures, de faciliter la prise de risque et la mobilité dans un climat d’innovation ouverte. Il s’agit aussi de développer les opportunités qui lui sont offertes, notamment en la faisant participer davantage aux processus de décisions et en lui facilitant la création d’entreprises. Enfin, il est nécessaire que cette approche, qui qualifie ce que l’on désigne comme un modèle inclusif, s’accompagne d’un accès aux opportunités mieux partagé quelle que soit la localisation où l’on se trouve.

Cette dernière composante du contrat social impose de s’intéresser aux inégalités territoriales.

Renforcer la cohérence sociale en réduisant les inégalités territoriales

Le présent travail ne prétend pas traiter la délicate question du contenu de la décentralisation. Plus modestement, il présente la nature des disparités territoriales, leurs liens avec les disparités de revenus et d’opportunités et proposera quelques pistes de réflexion. Au titre des disparités territoriales, on soulignera : (i) que du fait de sa géographie, 90% de la population des pays méditerranéens vit sur 10% du territoire administratif, avec des disparités de densité très fortes des zones occupées, (ii) que l’urbanisation en Méditerranée est relativement élevée par rapport aux autres régions en développement, (iii) que la région souffre de « macrocéphalie » c'est-à-dire d'un poids excessif de la principale ville, situation qui a notamment comme conséquence une mauvaise diffusion des externalités en équipement et services à l’ensemble du tissu urbain, (iv) que la migration vers la ville se fait sans perspective d’emploi claire, ce qui indique que la migration urbaine ne s’est pas faite pour des raisons de transition vers le modèle industriel, mais plus probablement pour se rapprocher de la zone de captation. Faute de concordance et donc d’emplois, c’est une urbanisa-

tion de pauvreté et de marginalisation qui se met en place, avec des disparités de plus en plus criantes dans un espace restreint, au sein même de la ville où se créent des « trappes à pauvreté localisées ».

Ainsi, si l'on ajoute à ces remarques la pression démographique et la pénurie (géographique) de terre et d'eau, le risque est grand d'observer d'une part l'émergence de régions en retard profond, et d'autre part, une urbanisation accompagnée de pauvreté, en marge du tissu urbain traditionnel (bidonvilles, etc...).

Ces caractères expliquent une augmentation des disparités de revenus entre les territoires dans un contexte où l'inégalité de revenu au niveau national a peu évolué (les GINI ont baissé de 1995 à 2000 pour remonter ensuite). L'analyse détaillée faite dans ce rapport souligne :

En premier lieu, que les disparités de revenu sont très importantes et suivent les polarisations de la population dans une moindre mesure sans que la distribution spatiale de la richesse n'indique aucun mouvement général de réduction. Au contraire, pour la moitié des pays méditerranéens, notamment, Maroc, Tunisie, Turquie, c'est même un accroissement des disparités entre 1995 et 2005 que l'on peut observer.

En second lieu, lorsque l'on va au-delà des disparités de revenus/richesse, vers ce qui va plus directement déterminer les capacités des individus et leurs opportunités, notamment santé, éducation et emploi, on observe : (i) que pour l'ensemble de ces indicateurs, les disparités au sein des pays sont bien plus fortes qu'entre les pays eux-mêmes; (ii) que les différentes formes d'inégalités ne jouent pas avec la même intensité, selon les indicateurs observés ou les pays. Si les disparités de revenus constituent de façon générale les inégalités les plus fortes, le genre, les lieux de résidence ou l'âge jouent des rôles très significatifs. Toutefois, les disparités spatiales peuvent sensiblement varier selon les pays. De ce point de vue, les pays de petite surface du Machrek

affichent logiquement des disparités spatiales de moindre ampleur; (iii) l'importance du genre varie sensiblement selon les indicateurs et l'on notera ainsi que les inégalités de genre sont désormais faibles pour ce qui concerne l'éducation, mais très fortes concernant l'accès à l'emploi; (iv) loin de s'opposer ou d'agir de façon substituable, les différents types de disparités s'additionnent, pour créer des différences d'opportunités d'une ampleur extrême entre individus au sein de différentes régions. C'est notamment le cas pour l'éducation supérieure ou l'emploi, avec des probabilités pour un individu diamétralement opposées selon l'endroit où il réside, son genre, son âge et les revenus de sa famille.

Mettre en place les dispositifs permettant de corriger ce tableau devient à l'évidence un élément central du nouveau contrat social proposé dans la vision d'avenir.

Le présent rapport discute des possibilités offertes à la lumière des expériences internationales et des conditions initiales en vigueur dans les PM. S'il est clair qu'aucun modèle ne soit susceptible de s'appliquer tel quel, quelques points qui mériteraient une discussion plus approfondie sont mis en évidence.

Le premier est que des progrès doivent être réalisés dans le sens d'une plus grande décentralisation permettant notamment une plus grande participation des populations, sans doute de façon privilégiée au niveau local.

Le second est que les niveaux décentralisés retenus doivent disposer d'une véritable autonomie ce qui pose la difficile question des rapports entre les responsabilités déconcentrées, et celles qui sont décentralisées.

Le troisième est qu'une attention particulière doit être apportée à la formation des personnels locaux, à leur statut et à leur autonomie vis-à-vis du pouvoir central. Toutes choses qui aujourd'hui font défaut de même que l'existence de procédures d'évaluation des actions menées.

Le quatrième est le choix des fonctions prioritaires à décentraliser. L'orientation doit être de bien utiliser l'expérience internationale sur ces différents sujets. C'est ainsi, par exemple, qu'il semble que de « blind institutions » fonctionnant de façon homogène sur le territoire national soient préférables dans les domaines de la santé et de l'éducation secondaire, que des solutions mixtes soient préférables pour l'école primaire avec un statut de la fonction publique pour les enseignants et une responsabilité de la commune pour la gestion de l'école. De même, si l'on veut développer la création locale d'entreprises et disséminer l'innovation, les régions doivent avoir une possibilité d'action économique étendue, appuyée par un dispositif financier décentralisé.... Il ne s'agit là que de montrer la complexité et l'intérêt de cette question décisive pour modifier le contrat social dans le sens de la vision envisagée. Il est clair que cette question pourrait faire l'objet d'un grand débat public à l'échelle nationale qui polariserait l'attention et montreraient la volonté d'aller vers le nouveau contrat social aujourd'hui nécessaire.

Une première partie de ce rapport traitera de ces questions sous le titre « Les enjeux économiques et sociaux pour que les pays méditerranéens trouvent une meilleure place dans la hiérarchie mondiale », une seconde partie traitera de la situation détaillée de différents pays méditerranéens en 2013, à savoir, l'Algérie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Turquie et la Tunisie.

Notes

1. On considère en général (cf. banque Mondiale) trois grands groupes : les pays à faible revenu Faible revenu (\leq à 975\$), Revenu moyen inférieur (entre 976 et 3855\$), Revenu moyen supérieur (entre 3856 et 11905\$) et Revenu élevé (\geq à 11905\$). Parmi les pays méditerranéens, 4 sont classés dans la catégorie des revenus moyens inférieurs (Egypte, Maroc, Syrie et les Territoires Palestiniens), 5 sont des pays à revenu moyen supérieur (Algérie, Jordanie, Liban, Tunisie et Turquie) et 1, Israël, est classé dans les pays à haut revenu.

2. L'intensité de pauvreté ("gap poverty") correspond au ratio (seuil de pauvreté – revenu médian de la population pauvre)/seuil de pauvreté.
3. Cf. Résultats de l'enquête jeunesse de l'OCEMO 2013.

Bibliographie

- Agénor, P.R & O. Canuto, 2012. "Middle-Income Growth Traps", World Bank Policy Research Working Paper, N° 6210, Washington, DC.
- Aiyar, Sh., R. Duval, D. Puy, Y. Wu & L. Zhang, 2013. "Growth Slowdowns and the Middle-Income Trap", IMF Working Paper, N° 71, Washington, DC.
- Eichengreen, B., D. Park & K. Shin, 2013. "Growth Slowdowns Redux: New Evidence on the Middle-Income Trap", NBER Working Paper, N° 18673, Cambridge, MA.
- Felipe, J., 2012. "Tracking the Middle-Income Trap: What is it, Who is in it, and Why? Part 1", ADB Economics Working Paper Series, N° 306, Manila.
- Flaaen, A., E. Ghani & S. Mishra, 2013. "How to Avoid Middle-Income Traps? Evidence from Malaisie", World Bank Policy Research Working Paper, N° 6427, Washington, DC.
- Gill, I. & H. Kharas, 2007. "An East Asia Renaissance: Ideas for Economic Growth", World Bank, Washington, DC.
- Nungsari, A.R. & A.G. Zeufack, 2009. "Escaping the Middle-Income Trap", in Readings on Development: Malaisie 2057, Khazanah Nasional Berhad.

Partie 1.

**Maintenir les équilibres
socio-économiques et proposer une vision**

Sous-Partie 1.

Comprendre les dynamiques relatives pour proposer une vision d'avenir

L'objectif de cette première sous-partie est double. Il s'agit d'abord de donner une image de la situation de la région méditerranéenne, en comparaison avec d'autres pays, en termes à la fois de croissance, d'indicateurs sociaux et d'intégration à l'économie mondiale. Dans un second temps, on cherchera à identifier quels sont les principaux problèmes auxquels doivent faire face les économies de la région qui interfèrent avec leur position relative.

I. Un positionnement des pays méditerranéens fragilisé

Quelles sont les **dynamiques économiques, sociales et internationales** qui ont caractérisé les économies de la région au cours de ces dernières décennies ?

I.1. Une stabilité macro réussie jusqu'en 2010 mais des taux de croissance insuffisants

La mise en place des programmes de stabilisation dans les années 90, a conduit à assainir la situation macroéconomique de l'ensemble des pays de la région. Le tableau 1 montre que les taux d'inflation sont parmi les plus bas des pays en développement et émergents, avec un taux moyen de 6,2% entre 2000 et 2009 et, 5,2% depuis 2009. De la même façon, avant 2009, les soldes budgétaires se sont partout améliorés (cf. Graphique 1). La dégradation récente de la situation macro-économique de la région a été provoquée par la crise économique, la flambée des prix des denrées alimentaires et des produits énergétiques et l'instabilité politique et sociale liée au Printemps Arabe. Avant ces évènements,

l'environnement macroéconomique des pays méditerranéens était tout à fait satisfaisant.

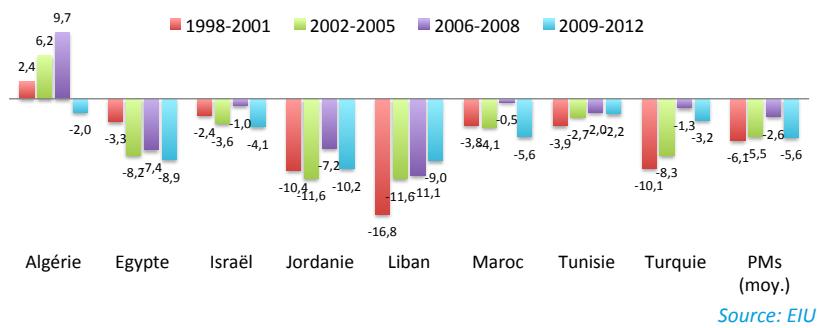
En revanche, sur le plan interne, ces pays se caractérisent par (i) des taux de croissance relativement plus faibles, comparativement aux autres régions en développement et émergents, avec un taux de croissance du PIB par habitant qui n'a jamais dépassé 2,7% en moyenne décennale, (ii) des taux de chômage très élevés et un très faible taux de participation, en particulier, des femmes et (iii) un secteur informel très important malgré l'absence de données pour l'ensemble de la région. Dans certains pays, il est estimé à environ 40% du PIB.

Tableau 1.
Taux d'inflation (indice des prix à la consommation, %)

Country Name	1980s	1990s	2000-2008	2009-ré-cemment
Algérie	9	18,6	2,9	5,8
Egypte	17,4	10,5	7,1	10,1
Israël	129,7	11,2	1,9	2,8
Jordanie	7	5,1	4,4	3,4
Liban	n.a	n.a	n.a	2,6
Maroc	7,6	4,4	2	1
Syrie	22,6	8,2	5,1	12,2
Tunisie	7,6	4,9	3,2	4,3
Turquie	51,3	77,2	25,6	7,5
Palestine	n.a	6,1	4	2,8
<i>PMS (moy.)</i>	31,5	16,2	6,2	5,2
<i>Amérique Latine (moy.)*</i>	249,5	290,4	8,4	6,7
<i>ASEAN (moy.)</i>	10,1	8	5,8	5
<i>Europe de l'Est non-UE (moy.)</i>		766,9	26,4	20,9
<i>BRICS (moy.)</i>	98,2	218,5	6,9	6,4

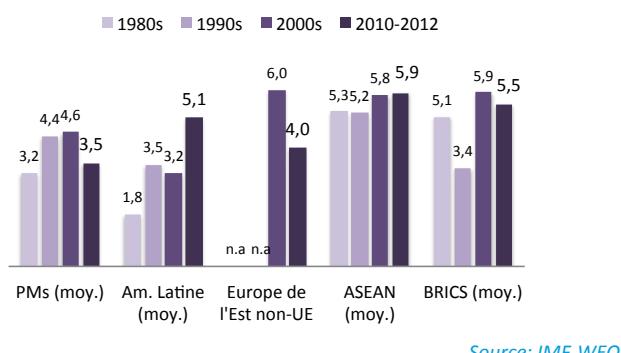
Source : WDI, World Bank

Graphique 1.
Solde budgétaire en pourcentage du PIB



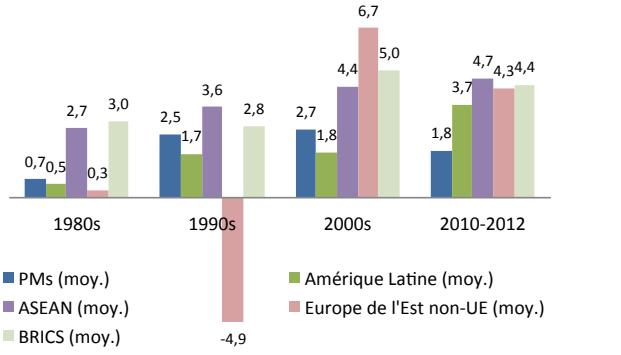
Source: EIU

Graphique 2.
Taux de croissance moyens par région



Source: IMF-WEO

Graphique 3.
Taux de croissance moyens du PIB par habitant, par région



Source: WDI, World Bank

En matière de taux de croissance, le graphique 2 montre que, quelles que soient les décennies, les pays méditerranéens ont toujours été dépassés par d'autres régions. Seuls les pays d'Amérique Latine ont enregistré des taux de croissance moyens inférieurs à ceux des pays méditerranéens. Il n'est donc pas étonnant que les taux de croissance du PIB par habitant aient faiblement évolué. Le Graphique 3 montre des écarts assez significatifs entre les pays méditerranéens et les pays des régions qui ont le plus progressé en matière de PIB par tête. C'est durant la décennie 90 que

cet écart est le plus faible (1,1 point de pourcentage par rapport à l'ASEAN). En revanche, cet écart atteint 4 points de pourcentage durant les années 2000 en comparaison avec les pays de l'Est de l'Europe hors UE et presque 3 points de pourcentage en comparaison avec l'ASEAN entre 2010 et 2012.

Les taux de chômage sont parmi les plus élevés au monde. Sur le graphique 4, on voit que ces taux sont au dessus des pays asiatiques, des pays d'Amérique Latine et de la moyenne des BRICS. De plus, le taux de participation total, qui est d'environ 48% pour l'ensemble des pays de la région est très faible (il est de 58% pour les pays de l'est de l'Europe hors UE, de 62% pour les BRICS, de 65% pour les pays d'Amérique Latine et de 72% pour les pays de l'ASEAN). Le taux de participation des hommes (qui est en moyenne de 70% pour les pays méditerranéens) est comparable à ceux des autres régions (63% pour l'Europe de l'Est hors UE, 74% pour les BRICS, 80% pour l'Amérique Latine et 82% pour l'ASEAN). En revanche, à l'exception d'Israël, le taux de participation des femmes dans les pays méditerranéens est extrêmement bas. Ce taux est en effet de 22%, contre 62% pour l'ASEAN et environ 50-52% pour les autres régions.

I.2. Des progrès incontestables sur le plan des indicateurs sociaux

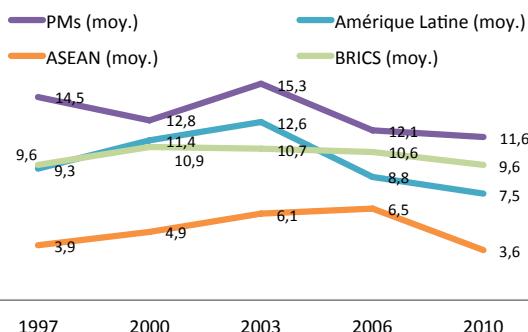
Dans les pays méditerranéens, les conditions de vie se sont considérablement améliorées au cours de ces 30 dernières années. L'espérance de vie est passée, pour l'ensemble de la région, de 62,6 ans en 1980 à 74,4 ans en 2011 (cf. Graphique 6), ce qui place la région au dessus des BRICS (avec 66,8 ans), de l'ASEAN (70 ans) et de l'Europe de l'Est

hors UE (70,7 ans). Seuls les pays d'Amérique Latine sont légèrement au dessus avec une moyenne de 75,2 ans en 2011. De la même façon, les taux de mortalité infantile ont beaucoup diminué (cf. Graphique 7). Ils sont passés, pour l'ensemble de la région, de 65,6 (pour 1000 naissances) en 1980 à 15,7 en 2011, soit un niveau bien inférieur à celui des BRICS (23,6 pour 1000 naissances en 2011) et de l'ASEAN (21,8). Même si des progrès sont encore attendus pour pouvoir atteindre des niveaux plus faibles encore (le taux pour l'Amérique Latine est de 12,5 et celui des pays d'Europe de l'Est hors UE est de 6,3), on doit reconnaître que de réelles avancées ont été réalisées dans ce domaine.

En matière d'éducation, la progression des taux de scolarisation (indiqués dans le Tableau 2), aussi bien dans le primaire (en moyenne, quasiment tous les enfants de la région sont aujourd'hui scolarisés), que dans le secondaire (où les taux de scolarisation sont passés de 56,5% dans les années 80-85 à 87,5% en moyenne sur 2000-2012) et dans le supérieur (où, sur les mêmes périodes, on est passé de 16% à 40,5%) et l'accroissement des taux d'alphabétisation, qui sont passés, comme le montre le Tableau 3, de 56,3% au milieu des années 80 à 81%, en moyenne, sur la période fin des années 2000-2012, illustrent les efforts qui ont été consentis dans ce domaine et les progrès manifestes qui ont été réalisés. On constate toutefois que les taux d'alphabétisation de l'ensemble des pays méditerranéens sont les plus faibles en comparaison aux autres régions.

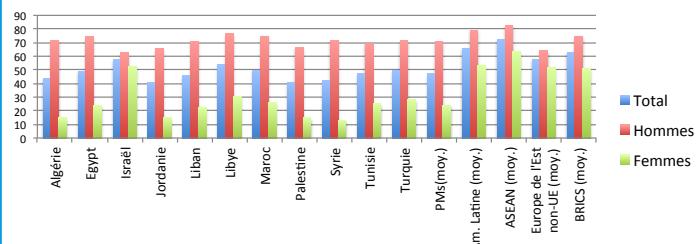
Un autre point important à mettre à l'actif des pays méditerranéens est d'être parvenus à réduire le niveau de pauvreté. Le graphique 8 montre que parmi les pays en développement et émergents, les pays

Graphique 4.
Taux de chômage par région (en pourcentage)



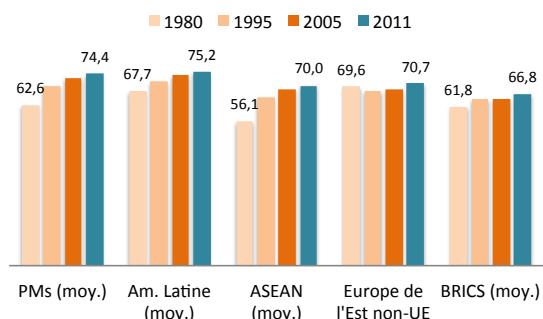
Source: WDI-World Bank

Graphique 5.
Taux de participation par pays et par région, 2010 (en %)



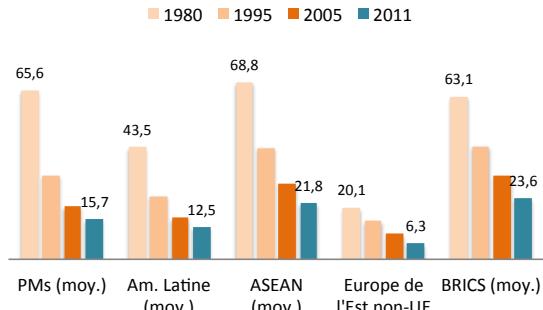
Source: KILM-ILO

Graphique 6.
Espérance de vie à la naissance par région (en nombre d'années)



Source: WDI, World Bank.

Graphique 7.
Taux de mortalité infantile, par région (par 1000 naissances)



Source: WDI, World Bank.

Tableau 2.**Taux de scolarisation par région (bruts, en pourcentage)**

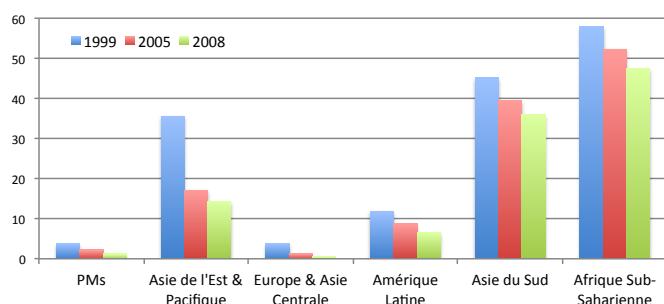
	Primaire			Secondaire			Tertiaire		
	1980-1985	1990-1995	fin 2000's-2012	1980-1985	1990s-1995	fin 2000's-2012	1980-1985	1990-1995	fin 2000's-2012
PMs	97,9	99	106,3	56,5	64,4	87,2	16	18,1	40,5
Amérique Latine	112	112,9	111,5	59,4	63,1	88	19,4	23,6	57,8
ASEAN	134,8	102,4	109,4	43,7	48	69,1	11,4	12,3	27,7
Europe de l'Est non-UE	104,3	106,1	99	98,1	92	99,3	44,7	41	83,4
BRICS	104,2	114,5	112,4	59,1	63,7	86,6	17,3	15,8	32,2

Source : WDI, World Bank

Tableau 3.**Taux d'alphabétisation par région
(en % de la population de plus de 15 ans)**

	début à mi 1980s	mi 90's à début 2000's	fin 2000's-2010
PMs	56,3	76,7	81
Amérique Latine	86,4	93,6	95,7
ASEAN	76,4	87,9	89,7
Europe de l'Est non-UE	97,9	99,5	99,7
BRICS	71	84,5	87,1

Source : WDI, World Bank

Graphique 8.**Evolution du nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté de 1,25\$US* par jour (en % de la population totale)**

* Seuil de pauvreté international estimé par la Banque Mondiale depuis 2008.

Source : POVCALnet, WDI, World Bank.

Tableau 4.**Indicateurs de pauvreté et d'inégalité, par région, pour les années les plus récentes**

	Indice de Gini	Ligne de pauvreté nationale(%)	Ligne de pauvreté internationale-US\$1,25/jour	Ligne de pauvreté internationale-sous US\$2/jour
PMs	36,8	15,8	1,8	10,3
Amérique Latine	48,6	25,2	3,1	6,5
ASEAN	39,8	18,5	16,3	38,6
Europe de l'Est non-UE	26,8		0,1	0,1
BRICS	46,3	24	15,7	31,5

Source : POVCALnet, WDI, World Bank.

méditerranéens ont, en moyenne, avec les pays d'Europe de l'Est, les plus faibles pourcentages de la population située sous le seuil international de pauvreté. Seuls, en effet, 1,8% de personnes vivent avec moins de 1,25\$US par jour. De plus, l'intensité de pauvreté[1] qui est estimée à environ 0,3%[2] indique que les revenus journaliers des personnes vivant sous ce seuil sont très proches de ces 1,25\$US. De la même façon, l'indice de Gini (reporté dans le Tableau 4), qui donne une mesure du niveau d'inégalité de revenus, montre que les sociétés méditerranéennes sont relativement plus égalitaires (avec les pays de l'Est de l'Europe hors UE) que celles des autres régions de l'hémisphère sud.

En revanche, même si le Tableau 4 confirme l'idée que la pauvreté dans les pays méditerranéens est moins sévère que dans les autres régions, il tend aussi à montrer qu'une proportion importante de la population se trouve dans une situation vulnérable. En effet, lorsque l'on déplace le seuil de 1,25\$US à 2\$US par jour, la proportion de personnes pauvres passe de 1,8% à 10,3%. De plus, l'utilisation d'un seuil de pauvreté propre à chaque pays, fait passer le pourcentage moyen de pauvres dans la région méditerranéenne à 15,8%.

I.3. Une faible insertion dans l'économie mondiale

Dans les pays méditerranéens, le démantèlement tarifaire n'a pas été suffisant pour impulser une dynamique d'intégration des économies. Les effets de ce démantèlement sur la croissance et sur la productivité ont été relativement limités, ce qui

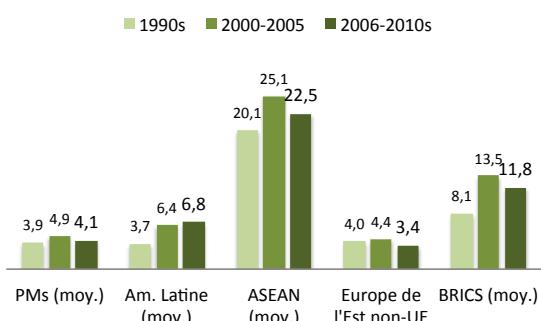
n'a pas contribué au développement des exportations de ces pays. L'ouverture ne s'est pas non plus traduite par une montée en gamme et la production de nouveaux avantages comparatifs (FEMISE, 2012).

Le graphique 9 confirme l'idée que la part des produits à haut niveau technologique est restée faible et a peu progressé dans les pays méditerranéens. Cette part était, en effet, de 3,9% dans les années 90, puis de 4,9% dans la période 2000-2005, avant de retomber à 4,1% en 2006-2010. En comparaison, la part des pays de l'ASEAN sur la période 2006-2010, est de 22,5%, celle des BRICS est de 11,8% et celles des pays d'Amérique Latine est de 6,8%. Seuls les pays d'Europe de l'Est hors EU ont une part légèrement plus faible que celle des pays méditerranéens.

Par ailleurs, même si le graphique 10 montre que les exportations des pays méditerranéens se sont diversifiées, cette diversification des exportations n'a pas atteint les niveaux d'autres régions en développement. La part des 10 produits les plus exportés par les PM en moyenne a atteint 57% du total des exportations en 2010, contre 63% en début de décennie, ce qui suggère une certaine diversification commerciale qui reste cependant plus faible par rapport à toutes les autres régions.

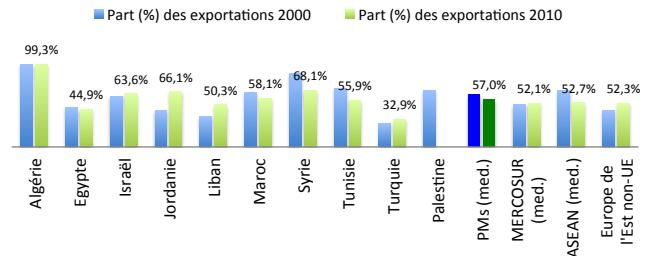
En conclusion de cette analyse descriptive de la situation des pays méditerranéens, on peut dire que, malgré une croissance insuffisante pour permettre une convergence des revenus par habitant vers les niveaux des pays du Nord (en particulier européens), les indicateurs sociaux ont considérablement progressé au cours de ces 30 dernières années. Ces progrès ont conduit incontestablement à réduire le niveau de pauvreté et à éviter un creusement des inégalités souvent consécutif à l'ouverture des économies. En revanche, le type de croissance en place dans ces économies s'est accompagné (i) d'une faible insertion dans l'écono-

Graphique 9.
Part des produits à haut niveau technologique (en % des exportations de produits manufacturés), par région



Source: WDI-World Bank

Graphique 10.
Part des 10 produits les plus exportés (en % du total des exportations), par pays et région



Source: calculs FEMISE sur données COMTRADE en utilisant TradeSift

mie mondiale et, (ii) d'un chômage très élevé dont les niveaux sont largement sous-estimés au regard des très faibles taux de participation. En conséquence, la croissance des pays méditerranéens a plutôt été favorable aux populations pauvres (pro-poor growth). En revanche, elle semble être de nature peu inclusive, dans la mesure où elle laisse une grande partie de la population sans opportunités d'emplois, où elle n'a pas su insérer les femmes dans le champ des activités économiques productives et où, comme on le verra dans la seconde sous-partie, les inégalités entre les régions à l'intérieur des pays tendent à se creuser.

II. Gérer les fondamentaux économiques pendant la transition politique

Les pays méditerranéens sont dans une situation économique et sociale difficile. Ils doivent faire face, dans le même temps, (i) à une transition politique, accompagnée pour certains pays de fortes instabilités sociales, (ii) à une crise écono-

mique mondiale qui réduit leurs débouchés et les transferts de fonds des migrants et, (iii) à une forte augmentation du prix des produits alimentaires de base et du pétrole (pour les pays importateurs). Il n'est donc pas étonnant de constater une dégradation de tous leurs indicateurs macro-économiques (cf. la présentation détaillée de la situation macro de chaque pays dans les country profiles, partie 2 du présent rapport). En revanche, l'analyse qui précède montre une dégradation d'indicateurs structurels qui laisse penser que les difficultés actuelles ne sont pas seulement conjoncturelles mais sont aussi liées à des problèmes plus profonds. Aussi, on va chercher, dans ce qui suit, à identifier les points de blocage ou les éléments de contradiction de ces économies.

Certains points de blocage à la croissance économique peuvent être communs à d'autres économies émergentes ou en développement dans le monde. Ces explications, de nature générale, ont été proposées récemment, par deux types d'approche, l'une basée sur l'idée qu'il existe une "trappe à pays de revenu moyen", l'autre qui place la question des institutions politiques au cœur de l'analyse.

II.1. Une explication par l'idée d'une "trappe à pays de moyen revenu"

Au cours de ces cinquante dernières années, un grand nombre de pays sont entrés assez rapidement (la plupart dans les décennies 60 et 70) dans la classification des pays à revenu moyen. Parmi eux, peu sont parvenus à atteindre le statut de pays à haut revenu[3]. Parmi les 101 pays à revenu moyen en 1960, 13 seulement sont devenus des pays à haut revenu en 2008[4]. Israël est le seul pays méditerranéen à figurer parmi ces 13. Les autres sont bloqués dans ce que Gill & Kharas (2007) ont été les premiers à qualifier de "trappe à pays de revenu moyen" ("middle-income trap"). Cette trappe à revenu moyen correspond à un stade de développement où les pays ont réussi à augmenter leur revenu grâce au développement d'une industrie basée

sur des bas salaires et à accroître leur productivité grâce à une réallocation des ressources de l'agriculture vers l'industrie accompagnée d'un transfert de revenus de l'agriculture vers l'industrie du fait de prix agricoles maintenus à un niveau relativement bas, à l'adoption de technologies importées et à un mode de croissance extensive (c'est à dire avec une importante accumulation des facteurs de production).

Il s'en est suivi un accroissement des salaires qui a alors érodé leur compétitivité. D'un côté, ces pays ne peuvent plus concurrencer les pays à plus bas salaires, lesquels, entre temps, sont entrés sur les marchés internationaux et, de l'autre, ils n'ont pas la possibilité de concurrencer les pays plus riches dans la production de produits à plus forte valeur ajoutée. Parallèlement, ces pays font face à de nouveaux défis en termes de cohésion sociale et d'inégalités croissantes, alors même qu'une large partie de leur population demeure dans la pauvreté.

Les points de blocage identifiés dans cette récente littérature (Flaaen et al., 2013, Aiyar et al., 2013, Eichengreen et al., 2013, Agenor & Canuto, 2012, Felipe, 2012, Nungsari & Zeufack, 2009) sont les suivants : l'insuffisante transformation structurelle de ces économies qui n'ont pas su développer des activités à forte productivité aussi bien dans l'industrie que dans les services, le manque de main d'œuvre qualifiée et un niveau d'innovation insuffisant. A ces points de blocage que l'ensemble des auteurs relèvent unanimement, Agenor & Canuto (2012) en ajoutent trois autres : des infrastructures en matière de communication et d'information insuffisamment développées, un manque de garantie des droits de propriété (notamment pour la protection des brevets) et un manque de flexibilité du marché du travail, en particulier en matière de licenciements.

Bien que certains de ces obstacles puissent concerner les pays méditerranéens, notre point de vue est qu'ils sont trop généraux à double titres, d'abord dans leur contenu, ensuite parce qu'ils

ne prennent pas en compte les spécificités régionales de la zone. Cette littérature sur le concept de trappe à revenu moyen est intéressante comme premier élément d'analyse, mais elle doit être complétée et approfondie. C'est ce que l'on fera, ci-dessous, en discutant de points de blocages plus spécifiques aux pays méditerranéens.

II.2 Une explication par les institutions politiques

Ce qui expliquerait les inégalités dans le monde et donc le fait qu'il puisse y avoir des pays pauvres et des pays riches est fondamentalement la nature des institutions politiques, lesquelles conditionnent le contenu et le fonctionnement des institutions économiques, ces dernières conditionnant à leur tour le système incitatif qui va déterminer le comportement des individus et créer ou non les sources de la croissance (cf. Acemoglu & Robinson, 2012). Les auteurs concernés distinguent les institutions économiques que l'on qualifiera ici d'exclusives de facto (edfac) (qu'Acemoglu & Robinson nomment "extractive institutions"), qui sont structurées pour qu'une élite puisse s'accaparer et détourner à son profit une partie des ressources des pays au détriment d'une large partie de la population, qui ne protègent pas, de façon intangible, le droit de propriété et qui ne donnent pas les incitations économiques pour assurer une croissance de long terme), des institutions économiques inclusives (lesquelles, à l'inverse, garantissent le droit de propriété, un système juridique non biaisé et assurent les libertés individuelles, le développement du secteur privé et l'accès à l'éducation, à la santé, etc. au plus grand nombre). Les institutions économiques edfac sont mises en place par des institutions politiques edfac également (caractérisées par le contrôle du pouvoir par une élite) et, inversement, les institutions économiques inclusives sont mises en place par des institutions politiques inclusives (qui assurent un partage du pouvoir plus large). Pour ces auteurs, on peut avoir de la croissance dans un pays régit par des institutions politiques et économiques non inclusives, cette croissance sera d'ailleurs facilitée s'il existe, parallèlement, une

centralisation politique forte capable d'allouer les ressources vers les secteurs qui ont une productivité élevée (une forme particulièrement installée en Méditerranée a été "l'autoritarian bargain model" fondé sur une forme non démocratique de contrat social implicite).

C'est l'exemple de la Chine, de la Corée du Sud ou de l'Union Soviétique. En revanche, cette croissance ne peut pas, selon ces auteurs, être durable pour deux raisons. La première est que sous des institutions de ce type, la croissance diffère en nature de la croissance portée par des institutions inclusives. Sous des institutions inclusives, la croissance est durable parce qu'elle est portée par l'innovation et les changements technologiques. Sous des institutions edfac, la croissance est plutôt basée sur les technologies existantes. Seules, en effet, des institutions économiques inclusives peuvent créer les incitations nécessaires au développement des activités d'innovation. Dans le cas de la Corée du Sud, la croissance plus soutenue que ce pays a enregistrée, serait liée au fait que sous des institutions politiques peu inclusives, ce pays a su mettre en place des institutions économiques qui ont un aspect inclusif. La deuxième raison est que, sous des institutions edfac, le contrôle du pouvoir est très lucratif et peut donc susciter des convoitises, ce qui finit par déboucher sur de l'instabilité politique.

Nous reconnaissons que cette théorie des inégalités de richesse entre pays peut être critiquable principalement parce qu'elle pourrait laisser croire qu'à partir du moment où les "bonnes" institutions politiques et économiques existent et fonctionnent, la croissance économique sera automatique, parce qu'impulsée par les comportements des agents qui répondent correctement aux incitations du système économique. Si ces institutions politiques de type "inclusives" sont fondamentales, elles ne sont pas une condition suffisante pour créer la croissance. Notre point de vue est que l'action publique est indispensable et cruciale pour amorcer, soutenir ou accélérer le processus de croissance d'une économie.

En revanche, cette théorie apporte un éclairage pertinent sur un élément de blocage des pays méditerranéens peu développé jusque là. Elle montre, en effet, que la nature du système politique en place est très importante pour comprendre le fonctionnement d'une économie et qu'il est essentiel d'analyser en profondeur les liens entre le système économique et le système politique pour définir des recommandations de politiques économiques plus adéquates et surtout mieux comprendre et anticiper comment elles vont réellement fonctionner une fois adoptées. Ces interactions entre le système économique et le système politique sont l'un des éléments contenus dans le concept de gouvernance. L'utilisation de ce concept et les recommandations qui en découlent, demeurent toutefois très générales et la réalité précise que ce concept désigne, n'est jamais clairement explicitée.

On peut dire que jusqu'au Printemps Arabe, les économistes ont ignoré les effets du système politique en place sur l'organisation et le fonctionnement des sociétés. Ils ont donc ignoré aussi l'importance de son impact sur l'économie. Seule la partie visible de l'iceberg, à savoir la corruption, était reconnue néfaste pour l'économie. Aussi, ce qui peut être critiquable chez les économistes, n'est pas tant de ne pas avoir su comprendre le cœur du problème, mais c'est d'avoir asséné autant de recommandations "standards" dans un contexte insuffisamment analysé et compris, avec aussi peu de doutes sur leur bien-fondé.

II.3 Les effets liés à la transition politique

II.3.1 Le primat actuel du politique sur l'économique et ses conséquences

Sur le plan politique, la situation des pays méditerranéens n'est pas du tout homogène. Certains ont avancé dans la mise en place d'institutions de type "inclusives" (selon le concept d'Acemoglu & Robinson), bien que parvenus à des stades différents (Israël, Turquie, Maroc, Liban), d'autres sont au début du processus de transition (Egypte et Tunisie), tan-

dis que la Syrie est en plein conflit interne, ce qui fragilise, par répercussion, la situation politique du Liban. On peut donc considérer que la grande majorité des pays méditerranéens sont en phase de transition politique, à des stades très différenciés.

Cette transition politique signifie globalement de rompre les liens de connivence entre la politique et l'économie, de réduire l'influence et le pouvoir des élites, de casser le pouvoir arbitraire des autorités, des services publics et/ou militaires sur les individus et les entreprises, de mettre en place une justice indépendante et équitable, de respecter les libertés individuelles, d'accorder une plus grande participation aux citoyens, d'avoir des gouvernements ouverts, transparents et que l'on peut tenir légalement responsables de leurs actes et de redéfinir le traditionnel "contrat social" sous lequel la population (ou du moins une partie d'entre elle) a échangé la liberté politique contre des emplois publics et l'accès gratuit à l'ensemble des services publics (santé, éducation, etc.). Cette transition est un processus long qui ne peut se dérouler de façon linéaire et qui, généralement, s'accompagne d'instabilités politiques et de troubles sociaux.

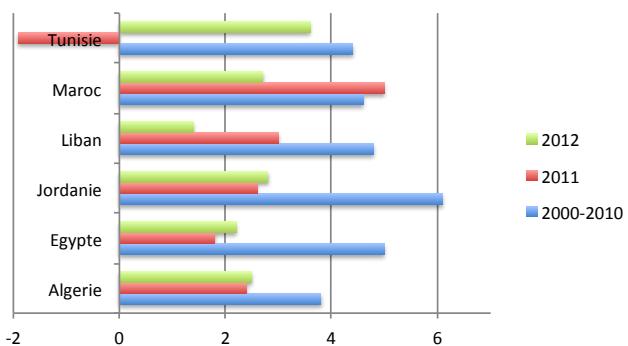
Sur le plan économique, les périodes de transition politique sont marquées à la fois par une détérioration de la situation macro et par une sorte de désintérêt à l'égard de la politique économique. Concernant d'abord la situation macro, les pays méditerranéens en transition subissent, en effet, un repli économique et une plus grande vulnérabilité macro. Pour déceler les tendances macroéconomiques associées aux périodes d'instabilité politique et tenter d'en tirer des enseignements utiles pour les pays méditerranéens en transition, des économistes du FMI (2012) ont constitué un échantillon de 11 épisodes d'instabilité politique d'intensité à peu près similaire à celle observée durant le Printemps Arabe, dans des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire[5].

Ils montrent ainsi qu'au cours de ces épisodes, l'instabilité politique s'est accompagnée d'une

forte contraction de la production et des investissements. Les pays ont enregistré une baisse du PIB réel de plus de 4% en moyenne durant l'année d'instabilité politique. Les taux de croissance sont tombés à un niveau inférieur à la tendance dans tous les pays durant l'année considérée et durant les 2 années suivantes. Les taux de chômage ont augmenté, en moyenne, d'environ 1 à 1,5 point de pourcentage, au cours des 2 années qui ont suivi le début de la phase d'instabilité politique et il a fallu entre 4 et 5 ans pour que la situation se rétablisse. La consommation a résisté tandis que les investissements publics et privés ont diminué d'environ 20% en moyenne durant l'année d'instabilité et sont restés faibles au cours des années suivantes.

Une étude menée par Freund & Mottaghi (2011), comprenant 50 expériences de transition politique a montré que la croissance du PIB baissait en moyenne de 3 à 4 points de pourcentage durant la transition, mais repartait rapidement par la suite. Cette tendance de courbe en J que crée une transition politique sur la croissance est également confirmée par l'analyse empirique de Freud & Jaud (2013), qui identifient 90 expériences de passage d'un régime autocratique à la démocratie. Ces auteurs constatent que les pays sont confrontés à des difficultés temporaires avec des réductions de la croissance de l'ordre de 7 à 10 points de pourcentage l'année de la transition, ces baisses pouvant atteindre jusqu'à 21 points de pourcentage dans le cas où les pays connaissent une transition plus gruelle et demeurent en instabilité politique sur des périodes plus longues. L'Egypte et la Tunisie confirment ces tendances. Le graphique 11 montre, en effet, qu'en prenant comme référence la période des 10 années qui ont précédé le Printemps Arabe (2000-2010), la croissance tunisienne a perdu environ 6 points de pourcentage en 2011, pour rebondir, l'année suivante de plus de 5 points. La baisse de la croissance en Egypte a été moins marquée (3 points de pourcentage en 2011), mais il n'y a quasiment pas de reprise l'année suivante. La récente recrudescence des troubles politiques et sociaux

Graphique 11.
Comparaison des taux de croissance annuels avant et après le Printemps Arabe dans les pays méditerranéens



Source: WDI-World Bank

aura à nouveau un impact négatif sur la croissance de 2013. Dans ces deux pays, le taux de chômage s'est accru de 4 points de pourcentage par rapport à la période antérieure au Printemps Arabe. On doit donc s'attendre à ce que les perspectives économiques pour les pays méditerranéens demeurent encore difficiles, du moins à court et moyen terme tant que la transition politique ne sera pas claire. Un élément spécifique qui concerne les pays arabes en transition est, notamment, la difficulté de mise en place opérationnelle des nouvelles constitutions.

Dans ce contexte de difficultés croissantes, les gouvernements des pays en transition sont, paradoxalement, moins actifs sur le plan économique. Si au cours de ces 20 dernières années, la philosophie dominante pouvait se résumer de la façon suivante, "Economic reforms first, political reforms later", depuis le Printemps Arabe, l'aphorisme s'est, en effet, inversé. Les autorités des pays se sont centrées sur les réformes politiques et la conduite de l'économie a plutôt été reléguée au second plan. Les principales mesures[6] qui ont été adoptées, ont avant tout cherché à répondre à l'urgence créée par l'instabilité politique et les troubles sociaux. Tous les pays ont augmenté leurs subventions aux produits alimentaires et pétroliers à des niveaux plus ou moins élevés et de façon non continue puisque certains pays les ont ensuite réduits (comme par exemple la Jordanie). Cette politique de subventions n'est pas sans créer des distorsions au sein des économies (on reviendra sur cette question des

subventions plus loin). L'Algérie, l'Egypte, la Jordanie et le Maroc ont augmenté les salaires dans le secteur public, accentuant encore les déséquilibres de niveau de revenu entre les employés du public et le reste de la population. Le Maroc a, de plus, accru le montant minimum de la pension retraite des fonctionnaires et de leurs familles de 600 à 1 000 dirhams par mois. En Tunisie, la déclaration d'impôts a été reportée de quelques mois, ce report pouvant être prolongé pour les grandes entreprises exportatrices. En Algérie, Egypte et Tunisie, les gouvernements ont créé des emplois publics (2,5 millions en Algérie, titularisation de 450 000 contractuels du secteur public en poste depuis au moins 3 ans en Egypte, recrutement de 40 000 personnes et de 4 303 chômeurs diplômés en Tunisie). Ces mesures sociales permettent, avec plus ou moins de succès, de répondre aux mécontentements de la population et d'amortir légèrement les effets dramatiques de cette situation sur les plus démunis. En revanche, elles créent ou maintiennent des distorsions, ne visent que partiellement les populations qui en ont le plus besoin (comme on le verra en traitant la question des subventions), accentuent encore certaines inégalités (notamment entre emplois publics et emplois privés formels et informels) et ne s'attaquent, en aucune manière, aux problèmes de fonds de ces économies (sous-emploi, atonie du secteur privé, etc.). Elles ne peuvent donc pas constituer les mesures phare d'une politique économique capable d'accompagner au mieux la transition politique et relancer l'économie.

II.3.2 La nécessité de définir une politique économique claire allant au-delà des urgences du court terme

Une politique économique adaptée est d'autant plus nécessaire que les situations d'instabilité politique, souvent accompagnées de troubles sociaux, peuvent avoir de lourds impacts directs négatifs sur l'économie, qui tous se traduisent par une baisse du niveau de vie des populations :

- ✓ Premièrement, elle détourne les touristes vers d'autres destinations, ce qui, dans des pays comme la Tunisie et l'Egypte où les activités

touristiques contribuent fortement au PIB et emploient une part élevée de la population active (aussi bien dans le secteur formel, que dans le secteur informel) a un effet très important sur le niveau de vie des populations. En ne tenant compte que du secteur formel, le tourisme représentait en 2010, 13% et 16% du PIB, et 11% et 15% du total des emplois en Egypte et en Tunisie, respectivement. Cette activité représente, en plus, une importante source de rentrées de devises, en particulier en Egypte, laquelle était estimée, en 2010, à plus de 11,6 milliards de dollars, soit près des 2 tiers des exportations de services et presque 30% de l'ensemble des exportations. En février 2011, l'annulation des réservations a fait chuter les arrivées touristiques de presque 80% en Egypte, ce qui s'est traduit par une baisse des revenus touristiques d'environ 53%, avec des conséquences très négatives sur le solde du compte courant.

- ✓ Deuxièmement, elle dissuade les investisseurs étrangers de s'installer dans les pays concernés, ce qui prive l'économie des effets d'entraînement attendus (on reviendra sur ce point plus loin) et ce qui contribue à la baisse du montant global de l'investissement. Avec les récents événements en Egypte, la plupart des multinationales ont même réduit, voire interrompu leurs activités en fermant des sites de production (Sanofi, Electrolux, Shell, Suzuki, Toyota, etc.).
- ✓ Troisièmement, elle affecte les anticipations des opérateurs domestiques. D'un côté, l'élite, c'est à dire la partie de la population qui a le contrôle des affaires, ne bénéficie plus de l'environnement qui lui assurait la réalisation de ses projets. De plus, dans un contexte aussi changeant, un trop grand nombre d'incertitudes incitent les détenteurs d'une large partie des capitaux des pays à ne pas prendre le risque d'investir. D'un autre côté, l'environnement politique et économique n'est pas encore suffisamment propice au développement du reste du secteur privé, ni à l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs. En conséquence, l'instabilité politique et sociale et, dans

une moindre mesure les incertitudes liées à la crise mondiale, placent les investisseurs en situation d'attente, jusqu'à ce qu'ils aient une meilleure visibilité sur l'évolution du pays et des conditions plus favorables.

Au total, les coûts économiques et sociaux de la transition sont considérables, surtout pour l'Egypte, la Tunisie et, bien entendu, la Syrie, où la transition politique n'a pas encore commencé, mais où l'on ne peut pas savoir quand s'arrêteront les affrontements. Notons bien, cependant, que cela a été le cas dans tous les processus de transition observés depuis la fin des années 80. Le processus de réunification allemande qui concernait 18 millions de personnes a coûté 350 milliards de dollars. Celui dans les pays de l'Est a eu un coût également très élevé en termes de PIB et de chômage au début des années 90. Mais une fois l'orientation clairement prise et la stratégie choisie, la reprise a été spectaculaire. La vision que procurait l'adhésion à l'UE, l'aide considérable qui l'accompagnait (70 milliards d'euros pour la seule Pologne), le flux considérable d'investissements étrangers, les réformes institutionnelles menées à marche forcée, ont profondément modifié la donne en vingt années. S'il est clair que la transition en Méditerranée ne concerne pas le passage d'un système planifié à l'économie de marché, bien que moins accentués, les ressorts économiques en jeu sont du même ordre : l'incertitude politique transitoire crée des anticipations défavorables, le changement des élites entraîne des désorganisations importantes et si les espoirs de ceux qui ont conduit le changement paraissent peu atteignables, une défiance générale s'installe. Tout ceci conduit à des degrés divers qui dépendent de l'ampleur de la transition, à une dégradation plus ou moins longue des équilibres économiques (emploi, prix, budget, compte extérieur) qui doit être acceptée par la population. Cette phase transitoire sera plus courte si l'implication de la communauté internationale est suffisante pour permettre de gérer le court terme et si les nouveaux pouvoirs proposent une vision qui puisse répondre aux aspirations populaires

Partout, si les tensions se prolongent on assistera à une amplification des effets négatifs de la transition politique. A cela s'ajoute le fait que certains pays méditerranéens doivent absorber l'arrivée de très nombreux réfugiés venus de leur pays voisin, ce qui déstabilise leur économie, crée des tensions sur le marché du travail et remet en question la poursuite de certaines politiques sociales, avec le risque de dégrader encore le niveau de vie des populations pauvres (cf. Encadré 1 sur la question de l'afflux des réfugiés).

Or, il faut garder à l'esprit que l'évolution du niveau de vie des populations jouera un rôle essentiel sur la stabilité sociale et sur la poursuite du processus de transition. Aussi pour maintenir ou améliorer le niveau de vie des populations, il est primordial que les pouvoirs publics se préoccupent sérieusement de la sphère économique par l'adoption de mesures économiques adaptées. Le point de vue du Femise est que les autorités ne peuvent pas limiter leur action en prenant des décisions d'urgence pour répondre à des préoccupations de court, voire de très court terme, d'autant que, comme on l'a vu, certaines de ces décisions, en créant des distorsions, peuvent avoir des effets négatifs à moyen terme qu'il faudra alors gérer.

Comment conduire la politique économique d'un pays en transition politique ? Il existe une relative convergence sur ce qu'il faut faire (offrir une vision, en particulier à la jeunesse, poursuivre les réformes politiques, améliorer l'accès des entreprises aux sources de financements, mettre en place un cadre réglementaire et un système de gouvernance assurant aux entreprises un traitement simple, transparent et équitable, limitant les possibilités de recherche de rentes, consolider les comptes publics et réduire l'endettement extérieur, rééquilibrer les territoires, approfondir les processus d'intégration en cours), mais il n'existe que peu d'indications sur comment mettre en place ces réformes et ces mesures de politiques économiques. On peut lire fréquemment, comme l'écrit le FMI (2012), que "le programme de réformes à venir est complexe et que sa mise en œuvre prendra un certain temps".

Encadré 1. La question de l'afflux des réfugiés

La Tunisie a dû gérer l'afflux très important de réfugiés Libyens en 2011. Depuis le début des violences en Syrie, le Liban, la Jordanie et la Turquie accueillent également un très grand nombre de réfugiés. La Turquie, qui vient d'annoncer la fermeture de ses frontières avec la Syrie pour des raisons géopolitiques, aurait reçu entre 260 000 et 400 000 Syriens. Au Liban, les estimations oscillent entre 700 000 et 1 million de personnes. En Jordanie, on comptait déjà, en janvier 2013, 1 million de réfugiés et on prévoit qu'il y en aura d'ici peu 1,2 million, ce qui représente un cinquième de la population Jordanienne. Avec la poursuite des violences, les syriens vont continuer à quitter leur pays pour se réfugier dans un pays voisin. Si la Turquie ferme ses frontières, la pression sur le Liban et la Jordanie sera encore plus forte.

Cette question des réfugiés est importante parce que si elle est mal gérée par la communauté internationale, elle fait courir le risque d'accroître les instabilités politiques, économiques et sociales des pays d'accueil. D'un côté, il est essentiel que les réfugiés puissent vivre dans des conditions décentes (ce qui nécessite des besoins importants en infrastructures) et puissent avoir accès aux services de santé et surtout à l'éducation. Dans ce domaine, compte tenu de la forte proportion d'enfants parmi les réfugiés, les besoins sont considérables. D'un autre côté, tout ceci représente un coût très élevé pour les budgets des gouvernements des pays d'accueil, qu'ils ne peuvent pas assumer seuls. De plus, la présence des réfugiés accentue les pressions sur les marchés du travail. Pour éviter que ces problèmes économiques déclenchent des tensions entre les réfugiés et les populations locales, il est indispensable que la communauté internationale aide ces pays à supporter le poids que représente la prise en charge de ces personnes.*

** Le coût de l'accueil et de l'assistance des réfugiés syriens pour le gouvernement Jordanien est estimé, d'ici la fin de l'année 2013, à 1,31% du PIB et 6% des recettes budgétaires propres de la Jordanie (cf. D. Dali, 2013, AFD, Macroéconomie et Développement, Sept)*

A court terme, les pays méditerranéens traversent, pour certain, une situation très préoccupante. Avec la reprise des troubles politiques et sociaux, l'Egypte est complètement étranglée financièrement. A la fin du mois de juin 2013, la banque centrale n'avait plus que 14,9 milliards de dollars de réserves de change, contre 35 milliards début 2011, de quoi assurer seulement 3 mois d'importations. Par bonheur les fonds arabes permettent aujourd'hui au gouvernement égyptien de transition de préparer les élections futures en maintenant le niveau de vie et même en diminuant le poids du

déficit budgétaire. La Tunisie est également dans une situation critique. La seule manière de desserrer cette étroitesse financière est le recours à l'aide internationale, ce qui va exiger, dans les semaines et les mois qui viennent, une forte mobilisation de l'ensemble des bailleurs de fonds. Cette aide internationale, aussi cruciale qu'elle peut être pour donner un peu d'oxygène à ces pays, ne résoudra pas, toutefois, les problèmes de fond de nature plus structurelles, auxquels il est beaucoup plus difficile d'apporter des solutions.

II.4 Des problèmes de plus long terme liés au marché du travail

Pour analyser les problèmes liés au marché du travail, on traitera d'abord, plus spécifiquement le côté de l'offre, puis le côté de la demande de travail.

II.4.1 L'offre de travail : un capital humain mal préparé aux changements économiques et sociétaux des pays

Est-ce que, comme le défendent Agenor & Canuto (2012), une des principales contraintes à la croissance de ces économies est le manque de flexibilité du marché du travail ? La réponse à cette question est, du point de vue du Femise, clairement non, même si des éléments de flexibilité sont indispensables pour stimuler l'embauche par le secteur privé et permettre aux entreprises (en particulier les micro, petites et moyennes) de s'adapter rapidement aux variations de la demande. Les problèmes plus aigus sont ailleurs. L'un d'entre eux est le manque de capital humain bien formé.

Les pays méditerranéens ont, depuis leur indépendance, investi massivement dans l'éducation, ce qui s'est traduit par un large accès des populations à l'éducation et par une augmentation sensible de la proportion d'une classe d'âge inscrite dans l'enseignement supérieur, ce qui est un point très posi-

tif pour ces pays. Comme le montrent les tableaux 5 (en % du PIB) et 6 (en % des dépenses publiques), la part des dépenses consacrées à l'éducation est généralement élevée, à l'exception du Liban et de la Turquie qui ont fait le choix d'une éducation en partie financée par le secteur privé. Les pays dont les montants investis sont les plus élevés en proportion du PIB ou des dépenses publiques sont Israël (6% du PIB et 13,6% des dépenses publiques), la Tunisie (6,2% du PIB et 21,5% des dépenses publiques, le Maroc (5,4% du PIB et 25,7% des dépenses publiques), suivie de la Syrie (5,1% du PIB et 18,9% des dépenses publiques). Ces parts sont comparables à d'autres pays émergents (Malaisie, 6% du PIB et 21,3% des dépenses publiques, Brésil, 5,8% du PIB et 18,1% des dépenses publiques et, Thaïlande, 5,8% du PIB et 29,5% des dépenses publiques).

Bien que les taux d'alphabétisation restent encore faibles dans certains pays (le Maroc, par exemple...) et qu'à l'intérieur même de certains pays des inégalités d'accès à l'éducation demeurent (les populations pauvres, les populations vivant en milieu rural et les filles ayant plus de difficulté d'accès), ce bilan quantitatif est plutôt positif. En revanche, la qualité du système éducatif des pays méditerranéens est de plus en plus remise en question par (i) la montée des taux de chômage des diplômés, (ii) les mauvais scores obtenus dans le cadre des évaluations internationales du niveau des élèves et, par (iii) la faible employabilité des diplômés.

(i) A l'exception d'Israël, le taux de chômage des jeunes n'a cessé d'augmenter pour atteindre des taux compris entre 25% et 45%, qui sont les taux les plus élevés dans le monde. Plus préoccupant encore est que, comme le montre le graphique 11, en Egypte, en Algérie, en Tunisie, au Maroc et

Tableau 5.
Dépenses d'éducation en % du PIB

PMs	Année la plus récente				Autres pays	Année la plus récente	
	2000	1990	1980	2000			
Algérie	4,3	na	na	6,6	Brésil	5,8	4
Egypte	3,8	na	na	4,2	Chili	4,1	3,7
Israël	6	6,5	6,1	8,6	Corée, Rep.	5	na
Jordanie	na	na	na	na	Malaisie	6	6
Liban	1,6	1,9	na	na	Roumanie	4,2	2,9
Maroc	5,4	5,8	5,3	5,9	Thaïlande	5,8	5,4
Syrie	5,1	na	na	4,6	Asie de l'Est et Pacifique	4,4	3,3
Tunisie	6,2	6,2	5,8	5,2	Amérique Latine & C.	4,9	4,5
Turquie	2,9	2,6	2,1	na	Afrique Sub-Sahar.	4,3	3,4
Palestine	na	na	na	na	UE	5,2	5

Source : WDI, 2013, World Bank.

Tableau 6.
Dépenses d'éducation en % des dépenses publiques

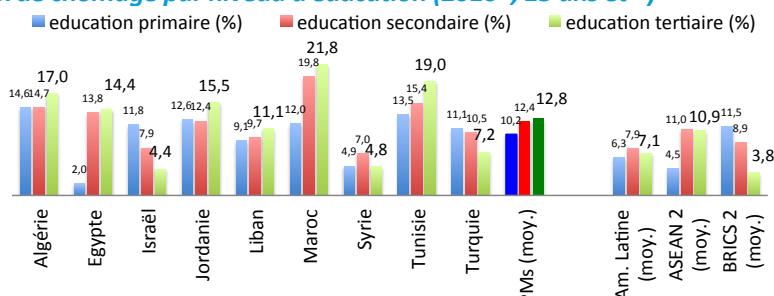
PMs	Année la plus récente		Autres pays	Année la plus récente	
	2000	2000		2000	2000
Algérie	20,3	na	Brésil	18,1	12
Egypte	11,9	na	Chili	17,8	17,9
Israël	13,6	13,8	Corée, Rep.	15,8	na
Jordanie	na	na	Malaisie	21,3	26,7
Liban	7,1	9,2	Roumanie	na	7,5
Maroc	25,7	23,5	Thaïlande	29,5	31
Syrie	18,9	na	Asie de l'Est et Pacifique	na	14,7
Tunisie	21,5	17,4	Amérique Latine & Carib.	na	15,5
Turquie	na	na	Afrique Sub-Sahar.	16,2	na
Palestine	na	na	UE	11,4	11

Source : WDI, 2013, World Bank.

en Jordanie, le chômage touche plus fortement les diplômés. On observe, en fait dans ces pays, une relation croissante entre le taux de chômage et le niveau d'éducation. Ce constat est particulièrement alarmant puisqu'il peut s'avérer à terme un frein au processus de croissance. Au niveau individuel, il peut décourager les familles et la motivation des jeunes

Graphique 11.

Taux de chômage par niveau d'éducation (2010*, 15 ans et +)



Source: KILM and Martin (2009)

* or récemment available year
ASEAN 2 (Indonesia, Philippines), BRICS 2 (Russia, Brésil)

à investir dans la poursuite des études (dans la mesure où plus le niveau de formation est élevé, plus la probabilité de se trouver au chômage l'est aussi). Au niveau macro, ces taux de chômage des diplômés anormalement élevés réduisent l'efficacité des dépenses publiques en éducation et ne permettent pas aux économies de bénéficier des effets externes positifs que ces dépenses sont supposées favoriser (meilleure capacité d'absorption des transferts technologiques, meilleure capacité à développer l'innovation dans les entreprises, etc.). De plus, les jeunes diplômés restent en situation de chômage sur de longues périodes. Par exemple, au Maroc, la durée moyenne de chômage des diplômés est de 40 mois, alors qu'elle est de 24 mois pour l'ensemble des chômeurs (Aita, 2008). En Tunisie, elle est de 28 mois pour les diplômés du supérieur contre 19 mois pour les non diplômés (Stampini & Verdier-Couchan, 2011). Ces durées très longues de chômage réduisent la compétence de ces jeunes formés, ce qui déprécie la qualité du capital humain global de ces pays.

Ces taux de chômage des jeunes, déjà excessivement élevés, sont probablement sous-estimés au regard des très faibles taux de participation des jeunes à la population active. Ces faibles taux de participation sont liés, à la fois, à la marginalisation des femmes et, au phénomène de découragement des jeunes qui finissent par quitter le marché du travail formel et n'ont pas d'autres voies que d'aller dans le secteur informel, soit en créant leur propre activité (ce qui représente 45% des nouveaux emplois créés

en Algérie entre 2000 et 2007, en Tunisie, 81% des entreprises sont des travailleurs indépendants dans le secteur informel), soit en se faisant embaucher à des niveaux de salaire inférieur au salaire minimum sans aucune protection sociale. L'emploi informel représenterait entre 43 et 50% de l'emploi non agricole total dans les pays du Maghreb (Dyer, 2005). Un autre choix pour ces jeunes est aussi l'émigration.

(ii) Dans les évaluations internationales des élèves, les plus connues étant PISA (Program for International Student Assessment) réalisées par l'OCDE en 2006 et 2009 et, TIMSS (Trends in International Maths and Science Study) effectuées tous les 4 ans depuis 1995 par l'International Study Center (Boston College), les pays méditerranéens obtiennent des scores relativement faibles comparés à la moyenne de l'ensemble des pays qui se sont soumis aux tests (cf. Tableaux 7 et 8, page suivante). Bien que les méthodes de ce type d'enquêtes puissent être discutables et qu'il faille utiliser les résultats de ces évaluations avec précaution, l'ensemble des scores obtenus sont cohérents et révèlent certaines faiblesses dans les cursus d'apprentissage de base. Ces dernières fragilisent la qualité des formations dans le supérieur.

(iii) Les opérateurs aussi bien domestiques que provenant d'entreprises étrangères expriment de façon récurrente, soit au travers d'enquêtes (cf. celles menées par la Banque Mondiale (ICA) ou par Femise dans le cadre de projets de recherche), soit au travers d'interviews, la difficulté à trouver des salariés qualifiés et compétents. Cette difficulté à embaucher de la main d'œuvre qualifiée est présentée comme l'un des obstacles majeurs par les multinationales qui contribuent à les détourner des pays méditerranéens dans leur choix de localisation de leurs activités. Ce **manque d'employabilité**[7] des personnes formées est lié à plusieurs facteurs.

- Le premier est que, dans le supérieur, les filières en sciences humaines et sociales ont davantage été développées au détriment des filières scientifiques et technologiques.
- Le second facteur est que le système éducatif de la plupart des pays méditerranéens était façonné pour préparer une large partie des diplômés et, surtout les meilleurs étudiants, à la fonction publique. L'emploi dans le secteur public est d'ailleurs généralement très élevé. Il représente environ un tiers de l'emploi total en Syrie, 22% en Tunisie et presque 35% en Jordanie et en Egypte (cf. BIT, 2012). De plus, les salaires dans le secteur public sont en moyenne 30% au-dessus des salaires dans le secteur privé (alors qu'ils sont, pour l'ensemble des pays dans le monde, en moyenne 20% inférieur). Au Maroc, cet écart s'élève à 75% (Kocoglu & Flayols, 2012). A ces avantages salariaux, s'ajoutent les avantages associés aux emplois publics (protection de l'emploi, accès à une caisse de sécurité sociale, système de retraite avantageux). Ces avantages influencent les jeunes à la fois dans leur choix de filières pour le supérieur et dans leur stratégie de recherche d'emplois, que certains qualifient de recherche de rentes, l'objectif étant de décrocher un emploi public (voir les références dans Kocoklu & Flayols, 2012, déjà cité). En amont, les jeunes sont, en effet, tentés de choisir des filières de formation généralistes permettant l'accès aux emplois de la fonction publique. Une fois diplômés, les jeunes attendent en situation de chômage un emploi correspondant à leurs attentes en termes de salaires et de conditions de travail, que le secteur

Tableau 7.
Résultats des évaluations internationales TIMSS en maths

	1999	2003	2007	2011
Algérie	<i>na</i>	<i>na</i>	387	<i>na</i>
Egypte	<i>na</i>	406	391	<i>na</i>
Israël	466	496	463	516
Jordanie	428	424	427	406
Liban	<i>na</i>	433	449	449
Maroc	337	387	381	371
Palestine	<i>na</i>	390	367	404
Syrie	<i>na</i>	358	395	380
Tunisie	448	410	420	425
Turquie	429		432	452
Moyenne PM	422	413	411	425
Moyenne Mondiale	487	468	458	472

Source: <http://data-visualizer.iea.nl/>

Tableau 8.
Scores obtenus par les pays méditerranéens dans les évaluations PISA, en comparaison avec d'autres pays émergents

	On the overall reading scale	On the mathematics scale	On the science scale	Ranking on 71 countries
Corée	539	546	538	2
Estonie	501	512	528	13
Pologne	500	495	508	15
Hongrie	494	490	503	26
Lettonie	484	482	494	30
Slovénie	483	501	512	37
République Tchèque	478	493	500	34
République Slovaque	477	497	490	35
Israël	474	447	455	37
Turquie	464	445	454	40
Chili	449	421	447	44
Roumanie	424	427	428	49
Thaïlande	421	419	425	50
Brésil	412	386	405	53
Jordanie	405	387	415	55
Tunisie	404	371	401	56

Source: OECD PISA 2009 database.

public est le plus apte à leur fournir. Le cas échéant, ils courrent le risque d'un chômage de longue durée et/ou de travailler, à terme, dans le secteur informel ou encore d'émigrer.

- Enfin, le troisième facteur est lié au fonctionnement même du marché du travail. Pendant longtemps, dans certains de ces pays, l'interface politique n'a pas permis à ce marché de fonctionner de manière transparente et équitable, en fondant le système de recrutement et de promotion essentiellement sur le mérite et la reconnaissance des compétences individuelles. Ces dysfonctionnements propres au système politique en place dans ces pays ont forcément été intégrés dans la rationalité des comportements individuels.

En conséquence, un chantier essentiel à entreprendre est (i) de faire évoluer le système éducatif dans son ensemble, dès le primaire, pour le mettre en adéquation avec les changements profonds qui modifient le fonctionnement même de ces sociétés, (ii) de mieux adapter le système de formation aux qualifications et aux compétences dont ces économies ont besoin, afin que ce capital humain puisse contribuer à la dynamique du secteur privé et permette la mise en place d'un nouveau mode de croissance plus intensif et davantage fondé sur la connaissance et l'innovation (cf. ci-dessous). En revanche, le problème du sous-emploi et, en particulier, le chômage des jeunes diplômés, ne se résoudra pas seulement en améliorant le système d'éducation et de formation si, parallèlement, ces pays ne s'attaquent pas aux problèmes qui bloquent le côté de la demande de travail.

II.4.2 La demande de travail : une demande finale en régression et un système productif dans l'incapacité d'offrir des emplois de qualité

Les besoins d'emplois dans les pays méditerranéens sont énormes. Pour simplement maintenir les taux d'activité et les taux de chômage à leur niveau de 2010, Blanc (2011) a estimé que l'ensemble des pays méditerranéens aurait besoin

de créer un minimum de 34 millions de nouveaux emplois d'ici 2030. Comme on peut espérer, d'ici là, que le taux de participation des femmes aura progressé, ce chiffre devrait être plus élevé encore. Selon les estimations effectuées en 2010 par le FMI, il faudrait créer 18 millions d'emplois au cours de la présente décennie pour résorber le chômage et donner du travail aux nouveaux actifs rien qu'en Egypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Syrie et en Tunisie. Comment créer des opportunités d'emplois pour ces millions de personnes dont les attentes se font de plus en plus pressantes depuis le Printemps Arabe ? C'est, sans aucun doute, la question prioritaire à laquelle font face la très grande majorité des décideurs des pays de la région.

Les emplois publics que les gouvernements d'un certain nombre de pays ont récemment créés (cf. la section précédente), ne peuvent que répondre partiellement aux mécontentements exprimés par les populations. En revanche, la possibilité de création d'emplois dans le secteur public a atteint largement ses limites et elle ne peut, en aucun cas, être une solution face à l'ampleur du sous emploi dans la région. La seule voie possible pour créer des emplois est le développement d'un secteur privé dynamique.

Depuis quelques années, certains gouvernements ont choisi cette voie et ont essayé de mener un grand nombres de réformes pour favoriser le développement du secteur privé. Comme on l'a montré dans la section précédente, les ajustements structurels entrepris dans les années 90 ont abouti à stabiliser la situation macro dans les pays méditerranéens. Parallèlement des pans entiers de l'économie ont été privatisés et, dès la fin des années 90 pour certains pays ou début des années 2000 pour d'autres, un grand nombre d'entre eux ont ouvert leur économie à la concurrence internationale en réduisant considérablement les droits de douane sur les produits industriels importés et en rationalisant leurs mesures non-tarifaires. Certains pays ont également ouvert, souvent en partie, leur

compte de capitaux et adoptés un code de l'investissement favorable aux IDE (Investissements directs étrangers). Conformément aux recommandations des institutions internationales et/ou dans le cadre des plans d'action signés avec l'UE, d'importantes réformes économiques ont été entreprises et, au travers de critères d'évaluation standards utilisés dans les rankings internationaux, la plupart des pays ont effectivement progressé, comme en témoignent les avancées réalisées dans les classements annuels du Doing Business depuis 2004. Différents rapports ont en effet souligné les efforts importants entrepris par les gouvernements des pays méditerranéens pour améliorer la réglementation des affaires pour les entrepreneurs locaux. Le Maroc, par exemple, fait partie en 2013, des 50 économies qui ont le plus amélioré l'environnement réglementaire des entreprises au cours de ces dernières années (cf. Rapport Doing Business, 2013). A ces points positifs, s'ajoute une localisation géographique plutôt très favorable (compte tenu de la faible distance avec le marché européen et d'un accès maritime pour presque tous ces pays) et l'opportunité d'une large population active jeune, dont le niveau d'éducation a beaucoup progressé. Sur le papier, l'essentiel des conditions sont réunies pour que les pays méditerranéens puissent compter sur son secteur privé pour obtenir des taux de croissance très élevés sur de longues périodes. Or ce n'est pas ce que l'on a observé.

Comme on a pu le souligner aussi dans la partie précédente, les pays méditerranéens ont enregistré des taux de croissance relativement faibles comparativement aux autres régions émergentes ou en développement. Aussi les taux de croissance moyen par habitant sont parmi les plus faibles au monde depuis 2010. De plus, pour une partie des pays de la région, les taux de croissance annuels présentent une forte variabilité en fonction des aléas climatiques, compte tenu du rôle important que joue encore le secteur agricole sur le reste de l'économie. En conséquence, même dans les pays qui ont conduit avec beaucoup d'empressement un grand nombre de réformes économiques, le

secteur privé ne s'est pas développé avec le dynamisme que l'on attendait. **Plusieurs raisons peuvent expliquer ce manque de dynamisme.**

- ✓ La **première**, est la contraction de la demande finale que la situation actuelle occasionne. Avant la crise de 2008, cette question ne se posait pas et toutes les analyses insistaient sur les questions touchant aux institutions, au climat des affaires et à la qualité de la main d'œuvre. On redécouvre avec la crise que le niveau de la consommation attendue est un élément déterminant pour l'investissement et l'embauche. Même évoluant dans un climat des affaires favorable, aucune entreprise ne se risquera à embaucher s'il y a un risque de voir diminuer sensiblement le taux d'utilisation de ses capacités de production. Cet aspect est directement lié à ce que nous avons indiqué précédemment sur l'urgence qu'il y a à mener, à bonne fin, la transition politique et à définir une stratégie économique claire et partagée, soutenue par la communauté des bailleurs de fonds internationaux.
- ✓ La **seconde**, souvent évoquée, est celle d'un environnement des affaires qui demeure peu favorable aux entreprises locales. Plusieurs enquêtes^[8] ont été réalisées pour identifier, dans chacun des pays, quels obstacles gênaient le plus les entreprises dans leurs activités. Même si le poids de chaque contrainte peut différer d'un pays à l'autre, ce sont globalement les mêmes types d'obstacles qui ressortent pour l'ensemble de la région : la difficulté d'accès au financement, les lourdeurs administratives, fiscales et législatives, le poids de l'informalité et la corruption, l'insuffisance des infrastructures et, comme on l'a déjà évoqué, la difficulté à embaucher de la main d'œuvre qualifiée. Est souvent également indiqué par les entreprises le problème du manque d'accès à l'information et aux services de conseil aux entreprises.

L'un des problèmes majeurs pour les entreprises est l'accès au financement. Cet obstacle est lié, non pas au coût du financement, dans la mesure où les

taux d'intérêt ne sont pas élevés, mais à la difficulté d'obtention d'un prêt bancaire et/ou d'une facilité de trésorerie.

Les banques prêtent plus facilement aux grandes entreprises, bien connues, présentes depuis longtemps, parfois connectées de près ou de loin au pouvoir politique. Ce sont les relations personnelles et, éventuellement, les liens avec le pouvoir en place qui jouent un rôle majeur dans le système d'attribution des prêts. De plus, les prêts ne sont consentis que si l'entrepreneur peut fournir des garanties importantes incluant systématiquement des actifs personnels, ce qui lui fait prendre le risque de perdre son patrimoine personnel ou familial en cas de faillite. Cette difficulté à obtenir un prêt est donc plus forte pour les PME et les nouveaux projets d'entreprises, qui sont pourtant potentiellement la source la plus importante de création d'emplois. Les banques manquent, en effet, à la fois d'instruments adaptés au financement d'investissements plus risqués et, comme le système d'audit externe est très peu développé, elles ont des difficultés pour évaluer la situation financière des PME. Les banques n'ont pas forcément non plus les compétences requises pour évaluer la potentialité de nouveaux projets. Dans le cas du Maroc, on a pu montrer dans une recherche Femise[9] (2010, publiée en 2012) que les prêts bancaires n'étaient pas dirigés vers les entreprises les plus productives. En revanche, on retrouve un lien positif entre l'attribution des prêts et la productivité des firmes dès que ces dernières ont recours à un expert-comptable externe pour auditer leurs comptes. Ce résultat montre que le manque d'informations des banques biaise l'allocation des prêts au détriment des entreprises les plus productives.

Les banques justifient rarement le refus d'un prêt à une entreprise, mais généralement, elles le font, soit parce que les garanties sont insuffisantes, soit parce que le secteur de l'entreprise est en difficulté. Au Maroc, par exemple, dans le secteur de l'imprimerie et de l'édition, 70% des demandes de crédit de la part des entreprises enquêtées ont été refu-

sées en 2012. Dans le secteur textile-habillement, autre secteur en crise, ce sont quasiment tous les crédits demandés par les entreprises enquêtées qui ont été refusés au cours de l'année 2012. En Egypte, toujours en 2012, quels que soient les secteurs, moins de 15% des entreprises qui ont répondu à l'enquête, ont obtenu un crédit. (cf. Ayadi et al., 2013, étude soutenue par Femise). Il faut également ajouter que le temps d'attente de la réponse des banques est très long, ces dernières ayant généralement beaucoup de retard dans l'étude des dossiers, ce qui peut être très pénalisant pour les entreprises, lesquelles manquent forcément des opportunités de développement.

Il n'est donc pas étonnant que les pays méditerranéens, malgré un système bancaire relativement important, aient les taux de concentration de prêts les plus élevés au monde, reflétant la forte focalisation de l'activité des banques sur les grandes entreprises (Rocha et al, 2011). Une large partie de l'économie de ces pays et, en particulier les petites et moyennes entreprises ont un accès très limité aux prêts bancaires. Selon les Enterprise Surveys conduites par la Banque Mondiale entre 2005 et 2010, dans le total des prêts accordés aux entreprises dans la région MENA, la part destinée aux PME ne serait que de 8%. L'absence de solutions alternatives (tels que le leasing, le factoring ou des fonds d'investissement dédiés aux PME et aux créations d'entreprises) oblige les entrepreneurs à recourir à leurs seules ressources internes pour financer leur fond de roulement et leur investissement. A noter, enfin, que pour la région MENA, les prêts provenant de la microfinance ont concerné seulement 1,8% de la population (soit la moitié du pourcentage observé en Asie et en Amérique du Sud).

Les entreprises se plaignent également de la lourdeur des procédures administratives, légales et fiscales et/ou de la difficulté de se conformer à l'ensemble de ces procédures, par manque d'informations et de services de conseils, quels que soient les domaines (foncier, fiscal, normes, facilités d'exportation, changements réglementaires, etc.). Il est

très difficile pour les petites et moyennes entreprises d'obtenir ces informations et d'avoir accès à des services de conseil, plus encore lorsqu'elles sont localisées dans des petites villes ou en milieu rural. Les entreprises font face aussi au manque de cohérence des mesures mises en place pour soutenir la croissance, l'emploi et parfois aussi les exports, ce qui crée des distorsions et des dysfonctionnements. En Egypte, par exemple, les entreprises considèrent que le système fiscal est peu incitatif parce qu'il est trop fragmenté (mesures en faveur de l'emploi, mesures en faveur de l'export, etc.) sans cadre cohérent. La visibilité des entreprises est, de plus, brouillée par les changements fréquents de dispositifs et d'encadrements législatifs et réglementaires, ce qui incite les chefs d'entreprises et les porteurs de projets à une forme de prudence, voire d'attentisme et d'inertie. A cause des contraintes administratives et des délais de paiement, les marchés publics sont accessibles seulement aux entreprises d'une taille assez importante.

Dans certains pays, les dispositifs d'aides aux entreprises, en particulier ceux mis en place pour encourager l'exportation, conduisent les entrepreneurs à les utiliser de façon à réaliser des plus values par des opérations d'importation et de réexportation, qui ne créent quasiment pas de valeur ajoutée ni d'emplois. Or ces dispositifs ont un coût et le budget que les Etats y consacrent, pourrait être utilisé à financer des mesures plus efficaces. De plus, ces opérations d'import-réexport mobilisent du capital inutile pour l'économie, alors qu'il pourrait être utilisé autrement. Ces dysfonctionnements sont rarement soulignés et comme les dispositifs ne sont pas évalués, nous n'avons aucune information sur leur efficacité à créer de la valeur ajoutée et des emplois.

Il serait d'ailleurs utile d'entreprendre des analyses empiriques pour mesurer la valeur ajoutée exportée par les pays méditerranéens. Leur résultat serait déjà un premier indicateur pour évaluer l'efficacité des dispositifs d'aides à l'export.

Une autre source de gêne importante pour les entreprises est la corruption et le poids de l'informati-

té dans les pays. Les entrepreneurs doivent souvent payer des "dessous de table" (bribes) pour pouvoir effectuer un certain nombre de démarches administratives et légales et pour faciliter les procédures douanières. Il est également difficile d'obtenir un marché public sans verser de pots de vin.

Ajoutons enfin que dans certains pays, les infrastructures ne sont pas suffisamment développées. C'est le cas en particulier en Algérie et en Egypte, où les entreprises ont des problèmes d'accès à l'électricité et un réseau de transport insuffisant. D'une façon générale, les infrastructures jouent un rôle positif sur la croissance du secteur privé. Bien que les méthodologies et les variables utilisées pour mesurer les infrastructures puissent être sujettes à discussion, ce lien de causalité est confirmé à la fois par une large partie de la littérature empirique et, également, par la littérature théorique (cf. par exemple Straub, 2008). Non seulement les dépenses publiques impulsent la demande et créent des emplois[10] (effets directs), mais elles améliorent aussi la productivité des entreprises en réduisant leurs coûts (meilleur accès à l'énergie, réduction du temps d'acheminement des marchandises, etc.) et en leur offrant de nouvelles opportunités (accès à de nouveaux marchés, possibilité de formation par le biais des nouvelles technologies, etc.). Ces dépenses d'infrastructure permettent également d'avoir une meilleure répartition des activités sur les territoires nationaux et peuvent contribuer à offrir de nouvelles opportunités aux populations en milieu rural. En revanche, pour évaluer et comprendre plus précisément leurs effets, il est important de prendre en compte les conditions dans lesquelles ces infrastructures sont utilisées (mode de gestion, entretien, mode de fourniture du service aux entreprises et aux particuliers, etc.).

Dans la littérature et les rapports récents des organisations internationales, ces obstacles sont les facteurs les plus fréquemment avancés pour expliquer le manque de dynamisme du secteur privé. Comme on l'a dit plus haut, certains pays ont adopté un grand nombre de réformes économiques dans le but d'améliorer l'environnement des entreprises. Ces ré-

Tableau 9.

Les principaux obstacles exprimés par les entreprises dans les pays méditerranéens

% des entreprises identifiant l'un de ces problèmes comme une contrainte majeure													
Année	Corrup-tion	Système des tri-bunaux	Finance	Pratiques des concurrents dans le secteur informel	Électricité	Trans-ports	Taux d'imposi-tion	L'admini-nistrati-fiscale	Licence et permis	Régle-menta-tion du travail	Main-d'œuvre mal-instruite		
Algérie	2007	64,3	29,3	50,1	54,5	48,1	24,7	46,7	30,4	25,9	13,8	36,8	
Egypte	2008	45,2	6,5	31	61,7	14	14,9	46,3	28,8	13,6	27	50,1	
Jordanie	2006	40,7	16,6	25,2	27,8	23,7	11,7	52,8	36,4	41,5	13,7	32,6	
Liban	2009	66,5	40,2		52,7	75,6	42,2	59,3	50,4	28,9	35,9	55,5	
Maroc	2007	27,3	30,1	31,6	34,5	37	8,2	55,7	17	9,3	15,8	30,9	
Syrie	2009	67,1	60,8	34,1	47,9	57,5	18,3	42,7	50,5	42,4	50,3	59,6	
Palestine	2006	66,5	17,1	36,7	43,7	63,6	52,3	38,2	25	39	12,1	25	
MENA		65,3	26,5	40,7	30,7	54,9	26,8	41,2	35,6	32,2	17,8	29,3	
Tous les Pays		36	18,1	32,6	30,4	40	22,2	34,2	22,2	15,1	11	26,3	

Source: Enterprise Survey, World Bank

formes n'ont pas eu les effets attendus sur le secteur privé. On en comprend mieux la raison depuis le Printemps Arabe. Ces mesures ne pouvaient pas, en effet, régler le problème de fond de ces économies, à savoir la nature même du système d'organisation d'ensemble de ces sociétés reposant sur une forte connivence entre la politique et l'économie, une influence forte des élites, un pouvoir arbitraire des autorités, des services publics et/ou militaires intervenant sur les individus et les entreprises, une justice peu équitable et des libertés individuelles pas toujours respectées. Même dans les pays où les institutions politiques ont beaucoup évolué (comme par exemple le Maroc), l'organisation économique demeure soumise à des règles de fonctionnement dominées par le système de favoritisme et de clientélisme qui bénéficie aux entreprises qui sont bien établies et qui ont un bon réseau. C'est sur ces règles de fonctionnement que s'établissent la rationalité et donc le comportement des opérateurs. Globalement, c'est encore la protection des intérêts d'un segment réduit de la population qui domine la logique économique.

Ce qui complique l'analyse est que ces sociétés sont devenues doublement duales. A la dualité, ins-

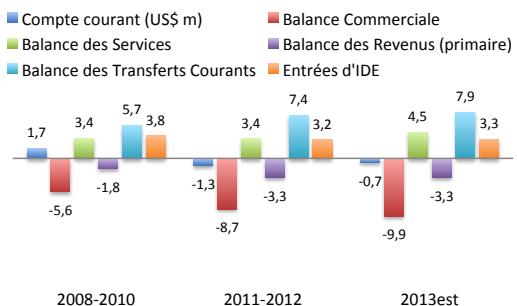
tallée de longue date, entre d'un côté, une petite frange de la société qui bénéficient du système de connivence et de favoritisme et, de l'autre, la plus grande partie de la population qui n'appartient pas au séoral, s'est ajoutée, plus récemment, une nouvelle forme de dualité. Cette dernière est vécue par une grande partie de la population, notamment un grand nombre d'entrepreneurs, qui sont confrontés à la concurrence internationale aussi bien sur les marchés à l'exportation que sur les marchés locaux et qui sont donc obligés d'adapter leur comportement à ces règles du jeu de type compétitif, alors que, dans le même temps, ils doivent évoluer dans un système différent qui n'est pas adapté à ces règles compétitives. Les entreprises, plus précisément, les petites et moyennes, doivent donc composer entre deux rationalités qui s'opposent. D'un côté, elles doivent être de plus en plus compétitives et productives, elles doivent s'adapter rapidement aux changements de la demande, à leurs nouveaux concurrents, à de nouvelles normes, elles doivent innover, faire évoluer leur produit, etc. et, de l'autre, elles évoluent dans un "environnement des affaires" (accès au financement, accès au foncier, relations avec le système administratifs, concurrence du secteur informel, etc.) dont le fonctionnement n'est pas

adapté à un fonctionnement compétitif et réactif. Ce n'est pas, par exemple, parce qu'une entreprise est compétitive, au sens où elle a une bonne productivité et une bonne profitabilité, qu'elle va pouvoir obtenir un financement. De même, le système juridique en matière de résolution des conflits commerciaux (règlement de l'insolvabilité, exécution des procédures, etc.) peut être très long. L'accès au foncier peut aussi, dans certains pays, être compliqué. Ce qui est important de souligner est que ces distorsions micro-économiques deviennent un obstacle particulièrement lourd pour le développement des entreprises et donc pour la croissance des pays, lorsque ces entreprises doivent faire face à la concurrence internationale, non seulement à l'exportation, mais également sur leur marché domestique. Les réformes commerciales ont accru la proportion d'entreprises confrontées à cette dualité, sans que les réformes domestiques aient permis de faire converger le climat des affaires des pays méditerranéens vers un système de fonctionnement basé sur l'efficacité économique.

Il est clair que l'on a appliquée, sur cette région, une approche trop technocratique qui a conduit à passer à côté des véritables problèmes. Au delà de la longue liste de mesures à adopter pour améliorer l'environnement des affaires, on ne s'est pas interrogé sur leur efficacité compte tenu du contexte politico-sociétal de ces économies. On ne s'est pas demandé non plus quelle mesure ou plutôt quelle combinaison de mesures pouvait agir pour faire sauter les "verrous" fondamentaux qui bloquent l'évolution de ces économies. En conséquence, même si certaines mesures économiques ont été utiles, elles n'ont pas agi sur le noeud du problème.

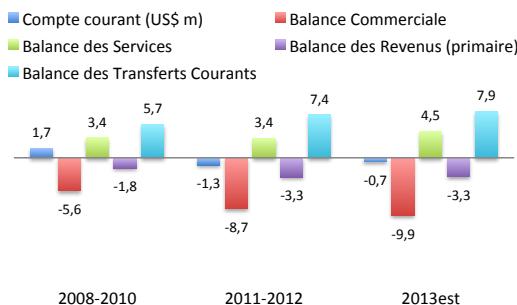
✓ La **troisième raison** qui peut expliquer ce manque de dynamisme du secteur privé est l'effet du démantèlement tarifaire mis en place dans presque tous les pays méditerranéens. Dans le contexte que l'on vient de décrire, il n'est pas étonnant que les incitations et les opportunités que l'ouverture peut créer, n'aient pu agir sur le secteur privé. Dans le Rapport Général

Graphique 12a.
Balance courante et entrées d'IDE,
moyenne PM (sauf Turquie), mrds US\$



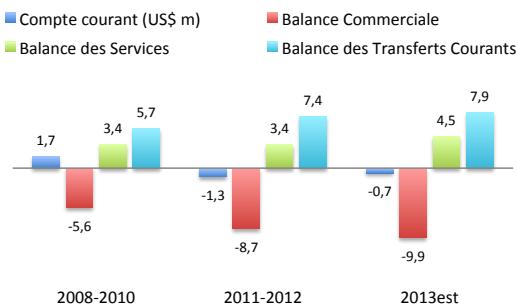
Source: EIU

Graphique 12b.
Balance courante,
moyenne PM (sauf Turquie), mrds US\$



Source: EIU

Graphique 12c.
Équation de transfert,
moyenne PM (sauf Turquie), mrds US\$

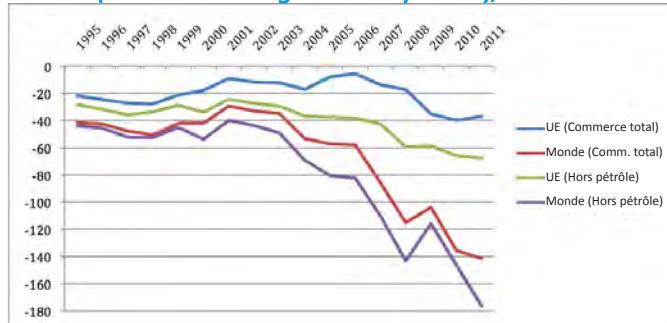


Source: EIU

du Femise de 2012, le chapitre consacré à cette question de la libéralisation des échanges a montré que (i) cet effort d'ouverture sur les produits industriels, en grande partie asymétrique, a été conséquent, puisque les droits de douane moyens de l'ensemble des pays méditerranéens sont passés de 28% en 1992 à 7% en 2009, soit la moyenne la plus faible, avec les pays d'Asie de l'Est, de l'ensemble des pays émergents et en développement, à l'exception des pays d'Eu-

Graphique 13.

Evolution du solde commercial des PM avec l'UE et l'ensemble des partenaires (Total des échanges et hors pétrole), en milliards de US\$



Source: COMTRADE

rope, (ii) comme le montre le graphique 13, depuis environ 2002/2003, les soldes commerciaux des pays méditerranéens vis-à-vis de l'ensemble du monde se sont énormément dégradés (pour les échanges hors pétrole, le déficit commercial est passé de 40 milliards de dollars en 2001 à 180 milliards en 2011) et, (iii) les pays méditerranéens ont tiré, de ce démantèlement tarifaire, des bénéfices très limités, puisque cette ouverture ne semble pas avoir permis, ni d'accroître les exportations, ni d'augmenter la productivité agrégée des pays.

Le démantèlement tarifaire a-t-il, en revanche, contribué à accroître les difficultés des entreprises? Selon plusieurs analyses (comme par exemple Taghdidi-Rad, ILO, 2012), il semblerait que oui. C'est également le constat qui ressort d'interviews et d'enquêtes réalisées auprès d'entrepreneurs locaux (comme par exemple celles, déjà citées, réalisées par Ayadi et al. 2013, pour le Femise). Au vu du graphique 13, ce résultat n'est pas surprenant. Le fait que le solde commercial vis-à-vis de l'ensemble du monde se soit dégradé beaucoup plus fortement que celui vis-à-vis de l'UE, laisse penser qu'il y a eu, non seulement une augmentation des importations en provenance de l'UE, mais surtout, une importante pénétration de produits importés à bas prix sur les marchés méditerranéens. Or, comme on l'a déjà souligné, les entreprises de la région sont relativement mal positionnées : elles n'ont pas réalisé de montée en gamme, ni adopter des systèmes et méthodes de production suffisamment compétitifs

pour pouvoir concurrencer les pays de l'UE et, elles ont des charges salariales trop élevées pour pouvoir concurrencer les produits importés provenant de pays où les salaires sont encore très bas, comme par exemple la Chine.

Si, à court terme, cette pression de la concurrence étrangère met les entreprises locales en difficulté, dans le même temps, elle les force à s'ajuster et à modifier, sur le moyen terme, leur stratégie par un positionnement sur de nouveaux segments de marché. Si ces décisions et ajustements adoptés par les entreprises se produisent, elles impliquent, au niveau de l'économie, un ensemble de réallocations par les entrées et sorties et par le changement de taille des firmes, qui créent des gagnants et des perdants et qui, parallèlement, accroît la productivité agrégée.

Le problème est que ces processus d'ajustement exigent un environnement économique que n'ont pas, pour les raisons expliquées plus haut, les entreprises de la région. Cette absence des ressorts nécessaires à la réaction des entreprises explique probablement en partie cette dégradation continue du solde commercial qu'ont enregistré les pays méditerranéens avec l'ensemble de leurs partenaires et, surtout, probablement aussi, une plus forte proportion de perdants (lesquels ne sortent pas forcément du marché mais qui sont en difficulté).

- ✓ La **quatrième raison** qui peut expliquer le manque de dynamisme du secteur privé est l'absence d'un grand marché, liée à la faiblesse de l'intégration économique de la région. Malgré les nombreux accords commerciaux dans lesquels ces pays sont impliqués la région méditerranéenne demeure un marché fragmenté avec des relations économiques limitées entre les pays[11]. De la même façon, les investissements directs étrangers entre les pays sont très peu développés. Par exemple, au sein de l'Union

du Maghreb Arabe (UMA), ils représenteraient moins de 1% des IDE de cette zone. Aussi, bien qu'elle ait progressé au niveau des échanges de marchandises, l'intégration régionale reste faible comparativement à d'autres blocs régionaux. Pour exemple, au moment de leur création, le commerce intra-régional représentait, en pourcentage du total des marchandises échangées, 65% pour l'UE, 41% pour NAFTA, 14% pour le Mercosur et 16% pour l'ASEAN[12].

En utilisant des modèles de gravité qui permettent d'estimer le niveau d'échanges que l'on devrait avoir dans la région, compte tenu de la taille des populations, de la distance entre les pays, de la présence d'une langue commune, ainsi que de tout un ensemble de caractéristiques propres à l'ensemble de ces économies, de nombreuses études ont montré que ces échanges étaient largement sous leur potentiel (Behar & Freund[13], 2011, Diop et al., 2010, Achy, 2006, Périddy, 2005 et plusieurs études Femise en ligne[14]). Cette faiblesse des échanges entre les pays méditerranéens s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs.

D'abord, bien que les droits de douane sur les produits industriels, entre pays méditerranéens, aient été en grande partie éliminés[15], certains d'entre eux ont introduit récemment de nouvelles mesures (taxes ou toutes autres mesures non tarifaires), qui sont parfois plus restrictives que les tarifs. De plus, dans les accords commerciaux en vigueur, il manque un ensemble de dispositifs institutionnels harmonisés qui peuvent jouer un rôle tout aussi important que les tarifs ou les mesures non tarifaires sur l'évolution des échanges. Parfois, ces dispositifs sont prévus dans le texte des accords, mais ne sont pas appliqués. Il n'y a donc pas de mécanismes de règlements des conflits, de système harmonisé des règles d'origine avec un cumul diagonal ou complet, de système harmonisé des normes, d'harmonisation des systèmes de paiement entre les pays (voir, d'ailleurs, sur ce point l'encadré 2, sur la mise en place de la Banque Maghrébine d'Investissement et du Commerce Extérieur, dans le cadre de l'UMA) et

d'accord sur l'harmonisation des règles de concurrence, ni sur la protection des droits de propriété intellectuelle. Il n'existe pas, non plus, d'accord sur la libre circulation de la main d'œuvre. Précisons en outre que la superposition des accords impliquant les pays de la zone et que l'on a tenté de schématiser en annexe (cf. Annexe 2), produit une sorte de "spaghetti bowls" qui ne facilite pas l'homogénéisation d'un certain nombre de dispositifs ou l'adoption de procédures qui stimulerait les échanges au sein de la zone (comme par exemple le cumul complet). On peut également s'interroger sur le rôle joué par les Accords d'Association sur le processus d'intégration Sud-Sud. Les pays méditerranéens ont en effet privilégié les relations bilatérales (en particulier avec l'UE), au détriment des accords régionaux. Un argument fréquemment avancé pour justifier cette priorité est que les Accords d'Associations avec l'UE constituaient un facteur, à la fois, incitatif et facilitateur, favorable à l'intégration régionale. Le Femise n'est pas tout à fait convaincu par cet argument. Nous considérons, en effet, que si dans certains domaines, les harmonisations institutionnelles et juridiques adoptées dans le cadre des accords européens (Accords d'Association, Politique de Voisinage et/ou Statut Avancé), peuvent servir de base ou de modèle pour harmoniser plus facilement certaines procédures au sein de la région, dans d'autres domaines, la priorité accordée aux relations bilatérales avec l'UE a probablement ralenti les avancées en matière d'intégration régionale.

Un autre élément qui limite le développement des échanges entre les pays de la région est le manque d'infrastructures transfrontalières. Il est indispensable, en effet, que la région puisse bénéficier d'un meilleur réseau de connections à la fois maritime, routier, ferroviaire, téléphonique et Internet à haut débit.

Enfin, au delà de ces obstacles au développement des échanges entre les pays méditerranéens, Malik & Awadallah (2013) considèrent que le principal problème renvoie, comme on l'a déjà évoqué, au système politique en place dans les pays. Selon

Encadré 2. L'exemple d'une initiative récente, adoptée dans le cadre de l'UMA*, favorable à l'intégration régionale : La mise en place d'une banque commune, appelée la "Banque Maghrébine d'Investissement et du Commerce Extérieur" (BMICE)

Cette initiative a été relancée en Janvier 2013 au cours de la 5ème Conférence régionale sur l'intégration maghrébine, dans le cadre de l'UMA. La création de cette banque avait déjà été décidée en 2000. La BMICE sera dotée au départ de 100 millions de dollars, chaque pays apportant 20 millions de dollars. Son siège sera à Tunis et elle aura une agence dans chacun des 4 autres pays. Elle devrait voir officiellement le jour le 16 décembre 2013. Cette banque sera chargée principalement de financer les grands projets d'infrastructure communs aux 5 pays de l'UMA, de promouvoir les échanges commerciaux intermaghrébins et de favoriser la circulation des biens et des capitaux entre les pays de la région.

*La mise en place de la BMICE doit être vue comme un élément positif pour l'intégration Sud-Sud. On peut seulement regretter qu'elle n'aït pas été décidée à une échelle plus large, englobant au moins un autre accord, tel que celui d'Agadir** par exemple, ce qui aurait permis d'inclure un plus grand nombre de pays. On peut regretter aussi qu'elle n'aït pas été dotée d'un capital plus conséquent (en 2006, au moment où l'idée de cette banque commune avait été relancée, il était prévu qu'elle soit dotée d'un capital de 500 millions de dollars).*

* Pour rappel, l'UMA comprend 5 pays (l'Algérie, la Libye, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie)

** L'Accord d'Agadir comprend l'Egypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie.

ces auteurs, comme la plupart des pays cherchent à protéger les priviléges des élites, aucun d'eux n'a intérêt à modifier les systèmes de régulation en place et encore moins à confier certaines décisions et/ou certaines réformes à une autorité supranationale.

Cette fragmentation des marchés est très coûteuse pour l'ensemble du secteur privé. Elle empêche les entreprises de pouvoir bénéficier de rendements d'échelle, de pouvoir se développer et se consolider sur un plus large marché et, d'être plus compétitives à l'international où elles doivent affronter des multinationales de très grande taille. Elle empêche aussi le développement de réseaux régionaux de production, qui a permis à certains

pays, comme ceux, par exemple de l'ASEAN, de mieux se positionner sur les chaînes de valeur à l'international. Ceci montre d'ailleurs qu'intégration régionale et intégration dans les échanges internationaux ne s'opposent pas et peuvent être, au contraire complémentaires : une plus forte intégration régionale peut aider à mieux se positionner sur les marchés internationaux. Une coopération approfondie entre les pays méditerranéens signifierait, en outre, une évolution très positive des institutions politiques et économiques de chacun d'eux, ce qui serait un autre élément très positif pour le secteur privé. Un autre avantage lié à une meilleure coopération régionale est qu'elle permet d'accroître les investissements directs étrangers, dans la mesure où, avec un marché plus large, elle accroît l'attractivité de la zone et rend viable les investissements de grande taille.

Globalement, une coopération entre les pays permettrait aussi de mettre en place des projets en collaboration de grande envergure dans divers domaines (énergie, innovation, formation, etc.), dont les effets externes sur le secteur privé seraient très importants. Elle renforcerait également le pouvoir de négociation des pays sur la scène internationale.

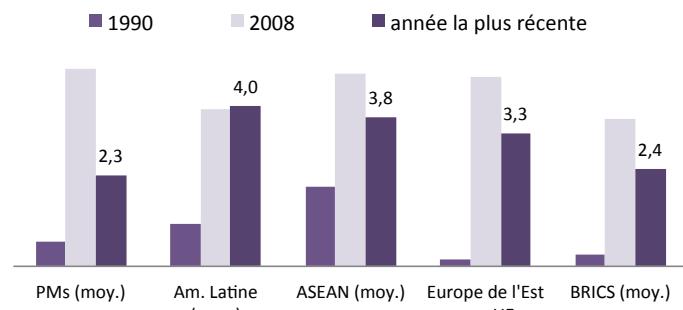
L'ensemble des études empiriques qui ont analysé l'impact d'une plus grande intégration régionale des pays méditerranéens conclut sur un effet positif sur l'ensemble de l'économie[16]. Brenton et al. (2006) trouve, par exemple, que le PIB par habitant en Algérie, au Maroc et en Tunisie aurait pu quasi-doubler entre 2005 et 2015 si une intégration significative avait été mise en place.

- ✓ Une **cinquième raison** pourrait expliquer le manque de dynamisme du secteur privé. Il s'agit du faible effet d'entrainement des investissements directs étrangers (IDE). Dans les années 2000, les IDE ont beaucoup progressé. Ils

sont passés, pour l'ensemble de la région, de 0,6% du PIB en 1990 à 5% du PIB en 2008, atteignant, comme le montre le graphique 14, les taux moyens les plus élevés comparativement à l'ensemble des autres régions. Les pays qui ont enregistré les plus forts accroissements d'IDE sont la Jordanie (qui passe de 0,2% en 95 à 10,8% en 2000, puis à 15,8% en 2005), l'Egypte (qui passe de 1,2% en 2000 à 6% en 2005), Israël (qui passe de 1,4% en 95 à 6,4% en 2000) et la Tunisie (qui passe de 1,5% en 95 à 5,8% en 2008) (cf. Tableau 10).

Même si le montant des flux nets d'IDE vers l'ensemble des pays méditerranéens reste très inférieur à celui des pays d'Amérique Latine, il était, en moyenne annuelle, sur la période 2000-2008, au même niveau que les pays de l'ASEAN et légèrement supérieur aux pays d'Europe hors UE (cf. Graphique 15). On peut voir également dans le tableau 11 que la moyenne annuelle entre 2000-2008 du montant des flux nets d'IDE vers les pays méditerranéens a été multipliée par 6 par rapport à la moyenne annuelle des années 90, ce qui est très important même si on constate que sur la même période, le montant des flux nets d'IDE vers les pays européens hors UE a été, quant à lui, multiplié par 9. En revanche, après 2008, ce sont les IDE vers les pays méditerranéens qui ont le moins augmenté, puisqu'ils sont passés de 2,87 milliards de dollars en moyenne annuelle entre 2000 et 2008 à 3,73 milliards de dollars après 2009, alors que dans les autres régions, les IDE ont plus ou moins doublé. Ces chiffres confirment, comme on l'a déjà souligné, que les instabilités politiques et sociables sont venues se rajouter aux effets de

Graphique 14.
Investissements Directs Etrangers, entrées nettes, par région (% du PIB)



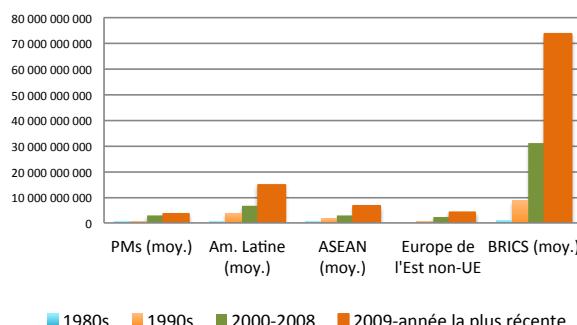
Source: WDI, World Bank

Tableau 10.
Investissements Directs Etrangers, entrées nettes, par région / pays (% du PIB)

	1990	1995	2000	2005	2008	2009	2010	Année la plus récente
Algérie	0	0,6	0,5	1,1	1,6	2,2	1,4	1,4
Egypte	1,7	1	1,2	6	5,8	3,6	2,9	-0,2
Israël	0,3	1,4	6,4	3,6	5,4	2,3	2,5	4,6
Jordanie	0,9	0,2	10,8	15,8	12,9	10,1	6,2	5,1
Maroc	0,6	0,3	0,6	2,8	2,8	2,2	1,4	2,5
Syrie	0,3	0,9	1,4	1,7	2,8	4,8	2,5	2,5
Tunisie	0,6	1,5	3,5	2,2	5,8	3,5	3	0,9
Turquie	0,5	0,5	0,4	2,1	2,7	1,4	1,2	1,6
PMs	0,6	0,8	3,1	4,4	5	3,8	2,7	2,3
Amérique Latine	1,1	1,7	3,6	2,9	4	2,7	3,4	4
ASEAN (moy.)	2	3,7	2,2	3,8	4,8	3,5	4	3,8
Europe de l'Est non-UE	0,2	0,3	1,4	5	4,8	3,9	3,6	3,3
BRICS	0,3	1,5	2,2	2,4	3,7	2,4	2,3	2,4

Source : WDI, World Bank

Graphique 15.
Investissements Directs Etrangers, entrées nettes, (BdP, US\$ courants), moyenne de décennie



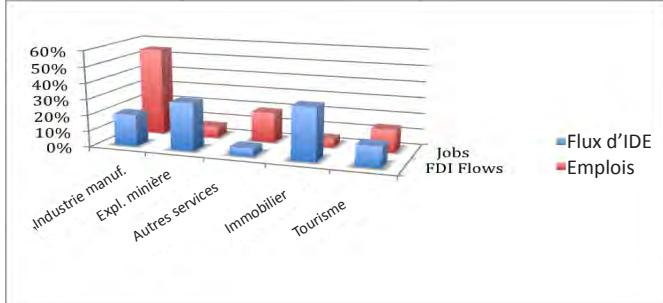
Source: WDI, World Bank

Tableau 11.
IDE, entrées nettes (BdP, millions US\$ courants), moyenne annuelle

Country Name	1980s	1990s	2000-2008	2009-ré-cemment
Algérie	34,41	210,02	1 274,96	2 701,51
Egypte	859,65	746,09	4 485,96	4 204,83
Israël	126,21	1 240,02	6 384,03	7 860,58
Jordanie	45,6	89,35	1 542,92	1 844,32
Liban	na	na	2 728,83	4 186,51
Maroc	65,25	213,43	1 440,77	1 910,77
Syrie	11,41	112,5	532,95	1 699,41
Tunisie	157,03	356,29	1 244,23	1 097,47
Turquie	168,3	771,7	9 102,89	11 575,25
Palestine	na	173,92	31,49	227,05
PMs (moy.)	183,48	434,81	2 876,90	3 730,77
Amér. Latine (moy.)	495,53	3 821,96	6 861,55	15 129,89
ASEAN (moy.)	267,56	1 597,84	2 861,31	6 536,36
Europe de l'Est non-UE (moy.)	272,63	2 498,90	4 160,43	
BRICS (moy.)	926,69	8 693,10	31 089,38	73 467,70

Source : WDI, World Bank

Graphique 16.
Entrées d'IDE et emplois créés en MENA par secteur, 2003-2011



Source: World Bank, 2011 (fDi Markets data)

Tableau 12.
Partage des IDE (entrées nettes) dans les PM

Country Name	1980s	1990s	2000-2008	2009-ré-cemment
Algérie	2%	5%	4%	7%
Egypte	59%	19%	16%	11%
Israël	9%	32%	22%	21%
Jordanie	3%	2%	5%	5%
Liban	0%	0%	9%	11%
Maroc	4%	5%	5%	5%
Syrie	1%	3%	2%	5%
Tunisie	11%	9%	4%	3%
Turquie	11%	20%	32%	31%
Palestine	0%	4%	0%	1%
PMs	100%	100%	100%	100%

Source : WDI, World Bank

la crise, en détournant de la région une partie des investissements directs.

L'ensemble des pays méditerranéens ont attiré en 2012 environ 2,8% du montant total des IDE, contre 24,1% pour l'Asie de l'Est et du sud Est, 2,5% pour l'Asie du Sud, 3,5% pour l'Asie de l'Ouest, 18,1% pour l'Amérique Latine et les Caraïbes et 6,5% pour les pays européens en transition (cf. World Investment Report 2013, CNUCED[17]). Ces chiffres montrent, par conséquent, que malgré une nette augmentation des IDE vers les pays méditerranéens au cours de ces 10 ou 15 dernières années, une large marge de progression demeure pour rattraper les montants d'IDE dont bénéficient d'autres régions. De plus, lorsque l'on considère la répartition des ces IDE, on constate que 2 pays, Turquie et Israël, attirent à eux seuls la moitié des IDE de la région. Le tableau 12 montre en effet que cette répartition des IDE entre les pays méditerranéens s'est modifiée au cours de ces 3 décennies. Alors que, dans les années 80, l'Egypte attirait 59% des IDE de la région, dans les 2 décennies qui suivent, les IDE se sont orientés davantage vers Israël et la Turquie. Au cours de ces toutes dernières années, les flux d'IDE se répartissent de la façon suivante : 31% vers la Turquie, 21% vers Israël, 11% vers l'Egypte, ainsi que vers le Liban, 7% vers l'Algérie, 5% vers la Jordanie, le Maroc et la Syrie, 3% vers la Tunisie et 1% vers la Palestine.

Faute de données disponibles à la fois sur les flux d'IDE[18] (montant par secteurs suffisamment désagrégés et par régions sur plusieurs années) et sur le système productif des pays méditerranéens suffisamment renseigné sur la base de données d'entreprises, il est

très difficile d'évaluer les effets d'entrainement de ces investissements directs (ces effets positifs potentiels sont présentés dans l'encadré 3). Si on évalue ces effets seulement en termes d'emplois créés, on constate un impact très limité de ces IDE. La principale raison est liée au type de secteurs dans lesquels les capitaux étrangers ont été investis. Près des deux tiers des IDE reçus par les pays MENA entre 2003 et 2011 sont allés, en effet, dans le secteur minier (comprenant le charbon, le pétrole, le gaz naturel et les minéraux) et le secteur de l'immobilier. Or ces secteurs sont peu créateurs d'emplois et ont un effet de spillovers limité sur le reste de l'économie. L'industrie n'a attiré que 20% des IDE de la région MENA, suivi par le tourisme, avec 13% (incluant les services de transport) et les autres activités de services (communications, services financiers, software, technologie de l'information, santé et défense), qui ont représenté 5% des IDE. Le graphique 16 met en perspective la répartition sectorielle des entrées d'IDE avec leur contribution en matière de créations d'emplois directement liées à ces investissements. On constate que plus de la moitié des emplois ont été créés par les IDE dans l'industrie. Les investissements étrangers dans les secteurs miniers et de l'immobilier n'ont créé que respectivement 7% et 5% des emplois liés aux IDE. On constate également qu'avec seulement 5% des investissements étrangers,

Encadré 3. Les effets d'entrainement des IDE [19]

Les flux entrants d'investissements directs étrangers sont potentiellement une source de transferts technologiques et une possibilité d'apprentissage en termes de savoir faire ("know-how") dans de nombreux domaines (commercial, managérial, organisationnelle, connaissance des marchés à l'export, etc.) qui peuvent améliorer l'efficacité des entreprises dans lesquelles les capitaux étrangers investissent (ou qu'ils créent) et assurer leur développement. Les entreprises possédant du capital étranger sont généralement de plus grande taille, plus productives et sont mieux intégrées sur les marchés internationaux. Elles sont donc, à priori, susceptibles, de créer plus d'emplois et de verser de meilleures rémunérations. A ces effets qualifiés de "directs", peuvent s'ajouter des effets "indirects", appelés aussi "spillovers", qui vont au delà de l'apport en capital et de la création d'emplois directement liés à ces investissements étrangers. Les effets indirects des IDE correspondent à l'ensemble des externalités qui bénéficient aux autres entreprises domestiques, qu'elles appartiennent ou non au secteur d'activité concerné par les IDE. Même si la proximité géographique ou la relation fournisseur/client peuvent faciliter la création de ces externalités, c'est à l'ensemble de l'économie que peuvent se diffuser ces impacts positifs. On distingue, plus précisément, deux types d'effets indirects :

✓ Les spillovers horizontaux, qui sont les externalités qui se produisent à l'intérieur d'une industrie donnée ("intra-industry level"). Dans ce cas de figure, les entreprises domestiques veulent rattraper le niveau d'efficience et de compétitivité de l'entreprise étrangère, en adoptant par imitation les mêmes technologies et/ou en embauchant de la main d'œuvre formée par les entreprises étrangères (Javorcik, 2004).

✓ Les spillovers verticaux qui se produisent entre industrie via une relation clients/fournisseurs. Les entreprises étrangères qui s'implantent dans un pays ont une certaine exigence en matière de qualité des produits fabriqués par leurs fournisseurs. Aussi elles accepteront d'acheter leurs inputs localement si cette qualité est assurée, ce qui se traduit, généralement, par une amélioration de l'efficience de ces entreprises domestiques fournisseurs (ou clientes), avec souvent la collaboration des entreprises étrangères qui peuvent, par des accords de partenariat, aider à cette mise à niveau.

Au total, les transferts technologiques créés par les IDE peuvent se produire via plusieurs canaux, dont les principaux sont (i) l'incitation par la concurrence qui pousse les entreprises domestiques à imiter les procédés de production et l'organisation managériale de l'entreprise étrangère, (ii) la mise à niveau des fournisseurs (ou des clients) et, (iii) le turnover de la main d'œuvre qui, après avoir travaillé dans les entreprises étrangères, peuvent se faire embaucher par des entreprises domestiques, lesquelles bénéficient ainsi d'un capital humain qui a progressé. En revanche, pour que ces mécanismes fonctionnent, l'écart en termes de niveau technologique et de capital humain entre les entreprises étrangères et les entreprises domestiques ne doit pas être trop élevé. C'est ce qu'on appelle, dans la littérature, "the gap problem" (voir par exemple, Gorodnichenko et al., 2007). Les effets d'entrainement ne peuvent, par conséquent, se produire que si, dans le pays d'accueil, il existe un capital humain suffisamment formé, un niveau technologique suffisamment avancé et un environnement favorable (accès au financement, pas de contraintes administratives trop lourdes, etc.) permettant aux entreprises domestiques, quelle que soit leur taille, de réagir positivement à ces incitations.

les activités de services ont contribué pour 19% à la création d'emplois directs. Dans la mesure où les secteurs qui génèrent le plus d'emplois, à savoir l'industrie et les activités de services, n'ont reçu, à eux deux, que 25% des IDE, l'effet sur la création d'emplois directs a été relativement faible. Bien qu'il n'existe aucune analyse empirique, on peut déduire de cette répartition des investissements étrangers et de ces impacts directs sur l'emploi, que les effets d'entrainement des IDE dans les pays méditerranéens ont été probablement très faibles. D'une façon générale, le montant des flux d'IDE ou leur part dans le PIB des économies ne constitue pas l'élément le plus important à considérer. Ce qui est déterminant du point de vue de leur impact sur l'économie des pays d'accueil est plutôt la qualité de ces flux d'IDE, à savoir les secteurs concernés, le degré d'intégration à l'économie des pays, les partenariats et les conditions de transferts de connaissance et de technologie prévus, leur localisation, leur niveau technologique, etc.

✓ Enfin, la politique macroéconomique n'a pas été conduite dans l'objectif de soutenir la dynamique du secteur privé. Rappelons en effet que les réformes économiques entreprises dans les années 80 sous l'égide des principaux bailleurs de fonds (FMI et BM), ont marqué un tournant dans la politique macro suivie par la plupart des pays de la région. Alors que jusque là elle visait essentiellement la croissance et l'amélioration des niveaux de vie (recul de la pauvreté, accès généralisé aux services de santé et à l'éducation, etc.), l'objectif poursuivi est devenu la stabilisation macro, la privatisation du secteur productif, la libéralisation des marchés et l'attractivité des investissements directs étrangers. Cette orientation a guidé la politique macroéconomique de la plupart des pays méditerranéens jusqu'à aujourd'hui. D'ailleurs, comme on l'a vu dans la partie précédente, avant 2008, les indicateurs macro étaient largement au vert et, comme on l'a vu aussi plus haut, la plupart des économies méditerranéennes se sont ouvertes à la concurrence internationale.

La crise, puis les conséquences du Printemps Arabe (augmentation des dépenses publiques, baisse des recettes touristiques, etc.) ont dégradé les soldes publics et extérieurs de la plupart des pays de la région. Certains d'entre eux sont dans une situation macroéconomique très difficile (voir les fiches pays dans la sous-partie 3 du présent rapport). Aussi, trois priorités s'imposent.

- ✓ La première est d'assurer une viabilité macroéconomique à court terme avec l'aide de financements extérieurs ;
- ✓ La seconde est de revenir progressivement à une stabilité macro-économique pour redonner des marges de manœuvre à la politique économique, ce qui nécessitera notamment de traiter la question des subventions (cf. le point qui suit).
- ✓ La troisième est de réorienter la politique macro vers un objectif de croissance par l'assouplissement de la politique monétaire et en utilisant les taux de change pour contribuer à améliorer la compétitivité sur les marchés à l'export.

II.5 Les problèmes liés au système de subventions

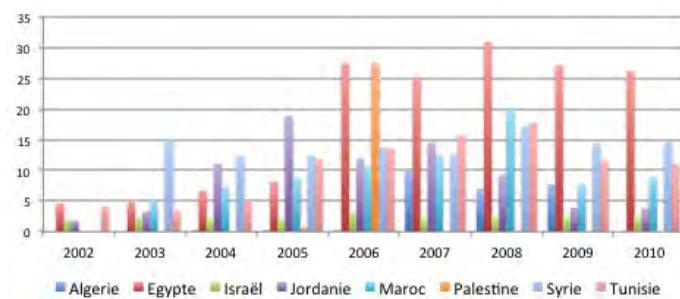
Les subventions accordées aux produits agricoles et à l'énergie sont devenues, pour les gouvernements des pays méditerranéens, un véritable fardeau. Elles représentent, en 2009, entre 2,5% (pour Israël) et plus de 26% (pour l'Egypte) des dépenses publiques (cf. Graphique 17). A la suite du très fort accroissement des prix des biens alimentaires et énergétiques de 2007/2008, la part des subventions dans le PIB des pays a atteint, en 2008, près de 10% en Egypte, 9% en Syrie, 4,8% au Maroc, 3,5% en Tunisie et 2,5% en Jordanie.

Cette importante augmentation des subventions s'explique en grande partie par la forte dépendance de ces économies aux importations de denrées alimentaires de base. L'ensemble des pays méditerranéens enregistrent le plus grand déficit alimentaire de toutes les régions du monde en termes d'importations de céréale et en pourcentage de

la consommation intérieure. De plus, cette dépendance de la région aux importations de produits alimentaires devrait encore s'accroître au cours des deux prochaines décennies, à l'exception probablement du Maroc (BAD, 2013). Le tableau 13 indique, pour 7 pays méditerranéens[20], la part de chaque céréale dans la consommation totale (colonne 1) et dans les importations totales (colonne 2) de produits céréaliers. La dernière colonne correspond au taux de dépendance aux importations[21]. On constate que le blé est la céréale la plus largement consommée dans les pays méditerranéens et que, dans le même temps, le taux de dépendance pour ce produit est très élevé, à l'exception des cas du Maroc et de la Syrie, qui ont un taux de dépendance de 35% seulement. Le fait le plus marquant toutefois est le très haut niveau de dépendance des pays méditerranéens à l'égard des importations des produits céréaliers. A part l'Egypte, tous ont des taux de dépendance compris entre presque 90% et 100% pour au moins un produit céréalier consommé. C'est le cas, par exemple, pour l'ensemble des biens céréaliers que la population Jordaniennes consomme. Cette situation d'insécurité alimentaire rend les pays méditerranéens très vulnérables aux augmentations des prix des biens alimentaires sur les marchés internationaux. A cette dépendance aux produits agricoles, s'ajoute aussi, pour certains d'entre eux, une dépendance aux importations de biens énergétiques (pétrole surtout et gaz).

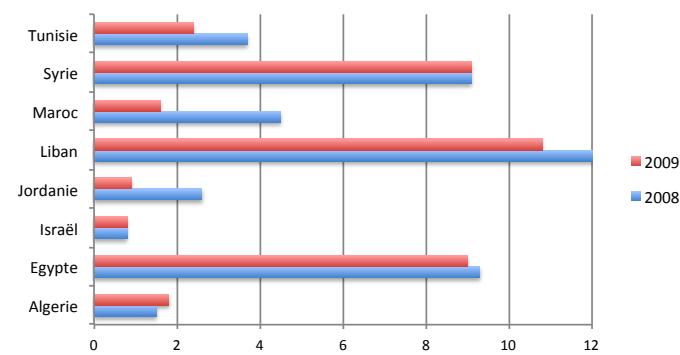
Aussi, la flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques en 2007-2008, suivie de celle en 2011,

Graphique 17.
Evolution de la part des subventions pour les produits alimentaires et de l'énergie, en pourcentage des dépenses publiques, 2002-2010



Source : Albers & Peeters (2011)

Graphique 18.
Evolution de la part des subventions pour les produits alimentaires et de l'énergie, en pourcentage du PIB



Source : Albers & Peeters (2011)

a contribué à détériorer les soldes extérieurs et a conduit à une hausse de l'inflation[22]. Sur l'ensemble des pays méditerranéens (hors Turquie), le taux d'inflation était de 3,4% en juillet 2007. Il est passé en juillet 2008 à 10%, soit une augmentation de 7 points de pourcentage. Durant ces mêmes 12 mois, le taux d'inflation des biens alimentaires a augmenté de 9 points de pourcentage, passant de 5,8% à 14,8%[23]. La plus forte envolée des prix a été enregistrée par l'Egypte, avec un taux d'inflation qui a dépassé 20% au cours des premiers mois de 2011. Pour l'ensemble de la région, 60% à 80% de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation seraient imputables à la flambée des prix alimentaires. Ces fortes augmentations de prix se sont traduites par un renchérissement du coût de la vie, ce qui a eu des conséquences sociales très

Tableau 13.**Taux de dépendance aux importations de céréales des pays méditerranéens**

	<i>Part dans la consommation totale de produits céréaliers</i>	<i>Part dans les importations totales de produits céréaliers</i>	<i>Taux de dépendance aux importations</i>
Algérie			
Orge	7,7	0,1	-0,9
Mais	19,4	29,8	98,5
Riz	1,9	3	99,2
Blé	71	67,1	60,2
Egypte			
Orge	0,3	0,2	15,8
Mais	31,8	34,9	44,6
Riz	18,3	0,2	-10
Sorgho	1,8	0	0,8
Blé	47,8	64,8	55,3
Jordanie			
Orge	16,5	16,4	95,6
Mais	18	18,5	100
Riz	15,2	16,2	103,4
Blé	50,2	48,9	93,8
Liban			
Orge	5,7	4,4	67,2
Mais	29,6	33,9	100
Riz	8,8	10,1	100
Blé	56	51,7	80,6
Maroc			
Orge	16,4	3,1	7,2
Mais	15,4	34,4	89,7
Avoine	0	0	14,3
Riz	1	1	40,7
Sorgho	0,6	1,3	85,1
Blé	66,76	0,2	34,9
Syrie			
Orge	10,5	4,1	21,2
Mais	23,9	42,9	97,6
Riz	7,2	15,3	114,8
Blé	58,4	37,7	35,1
Tunisie			
Orge	13,7	6,6	29,5
Mais	16,9	27,6	100
Blé	69,4	65,8	56,6

Source : World Bank, 2011.

lourdes, avec un accroissement de la pauvreté et de la sous-alimentation d'une partie de la population. Cette répercussion sur le nombre de familles qui se sont retrouvées en très grande difficulté a été très forte car une grande partie de la population était déjà en situation fragile[24]. Les classes moyennes ont été également fortement touchées par ces augmentations de prix dans la mesure où le montant alloué à l'alimentation représente, en moyenne, dans les pays méditerranéens, une part importante des dépenses des ménages (entre 35% et 55% selon les pays et, seulement 17% pour Israël).

Pour atténuer les effets négatifs de cette forte augmentation des prix mondiaux et répondre aux mécontentements croissants exprimés par les populations, les gouvernements des pays méditerranéens ont supprimé les taxes sur les céréales et ont surtout largement augmenté le montant des subventions utilisées pour limiter l'accroissement des prix des produits alimentaires et de l'énergie. En 2008 et en 2011, les soldes budgétaires se sont détériorés de plus de 2% en moyenne (cf. Albers & Peeters, 2013 & 2011). Avant le renchérissement des prix des produits alimentaires et de l'énergie, les subventions destinées à contrôler les prix des denrées alimentaires et de l'énergie, représentaient déjà une part non négligeable dans les dépenses publiques. Aujourd'hui, leur poids est devenu extrêmement lourd. Dans la mesure où selon les prévisions (comme celles, par exemple, effectuées par la Banque Mondiale), les prix des biens alimentaires et de l'énergie devraient encore augmenter ou du moins rester à des niveaux très élevés sur au moins les 10 ou 15 prochaines années[25], ce système de subventions extrêmement couteux ne peut pas perdurer à moyen terme, d'autant qu'il n'est pas sans limites.

En effet, en utilisant les Caisses Générales de Compensation dont l'objectif est de maîtriser les prix des produits de base, les pays méditerranéens ont mis en place un système de subvention de type "universel", au sens où il s'applique à tous les individus qui achètent les produits subventionnés.

Or les limites de ce système sont doubles.

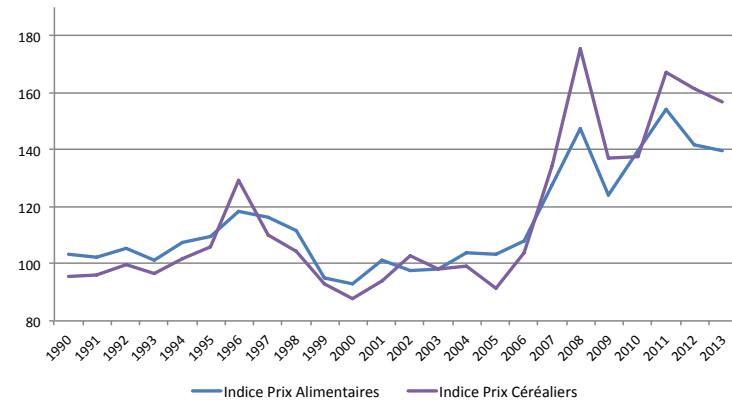
✓ **Il crée une distorsion au niveau de l'allocation des ressources.**

Ces subventions profitent en effet aux entreprises qui utilisent ces produits subventionnés comme inputs et surtout elles créent une "fausse" incitation à développer les activités qui utilisent ces produits subventionnés. Concernant l'énergie, elles ne poussent pas les individus et les entreprises à modifier leur comportement en matière de consommation et/ou de décisions relatives à ce domaine (utilisation et conception des véhicules, isolement, etc.) et elles rendent moins intéressante, parce que moins rentable, l'utilisation d'autres sources énergétiques. Concernant les biens alimentaires, ces subventions ne créent pas d'incitations à la recherche et au développement de nouvelles formes de culture qui pourraient générer de meilleurs rendements.

✓ **Il profite indifféremment aux populations aisées et aux populations pauvres.** Les personnes qui ont les capacités financières accèdent plus facilement à ces biens subventionnés et en consomment donc davantage que les populations en grande difficulté. Même si ce système de subventions permet d'amortir les effets négatifs des hausses de prix sur les populations pauvres, son caractère universel en fait un moyen moins efficace pour lutter contre la pauvreté (cf. BAD & INS, 2013)[26].

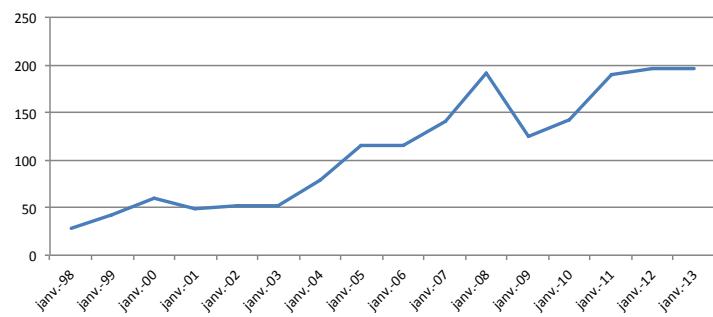
Les pays méditerranéens devront, par conséquent, passer progressivement à un autre système d'aides aux ménages, qui permettra une moindre dilution des fonds publics et un meilleur ciblage

Graphique 19.
Evolution de l'indice des prix des produits alimentaires



Source : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Indice 100 en 2002 pour l'indice global et 2004 pour l'indice des prix des céréales.

Graphique 20.
Evolution de l'indice des prix de l'énergie*



* Sont inclus, le pétrole, le gaz naturel et le charbon.

Source : FMI, Indice 100 en 2005.

des populations en difficulté. Plusieurs pays (en particulier la Jordanie et le Maroc) ont d'ailleurs commencé à réduire le montant de ces subventions ou à mettre en place des initiatives susceptibles de se substituer progressivement à ces subventions (Tunisie, par exemple, avec l'élaboration récente des dispositifs de ciblage dans le cadre du Programme National d'Aide aux Familles Nécessiteuses et de l'Assistance Médicale Gratuite).

Cette question des subventions doit également conduire les pays méditerranéens à reconstruire leur stratégie en matière de sécurité alimentaire. Lorsqu'il y a peu de temps encore, les agronomes spécialistes de la région alertaient sur la dépendance croissante des pays méditerranéens vis-à-vis des importations de produits alimentaires de base ayant une place importante dans la structure de leur consommation, la plupart des écono-

mistes considéraient cette question quelque peu surannée et saugrenue dans la mesure où pour eux, les pays sont de plus en plus intégrés économiquement et, où, à l'exception de quelques cas de défaillances, la loi du marché est le moyen le plus efficace pour allouer les ressources et structurer les systèmes productifs des pays. On se rend compte aujourd'hui des conséquences économiques et sociales d'avoir laisser ces pays devenir aussi vulnérables à la volatilité des prix mondiaux sans avoir pris soin de mettre en place, à l'échelle régionale ou internationale des systèmes qui protègent les populations pauvres de ces augmentations de prix.

II.6 Conclusions sur les aspects macroéconomiques et le fonctionnement institutionnel

1. Dans un contexte de transition politique, il est primordial que les gouvernements ne relèguent pas les questions économiques au second plan, en limitant leurs actions à des mesures d'urgence qui répondent essentiellement à des préoccupations de court terme. Les gouvernements des pays méditerranéens doivent adopter une politique économique claire et suffisamment ambitieuse pour contrebalancer les effets négatifs de la transition politique et faire évoluer favorablement les anticipations du secteur privé.
 2. Face à la situation économique très préoccupante que connaissent certains pays, il est essentiel que la communauté internationale se mobilise, comme elle a pu le faire au moment de la réunification allemande et de la transition politique des pays de l'Est de l'Europe. L'aide internationale est un apport indispensable pour desserrer l'étreinte financière de ces pays et éviter de mettre en péril les évolutions politiques en cours.
 3. Il est impératif que les pays méditerranéens s'orientent progressivement vers un nouveau modèle de croissance tirée par l'accroissement de la productivité et s'appuyant sur l'amélioration de la qualité du capital humain employé dans les entreprises et sur des efforts permanents d'innovations dans tous les domaines (innovation de produits, innovation marketing, innovation de procédés, etc.).
4. Il est alors fondamental que les gouvernements des pays méditerranéens prennent un ensemble de mesures qui, à la fois,
- a. s'attaquent aux problèmes de fond (lourdeurs et entraves administratives, difficultés liées au foncier, corruption, problème d'accès au financement, manque d'informations et de services de conseil, poids de l'informalité, etc.) qui empêchent les entreprises de se consacrer au développement de leurs activités et de répondre correctement aux incitations du système économique (ouverture, concurrence, etc.) ;
 - b. incitent les entreprises à faire évoluer leur façon de produire et de vendre, afin de devenir plus compétitives et plus efficientes.
5. Une condition indispensable à cette évolution est la mise en place, dans l'ensemble des pays méditerranéens, d'institutions politiques et économiques, conduites par des gouvernements suffisamment éclairés et courageux pour,
- a. réduire le pouvoir et l'influence des élites, proches des pouvoirs politiques et qui ont encore conservé la mainmise sur une grande partie de l'économie des pays,
 - b. rompre avec le système de connivence entre la politique et l'économie,
 - c. modifier les règles de fonctionnement de la plupart de ces économies qui reposent encore trop sur le système de favoritisme et de clientélisme,
 - d. assurer les libertés individuelles (notamment en limitant le pouvoir arbitraire des autorités, des services publics, de la police et/ou des militaires sur les individus et les entreprises), assurer aussi un fonctionnement équitable de la justice et le partage du pouvoir,

- e. permettre un développement de type inclusif qui ouvre, le plus largement possible, l'accès aux opportunités à l'ensemble de la population et, en particulier, à ceux qui en sont le plus exclus (population pauvre en milieu rural, femmes, etc.),
- f. entendre et répondre aux aspirations de ces jeunes.

6. L'ensemble des pays méditerranéens auraient tous intérêt à avancer vers une plus grande intégration régionale pour donner à leurs entreprises l'opportunité d'un marché plus vaste, développer des réseaux régionaux de production et mettre en place des projets communs d'envergure, quel que soit le domaine (infrastructure, énergie, innovation, formation, etc.).

7. Le système des subventions à l'énergie et aux biens alimentaires (i) pèse trop lourdement dans le budget des Etats méditerranéens, (ii) crée d'importantes distorsions qui profitent à certaines catégories de populations ou à certaines entreprises qui ne vont pas dans le sens de l'intérêt général et (iii) n'est pas suffisamment ciblé sur les populations qui en ont le plus besoin. En revanche, sa suppression ne pourra être que progressive et conditionnée par la mise en place de nouveaux systèmes d'aides, probablement directes, aux ménages les plus défavorisés, ainsi que par la mise en place, au niveau mondial ou régional, d'un fond destiné à réguler l'évolution des prix mondiaux des denrées alimentaires de base. On ne peut en effet continuer à accepter que l'augmentation des prix mondiaux des denrées alimentaires accentuée par le jeu des spéculations financières[27] qui réalise des plus-values considérables en profitant des conséquences de catastrophes naturelles ou de la croissance attendue de la demande mondiale pour ces produits, se répercute de façon dramatique sur la vie des populations qui ne peuvent comprendre et encore moins admettre cette dégradation brutale de leur condition de vie. Le point de vue

du Femise est, qu'après avoir analysé et évalué l'efficacité des mesures déjà mises en place, les organisations internationales (et/ou les gouvernements des pays de la sphère Nord) devraient poursuivre les efforts réalisés pour limiter, plus efficacement encore, la volatilité des prix mondiaux et/ou son impact sur les populations pauvres.

Parallèlement, les pays méditerranéens doivent entreprendre un certain nombre d'actions dans le domaine de l'agriculture pour réduire la vulnérabilité de leur économie et, d'une manière générale, redéfinir leur stratégie en matière de sécurité alimentaire. Les bailleurs de fonds et l'UE devraient encourager et soutenir fortement ce type d'actions.

III. Proposer une vision et installer les bases d'une nouvelle dynamique

Les remarques précédentes montrent l'ampleur de la tâche à accomplir dans un contexte encore mal stabilisé sur le plan politique. L'urgence impose certes de trouver les moyens de maintenir à court terme les équilibres économiques et le niveau de vie des populations, et ces moyens ne pourront être trouvés que si l'environnement politique se stabilise. Mais cet environnement se stabilisera d'autant plus vite que sera proposée une vision qui rassemble et ouvre des perspectives. Pour cela, nous pensons qu'il est nécessaire de proposer une vision de moyen terme à destination de la jeunesse qui rassemble et réconcilie les exigences du politique et de l'économique.

III.1 La vision : aller vers une économie de la connaissance inclusive en généralisant la créativité et l'innovation

Plusieurs travaux ont retenu cette orientation. Parmi les plus récents, on citera le rapport du CMI/Banque Mondiale, « Transforming Arab Economies : Traveling the Knowledge Road ; « The Arab Knowledge report 2010/2011 » de la Fondation

Mohamed Bin Rachid et du bureau régional arabe du Pnud ; le rapport du Femise pour la BEI/CMI «Mobiliser le capital sur l'innovation en Méditerranée » (2013). Ces travaux sur la région font écho à un mouvement mondial qui se manifeste par la mise à disposition de big data, notamment par les grands fora mondiaux, de benchmarks divers portant sur la qualité de l'éducation (PISA, TIMMS), par la création de nouvelles revues scientifiques internationales issues des pays émergents (cf. par ex. la « Science, Technology and innovation Policy Review » de la République de Corée, et l'accord du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche égyptien avec Elsevier pour la diffusion internationale de journaux scientifiques locaux). Le point important est que ces travaux, bien qu'ayant des approches différentes, élargissent le cadre technique de l'économie de la connaissance et de l'innovation traditionnellement concerné par la science, les systèmes d'innovations nationaux, des secteurs bien spécifiés, des opérations localisées dans des pôles, ou autres zones spécifiques, des institutions d'enseignement et de recherche spécialisées, pour en faire une stratégie globale de développement. C'est ce cadre élargi que le Femise a choisi de retenir ici en considérant que le moment historique où se trouvent les PM l'imposait. L'hypothèse faite ici est que l'innovation peut conduire à un nouveau modèle de croissance qui ne pourra se développer que dans le cadre d'un contrat social rénové, chose qui, si elle est menée à bien, mobilisera l'ensemble de la société et particulièrement la jeunesse. Pour réussir on considérera donc qu'un développement de l'innovation nécessite une perspective large, et doit être promue au plus haut niveau de l'Etat (comme c'est le cas à Singapour et en Corée mais aussi en Inde où elle est désormais considérée par la Présidence comme un des principaux moyens d'inclusion sociale).

L'impact économique de l'innovation

C'est la définition large que Schumpeter donne de l'innovation : « une idée qui se transforme en activité économique » que nous retiendrons, car

c'est elle qui justifie la position extensive retenue ici, comme dans les travaux récents précités. En effet, pour qu'il y ait des idées, il faut une société globalement créative et pour qu'il y ait innovation, il faut que ces idées se transforment en activités économiques.

C'est clairement ici que l'économique rejoint le politique, dans la mesure où si cette stratégie recueille un large assentiment et vise aussi les éléments les plus fragiles des sociétés, la jeunesse, les pauvres, les femmes, les territoires délaissés, elle permettra les compromis politiques qui, aujourd'hui, ont du mal à se dessiner. Plusieurs travaux récents se sont intéressés à cette question selon des modalités différentes. Si tous insistent sur la nécessité d'aller vers un modèle de croissance fort et inclusif fondé davantage sur la productivité et moins sur l'accumulation du capital et sur l'installation d'un nouveau contrat social plus participatif visant particulièrement la jeunesse, des questions importantes demeurent sur sa conception et sa mise en œuvre.

L'innovation doit conduire à un nouveau modèle de croissance fondé sur la Productivité Globale des facteurs

Sur ce point, tous les économistes académiques comme professionnels s'accordent aujourd'hui. Si une partie significative de la croissance est réalisée par la Productivité Globale des Facteurs (PGF) c'est-à-dire par un élément résiduel (et organisationnel) qui ne correspond pas directement à l'accumulation quantitative de capital humain et physique, les conséquences sur la compétitivité et l'emploi sont plus favorables. Cela est dû, en particulier, au fait que la productivité globale ne substitue pas obligatoirement du capital à de la main d'œuvre, permet une augmentation des salaires indexée sur la productivité et pas sur les prix, maintient de ce fait la compétitivité prix, car le taux de change réel ne s'apprécie pas en proportion de l'augmentation des revenus. Ce résidu appelé aussi résidu de Solow (sur lequel il est très difficile de mettre un visage précis) signifie que le

Encadré 4. Le point de vue académique

Depuis une vingtaine d'années, on a observé (et théorisé*) le fait que la croissance du produit était due non seulement à l'accumulation du capital fondée sur l'épargne d'origine intérieure et extérieure, mais plus fondamentalement aux innovations conduites par les entreprises dans un contexte d'environnement institutionnel favorable. La théorie économique a montré que lorsque la croissance était fondée centralement sur l'accumulation du capital, cela conduisait par la baisse du rendement du capital et de l'augmentation du coût de sa dépréciation, à un état stationnaire. Redoutable éventualité mise en avant par la théorie néoclassique qui rejoignait l'analyse de Marx sur la nécessité de dévaloriser le capital constant pour maintenir le taux de profit, sauf à pouvoir déplacer la frontière technologique.

Un premier progrès a été réalisé en considérant que la productivité du capital pouvait augmenter grâce à l'accumulation de connaissances dans un contexte concurrentiel (modèle dit AK, Frenkel 1962, Romer 1986, Lucas 1988). Dans cette approche la connaissance est considérée comme un type particulier de capital qui, en s'accumulant, « contribue à la création collective de nouvelles connaissances technologiques et organisationnelles, par apprentissage sur le tas et imitation » (Aghion 2002 op. cit). Ici la création de connaissances est endogène et directement favorisée par l'accumulation à condition qu'elle se diffuse dans la société.

Le deuxième progrès, qui est à l'origine des théories modernes de la croissance, retrouve les idées développées par Schumpeter. Ces théories reposent sur l'idée force suivante: le déplacement de la frontière technologique ou encore le taux d'innovations technologiques, sous forme de nouveaux produits et de nouveaux procédés peut être un important facteur de croissance relativement indépendant de l'accumulation du capital. Il dépend ici de l'amélioration des biens intermédiaires. C'est d'ailleurs la raison de fond qui justifie une stratégie de croissance plus endogène en poursuivant une ouverture internationale maîtrisée. Sans liberté d'importation des biens intermédiaires, il y a peu de chances que le transfert de technologie puisse s'opérer.

Un formalisme très simple utilisé par Philippe Aghion et Peter Howitt (*) permet de donner un premier positionnement de la question. A partir d'une technologie de type Cobb-Douglas on peut écrire :

$$y = A \cdot xy$$

où :

y = le produit final

x = la quantité de biens intermédiaires utilisée dans la production du produit final

A = un paramètre de productivité qui traduit la qualité des biens intermédiaires.

La production de biens intermédiaires utilise du travail plus ou moins qualifié dont une partie peut être employée dans la recherche pour générer de l'innovation. Chaque innovation va améliorer A et donc augmenter la croissance. Si elle est continue, nous sommes dans un processus de croissance endogène de niveau plus élevé. Si l'on désigne par y le coefficient d'amélioration des consommations intermédiaires grâce à l'innovation, la croissance de la productivité dans chaque secteur sera de yA .

La question posée ainsi a plusieurs avantages : (i) elle centre l'attention sur la productivité et non plus sur l'accumulation du capital, (ii) elle amène à s'interroger sur les facteurs qui vont permettre d'augmenter A (dépenses R&D, éducation, cadre institutionnel, TIC, etc...) et de conduire à un processus de croissance continu, (iii) elle donne un cadre permettant de juger de la position relative d'un pays et de donner des éléments pour hiérarchiser les actions dans le cadre d'une stratégie nationale ou régionale, (iv) elle replace toutes les initiatives diverses entreprises aujourd'hui en faveur de l'innovation (pôles technologiques, pôles de compétitivité, agences de transferts, incubateurs, etc...) dans le seul cadre qui compte : quelle efficacité en termes de croissance et d'emplois ?

* Philippe Aghion et Peter Howitt : *Growth with quality improving innovations an integrate framework ü in Handbook of Economic Growth Volume 1 Elsevier 2005*

fait d'accumuler du capital physique et humain a un effet plus que proportionnel sur la croissance. Tous les pays sont touchés par cette question. Pour ceux qui ont de fortes disponibilités pour investir, compte tenu de leurs ressources naturelles (cas de l'Algérie parmi les PM) il s'agit de faire en sorte que l'investissement soit plus productif (avec plus de 10% de croissance annuelle de l'investissement et 4 % de croissance du PIB, l'Algérie comme de nombreux autres pays dotés en hydrocarbures a une croissance évidemment trop faible par rapport à sa capacité d'accumulation). Inversement pour les pays peu dotés en ressources naturelles, disposer par des effets d'organisation et de créativité d'une croissante supérieure à la croissance du capital est vital pour améliorer le bien être de la population. Comment peut-on obtenir ce résidu, marqueur de dynamisme et où se situe le rôle de l'innovation ?

Si l'on remet en perspective opérationnelle les politiques suivies depuis plus de vingt ans en Méditerranée avec l'appui des grands opérateurs internationaux, y compris de l'UE, celles-ci se sont centrées massivement et implicitement sur la recherche de l'efficience allocative. Il s'agit d'améliorer l'efficience de l'allocation des facteurs de production à l'intérieur d'une même frontière technologique (généralement caractérisée par la relation entre l'output et les facteurs utilisés) par l'ouverture à la concurrence internationale. Dans ce cas, on se rapproche du momentum de la courbe qui traduit cette relation en réallouant les facteurs de production des emplois les moins efficaces vers les plus efficaces. Cela peut s'effectuer entre secteurs, entre entreprises du même secteur, ou entre plans de production d'une même entreprise. Toutes les politiques visant l'ouverture internationale et la libéralisation des marchés des produits menées en Méditerranée par suppression des barrières douanières et dans les anciens pays de l'Est ont principalement recherché ce genre d'efficience par la concurrence sur les marchés. L'ouverture internationale a réalloué les facteurs de production en faveur des secteurs compétitifs et au détriment des autres, ce qui a eu pour effet d'opérer à la fois une

modification des spécialisations des pays concernés et des réallocations importantes entre firmes et secteurs à l'intérieur de chaque pays.

Ici, il y a amélioration de la PGF, mais en même temps une dilatation de l'espace social partagé entre les personnes situées dans les secteurs, qualifications, territoires, demandés sur les marchés internationaux et les personnes non insérées dans ce mouvement de spécialisation. Dans ce cas, il y a bien un gain net en PIB mais une augmentation des inégalités et des effets contrastés sur l'emploi. C'est ainsi, par exemple, qu'une étude du BIT menée sur la Jordanie qui est un des pays qui a le plus joué le jeu de la concurrence internationale, a pu montrer que les emplois créés par les exportations étaient moins nombreux que les emplois détruits par les importations concurrentes des productions locales. Notons, enfin, que nos théories économiques qui justifient ces politiques ont le défaut majeur de raisonner dans le cadre de l'hypothèse du plein emploi, donc ne peuvent prévoir ces effets.

Le champ d'action de l'innovation : aller au-delà de l'efficience allocative en déplaçant la frontière technologique

La seconde composante de l'augmentation de la contribution de la PGF à la croissance est le déplacement de la frontière technologique par des sauts dans l'innovation des produits, des procédés, de l'organisation et par la mise en œuvre de processus d'apprentissage permettant de conduire à de la croissance endogène, l'apparition de nouvelles entreprises. Dans ce cas, chaque unité d'input ou de facteur produit davantage là où elle est. Ce mécanisme suppose une certaine maturité du système économique et social et est naturellement la cible des politiques volontaristes. Lorsque l'on parle de déplacer la frontière technologique, on parle d'installer une économie fondée sur la connaissance, chose que la plupart des pays méditerranéens tentent aujourd'hui de mettre en œuvre explicitement. En particulier, la Tunisie, la Jordanie, l'Egypte, le Maroc et la Turquie.

Si la concurrence internationale se met en place, il y a des perdants, mais ceux-ci peuvent être éventuellement compensés par des politiques de redistribution sociale adaptées, ce qui n'est pas assez le cas en Méditerranée où les politiques de compensation sont souvent inefficaces. Les travaux des économistes ont montré que ces deux approches ne sont pas antinomiques. Certes, la recherche de la croissance endogène nécessite de bonnes infrastructures qui peuvent être sous-utilisées pendant un certain temps, des investissements dans la recherche, l'éducation et la formation qui ne donneront de résultats qu'à moyen long terme. Quant aux dépenses de recherche visant l'innovation, elles mettront également du temps à se transformer en valeurs marchandes et supposent que les innovations aboutissent à des produits consommables et que la demande pour ces produits soit suffisante. Néanmoins, le Femise considère que le choix d'une ouverture internationale reste valable, à condition qu'elle soit accompagnée de politiques structurelles appropriées (politiques industrielles ou d'aménagement et politiques sociales). En effet, l'ouverture aux produits intermédiaires importés augmente la productivité par le transfert de technologie, les investissements directs étrangers, s'ils sont sélectionnés, favorisent également l'appropriation des meilleures technologies et le grand marché intégré sur base régionale ou mondiale, favorise les économies d'échelle pour les champions nationaux.

Mais rien ne remplace une véritable stratégie nationale de l'innovation appuyée par une mobilisation d'ensemble et fondée sur des stratégies ciblées sur les grands vecteurs de changement. Pour isoler ces vecteurs et iden-

tifier les orientations possibles, on positionnera dans ce qui suit les pays méditerranéens par rapport à 38 pays et 93 critères comprenant les principaux pays industrialisés et les pays émergents.

La situation relative des pays méditerranéens

Les deux types d'innovations concernées : les innovations scientifiques et technologiques, les innovations créatives.

On rendra compte ici du travail réalisé par le Femise pour la BEI/CMI (2013 op.cit) à partir de la banque de données 2012 du GII qui permet, d'abord, de considérer les résultats en matière d'innovations en associant les outputs scientifiques et technologiques aux outputs créatifs, ensuite, d'évaluer à partir d'un ensemble de près de 60 variables réunies dans cinq blocs (capital humain, sophistication des marchés, sophistication des affaires, Institutions, Infrastructures) quels sont les éléments déterminants.

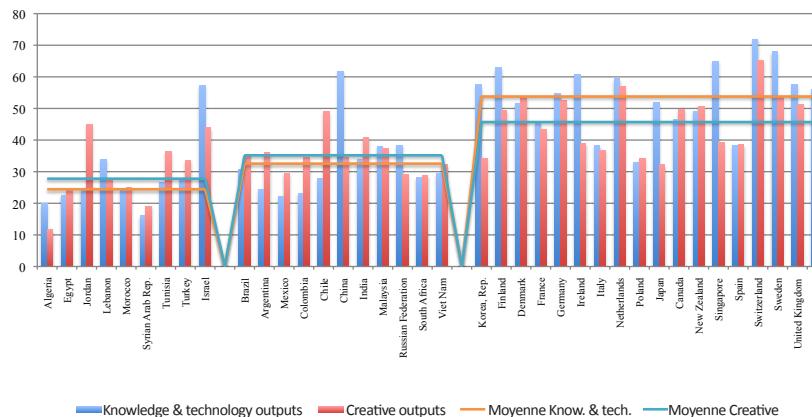
Tableau 14.

Le contenu de la notion d'outputs innovants dans le Global Innovation Index

Pilier «Knowledge and technology outputs»	Pilier «Creative outputs»
Knowledge creation	Creative intangibles
<i>Domestic resident patent</i>	<i>Domestic res trademark reg/bn PP\$ GDP</i>
<i>PCT resident patent</i>	<i>Madrid res trademark reg/bn PP\$ GDP</i>
<i>Domestic resident utility model</i>	<i>ICT & business model creation</i>
<i>Scientific and technical articles</i>	<i>ICT & organizational model creation</i>
Knowledge impact	Creative goods & services
<i>Growth rate of PPPs GDP/Worker</i>	<i>Recreative & culture consumption %</i>
<i>New businesses / th pop 15-64</i>	<i>National feature films /mn pop 15-69</i>
<i>Computer software spending % GDP</i>	<i>Paid-for dailies circulation /th. Pop.15-69</i>
<i>ISO 9001 quality certificates/ bn PPPS GDP</i>	<i>Creative goods exports %</i>
	<i>Creative services exports</i>
Knowledge diffusion	Creative of on line content
<i>Royalties & license fees receipts / th GDP</i>	<i>Generic top-level domains(TLDs)/th/pop</i>
<i>High tech exports less re-exports %</i>	<i>Country Code TLDs/th. Pop 15-69</i>
<i>Computer & commercial services exports %</i>	<i>Wikipedia monthly edts/mn pop 15-69</i>
<i>FDI net outflows % GDP</i>	<i>Video uploads on YouTube/pop 15-69</i>

Source INSEAD GII 2012

Graphique 21.
Scores en matière d'outputs d'innovation en moyennes



Source : INSEAD GII 2012

Ce faisant il est possible de positionner les PM et d'expliquer pour les années les plus récentes plusieurs types d'innovations : d'une part, celles qui proviennent d'une main d'œuvre de haut niveau d'éducation, qui mobilisent d'importantes dépenses de recherche et qui développeront les « knowledge and technological outputs » –développement souvent localisé à l'intérieur des pays dans un contexte d'ouverture aux échanges et aux mouvements de capitaux, de libéralisation des marchés des produits et de services et de climat des affaires favorable, et, d'autre part, celles qui sont de nature plus incrémentales et exploitent de nouvelles combinaisons technologiques sans beaucoup de dépenses de recherche, des produits culturels et qui sont moins localisés territorialement. Ce sont les « creative outputs ».

Dans le graphique 21 qui compare la situation des pays méditerranéens à un échantillon de pays émergents et aux principaux pays développés, apparaît la position en retrait des PM (à l'exception d'Israël) sur les deux piliers retenus qui décrivent la position des pays dans les outputs innovants.

Si sur la base de ces outputs d'innovations on classe un ensemble de 38 pays comprenant les principaux pays développés, les émergents et les PM, l'on observe que : (i) les pays méditerranéens sont en retard (à l'exception d'Israël),

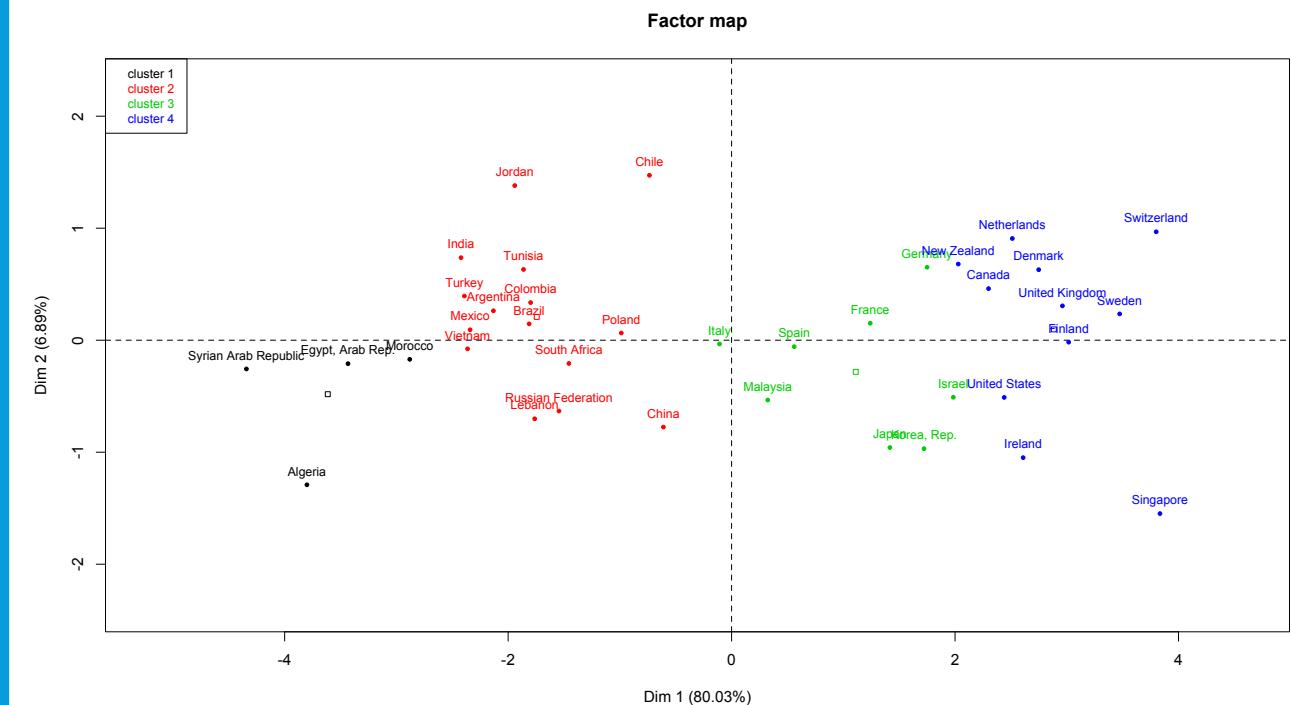
en particulier, dans les outputs technologiques, le Liban, la Tunisie, la Turquie et la Jordanie étant cependant dans une position comparable à celle du Chili, de l'Afrique du Sud et du Vietnam, (ii) que le déplacement de la frontière technologique vue au travers des « knowledge and technology outputs » ne s'effectue pas homothétiquement avec le développement des outputs créatifs, (iii) que la position des PM est, en général, plus favorable dans les outputs créatifs (à l'exception de l'Algérie qui est le dernier des trente huit pays retenus sur cet indicateur, et à un degré moindre du Liban qui est cependant au niveau de la moyenne des pays émergents pour les outputs en innovations créatives).

Il s'agit d'un résultat extrêmement important pour les pays considérés dans la mesure où ces outputs créatifs seront une cause importante de transformation des sociétés dans les vingt prochaines années et d'apparition de nouveaux services, de nouveaux moyens de communication et de nouvelles formes d'intégration à l'économie mondiale sans nécessairement mobiliser des moyens massifs. Ces remarques imposent donc de s'intéresser à la créativité d'ensemble de la société des PM et au contexte dans lequel cette créativité peut s'exercer.

La confirmation de la position relative des pays méditerranéens à partir de l'ensemble des critères.

Sur les trente huit pays considérés ici, le classement à partir du contenu de l'indicateur global GII (93 critères qui regroupent les cinq piliers inputs et les deux outputs, « knowledge and technology output » « creative output ») qui donne une image générale, confirme l'existence de quatre classes de pays :

Graphique 22.
Regroupement des 38 pays
en 4 grands groupes autour des deux principaux axes



Source : FEMISE-BEI (2013)

Une classe 1, regroupant les pays les moins performants de l'échantillon où l'on retrouve quatre pays méditerranéens (Syrie, Algérie, Egypte, Maroc) qui ont des scores inférieurs dans presque toutes les dimensions dans le premier axe qui explique à lui seul 80% de la variance (entre -32% pour le capital humain où le retard est le plus faible, versus -49% pour les « creative outputs » et -50% les « knowledge et technological outputs », et -36% pour les institutions et la sophistication du marché et des affaires).

Une classe 2, qui regroupe des pays intermédiaires et qui comprend quatre pays méditerranéens, Turquie, Jordanie, Tunisie, Liban, qui sont en dessous de la moyenne de l'échantillon des 38 pays retenus. Le retard parmi ces pays de l'échantillon sur tous les piliers qui concernent les inputs est légèrement supérieur à -20% en moyenne. Par rapport au total des 141 pays, le retard est voisin de -6%. On notera que ce groupe de pays est surtout en retard pour le « capital humain et recherche » et les institutions (-25% et -20% respectivement pour les

pays de l'échantillon, -8% et -6% pour l'ensemble des 141 pays). Ici les « creative outputs » ne sont pas discriminants ce qui veut dire que les pays de ce groupe sont dans la moyenne sur cette forme de produits innovants.

Deux classes 3 et 4 qui regroupent les pays innovateurs de l'échantillon. Ceux-ci se caractérisent par une supériorité manifeste dans les infrastructures, le « capital humain et recherche » (surtout dans le groupe 3), les institutions, la sophistication des marchés et des affaires. Le résultat en matière de « knowledge and technological outputs » est pour le groupe 4, le plus avancé, de +42 % par rapport à la moyenne de l'échantillon et de +95% par rapport aux 141 pays retenus. Notons que cette classe regroupe notamment Singapour et la Suisse qui ressortent dans l'ACP réalisée ici, ainsi que dans le GII, comme les pays les plus innovants.

Remarquons également que la Jordanie, la Tunisie et la Turquie sont relativement bien placées dans les innovations créatives (axe 2) telles que définies

par rapport aux autres pays méditerranéens. La conclusion à tirer ici est, d'une part, que la marche de l'innovation se développe dans un système interdépendant qui doit agréger plusieurs types d'évolutions dans des secteurs différents, d'autre part, que les industries créatives constituent des formes d'innovations spécifiques qui n'obéissent pas aux mêmes déterminants que les innovations technologiques.

Le graphique 22 synthétise ces résultats pour les 38 pays retenus dans l'échantillon. Un travail plus fin (cf. Femise/BEI 2013 op. cit), amène à préciser les points suivants :

- ✓ Ce qui fonde, en premier lieu, la capacité d'innovation d'un pays repose sur les structures d'information et de communication (et l'usage des TIC), sur les aspects qualitatifs de la formation de son capital humain (qualité des organismes de recherche, budget de la recherche, qualité et durée de la formation). Ici les pays méditerranéens ont effectué de considérables progrès sur la disponibilité et les usages des TIC, mais sont sensiblement en retrait sur la qualité du capital humain et sur le développement d'une forte capacité de recherche.
- ✓ Ce qui fonde, en second lieu, la capacité d'innovation est un modèle ouvert aux échanges internationaux, plus industriel lié au transfert de technologie permis par les importations de produits technologiques, aux entrées d'IDE, à la capacité à déposer des brevets, au développement de la formation professionnelle dans les entreprises, au nombre d'étudiants dans le supérieur scientifique et technique, à la mobilité, au climat des affaires et spécialement à la possibilité de disposer de moyens de financement. C'est clairement dans ce sens qu'ont évolué les pays méditerranéens ces dix dernières années avec les résultats contrastés qui ont été évoqués précédemment. Ici l'innovation n'est pas au cœur de la démarche, elle est conçue comme le sous-produit d'une démarche d'ouverture et de transformation du climat des affaires plus générale.

✓ Le troisième ensemble de facteurs déterminants concerne les institutions. Les critères retenus habituellement jouent moins sur les trente huit pays retenus que ce que l'on aurait pu penser. Ce qui ressort du test effectué et qui a été confirmé par une approche chronologique de longue durée est que du point de vue institutionnel émergent nettement les critères liés aux libertés fondamentales, à la force de la loi, à la qualité de la régulation, à la liberté de la presse, à la participation des femmes, en particulier pour développer les innovations créatives. Nous sommes donc clairement ici dans ce qui constitue le cœur de l'après Printemps Arabe.

Le contenu d'une vision : l'innovation à la base d'un nouveau contrat social avec la jeunesse fondé sur la créativité et la liberté de participer

Les limites des deux approches dominantes de la société de la connaissance

Deux approches sont aujourd'hui disponibles pour l'installation d'une société de la connaissance. **La première** qui découle directement de l'expertise internationale telle qu'elle est véhiculée par les grandes organisations internationales considère que l'installation d'une société de la connaissance et la marche vers l'innovation supposent l'adoption d'un complexe d'évolutions qui concernent autant les institutions, l'environnement des affaires, les infrastructures, que l'éducation et le système de recherche. C'est cette vision qui conduit aux benchmarks semblables à celui utilisé ici et qui aboutit à choisir des politiques à partir de la position relative du pays considéré vis-à-vis de success stories mondiales qui servent de référence. S'ils ont l'intérêt incontestable de quantifier l'état d'une situation relative, ces benchmarks présentent cependant trois difficultés, (i) la première est que le raisonnement en termes de retard privilégie un modèle de développement de référence qui peut être assez loin des aspirations profondes de la société, (ii) la seconde, est que sur le plan opérationnel ces benchmarks ouvrent de fait une perspective à tous

les secteurs, ce qui dans un contexte de ressources rares devient inefficace compte tenu du nombre de réformes à accomplir dans chaque département ministériel, (iii) la troisième, est qu'elle se traduit, à la fois, par un manque de hiérarchisation des actions et la multiplication d'opérations sectorielles, territoriales ou de projets limités dont les résultats sont souvent décevants lorsqu'ils sont évalués.

La seconde approche est celle illustrée par l'Arab Knowledge Report (2009-2010) qui insiste « sur la nécessité de développer les fondations d'une société de la connaissance, ses principes, ses méthodologies et mécanismes pour préparer les générations futures à participer activement à la construction d'une société de la connaissance et l'accès à ses vastes domaines ». Pour cela « l'accent est mis sur les principes permettant ce mouvement parmi lesquels se situent la liberté, l'intégration avec les besoins du développement, l'ouverture et l'intercommunication de tous les domaines, en particulier entre les domaines scientifiques, la technologie et les humanités ». Et il ajoute, ce qui est le point sans doute le plus spécifique de cette approche, que ces fondations doivent reposer (i) sur un discours religieux éclairé qui prépare la nouvelle génération à travailler, à persévérer, et à consolider des caractères moraux, (ii) de promouvoir la langue arabe comme le principal outil pour permettre l'intégration sociale, et la communication parmi la jeunesse, (iii) sur le développement de la citoyenneté et de l'identité avec une attention particulière sur les droits humains, la liberté, la justice et l'appartenance. Ici l'avantage est certainement de replacer la question de la connaissance dans la marche historique de la société et de la consolidation de son identité, ce qui pousse à retenir une perspective évolutionniste (Radosevic 2012). Cependant, à considérer l'histoire européenne (cf. Colin Roman) et les débats actuels entre chiites et sunnites ou les difficultés à adopter la constitution tunisienne), il n'est pas certain que le primat accordé à la religion qui transmet incontestablement des valeurs humanistes, ne puisse conduire, dans certains cas, à placer sur des questions centrales les débats sur

la révélation ou sur les courants religieux, au-dessus de la science. Quant à l'arabisation, si elle est tout à fait souhaitable, elle doit s'accompagner au minimum, comme c'est le cas désormais dans tous les autres pays du monde, d'un bilinguisme efficace permettant les publications scientifiques, la circulation mondiale des idées et des chercheurs.

Ce que l'on retiendra de ces deux approches de la société de la connaissance c'est, d'une part, qu'il faut avoir une approche organique et évolutionniste ancrée dans l'évolution historique des sociétés considérées et définir un chemin d'évolution raisonnable, d'autre part, que la marche vers la société de la connaissance, doit se pencher sur la façon dont les sociétés méditerranéennes dont il faut consolider l'identité, peuvent transformer dans leurs caractéristiques sociétales les lois universelles de la science et de la technologie illustrées par la première option. C'est cette transformation intelligente qui permettra de répondre aux diverses aspirations de la jeunesse.

Le contenu d'un discours adressé à la jeunesse

Lorsque le monde arabe était à son apogée et à l'origine de la plus grande partie des découvertes scientifiques, la maison de la sagesse de Bagdad accueillait les savants de tous horizons et traduisait les ouvrages philosophiques grecs et latins. Aux importantes découvertes scientifiques réalisées en astrologie, mathématiques (trigonométrie), physique, s'ajoutaient des innovations technologiques dans de nombreux domaines. Donc c'est l'innovation « ouverte » qui est désormais la clé du succès dans le monde moderne.

Ce qui a changé est que désormais, dans la plupart des cas, les sociétés qui innovent sont des sociétés créatives où les libertés individuelles sont promues et où se développent simultanément, d'une part, la science et la technologie et, d'autre part, la culture et les arts. Cette remarque sera probablement renforcée dans l'avenir par le fait que les développements de l'économie digitale, des réseaux sociaux,

de l'internet, permettront à chacun de devenir créateur de contenu, y compris commercialisable. Ce renouveau du besoin de créativité qui a toujours été au cœur de l'histoire des sciences est une bonne nouvelle. Certes, de nos jours, le rôle du génie isolé est battu en brèche dans la production scientifique par un effet d'organisation. Désormais, la science se développe grâce à un chercheur anonyme spécialisé, inséré via son laboratoire de recherche dans un réseau plus large constitué d'autres chercheurs anonymes spécialisés. La production scientifique et technologique restera encore longtemps marquée par cette réalité. C'est ce qui explique que plusieurs pays arrivent à tenir une place dans le monde de l'innovation technologique et scientifique largement supérieure à celle qu'ils occupent dans le fonctionnement institutionnel et dans la production d'outputs créatifs.

La raison est que l'on peut produire de l'innovation scientifique et technologique grâce à de bons ingénieurs mobilisés dans le cadre des politiques nationales volontaristes. Le cas le plus frappant est la place obtenue par certains pays dans l'innovation scientifique et technologique en relation avec d'importantes dépenses militaires (Chine, Corée du Sud, Israël notamment). Pour ce qui est de l'innovation incrémentale qui peut se manifester dans un produit nouveau, une marque, il suffit d'avoir des idées et de savoir en faire des activités économiques. Et ici le développement des innovations créatives est l'avenir.

Une société qui produit un large spectre d'innovations est donc une société globalement créative dans la recherche et les activités culturelles. Le point de vue du présent rapport est que le principal enjeu pour les pays méditerranéens consiste à entraîner sur cette voie une jeunesse aujourd'hui sous-occupée dont près de 40% est en auto-emploi la plupart du temps dans le secteur informel. Faute d'un projet ou d'une vision globale, celle-ci risque de tomber dans les deux enfermements intellectuels que sont, d'une part, le débat sur les modes de vie sur la base d'interprétations différentes de la place de la reli-

gion et de ses valeurs dans la société, d'autre part, sur l'ouverture ou la fermeture internationale et la résurgence de l'ancien modèle autocentré.

On se risquera à dire ici que le moment est venu pour les pouvoirs en place d'avoir une grande ambition sur la connaissance, la culture et l'innovation. C'est sans doute le meilleur moyen de marquer la rupture liée aux révolutions arabes.

Ce qu'attend la jeunesse des pays du Printemps Arabe c'est qu'on lui propose, où qu'elle se trouve et quelle que soit sa condition sociale, un horizon lui permettant de s'épanouir dans la découverte, la science, la création d'entreprises ou d'activités. Et qu'on lui permette de participer aux décisions politiques qui concernent tous ces domaines. Le Fémise a exprimé cela dans son rapport 2013 pour la BEI (FEMISE/BEI 2013 op.cit), nous le reprendrons ici. Cette vision pourrait s'exprimer ainsi : "Après le Printemps Arabe nous voulons construire une société de la connaissance ouverte, développer notre créativité dans les domaines scientifiques et culturels de façon à participer à la construction du savoir humain comme aux temps anciens et produire des innovations porteuses de nouvelles valeurs marchandes. Nous écouterons les attentes de notre jeunesse et l'impliquerons dans nos choix stratégiques, nous les représenterons davantage dans les processus de prise de décision. Nous essaierons de faire en sorte qu'ils soient ouverts à tous les modes de pensée, qu'ils puissent librement faire leurs choix, qu'ils aient accès comme aux anciens temps à toutes les découvertes scientifiques, qu'ils puissent discuter de toutes les philosophies et se lancer dans toutes les aventures industrielles et commerciales".

Tel est le contrat social qu'implique le choix de l'innovation proposé ici à la jeunesse.

III.2 Les axes d'une politique tournée vers l'innovation

Pour mener à bien cette ambition quatre points sont déterminants qui doivent orienter les po-

litiques publiques: (i) le premier concerne la nécessité de poursuivre et consolider le gigantesque effort de scolarisation et de formation effectué depuis ces cinquante dernières années dans les pays méditerranéens, (ii) le second, est de faire évoluer la pédagogie et les mécanismes de certification de façon à favoriser la créativité et l'acquisition de compétences et comportements adaptés à l'innovation, (iii) le troisième, est d'installer un système de recherche et de promotion culturelle favorable à l'innovation, (iv) le quatrième, est de permettre la généralisation de l'innovation par la création d'activités économiques nouvelles fondées sur une évolution des entreprises existantes et la création d'entreprises.

Les préalables : poursuivre la construction d'une identité et d'une cohérence nationale

Les PM comme de nombreux pays ayant conquis leur indépendance ont mis en place un système massif permettant l'accès à l'éducation. En simplifiant beaucoup, on peut distinguer trois grandes étapes qui correspondent à la vision retenue pour le développement des sociétés considérées.

La première étape a consisté à mettre en place et à généraliser l'accès à l'enseignement notamment aux plus hauts niveaux. Le but était de donner un accès au savoir au plus grand nombre possible de jeunes et de les socialiser de façon à leur faire prendre conscience de leur identité nationale.

Ce fut l'enseignement public qui en fut chargé sur une base méritocratique, la formation primaire et secondaire fut généralisée, les diplômes d'enseignement général furent privilégiés (en particulier en sciences humaines et sociales), ce qui, dans plusieurs cas, donnait un accès quasi automatique, ou totalement automatique à la fonction publique (cas de l'Egypte) dans un contexte de très grande présence des entreprises publiques. C'est de cette époque que date la part substantielle prise par les dépenses éducatives courantes dans les budgets des pays méditerranéens.

La seconde étape, que l'on peut situer au début des années 80 a consisté à développer la scolarisation, à favoriser l'entrée dans l'enseignement supérieur et à mettre en place une formation technique et professionnelle, le plus souvent publique. Le souci a été alors de développer la qualification des élèves tout en poursuivant la démarche quantitative de scolarisation. Devant le coût engendré, on a commencé à assister à une dualisation du système éducatif entre un système traditionnel fonctionnant sur les ressources publiques et orienté majoritairement sur l'enseignement général et un système privé plus professionnalisé qui sollicitait la participation financière des élèves, les subventions, et parfois, parvenait à mobiliser les entreprises.

La troisième étape que l'on peut situer au milieu des années 90 a été celle de l'ouverture internationale, à la confrontation à la demande des investisseurs étrangers et à la compétition dans de nombreux secteurs autrefois protégés. L'enjeu était de parvenir à renforcer l'employabilité par la production de qualifications adaptées à la demande des entreprises (en particulier étrangères pour lesquelles la qualité de la main d'œuvre est un élément important dans la décision d'implantation), par le développement de la mobilité sectorielle, le tout à des coûts acceptables. Malgré les efforts réalisés plusieurs questions demeurent qui doivent amener à consolider le système éducatif existant: (i) le système éducatif public n'est manifestement plus adapté en l'état, au vu des rendements de l'éducation en termes d'emplois et de salaires, qui, dans la région, sont particulièrement faibles. Rendements qui ne diminuent pas seulement du fait d'une perte d'efficacité des systèmes éducatifs, mais également de la faible progression des postes dans la fonction publique, (ii) la qualité dans les apprentissages fondamentaux telle qu'évaluée par les tests internationaux est insuffisante, (iii) la formation professionnelle qui doit développer les niveaux supérieurs et améliorer sa qualité dans les apprentissages fondamentaux comme dans les compétences professionnelles.

Tableau 15.
Taux de chômage par niveau d'éducation

	<i>basique</i>	<i>moyen</i>	<i>élevé</i>
Algérie(2010)	7,6	8,9	20,3
Egypte, (2006)	2	13,8	14,4
Israël (2008)	10,1	5,9	3,7
Jordanie (2010)	11,5	8,3	15,1
Liban (2008)	8,8	9,7	11,1
Maroc (2009)	11,1	8,3	15,1
Syrie (2009)	6	17,1	11,9
Tunisie (2010)	9,2	13,7	22,9
Turquie (2010)	10,4	13,1	9,8

Source: ILO Department of statistics 2011, Eurostat (Turquie), Martin, 2009 (Egypte)

Ces insuffisances se sont manifestées par un chômage exceptionnel des diplômés qui, dans les pays méditerranéens (à l'exception d'Israël et de la Turquie), augmente avec le niveau de formation. A cela s'ajoute la rémanence d'importantes poches d'illettrisme. Par ailleurs, doivent être mises en place les conditions d'une formation tout au long de la vie. Pour résumer les axes de la politique indispensable pour poursuivre et consolider les fondamentaux on soulignera:

- ✓ **La poursuite de la lutte contre l'illettrisme** qui rend difficile la réalisation personnelle et la socialisation (le Maroc avec un taux d'alphabétisme des adultes de 56% est spécialement concerné, mais l'Egypte et l'Algérie avec des taux légèrement supérieurs à 70% également), les taux d'analphabétisme de l'ensemble de la population dans ces pays sont entre 28% et 44%. Malgré des progrès sensibles, les taux d'illettrisme chez les 15-24 ans sont encore élevés. C'est ainsi qu'en Algérie plus de 600.000 jeunes de 15-24 ans sont analphabètes (soit un taux d'illettrisme de 9 % chez le jeunes aujourd'hui) en Egypte on compte 2 millions de jeunes dans cette situation (taux d'illettrisme de 13%), au Maroc 1,3 million (taux d'illettrisme 20%) la Jordanie, le Liban et la Tunisie étant dans une situation proche de 100 % de lettrés. A cela, il faut ajouter qu'il est anormal que les jeunes filles qui
- ✓ réussissent en moyenne mieux que les garçons dans l'enseignement secondaire et supérieur, représentent un pourcentage plus élevé d'illettrés chez les 15-24 (à l'exception de la Jordanie et du Liban).
- ✓ Pour ce qui est de **l'employabilité**, il faut centrer l'action sur deux cibles principales : les dropouts (estimés en moyenne autour de 20 % du total des effectifs scolarisés) qui, ont quitté le système scolaire sans aucun diplôme ni aucune compétence reconnue (ce qui pose un problème lourd d'éthique dans des sociétés qui imposent la scolarité obligatoire), les diplômés chômeurs de longue durée sans perspective salariale ni d'auto-emploi (ce qui pose également un problème de justice dans des sociétés qui ont fait du diplôme le marqueur de l'intégration sociale). Le traitement de ce type de population suppose de mettre en place des institutions nouvelles qui pourront ultérieurement diffuser dans tout le système éducatif et de formation professionnelle. Celles-ci pourront servir de base d'expérimentation pour une évolution plus profonde de l'ensemble du système éducatif et de formation sur les points en cause : définition/accréditation pour tous d'un socle de base à la fin de la scolarité obligatoire, approche compétences (y compris à l'auto-emploi), alternance, participation des entreprises aux écoles, pédagogie de la réussite plutôt que pédagogie de la sanction.
- ✓ La nécessité de continuer à **développer la scolarisation dans le préscolaire**. Si tous les PM ont désormais des taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire voisins des pays de référence (proche de 100% en taux brut et de 96% en taux net pour le primaire), la scolarisation dans le préscolaire est très sensiblement en dessous de celle des pays de référence. Réduire cet écart est important car tous les spécialistes insistent sur l'importance du préscolaire dans le développement de la personne et la confiance en soi-même.

✓ L'obligation de renforcer l'efficacité de l'éducation aussi bien en termes de résultats quant à l'acquisition des savoirs qu'en termes de coûts. Pour ce qui concerne les résultats, (PISA 2009, TIMSS 2011), ils révèlent un retard sensible dans l'acquisition des savoirs : pour ce qui concerne PISA sur une moyenne de l'échantillon située à 493 points, la Tunisie et la Jordanie sont autour de la 60ème place avec un écart de l'ordre de 10% par rapport à la moyenne. Pour TIMSS qui mesure les acquisitions de savoirs dans les mathématiques et différentes matières scientifiques, les pays méditerranéens retenus se situent dans une position également en retrait, retard qui est davantage marqué pour le niveau 4 (fin primaire) que pour le niveau 8 (milieu du deuxième cycle du secondaire - le classement retient 12 grades). On soulignera, cependant, que les pays les moins bien placés dans ces deux niveaux sont le Maroc (- 47% par rapport à la moyenne pour le niveau 4, - 25% pour le niveau 8) et la Tunisie (-31% pour le niveau 4), alors que la Turquie, la Jordanie et la Palestine sont proches de la moyenne.

Quant à la **question budgétaire**, contrairement à une opinion largement répandue dans les cercles de l'expertise internationale, l'engagement financier public quantitatif n'est, en général, pas exagéré (à l'exception de la Tunisie). Il est compris entre 4,4 % du PIB (Egypte 4,4%, 58ème place mondiale, Algérie 4,5%, 54ème) et 6,7 % du PIB (Tunisie, 13ème place mondiale) pour les pays qui ont peu développé l'enseignement privé. Pour ceux qui y ont eu largement recours, Liban, Turquie, l'engagement public est sensiblement plus faible (respectivement 1,6 % et 2,6% du PIB). Ces résultats sont confirmés par la part des dépenses éducatives par élève dans le PIB/tête. On soulignera cependant que l'évolution de ces quinze dernières années révèle que la dépense totale par étudiant a fortement augmenté, alors même que la dépense par étudiant en % du PIB par habitant a diminué. Cela provient de l'écart entre

le rythme de croissance du PIB et le rythme d'accès à l'enseignement supérieur. Ainsi, en quinze années, les pays de la région MENA ont une dépense par étudiant qui représente 58% du PIB par tête, alors que le même ratio pour la moyenne des pays de l'OCDE est de 36 . Quand l'on compare ces chiffres au coût moyen d'un élève dans tous les cycles, on voit donc qu'il y a un problème spécifique du coût de l'enseignement supérieur.

Ces remarques montrent les orientations nécessaires pour renforcer les préalables à la marche vers l'innovation : lutter contre l'analphabétisme source majeure d'exclusion, professionnaliser le secondaire, développer des formations professionnelles pour les dropouts et les chômeurs diplômés de longue durée, développer les cycles courts dans l'enseignement supérieur et modifier l'orientation, améliorer la formation des enseignants notamment par des dispositifs de formation continue (dans certains pays on a pu noter que près de 40% des enseignants du secondaire dans les disciplines scientifiques n'ont pas atteint eux-mêmes la garde attestant le succès aux épreuves de fin du secondaire). On a là l'illustration de l'effort qu'il a fallu faire à marche forcée pour que les pays méditerranéens puissent généraliser l'accès à l'éducation.

Le socle du nouveau modèle de croissance à mettre en place : développer la créativité dans tous les niveaux de l'éducation

Pour aller vers la créativité et l'innovation, il est essentiel de se poser la question du contenu de l'éducation qui ne peut plus être constitué pour l'essentiel d'apprentissages passifs de routines, procédures, ou autres théories dans un ensemble de matière extrêmement large. Le point essentiel est de former des individus créatifs disposant de bonnes connaissances techniques. Cela signifie qu'au-delà des fonctions classiques de l'éducation qui concernent le développement de la personne, la socialisation par l'acquisition de référents historiques et de valeurs, l'employabilité, il faut associer

une nouvelle fonction qui est de former des individus créatifs.

Comment former à la créativité ?

Plusieurs points sont à souligner ici :

- ✓ tout individu doit être considéré comme potentiellement créatif. En effet, tout individu est doté d'un hémisphère droit où il développe sa subjectivité, son imagination, où il enregistre des émotions, exerce sa capacité à l'analogie, à la métaphorisation du réel, et un hémisphère gauche qui est celui de l'objectivité, de l'analyse, de la rigueur, et du choix. Ce qui différencie les individus c'est la nature de l'interaction entre les deux hémisphères. Un système éducatif autoritaire et rigide fondé davantage sur la normalisation (ce qui est la tendance des sociétés en cours de construction d'identité) va limiter considérablement les possibilités de mobiliser l'imagination. Les clés généralement identifiées sont les suivantes :
 - ✓ Un individu créatif doit avoir confiance en lui-même et prendre des risques intellectuels.
 - ✓ Un individu créatif doit pouvoir produire des idées totalement nouvelles. Cela suppose un esprit divergent qui peut faire des écarts par rapport à la norme. Il faut donc pouvoir se situer dans un cadre non autoritaire, de façon que les idées divergentes de l'esprit créatif soient considérées et encouragées.
 - ✓ Un individu créatif doit pouvoir avoir une capacité à résoudre des problèmes (problem solving) plutôt qu'à apprendre de façon passive.
 - ✓ Un individu créatif doit pouvoir transférer les solutions et les méthodes d'un domaine à un autre. Cela suppose que les spécialisations par domaines ne se fassent pas trop tôt.
 - ✓ Un individu créatif devra être encouragé à prendre des risques, être évalué de façon non répressive, mais en sanctionnant ses progrès dans un cadre le laissant libre de s'intéresser, pour partie, au domaine de son choix.
 - ✓ Un individu créatif ne doit pas être isolé. La communication avec d'autres (en particulier

au niveau international) lui apportera une base de connaissances plus large notamment dans un cadre de pluridisciplinarité. Pour développer cette disposition à l'échange, le travail en groupe doit être favorisé, de même que la maîtrise des TIC, qui offrent une base de connaissance gigantesque.

Pour aller dans cette direction une réflexion globale sur la pédagogie s'impose. On retiendra ici quelques points clés:

- ✓ Le premier est de remettre en cause le monopole du diplôme comme marqueur de la qualification. Celui-ci, fondé sur une moyenne générale obtenue à partir d'un nombre toujours croissant de matières, doit être complété par le développement et l'accréditation de compétences plus spécifiques.
- ✓ Parmi les compétences à enseigner il faut privilégier la capacité à résoudre des problèmes.
- ✓ Il faut favoriser la possibilité de transférer les connaissances d'un domaine à un autre, ce qui suppose que la pluridisciplinarité soit installée au niveau « under graduate » ce qui a pour conséquence opérationnelle de devoir augmenter la taille des Universités.
- ✓ Il faut également une bonne maîtrise des conditions associées à la protection des idées. A cet égard, le développement d'une connaissance approfondie des droits de la propriété intellectuelle est indispensable.
- ✓ Enfin, à cela s'ajoute la nécessité de permettre aux étudiants avancés d'améliorer leurs compétences à l'étranger, notamment par des bourses post-doctorales.

L'outil : un système national d'innovation performant

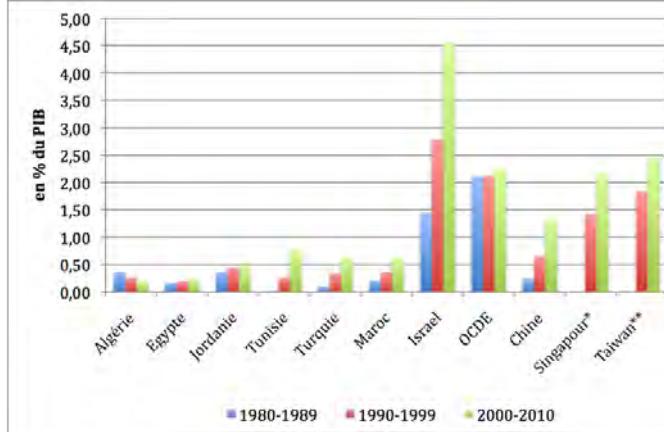
Toujours dans l'approche organique retenue, on insistera ici sur quatre points qui sont décisifs dans l'optique du fonctionnement efficace du processus d'innovation : (i) l'engagement gouvernemental sur la mise en place d'un système national d'innovation performant, (ii) l'affirmation que la recherche

est une priorité nationale (iii) le fonctionnement de l'élément de base, le laboratoire de recherche, (iii) les conditions de travail, et le statut du chercheur, (iv) la disponibilité des TIC.

- ✓ Une **politique nationale d'innovation** est nécessaire au niveau du Premier Ministre ou au moins en coordonnant plusieurs ministères. La raison tient au fait, d'abord, qu'il convient de proposer une stratégie d'ensemble, de créer un environnement institutionnel favorable et bénéficier de synergies horizontales, ensuite, qu'il est nécessaire qu'une politique nationale au plus haut niveau coordonne les actions et fasse les arbitrages nécessaires. Dans de nombreux cas, lorsqu'une politique nationale visant l'innovation est lancée, tous les départements ministériels chercheront à situer des stratégies anciennes dans ce cadre pour bénéficier de ressources budgétaires ou à développer une multitude de nouveaux outils, pôles, clusters, pépinières à qualifications diverses (souvent mis en place par une bureaucratie aux compétences limitées) dont les résultats sont incertains en termes d'emplois, d'effets d'entraînement sur le reste de l'appareil productif, et de coûts-bénéfices. Une vision globale bien pilotée et surtout bien évaluée est donc nécessaire.

Les solutions sont diverses. On peut distinguer trois formes : (i) une forme centralisée autour du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur associé à d'autres ministères et à de grands organismes de recherche ou d'académies scientifiques qui oriente la politique publique et affecte les moyens par des agences ou des fonds dédiés (en Méditerranée tel est le cas en Algérie, en Tunisie et en Egypte) (ii) une forme centralisée mais orientée sectoriellement comme au Maroc à partir de plans spécifiques: plan Maroc vert, plan Emergence, plan Rawaj, plan impact, plan tourisme etc. (iii) une

Graphique 23.
Dépenses de R&D sur PIB, évolution sur la période 1980-2010



Source : UNESCO et OCDE, *1994-1999, **1995-1999

forme plus clustérisée comme en Jordanie et au Liban qui regroupe les principaux éléments industriels, de recherche, de finance, de marketing dans des lieux donnés, mais toujours sous l'autorité d'un comité interministériel où le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche joue un rôle central.

Mais ce que montre l'expérience internationale est que le niveau centralisé même bien coordonné ne suffit pas et qu'un système national d'innovation performant requiert des organisations de recherche intermédiaires liées à des laboratoires et universités spécifiques. Cela est dû à la disparition progressive des grands laboratoires de recherche industrielle du siècle dernier, de l'urgence liée à la concurrence internationale et à l'accélération des cycles de développement technologique. Il en résulte une grande variété de modèles d'organisation des relations de partenariat entre les universités et le secteur privé qui dépendent de la force des universités locales et régionales, des clusters industriels, des priorités nationales en matière de R&D et du fonctionnement des agences de financement. Ces formes d'organisations décentralisées nécessitent des progrès sensibles dans la décentralisation.

- ✓ **Affirmer la recherche comme une priorité nationale** ce qui nécessite de la placer parmi les priorités budgétaires. On perçoit dans le graphique ci-dessus l'écart entre l'effort de re-

cherche des PM (hors Israël) avec les pays de l'OCDE et les leaders asiatiques. Il serait nécessaire pour les PM dans les cinq années qui viennent de passer de 0,4% de dépenses en R&D en proportion du PIB aujourd'hui à 1% du PIB pour que l'orientation nouvelle soit crédible. Pour l'Egypte, par exemple, cela représenterait une dépense supplémentaire de l'ordre de 500 millions de dollars, montant relativement accessible avec l'aide internationale.

- ✓ **Faire du laboratoire de recherche le centre de l'attention** et faire évoluer le modèle dit du «confinement» où le génie isolé produit la découverte qui changera le paradigme. Il s'agit ici de donner plus d'autonomie aux laboratoires (directement ou via les universités), de mieux les organiser, d'ouvrir les laboratoires de recherche en les insérant dans des réseaux internationaux, en les rapprochant des entreprises, en leur permettant de créer des fondations. L'insertion dans les réseaux internationaux est aujourd'hui formelle ou limitée dans le temps, car les institutions multilatérales ont du mal à soutenir durablement les réseaux qu'elles ont elles-mêmes initiés. En dehors de cet effort de consolidation, une mesure décisive qui pourrait renforcer la coopération Nord-Sud entre laboratoires et la création de nouvelles équipes, serait le développement d'un important programme de bourses post-doctorales.

- ✓ **Consolider un statut du chercheur** spécifique garantissant une totale indépendance de pensée et permettre aux enseignants-chercheurs de faire valoir leur activité de recherche dans leurs astreintes de service. Faciliter les aluers-retours entre la recherche publique et la recherche privée sans perte de statut pour les chercheurs du public. Cette réflexion sur le statut est décisive au vu des indications disponibles aujourd'hui : ainsi, lorsque le Maroc lance un plan de départs volontaires pour alléger le poids de la fonction publique, une proportion importante de chercheurs s'y présente. De même, l'enquête menée dans la

présente étude fait état de nombreux dysfonctionnements : financements erratiques, métier peu valorisé par rapport aux métiers administratifs, recrutement non planifié, règles formelles pour l'évaluation etc...

- ✓ **Continuer à développer l'équipement en TIC**, notamment, en favorisant l'installation de serveurs sécurisés et en généralisant les réseaux bandes larges indispensables pour opérer la fusion mobile-internet.

La généralisation par l'entreprise et la création d'activités économiques

Aujourd'hui les entreprises ne peuvent plus être considérées comme des sélectionneurs d'idées nouvelles et de personnels formés ailleurs. Elles deviennent de plus en plus des producteurs d'idées et d'innovateurs à part entière. L'entreprise innovante est une entreprise qui a certaines caractéristiques particulières encore peu représentées en Méditerranée. Elle fait de « l'open innovation » au sens où elle s'inscrit dans tous les flux mondiaux d'idées et de découvertes y compris comme offreur, ce qui est aujourd'hui indispensable lorsqu'elle se délocalise. Son organisation interne devient une organisation matricielle par projets où cohabitent les responsables du projet et les responsables des départements classiques. Le principal enjeu qu'a retenu le rapport est de développer la création d'entreprises innovantes et le développement de l'innovation dans les PMI-PME.

Cela implique :

- ✓ **De renforcer les liens entre les entreprises et le système de formation** en particulier universitaire. Les entreprises doivent pouvoir participer à la formation d'innovateurs, soit à partir de centres dédiés dans les universités (cf. par exemple les spin off et incubateurs de l'Université de Cambridge, le rôle de Stanford dans le développement de Google), soit en interne, par accueil de chercheurs et développement de l'apprentissage à des niveaux élevés, soit, en participant directement à la stratégie des

- universités en matière d'innovation dans un conseil dédié.
- ✓ De **développer la recherche privée** et inciter les entreprises des PM à en faire. Pour les entreprises existantes, le levier le plus opérationnel est l'incitation fiscale, les outils directs (subventions, contrats de R&D, prêts) se révélant avoir des effets moins convaincants.
 - ✓ De **favoriser le développement d'un écosystème favorable à l'innovation**. Dans cet écosystème la question de la disponibilité de ressources financières pour le développement de nouvelles entreprises est aujourd'hui décisive. D'une part, parce que, 40% des diplômés sont aujourd'hui, en auto-emploi, le plus souvent dans le secteur informel et ne sont pas dans les conditions leur permettant de créer leur entreprise, d'autre part, parce qu'ils sont confrontés à un système bancaire qui procure des crédits seulement si le nantissement et les garanties sont conséquentes. Il convient donc de requalifier les banques de façon qu'elles sortent de la culture de rente qui est la leur aujourd'hui.
 - ✓ **D'opérer un changement d'échelle** en faveur de la création de nouvelles entreprises innovantes, en installant progressivement en place une approche plus décentralisée et intégrée à l'image du Mittelstand allemand. Six composantes ont fait le succès du développement des PMI-PME dans le Mittelstand :
 - (i) une forte décentralisation au niveau régional, spécialement au niveau de l'intervention économique,
 - (ii) un réseau de PME-PMI,
 - (iii) un système bancaire décentralisé ce qui lui permet de faire des prêts à des niveaux significatifs sans en référer au siège, mais disposant d'une garantie publique et qui a pour mission principale de financer l'activité entrepreneuriale.
 - (iv) des liens avec les universités et les centres de recherche,
 - (v) une formation largement orientée vers l'apprentissage qui permet d'accéder aux plus hautes responsabilités.

Encadré 5. La problématique de l'action publique dans le développement de l'innovation en Méditerranée, la vision de l'AFD (Agence Française de Développement)

Marie-Pierre NICOLLET,
Directrice du Département Méditerranée de l'AFD

Les innovations ne sont plus seulement technologiques mais multiformes (elles concernent des produits y compris financiers – la micro-finance, des lignes de crédit environnementales, des procédés, de l'organisation, des comportements de consommation, également, comme on l'a vu, les activités purement créatives et culturelles). Ce qui complique les choses c'est qu'elles sont aussi multi-territoires et fonctionnent en réseau.

Ce ne sont donc pas des inventions isolables. Leur point commun c'est de développer un climat général qui apportera un avantage concurrentiel. L'innovation c'est « avoir une longueur d'avance ». A ce titre, l'innovation est bien évidemment au service de la compétitivité des entreprises.

Le point de vue défendu ici est que l'action publique doit sortir l'innovation des laboratoires et la placer au centre des stratégies de conquête des entreprises

Comme on l'a vu, l'innovation se nourrit de tout un milieu ambiant, un écosystème qui combine des acteurs, des infrastructures, des connaissances. L'innovation porte donc en elle un patrimoine génétique complexe né d'une matrice, d'un écosystème. L'action publique en faveur de l'innovation doit agir sur cet écosystème. Il y a néanmoins quatre hésitations fondamentales des politiques publiques aujourd'hui qui tiennent au choix du système, à la méthode, au lieu et aux acteurs. Quelles sont les questions que se posent ces politiques publiques ?

La première question concerne le niveau d'action. Cet écosystème est-il le résultat de l'organisation d'une société qui fonctionne selon un modèle décentralisé c'est-à-dire à partir de l'interaction des divers agents qui agissent dans un cadre non contraint ? (liberté d'action, d'expression, cadre juridique favorable etc.). Ou bien, est-il le résultat d'un système plus centralisé dans lequel l'Etat met, par exemple, en place les conditions de production des innovations pour certains secteurs qu'il aura au préalable choisi (spatial, armée) ?

La deuxième question concerne la méthode. Faut-il financer un système élitiste d'éducation générale qui permettra de sélectionner les meilleurs que l'on enfermera dans une « cité des étoiles », ou se contenter de favoriser le foisonnement des idées, en espérant pouvoir s'y repérer dans une multitude de « signaux faibles » et d'appels à projets tous azimuts ?

La troisième question concerne le lieu. Faut-il, par l'action publique, rattacher un écosystème à un territoire (le pôle) ou au contraire échapper à ce territoire (par ex par le développement de filières dont certains segments peuvent être délocalisés, donc en misant sur la mobilité des facteurs et des acteurs – faut-il faire des Zones industrielles ancrées dans un territoire, ou des clusters ?). Jusqu'où aller dans le soutien à des clusters organisés en coopération internationale ?

La quatrième question concerne les acteurs. Faut-il soutenir la création d'entreprises par de jeunes diplômés ou l'appui à l'innovation dans des entreprises déjà compétitives ? Faut-il financer le foisonnement des idées ou miser sur la capacité de diffusion et d'agglutination autour d'un champion national ?

Quel rôle dévolu à la coopération dans la création d'un environnement innovant dans les pays du sud de la Méditerranée ?

L'AFD, comme les autres agences de coopération et de développement, intervient dans des géographies où les inégalités de capacités et de compétences sont les facteurs explicatifs les plus puissants de l'engrenage qui empêche certaines régions du sud de la Méditerranée de s'inscrire dans une trajectoire de convergence. Dans ce contexte, la question est : doit-on favoriser les enjeux globaux d'innovation ou au contraire les enjeux de « grappes d'activités » ? Faut-il faire monter en gamme l'ensemble des secteurs d'une économie ou au contraire investir dans la spécialisation ?

Dans le premier cas, on accorde une priorité au renforcement du système éducatif à tous les niveaux et à l'amélioration des compétences dans tous les secteurs de l'activité économique.

Dans le second cas, il faut viser des filières spécifiques au niveau sectoriel, et en matière de recherche concentrer les moyens sur un nombre limité d'équipes de haut

niveau dans des disciplines scientifiques qui permettront de renforcer la compétitivité de grappes d'activités stratégiques.

Tout ce qui précède montre qu'il faut sans doute faire les deux si l'on souhaite faire de la marche vers l'innovation un projet de société et inclure dans le raisonnement les industries créatives. Mais dans les faits, la réponse est souvent apportée par le caractère limité des moyens de financement, le défaut de coopération entre les financeurs, les difficultés qu'ont ceux-ci à soutenir des projets régionaux. Aujourd'hui, il est difficile de faire à la fois une politique éducative de grande ampleur pour lutter contre l'analphabétisme et faire en sorte d'avoir une éducation supérieure et un système de recherche très performants tout en finançant les infrastructures du pays en connexions de haute technologie.

Une hiérarchie a été choisie qui commence par un développement initial enclenché par des ressources humaines et financières suffisantes. Celui-ci sera ensuite relayé par un entrepreneuriat dynamique porteur de vagues successives de créations d'entreprises qui viendront, enfin, enrichir la masse critique de départ en s'appuyant sur un écosystème, un milieu propice à la diffusion spatiale des externalités. C'est ainsi, par exemple, que l'AFD intervient selon les pays à l'une ou l'autre de ces trois étapes ; elle finance par ex :

- ✓ Des politiques publiques de formation professionnelle et d'éducation (mais pas encore de recherche),
- ✓ Des filières à haute valeur ajoutée et à fort potentiel de diffusion externe (le solaire au Maroc),
- ✓ Des infrastructures (TIC),
- ✓ L'entrepreneuriat à travers des fonds de capital risque, des produits de garantie (qui est un outil de partage du risque), la micro et la méso finance....
Dans cette perspective financière, on notera qu'il ne s'agit pas de diminuer le risque par des produits dérivés qui sont le plus souvent spéculatifs....mais son partage, dès lors que ce risque sert à financer l'économie réelle dans le cadre d'une relation de proximité avec l'entrepreneur. L'innovation c'est donc aussi la prise de risque, celle d'investir dans des activités nouvelles comme l'agro-écologie ou la gestion durable des forêts tropicales, la RSE dans les entreprises.

Une coordination indispensable au niveau de la coopération internationale, pour un changement d'échelle.

Pour aller plus loin il est nécessaire de mobiliser et mieux coordonner l'action internationale sur la base d'une demande explicite et conjointe des PM. Si la communauté des bailleurs internationaux veut intervenir de façon efficace, ce travail montre qu'elle doit retenir des projets au cœur du fonctionnement organique des systèmes de recherche, d'éducation-formation et des entreprises, à partir de projets susceptibles d'impulser un véritable changement social.

Cela suppose, d'abord, que les gouvernements soient acquis aux idées évoquées ici et soient donc demandeurs. Pour que cette intervention soit significative, idéalement, trois conditions sont nécessaires: la première est que les gouvernements soient en accord avec la vision générale et la soumette comme une des orientations futures importantes à leurs citoyens ; la seconde est que sur le plan organisationnel ils acceptent de compléter leur activité courante par une réflexion plus horizontale sur la question de l'innovation, donc plus intégrée et visant une population plus large ; la troisième est que les échelons décentralisés (voire déconcentrés) aient plus de responsabilités et de moyens d'intervention.

Du côté de la communauté des bailleurs une difficulté supplémentaire se pose : comment soutenir de façon significative des projets transversaux sur plusieurs pays alors que les garanties sont en général nationales. Il s'agit pourtant d'une question importante dans le cas de l'innovation ouverte qui ne peut se développer que par des coopérations impliquant plusieurs pays. Enfin, nous sommes clairement ici dans le financement de l'immatériel, ce qui, en dehors de l'assistance technique, est relativement peu répandu. Des évolutions récentes devraient cependant permettre d'aller dans la direction retenue et pourraient servir d'exemples. C'est ainsi que la BEI a pu prêter 1,5 milliards € aux banques grecques pour financer un grand nombre

de PME grâce au recours aux Fonds structurels qui ont donné 500 millions € de garantie à la place de l'Etat. Cette relance des PME grecques leur a permis ultérieurement de solliciter les subventions des Fonds Structurels en arrivant à financer elles-mêmes la part nationale. Mais ne disposant pas d'accès aux fonds structurels les pays du Sud ne peuvent envisager cette solution.

Par ailleurs, grâce aux dotations du budget européen (en particulier du Fonds Européen d'Investissement) ont pu être financés via la Banque Publique d'Investissement française des dispositifs de garantie, des prises de participation dans les fonds régionaux et les fonds d'amorçage. Une extension du FEI aux pays méditerranéens pourrait aider à développer des interventions de ce type.

Pour la région, il est cependant possible de solliciter le fonds régional de garantie PME mis en place dans le cadre du partenariat de Deauville. Cependant, ce fonds offre des ressources limitées (400 millions \$). Dans le même sens, la BEI a pu financer des investissements de long terme qui concernent l'éducation en Jordanie...L'urgence permet donc des avancées partielles, mais le plan d'ensemble fait défaut. Ce qui est regrettable est que l'urgence conduit de toute façon à mettre en place des soutiens budgétaires considérables qui maintiendront peut-être l'équation économique dans un équilibre minimal, sans que ces soutiens ne modifient significativement les conditions de la croissance future. Le point de vue du Femise est qu'un infléchissement, même léger, accompagné d'une vision d'ensemble mobilisatrice constituerait un renfort de poids aux efforts de la communauté internationale.

Les auteurs du présent rapport considèrent que si l'on désire aller dans le sens proposé, les priorités ci-dessous devraient être retenues. Pour la Commission et les agences bilatérales, en utilisant et développant les outils disponibles en Europe :

- ✓ Une assistance technique pour la conception et la constitution du système décentralisé et intégré se rapprochant du Mittelstand allemand,

Encadré 6. Les programmes existant en faveur de la coopération régionale dans le cadre du Partenariat Euro-Méditerranéen, dans le domaine de l'innovation et du capital humain

Il existe un grand nombre de programmes régionaux, financés ou co-financés par l'UE, dans des domaines très divers (énergie, environnement, transport, appui aux activités du secteur privé, la jeunesse, l'éducation, etc.). Trois d'entre eux concernent spécifiquement l'innovation et le capital humain :

- Le projet MIRA (The Mediterranean Innovation and Research coordination Action), lancé en janvier 2008, est destiné à encourager les collaborations scientifiques entre les pays membres de l'UE et les pays partenaires méditerranéens. Ses objectifs sont (i) de créer une plate-forme de dialogue et d'échanges par l'organisation de rencontres entre les acteurs concernés, (ii) proposer des activités de formation, et (iii) préparer la mise en place d'un espace Euro-Méditerranéen de l'Innovation (EMIS, Euro-Mediterranean Innovation Space). La création de cet espace Euro-Méditerranéen de l'Innovation permettra de poursuivre et de consolider l'ensemble des programmes qui ont été conçus antérieurement (le plus important en matière d'innovation étant le programme Medibitkar qui a fonctionné entre 2006 et 2010). Ce projet est financé dans le cadre du 7ème PCRD. MIRA constitue ainsi un portail rassemblant l'information sur l'ensemble des opportunités de financement portant sur la coopération UE - Pays Partenaires Méditerranéens en matière de sciences, technologies et innovations, qui peuvent être, soit de sources bilatérales (essentiellement dans le cadre des Accords d'Association), soit de sources multilatérales, telles que le programme-cadre en science & technologies, soit d'autres programmes européens, tels que l'IEVP, la FEMIP-BEI, etc. Ce portail rassemble également des informations concernant d'autres programmes internationaux multilatéraux provenant d'organismes internationaux comme l'UNESCO, l'OCDE, la Banque Mondiale, etc.

- Le projet Erasmus Mundus II, qui cherche à promouvoir la coopération entre les établissements supérieurs à travers des partenariats, la mobilité et l'échange d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants. Le budget alloué est de 254 millions d'€ entre 2007 et 2012 et de 70 millions d'€ pour 2013 pour un grand nombre de

pays (Arménie, Azerbaïdjan, Biolé russie, Géorgie, Moldavie, Russie, Ukraine, Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Libye, Maroc, Territoires palestiniens occupés, Syrie, Tunisie et tout autre partenaire à travers le monde).

- Le projet Tempus, dont le but est de contribuer à la modernisation des établissements supérieurs et de créer des opportunités de coopérations entre les acteurs. Il concerne l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biolé russie, la Géorgie, la Moldavie, la Russie, l'Ukraine, l'Algérie, l'Egypte, Israël, la Jordanie, la Libye, le Maroc, les Territoires palestiniens occupés, la Syrie et la Tunisie. Les budgets annuels sont de 38 millions d'€ en 2007, 34,4 millions d'€ en 2008, 39,4 millions d'€ en 2009, 30,4 millions d'€ en 2010, 57 millions d'€ en 2011 et 59,5 millions d'€ en 2012.

Il faut noter qu'en outre, même s'ils ne portent pas directement sur l'innovation et le capital humain, plusieurs programmes (notamment ceux sur l'énergie, l'environnement et la société de l'information) comportent un volet formation et transferts technologiques, qui peut contribuer à renforcer le capital humain des pays méditerranéens sur des secteurs spécifiques. On peut citer pour exemples, les programmes EAMGM (Projet de marché Euro-arabe du gaz dans le Mashreq), le développement d'un marché intégré de l'électricité, MED-EMIP (Coopération dans le domaine de l'énergie), MEDREG (Régulateurs de l'énergie), SEMIDE (Coopération dans le secteur de l'eau), MEDA Eau, SMAP II (Développement environnemental durable), EU MEDIS (Technologies de l'information et de la communication), etc.).

Il existe enfin un certain nombre d'instruments politiques mis en place par l'UE dans le cadre du Processus de Barcelone. On peut donner, comme exemples, le Comité de suivi de la politique en matière de sciences et de technologies (MoCo), l'introduction de la sciences et de la technologie dans les Accords d'Association, les activités effectuées au niveau de la Division de la Coopération Internationale (INCO), un certains nombre de projets consistant à établir un état des lieux des systèmes scientifiques, technologiques et d'innovation dans la région (ASBIMED et ESTIME), certains dispositifs mis en place pour la coopération scientifique internationale (INCO-NET, BILAT, ERAWIDE, SICA, etc.) et, enfin la création de points de contact nationaux pour la collaboration scientifique entre l'UE et les Partenaires Méditerranéens.

- ✓ **Une assistance technique sur le renouvellement de la pédagogie** dans le sens d'une pédagogie davantage tournée vers la créativité, l'innovation, la résolution de problèmes et le travail en groupe et, ce dans tous les cycles.
- ✓ **Un programme régional d'un montant significatif de coopération sur innovation-recherche** (co-directions de thèses, posts doc, mobilité des doctorants) et de formation des enseignants dans les matières scientifiques,
- ✓ **Des projets cibles éducatifs et de formation** qui pourraient être pilotés par des associations en partenariat avec le secteur privé: écoles nouvelle chance, masters innovation, spin offs universitaires, formation des cadres bancaires au financement des PME innovantes.
- ✓ Pour les IFI le projet le plus important concerne **l'aspect financier** qui devrait permettre un financement de projets décentralisés.

Pour cela, la mise en place d'un fond de garantie, destiné à permettre le financement de projets cibles pépinières et autres, choisis et pilotés au niveau régional par les échelons décentralisés ou déconcentrés dotés d'une autonomie de décision en matière économique. Mais pour que les effets soient significatifs, il est nécessaire de changer d'échelle dans l'implication multilatérale.

C'est un sujet sensible sur lequel nous devons attirer l'attention. En Méditerranée, l'on a trop pris l'habitude de réserver les grosses masses (qui, pour une grande partie viennent des pays du Golfe aujourd'hui) au soutien budgétaire indifférencié ou lié à des conditionnalités générales. L'on a également trop renoncé à inciter les banques à prendre plus de risques en faveur des PME et trop fait du window dressing sur les sujets spécifiques sans véritable impact en termes de croissance et d'emplois vu les montants concernés.

Notes de fin de texte

1. L'intensité de pauvreté ("gap poverty") correspond au ratio (seuil de pauvreté – revenu médian de la population pauvre)/seuil de pauvreté.
2. Cf. Note Femise sur l'Inclusivité (2012).
3. La classification des pays selon le revenu, proposée par la Banque Mondiale, utilise le revenu national brut. Les groupes sont les suivants : Faible revenu (\leq à 975\$), Revenu moyen inférieur (entre 976 et 3855\$), Revenu moyen supérieur (entre 3856 et 11905\$) et Revenu élevé (\geq à 11905\$). Parmi les pays méditerranéens, 4 sont classés dans la catégorie des revenus moyens inférieurs (Egypte, Maroc, Syrie et les Territoires Palestiniens), 5 sont des pays à revenu moyen supérieur (Algérie, Jordanie, Liban, Tunisie et Turquie) et 1, Israël, est classé dans les pays à haut revenu.
4. Ces pays sont la Guinée Equatoriale, la Grèce, Hong Kong, Irlande, Israël, le Japon, Maurice, le Portugal, Porto Rico, la Corée du Sud, Singapour, l'Espagne et Taïwan.
5. Afrique du Sud, Albanie, Corée, Côte d'Ivoire, Honduras, Madagascar, Myanmar, Paraguay, Philippines et Togo.
6. Pour plus de détails sur les mesures sociales adoptées en 2011, voir le Rapport de la BAD (2013).
7. Pour une analyse plus approfondie de cette question de la compétence et de l'employabilité, voir le chapitre 4 du rapport réalisé par le Femise pour la BEI, intitulé "Mobiliser le capital humain sur l'innovation en Méditerranée", BEI novembre, 2013.
8. Par exemple, les "Enterprise Surveys" de la Banque Mondiale qui rassemblent un grand nombre d'informations sur l'environnement des affaires perçu par les entreprises et sur les principaux obstacles à leur développement. Les données sont disponibles, parfois pour plusieurs années, pour l'Algérie, l'Egypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie et la Palestine. Les données sont accessibles sur le site de la Banque Mondiale (<https://www.enterprisesurveys.org>). Une enquête récente a également été conduite par Ayadi, De Groen, Kamar, Kassal et Mouley (2013), financée par le Femise, auprès des micro, petites et moyennes entre-

- prises, en Algérie, en Egypte, au Maroc et en Tunisie. Les résultats de cette enquête sont sur le site du Femise, Research Femise n° FEM35-10. (<http://www.femise.org/>). Les données ne sont pas encore disponibles.
9. «Deep Integration, Firms and Economic Convergence», directed by Patricia Augier, Research Femise n° FEM33-23.
10. D'après une étude de Ahmed & Guillaume (2012), 1% de PIB dépensé dans les infrastructures pourrait, dans le court terme, générer 87 000 nouveaux emplois en Egypte et 18 000 en Tunisie.
11. Il faut toutefois préciser qu'une partie des échanges entre les pays de la zone pourrait ne pas être comptabilisée dans les chiffres officiels. A notre connaissance, il n'existe toutefois aucune estimation chiffrée de ces échanges.
12. cf. Economic Integration in the Maghreb, Banque Mondiale, 2010.
13. Pour donner un ordre de grandeur des écarts obtenus dans la littérature, ce travail récent montre, par exemple, que les échanges entre les pays MENA représentent seulement 50% de leur niveau potentiel. Certaines études obtiennent même un chiffre de 75%.
14. <http://www.femise.org/etudes-femise-integration-regionale/>
15. Ces droits de douanes dans l'industrie, entre pays méditerranéens, qui étaient de 33% en 1993, sont passés à 8% en 2008, puis à 1% en 2009 (cf. Rapport Général 2012).
16. Une étude récente réalisée par des économistes de l'AFD (E. Comolet, N. Madariaga et M. Mezoughi), en collaboration avec le CEPII, intitulée, "Croissance et intégration commerciale EuroMed : Peut-on parler d'un coût de la non-Méditerranée ?" (Juin 2013), montre qu'à l'exception de la Turquie, aucun pays méditerranéen ne tirerait avantage d'une libéralisation commerciale Med-Med. Dans cette étude, l'intégration régionale est simulée par la libéralisation totale des biens industriels, accompagnée d'une libéralisation partielle ou totale des biens agricoles. Le fait de ne pas trouver d'effets positifs sur l'intensification des échanges au sein de la région n'est pas étonnant pour plusieurs raisons. D'abord, les droits de douane entre les pays méditerranéens sont déjà proches de 0. En conséquence, le seul changement simulé est un démantèlement tarifaire sur les produits agricoles. En second lieu, les droits de douanes ne constituent pas la cause essentielle du faible niveau des échanges. Comme on l'a souligné plus haut, les principaux obstacles sont ailleurs. Il sont notamment, dans l'existence de mesures non tarifaires qui peuvent être contraignantes, dans l'absence de procédures harmonisées (en matière financier, en matière de douanes, de transport, de droits de propriété intellectuelles, de règlement des conflits, etc.), dans la non application d'un système de cumul complet pour définir les règles d'origine ou encore dans la faiblesse des infrastructures transfrontalières qui compliquent le transport des marchandises et le déplacement des personnes. Or aucun de ces éléments ne sont pris en compte dans cette analyse empirique. Enfin, il faut garder en tête que ce type de simulation ne peut pas intégrer, non plus, les effets dynamiques que peut générer une meilleure intégration sur l'ensemble de l'économie.
17. United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD), 2013. "Global Value Chains: Investment and Trade for Development", World Investment Report.
18. Avant même la question de leur désagrégation par secteur et/ou région, l'utilisation des données sur les flux d'IDE pose problème. Ces données peuvent être obtenues à partir des 3 principales sources suivantes: - La CNUCED qui fournit les flux d'IDE agrégés par pays obtenus par l'agrégation des informations fournies par les banques centrales sur les entrées et sorties financiers, ce qui conduit à comptabiliser, en plus des investissements physiques ("greenfield", nouvelle unité de production ou "brownfield", agrandissement d'unités existantes), les investissements financiers liés aux fusions-acquisitions, qui ne constituent que des changements de propriétaires d'entreprises sans apports de capital nouveau. En revanche, cette méthode de calcul ne prend pas en compte les dividendes réinvestis localement par les entreprises étrangères. - ANIMA qui enregistre

les projets d'IDE à un niveau détaillé (localisation, secteur, etc.), sans que l'on sache si ces projets correspondent à des investissements effectivement réalisés ; - fDi Markets, dont l'accès est payant et qui fournit les entrées d'IDE par secteurs et le nombre de créations d'emplois directement liées à ces IDE. En revanche, la source des ces informations n'est pas précisée.

19. Il existe une très large littérature sur cette question. Parmi les papiers récents, on peut citer par exemple celui de Hanousek et al. (2011).

20. Il manque les informations pour Israël, la Turquie et la Palestine.

21. Le taux de dépendance aux importations du bien i correspond au ratio des importations nettes du produit i sur sa demande domestique (cf. Banque Mondiale, Mai 2011).

22. Il a été montré qu'une hausse de 10% des prix alimentaires mondiaux entraînait presque immédiatement une augmentation de 1% de l'indice des prix à la consommation (IPC) des pays méditerranéens. En revanche, une baisse de 10% des prix alimentaires mondiaux n'a quasiment aucun impact sur l'IPC (cf. Albers & Peeters, 2013 & 2011).

23. Ces effets sur les prix domestiques ont été plus marqués en Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban et Palestine, comparativement à la Tunisie et au Maroc, qui ont un secteur agricole plus important.

24. Dans les pays méditerranéens, une large partie de la population vit, en effet, juste au-dessus du seuil de pauvreté. Alors que moins de 3% de la population vivent avec moins de 1,25 dollar par jour en Egypte, au Maroc et en Tunisie, plus de 12% de personnes se situent sous le seuil de 2 dollars par jour en Tunisie et au Maroc. Ce pourcentage est de 18,5% en Egypte (BAD, 2013). La moindre augmentation du coût de la vie a donc un impact social très élevé.

25. Plus pessimiste encore, Oxfam prévoit un doublement des prix alimentaires au cours des 20 prochaines années (Oxfam, 2011).

26. Une récente étude conduite par la Banque Africaine de Développement et l'Institut National de la Statistique tunisien, en collaboration avec le

Centre de Recherche et des Etudes Sociales (CRES), a évalué l'impact des subventions alimentaires sur la population pauvre et vulnérable. Cette étude montre que les subventions ont contribué à réduire l'accroissement des inégalités de revenus et à limiter la détérioration de l'état nutritionnel des ménages. En revanche, ce travail montre aussi qu'en 2010, les ménages tunisiens ont reçu 888 millions de dinars en subventions alimentaires dont uniquement 107 millions ont profité aux ménages pauvres. De plus, seulement 9,2% des subventions sont allées aux ménages les plus pauvres, 60,5% aux ménages de la classe moyenne, 7,5% à la population riche et 22,8% ont été transférés hors ménages (restauration, cafés, tourisme et commerce illégal transfrontalier). Il est toutefois, important de préciser, que cette étude montre également qu' "une éventuelle suppression des subventions aux produits alimentaires de base augmenterait à court terme le taux de pauvreté de 3,6 points de pourcentage, qui passerait de 1,5% à 19,1%. Quant à la population en situation d'extrême pauvreté, cette suppression engendrerait une hausse du taux de pauvreté extrême de près de 1,7 points de pourcentage."

27. En 2008, 150 milliards de dollars ont été investis dans des indices boursiers ou des fonds basés sur des produits agricoles, contre 15 milliards de dollars seulement en 2004 (cf. BAD, 2013).

Bibliographie

Acemoglu, D. & J. Robinson, 2012. "Why Nations fail? The Origins of Power, Prosperity, and Poverty", New York: Crown.

Agénor, P.R & O. Canuto, 2012. "Middle-Income Growth Traps", World Bank Policy Research Working Paper, N° 6210, Washington, DC.

Achy, L., 2006. "Assessing Regional Integration Potential in North Africa", United Nations Economic Commission for Africa (UNECA) document ECA-NA/RABAT/ICE/XXI/3/I, 21st meeting of the Intergovernmental Committee of Experts, UNECA, Rabat.

- Aita, S., 2008. "Employment and Labour Law in the Arab Mediterranean Countries and the Euro-Mediterranean Partnership", Madrid.
- Aiyar, Sh., R. Duval, D. Puy, Y. Wu & L. Zhang, 2013. "Growth Slowdowns and the Middle-Income Trap", IMF Working Paper, N° 71, Washington, DC.
- Albers, R. & M. Peeters, 2011. "Food and Energy Prices, Governments Subsidies and Fiscal Balances in South Mediterranean Countries", European Economy
- Augier P., M. Dovis & M. Gasiorek, 2012. "The Business Environment and Moroccan Firm Productivity", Economics of Transition, Volume 2, Issue 2, pp 369-399.
- Augier P., M. Gasiorek, M. Lovo & G. Varela, 2011. "Paradoxes of Productivity: Trade Liberalization and Maroc", WP Caris, University of Sussex.
- Augier P. (leader), 2010. "Deep Integration, Firms and Economic Convergence", Research Femise n° FEM33-23.
- Ayadi, R. (leader), 2013. "High-Growth potential SMEs in the South Mediterranean: Identifying bottleneck obstacles and policy responses", Research Femise n° FEM35-10.
- Banque Africaine de Développement et Institut National de la Statistique, 2013. "Analyse de l'Impact des Subventions Alimentaires et des Programmes d'Assistance Sociale sur la Population Pauvre et Vulnérable", Rapport, Juin.
- Banque Africaine de Développement, 2013. "Croissance Résiliente et Intégration", Rapport.
- Behar, A. & C. Freund, 2011. "The Trade Performance of the Middle East and North Africa", Working Paper N° 53, July, World Bank.
- Blanc, F., 2011. "Perspectives d'emploi en Méditerranée", dans Collectif, Consortium med2013, Demain la Méditerranée, Scénarios et Projections à 2030, IPEMED, pp 51-70.
- Brenton, P., E. Baroncelli & M. Malouche, 2006. "Trade and Investment Integration of the Maghreb", World Bank.
- Comolet, E., N. Madariaga & M. Mezouaghi, 2013. "Croissance et Intégration commerciale Euro-Med: Peut-on parler d'un coût de la non-Méditerranée", Macroéconomie & Développement, N°7, Agence Française de Développement, Juin.
- Diop, N., 2010, "Trade Reforms for Export Competitiveness: What are the Issues for the Middle East and North Africa?", in Trade Competitiveness of the Middle East and North Africa – Policies for Export Diversification, J. Lopez-Calix, P. Walkenhorst & N. Diop (Ed.), The World Bank.
- Doing Business, 2013. "Regional Profile: Middle East and North Africa (MENA)", The International Bank for Reconstruction and Development and The World Bank.
- Eichengreen, B., D. Park & K. Shin, 2013. "Growth Slowdowns Redux: New Evidence on the Middle-Income Trap", NBER Working Paper, N° 18673, Cambridge, MA.
- Felipe, J., 2012. "Tracking the Middle-Income Trap: What is it, Who is in it, and Why? Part 1", ADB Economics Woroking Paper Series, N° 306, Manila.
- Flaaen, A., E. Ghani & S. Mishra, 2013. "How to Avoid Middle-Income Traps? Evidence from Malaisie", World Bank Policy Research Working Paper, N° 6427, Washington, DC.
- Fonds Monétaire International, 2012. "Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan", Perspectives Economiques Régionales, November.
- Freund, C. & M. Jaud, 2013. "Regime Change, Democracy and Growth", CEPR Discussion Paper 9282.
- Freund, C. & L. Mottaghi, 2011. "Transition to Democracy", World Bank, Mimeo.
- Gill, I. & H. Kharas, 2007. "An East Asia Renaissance: Ideas for Economic Growth", World Bank, Washington, DC.
- Gorodnichenko, Y., J. Svejnar & J. Terrel, 2007. "When does FDI have positive spillovers? Evidence from 17 emerging market economies", IZA Discussion Paper 3079.
- Hanousek, J., E. Kocenda & M. Maurel, 2011. "Direct and indirect effects of FDI in Emerging European markets: A survey and meta-analysis", Economic Systems, vol. 35, pp. 301-322.
- International Labour Office (ILO), 2012. "Rethinking Economic Growth: Towards Productive and Inclusive Arab Societies", Report.
- Javorcik, B., 2004. "Does foreign direct investment increase the productivity of domestic firms ? In

- search of spillovers through backward linkages”, American Economic Review, 94, pp 605-627.
- Kocoglu, Y. & A. Flayols, 2012. “Les jeunes diplômés dans les pays MENA : Un potentiel bloqué dans la file d’attente de l’emploi”, IEMEd.
- Kocoglu, Y., 2011. “L’emploi des jeunes dans les PM”, dans Les pays Méditerranéens au seuil d’une transition fondamentale, Rapport du FE-MISE sur le Partenariat EuroMéditerranéen 2011, coordonné par A. Galal & J.L. Reiffers, Femise.
- Malik, A. & B. Awadallah, 2013. “The Economics of the Arab Spring”, World Development, Vol. 45, pp 296-313.
- Nungsari, A.R. & A.G. Zeufack, 2009. “Escaping the Middle-Income Trap”, in Readings on Development: Malaisie 2057, Khazanah Nasional Berhand.
- Péridy, N., 2005. “Toward a Pan-Arab Free Trade Area: Assessing Trade Potential Effects of the Agadir Agreement”, Developing Economies 18 (3), pp 329–45.
- Rocha, R., Z. Arvai, & S. Farazi, 2011. “Financial Access and Stability: A Road Map for the Middle East and North Africa, World Bank.
- Stampini, M. & A. Verdier-Couchane, 2011. “Labor market dynamics in Tunisia: The issue of youth unemployment”, African Development Group, Working Papers, n° 123, février.
- Straub, S., 2008. “Infrastructure and Growth in Developing Countries: Recent Advances and Research Challenges”, Policy Research Working Paper N° 4460, World Bank.
- Taghdisi-Rad, S., 2012. “Macroeconomic policies and employment in Jordan: Tackling the paradox of job-poor growth”, Employment Working Paper N°118, International Labour Office.
- World Bank, 2011. “Investing for growth and Jobs”, Economic Developments & Prospects, September.
- World Bank, 2011. “Facing Challenges and Opportunities”, Middle East and North Africa Region, A Regional Economic Update, May.
- World Bank, 2010. “Economic Integration in the Maghreb”, World Bank Middle East and North Africa Region, October.
- United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD), 2013. “Global Value Chains: Investment and Trade for Development”, World Investment Report.

Sous-Partie 2.

Renforcer la cohérence sociale en réduisant les inégalités territoriales

Pour les pays Med, il n'y a donc d'autres alternatives que de proposer un nouveau contrat social qui rompt de manière sensible et visible avec un passé que les populations ont largement repoussé. Comme on l'a vu dans la partie précédente, la mise en place de ce contrat social doit se faire dans un contexte d'ouverture et de concurrence internationale exacerbée, avec de fortes contraintes économiques, en particulier sur les déficits publics. Dans le même temps, les populations, jeunes, ont exprimé de forts besoins sociaux, souhaitant maintenant une convergence réelle et rapide vers les niveaux de vie prévalant en Europe, ce territoire voisin si proche géographiquement, mais tellement lointain dans les conditions de vie quotidienne.

Quelles que soient les contraintes économiques qui s'appliquent aux pays, l'une des principales questions est d'assurer aux populations la plus grande équité possible dans leurs opportunités de réalisation personnelles, en dépit des disparités rencontrées et notamment celles liées à la localisation des individus. Il s'agit finalement d'offrir les mêmes chances à tout individu sur un territoire national, quelles que soient ses origines, notamment sociales ou géographiques. Beaucoup d'observateurs l'ont déjà remarqué : il n'est certainement pas accidentel que les mouvements des printemps arabes aient démarré dans une ville moyenne au centre de la Tunisie, dans un endroit où les conditions de vie et les possibilités de développement sont très loin des standards européens, mais également des lieux les mieux placés au sein de l'entité nationale : un lieu que l'on pourrait qualifier de « trappe à sous-développement ». Là a été clairement interpellé le mode de développement national qui était en place. Ce lui-ci, malgré des taux de croissance nationaux

relativement élevés en moyenne sur plus d'une décennie, a incontestablement échoué en terme d'inclusivité : les possibilités offertes par la croissance n'ont pas été partagées avec certaines franges de la population, ni dans certains territoires de ces nations.

Les bouleversements récents dans les pays arabes nous conduisent à formuler 4 remarques sur ces questions d'inclusion, d'inégalités et de disparités :

- ✓ la perception des agents, toute subjective qu'elle puisse être, est aussi importante que la matérialité des faits. Elle fait partie finalement du contrat social dans la mesure où ce dernier est subjectivement évalué par la population. Cette perception est elle-même fondée sur l'expérience quotidienne et s'inscrit donc dans un cadre local, spatialisé, situé à une place spécifique dans la hiérarchie des disparités territoriales.
- ✓ l'approche par le seul revenu (ie les inéquités mesurées par les dépenses des ménages ou leurs revenus) ne peut rendre compte de la globalité de la réalité des disparités, ni de la perception qu'en ont les agents. Ce sont des questions plus fines, plus intimes, plus liées aux questions quotidiennes sur lesquelles les agents se fondent dans leur estimation de la réalité. A cet égard, les recommandations qui sont faites pour aller vers plus de démocratie (notamment par l'UE) supposent au préalable un certain niveau culturel général pour éléver le débat politique et aboutir à des évolutions durables du cadre participatif. On notera avec intérêt qu'au Maroc une enquête représentative de la jeunesse dans la région de Marrakech-Tensift Al Houz conduite par l'OCEMO [1], qui couvre la tranche d'âge 16-34 ans, révèle que seulement 20% des jeunes interrogés souhaitent que dans

- les priorités nationales leur soit reconnue plus de liberté, donc une plus grande participation aux décisions, alors que 70% place en tête de leurs souhaits la sécurité publique.
- ✓ la question de la convergence de mesures nationales, telles que le PIB par tête, avec des références comme l'Union européenne, ne reflète pas davantage la perception de la population. Et au-delà même de la perception, comme le montre Stiglitz très justement sur les US, la convergence aux niveaux nationaux ne garantit en rien l'atténuation des inégalités, même pour ce qui ne concerne que les revenus. Selon ses chiffres, le PIB des US a plus que quadruplé en 40 ans, doublé en 25 ans, mais pour l'américain typique, sa situation personnelle s'est dégradée en 45 ans dès lors que l'inflation est prise en compte. Pour les individus dotés d'un niveau d'éducation moyen, ce serait même en 40 ans une perte de près de 40%. Ici l'idée forte est que « Inequality is a product of political and not merely of macroeconomic forces », ce qui lui fait justement titrer sa tribune: « inequality is choice » (J. Stiglitz, 2013) [2].

Ce chapitre va donc examiner la question des inégalités territoriales dans les pays méditerranéens sous l'angle d'un développement inclusif, c'est-à-dire d'un développement qui va au delà de la réduction des inégalités en termes de revenu ou de bien être social, mais qui concerne aussi le degré de participation et les opportunités.

Il est organisé autour des parties suivantes. La première partie s'intéresse à la mise en évidence du niveau des disparités territoriales en articulant 3 niveaux : disparités naturelles, inégalités de revenu et inégalités d'opportunités. Une deuxième partie examine comment disparités et inégalités ont évolué dans chaque pays et comment les populations perçoivent les différentes formes de disparités et d'inégalités, notamment celles liées aux opportunités. La troisième partie aborde successivement l'intérêt et les différentes formes de décentralisation, l'organisation spatiale administrative dans les

pays de la région, et dans quelles mesures celles-ci contribuent au niveau des disparités d'opportunités observées. On conclura par les pistes en termes de décentralisation qui permettraient de réduire les disparités spatiales d'opportunités.

I. Le niveau des disparités et inégalités entre territoires au sein des PM

I.1. Inégalités de revenus dans les PM relativement à d'autres régions

Pauvreté et inégalité de revenus font incontestablement partie des points les plus souvent étudiés dans les pays méditerranéens. Les observations faites sont parfois qualifiées de paradoxales. La pauvreté monétaire est assez faible dans les pays méditerranéens, du moins au seuil le plus bas et relativement à toutes les autres régions en développement. Mais, dès que l'on augmente légèrement le seuil à partir duquel on considère une personne comme pauvre, les pourcentages de population concernés augmentent rapidement : la pauvreté est moins profonde mais une partie importante de la population peut y basculer au moindre choc externe, par exemple, lorsque les prix des aliments ou des carburants augmentent, ce qui rend la situation sociale générale fragile.

Si l'on s'intéresse maintenant à la question des inégalités dans les pays méditerranéens et à leurs dynamiques, le panorama est ambigu. Dans le tableau ci-dessus sont reproduits deux indicateurs d'inégalité : (i) le coefficient de GINI, qui mesure la forme inégalitaire d'une distribution (plus il est élevé, plus la distribution est inégalitaire) et (ii) la part de différents déciles de revenus dans la consommation.

Sur la base de ces données, il apparaît assez clairement que les PM n'ont pas réussi à réduire de façon substantielle les inégalités tout au long de la dernière décennie. Les indices d'inégalités soulignent certes que les PM ne sont pas dans une position sensiblement moins bonne que la plupart

Tableau 1.

Niveau et évolution des inégalités en Méditerranée et dans certains pays émergents dans les années 1990-2010

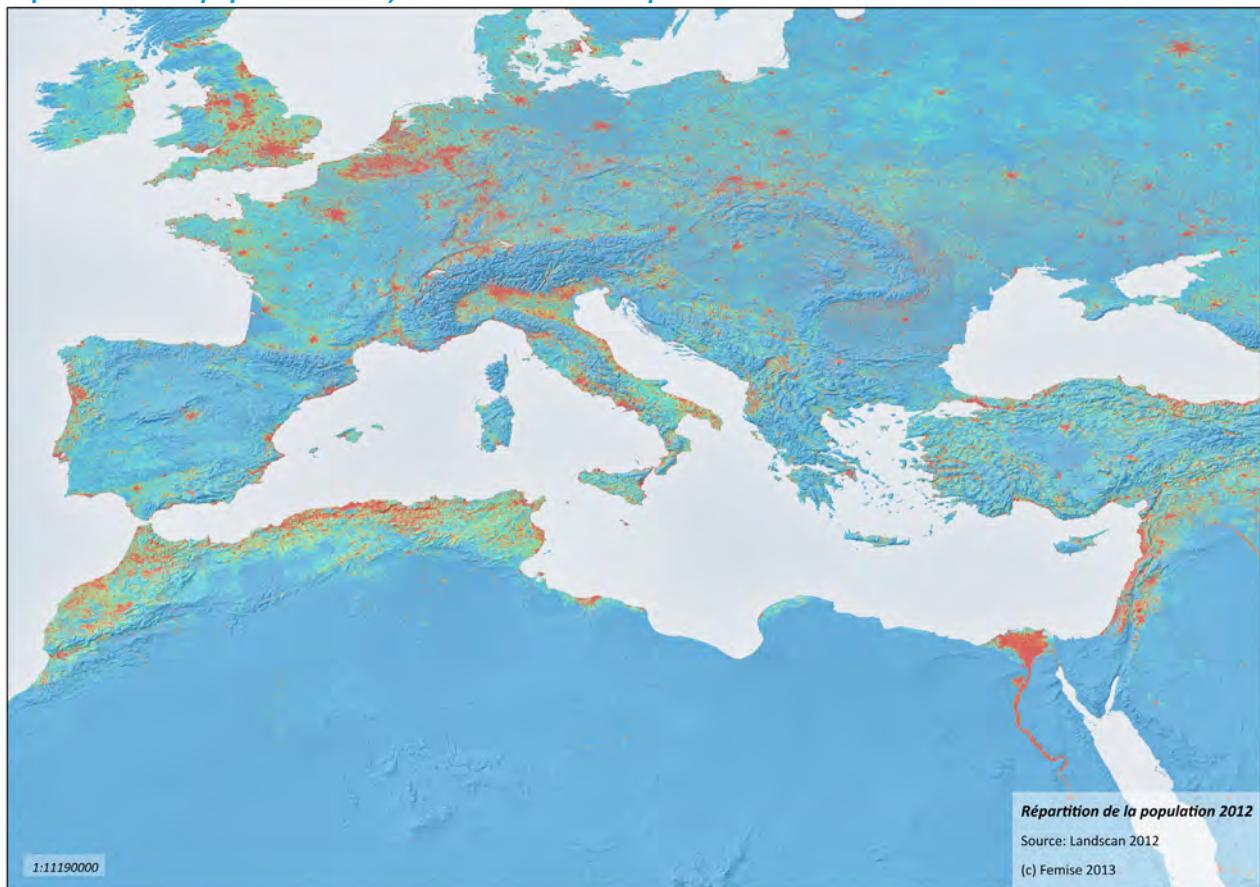
	Période 1-2-3				<i>Share of 2 lowest decile in Income or Consumption</i>			<i>Share of the 2 highest decile</i>			<i>Share middle inc. (3-6)</i>		
		Gini 1	Gini 2	Gini 3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Algeria	1988-1995-...	40,2	35,3	...	6,5	7	...	47,2	42,6	...	27,8	25,6	...
Egypt	1995-2004-2008	30,1	32,1	30,8	9,5	9	9,2	39,9	41,5	40,3	29,4	28,7	29,4
Jordan	1997-2006-2010	36,4	37,7	35,4	7,6	7,3	7,7	44,4	45,5	43,6	26,9	26,3	27,2
Morocco	1990-2000-2007	39,2	40,6	40,9	6,6	6,5	6,5	46,3	47,7	47,9	25,4	24,8	25
Syria	...-2004-...	...	35,8	7,7	43,9	27	...
Tunisia	1995-2000-2005	41,7	40,8	41,4	5,7	6	5,9	47,9	47,3	47,9	24,6	25,1	24,9
Turkey	1994-2002-2008	41,5	42,7	39	5,8	5,6	5,7	47,7	48,9	45,1	25	24,4	26,8
Palest.	...-2007-2009	...	38,7	35,5	...	6,5	7,4	...	45,6	43,4	...	26,1	27,7
Mediane	<i>Ex.Turkey, Pales.</i>	39,2	36,8	38,2	6,6	7,1	7,1	46,3	44,7	45,7	26,9	25,9	26,1
Argentina	1995-2003-2010	48,9	54,7	44,5	3,9	2,7	4,4	53,7	57,5	49,4	21,6	18,6	24,1
Brazil	1995-2003-2009	60,2	58,8	54,7	2,2	2,3	2,9	64,3	63,4	58,7	15,7	16,7	19,5
Paraguay	1995-2003-2010	58,2	56,9	52,4	2,4	2,8	3,3	61,7	60,9	56,4	17,1	17,7	20,5
Uruguay	1989-2006-2010	42,4	47,2	45,3	5,3	4,6	4,9	48,1	52,5	50,9	24,9	21,8	22,7
Venezuela	1995-2003-2006	47,2	48,1	44,8	4,1	3,3	4,3	51,9	51,9	49,4	22,6	22,7	24,1
MERCOSUR	<i>Mediane</i>	48,9	54,7	45,3	3,9	2,8	4,3	53,7	57,5	50,9	21,6	18,6	22,7
Indonesia	1993-1999-2005	29,3	29	34	9,5	9,6	8,3	39,1	38,9	42,8	29,9	30,2	27,9
Thailand	1994-2002-2009	43,5	42	40	6,1	6,3	6,7	50,4	49	47,2	23,1	23,9	24,8
Viet Nam	1992-2002-2008	35,7	37,6	35,6	7,8	7,5	7,4	44	45,6	43,4	26,8	25,8	27,3
Cambodia	1994-2004-2008	38,3	41,9	37,9	8	6,9	7,5	46,8	49,4	45,9	25,4	23,9	25,9
Philippines	1994-2003-2009	42,9	44,5	43	6	5,4	6	49,5	50,7	49,7	23,5	22,7	23,3
ASEAN	<i>Mediane</i>	38,3	41,9	37,9	7,8	6,9	7,4	46,8	49	45,9	25,4	23,9	25,9
Ukraine	1995-2004-2009	39,3	28,1	26,4	6,2	9	9,7	45,7	37,3	36,3	26,2	31,1	31,6
Belarus	1995-2001-2008	28,8	30,7	27,2	8,5	8,2	9,2	37,2	39,1	36,4	26,9	25,9	27,5
Non EU East C.	<i>Mediane</i>	34	29,4	26,8	7,3	8,6	9,4	41,5	38,2	36,3	26,5	28,5	29,6
China	1996-1999-2005	35,7	39,2	42,5	7,2	6,4	5	43,3	46,1	47,9	27,1	25,3	24,8
India	1987-1993-2004	31,9	30,8	33,4	8,8	9,1	8,6	41,1	40,1	42,4	28,8	29,3	28
Sel. Emer.	<i>Mediane</i>	42,4	42	42,5	6,1	6,3	6	48,1	49,4	47,9	24,9	23,9	24,8

Source: FEMISE FEM3d-05 ; Own calculation using PovcalNet developed by the Development Research Group of the World Bank,
<http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet>. Access in July 2012

des autres régions émergentes. En prenant une valeur médiane, les PM apparaissent même légèrement mieux placés que plusieurs autres régions. Toutefois, on distingue 2 phases très nettes sur la période: (i) une tendance à la baisse de l'inégalité au cours de la seconde moitié des années 90, (ii) une augmentation à partir du milieu des années 2000 jusqu'à aujourd'hui (exactement le contraire de ce qui est observé dans les autres régions de référence).

Même en Egypte où le mouvement est inverse, la légère baisse entre 2004 et 2008 ne fait que ramener au niveau d'inégalité observé en 1995 : 15 années de mondialisation et de partenariat n'ont donc pas modifié les inégalités de revenus en Egypte. On notera, en outre, que la tendance régionale indique que la classe à revenu moyen n'a pas bénéficié de deux décennies de croissance, la majorité des gains ayant été effacée au cours de la dernière période.

Carte n°1 :
Répartition de la population 2012, Méditerranée et Europe



Source : auteurs, d'après les données LandScan2012; plus le point est rouge, plus le nombre de personnes vivant dans la zone est élevé.

1.2 Disparités spatiales de localisation en Méditerranée

Répartition de la population

La première caractéristique marquante d'une vision globale de la région est la concentration forte de la population des pays du Sud autour des littoraux et fleuves. Elle est sensiblement bien plus importante qu'en Europe. Si la carte n'est pas le territoire [3][4], la représentation a le mérite d'illustrer les contraintes géophysiques qui marquent les territoires au sud, avec notamment les déserts, facteurs d'une concentration des activités et, déjà, de disparités territoriales. **Est illustré ici le défi que va représenter l'aménagement du territoire dans ces pays.**

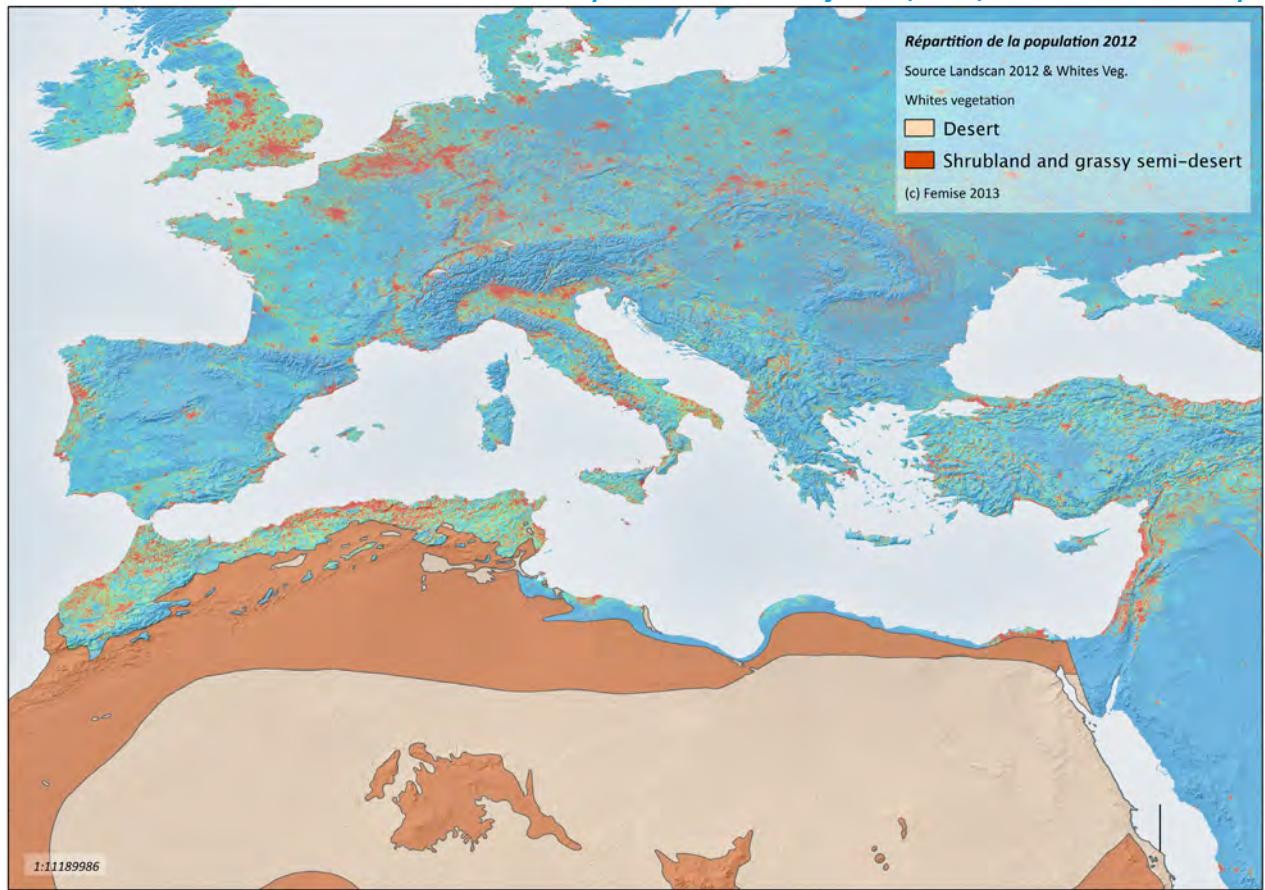
La première contrainte est géophysique et tient à la présence des déserts africain et arabiques. Comme le montre la carte n°2, l'utilisation du sol

est d'abord liée à l'habitabilité fondée sur le caractère « non désertique ».

Plusieurs grandes implications découlent directement de cette contrainte géophysique :

- ✓ **la dichotomie Urbain-Rural et la question de l'accessibilité** dans certaines zones vont revêtir un caractère très fort dans ces pays.
- ✓ A contrario, la concentration de la population entraîne de facto qu'une partie de la population plus importante que dans d'autres régions émergentes **puisse avoir** un accès plus facile aux infrastructures de base comme celles de santé ou d'éducation.
- ✓ la densité sur le littoral entraîne **une forte concurrence dans l'usage du sol entre des activités** économiques très importantes comme le tourisme, l'agriculture ou la pêche. Elle rend par ailleurs ces pays plus vulnérables aux impacts possibles du changement climatique.

Carte n°2 :
Population et déserts africains, 2012, Méditerranée et Europe



Source : auteurs, d'après les données LandScan2012 et Unesco-AETFAT-UNSO : White Franck 1993. *The AETFAT chorological classification of Africa: history, methods, and applications.* Bull. Jard. Bot. Natl. Belg. 62: 225-281.

Tableau 2.
Littoralisation de la population, 2012 ; Méditerranée et certains pays européens

Littoralisation	Part de la population située à moins de x km de la côte (2005)			Distance moyenne maximale de la côte (km)
	- de 30 Km	- de 50 Km	- de 75 km	
Algeria	14,1	47	64,8	1 575
Egypt	21,8	22,2	23,6	986
Israel	86,6	86,6	86,6	117
Jordan	0,3	0,3	2,1	371
Lebanon	85,4	100	100	49
Morocco	19,1	41,5	58,9	464
Palestina	1,3	66,9	100	58
Syria	7,2	7,2	33,4	462
Tunisia	48,8	64,8	72,7	321
Turkey	33,7	44,3	52,9	531
Libya	34,9	81,9	86	1 245
France	18,6	26,4	33,1	413
Germany	7,6	11,5	11,6	451
Spain	43,7	52,6	56	321
United Kingdom	47,7	56,5	88,4	101

Source: calcul des auteurs d'après les données G-econ 4, W. Nordhaus/ Université de Yale; calculé sur la base de la distance au sein d'une zone de 1° de longitude et de latitude

Tableau 3.**Indicateurs de disparité de localisation de la population, 2012 ; Méditerranée et certains pays européens**

	Population 2012 (Mios)	Gini de population par zone*/**	% du territoire cooupé par X% de la population				Densité (hab.km2)		
			50%	80%	90%	Moyenne	surface habité	pour 50% pop	
Algérie	37,261	0,951	26,7	0,7	2,8	4,7	16	60	1 191
Egypte	83,56	0,943	13,4	0,8	2,2	3	84	631	5 060
Israël	7,659	0,647	93	3,9	14,6	22	340	365	4 370
Jordanie	7,004	0,885	84,2	0,7	3,7	6,3	78	93	5 395
Liban	4,619	0,572	99,9	4,8	30,4	49,7	441	442	4 436
Maroc	32,221	0,874	97,1	1,9	16,6	28,2	77	80	2 072
Palestine	4,362	0,543	99,7	9,1	26,4	44,7	697	699	3 655
Syrie	20,687	0,767	97	1,3	11,4	22,6	110	114	4 187
Tunisie	10,646	0,779	72,4	2,7	14,7	25,4	68	94	1 244
Turquie	79,498	0,735	99,6	2,2	22,9	42,7	102	102	2 272
Libye	5,576	0,967	14,5	0,1	0,3	0,7	3	24	2 233
France	63,193	0,564	99,7	5,5	29,9	49	115	115	1 050
Allemagne	81,222	0,473	99,9	9	35,5	55,6	228	228	1 269
Espagne	44,624	0,656	99,9	2,2	11,8	24,2	89	89	2 047
Roy.-Uni	62,83	0,648	97,8	5,3	18	31,5	257	263	2 425

Source : Calcul des auteurs d'après : Population ->Landscan 2012; cartes administratives ->GADM 2.0

* surface du territoire où une zone contient au moins 1 habitant (résolution 10 km x 10 km)

** Le coefficient de Gini est une mesure de la dispersion d'une distribution. Le coefficient de Gini est un nombre variant de 0 à 1, avec 0 signifie l'égalité parfaite et 1 signifie l'inégalité totale lorsque l'on regarde la dispersion dans une certaine population.

Ainsi, plus de 75 millions de personnes habitent à moins de 30 km de la côte et 111 millions à moins de 50 km, soit respectivement 26% et 38% de la population totale.

✓ L'urbanisation dans la région est plus élevée que dans la plupart des régions de niveau de développement similaire.

Le tableau 3, regroupe plusieurs indicateurs de la dispersion de la population sur le territoire méditerranéen (plus 4 pays européens à titre de comparaison), et permet de distinguer trois types de pays.

✓ Un premier groupe des pays dont la population n'utilise qu'une petite partie du territoire avec une forte concentration de la population : 90% des personnes vivant sur moins de 10% du territoire. Il s'agit des pays étendus de l'Afrique du Nord (Algérie, Libye, Egypte). Ici coexistent de vastes zones vides, des zones rurales très peu

denses et une urbanisation forte. Pour autant, l'Egypte apparaît dans une situation un peu spécifique. En effet, la densité moyenne dans la surface habitée dépasse les 631 hab./km2, la plus grande partie de la population fait face à des problématiques de question urbaine, mais l'hétérogénéité des équipements urbains est forte. A l'inverse la ruralité est plus présente en Algérie et en Libye.

✓ un deuxième groupe contient des pays avec un taux d'occupation dépassant les 70%, mais pour lesquels 90% de la population est groupée sur moins de la moitié du territoire : Maroc, Tunisie, Jordanie, Turquie et Syrie. La densité moyenne de la surface occupée est autour de 100 hab. au km2 ce qui donne là encore un poids important à la population rurale. On est dans ces pays dans une problématique assez

- proche de celle observée pour les 4 référents européens pour ce qui concerne la répartition de la population.
- ✓ Les pays de petites taille du Machrek forment un troisième ensemble, avec une densité moyenne de la surface occupée supérieure à 300 habitant/km². On est ici sur la quasi-totalité du territoire administratif dans une problématique plus « urbaine ».

On remarquera enfin que si 90% de la population des pays méditerranéens vit sur environ 10% du territoire administratif, les disparités de densité sont très fortes et les problématiques pour organiser ces espaces de vie bien différentes, avec des densités dans les zones occupées variant de 23 à 699 hab./km² soit un facteur 30.

Urbanisation, espace ruraux et accessibilité

Comme le montre le tableau 4, l'urbanisation de la région est relativement plus élevée en Méditerranée, que dans les autres régions en développement.

Au Machrek, la population est urbanisée à plus de 80% en Israël, Jordanie et Liban. C'est également le cas en Libye. En Algérie et en Turquie, le taux d'urbanisation dépasse les 70% et l'on se situe donc dans un cas comparable à l'Europe. L'urbanisation, selon les mesures officielles est significativement moindre au Maroc en Syrie, en Tunisie, mais aussi ... en Egypte où moins de la moitié de la population est considérée comme urbaine. Cette apparente contradiction entre les densités moyennes calculées plus haut et ce degré d'urbanisation estimé met en fait en relief la forte disparité du mode d'habitat existant : densité d'habitants n'est pas synonyme de ville, ce qui de fait souligne une hétérogénéité entre les zones d'habitats même, entre villes, notamment en termes d'équipements.

Plusieurs autres points sont à souligner sur la question de l'urbanisation :

En premier lieu, la région montre une « macrocéphalie » forte, c'est à dire un poids très (trop) fort

de la principale ville dans l'ensemble du tissu urbain. Les géographes estiment, en effet, qu'au-delà d'un pourcentage de 20%, on peut parler d'hypertrophie. En principe les « grandes villes » sont les lieux ouverts sur le monde, points d'entrée des effets positifs de l'ouverture, lieux qui fournissent, et distribuent les services rares. Les grandes villes ont le potentiel d'exercer **un effet d'entraînement** sur les investissements comme sur les équipements publics et finalement jouer un **rôle de diffuseur** de services, pratiques ou de technologies. Il est alors évident que plus le tissu de « grandes villes » maille convenablement le territoire, plus ces externalités positives seront fortes. A l'inverse, lorsque ce poids est élevé, il est en général **symptomatique d'une centralisation forte**, voire de l'existence d'un pouvoir qui **capte une rente** et la redistribue de façon très localisée. On peut assister alors à un **phénomène de drainage** et non plus de diffusion. Bien qu'en Méditerranée, le phénomène semble s'atténuer, il n'y a que 2 pays où ce taux est significativement sous les 20% et proche de la moyenne observée dans les pays à revenus intermédiaires : Algérie et Tunisie. Si l'on regarde à l'échelle du siècle, cette polarisation sur quelques villes au sein de chaque nation est assez nouvelle en Méditerranée et s'explique principalement par des politiques centralisatrices et captatrices qui ont abouti de plus à générer un fort exode rural (Côte et Joannon, 1999). On peut y voir au final **une traduction dans le territoire de « l'Authoritarian Bargain Model »**.

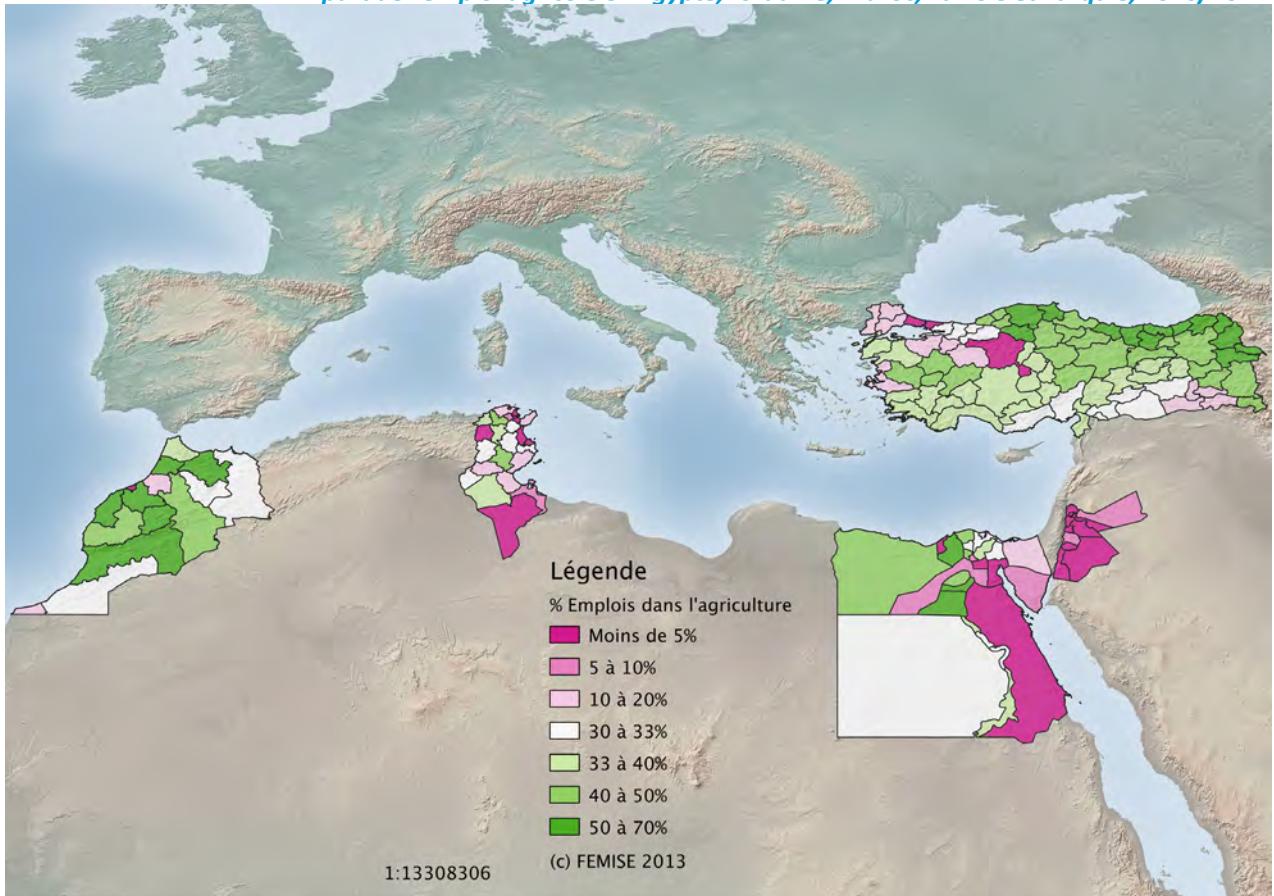
A l'appui de cette vision, on peut examiner relativement aux autres régions l'exode rural vers les zones urbaines constaté à peu près dans toutes les régions depuis le milieu du siècle dernier. En général, comme le note la Banque Mondiale (Banque Mondiale, 2011), le déplacement de la population vers les zones urbaines est accompagnée par un mouvement de la main-d'œuvre de l'agriculture vers l'industrie et les services. De ce point de vue, la région est en décalage. Certes, la part de l'agriculture a largement baissé en termes de valeur ajoutée, mais son importance en termes d'emplois reste élevée (voir carte n°3), ce qui indique que la migration

Tableau 4.**Indicateurs d'urbanisation, 1995 et 2012 ; Méditerranée et pays sélectionnés**

	Population de la plus grande ville en % du total de la population urbaine		Population vivant dans des agglomérations de plus d'1 million d'hab. en % de la population totale		Population urbaine en % de la population totale	
	1995	2012	1995	2012	1995	2012
Algeria	12,3	10,3	6,9	7,8	56	73,7
Egypt	37,1	31,8	21,2	19,8	42,8	43,7
Israel	48,5	46,4	58,2	57,1	90,9	91,9
Jordan	29,6	21,8	23,2	19,2	78,4	83
Lebanon	49,3	51,3	41,8	46,4	84,8	87,4
Morocco	21,3	18,1	19	18,8	51,7	57,4
Palestine	nd	nd	nd	nd	70,4	74,6
Syria	25,9	25,9	30,7	33	50,1	56,5
Tunisia	12,4	10,9	0	0	61,5	66,5
Turkey	21,1	20,2	27	33	62,1	72,3
Libye	27,3	23,7	20,7	18,6	76	77,9
France	21,3	18,7	22,1	22,6	74,9	86,3
Allemagne	5,8	5,7	9	9,4	73,3	74,1
Espagne	15,7	16,8	23,1	26,8	75,9	77,6
Roy-Uni	17,4	17,2	26,1	25,9	78,4	79,8
Argentina	36,1	34,7	38,9	40,3	88,7	92,6
Brazil	12,7	12,3	36,4	40,4	77,6	84,9
Paraguay	51,4	51	26,8	33	52,1	62,4
Uruguay	54,3	52,1	49,1	49,7	90,5	92,6
Venezuela	14,6	11,3	32,6	33,3	87,3	93,7
MERCOSUR	22,3	21,1	32,2	35,1	72,6	79
Indonesia	12,1	7,4	9,4	8,9	35,6	51,4
Thailand	34,2	31	10,7	14,9	30,3	34,5
Viet Nam	23,8	23,3	7	10,9	22,2	31,7
Cambodia	44,8	55,1	7,8	10,7	17,3	20,2
Philippines	28	25,3	14,9	14,2	48,3	49,1
ASEAN	8,7	6,6	10	11,9	32,2	49,6
Ukraine	7,5	9	12,2	13,8	67	69,1
Belarus	23,8	26,3	16,2	19,8	67,9	75,4
Non EU East C.	20,2	20,1	16,7	19,6	57,2	60,2
China	2,7	2,4	11,7	21,8	31	51,8
India	4,9	5,9	10,4	12,7	26,6	31,7
Middle Income	14,3	12,4	14,9	19,5	39	49,5
High income: OECD	17,6	16,6	32,3	35	75,4	80,8

Source: Banque Mondiale

Carte n°3 :
part de l'emploi agricole en Egypte, Jordanie, Maroc, Tunisie et Turquie, 2010/2011



Source : auteurs, données Capmas pour l'Egypte ; Enquête nationale sur l'emploi, Haut Commissariat au Plan (Direction de la Statistique) pour le Maroc ; offices nationaux turque et jordanien ; offices tunisiens de développement régionaux

urbaine ne s'est pas faite pour des raisons de transition vers le modèle industriel, mais plus probablement pour se rapprocher de la zone de captation.

Il peut y avoir 2 conséquences importantes, l'une sur les zones rurales, l'autre sur les zones urbaines :

(i) Cette migration sans un développement d'activités de substitution à l'emploi agricole implique que l'activité agricole génère relativement moins de valeur ajoutée mais par et pour une population rurale toujours importante en nombre et qui en dépend pour son emploi. **Cela risque donc de conduire à la création de poches de pauvreté ou de précarité en zone rurale.** On aura par ailleurs observé dans les cartes n°3 que les disparités au sein des nations sont extrêmes : le taux d'emploi agricole dépasse dans certaines régions marocaines et égyptiennes les 50% pour des moyennes nationales respectives de 39,8% et 28,2%.

(ii) La migration vers la ville se fait donc sans emploi pré-déterminé et l'activité ne sera possible qu'en fonction des opportunités économiques et des caractéristiques des migrants ruraux, notamment en termes d'éducation et de santé. Le risque de décalage entre compétences des migrants et besoin dans la société de service urbaine, ouverte au monde et à la concurrence va s'accroître avec l'importance des disparités rurales-urbaines. Ce gap entre compétences et la demande du marché de l'emploi formel est d'ailleurs une grande caractéristique des pays méditerranéens. Faute de concordance et donc d'emploi, **c'est une urbanisation de pauvreté et de marginalisation** qui se met en place, avec des disparités de plus en plus criantes dans un espace en plus restreint, au sein même de la ville. C'est au sein même de l'espace urbain que se créent également des « trappe de pauvreté localisées ». Rendant encore plus visibles ces

Tableau 5.

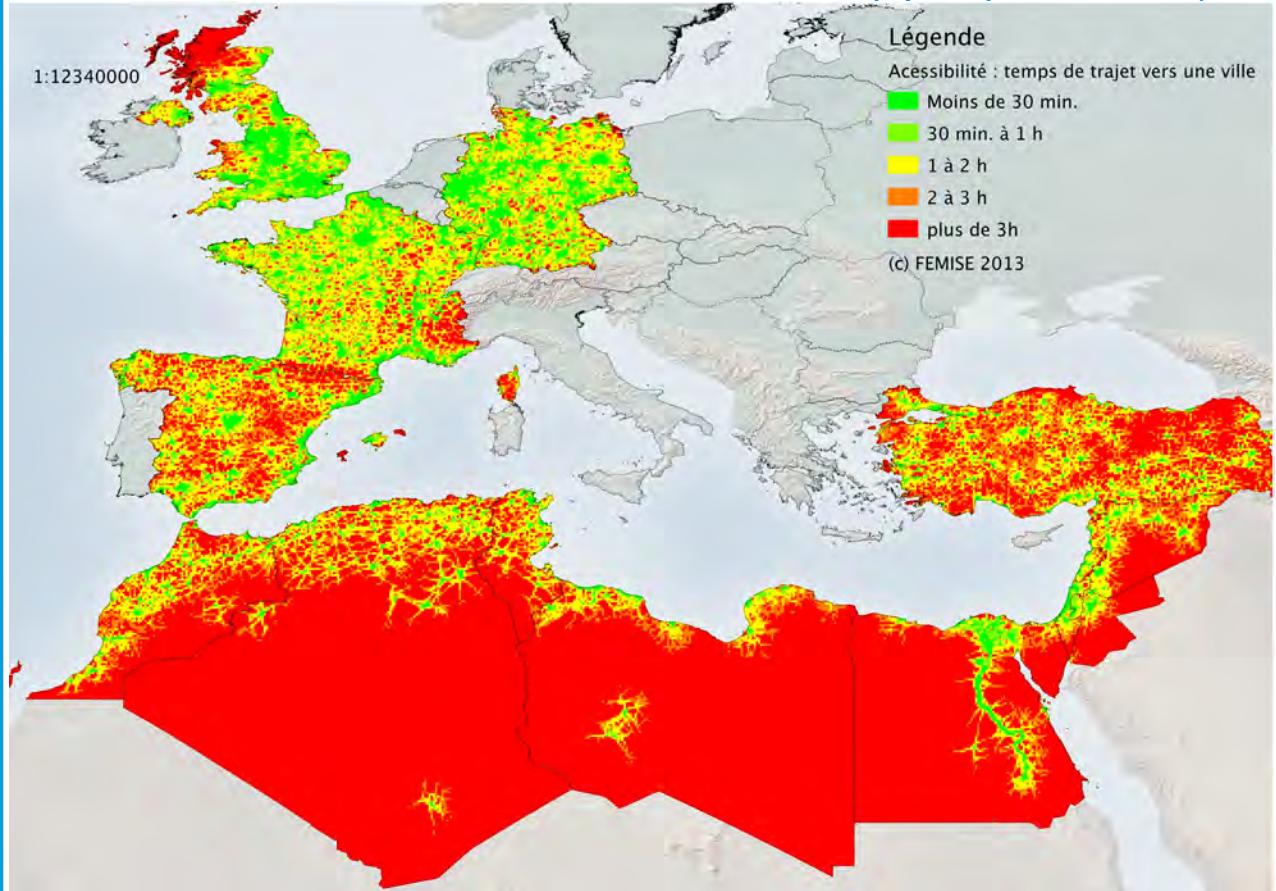
Importance de l'emploi agricole, 1995 et 2012 ; Méditerranée et pays sélectionnés

	Part de l'emploi dans l'agriculture				Part de la VA agriculture dans le GDP			
	Vers 1995	Vers 2010	Vers 1995	Vers 2010	Vers 1995	Vers 2010	Vers 1995	Vers 2010
Algeria	21,1	2001	11,7	2010	10,5	1995	6,9	2010
Egypt	34	1995	28,2	2010	16,9	1995	13,9	2011
Israel	2,9	1995	1,7	2009	nd	1995	nd	2010
Jordan	4,9	2000	1,7	2011	4,3	1995	3,4	2012
Lebanon	nd		nd		7,6	1995	6,3	2012
Morocco	44,4	2002	39,8	2011	15,1	1995	15,1	2011
Palestine	14,3	1996	11,8	2010	nd		nd	
Syria	28,4	1995	14,3	2011	31,6		22,9	2009
Tunisia	18,7	2005	17,7	2010	13	1995	8,7	2012
Turkey	43,4	1995	24,2	2011	16,3	1995	9,1	2010
Libye	nd		nd		5,2	2002	1,9	2008
France	4,9	1995	2,9	2011	3,3	1995	1,8	2009
Allemagne	3,2	1995	1,6	2011	1,3	1995	0,9	2010
Espagne	9	1995	4,2	2011	4,5	1995	2,7	2010
Roy-Uni	2	1995	1,2	2011	1,8	1995	0,7	2010
Argentina	0,6	1995	1,2	2011	6,1	1995	10,1	2012
Brazil	26,1	1995	17	2009	5,8	1995	5,2	2012
Paraguay	40,1	1995	26,4	2011	20,1	1995	17,4	2010
Uruguay	ns	1995	10,7	2011	8,6	1995	9,4	2011
Venezuela	13,5	1995	8	2011	5,5	1995	5,8	2010
MERCOSUR	19,4	1995	15	2011	7,1	1995	5,3	2012
Indonesia	44	1995	35,9	2011	17,1	1995	14,7	2011
Thailand	52	1995	38,7	2011	9,5	1995	12,4	2011
Viet Nam	70	1996	48,4	2011	27,2	1995	21,3	2012
Cambodia	77,5	1998	55,8	2011	49,6	1995	36,7	2011
Philippines	44,1	1995	33	2011	21,6	1995	12,8	2010
ASEAN	50,8	1995	36,7	2011	19,3	1995	11,1	2011
Ukraine	22,5	1995	15,8	2008	15,4	1995	9,6	2011
Belarus	21,2	1994	nd	2011	17,5	1995	9,9	2011
Non EU East C.	33,4	1995	16,4	2009	16,9	1995	9,2	2011
China	52,2	1995	36,7	2010	20	1995	10	2011
India	59,9	2000	51,1	2010	26,3	1995	17,4	2012
Middle Income	51,4	1994	37,4	2010	15,7	1995	10	2011
High income: OECD	5,7	1995	3,4	2010	2,3	1995	1,4	2010

Source: Banque Mondiale

Carte n°4 :

Accessibilité : temps moyen mis pour rejoindre une ville de plus de 50 000 habitants ; Méditerranée et pays européens sélectionnés, 2000



Source : auteurs, à partir de : Nelson, A. (2008) Travel time to major cities: A global map of Accessibility. Global Environment Monitoring Unit - Joint Research Centre of the European Commission, Ispra Italy. Available at <http://www-tem.jrc.it/accessibility>

disparités, puisque le gap est grand dans un espace où les 2 mondes se côtoient, le risque d'explosion sociale a bien entendu tendance à s'exacerber.

Ainsi, si l'on ajoute la pression démographique et la pénurie (géographique) de terre et d'eau (en raison de l'aridité de la région), le risque est grand d'observer d'une part l'émergence de régions en retard profond, et d'autre part, une urbanisation accompagnée de pauvreté, en marge du tissu urbain traditionnel (bidonvilles, etc...).

La concentration des personnes dans une petite partie du territoire a toutefois une conséquence positive, dans la mesure où une plus grande partie de la population doit se trouver « à proximité » d'infrastructures essentielles, nonobstant la question de macrocéphalie évoquée plus haut. Si

la carte indique que dans la plus grande partie du territoire méditerranéen, il faut plus de 3 heures pour rejoindre une ville moyenne, ce territoire est faiblement habité. On prendra soin d'indiquer que les temps mesurés le sont à partir des réseaux d'infrastructures disponibles auxquelles sont appliqués des vitesses moyennes (la densité possible du trafic n'est donc pas pris en compte ici).

La concentration permet aux pays méditerranéens d'afficher des statistiques de pourcentage de la population à moins de 30 minutes nominales d'un centre urbain comparables aux pays européens de référence (voir tableau suivant). Bien entendu, cette « bonne accessibilité » repose sur l'hypothèse que les villes de plus de 50 000 habitants disposent des équipements rares recherchés et de façon assez homogènes. Plus la hiérarchie urbaine est clivante, plus ces temps d'accès sont à prendre avec précaution.

Tableau 6. Part de la population et facilité d'accès aux zones urbaines en Méditerranée, 2000

	% de population pouvant atteindre une ville de 50 000 habitant :		
	moins de 30 minutes	moins d'1 heure	à plus d'1 h
Algérie	30%	48%	52%
Egypte	70%	91%	9%
Israël	75%	92%	8%
Jordanie	61%	70%	30%
Liban	53%	75%	25%
Maroc	37%	56%	44%
Palestine	65%	91%	9%
Syrie	54%	65%	35%
Tunisie	36%	52%	48%
Turquie	38%	56%	44%
Libye	67%	76%	24%
France	55%	77%	23%
Allemagne	59%	81%	19%
Espagne	64%	79%	21%
Royaume-Uni	76%	92%	8%

Source : Calcul des auteurs d'après : Population ->Landscan 2012 et A. Nelson, 2008, op. cit.

Les pourcentages sont calculés sur base d'une résolution de 10 x 10 km et correspondent à la population 2012.

Ceci mis à part, cette relative bonne accessibilité de jure entraîne certaines conséquences quant aux plans de développement en termes de mobilité, notamment dans le contexte d'une urbanisation forte mais qui peut se marginaliser. Comme l'indiquent les cartes de la série n°4, la priorité n'est pas à donner aux infrastructures de transport à longue distance, dont le réseau semble suffisamment dense en dehors des zones arides, du moins de façon quantitative. Par contre, il est très important de faciliter les parcours courts en zone urbaine/périurbaine et rurale. Dans une optique de lutter contre les inégalités d'opportunités, c'est davantage la connectivité de mi-distance et la connectivité en zone isolée qu'il convient d'améliorer en priorité. De ce point de vue il semble que les transports ferroviaires régionaux sont à étudier, en particulier des zones rurales.

De plus, concernant l'accessibilité, se pose la question de la disponibilité des services. Que l'in-

frastructure existe ne signifie nullement qu'elle est utilisée de façon optimale. On aura tendance à considérer ici, compte tenu de ces données, que la priorité devrait être données à la qualité et la disponibilité des réseaux existants et des services collectifs. L'objectif correspondant au besoin d'inclusivité est alors de faciliter l'accès aux équipements qui vont eux-mêmes lutter contre les disparités d'opportunité, notamment les écoles et les centres de soins.

Il reste, enfin, qu'à l'exception du littoral oriental, la part de la population à moins d'une heure d'un centre urbain dans les pays sud est significativement moindre que dans les pays européens de référence. En Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Turquie, plus de 40% de la population est à plus d'une heure (quasiment le double de la référence européenne). Dans une moindre mesure c'est également le cas en Syrie. Cela représente sur la base de la population 2012 plus de 90 millions de personnes.

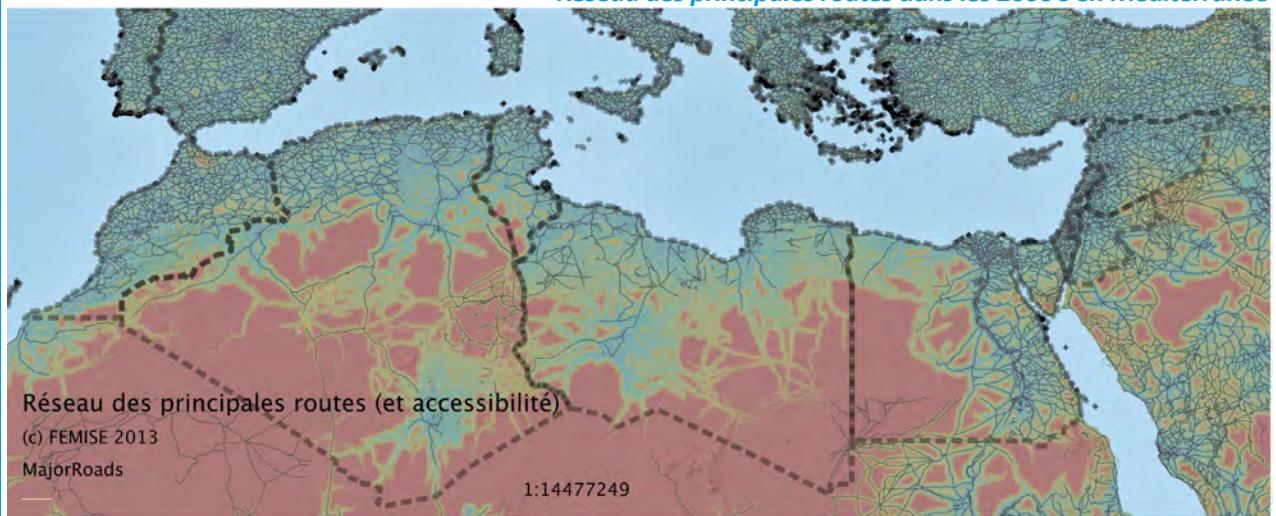
I.3 Concentration économique : la productivité des espaces

L'étape suivante est de s'intéresser à la distribution de la richesse sur le territoire. Pour se faire, nous allons examiner la productivité de différentes zones géographiques au sein de chaque pays MEDA. La carte suivante donne le PIB par KM2 sur l'ensemble de la zone méditerranéenne. Elle est élaborée à partir de la base de donnée G-Econ développée par W. Nordhaus et l'université de Yale, qui fournit une évaluation du PIB par surface de 100 km sur 100 km. Ces PIB sont estimés en \$ PPP et sont donc comparables.

L'intérêt d'utiliser le PIB par km2 est d'essayer de se rapprocher de la notion d'opportunité, entendue ici comme la probabilité qu'un individu résident dans une zone prospère puisse bénéficier d'externalités positives. On supposera notamment que la possibilité de trouver un emploi formel est d'autant plus forte qu'une personne habite dans une zone de productivité formelle élevée.

Carte n°5:

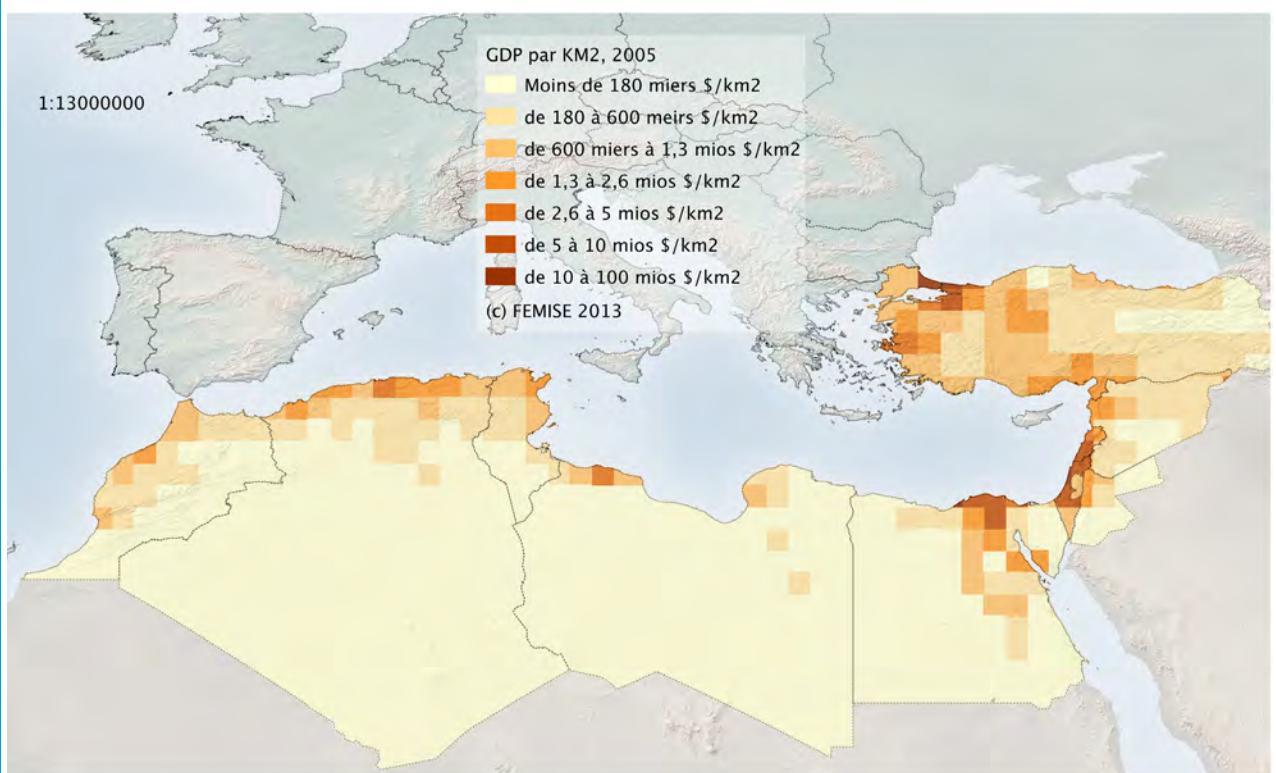
Réseau des principales routes dans les 2000's en Méditerranée



Source : auteurs, basé sur Center for International Earth Science Information Network (CIESIN)/Columbia University, and Information Technology Outreach Services (ITOS)/University of Georgia. 2013. Global Roads Open Access Data Set, Version 1 (gROADSv1). Palisades, NY: NASA Socioeconomic Data and Applications Center (SEDAC). <http://sedac.ciesin.columbia.edu/data/set/groads-global-roads-open-access-v1>. En fond la carte d'accessibilité ; données de A. Nelson, 2008, op. cit.

Carte n°6 :

Productivité territoriale, Euroméditerranée : PIB par kilomètre carré en \$ 2005 PPP



Source : auteurs, avec les données G-econ4 (2011), Yale University & William Nordhaus. Les « cellules » et les calculs de l'équipe de Yale sont menés à la résolution de 1° de longitude et de latitude, approximativement 100 km à l'équateur.

Tableau 7.
Disparités spatiales de richesse et évolutions 1995-2005 en Méditerranée et d'autres pays

	Gini Population 2005 GPW*	Gini GDP.km2 2005	Gini GDP.km2 1995	Evolution du Gini entre 1995 et 2005
Algérie	0,886	0,872	0,875	-0,37%
Egypte	0,907	0,912	0,92	-0,91%
Israël	0,574	0,631	0,646	-2,21%
Jordanie	0,737	0,764	0,764	0,01%
Liban	0,505	0,322	0,322	-0,10%
Maroc	0,653	0,621	0,613	1,25%
Syrie	0,552	0,533	0,548	-2,74%
Tunisie	0,686	0,557	0,549	1,41%
Turquie	0,46	0,656	0,628	4,52%
Palestine	0,274	0,386**	0,384	0,52%
Libye	0,858	0,864	0,863**	0,12%
France	0,547	0,562	0,557	0,93%
Germany	0,511	0,397	0,402	-1,25%
Espagne	0,636	0,732	0,722	1,31%
Royaume Uni	0,744	0,661	0,645	2,53%
Argentine	0,813	0,881	0,887	-0,71%
Brésil	0,8	0,916	0,92	-0,45%
Paraguay	0,827	0,813	0,796	2,13%
Uruguay	0,687	0,559	0,554	0,78%
Venezuela	0,807	0,836	0,838	-0,24%
Indonesia	0,829	0,745	0,753	-0,98%
Thailand	0,56	0,735	0,716	2,77%
Vietnam	0,681	0,586	0,586	-0,01%
Cambodia	0,738	0,605	0,604	0,23%
Philippines	0,692	0,562	0,554	1,41%
Ukraine	0,534	0,441	0,435	1,45%
Belarus	0,507	0,394	0,379	3,78%
China	0,746	0,838	0,818	2,42%
India	0,515	0,564	0,552	2,23%

Source : calcul des auteurs à partir des données G-econ4 (2011), Yale University & W. Nordhaus

* Ces ginis sont calculés sur la population de chaque « cellule » de 100 km par 100 km, en utilisant une source différente de celle du tableau 2, lequel utilisait des cellules de 10 km x 10 km. Pour les pays Med, les valeurs ne sont donc pas directement comparables.

** 2000 pour la Palestine, 1990 pour la Libye

Comme l'on pouvait s'y attendre, les zones de création de richesses suivent la même tendance de concentration que la population : le littoral atlantique marocain, le littoral algérien, les zones autour de Tunis, Tripoli et Bengazi, le delta du Nil, les zones côtières du Machrek, le centre la côte sud de la Turquie autour de Mersin, la région d'Izmir, ... A l'inverse, les « Sud » des pays d'Afrique du Nord et

les « Est » du Machrek ou de la Turquie sont en général des lieux de faible production.

De fait, si l'on calcule le coefficient gini sur la distribution géographique de cette densité de richesse, l'inégalité de distribution apparaît forte (voir tableau 7).

Pour tous les pays, on peut observer la similitude entre les disparités de distribution de la population et des zones de richesses au sein du territoire. Concernant les pays méditerranéens, compte tenu des vastes zones sans habitants, cela tend naturellement à biaiser les ginis et les augmenter. On trouvera donc dans le tableau suivant les gini 2005 et 1995 calculés sur la distributions des territoires « habités », défini comme ceux ayant une densité supérieure à 1 habitant au km² :

Quelques remarques à partir de ces 2 tableaux :

✓ Les valeurs varient beaucoup au sein des différentes régions, ce qui tend à indiquer que la répartition des activités sur les territoires nationaux relève principalement de l'histoire mais également des choix culturels et politiques nationaux.

✓ De même on ne peut pas mettre à jour une tendance claire dans la dynamique des disparités au sein de l'échantillon de pays. Elles peuvent

être sur cette décennie stables, en baisse ou en croissance, sans qu'une tendance puisse se faire jour à un endroit particulier. Pour les 3 BRICS présents, les disparités ont augmenté en Chine et Inde mais on légèrement décrue au Brésil.

✓ Concernant les Pays Méditerranéens, on peut observer, une fois pris en compte l'effet des

zones vides au : (i) un niveau de disparité qui reste généralement fort, en particulier en Egypte, Libye, Algérie et Turquie ; (ii) la Turquie semble dans un mode inégalitaire qui s'accroît entre 1995 et 2005 : non seulement la distribution de la richesse est plus dispersée que celle de la population, mais son déséquilibre s'accroît notablement dans les 10 ans ; (iii) le trend de ces inégalités est en hausse importante en Turquie, en Tunisie et au Maroc (+1,9 à +4,5%). Elles augmentent aussi mais bien plus faiblement en Palestine et en Libye et demeurent stables en Jordanie (où elles sont intrinsèquement élevées) ; (iv) Elles baissent certes en Egypte, mais restent dans ce pays à des niveaux records (l'indice le plus élevé de la région). C'est également le cas en Algérie et en Israël, qui font eux aussi partie des pays où ces inégalités sont les plus élevées.

Tableau 7b.
Disparités spatiales de richesse et évolutions 1995-2005 en Méditerranée et d'autres pays

	Gini GDP km2 2005 avec Densité >1 h. km2	Gini GDP km2 1995 avec Densité >1 h. km2	Evolution 1995-2005
Algérie	0,67	0,673	-0,35%
Egypte	0,793	0,806	-1,70%
Israël	0,631	0,646	-2,21%
Jordanie	0,602	0,602	0,00%
Liban	0,322	0,322	-0,10%
Maroc	0,571	0,56	1,85%
Syrie	0,49	0,506	-3,20%
Tunisie	0,457	0,447	2,24%
Turquie	0,656	0,628	4,52%
Palestine	0,386	0,384	0,52%
Libye	0,745	0,743	0,31%
France	0,557	0,552	0,94%
Germany	0,404	0,399	1,22%
Espagne	0,732	0,722	1,31%
Royaume Uni	0,657	0,64	2,58%

Source : calcul des auteurs à partir des données G-econ4 (2011), Yale University & W. Nordhaus

* Ces ginis sont calculés sur la population de chaque « cellule » de 100 km par 100 km, en utilisant une source différente de celle du tableau 2, lequel utilisait des cellules de 10 km x 10 km. Pour les pays Med, les valeurs ne sont donc pas directement comparables.

** 2000 pour la Palestine, 1990 pour la Libye

I.4 Disparités d'éducation et de santé : les opportunités de développement personnels en jeu

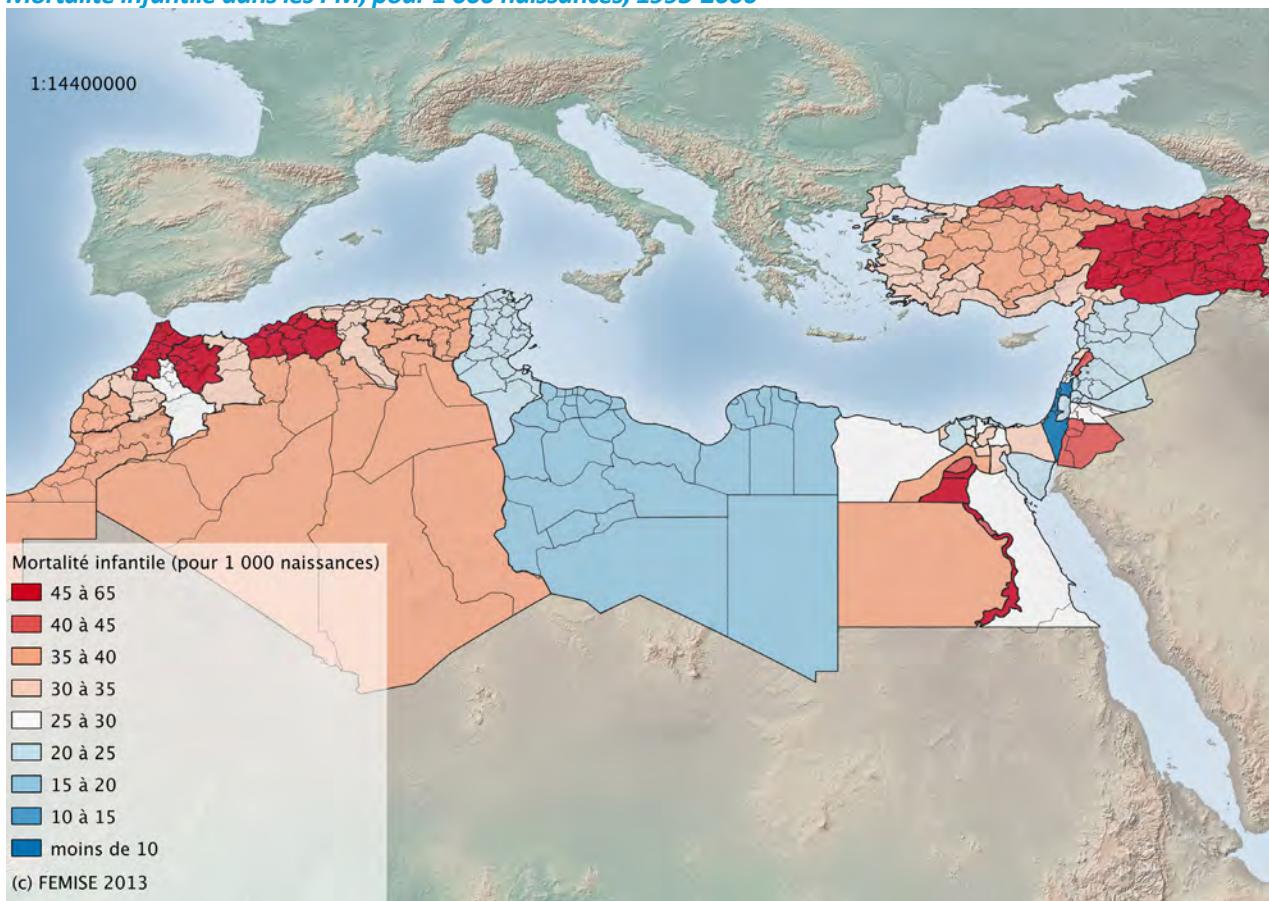
La question des inégalités va bien sûr bien au-delà des disparités de localisation ou bien de revenus. Pour bien appréhender les conditions de vie réelles et les opportunités qui sont réellement offertes aux habitants, il faut s'intéresser aux possibilités qui leur sont offertes de développer leurs propres capacités. Ici sont en question, les conditions sanitaires et l'éducation.

On s'intéressera, en premier lieu, aux conditions sanitaires des enfants. Plutôt que de l'appréhender par l'aspect équipement, où se posent les questions sur les possibilités d'usages, d'accès, de formation des personnels, d'écart entre les principes et les usages, nous allons aborder la question par le biais des résultats en termes de mortalité infantile et de malnutrition (à partir des enfants en sous-

poids). Sur ces plans là, les pays méditerranéens offrent plutôt de bonnes performances relativement à d'autres régions en développement. Mais la question qui nous occupe ici est celle des inégalités reliée à la localisation.

Les 2 indicateurs retenus (mortalité infantile et % d'enfant en sous-poids) ne reflètent pas exactement les mêmes situations. Dans les deux cas, le résultat qui est obtenu dépend à la fois de l'équipement disponible, de son accessibilité et couverture et des revenus des ménages. On peut penser que le premier est plus sensible à l'équipement et l'accès aux soins, et que le sous-poids infantile est davantage influencé par les revenus que la mortalité infantile. La cartographie des deux indicateurs illustre ces légères différences dans la mesure où ce ne sont pas dans tous les cas les mêmes zones qui ressortent. Certaines zones peuvent en effet être davantage en retard sur le plan équipements que revenus des ménages et inversement. Mais on ob-

Carte n°7 :
Mortalité infantile dans les PM, pour 1 000 naissances, 1995-2000



Source : auteurs, basé sur Center for International Earth Science Information Network (CIESIN)/Columbia University. 2005. Poverty Mapping Project: Global Subnational Infant Mortality Rates. Palisades, NY: NASA Socioeconomic Data and Applications Center (SEDAC). <http://sedac.ciesin.columbia.edu/data/set/povmap-global-subnational-infant-mortality-rates>.

serve qu'il existe aussi des zones qui sont en écart sur les 2 plans retenus et cumulent donc plus de déficits structurels.

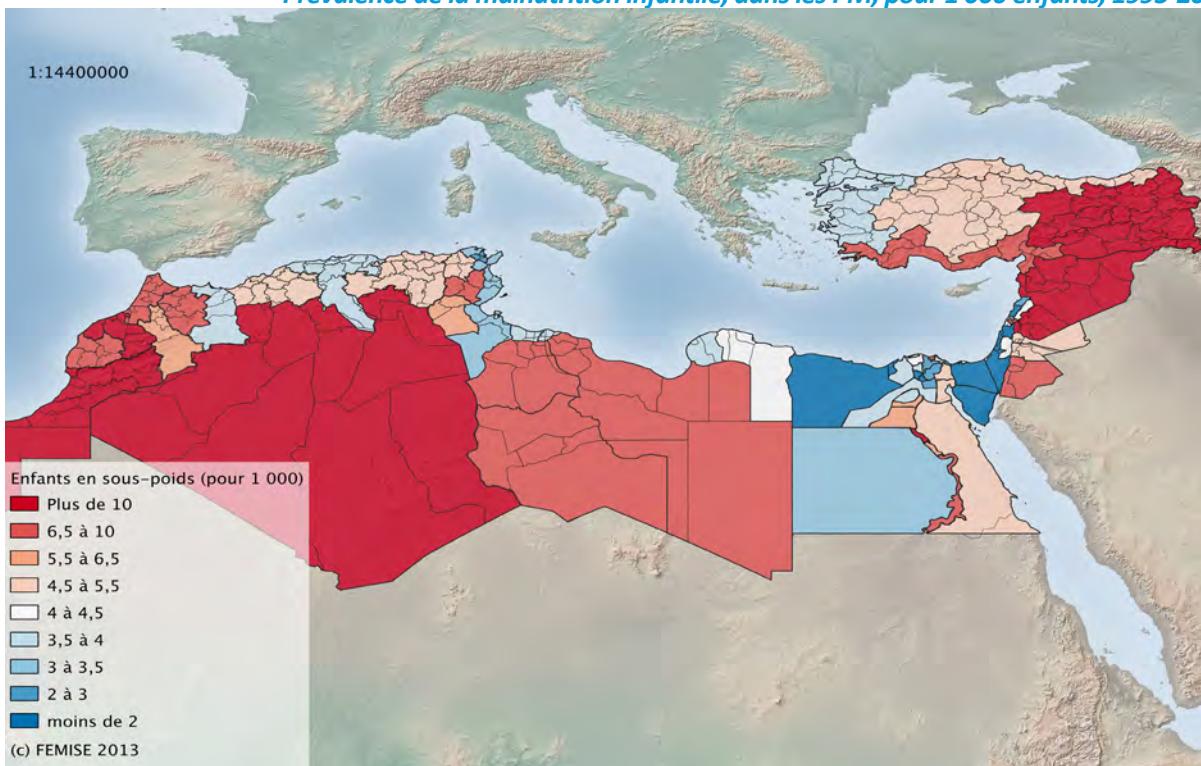
Sur la base du graphique 1 et des cartes n°7 et 8, plusieurs remarques s'imposent :

- ✓ On observera en premier lieu que les disparités internes dans chaque pays sont très au-dessus des disparités entre les pays de la région.
- ✓ les disparités inter-pays en termes de mortalité infantile sont assez limitées, à hauteur de 10 pts de %, soit 30% de la moyenne régionale. Les disparités au sein de chaque pays sont toutes plus fortes et, Turquie exceptée, varient de 40 à 133% des moyennes nationales respectives (de 10 à 28 pts de %).
- ✓ Concernant la prévalence d'enfants en sous poids dans la région, les disparités inter-pays s'élèvent à peu près à 4 pts de % entre le Liban et la Tur-

quie, soit 76% de la moyenne inter-pays. Au sein de chaque pays excepté Jordanie et Tunisie, on est plutôt entre 6 et 9 pts de %, ou encore entre 210% et 600% de la moyenne nationale. On remarquera également la situation très proche du Maroc et de la Turquie sur le plan de la prévalence du sous-poids chez les enfants ou celle de l'Egypte et du Liban.

- ✓ En second lieu, la variabilité intra-nationale est plus importante dans le cas du sous-poids infantile que dans le cas de la mortalité infantile (facteur 2 à 2,5 contre facteur 1,3 à 1,8). On peut en déduire que : (i) les efforts nationaux portent d'abord sur les questions d'urgences, dans lesquels de grands progrès ont été faits comme le FEMISE l'a souvent souligné, mais parfois au détriment de ce qui fait le quotidien ; (ii) les écarts concernant la situation des revenus des ménages prennent une place impor-

Carte n°8 :
Prévalence de la malnutrition infantile, dans les PM, pour 1 000 enfants, 1995-2000



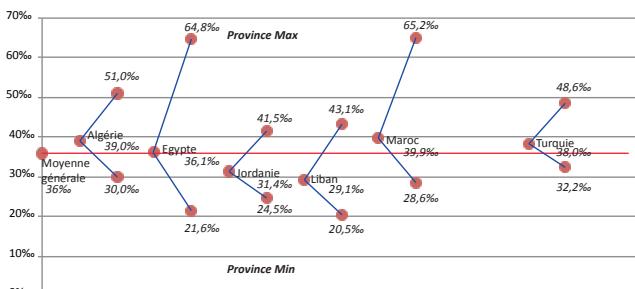
Source : auteurs, basé sur Center for International Earth Science Information Network (CIESIN)/Columbia University. 2005. Poverty Mapping Project: Global Subnational Prevalence of Child Malnutrition. Palisades, NY: NASA Socioeconomic Data and Applications Center (SEDAC). <http://sedac.ciesin.columbia.edu/data/set/povmap-global-subnational-prevalence-child-malnutrition>.

tante dans la question des disparités spatiales.

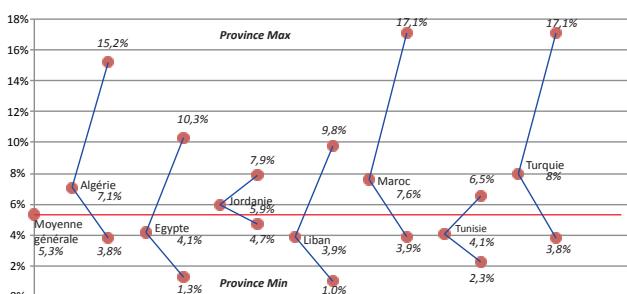
- ✓ En termes de mortalité infantile, l'Egypte et le Maroc affichent les plus fortes disparités (de 25 à 28 pts de % ou encore de 88 à 133% du taux moyen national). Algérie et Turquie font état de disparités moindres pour des moyennes équivalentes (32 à 40% de la moyenne nationale).
- ✓ Dans le domaine de la prévalence du sous-poids chez les enfants, les pays étendus comme l'Algérie, l'Egypte, la Turquie ou, à un degré moindre le Maroc affichent sans surprises les plus fortes disparités (de 6 à 9 pts de % ou encore de 215 à 475% du taux moyen national). Ceci peut indiquer la difficulté en Méditerranée des pays à budgets publics contraints à installer et entretenir sur une vaste étendue des équipements performants, voire à assurer

Graphique 1.
Prévalence de la malnutrition infantile, dans les PM, pour 1 000 enfants, 1995-2000

Mortalité infantile fin 90's, début 2000's (pour 1 000 naissances)



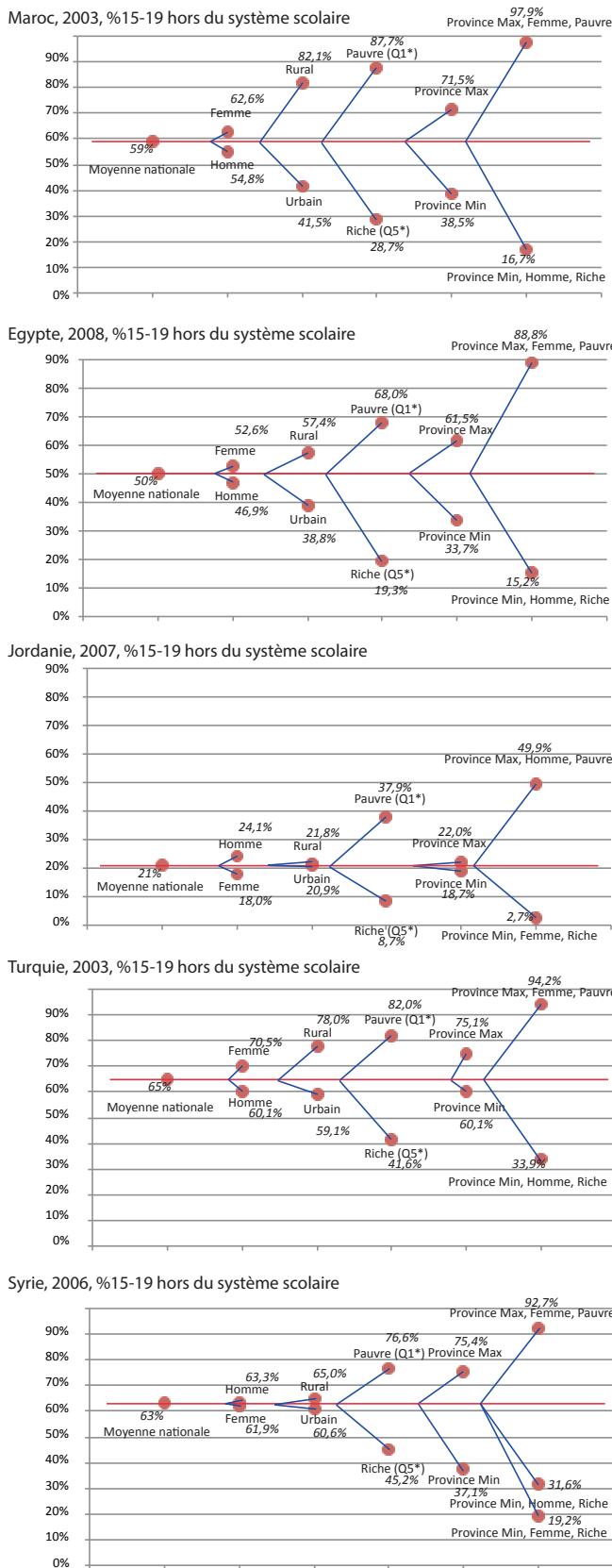
% d'enfants en situation de sous-poids fin 90's, début 2000's



Source : auteurs, basé sur Center for International Earth Science Information Network (CIESIN)/Columbia University. 2005. Poverty Mapping Project: Global Subnational Prevalence of Child Malnutrition. Palisades, NY: NASA Socioeconomic Data and Applications Center (SEDAC). <http://sedac.ciesin.columbia.edu/data/set/povmap-global-subnational-prevalence-child-malnutrition>.

Graphique 2.

Disparités face à l'éducation (1) [5]



Source: calcul des auteurs à partir de la base de données : « World Inequality Database on Education (WIDE) », Unesco ; accédée en octobre 2013
 * Q1 : premier quintile de revenus; Q5 : dernier quintile de revenu

leur accessibilité à l'ensemble d'une population dispersée. En Tunisie, le gap provincial de 2,4 pts de % représente néanmoins 104% de la moyenne nationale. Quant à la Jordanie, dans ce découpage en 3 grandes régions (Nord, Centre, Sud), la situation est bien plus homogène que dans les autres pays, le gap entre provinces n'étant « que de » 42% de la moyenne, soit dans ce cas inférieur à l'hétérogénéité inter-pays.

On remarque également que les points minimum sont plus proches des moyennes nationales que les points maximum. Cela indique que pour une majorité de régions dans chaque pays, la situation est plus proche de la moyenne que du maximum, mais qu'il existe donc de fait dans chaque pays des territoires où la situation est très sensiblement inférieure à celle des autres. Pour la mortalité infantile, les régions où la situation est la moins bonne sont : Ouest de l'Algérie, Assouan en Egypte, Sud de la Jordanie et plaine de la Bekaa au Liban, Centre Nord du Maroc et Est de la Turquie. Pour le sous-poids, on citera : Sud de l'Algérie, Assuit en Egypte, Sud de la Jordanie et du Maroc, plaine de la Bekaa, Centre Ouest de la Tunisie et Est de la Turquie.

Les inégalités face à l'éducation

Pour analyser les disparités en termes d'éducation, nous avons choisi les 2 indicateurs suivants : jeunes de 15 à 19 ans sortis du système scolaire et nombre moyen d'année d'éducation chez les plus de 23 ans. Le premier est plutôt un indicateur d'inclusivité quand le second est un indicateur de résultat de la performance globale des systèmes.

Ces 2 indicateurs sont appréciés en fonction des critères de genre, de revenus et de localisation (urbain/rural et provinces ou régions), de façon à mieux apprécier les inégalités face à l'éducation, en fonction de ces critères. Lorsque l'on regarde les opportunités et leurs disparités, il

va de soi que l'éducation est l'un des indicateurs principaux dans la mesure où une bonne partie de l'évolution de l'individu et de ses opportunités vont dépendre des connaissances acquises au moment de sa formation. L'angle sous lequel on examinera la question ici est de déterminer les inégalités dans l'éducation auxquelles les populations font face en fonction des critères cités plus haut. On les appréciera en fonction des écarts de groupes particuliers relativement à la moyenne nationale.

Pour le premier indicateur que constitue le pourcentage de jeunes qui ne sont plus dans le système scolaire, les principales remarques que l'on peut formuler relativement aux graphiques ci contre sont :

- ✓ Les différences entre les 5 pays sont marquées et fortes : le pourcentage national de 15-19 ans hors du système scolaire varie de 21% en Jordanie à 65% en Turquie, soit une différence de 44 pts de pourcentage.
- ✓ les différentes formes d'inégalités n'ont pas la même intensité. Certaines se révèlent particulièrement plus clivantes que d'autres.
- ✓ Ainsi, dans la quasi totalité des 5 pays examinés ici (Egypte, Jordanie, Maroc, Syrie et Turquie), le genre est devenue le critère le moins clivant dans l'éducation. Il n'y a qu'en Turquie que le gender gap pour les jeunes sortis du système scolaire dépasse les 10 points de pourcentage. Il se situe dans les autres autour de 6 à 8 points de pourcentage.

Les efforts en Méditerranée pour réduire les inégalités de genre dans la durée des études semblent avoir porté leurs fruits, bien que la situation des femmes reste toujours moins bonne dans la majorité des cas. Cela n'empêchera pas de considérer que la Méditerranée, comme on le verra plus loin sur la question des disparités sur le marché du travail, ne peut pas de prévaloir d'un véritable développement inclusif sur le plan du genre.

- ✓ La principale source d'inégalité dans l'accès à l'éducation dans les pays examinés, à l'exception de la Syrie dont on parlera plus loin est le

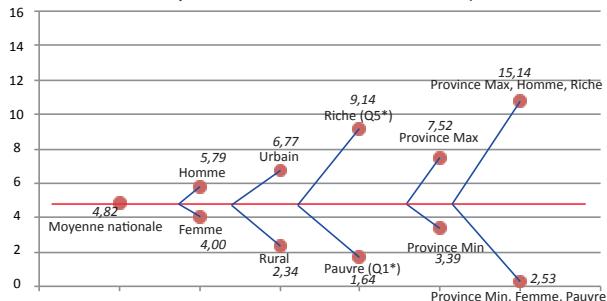
niveau de revenu. Le gap selon les quintiles de revenus examinés varie de 29 à 59 points de % (Egypte : 49 pts ; Jordanie: 29 pts ; Turquie 40 pts ; Maroc : 59 pts ; Syrie : 40 pts). En fait à l'exception de la Jordanie, les différences dans chaque pays sont au moins aussi fortes que les disparités nationales dans la région méditerranéenne.

- ✓ Les disparités spatiales, que ce soit entre monde urbain et rural ou entre provinces, sont substantielles, pouvant même être de l'ordre de grandeur des différences entre les pays. Le gap entre ruraux et urbains varie de 1 à 41 pts (Egypte : 19 pts ; Jordanie : 3 pts ; Turquie 19 pts ; Maroc : 41 pts ; Syrie : 4 pts). Le gap entre provinces est dans la même échelle entre 4 à 33 pts (Egypte : 28 pts ; Jordanie : 1 pt ; Turquie 15 pts ; Maroc : 33 pts ; Syrie : 4 pts).
- ✓ Mais lorsque se combinent disparités de genre, de revenus et de localisation, les inégalités d'opportunités liées à l'éducation deviennent frappantes, et dans tous les cas supérieures significativement aux disparités entre pays : Egypte : 74 pts ; Jordanie : 47 pts ; Turquie 60 pts ; Maroc : 81 pts ; Syrie : 74 pts. Il s'agit quasiment de la différence entre le risque pour un jeune garçon de sortir du système scolaire dans certaines provinces, relativement à celui d'une jeune fille dans une autre province. Et au Maroc où cet écart est le plus important, on s'aperçoit donc qu'une jeune fille issue d'une famille pauvre vivant dans la région de Marrakech a 97,9% de chance de quitter l'école entre 15 et 19 ans, quand ce risque pour un jeune garçon issu d'une famille riche vivant dans la région de Casablanca n'atteint que 16,7% (resp. 88,8% vs 15,2% en Egypte, et 94,2% vs 33,9% en Turquie). En Syrie, le gender gap est faible (et en faveur des jeunes filles), l'addition des disparités spatiales et de revenus fait qu'une jeune fille issue d'une riche famille de Lattakia n'avait que 19,2% de quitter l'éducation quand une autre jeune fille issue d'un milieu pauvre de la région d'Alep en avait 92,7%.

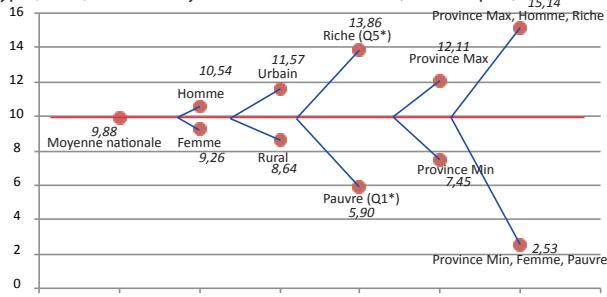
Graphique 2b.

Disparités face à l'éducation (2) [6]

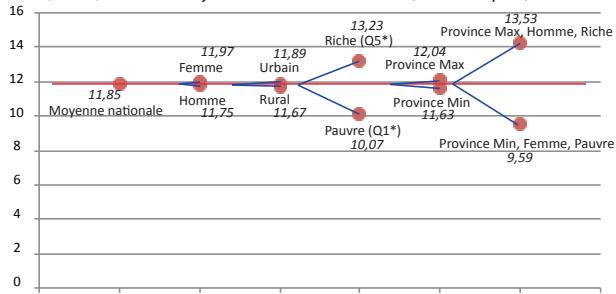
Maroc, 2003, Nombre moyen d'années d'éducation (23 ans et plus)



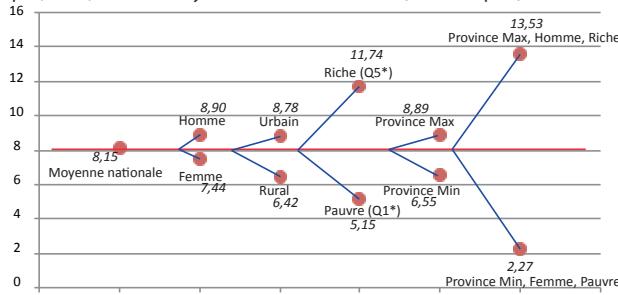
Egypte, 2008, Nombre moyen d'années d'éducation (23 ans et plus)



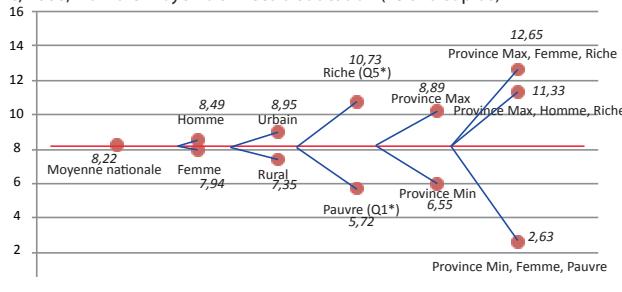
Jordanie, 2007, Nombre moyen d'années d'éducation (23 ans et plus)



Turquie, 2003, Nombre moyen d'années d'éducation (23 ans et plus)



Syrie, 2006, Nombre moyen d'années d'éducation (23 ans et plus)



Source: calcul des auteurs à partir de la base de données : « World Inequality Database on Education (WIDE) », Unesco ; accédée en octobre 2013

* Q1 : premier quintile de revenus; Q5 : dernier quintile de revenu

Bien entendu, cela a des conséquences sur le nombre d'années d'études suivies selon l'environnement de résidence et par conséquent sur le niveau du capital humain dans les différentes régions. Tous les travaux sur la croissance et le développement ayant montré à quel point le niveau du capital humain est déterminant dans les processus de croissance et de développement, ces disparités importantes donc sur les perspectives futures des territoires. De ce point de vue, les principales remarques que l'on peut formuler en examinant le nombre moyen d'années d'études des plus de 23 ans sont les suivantes :

✓ Les disparités inter-pays entre les 5 PM que nous avons examinées sont assez faibles. Certes le Maroc affiche un écart conséquent avec la moyenne des 5 : 4,8 années pour une moyenne de 8,6 années soit 3,8 années de moins. Reste qu'entre l'Egypte (9,9 années), la Jordanie (11,9), la Turquie (8,2) et la Syrie (8,2), les écarts sont faibles, inférieurs à 4 années.

✓ Comme on pouvait s'y attendre, la hiérarchie entre formes de disparités est proche de celle observée précédemment. Pour cet indicateur aussi, le gender-gap reste particulièrement faible pour de pays méditerranéens : 1,3 année en Egypte, 0,2 en Jordanie, 1,8 année au Maroc, 2,4 années en Turquie et 0,6 année en Syrie.

✓ Les disparités liées aux revenus sont les plus clivantes de façon générale : 8 années en Egypte, 3,1 années en Jordanie, 7,5 années au Maroc, 6,6 années en Turquie et 5 années en Syrie. Elles dominent les disparités rural/urbain (de 0,2 à 4,4 années) et entre provinces, plus importantes (0,4 à 4,7 années). Ces dernières dépassent les 4 ans en Egypte, Maroc et Syrie et représentent quand même près de 50% de la moyenne régionale.

✓ Lorsque l'on cumule l'ensemble des formes de disparités, les inégalités sont à nouveau exacerbées. Les gaps dépassent les 10 années dans tous les pays sauf la Jordanie,

Tableau 8.
Niveau et évolution des taux d'activité dans les pays méditerranéens
et une sélection de pays émergents 1999-2011

	1999			2005			2008			2011		
	Male	Female	TTL									
Algeria	76	11,9	44	73,2	13	43,2	71,7	14,1	43	71,9	15	43,6
Egypt	73,8	19,7	46,7	75,8	20,6	48,2	73,9	23,1	48,4	74,3	23,7	48,9
Israel	60,7	47,3	53,8	60,8	50	55,2	62,4	51,4	56,7	62,4	52,5	57,3
Jordanie	68,4	12,3	41,8	66,9	12,1	40,6	65,8	14,6	41,1	65,9	15,6	41,5
Morocco	79,6	30,2	54,3	77,4	27,9	51,9	76,5	26,6	50,7	74,3	25,5	49,2
Syria	80,6	21,1	50,8	76,1	16	46,4	73,6	14,5	44,3	71,6	13,1	42,5
Tunisia	72,2	23,6	47,9	68,3	24,3	46,2	69,1	24,9	46,9	70	25,5	47,6
Turkey	75,8	30,1	52,8	71,2	23,8	47,3	70,8	24,9	47,6	71,4	28,1	49,5
Mediane	74,8	22,4	49,4	72,2	22,2	46,8	71,3	24	47,3	71,5	24,6	48,3
Med. ex. Isr, Turk	74,9	20,4	47,3	74,5	18,3	46,3	72,7	18,8	45,6	71,8	19,7	45,6
Argentina	74,6	42,2	57,9	76,6	48,8	62,2	75,2	48,8	61,5	74,9	47,3	60,7
Brazil	82,7	55	68,5	82	58,9	70,1	81,4	58,5	69,6	80,9	59,6	69,9
Paraguay	87,3	49,6	68,6	85,7	54,7	70,3	85,9	55,6	70,8	86,3	57,9	72,1
Uruguay	76	51,7	63,3	74,1	52,8	62,9	76,6	54,7	65,1	76,5	55,6	65,6
Venezuela	83,2	48,3	65,8	81,5	51,5	66,4	80,1	50,6	65,3	80,2	52,1	66,1
Mediane	82,7	49,6	65,8	81,5	52,8	66,4	80,1	54,7	65,3	80,2	55,6	66,1
Indonesia	84,7	50,9	67,6	85,3	50	67,5	84	51	67,3	84,2	51,2	67,5
Thailand	80,2	64,2	72	81	65,7	73,2	80,9	65,2	72,9	80	63,8	71,7
Viet Nam	83	74,5	78,6	81,7	73,5	77,5	81	73,1	77	81,2	73,2	77,1
Cambodia	84,1	76,2	79,9	86,7	76,4	81,3	86,6	79,4	82,8	86,7	79,2	82,8
Mediane	83,6	69,3	75,3	83,5	69,6	75,3	82,5	69,1	74,9	82,7	68,5	74,4
Ukraine	65,5	52,2	58,2	65	51,7	57,7	65,7	52,5	58,4	66,6	53,3	59,3
Belarus	65,6	52,9	58,7	62,9	51	56,4	61,9	50	55,4	62,6	50,2	55,9
Mediane	65,5	52,6	58,5	63,9	51,4	57,1	63,8	51,2	56,9	64,6	51,8	57,6
China	82,9	71,4	77,3	81,2	69,1	75,3	80,5	68,3	74,5	80,1	67,7	74,1
India	83,1	34,5	59,7	83,3	37	60,8	81,7	32	57,6	80,7	29	55,6

Source : calcul des auteurs à partir de ILO, LaborSta EAPEP database

variant de 10,02 à 12,61 années). Autrement dit une jeune femme pauvre de la région de Marrakech n'a en général suivi que 0,3 année d'éducation, contre 10,8 ans pour une jeune homme d'une famille fortunée de Rabat (2,5 ans et 15,1 ans en Egypte ; 9,6 et 14,3 ans en Jordanie ; 2,3 et 13,6 ans en Turquie ; 2,6 et 11,3 en Syrie).

1.5 Les inégalités face à l'emploi

La participation au marché formel du travail demeure une question prioritaire dans la région. Elle est dans cette section appréhendée comme un

indicateur d'opportunité, en ce sens que la participation au marché du travail reste la première source d'un revenu stable, qui permettra aux individus d'investir notamment dans leur éducation et leur santé. Côté territoire, ce taux d'activité moyen peut être vu comme une mesure objective du potentiel économique régional et du niveau des opportunités offertes.

Pour l'ensemble des PM, comme le montre le tableau ci-dessus, les taux d'activités nationaux sont faibles, même relativement à d'autres régions en développement. Ils sont en 2011 de façon générale

Tableau 9.
Niveau et évolution des taux d'activité chez les jeunes dans les pays méditerranéens et une sélection de pays émergents 1999-2011

	1999	2005	2008	2011
	20-24	20-24	20-24	20-24
Algeria	47,9	38,9	34	31,8
Egypt	49,1	56,2	47,9	48,2
Israel	53,4	51,1	51	50,9
Jordanie	45,9	44,7	45	44,3
Morocco	51,9	45,9	42,6	39,6
Syria	50,8	47,6	43,8	41,2
Tunisia	48,6	45,2	44,8	44,5
Turkey	57	52,4	52,7	54,1
Mediane ex. Isr, Turk	48,8	45,6	44,3	42,7
Argentina	64,5	65,8	64,6	61,9
Brazil	76,2	79,1	78,5	78,4
Paraguay	64,5	70,2	73,8	77,1
Uruguay	80	75,1	75,7	74,6
Venezuela	56,2	63,7	49,9	52,4
Mediane	64,5	70,2	73,8	74,6
Indonesia	72,3	70,4	69	68,2
Thailand	72,9	71,5	71,2	69,3
Viet Nam	83,1	81	79,9	79,2
Cambodia	76,8	82,5	78,3	77,7
Philippines	67,1	52,8	50,4	52,2
Mediane	72,9	71,5	71,2	69,3
Ukraine	69,3	63,6	53,3	47,1
Belarus	73,8	65,3	60,7	60
Non EU East	70,1	63,9	54,6	49,4
Mediane	71,5	64,5	57	53,5

Source : calcul des auteurs à partir de ILO, LaborSta EAPEP database

partout inférieurs à 50%, si l'on excepte Israël. De plus, les taux d'activité ont suivi une tendance plutôt baissière durant la dernière décennie (à l'exception de l'Egypte et d'Israël).

Certes, on peut objecter que ces faibles taux d'activité peuvent être en partie compensés par l'existence d'un secteur informel, qui assure de fait un niveau minima de revenus. Mais, lorsque l'on regarde la situation sous l'angle des disparités, cette forme de compensation via l'informel ne va finalement pas constituer autre chose qu'une forme

supplémentaire d'inégalité, qui se traduit notamment par un accès aux prestations sociales et filets de sécurité eux-aussi clivants.

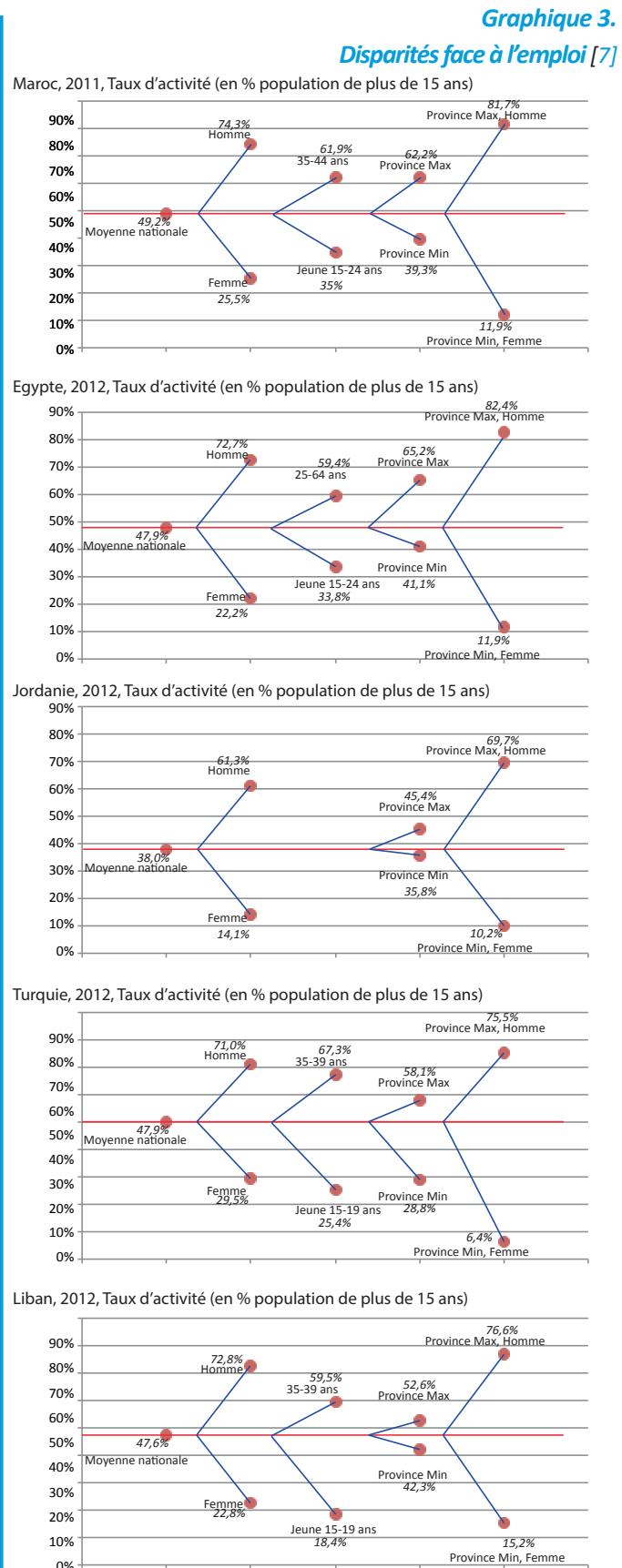
Face à l'emploi, deux formes de disparités sociales sont fortes dans les PM, relativement à ce que l'on peut observer dans les autres pays émergents : les disparités de genre et celles liées à l'âge (voir aussi tableau 9). Concernant les disparités de genre, elles sont très profondes, près de 50 pts de %. Et si les taux ont augmenté légèrement au fil de la décennie, ce qui, du fait de la légère baisse du taux général, conduit à une baisse du gender-gap, ce dernier n'en reste pas moins fortement supérieur à ce que l'on peut observer en Amérique Latine (25 pts de %) en Asie du sud-est (15 pts de %) ou dans les pays de l'est de l'Europe (10 pts de %).

La situation concernant le gap lié à l'âge diffère sur plusieurs points. Mesuré relativement au taux moyen, il est en premier lieu moins profond, compris entre 0,7 et 12 pts, et diverge notablement entre les différents pays : plus fort au Maghreb (notamment Algérie et Maroc) qu'au Machrek. Malgré tout, les performances des PM relativement aux autres régions sont sur ce plan encore significativement en retrait d'autres régions émergentes : le taux d'activité médian est quasiment 30 pts derrière le taux médian en Amérique Latine, 25 pts sous celui de l'Asie du Sud-est et 7 pts sous celui de la sélection de pays de l'Est. Plus alarmant encore, à l'inverse du gender-gap, la dynamique de la dernière décennie est nettement négative : les taux d'activité chez les jeunes ont baissé dans l'ensemble des pays, plus fortement au Maghreb et en Syrie et plus fortement que les taux d'activité généraux : les disparités liées à âge concernant le marché du travail se sont donc nettement accentuées.

Pour approfondir cette analyse, nous avons ré-examiné ces disparités au niveau sous-national, dans 5 pays méditerranéens pour l'année 2012 (sauf Maroc : 2011), tenant ainsi mieux compte de la situation post-printemps arabe. On observe avant tout que l'activité reste une caractéristique minoritaire. Seule la Turquie atteint juste les 50% de taux

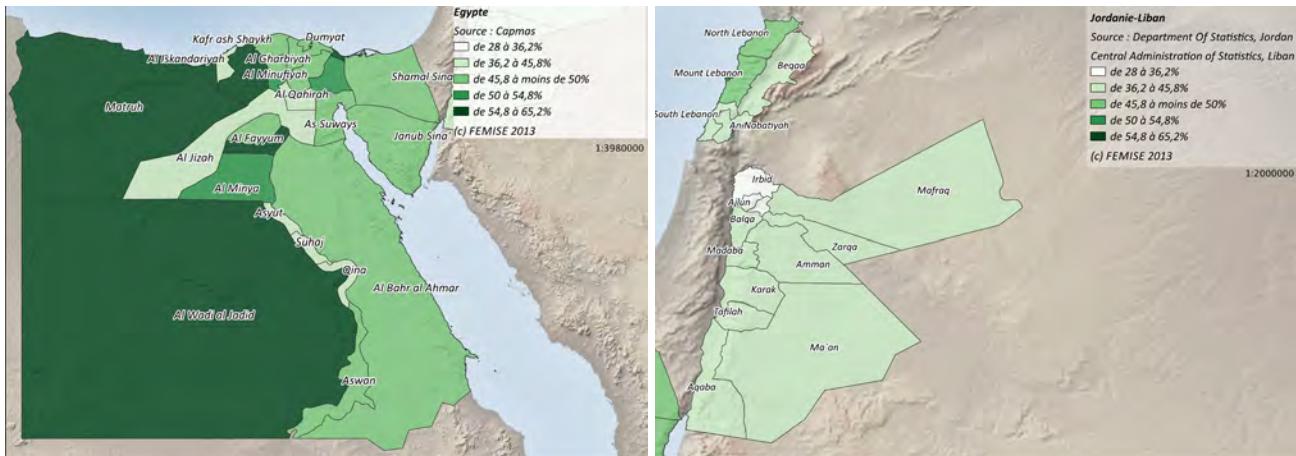
de participation en 2012, l'Egypte, le Liban et le Maroc se situant entre 47 et 48%. En Jordanie, le taux est sous les 40%. Les taux d'activité masculins oscillent entre 70 et 75% (sauf pour la Jordanie avec 61%), ce qui reste loin des taux que l'on peut observer dans d'autres régions en développement (80-82% en Amérique Latine, Asie du Sud-Est, Chine ou Inde).

- ✓ Le graphique ci-contre montre nettement que les disparités liées à la participation à la population active entre pays sont très faibles relativement aux disparités intra-pays. L'hétérogénéité est plus forte entre les provinces de chaque nation.
- ✓ Dans les 5 pays, les inégalités en terme de participation au marché du travail sont assez identiques pour ce qui concerne le genre et l'âge. La principale source d'inégalité est à peu près partout le genre, avec des « gender-gap » avoisinant les 50 pts de %.
- ✓ L'âge est de façon générale une source de grande disparité et comme le montre le tableau ci-dessous, une disparité qui a eu tendance à s'accroître significativement au cours de la dernière décennie.
- ✓ Dans les pays étendus (Egypte, Maroc, Turquie), les inégalités spatiales restent fortes, avec un gap de 25 pts de %, qui les rendent à peu près similaires à celles liées à l'âge. Les disparités de taux d'activité sont remarquablement identiques entre Egypte et Maroc. En Turquie, si le gender gap est légèrement moindre, les inégalités provinciales plus fortes entraînent un cumul des disparités du même ordre.
- ✓ La Jordanie se démarque encore par des disparités provinciales moins fortes, mais celles liées au genre sont du même ordre de grandeur qu'ailleurs. Au Liban, pays de petite surface, les inégalités entre provinces paraissent également faibles, mais elles sont dans les 2 cas tout de même de l'ordre de 10 pts de %. De fait, ce sont

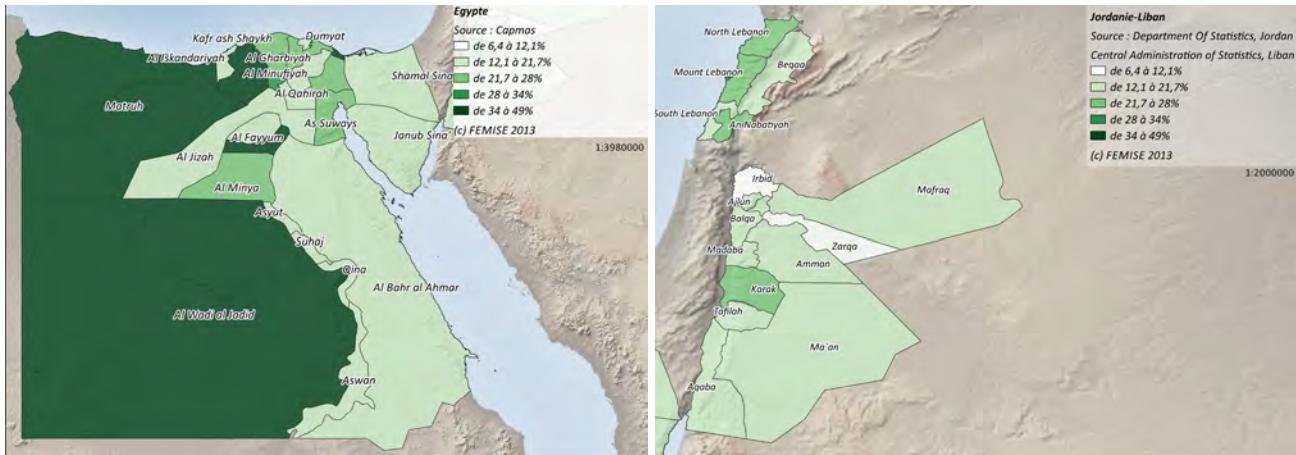


Source: calcul des auteurs à partir de : Maroc, Haut Commissariat au Plan ; Egypte, Capmas ; Jordanie, Department of Statistics ; Turquie, Turkish Statistical Institute ; Liban : Central Administration of Statistics.

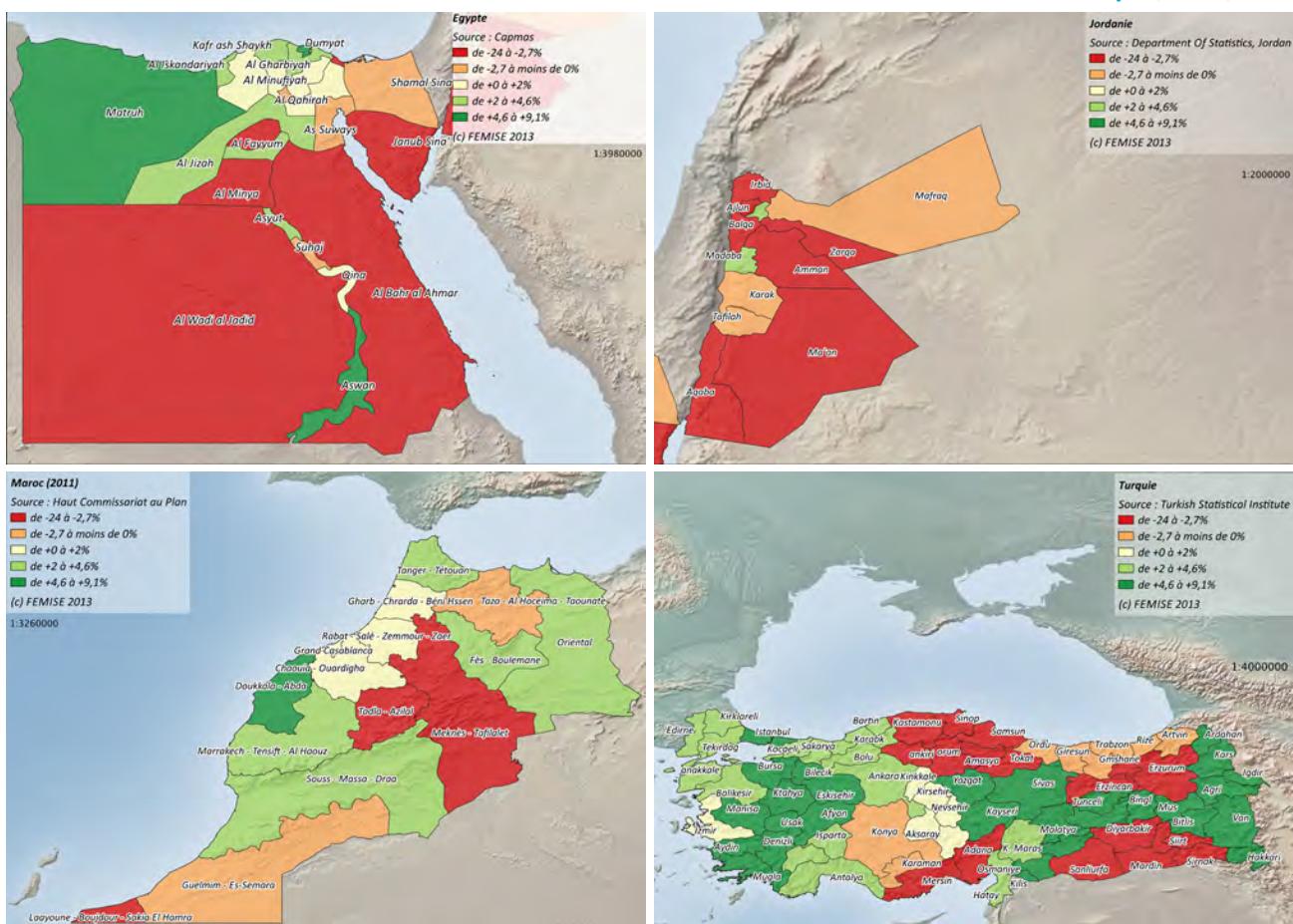
Carte n°9. Taux d'activité, en Méditerranée 2012*



Carte n°10. Taux d'activité féminin, 2012*



Carte n°11 : Evolution récente de l'emploi, 2011/12*



Source pour les cartes 9 à 11 : auteurs à partir des données Enquête nationale sur l'emploi, Haut Commissariat au Plan (Direction de la Statistique), Capmas, Jordanian Department of Statistics, Lebanon Central Administration of Statistics, Turkish Statistical Institute.

* Sauf Maroc : 2011 pour les taux d'activité et 2010/2011 pour l'évolution de l'emploi

dans ces 2 cas plutôt la grandeur des autres disparités, notamment de genre, qui tend à donner une image de faiblesses des disparités spatiales. En outre, toutes ces inégalités se cumulent pour entraîner une localisation des inégalités générales d'ampleur importante.

- ✓ Lorsque se combinent les inégalités de genre et celle de localisation, les gaps peuvent atteindre les 70 pts de %. Une femme marocaine (ou égyptienne) en certains endroits de résidence n'a guère que 12% de chance d'être active, quand les hommes ailleurs ont plus de 80% d'être actifs. La situation est encore moins bonne pour les femmes à l'Est de la Turquie. Mais en Jordanie et au Liban, malgré la taille plus réduite des territoires, le gap cumulé monte aux alentours de 60 pts de %.

Ce sont par ces cumuls de disparités que certaines régions peuvent devenir de véritables trappes à sous-développement et à pauvreté. Il est évident que le faible taux d'activité féminin va peser sur

les revenus des ménages, du fait de l'absence d'un salaire, alors que les bas taux d'activités chez les jeunes ne pourront compenser. Comme on l'a vu plus haut, les disparités de revenus jouant un rôle majeur sur les opportunités d'éducation pour les jeunes, en particulier les filles, les inégalités d'opportunités ne peuvent que se cristalliser. Dans la mesure où l'on a aussi pu montrer que l'évolution des indicateurs ne va pas dans un sens favorable, ces phénomènes vont tendre à se reproduire sur la génération suivante, et sur les mêmes territoires.

En conclusion à cette section, on soulignera pour résumer brièvement les points suivants :

- ✓ un fort déséquilibre de la répartition de la population, en particulier dans les grands pays bordés par les déserts, avec une concentration des habitants dans de petites zones, notamment sur les littoraux. Cela conduit à ce que une majorité de la population dispose d'une accessibilité potentielle satisfaisante à des équipements et infrastructures de bases dans

des zones urbaines, alors qu'une autre partie connaît des conditions de vie profondément divergentes. L'une des conséquences de cette hétérogénéité est de compliquer les politiques d'aménagement du territoire qui permettraient à l'ensemble de la population de disposer de milieux plus favorables. En particulier, cela accroît les risques de former deux types de poches de pauvreté localisée : l'une en milieu urbain, au sein des villes les plus importantes du fait de l'apparition de bidonvilles consécutive à l'exode rural, l'autre dans un milieu péri-urbain ou rural. Et la gestion de ces 2 types de pauvreté localisée ne peut pas se faire de la même manière.

- ✓ Si les pays sont sensiblement plus « urbanisés » relativement aux pays émergents en général, la hiérarchie urbaine y est aussi plus déséquilibrée, avec un poids fort des principales villes (macrocéphalie). L'hétérogénéité des niveaux d'équipements urbains qui accompagne ce phénomène conduit ainsi à relativiser plus fortement la relation souvent évoquée entre le fait d'être en zone urbaine et le fait de disposer d'équipements satisfaisants pour les besoins quotidiens. Le risque est que les villes ne jouent finalement pas un rôle de diffusion, mais au contraire de captation de la valeur. L'une des conséquences principales de ce fait est la co-existence de 2 formes de pauvreté différentes, l'une liée à la ruralité et au déficit des équipements de base, en particulier de santé et d'éducation, l'autre, une pauvreté urbaine plus directement reliée au manque d'opportunités en termes d'emploi.

- ✓ lorsque l'on va au-delà des disparités de revenus/richesse, vers ce qui va plus directement déterminer les capacités des individus et leurs opportunités, notamment santé, éducation et emplois, on observe :

(i) Que pour l'ensemble de ces indicateurs, les disparités au sein des pays sont bien plus fortes qu'entre les pays eux-mêmes. Si l'on considère que cette région est déjà peu homogène, on doit alors aussi comprendre que co-

existent des situations encore plus diverses à l'intérieur de chaque société, notamment entre territoires. Certains espaces sont même à des niveaux très éloignés de la majorité des autres espaces nationaux.

(ii) Que les différentes formes d'inégalités ne jouent pas avec la même intensité, selon les indicateurs observés ou les pays Si les disparités de revenus constituent de façon générale les inégalités les plus fortes, le genre, les lieux de résidences ou l'âge jouent des rôles très significatifs. Toutefois, les disparités spatiales peuvent sensiblement varier selon les pays. De ce point de vue, les pays de petite surface du Machrek affichent logiquement des disparités spatiales de moindre ampleur.

(iii) Que l'importance du genre varie sensiblement selon les indicateurs et l'on notera ainsi que les inégalités de genre sont désormais faibles pour ce qui concerne l'éducation, mais très fortes concernant l'accès à l'emploi. Les spécificités culturelles des nations jouent de façon particulière dans certaines formes d'inégalités.

✓ Loin de s'opposer ou de d'agir de façon substituable, **les différents types de disparités s'additionnent**, pour créer des différences d'opportunités d'une ampleur extrême entre individus au sein de différentes régions. C'est notamment le cas pour l'éducation supérieure ou l'emploi, avec des probabilités pour un individu diamétralement opposées selon l'endroit où il réside et son genre, son âge et les revenus de sa famille.

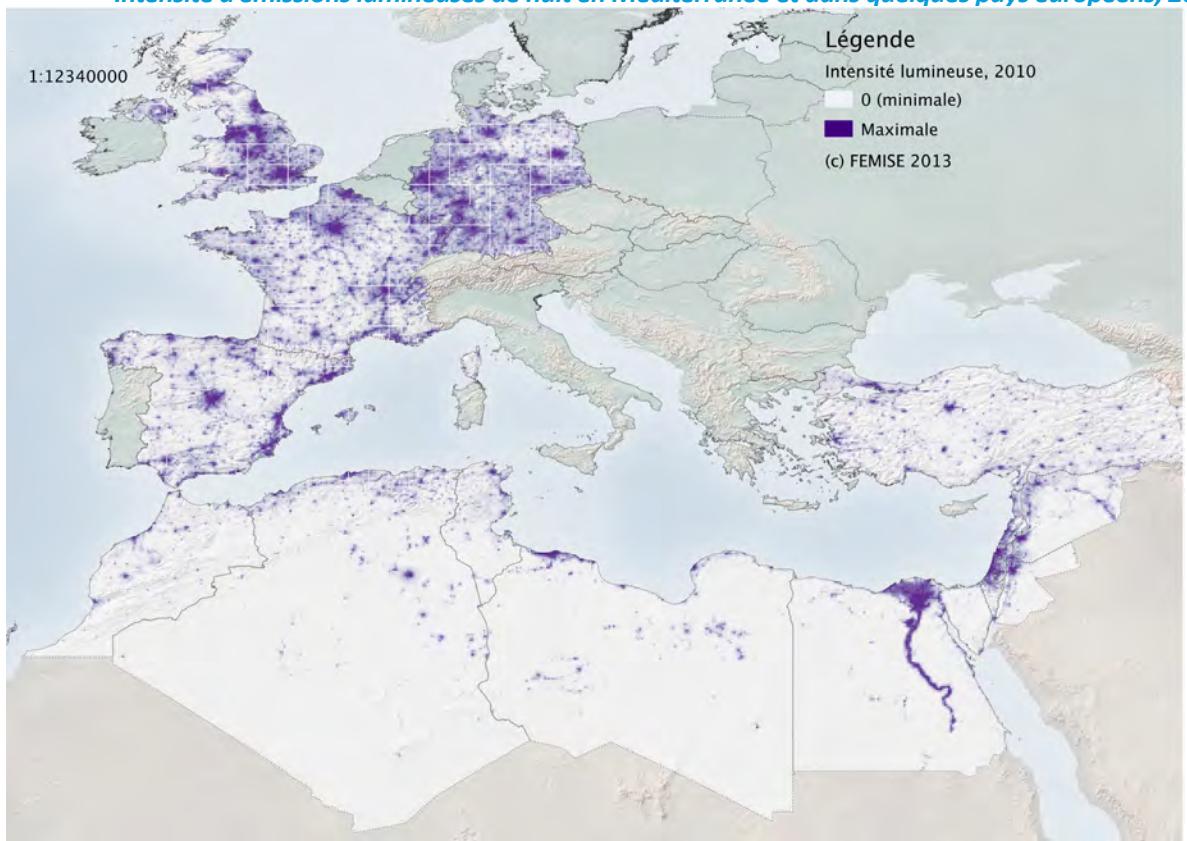
II. Evolution, perception et conséquences politiques des disparités

II.1. Comment ces disparités ont-elles évolué durant les dernières décennies ?

Sur la base des éléments examinés jusqu'ici, nous disposons de premières indications sur l'évolution des disparités dans les pays méditerranéens au cours des dernières années. On a ainsi pu observer dans la section précédente que :

Carte n°12 :

Intensité d'émissions lumineuses de nuit en Méditerranée et dans quelques pays européens, 2010



Source: auteurs à partir des données Earth Observation Group (EOG) of National Geophysical Data Center (NGDC), from National Oceanic & Atmospheric Administration (NOAA). <http://ngdc.noaa.gov/eog/dmsp.htm>

- ✓ Au niveau national, les indicateurs d'inégalités de revenus n'ont pas fondamentalement évolués dans les deux dernières décennies. Cette quasi stagnation est la résultante de mouvements contradictoires avec une légère baisse au cours de la deuxième moitié des années 90, avant une remontée à partir du milieu des années 2000.
- ✓ Au niveau des disparités spatiales de revenus, les disparités de richesse au sein des territoires montre de façon assez attendue une forte polarisation, liée à celle de la population, quoique légèrement moindre. Même en prenant en compte ce premier déséquilibre, la distribution spatiale de la richesse montre d'importantes différences. De plus, l'examen de l'évolution de ces disparités n'indique aucun mouvement général de réduction. Au contraire, pour la moitié des pays méditerranéens, notamment, Maroc, Tunisie, Turquie, c'est même un accroissement des disparités entre 1995 et 2005 que l'on peut observer.

Pour compléter cette première vision, nous utiliserons un indicateur très spécifique : les émissions lumineuses nocturnes, mesurées par les satellites de défense [8], à différentes années. Rapidement présentées, il s'agit d'une mesure de l'intensité lumineuse émise par le sol la nuit. C'est donc tout à la fois une mesure de densité de la population, de l'activité mais également de l'équipement et du niveau de vie.

L'utilisation des émissions lumineuses nocturnes et sa distribution spatiale, permet de s'approcher des opportunités et du « bien-être » de façon plus précise que les seuls indicateurs de revenus. En effet, d'une part ces émissions ont été utilisées à plusieurs reprises pour déterminer des indicateurs spatialisés variés (par ex. Elvidge et al., 2009 ; Sutton PC, Costanza, 2002, Sutton PC et al., 2007 ; Nordhaus W. & Chen X., 2010, 2012) : il est assez intuitif effectivement que le niveau d'équipements soit corrélé avec le niveau de ri-

Tableau 10.

Intensité lumineuse par surface occupée, 2000 et 2010 (en unité/km²*) et ses disparités territoriales en Méditerranée et pays européens sélectionnés**

Pays	Intensité au Km ² 2000	Intensité au Km ² 2000	Evolution 2010/2000	Gini 2000	Gini 2010	Evolution du Gini 2010/2000
Algérie	2	4,26	114%	0,856	0,816	-5%
Egypte	14,97	27,09	81%	0,635	0,584	-8%
Israël	24,26	34,05	40%	0,595	0,54	-9%
Jordanie	2,95	6,89	134%	0,872	0,837	-4%
Liban	23,08	29,25	27%	0,531	0,493	-7%
Libye	2,87	6,07	111%	0,847	0,817	-4%
Maroc	1,13	2,72	140%	0,891	0,841	-6%
Palestine	24,46	40,45	65%	0,478	0,438	-8%
Syrie	4,84	8,29	71%	0,743	0,709	-5%
Tunisie	4,18	7,69	84%	0,714	0,643	-10%
Turquie	3,21	6,16	92%	0,713	0,685	-4%
Médiane PM	4,18	7,69	84%	0,714	0,685	-4%
France	14,67	24,08	64%	0,513	0,468	-9%
Allemagne	21,24	39,5	86%	0,448	0,361	-19%
Espagne	9,37	15,44	65%	0,64	0,587	-8%
Grande Bretagne	25,69	35,72	39%	0,623	0,555	-11%
Médiane Eur.	17,95	29,9	67%	0,713	0,643	-10%

Source: calculs des auteurs à partir des données Earth Observation Group (EOG) of National Geophysical Data Center (NGDC), from National Oceanic & Atmospheric Administration (NOAA). <http://ngdc.noaa.gov/eog/dmsp.htm>

* les images donnent une intensité variant de 0 à 63 à l'échelle approximative du kilomètre. La résolution adoptée ici est de 10km et la donnée est la somme des intensités relevées par satellite sur les zones de 10km x 10km (0,1°)

** Intensité et gini des distributions sont calculés sur les surfaces occupées, c'est à dire où il y a des habitants.

chesse, et que plus les ménages sont équipés, plus ils ont tendance à utiliser d'électricité, ce qui doit se refléter sur l'intensité lumineuse. D'autre part, cette question d'électricité, particulièrement dans les pays en développement est également corrélée avec le bien-être. Au-delà de la lumière, cela signifie aussi des modes de cuisson, de chauffage (ou de climatisation) qui ne mettent pas en danger la santé, un niveau d'équipement éducatif à destination des enfants plus important. On considérera donc ici que l'indicateur constitue une mesure de la qualité de vie et du développement humain que peut offrir un territoire.

À l'examen de ces données et des tableaux qui suivent, on fera les remarques suivantes :

✓ Dans tous les pays, l'intensité lumineuse a fortement progressé entre 2000 et 2010. Si l'on excepte les pays de petites surfaces fortement urbanisés du Machrek (Israël, Liban et Palestine), les taux de croissance varient en moyenne autour des 80% (taux médian de 84%). C'est mieux que trois de nos quatre références européennes et dans le même ordre de grandeur que l'Allemagne.

✓ Reste que l'écart moyen avec ce que l'on observe en Europe demeure très élevé. Et le différentiel de croissance étant faible, le rapport de l'intensité lumineuse demeure dans un rapport de 1 à 4 (rapport des médianes de 4,3 en 2000 et 3,9 en 2010). Même si l'on peut parler d'une convergence entre les 2 rives, sa vitesse est bien trop faible eu égard à la proximité géographique et médiatique.

✓ Mais, là encore, c'est sur le plan interne que l'on peut observer les plus grands écarts. Dans tous les pays du Maghreb et les pays étendus du Machrek, les coefficients de Gini calculés sur l'intensité lumineuse par zones territoriales sont significativement plus élevés dans les pays du Sud. Ce qui veut dire que pour la plupart des pays du sud, non seulement la dotations est en moyenne largement plus faible que dans les voisins du Nord, mais de plus sa répartition est significativement plus déséquilibrée, même si l'on s'en tient aux portions occupées des territoires.

Tableau 11.
Intensité lumineuse par surface occupée, 2000 et 2010 (en unité/km²*), selon la densité de populations des territoires**

Pays	Moins de 50 hab./km ²		De 50 à 200 hab./km ²		Plus de 200 hab./km ²	
	Intensité 2000	Intensité 2010	Intensité 2000	Intensité 2010	Intensité 2000	Intensité 2010
Algérie	0,893	1,435	3,693	10,342	12,63	28,174
Egypte	3,783	8,098	14,384	29,399	35,477	61,145
Israël	6,955	12,243	21,75	39,12	58,451	71,621
Jordanie	0,621	2,047	10,333	25,896	24,022	47,832
Liban	5,107	5,611	14,442	21,234	37,202	45,101
Libye	1,837	4,136	15,622	37,776	41,535	64,73
Maroc	0,157	0,464	1,577	5,023	12,633	23,45
Palestine	8,305	16,717	16,988	30,605	32,632	52,175
Syrie	2,103	2,581	7,502	15,347	22,086	39,721
Tunisie	1,381	2,979	5,556	11,325	24,189	36,959
Turquie	1,206	2,338	4,326	8,926	20,32	36,118
Médiane PM	1,84	2,98	10,33	21,23	24,19	45,1
France	6,009	10,895	16,933	30,999	55,441	73,536
Allemagne	7,059	16,576	15,728	33,64	44,073	70,334
Espagne	4,056	7,885	17,614	30,758	49,888	65,912
Grande Bretagne	5,198	10,619	23,595	37,231	68,227	82,285
Médiane Eur.	5,604	10,757	17,274	32,32	52,664	71,935

Source: calculs des auteurs à partir des données Earth Observation Group (EOG) of National Geophysical Data Center (NGDC), from National Oceanic & Atmospheric Administration (NOAA). <http://ngdc.noaa.gov/eog/dmsp.htm>

* les images donnent une intensité variant de 0 à 63 à l'échelle approximative du kilomètre. La résolution adoptée ici est de 10km et la donnée est la somme des intensités relevées par satellite sur les zones de 10km x 10km (0,1°)

** Intensité et gini des distributions sont calculés sur les surfaces occupées, c'est à dire où il y a des habitants.

Algérie, Jordanie, Libye, Maroc, Syrie sont dans des situations proches, tant sur le plan de l'équipement (de l'intensité émise) que du niveau des disparités, même si le Maroc affiche une intensité significativement moindre (qui arrive en 2010 à la médiane des pays cités en 2000). Ces pays sont dans des ordres de grandeurs de 1 à 5 relativement aux référents européens (intensité au km² 5 fois moindre). A ce premier gap s'ajoute un niveau de disparité plus important, même lorsque l'on ne tient compte que des territoires habités, avec un Gini médian en 2010 près d'un tiers plus fort que la médiane des quatre pays européens relevés.

Pour ce qui concerne l'évolution, la Syrie est à l'écart de ce groupe avec une évolution de l'intensité qui a significativement moins progressé, à peine au rythme des quatre pays européens. Pour Algérie, Jordanie, Libye, Maroc par contre, le rythme a

été de 1,5 à 2 fois plus élevé. Mais, dans le même temps, les Gini ne se sont que peu faiblement réduits. Autrement dit, l'écart de niveau des disparités avec les territoires européens s'est accru.

La Tunisie et la Turquie forment un deuxième ensemble, dont la dotation est proche (quoique légèrement plus élevée) des pays du premier type, mais avec des disparités significativement moindres. La croissance dans ces 2 pays a été inférieure à ceux du premier type, tout en étant plus forte qu'en Europe. L'évolution des disparités est également plus favorable, tout en restant moindre que dans le cas européen (particulièrement en Turquie).

L'Egypte constitue ici un cas à part avec une densité lumineuse moyenne sensiblement plus élevée (et proche de celles des « petits pays » du Maghreb, quasiment au niveau des pays européens).

Tableau 12.

Croissance 2000-2010 de l'intensité lumineuse par surface occupée selon la densité de populations des territoires

Pays	Moins de 50 hab./ km2	De 50 à 200 hab./ km2	Plus de 200 hab./ km2
Algérie	60,8%	180,0%	123,1%
Egypte	114,0%	104,4%	72,3%
Israël	76,0%	79,9%	22,5%
Jordanie	229,9%	150,6%	99,1%
Liban	9,9%	47,0%	21,2%
Libye	125,1%	141,8%	55,8%
Maroc	195,7%	218,6%	85,6%
Palestine	101,3%	80,1%	59,9%
Syrie	22,7%	104,6%	79,8%
Tunisie	115,8%	103,8%	52,8%
Turquie	93,9%	106,3%	77,7%
Médiane PM	101,3%	104,6%	72,3%
France	81,3%	83,1%	32,6%
Allemagne	134,8%	113,9%	59,6%
Espagne	94,4%	74,6%	32,1%
Grande Bretagne	104,3%	57,8%	20,6%
Médiane Eur.	99,3%	78,8%	32,4%

Source: calculs des auteurs à partir des données Earth Observation Group (EOG) of National Geophysical Data Center (NGDC), from National Oceanic & Atmospheric Administration (NOAA). <http://ngdc.noaa.gov/eog/dmsp.htm>.

L'organisation de la population le long du corridor du Nil la rend finalement plus proche de ce modèle là. Il reste que l'évolution est moins favorable en terme de disparités. Par exemple, la disparité bien qu'en baisse est encore plus élevée que celle les autres petits pays du Machrek (+20% de plus qu'au Liban par exemple) et de la médiane européenne (+15%). Côté évolution, la croissance de l'intensité est dans la moyenne des autres PM.

Ainsi, bien que les coefficients de Gini aient baissé sur les deux rives, cette baisse a été plus forte dans les pays du Nord. On peut par conséquent penser que la progression de l'usage de l'électricité s'est faite différemment sur les deux rives : au nord, la baisse plus significative des disparités tend à indiquer que ce sont principalement les zones peu dotées en début de période qui ont connu les plus fortes croissances, tandis que dans les pays du Sud, les progrès ont d'abord concerné des zones déjà mieux dotées. Le tableau ci-dessous conforte

cette idée, en examinant l'intensité lumineuse dans les territoires en fonction de leur densité de population.

On peut en effet remarquer que la grandeur des disparités est bien plus forte dans les PM que dans les référents européens. Le rapport entre la valeur médiane pour les zones moins denses/rurales (ie moins de 50 hab. au km2) et celle pour les zones de plus fortes densités (ie plus de 200 hab. au km2) est quasiment de 15 (intensité lumineuse 15 fois plus intense dans les zones denses) pour les pays du sud contre moins de 7 dans les référents européens en 2010. Par ailleurs, ce ratio a augmenté dans le sud en 10 ans (passant de 12 à 15) quand il a baissé pour les référents UE (10 à 7).

Comme le montre le calcul des taux de croissance en fonction de la densité, les zones les moins denses qui, en début de période, avaient déjà une dotation relative moindre, n'ont pas connu les plus forts taux de croissance dans la majorité des pays. Leur retard relativement à d'autres zones nationales s'est donc accru.

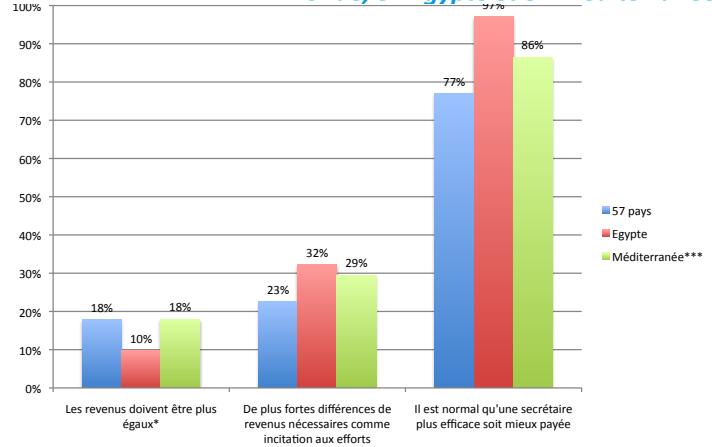
Le résultat d'une telle répartition de la croissance est d'augmenter les disparités, notamment au détriment des zones rurales. De plus, si l'on compare l'évolution moyenne des PM relativement à celles des pays européens, il apparaît clairement que la croissance a été plus fortement dirigée vers les zones densément peuplées dans les PM, au détriment des autres : le rapport entre les différents taux dans le tableau ci-dessus diffèrent fortement. Même en Egypte, où les 3 différents taux ont une forme compatible avec une réduction des disparités, le croissance est relativement plus forte dans les zones denses que dans les zones les moins dotées.

En résumé, il apparaît que dans un contexte général de progression de l'usage de l'électricité, que l'on peut assimiler à une amélioration des conditions de base, (i) les améliorations n'ont pas réduit de façon spectaculaire l'écart avec la rive Nord, contrairement aux attentes des populations ; (ii) au sein même des pays, une faible réduction des disparités peut être avancée (les Gini baissent légèrement), mais celles-ci demeurent significativement plus fortes que sur les rives nord, même en n'observant que les zones habitées ; (iii) tous les territoires n'ont pas bénéficié de la même façon de la progression de l'usage de l'électricité et dans la majorité des pays c'est le cas des territoires moins densément peuplés, de sorte que le gap avec les territoires nationaux les mieux dotés s'est accru, renforçant le clivage rural-villes moyennes enclavées vs centres urbains.

II.2. La perception des disparités dans les PM

Depuis les travaux de Amartya Sen, les économistes ont coutume, comme on l'a dit plus haut, de distinguer au moins deux formes de disparités : les disparités de "résultats" et les disparités d'opportunités. Les premières, qui se réfèrent le plus souvent aux revenus ou dépenses, sont les plus facilement observables et politiquement les plus débattues. Elles constituent également celles qui sont considérées comme les plus acceptables pour les économistes, mais pas seulement. Elles semblent aussi les plus communément acceptées par les populations, si l'on se fie à l'enquête mondiale sur les valeurs (World Values Survey network, 2013). Seuls 18% de la population des pays enquêtés [9] souhaitent une « plus forte égalité » des revenus. A l'inverse, 23% pensent que les revenus pourraient être encore plus différenciés, pourvu qu'ils reflètent un effort de l'individu. D'ailleurs, 77% pensent qu'un employé plus efficace doit être payé mieux. Et comme le montre la figure ci-dessous, ces mêmes considérations s'appliquent aus-

Graphique 4.
Perception des inégalités de revenus et de l'équité dans le monde, en Egypte et en Méditerranée



Source : calculs des auteurs à partir de *Values Surveys Databank, World Values Survey network (WVS)*, <http://www.worldvaluessurvey.org/>

*/** : les réponses sont données sur une échelle de 1 à 10, 1 étant le plus en accord avec l'égalité de revenus, 10 avec le besoin de fortes différences de revenus ; pour l'égalité de revenus, les pourcentages indiqués sont la somme des réponses 1 et 2 ; pour les différences, la somme des réponses 9 et 10.

*** : Egypte, Jordanie, Maroc, Turquie ; année de l'enquête 2007 sauf pour l'Egypte : 2008

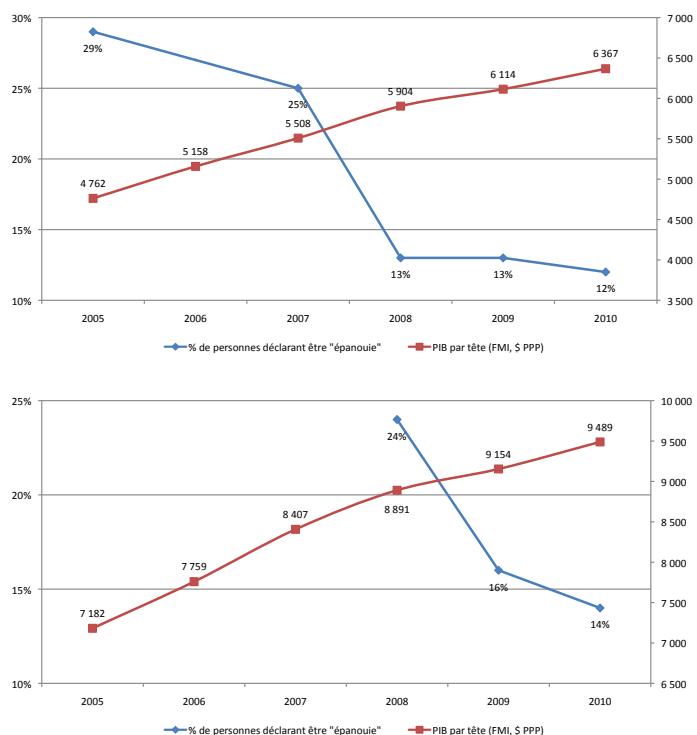
si dans les pays méditerranéens. En Egypte, 10% seulement souhaitent des revenus plus équitables et 97% pensent que les revenus doivent être liés à l'efficacité dans le travail. Et si l'on regarde au niveau de quatre pays (Egypte, Jordanie, Maroc et Turquie), la tendance est similaire.

Serait-on en Méditerranée dans une situation « paradoxale », en particulier dans les pays qui ont réalisé leurs révolutions en 2011 en demandant plus d'équité ?

Le parti-pris ici est qu'il n'y a aucun paradoxe si l'on considère que (i) ce sont davantage les inégalités d'opportunités qui importent, notamment aux yeux des populations et (ii) que la perception qu'ont les agents du niveau de ces disparités et de leurs évolutions est au moins aussi importante que les mesures objectives de leurs niveaux et dynamiques.

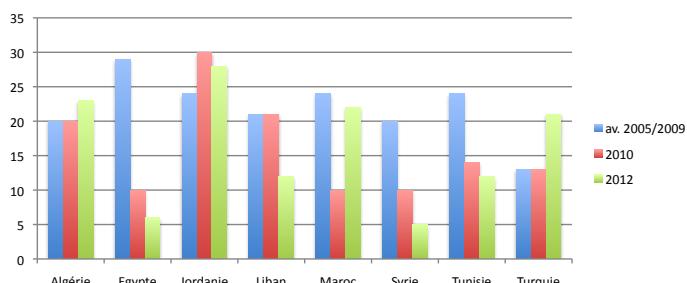
Les disparités d'opportunités sont à la fois bien moins traitées dans les analyses (la plupart des mesures sont toujours effectuées sur les distributions de revenus), tout en faisant finalement l'objet d'un consensus sur la nécessité de les réduire au mieux.

Graphique 5.
Pourcentage de personnes déclarant «s'épanouir» [thriving] en Egypte et Tunisie, avant les soulèvements



Source : GALLUP

Graphique 6.
Pourcentage de personnes déclarant « bien se sentir/s'épanouir» [thriving] dans les pays du sud de la Méditerranée : 2007-2012



Source : auteurs à partir des données Gallup

Ce qui ressort des chiffres donnés plus haut est que, pour les disparités de « résultats », une part plus ou moins importante selon la position de chacun vis-à-vis de l'égalité sociale relève de la responsabilité de l'individu, par ses choix, ses efforts, son investissement personnel. Et cette différence est communément acceptée.

Ce qui ressort des chiffres donnés plus haut est que, pour les disparités de « résultats », une part plus ou moins importante selon la position de

chacun vis-à-vis de l'égalité sociale relève de la responsabilité de l'individu, par ses choix, ses efforts, son investissement personnel. Et cette différence est communément acceptée.

Les disparités d'opportunités, elles, relèvent de circonstances qui sont hors du contrôle de l'individu, parmi lesquels le niveau de vie de la famille, la race, le sexe, l'ethnie, le lieu de naissance et de vie, ... Le consensus général ici est que ces disparités là sont injustes et qu'il est du devoir des politiques sociales (et des hommes politiques) d'intervenir pour les éliminer.

Le point de vue des auteurs du présent rapport est que ce qui s'est passé dans les PM depuis 2010 relève principalement d'une perception de l'existence de disparités d'opportunités de plus en plus écrasante, et ce, dans une période de croissance généralement élevée. Et, dans les cas des pays méditerranéens s'ajoute en outre une proximité géographique et humaine avec les rives nord, qui renforce encore la perception des niveaux de disparités. Alors que la scolarité secondaire est la règle générale en Europe, quels que soient le genre et le lieu d'habitation de l'individu, on a pu voir dans les pages précédentes combien les différences dans l'opportunité de suivre une éducation secondaire pouvaient varier dans un même pays de façon extrême : la probabilité d'être dans le système scolaire entre 15 et 19 ans pour une jeune fille issue d'un milieu pauvre dans certaines régions du Maroc n'est que de 2,1%, quand elle est de 83,3% pour un jeune homme issu d'une famille aisée et vivant dans une grande région urbaine.

Une illustration parlante de ces mécanismes apparaît dans les graphiques ci-dessus. L'institut

Gallup réalise au niveau international des sondages d'opinion (généralement deux fois par an), notamment sur la question du ressenti des populations : en posant la question aux répondants s'ils « se sentent-ils dans un contexte d'épanouissement » dans leurs pays, à un moment donné. De ce point de vue, mettre en parallèle l'évolution objective de croissance économique et la perception des populations de leur contexte, en Egypte et en Tunisie, permet de saisir à quel point le besoin d'équité qui a été réclamé concerne, bien au-delà des revenus, la question des opportunités dans les pays méditerranéens.

Il est clair que la progression du PIB par tête, qui consacrait dans une certaine mesure un succès économique, n'a pas empêché la perception par les agents d'une dégradation de leur situation qui s'explique manifestement largement par l'évolution des disparités analysées dans les sections précédentes. Cela amène à deux remarques :

- ✓ Dès lors que les disparités d'opportunités tendent à se concentrer dans certaines zones, les effets tendent à se renforcer et devenir durables. Autrement dit, les disparités spatiales auront tendance à se cristalliser dans le temps et se reproduire
- ✓ Comme on l'a vu précédemment, disparités sociales traditionnelles et disparités spatiales tendent à s'additionner et créer des gaps plus profonds. L'idée soutenue ici est que le maintien dans le temps et dans certains espaces d'écart extrême d'opportunités, dans un contexte de sociétés jeunes où les aspirations et l'espérance sont les moteurs des comportements, ne pourront que conduire à d'autres désenchantements et réactions violentes.

II.3. Les disparités ont-elles eu des conséquences sur les choix électoraux ?

Pour de nombreux observateurs, les votes qui ont eu lieu depuis les soulèvements, ont été influencés par les inégalités. Lorsque l'on regarde rapidement la cartographie de ces votes, en Egypte, en Tunisie,

mais également au Maroc, il est très intéressant de noter que ces mêmes votes ont été assez différents selon les régions. Dans chaque contexte national, qui reste bien entendu important les disparités de votes constituent aussi un reflet des disparités d'opportunités telles qu'elles sont perçues dans les espaces locaux.

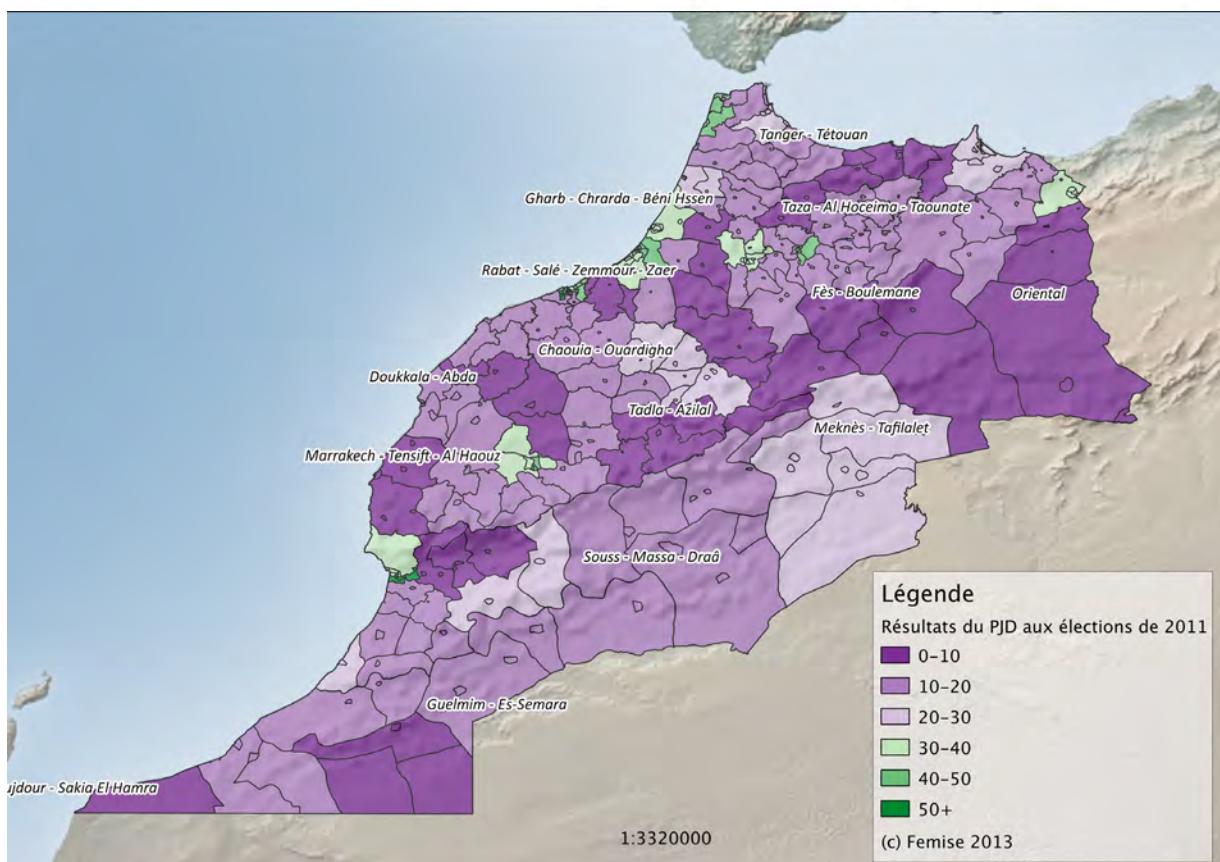
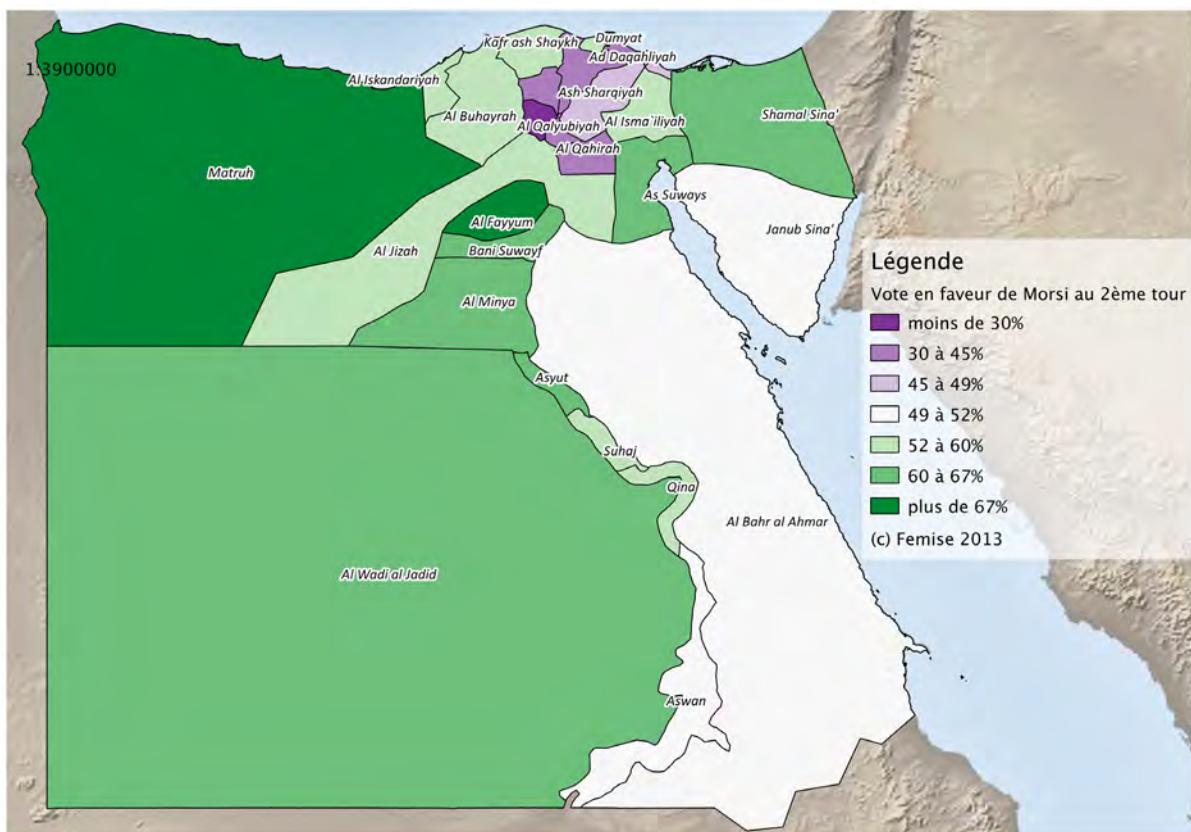
Les votes pour les parties ou candidats islamistes procèdent dans chaque pays à des phénomènes différents : phénomène urbain au Maroc, phénomène identitaire en Tunisie avec un épargillement des voix dans de nombreuses listes, réaction politique en Egypte.

Au Maroc par exemple, le caractère urbain du vote indique clairement la création de clivages au sein même des espaces urbains, qui dépasse donc le clivage rural-urbain plus connu.

Le cas tunisien est ici assez intéressant, tel que rapporté par S. Ben Romdhane de l'Université de Tunis dans une récente étude Femise (Achy et alii, 2013). Selon l'auteur, l'inégalité régionale est un facteur majeur qui a contribué à la révolution. Le Centre-Ouest (gouvernorats de Kairouan, Sidi Bouzid et Kasserine) a été et continue d'être la région la plus pauvre du pays, avec un taux de pauvreté extrême de 14,3% en 2010, soit trois fois plus que le taux national moyen officiel estimée à 4,6%. Alors que la situation s'est améliorée dans les autres régions, les progrès ont été très limités dans cette même région du Centre-Ouest au cours de la période 2000-2010. Aucune évidence de convergence ne s'est manifestée. A l'inverse, le taux de pauvreté extrême est aujourd'hui 13 fois supérieur à celui du Grand Tunis en 2010, alors qu'il ne l'était « que » 6 fois en 2005. Si l'on s'intéresse aux investissements qui ont été fait, c'est à dire aux fonds qui ont été consacrés normalement à réduire ces disparités, le déséquilibre est manifeste. Ainsi, les gouvernorats de Kairouan et Sidi Bouzid ont reçu un montant annuel cumulé de 2 497 dinars par habitant et 2 296 dinars par habitant respectivement au cours de la période

Carte 13.

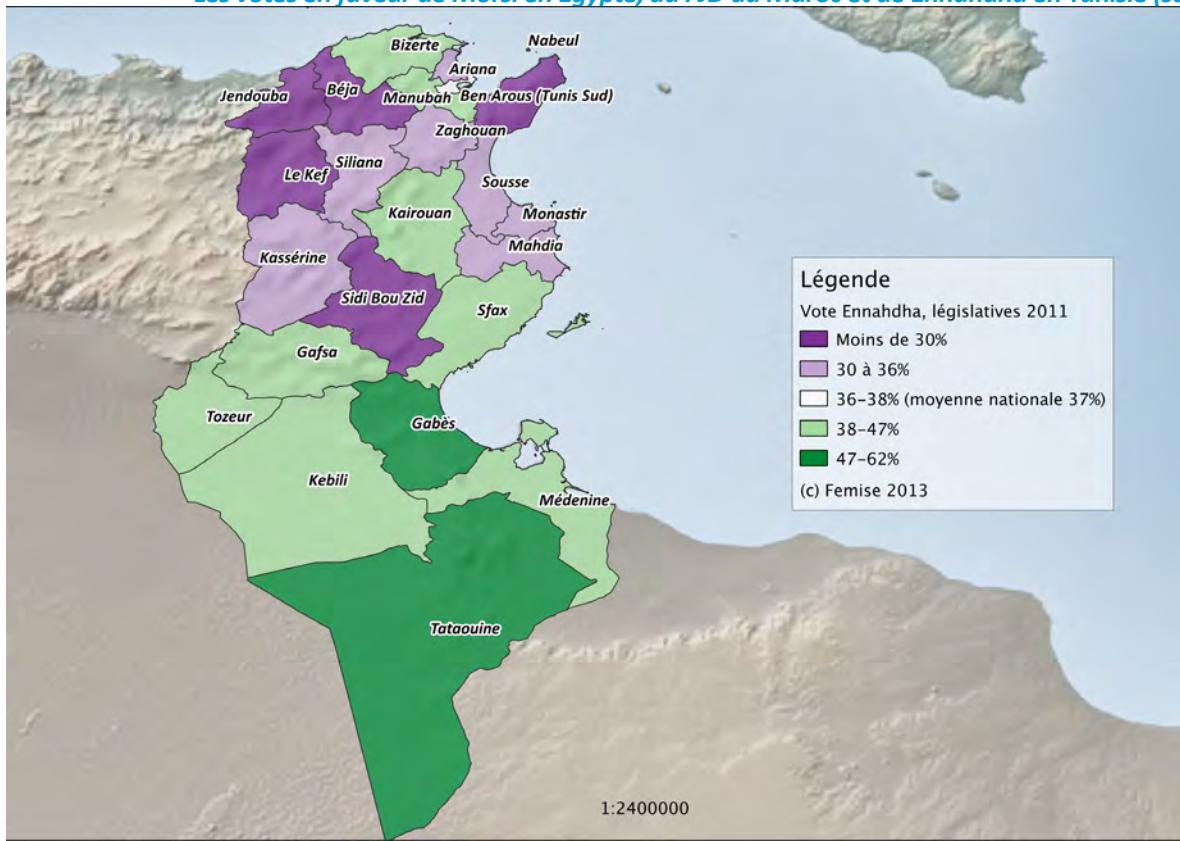
Les votes en faveur de Morsi en Egypte, du PJD au Maroc et de Ennahdha en Tunisie



Source: auteurs à partir des données officielles ou disponibles

Carte n°13 :

Les votes en faveur de Morsi en Egypte, du PJD au Maroc et de Ennahdha en Tunisie (suite)



1992-2010. C'est dans le même ordre de grandeur que les investissements cumulés par tête dans les gouvernorats de l'Ariana (2 392 dinars / habitant) et Manouba (2 107 dinars / habitant). Mais, compte tenu du gap dans les conditions initiales, la question qui se pose est celle de la suffisance de cet effort, à peine au niveau des Gouvernorats bien mieux développés. Or ces conditions initiales locales vont à leur tour jouer un rôle dans l'attraction de l'investissement privé. Et là, les écarts sont plus que significatifs. Les Gouvernorats de Sidi Bouzid (2 758 D/hab), Jendouba (2 635 D/hab), Gafsa (2 613 D/hab) et Siliana (2 601 D/hab) n'ont pas réussi à attirer autant d'investissements que Tunis et le littoral (9 508 dinars par habitant en Zaghouan, 8 672 dinars par habitant à Monastir et 8 189 dinars par habitant à Bizerte).

Clairement, on se retrouve dans une sorte de trappe à sous-développement qui, quelle que soit la dynamique nationale, laisse ces territoires en marge. De plus, les chiffres des investissements

publics tendent à indiquer que l'action publique décentralisée n'a pas été dirigée vers une diminution des disparités.

En résumé des sections précédentes, il apparaît donc :

- ✓ que les différents types de disparités se conjuguent dans les PM d'une façon qui les exacerbe. Dans la mesure où la dynamique de ces inégalités s'est retrouvée déconnectée des progrès économiques non contestables, la perception des populations face à ces inégalités intérieures et face à la persistance des écarts avec les rives européennes s'est progressivement dégradée ;
- ✓ que l'action politique a aussi été à l'origine de la dynamique relevée des disparités. Que ce soit la macrocéphalie urbaine persistante qui a conduit à une incarnation territoriale de la politique de captation ou le relatif moindre

intérêt dans le développement des zones de population moins denses, l'action publique n'a pas réussi à mieux diffuser ces progrès économiques.

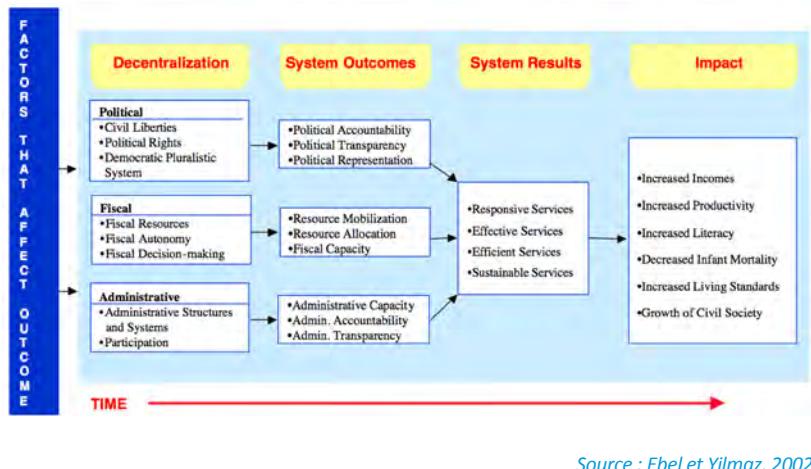
On peut donc considérer qu'il convient de voir comment s'est réalisée jusqu'ici l'action publique au sein des territoires et quelles évolutions seraient de nature à réduire de façon perceptible les inégalités d'opportunités.

III. La gouvernance sous-national en question : produit-elle les disparités ou bien les modère-t-elle ?

Discuter de la décentralisation est avant tout un débat « politique », qui touche à la substance même du pouvoir et aux credo des individus. Les débats peuvent être violents : les « girondins », sensibles aux différences des coutumes et qui souhaitaient laisser aux départements l'organisation de l'administration intérieure, l'Etat central se bornant à la surveillance, y ont massivement laissé leur tête, au sens propre, face aux « jacobins » partisans d'une république idéale, une et indivisible. Seulement quelques décennies plus tard, Tocqueville, lui, est admiratif devant l'état de la démocratie en Amérique, en particulier sur le système décentralisé qui est à la base de « l'égalité des conditions » chère au Conseiller Général de la Marne [10] : « *Les institutions communales*

Graphique 7.

Un schéma de la décentralisation



Source : Ebel et Yilmaz, 2002

sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science ; elles la mettent à la portée du peuple ; elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir. [...] Sans institutions communales une nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a pas l'esprit de la liberté » (Tocqueville, De la Démocratie en Amérique, Tome 1, p.96).

C'est une discussion éminemment politique et par conséquent elle est en parfaite adéquation avec les besoins des PM aujourd'hui.

La première section présente rapidement ce que l'on peut retenir du point de vue des économistes sur les relations entre décentralisation et développement. La deuxième section, en utilisant une récente recherche Femise (Achy et Alii, 2013 [11]), présente les grandes caractéristiques actuelles de l'organisation administrative locale dans plusieurs pays méditerranéens. La troisième section met ces caractéristiques en perspective avec les besoins des PM. La quatrième et dernière section propose quelques voies d'action pour améliorer la décentralisation et son action sur les disparités régionales.

III.1. Plus de décentralisation, c'est un meilleur développement national

Plusieurs formes de décentralisation

En tant que processus politique fermement ancré dans l'histoire et les cultures, la décentralisation n'est pas un objet simple dont on peut définir un ensemble de règles partout équivalentes. Mais on peut, suivant Ebel et Yilmaz, 2002, distinguer 3 formes ou degré sur le plan administratif.

✓ **La déconcentration**, le degré le moins élevé, et qui se traduit par le fait de confier des responsabilités détenues par des agences gou-

vernementales centrales située dans la capitale à des agences situées en province. De fait, cela implique que les niveaux déconcentrés, subordonnés en province sont des agents de l'autorité centrale, appointés par elle et sous son autorité.

- ✓ **La délégation** se réfère au transfert de l'autorité administrative et de l'exécutif (Public Policy Making) et/ou des responsabilités concernant certaines tâches bien précises à des institutions qui peuvent être indépendantes du pouvoir central ou contrôlées par lui de façon indirecte. Il s'agit généralement de délégation de fonction d'un ministère central vers une organisation qui doit lui rendre des comptes, qui peut être une entreprise publique, mais également une agence régionale de planification et de développement économique.
- ✓ **La dévolution**, la forme la plus extrême de décentralisation, voit des gouvernements locaux établis qui ont la responsabilité de fournir un ensemble de services publics et l'autorité de lever des taxes pour financer les services. Ils ont notamment le pouvoir de lever des fonds et des revenus et de décider en matière d'investissements. C'est la dévolution du pouvoir administratif qui sous-tend la décentralisation du pouvoir politique. Elle est également synonyme de décentralisation financière où les entités géographiques ont des attributions de dépenses claires, des budgets substantiels et des frontières géographiques d'actions claires et légalisées.

Les arguments économiques de la décentralisation

Du point de vue économique, le point de départ est dans les travaux de Oates (1972, 1993) : la décentralisation permet des gains d'efficacité en établissant un lien direct entre fourniture de services locaux et les « goûts » locaux. Le principal argument théorique ici est que « *each public service should be provided by the jurisdiction having control over the minimum geographic area that would internalize benefits and costs of such provision* ». On peut

aussi faire référence à des économies de variétés et suivre Tiébout, 1956 : plus d'unités administratives permet plus de choix pour les agents de trouver une communauté qui offre le niveau de services désiré. Les gains d'efficacité sont d'ordre allocatif ou managérial (Ebel et Yilmaz, 2002). On peut en citer 2 principaux :

- ✓ La meilleure efficacité allocative provient de ce que les gouvernements locaux disposent de meilleures informations sur leurs résidents et les dépenses publiques réalisées à des niveaux plus proches des citoyens reflètent mieux le choix des individus.
- ✓ il peut apparaître une compétition entre les localités, et si les biens publics sont payés par les taxes locales, les individus iront dans les collectivités qui correspondent le mieux à leurs préférences : « ils votent avec leurs pieds ». La décentralisation fiscale oblige alors les gouvernements locaux à maximiser les revenus sous contrainte budgétaire et, donc, à optimiser leurs politiques.

D'autres analyses, citées par Ebel et Yilmaz, ont pu également montrer qu'un "*decentralized fiscal system offers a greater potential for improved macroeconomic governance than centralized fiscal systems*"[12]. Ce point est toutefois loin d'être partagé et certains ont pu craindre au contraire une instabilité macroéconomique accrue par la décentralisation (par ex. Prud'homme, 1995, dans le cas de l'Argentine ou du Brésil, dont les agissements des gouvernements locaux ont amoindri les capacités des états centraux en termes de politiques macroéconomiques). Les craintes découlent de :

- (i) la mise en place locale de politiques indépendantes de gestion de la demande ce qui est inefficace dans des petites économies ouvertes et locales;
- (ii) des politiques monétaires locales non coordonnées qui créent un risque important d'inflation ;
- (iii) l'endettement des collectivités locales qui a des répercussions nationales avec un marché des capitaux intégrés ;
- (iv) les chocs économiques qui tendent à être corrélés entre localités.

La décentralisation peut également poser la question de l'équité sur le plan économique. Elle ajoute une dimension « *within locality* » à la dimension centrale. En particulier selon Ebel et Yilmaz, concernant la dimension horizontale (« *between-localities* »), deux facteurs y contribuent : l'inégalité des bases fiscales entre régions et caractéristiques régionales affectant le coût des services. Les politiques de redistribution couvrant cette inégalité horizontale prennent généralement la forme d'une dotation versée aux régions les plus pauvres. Mais le problème est plus complexe pour la dimension « *within-locality* », notamment du fait de la mobilité des ménages. Les gouvernements locaux sont en effet contraints et peuvent avoir des difficultés à mener des politiques « agressives » de redistribution, au risque de voir leurs bases fiscales s'éroder. Sur ce plan, la coordination entre le niveau central et les niveaux locaux est impérative.

Quels impacts sur les disparités en principe ?

Plusieurs études ont tenté par des approches empiriques de déterminer dans quelles mesures le niveau de décentralisation est susceptible d'agir sur les disparités. Mais aucun consensus n'arrive à se dégager, soulignant à quel point important une nouvelle fois les questions culturelles et historiques locales. Leßmann (2006) a étudié l'impact de la décentralisation fiscale sur les disparités régionales en utilisant des données de panel pour 17 pays de l'OCDE de 1980 à 2001 et a montré qu'un degré élevé de décentralisation est corrélé avec de faibles disparités régionales. Des études-pays tels que Kanbur et Zhang (2005) pour la Chine, Kim et al. (2003) pour la Corée, Bonet (2006) pour la Colombie, et Akai et Sakata (2005) pour les États-Unis fournissent des résultats concluants. Dans le cas de la Chine, la décentralisation a accru les inégalités régionales, et un résultat similaire ressort des départements colombiens. En Corée, l'effet est ambigu, mais aux États-Unis, la décentralisation a diminué les inégalités régionales. Ainsi, les témoignages au niveau des pays sont mixtes, ce

qui signifie que la décentralisation n'est pas nécessairement une recette qui réduit les disparités régionales.

III.2. Etat de la décentralisation en Méditerranée : parlons plutôt de déconcentration

L'histoire a profondément marqué l'organisation des administrations locales des PM, avec les héritages de l'empire ottoman, des pays colonisateurs, notamment la France, puis la nécessité de construire des Etats nouveaux et, le plus souvent, une identité « nationale », sur la base de régimes autoratiques. Les PM ont des états fortement centralisés même relativement à d'autres pays émergents et en développement. On est donc face à des Etats « unitaires » dotés de plusieurs couches d'administration sous-nationale, dont les principales caractéristiques peuvent se résumer de la façon suivante :

- ✓ **des systèmes sous-nationaux** marqués par la dualité : les systèmes infranationaux sont composés par un mix entre élection et nomination. Dans les collectivités locales, le « Président » est généralement issu des membres nommés et les entités nommées possèdent des pouvoirs et des moyens plus importants.
- ✓ **Une organisation actuelle qui tient donc plus de la déconcentration que de la décentralisation.** C'est une délégation de responsabilité d'implantation, les décisions restant centrales : la centralité de l'organisation restant la règle et les décisions locales doivent être validées auprès des administrations centrales.

Les compétences déconcentrées varient entre les différents pays. Les compétences urbaines sont importantes au Maroc mais quasiment nulles dans l'Egypte d'avant les révolutions, les unités administratives étant davantage des caisses régionales de paiement des actions centrales, sans pouvoirs réels (Amin et Ebel , 2006, Achy et alii, 2013, op. cit.).

L'organisation des systèmes locaux en Méditerranée : 3 exemples, Egypte, Maroc et Tunisie [13]

L'Egypte dispose de cinq types d'administration locale : les gouvernorats (Muahafazah), les centres (Markaz), les villes (Madina), les districts (Hayy) et les villages (Qariya). En Égypte, tous les agents de l'administration locale sont nommés : le gouverneur par le Président, le directeur de la Markaz par le Premier Ministre, les dirigeants des villes et des districts par le Ministre du Développement Local, et les dirigeants des villages par le gouverneur. Le cumul de nominations est souvent source de conflit entre les administrations sous-nationales qui relèvent de l'autorité de différents fonctionnaires centraux. Le nombre de gouvernorats est aujourd'hui de 26. Le budget national est divisé en deux parties, l'une pour l'administration centrale et l'autre pour l'administration locale. Cette dernière établit le budget des gouvernements locaux à ses différents niveaux. Le système d'approche bottom-up fonctionne comme suit : le niveau administratif le plus bas (par exemple le village) adresse ses demandes au niveau supérieur (par exemple le Markaz) qui s'adresse au niveau du gouvernorat qui compile les autres demandes et les dispatche des différentes directions du gouvernorat. Le système ne dispose pas d'un mécanisme de retour : une fois les décisions prises au niveau central, elles ne peuvent pas être contestées ou modifiées par les gouvernements locaux. Le gouvernement central de niveau supérieur ne contrôle que les dotations budgétaires agrégées pour les unités de niveau inférieur, ce qui implique un pouvoir discrétionnaire considérable pour les chefs de la direction supérieure, sans qu'il y est des procédures de responsabilisation permettant un suivi (Martinez-Vazquez et Tmofeev 2008). Selon la loi, les investissements publics dans les différents gouvernorats sont menés par les ministères concernés, le Ministère du Développement Local ne gérant que les investissements de maintenance et/ou d'extension des fonctions administratives des gouvernements locaux. De fait, les gouvernements locaux ne jouent aucun rôle déterminant dans l'orientation des investissements.

La loi permet aux collectivités locales d'emprunter en fonction de certaines conditions et les prêts ne doivent pas dépasser 40 % du total des revenus annuels du gouvernorat. Dans les faits, ces procédures d'obtention de ces prêts sont difficiles et si l'emprunt est prévu à des fins non incluses dans le plan de développement ou s'il génère de dépenses futures, il va nécessiter l'approbation du Parlement.

Le Maroc dispose de trois niveaux : les régions économiques, les provinces et préfectures – qui sont comparables aux gouvernorats en Égypte – et enfin les communes (Jamaat) urbaines ou rurales. Les dirigeants des régions (Wali) et des provinces et préfectures (gouverneurs) sont nommés par le Roi tandis que les présidents des communes (urbaines et rurales) sont élus. Les pouvoirs et responsabilités attribués aux entités locales déterminent l'ampleur de leurs besoins financiers. La part des recettes courantes gérée par les entités locales au Maroc en fin de 2011 se monte à 11,5%, part relativement stable au cours des cinq dernières années. La part des entités locales des dépenses courantes s'élevait elle à 8,2% contre 10,6% en 2006. En ce qui concerne les dépenses en capital, les entités locales représentent le quart du total des investissements réalisés par l'Etat central. Ce chiffre révèle le rôle important au Maroc des entités locales dans la fourniture d'infrastructures de base pour les populations locales. Concernant les revenus perçus sur leur propre compte par les entités locales, ils sont issus d'un grand nombre de taxes. En moyenne, cela représente 24% des revenus locaux, pour toutes entités locales confondues, variant néanmoins sensiblement en fonction de la collectivité : 7% pour les provinces et préfectures et 35% pour la région. Toutefois, la plupart des taxes qui leur sont confiées ont un faible rendement. Les dépenses en capital par les collectivités locales, soit 12,3 milliards de DH, ont presque doublé entre 2006 et 2011. Les investissements dans de nouveaux grands projets d'infrastructures ou ceux concernant leur réparation représentent 42% des dépenses en capital des communautés locales. Les parts des contributions aux projets intégrés et

aux programmes nationaux représentent respectivement 17% et 15%. En outre, elles consacrent 10% pour le paiement de leurs dettes. Les communes urbaines sont les plus actives en termes de dépenses d'investissement avec une part de 43% des investissements. Un cinquième du total des investissements est assuré par les communes rurales. Fait intéressant, les provinces et préfectures, qui ont des revenus limités, ont contribué considérablement, avec 28% des investissements des collectivités locales. Enfin, les régions contribuent peu, avec seulement 8% des investissements.

En Tunisie, le pays est divisé en gouvernorats (24), municipalités (262) et Imada (2066). Le Gouverneur, chef de l'exécutif régional est nommé par le Président de la République. Il n'est pas un représentant de la région, mais une personne désignée par le gouvernement central pour le représenter au niveau régional. Le maire qui agit à titre de président du conseil municipal est quant à lui un élu. Les conseils municipaux sont toutefois sous la tutelle du gouvernement central qui peut les dissoudre. La structure du système administratif en Tunisie prend deux formes: i) la déconcentration dans le contexte des ministères centraux, et ii) la décentralisation dans le contexte de l'administration territoriale à travers la création de conseils régionaux, de conseils municipaux et de conseils ruraux. Dans le premier cas, le chef du service régional de chaque ministère est officiellement sous la direction du gouverneur de la région. Chaque gouvernorat est doté d'un conseil régional, qui est un organe de coordination présidé par le gouverneur et composée des présidents des comités régionaux et le secrétaire du gouverneur. Les conseils régionaux sont composés des députés de la région à l'Assemblée nationale, les présidents (maires) des municipalités de la région, et les présidents des conseils ruraux. Les gouvernorats et les conseils régionaux fonctionnent sous la tutelle du ministère de l'Intérieur. Les comités régionaux ont été créés en 1994 pour discuter des questions relatives au développement local. Ils représentent l'organe législatif (vote à la majorité absolue avec

scrutin public), présidé par le gouverneur et animé par le secrétaire général. Ils comprennent sept commissions permanentes composées de députés élus dans les circonscriptions du gouvernorat, les maires des municipalités rurales, les présidents des conseils et d'autres membres nommés : un tiers des membres sont élus, les deux autres tiers sont nommés par le gouverneur. Au niveau des municipalités, elles sont régies par un conseil municipal élu qui élit son maire au sein de ses rangs. Les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 5 ans au suffrage universel direct par les électeurs de la zone municipale. Dans l'ensemble, les municipalités ne peuvent pas financer le montant total de leurs dépenses par leurs propres revenus et sont soutenues par un financement supplémentaire du gouvernement central. Toutefois, ce transfert est inégal et on note des différences importantes entre les dotations financières reçues par les municipalités. Les municipalités de Tunis (Grand Tunis) ont reçu la plus grande part du transfert du gouvernement (16 %), suivies par celles de Sfax (9%), Ben Arous (8%) et Nabeul (8%), Sousse et Monastir (7%) en zone côtière. Les régions de l'intérieur ont reçu la plus petite part avec seulement 1% pour les communes de Sidi Bouzid, Tataouine, Tozeur et Zaghouan.

Comment qualifier la décentralisation dans les PM

Sur la base de l'étude Femise, on peut mettre en avant les points suivants :

- ✓ **En Egypte**, l'organisation administrative locale est caractérisée par les inconvénients suivants:
1) un rôle limité des unités administratives locales dans l'établissement de plans locaux (car elles sont décidées au niveau central et sur une base sectorielle); 2) un rôle limité des LPC dans la surveillance des LEC ; 3) un système de décentralisation hiérarchique inefficace 4); une supervision commune des unités locales par les autorités locales et le gouvernement central; 5) la puissance et le rôle du gouverneur limités dans la majorité des organismes publics ; 6) un manque d'équilibre entre les droits et les

moyens ; 7) un manque d'autonomie fiscale pour les unités locales. Un certain nombre de maux identifiés ci-dessus reste incontestable y compris la résistance au changement des gouvernements centraux et locaux, la faiblesse des capacités humaines et institutionnelles des unités locales et les ressources financières modestes.

- ✓ **Le Maroc** a réalisé d'importants progrès dans la décentralisation par rapport à la plupart des autres pays arabes. On note : 1) la nécessité d'établir des règles et des mécanismes visant à accroître la transparence des conseils locaux qui devront rendre des comptes à leurs électeurs ; 2) les ressources budgétaires doivent être transférées aux conseils locaux, et doivent avoir leur propre configuration juridique pour la collecte de l'impôt local; 3) la gestion financière devra se baser sur les effets obtenus et devrait se concentrer sur les résultats plus que sur les ressources ; 4) les conseils locaux doivent également adopter plus largement une planification pluriannuelle et une approche de budgétisation ; 5) les conseils élus locaux ont besoin de personnel hautement qualifié et motivé afin que leurs services puissent être fournis de manière efficiente. Le personnel de soutien mal équipé et mal payé mine la réputation des conseils locaux et projette une image négative de ce que la décentralisation peut apporter aux gens ; 6) il existe des divergences entre les dispositions juridiques et les pratiques en vigueur.
- ✓ **En Tunisie**, la décentralisation administrative a été entravée par la mauvaise gestion des ressources humaines et la faible capacité du personnel bureaucratique affecté aux régions. En outre, la plupart du personnel de la bureaucratie publique a été et reste strictement lié aux structures administratives centrales. On note que même les fonctionnaires (cadres) employés et payés par les municipalités font toujours partie du ministère de l'Intérieur. Plusieurs facteurs ont défavorisé le développement des régions de l'intérieur du pays. Ils peuvent se résumer par: (i) l'absence d'un système d'information et de

planification régionale efficace, (ii) une faible infrastructure pour développer les activités agricoles et attirer les investissements locaux et étrangers, (iii) l'absence de programmes de formation adéquats pour mettre à niveau les compétences des agriculteurs et diversifier leur production, (iv) le manque d'activités industrielles et de services qui peuvent attirer une grande partie des demandeurs d'emploi, en particulier les diplômés de l'enseignement supérieur, (v) l'accès limité au financement et la sous-représentation du secteur bancaire, des unités de crédit et administrations capables de soutenir l'investissement privé, (v) la non-régularisation des problèmes liés à la propriété des terres agricoles, (vi) l'absence de zones d'activités industrielles disposant d'avantages spéciaux, et (vii) l'insuffisance des mesures incitatives pour attirer les investisseurs étrangers.

De façon plus générale, l'expérience en Méditerranée souligne que :

- ✓ L'action régionale dépend également des moyens financiers décentralisés. Comme les pouvoirs effectifs, ils tendent à être faibles dans les PM (4,0 à 4,6% du PIB, autour de 12% des dépenses publiques totales dans les 3 pays). C'est largement inférieur aux pays en transition (26%) et aux pays développés (32%). De plus, il s'agit essentiellement de dépenses courantes, principalement les salaires (80% en Egypte, 57% au Maroc). En Egypte d'ailleurs, les gouvernements locaux n'ont aucun contrôle sur la masse salariale et ne font qu'effectuer les paiements au nom du gouvernement central.
- ✓ Les systèmes déconcentrés souffrent ainsi de la faiblesse de leurs revenus propres et de leurs capacités à jouer de l'outil fiscal. Les revenus propres ne représentent que 10% du budget en Egypte, 24% au Maroc. Ce sont donc les transferts de l'état central qui représente la majorité des budgets locaux. Dans les systèmes décentralisés, ces transferts servent à la péréquation. C'est l'outil qui est destiné à assurer une équité entre les territoires administratifs, malgré leurs

- possibles différences en termes de potentiels fiscaux.
- ✓ la répartition des transferts de l'Etat central aux entités locales est discutable et n'a pas rempli ses objectifs. Les disparités régionales, même si elles sont dans une large mesure expliquées par des conditions initiales différentes au niveau des régions et par des dotations naturelles inégales, sont exacerbées par les politiques publiques. Dans de nombreux cas, comme la Tunisie par exemple, la politique de décentralisation et les transferts publics n'ont pas été de nature à gérer les disparités et, pour certains mêmes, ont pu « contribuer à accroître les disparités et l'exclusion territoriale ».
- ✓ Plusieurs conditions doivent être présentes concernant la décentralisation fiscale, comme l'autonomie fiscale du côté de recettes et des dépenses, ce qui ne s'observe pas dans la plupart des cas. Mais, de l'avis même des chercheurs locaux [14], l'octroi de pouvoirs politiques ou fiscaux aux autorités locales sans une réforme préalable des autorités et des collectivités locales et sans assurer une meilleure participation des populations au niveau local rendra la décentralisation inefficace. Une telle réforme doit revenir au fondamentaux de la décentralisation, que l'on peut résumer dans la citation suivante : « *la logique de la décentralisation n'est pas seulement d'affaiblir l'autorité centrale, ni de préférer les élites locales au pouvoir central, mais il s'agit fondamentalement de rendre la gouvernance au niveau local plus réactive aux besoins ressentis par la grande majorité de la population* » (OCDE, 2004).
- ✓ Les ressources humaines, composées du personnel élu et nommé, sont un élément clé dans la réussite de toute politique de décentralisation. Mais le mix adopté ici, avec une forte présence de l'Etat central fait que l'on est en présence de systèmes simplement déconcentrés, A contrario, si l'objectif est d'aller vers une réelle décentralisation, les systèmes de composition des collectivités locales devront être adaptés.

III.3 Comment progresser vers un système moins centralisé et plus apte à réduire les inégalités d'opportunités sur l'ensemble des territoires nationaux

A l'évidence, les PM restent profondément marqués par une forme d'état unitaire, les héritages historiques ottoman et français. Pour la plupart de ces pays, les cinq dernières décennies portent l'empreinte de la construction d'un état (voire d'une identité nationale), pouvant largement expliquer une forte centralisation, de même que la persistance de régimes autocratiques, dominés par des parties politiques uniques. Dans des territoires qui ont d'importantes contraintes géophysiques, cela a conduit à la persistance d'importantes disparités socio-économiques entre différents espaces, qui ont même tendance à s'accroître entre des zones dynamiques et des « remote area ». Pour le projet même de société, le contrat social qui porte cet idéal de nation unitaire, ces disparités fortes doivent être progressivement mais rapidement éliminées. L'existence même de ces disparités implique une action plus décentralisée ce qui pose la question de l'organisation administrative des collectivités locales dans ces pays. Malgré les spécificités nationales, une claire tendance se dégage actuellement : on ne peut parler de réelle décentralisation, au mieux des formes plus ou moins avancées de déconcentration, même si le Maroc semble plus en avance. A certains égards, l'Etat a même participé à la dynamique négative des disparités, alors même que l'organisation était prévue pour obtenir le résultat inverse. Que peut-on alors faire, dans le respect des choix nationaux, pour inverser le mouvement et aller vers une décentralisation plus efficace et qui remplit son rôle, au moment même où plusieurs constitutions sont révisées ?

Il doit être cependant clair que les questions de décentralisation doivent s'aborder avec une certaine finesse, notamment dans les questions de secteurs et de formes : il s'agit en effet de ne pas créer d'autres sources de disparités. Dans certains cas,

l'action sera plus efficace si elle est portée par des « blind institutions » assortie simplement d'une déconcentration de la mise en œuvre. Cela est certainement le cas du système éducatif de base, car il possède une mission d'égalisation des chances, mais également des systèmes de santé qui doivent garantir l'absence de discrimination. Une plus forte décentralisation est possible pour ce qui relève de l'économique, mais aussi des infrastructures liées à l'amélioration de l'accessibilité. Il reste néanmoins clair que les choix que feront les pays doivent être poussés au bout de leur logique, et notamment sur les questions des personnels qui seront chargés des missions.

Compte tenu des éléments que nous avons vus, on pourra avancer les principes généraux suivants, qui s'articulent autour de 3 axes principaux : la dimension politique, la dimension des ressources humaines et la dimension financière.

La dimension politique

On entre ici dans le cœur des choix sociétaux : assurer l'idéal d'égalité d'opportunités de l'ensemble des citoyens d'une nation, en tenant compte des spécificités locales et territoriales. Un élément important ici sera de : (i) clarifier la hiérarchie effective entre les niveaux locaux d'une part, le local et le central d'autre part. Il est difficile (voire impossible) de dégager dans la littérature un modèle qui soit nettement préférable à d'autres. A l'inverse, on peut discerner ce qui rend certaines formes inefficaces. Il n'est donc pas sûr qu'une hiérarchie entre collectivités soit nécessaire, et sa forme resterait largement discutable (contingente au contexte social et historique).

Mais le système choisi doit en tout cas être clairement établi et (ii) des organes indépendants (des collectivités locales et de l'état central) doivent être mis en place pour veiller constitutionnellement au respect des textes et des prérogatives. Il doit être clair aussi que la décentralisation implique qu'il n'y ait pas de liens hiérarchiques à mettre

en place entre le pouvoir central et la collectivité locale, notamment par exemple les ministères de tutelles pour les fonctions décentralisées. Ce sont les textes de loi qui fixent les obligations des collectivités locales, non un élément de l'exécutif central. Par ailleurs, l'adhésion de la population ne peut être que renforcée par l'expression démocratique et le choix d'élection directe pour les principales assemblées locales semble le meilleur choix, ce que la plupart des PM font ou prévoient de faire. Mais il faut alors que tout reflète ce choix, en particulier que (iii) l'exécutif local soit une émanation du législatif élu et non pas une nomination de l'Etat central. Pour les PM, il s'agit de faire le choix de s'engager dans la voie décentralisée et, dans ce cas, de le faire de façon décisive et cohérente. Sur la question des compétences dévolues aux différents niveaux , l'expérience internationale et historique ne permet guère ici de mettre en avant tel ou tel modèle. Néanmoins, une partie importante de l'action économique et une incitation à la décentralisation des activités bancaires visant la création d'entreprises, serait souhaitable pour aller dans le sens des recommandations du présent rapport sur l'innovation.

La dimension des ressources humaines

C'est un point souvent relevé : les collectivités locales manquent de compétences. S'ajoute aussi un certain flou pour les personnels autour de l'entité de laquelle ils dépendent de facto. Cela signifie qu'il faut envisager en priorité deux types d'action : l'élaboration d'un statut spécifique et cohérent des « fonctionnaires » locaux, et la formation d'un personnel dont les compétences permettent la réalisation des missions confiées. Sur le premier plan, d'après ce que l'on a pu voir dans les dernières décennies, il serait nécessaire :

- (i) de clarifier la collectivité locale dont dépend la personne ; le lien devrait être clairement local, mais pour ne pas fragiliser le statut, en gardant un statut de droit public identique à l'échelon central . Ce peut être par exemple le cas dans les écoles primaires où le statut des enseignants

- est celui de la fonction publique alors que le fonctionnement de l'école dépend de la mairie.
- (ii) de mettre en place des rémunérations, perspectives de carrières, développement et autonomie de nature à donner une motivation suffisante, de façon à ce que les personnels compétents n'aient pas à quitter la collectivité pour leur propre développement ;
 - (iii) de permettre des évolutions au sein des échelons locaux ou entre collectivités, qui seront de nature à accroître les expériences des uns et les compétences d'autres.

Sur le plan des compétences, d'importantes actions de formations sont à mettre en place, d'abord pour les personnels déjà en place, mais également pour former les futures « élites » locales, par exemple à travers :

- (i) la création d'écoles « nationales » des fonctionnaires locaux ;
- (ii) des modules de formation continue (avec reconnaissance et validation des compétences acquises) permettant la mise à niveau, notamment sur les compétences financières et budgétaires, en fonction des évolutions légales et des pratiques internationales ;
- (iii) des missions d'échanges et des stages « organisés », institutionnalisés (notamment dans le contexte de la politique de voisinage), avec les collectivités locales européennes, pour améliorer le partage des expériences et les compétences des personnels. Dans ces aspects de compétences, un poids particulier doit être donné (au moins dans les premiers temps) à celles de management et de gestion financière, en accord avec le point suivant.

La dimension financière

Même si l'hétérogénéité domine au sein des expériences internationales, même si on doit souligner à nouveau que l'on est dans le domaine du choix souverain et sociétal dans cette question de décentralisation, la littérature souligne que les moyens financiers dont disposent les collectivités locales – la

décentralisation financière – ont un impact potentiel important. Ici, pour les PM, il s'agira de ne plus considérer les échelons locaux comme de simples caisses annexes du Trésor Central. Une autonomie financière, assortie d'une autonomie de décision, dans le strict cadre des lois et des stratégies nationales devrait constituer le cœur de la décentralisation financière. Parmi les pistes, on soulignera l'importance de :

- (i) créer des organes indépendants de contrôle (cours des comptes « locales ») chargées de vérifier que les exécutions budgétaires locales sont légales et profitables au public ;
- (ii) assurer des niveaux de ressources financières des collectivités locales en accord avec les compétences que la loi leur a attribué, par un mix entre part de taxes locales, produits financiers autonomes et dotation centrale, cette dernière jouant un rôle de péréquation et d'instrument de convergence ;
- (iii) inciter les collectivités locales à investir selon leur interprétation contextualisée dans le cadre des plans nationaux ; il doit être clair que la domination trop importante des dépenses courantes dans les budgets locaux n'est pas compatible avec l'objectif principal de réductions des disparités ;
- (iv) autoriser de façon très encadrée le financement par prêt, notamment avec l'aide des donateurs internationaux et de l'UE via la BEI. On peut imaginer qu'une banque mutuelle des collectivités locales, dotée d'un personnel compétent, soit créée et chargée d'instruire les demandes des collectivités locales en liaisons avec les instances internationales.

Notes:

1. cf. OCEMO, *Premiers résultats de l'enquête jeunesse, nov. 2013*
2. Joseph E. Stiglitz, "Inequality is a Choice", *editorial du New York Times, 13 octobre 2013*
3. Alfred Korzybski, *fondateur de la sémantique générale*
4. *On aura noté immédiatement dans cette même idée que certains territoires faisant l'objet de dis-*

cussions ne sont pas pris en compte. Afin d'éviter toute polémique, nous nous en tiendrons aux représentations telles que proposées par l'ONU.

5. Source: calcul des auteurs à partir de la base de données : « World Inequality Database on Education (WIDE) », Unesco ; accédée en octobre 2013
6. Source: calcul des auteurs à partir de la base de données : « World Inequality Database on Education (WIDE) », Unesco ; accédée en octobre 2013
7. Source: calcul des auteurs à partir de : Maroc, Haut Commissariat au Plan ; Egypte, Capmas ; Jordanie, Department of Statistics ; Turquie, Turkish Statistical Institute; Liban : Central Administration of Statistics.
8. The DMSP is a Department of Defense (DoD) program run by the Air Force Space and Missile Systems Center (SMC). Each DMSP satellite has a 101 minute, sun-synchronous near-polar orbit at an altitude of 830km above the surface of the earth. The visible and infrared sensors (OLS) collect images across a 3000km swath, providing global coverage twice per day. The combination of day/night and dawn/dusk satellites allows monitoring of global information such as clouds every 6 hours. The data from the DMSP satellites are received and used at operational centers continuously. The data are sent to the National Geophysical Data Center's Solar Terrestrial Physics Division Earth Observation Group (NGDC/STP/EOG). Data are cloud-free composites made using all the available archived DMSP-OLS smooth resolution data for calendar years. In cases where two satellites were collecting data - two composites were produced. The resolution reach 30 arc second grids, ie about 1km, spanning -180 to 180 degrees longitude and -65 to 75 degrees latitude.
9. 57 pays

10. Ce qui distingue pour Toqueville la société démocratique n'est pas dans les inégalités à un moment donné. Elles sont tout aussi présentes que dans d'autres systèmes (sa référence à l'époque est l'aristocratie, 1835-1840). Mais en faisant de « l'égalité des conditions » « la norme » de la société, l'inégalité économique vue à un moment donné est considérée par Toqueville comme « libre et

temporaire » et la hiérarchie sociale ne renvoie plus à un ordre social préétabli. Les positions ne sont pas égales, mais elles peuvent évoluer. Les conditions sociales peuvent être inégales, mais cela n'est pas du aux caractéristiques des individus. Pour lui, l'égalité est un principe, l'égalisation une démarche.

11. Achy L, Ben Romdhane S., Ghoneim A, Sekkat K, « Decentralization and Economic Performance in Selected South Mediterranean Countries », Femise Research Report FEM35-19, à paraître, 2014.
12. Huther and Shah (1998)
13. Principalement basée sur l'étude Femise FEM35-19 pour ces 3 pays, Achy et alii, 2014, op. cit.
14. Achy et alii, 2013 op. cit.

Bibliographie

- Achy L, Ben Romdhane S., Ghoneim A, Sekkat K, 2013, « Decentralization and Economic Performance in Selected South Mediterranean Countries », Femise Research Report FEM35-19, à paraître
- Amin K.Z., Ebel RD., « Intergovernmental Relations And Fiscal Decentralization - Egypt Public Expenditure Review », World Bank Policy note 8, January 2006
- Bonet, J., 2006, "Fiscal decentralization and regional income disparities from the Colombian Experience", The Annals of Regional Science, vol. 40 (3), 661-676.
- Ebel RD. and Yilmaz S., 2002, « Concept of Fiscal Decentralization and Worldwide Overview », World Bank Institute
- Elvidge C. D.; Sutton P.C.; Ghos, T.; Tuttl, B.T.; Baug, K.E.; Bhaduri B.; Brigh, E., 2009, « A Global Poverty Map Derived from Satellite Data », Computers and Geosciences, Volume 35, pp. 1652 – 1660.
- Fujita, M. and Thisse JF., 2002, "Economics of Agglomeration: Cities, Industrial Location, and Regional Growth", Cambridge University Press.
- Hlasny V. and Verme P., 2013, "Top Incomes and the Measurement of Inequality in Egypt", Wolrd Bank Policy Research Working Paper n°6557, August

- Jütting, Johannes Céline Kauffmann, Ida Mc Donnell, Holger Osterrieder, Nicolas Pinaud and Lucia Wegner, 2004, «Decentralization and Poverty in Developing Countries: Exploring the Impact», OECD Working Paper No. 2036
- Kanbur R. and Venables A.J, 2005, "Spatial Inequality and Development", overview of UNU-WIDER project, September
- Kanbur, R., X., Zhang, 2005, "Fifty Years of Regional Inequality in China: A Journey Through Central Planning, Reform and Openness," Review of Development Economics, 9(1): 87-106.
- Kim, E., et al. (2003), "Impact of national development and decentralization policies on regional income disparity in Korea", The Annals of Regional Science, 37 (1), 79-91
- Kim S., 2008, "Spatial Inequality and Economic Development: Theories, Facts and Policies", Commission on Growth and Development – World Bank, Working papers 16
- Krugman, P., 1991, "Geography and Trade", Cambridge: MIT Press
- Krugman, P., 1991, "Increasing Returns and Economic Geography." Journal of Political Economy 99, pp.483–499
- Leßmann C, 2006, "Fiscal Decentralization and Regional Disparity: A Panel Data Approach for OECD Countries" Ifo working papers 25.
- Martinez- Vazquez J., Timofeev A., 2008, « Decentralizing Egypt: Not Just Another Economic Reform », International Studies Program Working Paper 08-33, Andrew Young School of Policy Studies Georgia State University
- Ncube M. and Anyanwu J.C., 2012, « Inequality and Arab Spring Revolutions in North Africa and the Middle East », African Development Bank Africa Economic Brief, vol. issue 7, July
- Nordhaus W., Chen X, 2012, « Improved Estimates Of Using Luminosity As A Proxy For Economic Statistics: New Results And Estimates Of Precision », Cowles foundation discussion paper no. 1857
- Nordhaus W., Chen X, 2010, « The Value Of Luminosity Data As A Proxy For Economic Statistics », NBER Working Paper 16317
- Nordhaus W., Azam Q., Corderi ., Hood K., Nadejda Makarova V., Mukhtar M., Miltner A., and Weiss J., 2006, « The G-Econ Database on Gridded Output: Methods and Data », Yale University
- Nordhaus W., 2006, « Geography and macroeconomics: New data and new findings », PNAS vol.103 n°10, pp. 3510-3517
- OCDE, 2004, « Les nouvelles formes de gouvernance et le développement économique », rapport de l'OCDE, Paris, ISBN 92 64 01531-0, 348 pages.
- Puga, D., 1999, "The Rise and Fall of Regional Inequalities", European Economic Review 43: pp.303–334
- Stiglitz Joseph E., "Inequality is a Choice", editorial du New York Times, 13 octobre 2013
- Sutton P.C.; Elvidge C.D.; Ghosh T., 2007, « Estimation of gross domestic product at sub-national scales using nighttime satellite imagery », International Journal of Ecological and Economic Statistics, 2007, Volume 8, pp. 5-21.
- Sutton PC, Costanza R., 2002, « Global estimates of market and non-market values derived from nighttime satellite imagery, land cover, and ecosystem service évaluation », Ecological Economics vol. 41, pp 509-527.
- Thießen U., 2000, " Fiscal federalism in Western European and selected other countries: Centralization or Decentralization? What Is Better for Economic Growth?", DIW Berlin Discussion Papers n°224
- Tosun MS, Yilmaz S., 2008, « Centralization, Decentralization and Conflict in the Middle East and North Africa », Middle East and North Africa Working Paper Series No. 51. October 2008
- World Bank, 2011, « Poor Places, Thriving People : How the Middle East and North Africa can rise above spatial disparities », Mena Development Report

Principale Sources Cartographiques :

Earth Observation Group (EOG) of National Geophysical Data Center (NGDC), from National Oceanic & Atmospheric Administration (NOAA).

Center for International Earth Science Information Network (CIESIN), Centro Internacional de Agricultura Tropical (CIAT) and NASA Socioeconomic Data and Applications Center (SEDAC). 2005. Gridded Population of the World (GPW3), Version 3 [online data]. Palisades, NY: CIESIN, Columbia University. Available at <http://sedac.ciesin.columbia.edu/>, retrieved 2013.

Center for International Earth Science Information Network (CIESIN)/Columbia University. 2005. Poverty Mapping Project: Global Subnational Prevalence of Child Malnutrition. Palisades, NY: NASA Socioeconomic Data and Applications Center (SEDAC). <http://sedac.ciesin.columbia.edu/data/set/povmap-global-subnational-prevalence-child-malnutrition>.

Center for International Earth Science Information Network (CIESIN)/Columbia University. 2005. Poverty Mapping Project: Global Subnational Infant Mortality Rates. Palisades, NY: NASA Socioeconomic Data and Applications Center (SEDAC). <http://sedac.ciesin.columbia.edu/data/set/povmap-global-subnational-infant-mortality-rates>.

Partie 2. Situation détaillée des PM : Les Fiches Pays

Algérie:

Nécessité d'une nouvelle approche économique de long terme

Introduction

Au milieu des années 1980 le cours international du pétrole est tombé au-dessous de dix dollars le baril. L'économie algérienne, tributaire des produits pétroliers, a lourdement pâti de cette chute, qui a entraîné des mauvais résultats prolongés de la balance des paiements et une stagnation de la croissance à 1% pendant une décennie. Une série de réformes structurelles a été initiée, axées à la fois sur le cadre juridique, institutionnel et décisionnel. Elles ont été suivies d'une deuxième vague de libéralisation impulsée par le FMI au début des années 1990, puis d'une troisième au milieu des années 1990, dans le but d'imposer une stabilité macroéconomique par l'intermédiaire d'une politique monétaire et budgétaire plus stricte. Au cours de la dernière décennie, la bonne gestion de la dette, confortée par une orientation à la hausse des prix du pétrole, a contribué à redorer l'image de l'Algérie au niveau international et lui a offert une occasion unique de développement.

Pour autant, la transition vers une économie de marché n'a jamais été pleinement réalisée. On sait que pendant longtemps, le pays a suivi une stratégie de croissance basée sur une accumulation importante, sans investir suffisamment dans le développement du secteur privé. Mais l'abondance budgétaire, alimentée par les ressources en pétrole, a permis des programmes d'investissement public massif afin de développer des infrastructures et de créer des emplois. Parallèlement, dans les rapports des années précédentes, nous avions noté que les autorités semblaient consacrer une grande part de leur profit à la diversification de l'économie au travers d'incitations macroéconomiques pour l'essor de la production. Les faits restent cependant têtus : malgré les diverses réformes économiques et une position budgétaire

solide, l'Algérie conserve les caractéristiques d'une économie dépendante du pétrole. Certes, les autorités se sont montrées déterminées à appliquer leur programme d'investissement dans l'objectif d'élargir le champ économique et de développer les infrastructures et les compétences. Mais de telles mesures d'encouragement ont été freinées par le manque d'accès au crédit et par des "obstacles institutionnels". Au bout du compte, et bien que le pays ait jusqu'à présent été épargné par les troubles qu'a connus la région, l'économie algérienne affiche des résultats médiocres.

Plus important encore, le pays n'a pas été capable de créer un nombre suffisant d'emplois hautement qualifiés ; l'Algérie souffre d'un décalage entre la demande et l'offre sur le marché du travail et du poids du secteur informel, largement lié aux problèmes d'emploi. Une fois de plus, il faut modifier la dynamique : les autorités doivent créer des emplois dans le secteur privé, parvenir à une croissance plus forte

Plus important encore, le pays n'a pas été capable de créer un nombre suffisant d'emplois hautement qualifiés...

et inclusive, susciter la confiance de la population dans la fiscalité afin que le secteur privé manifeste davantage d'intérêt pour l'investissement à long terme. Le pays a besoin d'accroître la productivité totale des facteurs et de mettre en œuvre un modèle de croissance fondée sur les compétences. Il a également besoin d'améliorer les conditions dans lesquelles évolue la société civile, d'accomplir des progrès en matière de processus décisionnel, d'accélérer la réforme de l'État et de favoriser la décentralisation.

Enfin, si le pays semble avoir évité la crise régionale sans avoir à beaucoup infléchir son modèle économique et son organisation politique, le besoin d'un changement d'ampleur se fait sentir. Il existe en Algérie un malaise social diffus en particulier chez ceux qui ont encore des conditions de vie difficiles qui souffrent de la bureaucratie et de la corruption de même que parmi les jeunes qui se sentent peu concernés par les enjeux politiques et qui souffrent encore de difficultés à réaliser leurs projets.

Répondre à tout cela ne sera cependant pas chose facile. Le dernier mandat d'Abdelaziz Bouteflika s'achèvera l'année prochaine et la transition devra s'effectuer en douceur avec le risque toujours imminent d'incidents provoqués par les militants islamistes. Le pays est donc confronté à un triple défi:

- i) L'Algérie doit redoubler d'efforts en matière de réforme avec pour objectif une économie productive, diversifiée et fondée sur les compétences,
- ii) Elle doit consentir des efforts plus importants en matière d'intégration, en agissant notamment sur le chômage, l'inclusion financière, la faible participation des femmes et des jeunes qui contribue à fragiliser le tissu social,
- iii) Elle doit assurer une transition politique sans heurts dans un contexte qui pourrait ne pas être des plus simples.

Globalement, le cas algérien est unique et se distingue plutôt des autres partenaires méditerranéens (PM) aux économies plus traditionnelles. Le pays a besoin de modifier en profondeur son approche économique, entreprise qui ne portera ses fruits que sur le long terme.

La situation économique à court terme est la suivante :

- ✓ La croissance du PIB réel en Algérie devrait se maintenir autour de 3,3%, soit un taux plus élevé qu'en 2012 (2,5%) et proche du niveau de la période 2005-2008, avant la crise internationale. On s'était d'abord attendu à ce que la croissance soit plus élevée mais la prise d'otages d'In Amenas devrait avoir des conséquences néfastes sur les investissements nationaux et étrangers.
- ✓ La balance budgétaire pourrait atteindre -1,1% en 2013, en raison d'une réduction des dépenses et d'une augmentation des recettes provenant des hydrocarbures grâce à une production plus importante. Malgré cela, les importants excédents enregistrés ces dernières années ne sont plus qu'un lointain souvenir : l'envolée récente des dépenses a altéré la position budgétaire et contribué à la hausse de l'inflation.
- ✓ La balance des paiements courants restera excédentaire, bien que les mauvais résultats prévus en 2013 pour la zone euro puissent en partie réduire la demande en hydrocarbures algériens.
- ✓ Le taux de chômage devrait baisser, passant de 9,7% en 2012 à 9,3% en 2013. Mais l'Algérie n'est pas à l'abri d'une agitation sociale étant donné le niveau de chômage élevé des jeunes.

Parmi les défis à long terme, on peut citer :

- ✓ La structure de l'économie intérieure devrait connaître une évolution à plus long terme. L'Algérie doit réduire l'écart entre les activités liées au pétrole et celles qui ne le sont pas. Les activités non pétrolières pourraient améliorer la structure des exportations et aboutir à la création de plusieurs activités productives, contribuer à l'essor des PME, accroître les possibilités d'emploi et à favoriser une plus forte croissance. La politique

Indicateurs clés	2005-2008	2009-2011	2012	2013	2014
Croissance du PIB réel (%)	3,3	2,6	2,5	3,3	3,4
Inflation des prix à la conso. (moy; %)	3,1	4,7	8,9	5	4,5
Balance budgétaire (% du PIB)	13,6	9,7	-1,7	-1,1	0
Balance du compte courant (% du PIB)	22	5,9	5,9	6,1	4,5
Taux de chômage (%)	13,2	10	9,7	9,3	9

Source: WEO – FMI, et EIU, estimations pour 2013 et 2014

monétaire a également un rôle à jouer pour éviter le syndrome néerlandais du repli. Dans l'ensemble, l'Algérie doit prendre conscience de la nécessité de bâtir une nouvelle stratégie de croissance, privilégiant les secteurs les plus susceptibles de créer des emplois et de favoriser la croissance, dans un contexte de resserrement budgétaire.

- ✓ La politique nationale devra être plus favorable aux investissements étrangers. Les autorités devront progressivement adopter une attitude plus souple. Les investisseurs étrangers pourraient voir d'un bon œil un recours moins fréquent aux amendements à la loi de finances complémentaire. Ils n'auraient alors plus à guetter chaque année de nouvelles dispositions législatives.
- ✓ L'intégration commerciale doit être renforcée. Le récent report de la mise en œuvre du cadre de coopération avec l'UE, décidé par les autorités algériennes, est un pas en arrière. L'Algérie est le principal fournisseur de gaz naturel de l'Union européenne (UE), qui est en outre son premier partenaire commercial. Le pays devrait mettre à profit sa très grande capacité d'exportation de produits agricoles vers l'UE. Reste à savoir si l'UE est déterminée à offrir aux exportateurs algériens un «meilleur accès concret» au marché européen dans l'éventualité d'une avancée des relations bilatérales.
- ✓ Les autorités doivent remédier à la très forte exclusion financière, beaucoup plus élevée que dans d'autres économies à bas et moyens revenus. Le pourcentage d'Algériens utilisant les distributeurs automatiques de billets (DAB) se situe très en deçà de la moyenne des PM, ce qui semble indiquer une faible intégration bancaire et une très forte exclusion financière. Dans le même temps, on note un phénomène d'exclusion rurale dont témoigne le faible pourcentage de personnes en zone rurale détenant un compte en banque.
- ✓ Les institutions sociales, qui favorisent la confiance sociale et une juste redistribution, contribuent également à la richesse des nations. Des efforts en faveur d'une plus grande

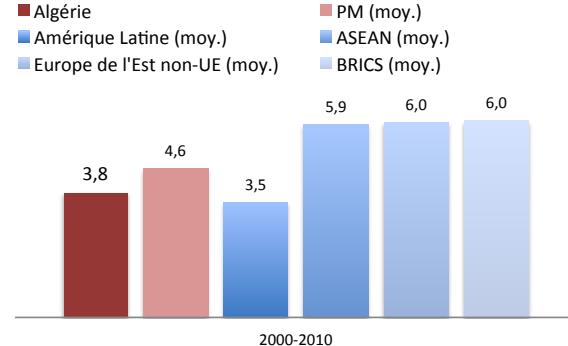
transparence de la gouvernance et des institutions sont indispensables à la croissance en Algérie. Les autorités devraient, entre autres, mettre en place un processus décisionnel plus équilibré aux niveaux central et local, en envisageant notamment la création de nouvelles structures régionales.

I. Un instantané de l'année 2012/2013: situation et défis macroéconomiques

I.1. Une croissance économique qui se poursuit

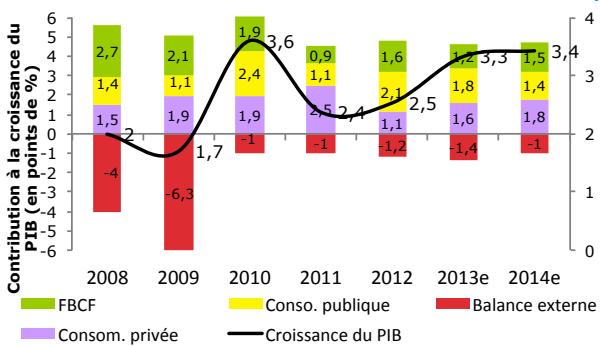
Au cours de la période 2000-2010, la croissance du PIB s'est accélérée dans les PM pour atteindre un rythme annuel de 4,6%. S'agissant de l'Algérie, la croissance moyenne annuelle du PIB se situait ces dix dernières années autour de 3,8%, soit en deçà de la moyenne régionale. Ce taux est également très en dessous des niveaux constatés dans

Graphique 1a.
Produit intérieur brut, taux de croissance annuel moyen du PIB par région



Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

Graphique 1b.
Produit intérieur brut, contribution réelle à la croissance (%)



Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

les économies des pays d'Europe de l'Est non membres de l'UE, de l'ASEAN et du BRIC mais légèrement au-dessus du taux de croissance des pays latino-américains. En Algérie, la croissance du PIB s'établissait à 2,5% en 2012, proche de la moyenne de 2,6% constatée au cours de la période 2009-2011, mais toujours en dessous du taux d'avant la crise. Les chiffres provisoires laissent à penser que le taux de croissance rebondira pour atteindre 3,3% en 2013, la production pétrolière et gazière restant l'épine dorsale de l'économie nationale.

Du côté de la demande, La croissance du PIB repose essentiellement sur la consommation et les investissements. En 2013, la consommation, publique et privée, devrait représenter la plus grande part de la croissance du PIB (respectivement 1,8% et 1,6%) tandis que la contribution des investissements serait légèrement moins marquée qu'en 2012. Parallèlement, la balance extérieure devrait continuer d'exercer une pression à la baisse sur la croissance globale.

I.2. Une production pétrolière et gazière toujours à la hausse bien que les problèmes de sécurité restent à résoudre

Concernant le secteur du pétrole et du gaz, les principales évolutions et perspectives seraient les suivantes (BusinessMonitor, 2013) :

- ✓ Les attaques récentes contre l'usine d'In Amenas et l'oléoduc d'Ain Chikh ont suscité un sentiment de peur et d'insécurité. Cela risque de refroidir les **investisseurs étrangers** et l'ALNAFT, l'Agence Nationale pour la Valorisation des Ressources en Hydrocarbures, va surseoir à l'octroi de licence pour la prospection en mer.
- ✓ À l'inverse, l'adoption en janvier 2013 de la loi sur les hydrocarbures donne un nouveau souffle au "régime fiscal appliqué à la production, à l'actionnariat d'État et aux mesures d'incitation à l'exploration". En résumé, les mesures politiques peu propices instituées en 2005 ont été réformées. Cette première étape est bienvenue et

ouvre la voie à des incitations durables à l'exploration, bien que le régime fiscal reste « opaque et contraignant » et puisse dissuader certaines entreprises d'entrer sur le marché. Sans compter que la participation plus importante de l'État est loin d'être un signal positif envoyé aux investisseurs étrangers.

- ✓ Le gisement de Menzel Ledjmet Est, exploité par Eni, a également été mis en production en 2013.

Dans l'ensemble, la production pétrolière est loin de baisser. À moyen terme, elle devrait augmenter, passant de 1,845 million de barils par jour (b/j) en 2012 à 1,901 million de barils par jour en 2016. En outre, on estime que la consommation de pétrole brut devrait connaître une hausse constante d'environ 36% entre 2012 et 2022, pour atteindre 569 700 b/j en 2022. Il en va de même pour le gaz, dont la production devrait croître de 41% sur dix ans pour atteindre 107 milliards de mètres cubes d'ici 2022, à mesure que de nouveaux projets se concrétiseront. Dans le même temps, la demande de gaz devrait suivre l'envolée de l'offre et s'amplifier régulièrement, passant d'environ 30,3 milliards de mètres cubes en 2012 à 52,3 milliards de mètres cubes en 2022. Dans l'immédiat, l'enjeu consiste à apaiser les inquiétudes liées à la sécurité ; puis il faudra à moyen terme engager une profonde réforme fiscale. En outre, le maintien d'une telle dépendance vis-à-vis du pétrole risque de continuer à se traduire par une forte volatilité des recettes d'exportation. En lien avec cette problématique, la domination du secteur des hydrocarbures a contribué à réduire les incitations nationales à développer d'autres secteurs de biens marchands. C'est une situation à laquelle il faut remédier, comme on le verra dans la dernière partie.

I.3. Un chômage en baisse mais des attentes plus fortes

En Algérie, le chômage n'a cessé de diminuer ces dernières années, passant d'un taux moyen de 13,2% (2005-2008) à 10% (2009-2011), pour descendre à 9,7% en 2012. Deux éléments combi-

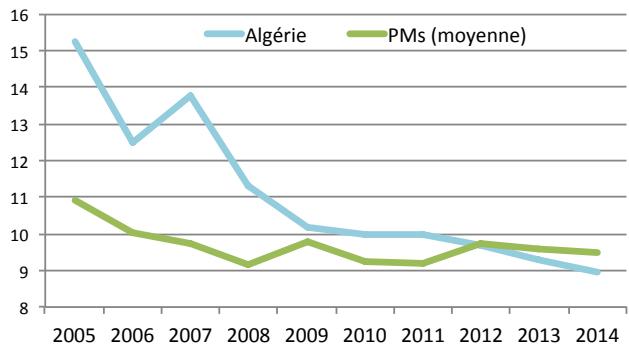
nés peuvent expliquer la forte augmentation du nombre de chômeurs en 2011 : l'insuffisance du taux de création d'emplois et le climat d'instabilité régionale, dont les répercussions sur la structure régionale de la production ont entraîné de nombreux licenciements. Mais depuis, la création d'emplois a été suffisante pour absorber les nouveaux entrants sur le marché du travail. Le taux de chômage devrait tomber à 9,3% en 2013. Cette évolution est certes positive mais il faut aussi noter que le récent recul du chômage en Algérie est en grande partie dû à la forte croissance de l'emploi dans la fonction publique.

a. Les indicateurs du marché du travail font apparaître un déficit de qualité et d'inclusion

Toutefois, les indicateurs du marché du travail algérien peuvent renvoyer une image de mauvaise qualité et de discrimination. Comme l'a relevé Achy (2013), le recul du chômage dans les années 2000 est allé « de pair avec une prépondérance croissante du sous-emploi, du travail temporaire et du secteur informel (...) 50 % des emplois créés au cours de la période 2005–2010 étaient temporaires, contre 30% dans les années 1990, et seulement 0 % auparavant ». Le taux de chômage des jeunes algériens, légèrement inférieur à la moyenne de la région, reste beaucoup plus élevé que celui des pays d'Amérique latine ou de l'ASEAN. On constate de fait une double discrimination : la première à l'égard de la jeunesse et la seconde (la plus marquée) à l'égard des femmes. De façon plus précise, on observe en Algérie (données 2010 de l'Office national des statistiques, ONS) :

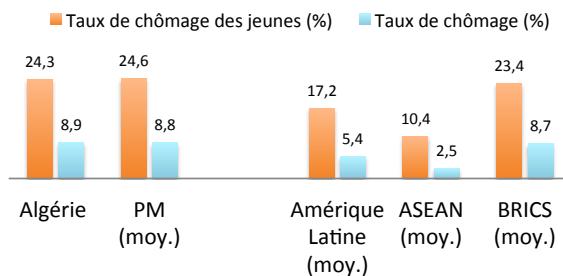
- ✓ un taux d'emploi plutôt faible, proche de 37,6% de la population âgée de plus de 15 ans,
- ✓ un faible taux d'activité des femmes (près de 14,2% des femmes âgées de plus de 15 ans),
- ✓ un taux de chômage des jeunes près de trois fois supérieur à celui des adultes,
- ✓ un taux de chômage des femmes plus de deux fois supérieur à celui des hommes,
- ✓ un taux de chômage élevé des diplômés (20,3%), encore plus marqué chez les femmes (33,3%),

Graphique 2a.
Taux de chômage, comme % de la force de travail



Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

Graphique 2b.
Taux de chômage, par région et groupe d'âge (%), dernière année disponible



Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

- ✓ Dernier élément, et non des moindres, un jeune sur quatre ne fait partie ni de la population active ni de la population scolarisée, un taux qui s'élève à 40% chez les jeunes filles.

Parallèlement, la population totale devrait dépasser les 40 millions d'ici 2020, dont plus des deux tiers auront moins de 34 ans. Cette catégorie est aussi « plus instruite, avec une durée de scolarisation de sept ans en moyenne, contre moins de deux ans en 1980 ; et plus urbanisée, 72% des Algériens vivant en ville contre 44% au début des années 1980 » (Achy, 2013). Ceci explique « les attentes plus fortes en matière d'emploi et de logement décent, et pourrait engendrer une insatisfaction massive, alimentant l'agitation sociale ».

Ainsi, si la création d'emplois apporte une certaine réponse aux besoins à court terme, les autorités doivent adopter une vision à long terme qui ré-

ponde aux problèmes structurels auxquels est confrontée la population algérienne.

b. Les réseaux relationnels, un paramètre à prendre compte dans la recherche d'emploi

Dans un article récent, Lassassi et Muller (2013) étudient l'importance des réseaux de relations sociales dans l'obtention d'un poste en Algérie. Ils mettent en évidence l'importance du capital humain dans la décision de recourir à de tels réseaux. Il apparaît que les personnes les moins instruites s'en remettent davantage à leurs amis et à leur famille pour trouver un travail : les hommes les moins instruits ont environ 1,75 fois plus de chances de décrocher un emploi grâce à leurs relations que ceux ayant un meilleur niveau d'éducation (2,72 fois plus de chances pour les femmes). Les auteurs constatent également que le recours à de tels réseaux s'est accru au fil du temps et que dans le secteur privé, les femmes comme les hommes ont plus de chances de trouver un emploi grâce à leurs relations personnelles ou familiales (par rapport au secteur public, cette probabilité est 3,12 fois supérieure pour les hommes et 3,24 fois pour les femmes).

Dans l'ensemble, si l'on s'intéresse aux facteurs de sollicitation du réseau relationnel dans la recherche d'emploi, on s'aperçoit qu'ils sont radicalement différents chez les hommes et chez les femmes. Les données recueillies montrent une discrimination à l'encontre des femmes dans le recours au réseau fa-

miliaire. Ce sont les hommes qui profitent le plus des relations familiales et de leur statut de chef du ménage pour trouver un travail. Lorsque les femmes en bénéficient, c'est le plus souvent pour obtenir des emplois non qualifiés et plus précaires ; un état de fait que les autorités nationales devraient garder à l'esprit s'ils veulent inverser la situation et s'acheminer vers une approche plus inclusive.

Il semble que les chômeurs renoncent progressivement à passer par les agences publiques pour trouver un emploi. En effet, plus le taux de chômage est élevé dans une région et plus les personnes s'en remettent à leur réseau relationnel, plutôt qu'aux intermédiaires que sont les agences publiques. Cette situation devrait exhorter les autorités nationales à redynamiser le rôle d'intermédiaire des agences publiques sur le marché du travail.

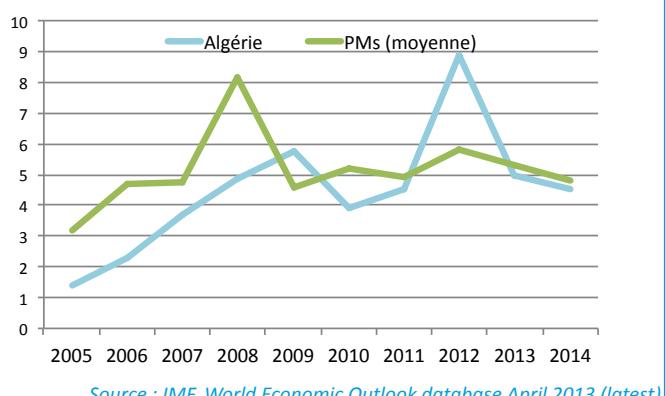
I.4.La poussée inflationniste de 2012 devrait être modérée en 2013

L'inflation a atteint un taux record de 8,9% en 2012, soit près du double de son niveau moyen sur la période 2009-2011 et près du triple sur la période 2005-2008. C'est une hausse considérable comparée aux niveaux d'après la crise internationale qui a vu flamber les prix alimentaires et l'impuissance nationale s'accroître. Ces dernières années, de peur que l'instabilité politique et socioéconomique qu'a connue presque toute la région méditerranéenne ne provoque des troubles, les autorités ont pris certaines mesures. Elles ont ainsi

augmenté les subventions sur les produits alimentaires, ce qui a contribué à stabiliser les prix. En 2012 toutefois, le taux d'inflation est monté en flèche, principalement à cause d'une hausse des prix des denrées alimentaires qui ont bondi de 12,2% (Reuters, 2013). Cette envolée découle aussi d'un excédent de liquidités dû à l'augmentation récente des dépenses publiques.

On s'attend cependant à un ralentissement. Lors des 11 premiers mois de l'année 2013,

Graphique 3.
Inflation, prix moyen à la consommation (variation en %)



le prix de l'alimentation a enregistré une hausse de 3,4% par rapport aux 11 premiers mois de l'année 2012. Parallèlement, les prix des produits manufacturés ont enregistré une augmentation de 2,3% sur cette même période. En outre, les services ont affiché une hausse plus marquée, de 6,3% environ.

Ces tendances portent à croire que l'inflation tombera à un niveau moyen de 3,5% en 2013.

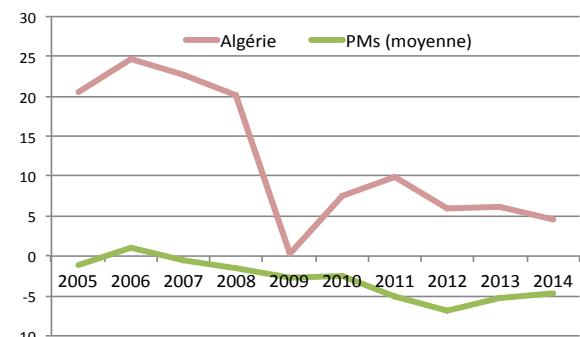
I.5. La situation extérieure: un compte courant excédentaire mais un secteur touristique en berne et des IDE restreints

En 2012, le **compte courant** algérien était excédentaire, estimé à 5,9% du PIB, soit un niveau égal à la moyenne d'après la crise internationale (période 2009-2011) mais plus de trois fois inférieur à la moyenne de la période 2005-2008. Parallèlement, on note une dégradation de près de 38% par rapport à 2011, ce qui porte le compte courant à 12,3 milliards de dollars américains (\$US) après une hausse remarquable de la facture des importations.

En 2013, la hausse des **recettes d'exportation** (+3,3%), due en partie à l'augmentation de la production pétrolière, risque de ne pas dépasser l'accroissement des importations (5,4%). La balance commerciale devrait toutefois rester excédentaire, avec près de 23,3 milliards de dollars (EIU, 2013). Si l'on examine le récent sondage sur la situation et les perspectives de l'activité commerciale en Algérie, l'activité commerciale aurait augmenté au cours du quatrième trimestre 2012, à en croire les détaillants et les grossistes.

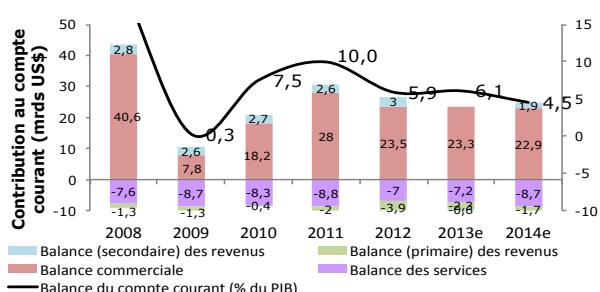
Cette hausse est plus marquée concernant les matières premières et les produits semi-finis, le textile, l'habillement et le cuir, ainsi que les «machines et équipements». Une chute du commerce des carburants et lubrifiants et des produits alimentaires a cependant été confirmée. La plupart des détaillants et certains grossistes se plaignent

Graphique 4a.
Solde du compte courant, en % du PIB



Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

Graphique 4b.
Solde du compte courant, décomposition (mrds US\$)

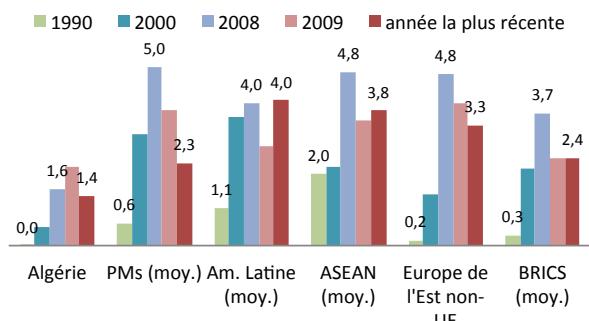


Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

d'importants retards d'approvisionnement mais aussi de la non-disponibilité de certains produits. Près de 60% des grossistes et 68% des détaillants sont en rupture de stock pour certains produits comme les carburants-lubrifiants, les machines et équipements, le matériel informatique, les appareils électriques et la parfumerie (Office national des statistiques, 2013).

La **balance des services** devrait quant à elle rester déficitaire, à environ -7,2 milliards de dollars, un niveau légèrement plus bas que celui de 2012. C'est en grande partie la conséquence de l'inaptitude à donner une réelle impulsion à l'activité touristique et la situation semble se dégrader de plus en plus. Certes l'Algérie a accueilli l'année dernière 2,5 millions de touristes, dont 1,5 million de Franco-Algériens, 500 000 Tunisiens et 230 000 étrangers originaires d'autres pays d'Europe et notamment de France. Parallèlement, le Ministère du Tourisme a récemment réaffirmé qu'

Graphique 5.
IDE par région, % du PIB



Source : WDI, Banque Mondiale

« il n'y a pas plus de problèmes d'insécurité en Algérie que nimporte où ailleurs » (ANSAMED, 2013). Toutefois, dans certaines régions « l'activité touristique est deux fois moins importante que ce qu'elle était précédemment » (TheNational.ae, 2013), le traitement par les médias de la crise régionale ayant convaincu les personnes de ne pas se rendre dans cette zone. À Beni Isguen, une oasis dans le centre de l'Algérie, les cars déversaient auparavant des centaines de touristes « venus admirer les paysages spectaculaires et l'étrange architecture en terre » : contrecoup de la situation au Mali, pays voisin de l'Algérie, ils sont aujourd'hui beaucoup moins nombreux (TheNational.ae, 2013).

Le nombre de touristes qui se rendent dans l'extrême sud a déjà été divisé par trois, passant de 1 807 en 2011 à 643 en 2012 selon les autorités de Tamanrasset, dans le Sahara. Parallèlement, 70 des 76 entreprises de tourisme de la ville ont fermé et la plupart des Européens ont annulé leurs réservations après la récente prise d'otage (Associated Press, 2013). Le gouvernement avait annoncé qu'il encouragerait les Algériens à se rendre dans le sud, malgré les réserves des professionnels du tourisme qui se « plaignent que ces séjours sont rares et courts, et ne comprennent pas les semaines de randonnée pédestre ou de circuits en voiture dans les montagnes prisées par des étrangers prêts à payer les guides locaux 1 500 \$US la semaine » (Associated Press, 2013). Il semble que l'Algérie n'ait jamais véritablement

essayé d'aider son industrie touristique et que le secteur soit à la traîne : il faut s'efforcer de développer les infrastructures touristiques (ANSAMED, 2013).

Dans l'ensemble, les prévisions actuelles pour 2013 invitent à l'optimisme : le compte courant devrait légèrement augmenter pour atteindre 6,1% du PIB en 2013. Parallèlement, les réserves officielles s'élevaient à 188,3 milliards de dollars à la fin du mois de septembre 2012 (FMI, 2013).

Enfin, il ne faut pas oublier que les **entrées de capitaux** restent traditionnellement réduites, les apports des IDE ne totalisant à la fin juin 2012 qu'un milliard de dollars (FMI, 2013) avec une chute des entrées totales de 15% en 2012, pour atteindre 1,7 milliards de dollars (Reuters, 2013). S'il est vrai que l'investissement a été éprouvé partout dans le monde, l'Algérie a contribué à affaiblir le potentiel national d'IDE. En 2010, le pays a instauré de nouvelles règles pour les IDE, qui limitent notamment à 49% la participation détenue par un investisseur étranger dans une entreprise locale, tandis que les investissements dans les secteurs autres que ceux du pétrole et du gaz ont été restreints au maximum (Reuters, 2013). L'État ne devrait pas renoncer à cette règle de répartition 51/49% qui s'applique à l'investissement étranger, malgré la demande formulée par le président du Forum des chefs d'entreprise (organisation d'employeurs la plus influente du pays) de la supprimer pour les secteurs non stratégiques, y compris les PME, au motif qu'elle contribue au recul de l'investissement (Elmoudjahid, 2012). Les IDE représentent aujourd'hui près de 1,4% du PIB, un résultat au-dessous de la moyenne régionale de 2,3% et très en-dessous des autres régions émergentes.

I.6. Effondrement de la balance budgétaire: un changement de politique s'impose-t-il ?

La principale caractéristique du budget algérien est sa forte dépendance vis-à-vis du prix du pétrole sur le marché mondial. Les prélèvements fiscaux

sur les hydrocarbures constituent la principale ressource budgétaire et sont étroitement liés aux prix du pétrole : la hausse de ces derniers entraîne automatiquement celle des recettes budgétaires et inversement, leur baisse se traduit par la réduction de ces mêmes recettes. Il faut en outre prendre en compte le fait que le niveau des exportations de pétrole définit la capacité d'importation nationale, et par conséquent, le montant des recettes fiscales (droits de douane, TVA) sur les importations. Ces dernières années ont fait la démonstration que même l'Algérie pouvait se retrouver dans une situation de déficit budgétaire. Malgré ses réserves pétrolières, le pays a enregistré un déficit de -1,7% en 2012, qui ne devrait que très peu se réduire en 2013. On est loin de du niveau moyen de 13,6% d'avant la crise internationale.

a. Un système de redistribution qui n'est pas tenable à long terme

Le budget national et, plus généralement, le régime algérien vont être très vite confrontés à certaines difficultés, parmi lesquelles figurent la (non) viabilité du système de redistribution. Si l'on se penche sur la moyenne des sommes réparties par les autorités au cours des trois dernières années, on en tire quelques observations intéressantes (Achy, 2013) :

- ✓ Près de 12% du PIB est affecté aux salaires du secteur public. Autrement dit, ils représentent plus du tiers des dépenses gouvernementales

(37% pour être plus précis). Ce niveau colossal de dépenses, qui a augmenté de 25% entre 2009 et 2012, est dû au fait que 2,7 millions d'Algériens (soit près de 30% de la population active) travaillent dans la fonction publique, contre 18% dans la région MOAN. Grâce aux recettes issues du pétrole, le gouvernement a pu se permettre d'augmenter les salaires, décision qui semblerait inenvisageable dans des pays de même niveau de développement. L'embauche dans le secteur public a constitué pour le régime un des principaux moyens d'exercer un contrôle politique et social.

- ✓ Parallèlement, une grande part des recettes issues du pétrole est destinée aux subventions. Si l'on exclut le pétrole et le gaz, le coût s'élève à 3,8 milliards de dollars par an, ce qui représente près de 6% du budget gouvernemental ou 2%

une grande part des recettes issues du pétrole est destinée aux subventions. Si l'on exclut le pétrole et le gaz, le coût s'élève à 3,8 milliards de dollars par an,

du PIB. De plus, subventionner l'énergie a un coût qui atteint 6,6% du PIB et représente 20% des dépenses publiques. Dans ce cas, il s'agit d'une «subvention implicite» qui n'apparaît pas dans le budget.

- ✓ Le logement est également coûteux. Les autorités construisent chaque année près de 175 000 logements à bas coût pour les plus pauvres. Au premier abord, une telle initiative pourrait être

**Tableau 1.
Indicateurs des Finances Publiques**

	2011		2012		
	<i>fin Sep.</i>	<i>fin Dec.</i>	<i>fin Mar.</i>	<i>fin Juin</i>	<i>fin Sep.</i>
<i>Recettes budgétaires</i>	4442	5790,1	1468,8	3355,3	4922,6
<i>dont hydrocarbures</i>	3070,2	3979,7	980,4	2304,5	3296,1
<i>Dépenses budgétaires</i>	4096,3	5853,6	2016,1	3857,1	5292,7
<i>Balance totale</i>	227,5	9833,3	-550,3	-517,7	-374,9
<i>Financement</i>					
<i>Bancaire</i>	-611,9	-558,8	-120,6	-224,9	-331,6
<i>Non-bancaire</i>	383,8	728,1	671	744	708,5
<i>Extérieur (net)</i>	0,6	-0,8	-0,2	-1,3	-2
					-2,4

Source: Banque d'Algérie

- jugée positive, mais l'offre est insuffisante et le coût représente 3,2% du PIB. De plus, l'image de cette mesure a été ternie par un supposé manque de transparence quant à l'attribution des logements et des contrats de construction.
- ✓ La redistribution n'est pas synonyme d'une bonne intégration dans le cas de l'Algérie. Le pays a un besoin urgent d'un « système complet et institutionnalisé de protection sociale ». Parallèlement, afin d'encourager l'entrepreneuriat et l'activité des jeunes, les autorités ont ouvert le microcrédit aux jeunes entrepreneurs désireux de travailler à leur propre compte. Mais ce sont de petits projets qui ont abouti dans des secteurs à faible valeur ajoutée et qui ne contribuent pas à la diversification économique et à la création d'emplois. Les quelques-uns qui réussissent sont généralement ceux qui bénéficient d' « un accès privilégié aux financements et aux contrats et jouissent d'un monopole ou quasi-monopole sur leur marché, le tout en échange de serments d'allégeance et de pots de vin versés en amont ». Au bout du compte « ces élites du monde des affaires sont réticentes à toute réforme qui ouvrirait l'économie à l'entrepreneuriat » (Achy, 2013).
- Dans l'ensemble, une grande partie des recettes de l'activité pétrolière aurait probablement pu être employée parfois de manière plus efficace afin de favoriser l'inclusion, encourager l'emploi productif ou même simplement alléger le déficit budgétaire qui devrait atteindre 1,1% en 2013.
- b. Les prochaines élections auront-elles des conséquences sur la politique budgétaire ?**
- ✓ Les politiques qui souhaitent être réélus pourraient réorienter les dépenses publiques « vers des dépenses courantes plus « visibles » au détriment de dépenses en capital moins « visibles » afin d'améliorer la perception que les électeurs ont de leurs compétences, et augmenter ainsi leurs chances d'être réélus ». Ce phénomène des « recettes budgétaires » se produit dans les pays développés où la démocratie est établie de longue date (ceux sur lesquels porte l'étude).
 - ✓ L'auteur souligne que dans les pays en développement et dans les « nouvelles » démocraties, on observe souvent un “cycle budgétaire” plutôt qu'un cycle des recettes budgétaires. Une des caractéristiques générales des modèles de cycles politico-budgétaires (CPB) est l'existence d'une part d'incertitude concernant les compétences des responsables politiques. Ces derniers ont donc intérêt à manipuler les instruments budgétaires dès lors que les attentes des électeurs en matière de compétences sont liées à la valeur de ces instruments. De tels modèles prédisent un effet négatif sur la politique fiscale mais la dépense publique agrégée peut augmenter puisque « le responsable en exercice aura intérêt à augmenter, pendant la période électorale, des dépenses qui seront financées par un déficit que les électeurs constateront dans la période post-électorale ». Néanmoins, la dépense publique peut aussi chuter, « le responsable en exercice consentant davantage d'efforts pour réduire les dépenses publiques « inutiles » ».

Il n'est pas évident de savoir de quelle catégorie relève l'Algérie : le pays est-il une « nouvelle » ou une « vieille » démocratie ? Cela se discute et la question de la réélection n'est pas pertinente. Un enjeu existe cependant : celui de la transition et en la matière, les élections auront d'importantes répercussions. Il n'est pas extravagant d'affirmer que les autorités actuelles privilégieront une transition sans heurts au profit d'une personnalité qui

assume les politiques passées et garantisse une continuité.

La politique budgétaire a-t-elle changé, au moins en partie ? En réalité, les dépenses courantes se sont envolées ces trois dernières années (augmentation des salaires des fonctionnaires et versements rétroactifs) et ont pesé sur la situation budgétaire. En conséquence, si nous devions apporter crédit à la théorie des motivations électorales, les dirigeants algériens qui souhaitent une transition sans heurts choisirraient de réorienter les dépenses publiques « en direction de dépenses courantes plus «visibles» » en adoptant un «cycle de recettes budgétaires» correspondant davantage aux pratiques des vieilles démocraties.

Cependant, la hausse des dépenses courantes ne signifie pas qu'elle ait été impulsée pour des raisons politiques, tout au moins pas entièrement. Comme l'observe Schuknecht (2000), les projets de travaux d'intérêt public dans les pays en développement peuvent être facilement lancés puis arrêtés à l'approche d'échéances électorales tandis que les dépenses courantes constituent une garantie sur le long terme. La marge de manœuvre budgétaire des autorités algériennes est également restreinte et de ce fait, il ne serait pas judicieux d'adopter une politique budgétaire irresponsable et opportuniste.

Par conséquent, et pour le moment, on peut dire que les indices penchent en faveur d'une attitude très prudente du côté des autorités qui s'efforcent de garantir une transition politique sans heurts.

I.7. Politique monétaire

Un des principaux objectifs de la Banque d'Algérie est de contenir l'inflation : elle suit par conséquent avec attention les processus d'inflation et contrôle la masse monétaire. Elle devrait continuer à acquérir les dépôts excédentaires du sys-

Tableau 2.
Evolution du Taux de Change

	Q2 2012		Q3 2012		Q4 2012	
	moyenne trimestr.	fin de pé- riode	moyenne trimestr.	fin de pé- riode	moyenne trimestr.	fin de pé- riode
US\$	75,605	78,858	80,476	79,329	78,952	78,103
€	101,202	101,198	101,908	102,564	102,401	102,947

Source: Banque d'Algérie

tème bancaire « mais ce sera sans doute inefficace étant donnée la médiocrité des mécanismes de transmission de la politique monétaire au sein du système bancaire algérien » (EIU, 2013).

En effet, la Banque d'Algérie poursuit ses efforts de gestion de l'excédent de liquidités. Le taux de réserves obligatoires pour les banques est passé à 12% en mai. Malgré la contraction observée en 2009 sous l'influence d'une baisse des recettes liées au pétrole, l'excédent de liquidité a persisté, apparaissant comme un phénomène structurel (Chafaï, 2013). Pourtant, si l'absorption de liquidité a été revue à la hausse en mai, tout comme le taux de réserves obligatoires, cela n'a pas été le cas pour les taux d'intérêt. Il semble qu'un resserrement supplémentaire de la politique monétaire soit nécessaire pour combattre l'inflation ; si les décisions prises l'année dernière ont permis de réduire les liquidités disponibles et le taux d'inflation, elles n'ont pas suffi pour atteindre le niveau initialement prévu.

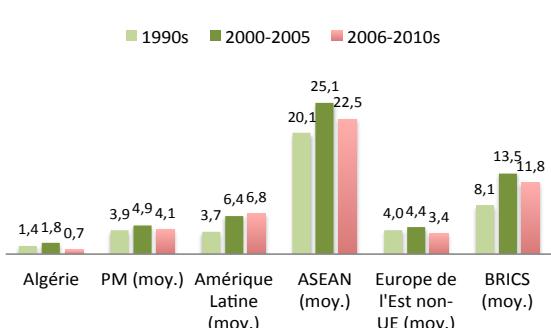
Comme l'a observé le FMI (2013) « il faut continuer d'éliminer l'excédent de liquidités des banques tout en relevant les taux d'escompte et de pension pour donner un coup de pouce au rendement de l'épargne » et accompagner cela de «mesures favorisant l'épargne, notamment dans le secteur du logement (...) ; et le renforcement des marchés financiers devrait contribuer à réduire la consommation et, par conséquent, à atténuer la pression inflationniste ». La Banque centrale dispose d'une réserve confortable de devises étrangères, qui devrait aider à maintenir la stabilité du taux de change.

ALGERIE PAR RAPPORT AU MONDE : APERÇU D'UNE SÉLECTION D'INDICATEURS STRUCTURELS

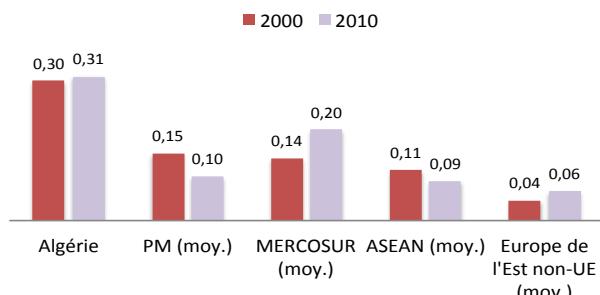
Graphique 6.

Dynamique d'intégration insuffisante (indicateurs sélectifs)

a. Exportations de haute tech. (% des exportations manuf.)



b. Indice de Concentration Commerciale

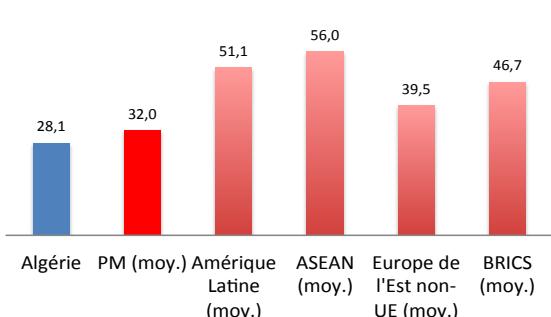


Source: WDI, calculs FEMISE avec Tradesift et données Comtrade, STC rev3 3-digit.

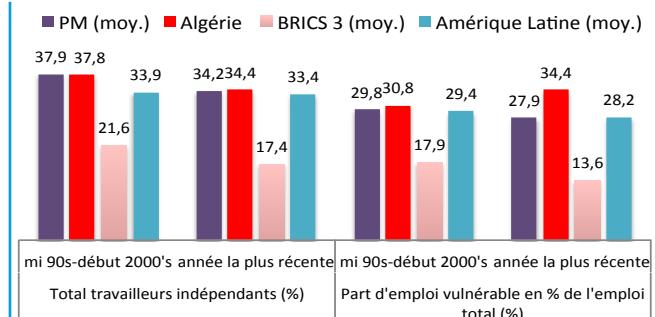
Graphique 7.

Dynamique du marché du travail, des problèmes persistant (indicateurs sélectifs)

a. Taux de participation, 15-24 (%)



b. Travail informel et qualité de l'emploi

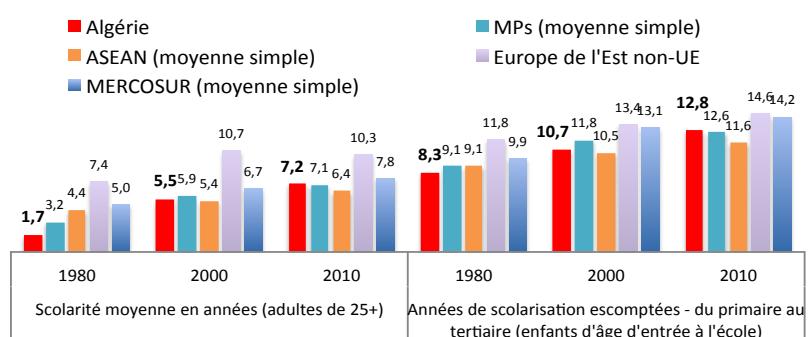


Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

Graphique 8.

Dynamique sociale qui s'améliore (indicateurs sélectifs)

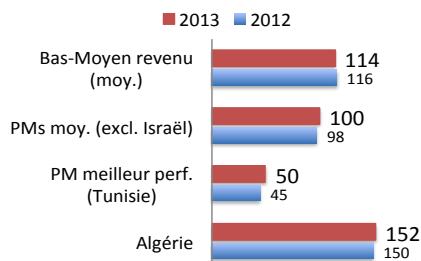
Composants de l'IDH liés à la scolarité



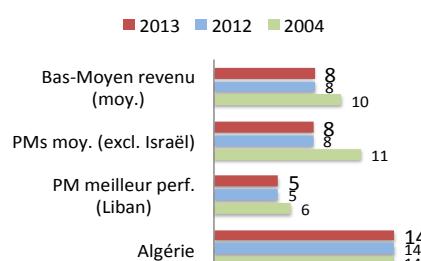
Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

Graphique 9.

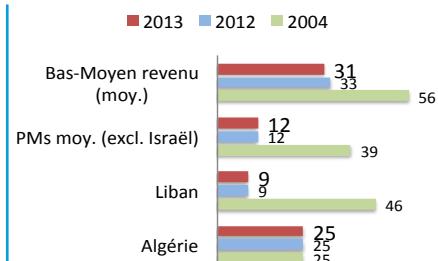
a. Facilité des affaires (rang)



b. Démarrer une activité (procéd.)



c. Démarrer une activité (jours)



Source: Doing Business database

II. Enjeux structurels: favoriser l'innovation et l'inclusion

II.1. Coexistence d'une concurrence et d'une innovation réduites

Dans son exposé visant à fonder le modèle de croissance endogène sur une théorie ressources-avantages (R-A), Shelby D. Hunt (2012) affirme que l'une des conditions préalables à une telle théorie est que l'innovation procède de la concurrence. À cet égard, deux types distincts de comportement innovant sont définis: ceux qui sont volontaristes et ceux qui sont passifs. Lorsqu'une étude de marché effectuée pour le compte d'une entreprise identifie un « segment jusque-là non investi » et « conçoit une offre sur mesure pour y répondre », on peut parler d'attitude volontariste. L'auteur soutient que dès lors qu'une approche volontariste aboutit à des innovations favorisant l'efficience, les entreprises se voient récompensées par une position concurrentielle favorable sur le marché et obtiennent de meilleurs résultats financiers. D'un autre côté, les innovations passives interviennent lorsque des entreprises sont alertées par des résultats financiers médiocres : leur désavantage comparatif en termes de ressources se traduit par une situation concurrentielle défavorable. Il en résulte une imitation du principe selon lequel «les ressources sont génératrices d'un avantage»; les entreprises qui souffrent d'un désavantage comparatif en termes de ressources cherchent à innover par nécessité.

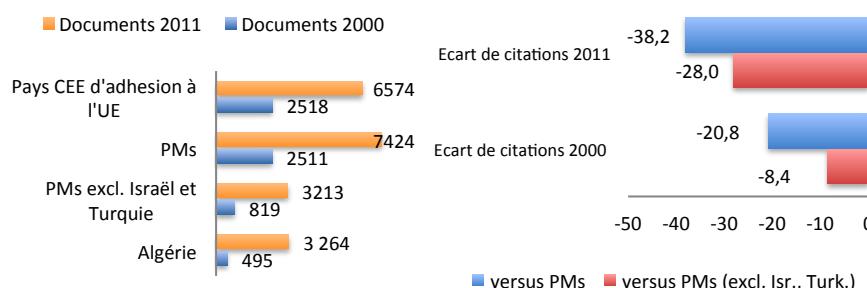
Le problème avec l'Algérie, c'est que tout effort réel d'innovation a été contrecarré par l'absence chronique de compétitivité au sein du marché national. Aujourd'hui, sur 185 économies, l'Algérie occupe la 156e place du point de vue de la facilité à démarrer une activité, ce qui limite la concurrence. Il n'est certainement pas simple pour un entrepreneur de démarrer une entreprise en Algérie : 14 procédures sont nécessaires, soit autant qu'il y a dix ans et le double de ce qui est généralement exigé dans la région. Démarre une entreprise demande également beaucoup de temps : environ 25 jours en Algérie contre 12 dans les PM pris dans leur ensemble. Le Premier Ministre a récemment promis d'améliorer le climat économique et les conditions pour les entreprises industrielles, en annonçant une série de mesures en faveur des entreprises industrielles d'État. Les entreprises publiques qui bénéficient déjà d'un programme de mise à niveau profiteront également de meilleures conditions de financement (Elmoudjahid, 2012).

Ce dernier aspect est essentiel : nous avons constaté dans les rapports des années précédentes que le pourcentage d'entreprises ayant recours aux banques pour financer leurs investissements s'était considérablement réduit au cours de la dernière décennie. Alors qu'au début des années 2000, ce pourcentage se situait au-dessus de la moyenne régionale et était proche de celle des économies de pays de l'ASEAN, il est tombé au-dessous de 10% ces dernières années.

Graphique 10.

Revues et indicateurs scientifiques du pays:

a) Nombre de documents (2000 VS 2011) b) Ecart de citations par document* (%)



Source: SCImago Journal & Country Rank (SJR)

* calculs FEMISE à partir de SJR, l'indice mesure en % le nombre de citations par document que le pays reçoit en +/- par rapport à la moyenne régionale, ex. une valeur de -10 signifie que le pays reçoit 10% de citations en moins par document scientifique, par rapport à la moyenne des PM.

Il n'est donc pas surprenant de constater que le nombre de brevets, marques déposées et modèles industriels se situe en deçà de la moyenne régionale depuis 15 ans, ce qui porte à croire que la production innovante est très restreinte (voir annexe). Si le niveau des exportations des produits de haute technologie par rapport à l'ensemble des produits manufacturés, se situait au-dessus de la moyenne des PM à la fin des années 1990 et au début des années 2000, il est aujourd'hui pratiquement insignifiant.

D'autres indicateurs en lien avec l'«esprit d'innovation» sont un peu plus prometteurs. Ainsi, la part des services de TIC dans le total des exportations a plus que doublé entre 2005 et 2011, passant de 29,2% en 2005 à 61,7% en 2011. En outre, le nombre d'abonnés aux lignes de téléphonie mobile (pour 100 personnes) est passé de 0,28 en 2000, à 41,5 en 2005 pour atteindre près de 99 en 2011. De même, mais de façon moins marquée, le pourcentage d'utilisateurs d'Internet enregistre une évolution positive, passant de 0,49% en 2000 à 14% en 2011 (FEMISE-BEI, 2013, à paraître).

Dernier élément, et non des moindres, le nombre d'articles scientifiques publiés chaque année par l'Algérie a augmenté au cours de la dernière décennie. Le nombre d'articles publiés par l'Algérie entre 1996 et 2011 est légèrement inférieur à la moyenne

des PM (si l'on exclut Israël et la Turquie), mais au-dessus pour la seule année 2011.

Il faut cependant faire une remarque qualitative : le nombre de citations obtenues par document algérien en 2011 est près de 28% inférieur à la moyenne d'un article des PM ; un indicateur qui laisse entendre que l'influence des documents algériens est

faible et qu'elle s'est réduite au fil des ans (en 2000, le nombre de citations obtenues par document algérien n'était que 8,4% inférieur à la moyenne d'un article des PM). Une autre remarque, là encore liée à la qualité, confirme l'observation ci-dessus. L'indice h (annexe), qui vise à mesurer à la fois la productivité et l'incidence des travaux publiés, semble plus bas en Algérie que dans le reste de la région, laissant à penser que les universitaires nationaux ont de moins bons résultats que leurs collègues.

II.2. Des efforts en faveur de l'innovation qui peuvent être approfondis

Des efforts d'innovation dans certains secteurs ont été consentis ou annoncés, et c'est précisément ceux-là qui doivent être approfondis et/ou imités pour servir de base à une stratégie en faveur de l'innovation qui alimentera le nouveau modèle de développement (FEMISE-BEI, 2013):

- ✓ Dans le cadre de leurs efforts de promotion et de diffusion de l'innovation en Algérie, les autorités avaient lancé la stratégie e-Algérie 2013, qui visait à encourager les technologies de l'information et de la communication et à faire entrer le pays dans l'économie du savoir avant 2013. Plus précisément, e-Algérie 2013 était un programme multi-sectoriel conçu pour définir

- les objectifs et initiatives à mettre en place sur cinq ans, à compter de 2009. La stratégie a été élaborée autour de 13 axes principaux, à savoir augmenter l'utilisation des TIC dans les administrations publiques et les entreprises, permettre l'accès des ménages et des PME aux équipements et aux réseaux de TIC, renforcer les infrastructures de communication, contribuer au développement des compétences humaines, de l'innovation en recherche et développement...
- ✓ **Le secteur de l'énergie renouvelable** a également été le théâtre de plusieurs initiatives contribuant à la promotion de l'innovation en Algérie. Parmi ces initiatives figurent des projets comme la promotion de l'énergie renouvelable dans l'Algérie rurale et la région saharienne (projet de parc éolien dans la wilaya d'Adrar) et l'amélioration de l'efficacité énergétique dans la production de ciment (projet pilote à Meftah). En outre, d'autres projets portant sur l'énergie renouvelable ont été entrepris, comme le parc éolien de Zafaran, le projet de station de pompage d'eau à Toschka et le projet de séchage solaire des denrées.
 - ✓ **L'éducation** a également connu des innovations qui ont contribué à stimuler la dynamique sociale (notamment avec une augmentation de la durée de scolarisation). Ainsi, le Centre national d'intégration des innovations pédagogiques et de développement des TICE a été créé en décembre 2003, remplissant un rôle de coordination des infrastructures, des équipements et des moyens de communication et de gestion ainsi que de production de ressources pédagogiques. Parmi les initiatives novatrices qui ont eu le plus de répercussion, on peut citer : l'enseignement assisté par ordinateur (EAO), une technologie qui permet d'utiliser l'ordinateur comme outil d'apprentissage destiné à remplacer l'enseignant, proposant un contenu et des exercices à diffuser largement. Enfin, quatre projets opérationnels destinés à structurer l'essor des TIC dans l'éducation ont été mis en œuvre : l'instauration progressive d'un environnement numérique de travail (ENT), la création d'une banque de ressources pédagogiques (BRP), le développement d'outils et de méthodes d'apprentissage électronique assurés par l'ONEFD et le CNEPD et l'utilisation des TIC dans les écoles (auto-formation, etc.).
 - ✓ **Le secteur de la santé** a également connu quelques innovations. Depuis janvier 1999, le réseau «Santé-Algérie» est totalement opérationnel et met en place plusieurs actions en faveur de l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le secteur de la santé. La télémédecine permet de «connecter» les établissements de santé algériens mais aussi de s'ouvrir sur l'Europe. Pour les médecins hospitaliers, la télémédecine peut notamment contribuer à désenclaver les zones éloignées des grandes villes en les dotant de moyens de communication plus modernes (e-mail, transfert de fichiers, etc.). Parmi les initiatives liées à la réalisation de projets de télémédecine, on peut citer le VSAT (Very Small Aperture Terminal, terminal à très petite ouverture) qui applique la technologie spatiale et les technologies terrestres déjà mises en œuvre à des projets tels que la téléformation et la téléradiologie.
 - ✓ Des **pôles scientifiques et technologiques** ont également été mis en place. Ainsi, le projet de Sidi Abdellah comprend trois pôles technologiques où devraient s'implanter des entreprises spécialisées en technologie. Le cyber parc Sidi Abdellah servira de plateforme physique et virtuelle pour les initiatives TIC en Algérie et proposera une assistance technique aux entreprises du pays, diversifiera la chaîne de valeur et stimulera les exportations TIC. Le pôle technologique El Bustan (EB) s'inscrira dans le cadre de la promotion des champs suivants : électroniques et biotechnologie, tandis que le pôle de Sidi Bennour sera orienté sur l'industrie alimentaire, la santé, les TIC, le tourisme et l'ingénierie.
- Le problème avec toutes ces initiatives, c'est que soit elles affichent des résultats décevants, soit elles n'en sont encore qu'à leurs balbutiements.

Le fait qu'elles viennent parfois de démarrer, voire qu'elles ne sont pas encore lancées, explique l'écart important qui existe entre ce qui est proposé en théorie et ce qui se passe dans la réalité, bien que ce phénomène ne soit pas propre à l'Algérie.

II.3. Le besoin d'inclusion financière et d'entrepreneuriat féminin

L'innovation et la compétitivité ne constituent toutefois qu'une première étape ; l'Algérie doit impérativement être capable de distribuer les fruits de la croissance quel que soit le modèle de développement retenu. Le rapport de l'année dernière précisait que, d'un point de vue à la fois économique et social, l'Algérie semblait avoir une très faible capacité à ouvrir des perspectives et que son modèle n'était pas très inclusif. Comme nous pouvons le constater ci-après, l'accès restreint aux outils financiers est un problème étroitement lié à l'intégration (ou à l'absence d'intégration) de toutes les couches de la population. D'ailleurs, le niveau d'inclusion financière en Algérie est proche de la moyenne régionale, déjà faible. On peut notamment remarquer que le pourcentage de personnes détaining un compte dans une institution financière est légèrement plus élevé que ce qu'on observe dans la région (+2,5%), sauf chez les jeunes adultes, où il est plus faible (-0,9%). Parallèlement, l'an dernier, la part de la population ayant placé son épargne dans une institution financière était faible par rapport à la région (4,3% contre 6,9%). Pour finir sur une note plus positive, on s'aperçoit que 23,7% des personnes les plus pauvres possèdent un compte en banque contre seulement 19,1% dans la région.

Malgré cela, le niveau d'intégration financière par rapport au niveau moyen des économies à faible et moyen revenu. Ainsi, seuls 20,4% des femmes algériennes détiennent un compte, contre 36,8% dans des pays comparables. Ce taux est également beaucoup plus faible chez les jeunes algériens, dont 20,3% possèdent un compte contre 30,8% dans les économies à faible et moyen revenu. L'an dernier, la

part de la population ayant placé son épargne dans une institution financière était quatre fois moindre que dans les pays à faible et moyen revenu, et seul 1,5% de la population avait contracté un crédit, contre 7,9% dans les pays à faible et moyen revenu.

S'agissant de l'intégration financière, l'Algérie doit donc consentir d'importants efforts. Si on examine une deuxième série d'indicateurs, on peut cerner les aspects propres à l'Algérie en la matière. Premièrement, le pourcentage d'Algériens qui utilisent les DAB (14,2%) est très en deçà du niveau moyen des PM (44,7%), ce qui porte à croire que l'intégration bancaire est limitée et que l'exclusion financière est prononcée. Deuxièmement, les personnes les plus instruites sont aussi celles qui sont le mieux intégrées financièrement : le pourcentage de personnes détenant un compte bancaire passe de 30,1% chez les personnes ayant suivi un enseignement primaire, à 40,3% chez celles ayant poursuivi leurs études au moins jusqu'au secondaire. Ces résultats se situent cependant en deçà des niveaux constatés dans des pays ayant un niveau de développement équivalent, bien qu'ils soient plus élevés que la moyenne des PM. Troisièmement, il semble qu'existe un phénomène d'exclusion rurale : les indicateurs montrent que la part de la population rurale possédant un compte bancaire se situe aux environs de 23,6% (contre 26,5% dans les PM et 37,9% dans les pays à faible et moyen revenu). En outre, le pourcentage d'habitants vivant en zone rurale et ayant obtenu un prêt était un des plus faibles de la région (2,6%). De même, la proportion de personnes percevant leur salaire sur leur compte était très faible, révélant l'importance des activités informelles.

Enfin, un phénomène rare qui semblerait se produire sur le marché du travail algérien : « le seul aspect positif à souligner est l'augmentation du taux d'activité des femmes, qui est passé de 15% en 2011 à 11,9% en 1999 » (FEMISE, 2012). Il faut néanmoins relativiser ce résultat qui reste inférieur à la moyenne, déjà basse, de la région (20%). En réalité, le gouvernement a cherché à favoriser l'activité des

femmes, en s'efforçant de stimuler l'entrepreneuriat au sein du secteur privé et dans les PME, sans distinction de sexe. Mais les femmes sont confrontées à des obstacles plus importants, dus à des convictions sociales et culturelles profondément ancrées.

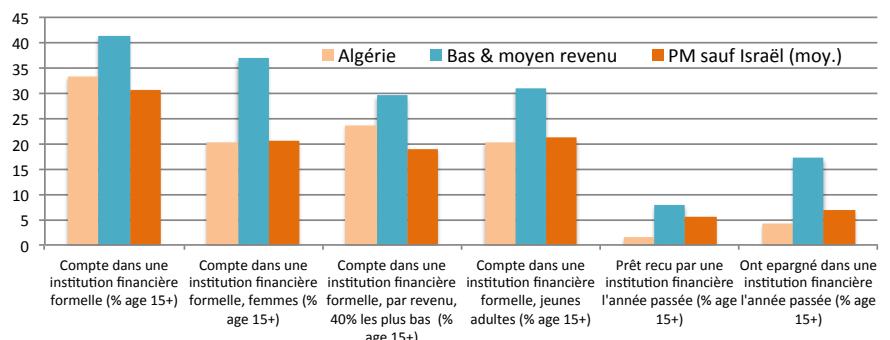
Proposer aux femmes «une formation à la gestion d'entreprises aux niveaux universitaire et postuniversitaire est essentiel (...) fortes de leurs connaissances et de leurs compétences, elles seront plus à même de conduire avec succès des projets d'entreprises ». La participation et l'entrepreneuriat des femmes dépendent aussi du modèle de croissance économique et des progrès à accomplir en termes de démocratisation. De ce point de vue, «les organisations de la société civile peuvent constituer de puissants outils (...) par leur soutien financier et juridique, et aussi offrir une plus grande visibilité et une meilleure assistance technique grâce à la mutualisation des entreprises ou des projets » (OxfordBusinessGroup, 2012). Il faudrait également remédier au déficit de participation aux initiatives régionales, tel que le récent projet de l'UpM visant à « encourager et former 10 000 étudiantes pour qu'elles deviennent des entrepreneuses performantes et de futures employeuses» (ANSAMED, 2013b).

III. Conclusion

III.1. Axes possibles pour engager les réformes

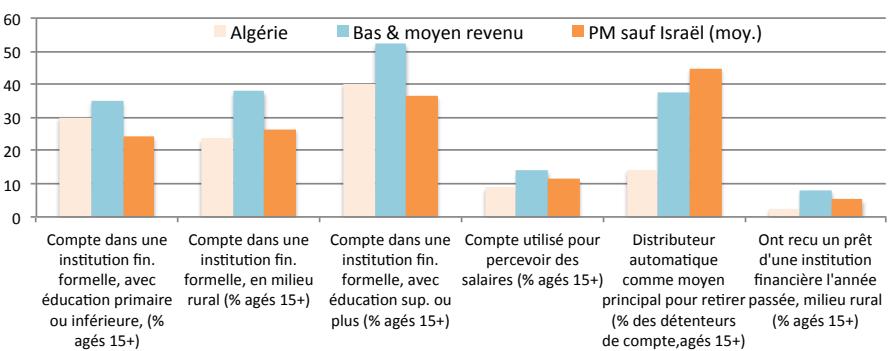
Sur le plan macroéconomique, l'Algérie devrait présenter de bons résultats, meilleurs même qu'en

Graphique 11.
Indicateurs d'inclusion financière, dernière année (2011)



Source: Global Findex (Global Financial Inclusion Database), Banque Mondiale

Graphique 12.
Deuxième série d'indicateurs d'inclusion fin., dernière année (2011)



Source: Global Findex (Global Financial Inclusion Database), Banque Mondiale

2012. La croissance du PIB dépasserait les 3%, soit un niveau supérieur à la moyenne d'après crise, les dépenses publiques persisteront et les hydrocarbures continueront de soutenir la balance extérieure et le budget intérieur. Parmi les mesures récentes on notera le pays vient d'autoriser la remise documentaire (Remdoc) comme moyen de paiement des importations (article 81, loi de Finances 2014).

La politique budgétaire n'est toutefois plus ce qu'elle était et l'inflation pourrait atteindre son niveau le plus élevé depuis 15 ans alors même que la diversification économique reste très limitée.

En Algérie, « Le pétrole et le gaz contribuent pour environ 40% au PIB total, représentent 98% des exportations du pays, et fournissent environ deux tiers des recettes budgétaires. Mais ces secteurs n'emploient qu'environ 2% de la population occupée » (FMI, 2013b). Il est évident que ce modèle de dé-

veloppement ne saurait constituer une base solide pour l'emploi et la croissance inclusive. Si l'on en croit les projections « en 2025, l'Algérie ne pourra plus s'appuyer sur des ressources pétrolières qu'elle aura épuisées » (OxfordBusinessGroup, 2012). Il est donc impératif de trouver d'autres moyens de financer le développement économique.

- ✓ Les indicateurs d'intégration témoignent de piètres résultats. Quant à l'innovation, elle est, au mieux, limitée. Il est donc essentiel d'avoir un secteur privé énergique ; qui aurait une attitude volontariste et s'attelerait aux segments non couverts du marché. Le secteur privé doit prendre son essor afin de favoriser un développement inclusif et créer de nouveaux emplois.
- ✓ La politique intérieure doit être plus conciliante à l'égard des investissements étrangers. Les autorités devront progressivement assouplir leur position inflexible vis-à-vis des investissements étrangers. La réforme de la loi sur les hydrocarbures encourage les investissements étrangers mais les « investisseurs étrangers se voient toujours imposer une participation minoritaire » (EIU, 2013).
- ✓ Un des principaux obstacles à une baisse réelle du taux de chômage est le risque d'une résurgence de l'inflation. Augmenter la demande globale afin de stimuler l'emploi risque d'en-gendrer une plus forte pression inflationniste et/ou d'altérer la structure sectorielle des prix. L'Algérie reste également un grand importateur de produits agricoles ; il lui faudra déterminer des orientations politiques afin d'atténuer sa dépendance agricole si elle veut réduire sa vulnérabilité aux fluctuations internationales des prix des denrées.
- ✓ Les récentes politiques de soutien à l'emploi se sont traduites par la création de nombreuses TPE orientées principalement vers les activités de commerce et de service. Elles peuvent être un vivier d'entrepreneurs si elles font l'objet d'une véritable politique de suivi.
- ✓ La dépendance nationale vis-à-vis des importations est rude et se ressent à la fois sur le solde extérieur, sur la balance budgétaire et sur les

prix nationaux. Afin de remédier à cette situation, il est nécessaire d'instaurer un climat plus propice aux activités économiques grâce à une politique qui favorise l'innovation, la créativité et l'entrepreneuriat.

- ✓ Parallèlement, un des principaux obstacles aux réformes économiques est d'ordre politique ; l'Algérie compte beaucoup sur ses recettes liées au pétrole et leur réaffectation à une « clientèle politique » contribue à maintenir des transactions léonines. Toute tentative d'évolution risque indéniablement d'être perçue comme une menace pour ces intérêts et de produire des réactions indésirables.
- ✓ Enfin, « à un niveau global, les institutions non officielles, ainsi que les codes éthiques, peuvent contribuer à (ou tirer parti) de meilleurs résultats financiers au niveau de l'entreprise. En favorisant la confiance sociale, les institutions sociétales contribuent à la richesse des nations » (Shelby D. Hunt, 2011). Veiller à davantage de transparence de la gouvernance et des institutions est une condition indispensable à la croissance.

III.2. Améliorer les conditions d'investissement et renforcer l'intégration

L'Algérie doit progressivement admettre la nécessité de concevoir une nouvelle stratégie de croissance, qui donne la priorité aux secteurs les plus susceptibles de créer des emplois et de soutenir la croissance, dans un climat budgétaire resserré.

les projets d'investissement doivent être liés à la productivité et non aux seuls critères politiques...

Contrairement à ce que d'aucuns pourraient penser, le potentiel existe : le capital humain a largement contribué à la croissance et la productivité totale des facteurs (PTF) a augmenté sur la période 2000-2006, se rapprochant d'un taux positif (FEMISE, 2010). Si la productivité est traditionnellement un facteur clé du revenu par tête, l'accumulation du

capital humain a une incidence déterminante sur la variation de la productivité. Les résultats de l'Algérie en termes de PTF s'annoncent plutôt bons par rapport à la moyenne régionale dans tous les secteurs, hormis l'industrie alimentaire. Parallèlement, des entreprises plus grandes sont généralement synonymes d'une meilleure productivité mais ce n'est pas vrai dans tous les secteurs (FEMISE, 2010).

En réalité, les projets d'investissement doivent être liés à la productivité et non aux seuls critères politiques. Cela peut permettre aux investissements privés, notamment aux IDE, de participer eux aussi à l'effort commun. Il faut ici rappeler que les investisseurs sont attirés par un « climat stable et des conditions prévisibles » (WiltonPark, 2012). Sur ce plan, l'Algérie est en concurrence avec d'autres économies émergentes qui cherchent à offrir le climat le plus stable possible et le plus propice à l'investissement.

On peut mettre en œuvre deux sortes de politique afin de créer un climat favorable : premièrement les politiques élémentaires, qui servent de socles à un «système fondé sur les règles» et s'accompagnent d' « une sécurité juridique conférée par le système judiciaire et une réelle politique de la concurrence» (WiltonPark, 2012). Deuxièmement, les politiques volontaristes en faveur des compétences, de la flexibilité de la main-d'œuvre et de l'intégration de tous (notamment des femmes et des jeunes).

Afin d'améliorer les conditions d'investissement, les autorités pourraient d'abord s'attacher à :

- ✓ **Limiter le dépôt d'amendements à la loi de finance complémentaire** ; cela peut être mal perçu par les investisseurs étrangers contraints de guetter chaque année de nouvelles dispositions législatives. Un mécanisme similaire à celui de la chambre tunisienne du commerce permettrait le « dialogue et le débat entre le gouvernement et ses partenaires sur différents sujets économiques » (OxfordBusinessGroup, 2012) et de trouver un accord sur la stratégie écono-

mique à suivre, apportant de la crédibilité sur tous les fronts.

- ✓ Admettre **la nécessité de s'attaquer une fois pour toutes aux lourdeurs administratives**. Démarrer une activité nécessite 14 procédures et 25 jours ; une entreprise consacre environ 451 heures à payer ses impôts et 630 jours (soit près de deux ans) à faire appliquer un contrat (FMI, 2013). Des efforts considérables devront être consentis pour faciliter le démarrage et la gestion d'une activité.

La création de bases solides pour l'intégration économique conférerait à l'Algérie un niveau de «prévisibilité» beaucoup plus élevé, dont elle a grand besoin, et cela favoriserait également une croissance inclusive. De ce point de vue, la question de l'intégration commerciale est intéressante. Elle peut en effet « alimenter une croissance capable de créer suffisamment d'emplois et de prospérité pour une

la création de bases solides pour l'intégration économique conférerait à l'Algérie un niveau de «prévisibilité» beaucoup plus élevé...

population algérienne jeune et en expansion » (FMI, 2013b). Prenons l'exemple de l'Asie : l'intégration commerciale, et plus particulièrement des échanges intrarégionaux, y a grandement contribué à établir un modèle de développement fructueux. La situation n'est cependant pas aussi simple et l'intégration ne sera efficace que si l'Algérie (ainsi que les autres pays du Maghreb) est capable « de renforcer la démocratie » et de mettre en œuvre les réformes économiques structurelles nécessaires à l'ouverture de son économie et qui lui permettront de devenir plus compétitive. À n'en pas douter, le potentiel existe, mais il faudrait une volonté politique plus affirmée. Notons tout d'abord l'importance cruciale des relations entre l'Algérie et l'UE. L'Algérie est un des principaux fournisseurs de gaz naturel de l'Union européenne, qui est en outre son premier partenaire commercial. Toutefois, les progrès réalisés en matière d'ouverture commerciale et de relations

bilatérales n'ont pas été rapides, notamment si on les compare avec les relations entre le Maroc et l'UE. Les autorités algériennes ont même décidé de reporter la mise en œuvre du cadre de partenariat avec l'UE. En août 2012, l'Algérie et l'UE ont choisi de retarder de trois ans la mise en œuvre de la zone de libre-échange envisagée. Plus particulièrement, « les droits de douane de 82 produits (dont les voitures et les moteurs électriques), qui devaient être supprimés en septembre 2012, perdureront jusqu'en 2016, tandis que la réalisation de la zone, initialement prévue en 2017, est reportée à 2020 (OxfordBusinessGroup, 2012). De ce point de vue, on peut avancer que les autorités nationales n'ont pas suffisamment confiance dans le processus d'intégration Algérie-UE.

Deuxièmement, soulignons que les exportations non pétrolières ne dépassent pas 3% du niveau global des exportations annuelles, malgré diverses mesures prises ces cinq dernières années. Comme l'a observé le président de l'association des exportateurs algériens, les entreprises n'ont tout simplement pas la volonté de se tourner vers l'exportation ; quatre exportateurs engrangent 83% des recettes d'exportation (dont près de la moitié réalisées par Sonatrach, suivie par Fertial pour l'ammoniac, Cevital pour le secteur agro-industriel et Somiphos pour le phosphate). Si l'on exclut ces quatre sociétés, les exportations ne représentent plus que 500 millions de dollars, répartis entre 400 exportateurs (Lemaghrebdz, 2013). Il semble que l'Algérie dispose d'un immense potentiel d'exportation des produits agricoles, mais ce qui fait défaut, c'est la mise en œuvre de décisions concrètes permettant d'améliorer le climat commercial global et d'encourager les exportations. Le pays présente une grande capacité à exporter les produits agricoles vers l'UE ; toutefois, les exportations de produits agricoles ne représentent que 30 millions de dollars, tandis que celles du Maroc s'élèvent à plus de 3 milliards de dollars, alors que le pays ne dispose que de 8,5 millions d'hectares de terres agricoles. Il faut donc aider les entreprises qui se consacrent exclusivement à l'exportation (L'ÉcoNews, 2012). Reste à savoir si l'UE est

déterminée à offrir aux exportateurs algériens un «meilleur accès concret» au marché européen dans l'éventualité d'une avancée des relations bilatérales.

Troisièmement, il ne faut pas perdre de vue que l'intégration intrarégionale est plus difficile à réaliser que dans d'autres régions. L'Algérie et les pays voisins « devraient aussi lever certains des obstacles qui empêchent la construction de l'Union du Maghreb arabe (UMA), ce qui suppose une volonté politique, un mode d'organisation et de communication entre les pays de l'UMA », etc. (CEPR, 2013). Dans l'ensemble, « il faut une économie plus ouverte afin de faire grandir le gâteau à partager. Car, en fin de compte, ce qui importe c'est que tous les Algériens reçoivent la part du gâteau qui leur revient. » (FMI, 2013b).

Il est évident que toutes ces choses ne peuvent advenir du jour au lendemain. Il existe à l'évidence un effet de «dépendance historique» en lien avec la longue prédominance du secteur public. « De nouvelles habitudes doivent donc être prises afin de substituer une approche volontariste du marché public fondée sur la consultation et le partenariat aux entraves antérieures de l'intervention étatique » (FEMISE-EIB, 2010).

Mais les mentalités peuvent évoluer. La convention de partenariat signée entre la SGP-manufacturières et le groupe turc Taypa pour la création d'un pôle intégré dédié au commerce du textile est un exemple récent d'intégration en faveur de l'emploi et du développement durable. Ce projet devrait créer plus de 10 000 emplois et générer près de 50 milliards de dinars (500 millions d'euros) de recettes sur cinq ans. Mais cette convention fait aussi partie d'une vision à long terme ; elle prévoit la construction de huit unités industrielles dans le textile et l'habillement, un centre d'affaires et un établissement de formation à l'industrie du textile et de l'habillement. Près de 60% des tissus textiles seront destinés à l'exportation et le reste à l'industrie du vêtement pour la fabrication de produits destinés au marché local (Econostrum, 2013).

III.3. Atténuer le syndrome néerlandais en Algérie par l'augmentation de l'investissement privé et la politique monétaire

Selon Chekouri et al (2013) la domination du secteur des hydrocarbures a beaucoup contribué à émousser la motivation nationale à produire d'autres biens commerciaux. Par la volatilité des prix pétroliers, le secteur participe à l'altération de la structure fiscale. Les autres sources de recettes sont négligées, ce qui entraîne un ralentissement des activités non pétrolières. Les auteurs avancent que « c'est l'hypothèse du syndrome néerlandais qui explique le mieux cette malédiction des ressources » et que « la théorie de l'État rentier pourrait également expliquer les insuffisances économiques, ces deux aspects étant principalement dus au déficit de démocratie, à la corruption, à la faiblesse des institutions et à la recherche du profit ». Allegret et Ben-Khodja (2013) confirment que le syndrome néerlandais apparaît surtout dans les pays fortement dépendants du pétrole comme l'Algérie, qui voient leur production manufacturière baisser après un choc positif sur les prix du pétrole.

Il ne faut pas s'attendre à voir évoluer à court terme la structure de l'économie intérieure, mais cela reste envisageable à plus long terme dès lors que certaines conditions seront réunies. Les autorités doivent commencer par accorder moins d'importance à l'investissement dans le secteur pétrolier. Les 32 milliards de dollars consacrés en 2009 à l'augmentation de la part de la production pétrolière algérienne au sein de l'OPEC auraient pu servir à la diversification économique et à la création d'emplois dans d'autres domaines porteurs de croissance. L'Algérie doit réduire l'écart qui existe entre les activités pétrolières et non pétrolières. Ces dernières pourraient améliorer la structure des exportations et conduire à la création de plusieurs activités productives, favoriser l'essor des PME, ouvrir des possibilités d'emplois et stimuler la croissance. En outre, le pays devrait investir plus judicieusement. Le bâtiment et les travaux publics ont reçu d'importants investissements mais ils ne

constituent pas un secteur exportateur et leur essor n'a pas le même effet d'entraînement.

Parallèlement, comme le font observer Allegret et Ben-Khodja (2013), la politique monétaire peut grandement contribuer à éviter l'effet de repli du syndrome néerlandais. Les auteurs évaluent l'efficacité de deux principes d'action que sont le régime du taux de change (TC) et celui du ciblage d'inflation (CI). La logique veut que le syndrome néerlandais apparaissant sous l'effet « des dépenses et du mouvement des ressources », il pourrait être évité soit par l'intermédiaire du TC (taux de change fixe qui « bloque » l'effet dépenses) soit par celui du CI (la stabilisation de l'inflation et l'indexation des salaires sur les prix évitent l'effet mouvement des ressources). Leurs conclusions laissent entendre qu'en Algérie le régime de ciblage d'inflation est celui qui a la plus grande « influence stabilisatrice », se révélant plus efficace pour « réduire l'apparition de l'effet mouvement des recettes », tandis que le régime du taux de change, qui peut fonctionner dans d'autres pays, assure la moins bonne protection.

III.4. Vers une meilleure gouvernance et de meilleures institutions

On peut commencer par remarquer que les caractéristiques du système de gouvernance algérien ont considérablement évolué au cours de la dernière décennie, tout en conservant certains traits datant de la période « socialiste ». On peut distinguer trois périodes (FEMISE, 2006) :

- ✓ celle de l'État que l'on pourrait qualifier de « prométhéen », avec la volonté de transformer profondément la société, en poursuivant l'objectif d'une forme d'État nouvelle ou révolutionnaire ;
- ✓ celle de l'État providence qui apparaît comme le bienfaiteur de la société en promettant de préserver les avantages du développement et des recettes pétrolières ;
- ✓ celle de l'État régulateur de la société, société qu'il veut réintégrer aux processus de décision

politique et économique, mais en contrôlant ce processus de transition pour éviter tout type de danger.

On pourrait affirmer que l'Algérie relève principalement de la troisième phase, avec un État qui doit progressivement desserrer son étau. À n'en pas douter, des avancées considérables ont eu lieu en termes d'institutions et de gouvernance. L'efficacité gouvernementale, qui comprend la qualité des services fournis par les autorités publiques et qui permet de mesurer la crédibilité et la qualité de la mise en œuvre des orientations politiques, s'est beaucoup améliorée au cours de la dernière décennie. Parallèlement, la lutte contre la corruption s'est accrue (FEMISE, 2011). Il reste néanmoins un long chemin à parcourir pour répondre aux critères de «bonne gouvernance». Le processus décisionnel est beaucoup trop centralisé ; aucune alternative politique crédible n'est proposée pour contrebalancer les autorités : les données concernant la situation sociale et économique sont rares, et la liberté d'expression pourrait être renforcée, comme le laisse à penser le faible niveau de l'indicateur être à l'écoute et rendre compte (FEMISE, 2011).

L'objectif du pays devrait être de faire évoluer un mode opératoire fondé exclusivement sur la gestion centralisée et le contrôle hiérarchique vers un autre, plus souple et indépendant, qui privilégie les résultats. Il va de soi qu'une telle évolution ne peut être menée sans renoncer à certains priviléges et sans ébranler certains fondements de la bureaucratie. Le processus devra néanmoins éviter d'écorner d'autres valeurs traditionnelles de l'administration sur laquelle repose la notion de service public, tout en permettant le renforcement nécessaire des principes d'équité, d'impartialité et d'adaptation permanente aux nouveaux processus (FEMISE, 2006). Les réformes de la gouvernance pourraient plus précisément :

✓ **Veiller à une plus grande transparence dans les affaires publiques.** Pour rendre crédibles les décisions et éviter les contestations, le ré-

gime doit dépasser le modèle autoritaire. Les autorités doivent s'acheminer, avec régularité et à propos, vers plus de transparence dans les décisions politiques et administratives. La transparence est ainsi nécessaire concernant la désignation des hauts fonctionnaires, les dépenses publiques et les données statistiques dans le domaine économique et social.

- ✓ **Garantir l'impartialité du système judiciaire** par la consolidation des systèmes de contrôle existants et la mise en place de mécanismes et d'incitations en faveur de l'impartialité de l'action publique. Aujourd'hui, le système judiciaire ne semble être « ni indépendant ni impartial en matière de droit civil et manque d'indépendance concernant les droits de l'Homme. Les relations familiales et le statut social des parties influencent les décisions » (rapport sur les droits de l'Homme du Département d'État américain, 2012).
- ✓ **Établir un meilleur équilibre au sein du processus décisionnel** tant au niveau central (entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire) que local (décentralisation réelle, particulièrement sur le plan financier et fiscal pour les collectivités locales) et en réfléchissant à l'éventuelle émergence de nouvelles structures régionales. Une nouvelle gestion partagée offrirait également aux acteurs régionaux davantage de souplesse dans la prise de décision.
- ✓ **Consolider la participation effective de l'opposition aux débats d'orientation et leur offrir un accès plus régulier et plus fréquent aux moyens d'information publics** (télévision et radio). Il est parallèlement nécessaire d'impliquer de manière plus effective la société civile, y compris les organisations non gouvernementales, dans tous les débats de société. Dans l'ensemble, il est nécessaire de renforcer la liberté d'expression : en Algérie, les défenseurs des droits de l'Homme et les syndicalistes rencontrent des obstacles à l'« exercice de leur droit à manifester » (Magharebia, 2012).
- ✓ **Réformer la fonction publique pour la rendre plus efficiente**, lui donner un meilleur sens de

l'intérêt public et la protéger du népotisme et de la corruption (FEMISE, 2006).

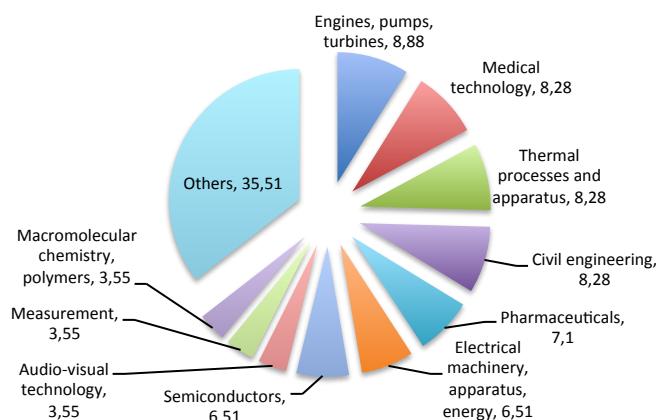
References:

- Achy L. (2013), "The Price of Stability in Algérie", The Carnegie Papers, Carnegie Endowment for International Peace, April.
- Allegret, Jean-Pierre and Tahar Ben-Khodja (2013), « The Dutch Disease Effect in a High vs Low Oil Dependent Countries », paper presented at ERF 19th Annual Conference, March 3-5, 2013, AFESD, Kuwait.
- ANSAMed (2013), "Algeria tourism given a boost, over 2.5 mln visited in 2012", May 16th.
- ANSAMed (2013b), "Mediterranean: project to train 10,000 female entrepreneurs", April 24th.
- Associated Press (2013), « Algeria crisis strangling Sahara tourism», YahooNews, Jan 30th, 2013.
- Business Monitor International (2013), « Algeria Oil & Gas Report Q2 2013 ». February.
- CEPR (2013), "The Arab Spring: Implications for Economic Integration", Edited by Michael Gasiorek.
- Chafaï, M. (2013), "Alors que l'Europe manque de liquidités : La Banque d'Algérie s'attaque aux surliquidités", lechiffredaffaires.com, May.
- Econostrum (2013), "L'Algérie relance sa production textile avec la Turquie", May 17th.
- EIU (2013), "Algeria Country Forecast", various issues.
- Elmoudjahid (2012), "Investissement étranger : L'Etat ne renoncera pas à la règle du 51/49%", September 26th.
- FEMISE (2006), "Profil Pays Algérie 2005", January.
- FEMISE (2010), « The Euro-Mediterranean Partnership at Crossroads », report on the EuroMediterranean Partnership, November.
- FEMISE-EIB (2010), « The crisis and ways out of it in the Mediterranean countries », report.
- FEMISE (2012), "The Season of Choices", report on the EuroMediterranean Partnership, November.
- IMF (2013), "Algeria: 2012 Article IV Consultation", IMF Pays Report No. 13/47, February.
- IMF (2013b), "Realizing the Aspirations of All Algerians", Townhall speech by Christine Lagarde, Ma-
- naging Director of the International Monetary Fund, Algiers, Thursday, March 14.
- L'EcoNews (2012), "Ali Bey Nasri, président de l'Anexal « Il faut produire pour l'exportation »", December 12th.
- Lemaghrebdz (2013), "Ali Bey Nasri: « L'Algérie a des potentialités énormes en matière d'exportation de produits agricoles »", March 30th.
- Magharebia (2012), "Algerian activists concerned about freedom of assembly", 28/06/12.
- Moundir Lassassi and Christophe Muller (2013), « Réseaux Sociaux et Insertion Sur le Marché du Travail en Algérie », paper presented at ERF 19th Annual Conference, March 3-5, 2013, AFESD, Kuwait.
- Office National des Statistiques (2013), "Enquête sur la Situation et les Perspectives dans le Commerce – Quatrième Trimestre 2012, No 361, April.
- OxfordBusinessGroup (2012), "The Report: Algeria 2012".
- Reuters (2013), "Algeria inflation doubles in 2012", January 23rd.
- Reuters (2013), "Algérie's foreign direct investment drops in 2012-cbank", March 14th.
- Sarantides V. (2011), « Essays on Fiscal Policy », Chapter 2 : Do elections affect the composition of fiscal policy?, Thesis submitted for the degree of Doctor of Philosophy in the Department of International and European Economic Studies of the Athens University of Economics and Business, June.
- Schuknecht, L. (2000). Fiscal policy cycles and public dépense in developing countries. *Public Choice*, 102(1-2), 115-130.
- Sidi Mohamed Chekouri, Mohamed Benbouziane and Abderrahim Chibi (2013), « Natural Resource Abundance and Structural Change: The Dutch Disease in Algeria », paper presented at ERF 19th Annual Conference, March 3-5, 2013, AFESD, Kuwait.
- State Department (2012), "State Department Human Rights Pays Report: Algeria", available at <http://www.state.gov/documents/organization/204564.pdf>.
- TheNational.ae (2013), "Regional violence batters Al-gérien tourism industry", May 6th.
- WiltonPark (2012), "The economy of the Maghreb – a motor for regional prosperity and integration", Conference report, Wednesday 11 – Friday 13 July 2012 | WP1107.

ANNEXE

Graphique A1.

Demandes de brevets par principaux domaines technologiques (1997 - 2011)

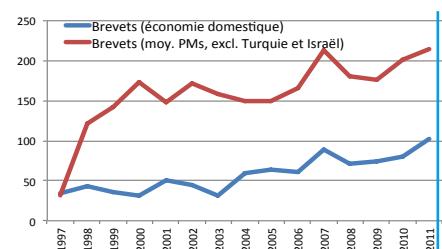


Source: World Intellectual Property Organization

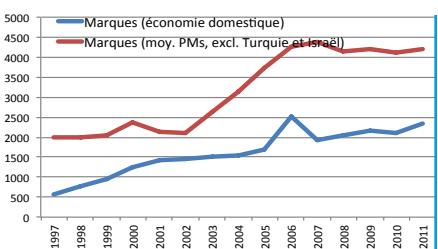
Graphique A2.

Indicateurs de propriété intellectuelle:

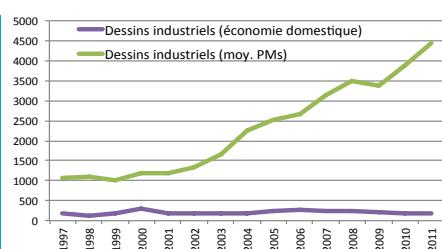
a. nombre de brevets



b. nombre de marques



c. nombre de dessins industriels

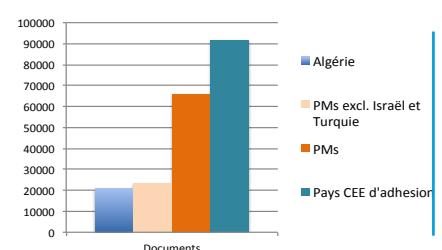


Source: World Intellectual Property Organization

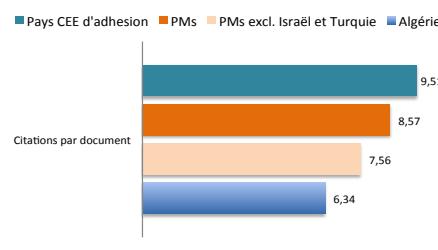
Graphique A3.

Indicateur de notoriété des revues et publications scientifiques par pays

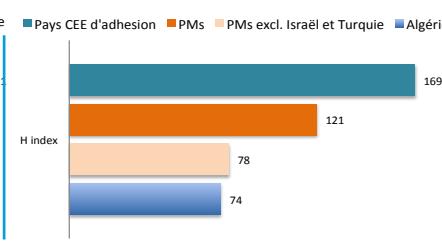
a. H-index



b. Nombre de documents



c. Citations par document



Source: SCImago Journal & Country Rank (SJR), Note: nombre d'articles (h) du pays ayant reçu au moins h citations

Egypte

Une double transition toujours mouvementée

Introduction

Près de 3 ans après le soulèvement populaire de 2011, la double transition de l'Égypte – à la fois économique et politique - demeure complexe. La fin du régime militaire, l'organisation d'élections parlementaires et présidentielles libres et les procédures de rédaction d'une nouvelle Constitution sont autant d'avancées qui, à l'époque, ont été jugées positives et susceptibles de favoriser la transformation politique et économique du pays.

De toute évidence, la transition démocratique semble désormais ralentie et laisse également apparaître quelques échecs. Les élections libres ont débouché sur la mise en place d'un Parlement dominé par les mouvances islamistes et l'accession d'un membre du parti des Frères musulmans (FM) à la présidence égyptienne. La victoire des islamistes est notamment due à leur organisation anticipée ainsi qu'à leur capacité à se positionner comme une alternative aux anciens régimes, une attitude qui leur a permis de s'assurer le soutien de la population lors des élections. Pourtant, en raison du manque d'ouverture du président égyptien et des Frères musulmans et face à une opposition « plus séculaire » (composée en grande partie de membres du Front du salut national, à la tête de la coalition adverse), divisée et incapable de faire des contre-propositions cohérentes, l'Égypte reste dépourvue d'approches politiques compétitives. Dans un tel contexte, la confiance citoyenne envers le gouvernement, les institutions, les partis politiques et leurs représentants ne cesse de se dégrader. Les citoyens égyptiens semblent désormais se tourner vers une « démocratie de masse » afin d'influencer la prise de décision politique (Nawara, 2013) et de contraindre leurs dirigeants à exposer leurs idées,

remettre en cause celles de leurs opposants, prendre leurs responsabilités en tant que partis d'opposition et gouverner le pays en négociant avec les autres acteurs.

L'exemple de démocratie de masse le plus récent est celui du mouvement de jeunesse rebelle appelé « Tamarod » qui a contribué à la mobilisation et à l'organisation de manifestations nationales contre le président élu le 30 juin 2013. Pour la seconde fois, l'armée a soutenu le soulèvement populaire et a évincé le président égyptien au début du mois de juillet 2013. Tous ces changements ont renforcé l'instabilité politique et ont donné lieu à de violents affrontements.

L'armée a confié provisoirement la présidence du pays au juge principal de la Haute Cour constitutionnelle et a constitué un nouveau gouvernement technocrate par intérim. **Au cours des 6 mois à venir, la feuille de route suivante a été annoncée :**

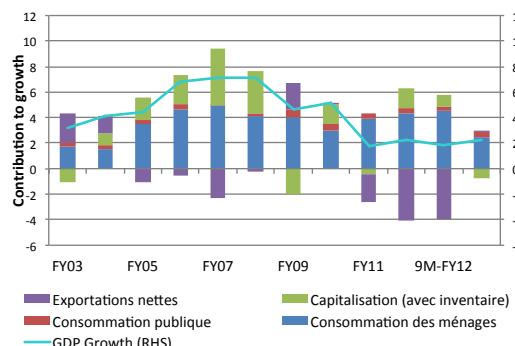
- ✓ La suspension de la Constitution de 2012 et la composition d'un nouveau comité intégrant toutes les couches de la société afin d'élaborer une nouvelle Constitution. La rédaction de cette dernière devrait être achevée d'ici la fin du mois d'octobre 2013.
- ✓ Inciter la Cour constitutionnelle à valider le projet de loi sur les élections parlementaires en vue de leur organisation. Les élections parlementaires se dérouleront dans les semaines suivant la rédaction et la validation de la nouvelle Constitution.
- ✓ L'organisation de nouvelles élections présidentielles, quelques mois après la formation du Parlement. Ce processus devrait prendre fin d'ici la fin de l'année 2013.

- ✓ La rédaction d'un code d'éthique et de déontologie des médias afin de garantir la liberté et le professionnalisme de ces derniers.
- ✓ La formation d'un comité de réconciliation nationale et la mise en application de mesures immédiates afin d'intégrer la jeunesse au processus de prise de décision.

Ce programme semestriel a peu de chances d'être respecté, du fait du fossé idéologique qui sépare actuellement les partis et de l'escalade de la violence. La transition politique devrait être prolongée et mise en péril par les difficultés d'intégration de l'ensemble des factions politiques au processus. À l'heure actuelle, la clarté politique fait défaut.

Alors que l'incertitude politique reste forte et continue à se développer, l'économie se dégrade. Il est désormais temps d'agir, les enjeux économiques étant en perpétuelle mutation. Le nouveau gouvernement doit immédiatement développer un programme de réformes domestiques cohérent avec des objectifs politiques clairement définis et les outils nécessaires pour les atteindre. Les restrictions financières ont été temporairement absorbées grâce à l'aide extérieure des pays du Golfe. Celle-ci ne doit toutefois pas se substituer à des solutions plus pérennes permettant de combler les besoins en financement. Si la stimulation de l'économie reste un objectif essentiel, elle risque d'être limitée par des problématiques de viabilité budgétaire. Enfin,

Graphique 1.
Contribution à la croissance du PIB
(2003 - 2ème trimestre 2013)



Source : Calcul FEMISE à partir de données CBE

les troubles politiques doivent rapidement se résorber afin que les réformes économiques puissent pleinement porter leurs fruits. Dans ce contexte, la croissance économique est passée de près de 5% avant le soulèvement populaire à environ 2% par la suite. La croissance devrait néanmoins rester stable au cours de l'exercice financier 2013. **Les prévisions pour 2013 sont les suivantes :**

- ✓ L'inflation devrait rester modérée et avoisiner 7% en 2013 contre 8,6% en 2012.
- ✓ Le déficit du compte courant devrait se réduire et passer de 4% du PIB en 2012 à 2% en 2013 en raison du ralentissement de la croissance des importations.
- ✓ La dépréciation du taux de change devrait pour sa part s'accélérer. En effet, en dépit de l'aide financière reçue de la part des pays arabes voisins, la tendance négative devrait se poursuivre à moins que les recettes en devises étrangères ne connaissent une reprise.
- ✓ Le déficit budgétaire devrait s'accroître pour passer de 10,8% du PIB en 2012 à 14% en 2013. La tendance devrait toutefois repartir à la baisse par la suite.

Le nouveau gouvernement a également annoncé un plan de stimulation budgétaire qui devrait favoriser la croissance et lui permettre d'atteindre 3% en 2014. Comme l'a annoncé le gouvernement, ce processus de stimulation sera modéré de manière à ne pas compromettre la stabilité budgétaire.

I. Aperçu de la situation macroéconomique sur la période 2012 / 2013

I.1. L'évolution du secteur réel et de l'inflation

a) Une consommation privée en mesure de soutenir le rythme de la croissance

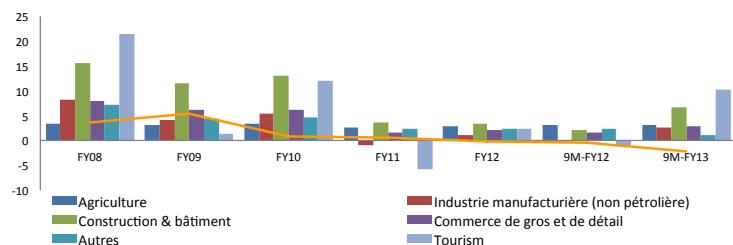
En 2012, la croissance du PIB est restée positive avec un taux d'environ 2%, une tendance quasi-similaire aux résultats enregistrés l'année précédente. Le léger sursaut de croissance relevé au troisième trimestre 2013 (passé de 1,8% à 2,3%) par rapport à la même période en 2012 est lié au

renforcement de la consommation privée. Cette dernière a d'abord chuté à 3% (contre 6% au troisième trimestre 2012) mais a permis d'amortir l'effondrement de la formation brute de capital qui a diminué de 4% au troisième trimestre de 2013 après avoir enregistré une hausse de 5,6% l'an dernier. En outre, la croissance des exportations nettes s'est affaiblie en raison d'un développement beaucoup plus limité des importations (11% l'an dernier contre 1,4% cette année), tout cela malgré la légère progression des exportations (+3% contre +1,3% l'année précédente) liée à l'amélioration de la croissance au sein de la zone euro, l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Égypte.

En termes sectoriels, les services sont restés relativement résistants face à la récession économique ces deux dernières années, même si les résultats relevés demeurent légèrement inférieurs à ceux d'avant 2011. Le Canal de Suez (sur lequel le commerce international a une influence beaucoup plus marquée) et le domaine de la communication ont notamment enregistré des hausses de croissance respectives de 7,7% et 6%, suivis par la construction et l'immobilier avec une croissance moyenne de plus de 3%. Toutefois, le tourisme connaît encore des difficultés avec un taux de recul moyen de 2% ces deux dernières années alors que son taux de croissance était de 12% en 2010. Le nombre de touristes ayant visité l'Égypte en 2012 est en baisse de 22% par rapport à 2010. Parallèlement, les résultats du secteur industriel ont été extrêmement modestes, l'industrie pétrolière affichant une forte régression de près de 3% tandis que l'industrie non pétrolière a connu une progression quasi-nulle depuis deux ans.

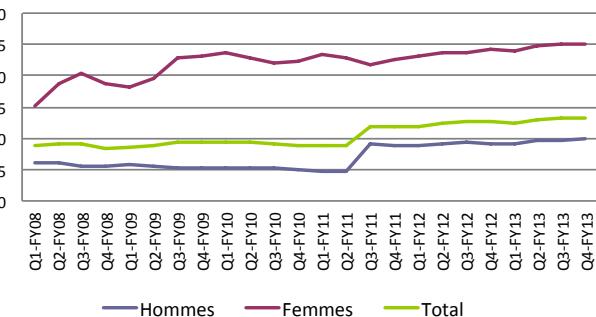
Au cours du troisième semestre 2013, des signes de reprise partielle ont été perçus dans certains

Graphique 2.
Taux de croissance par secteur, année fiscale 2008 à 2013



Source: Calcul FEMISE à partir de données MOP

Graphique 3.
Taux de chômage, Q1- année fiscale 08 à Q4- année fiscale 2013



Source: Calcul FEMISE à partir de données CAPMAS.

secteurs notamment le tourisme (+10,2% contre -1% au troisième trimestre 2012), la construction et le bâtiment (passés de 2% à 6,6%) et, dans une moindre mesure, l'industrie non pétrolière (passée de -0,1% à 2,5%). Néanmoins, le PIB du secteur pétrolier, qui connaît un ralentissement depuis 2010, a reculé de 2,2% contre 0,5% l'année dernière.

La croissance ne devrait pas connaître de forte hausse en 2013. En fonction de l'évolution de la situation, la reprise économique dépend surtout de la stabilisation politique et de l'adoption de réformes économiques permettant de répondre aussi bien aux préoccupations immédiates qu'aux problèmes structurels à long terme.

b) Une création d'emplois faible et un chômage toujours en hausse

La récession économique a eu un impact sur la création d'emplois. La croissance moyenne de

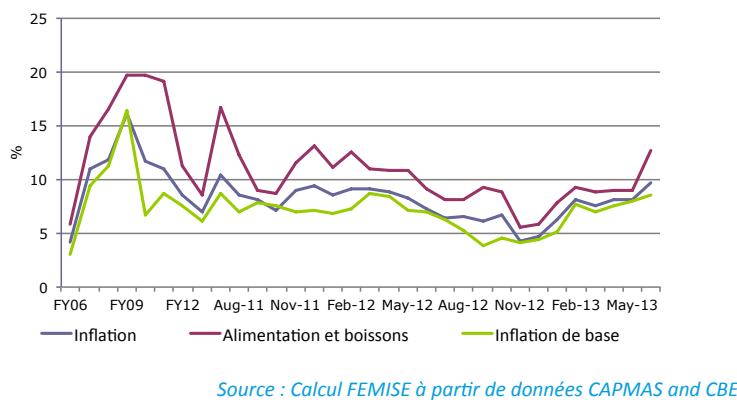
l'emploi, qui était d'environ 3% avant les troubles politiques, a chuté à -0,2% en 2012 et était quasi-nulle en 2013 (0,4%). De même, le chômage affiche une tendance à la hausse depuis 2011. Selon les récentes estimations, il a atteint 12,6% en 2012 et plus de 13% en 2013 contre 9% avant le soulèvement populaire. Cette augmentation est notamment marquée par un inquiétant accroissement du chômage chez les hommes, pratiquement multiplié par deux pour atteindre 9,8% en 2013 contre près de 5% avant la révolution. Chez les femmes, le taux de chômage - qui a toujours été plus élevé - est lui aussi en hausse à 25% en 2013 contre 22,9% avant la révolution. En cas de stagnation des activités économiques, le chômage pourrait encore augmenter à l'avenir.

c) Une inflation qui repart à la hausse

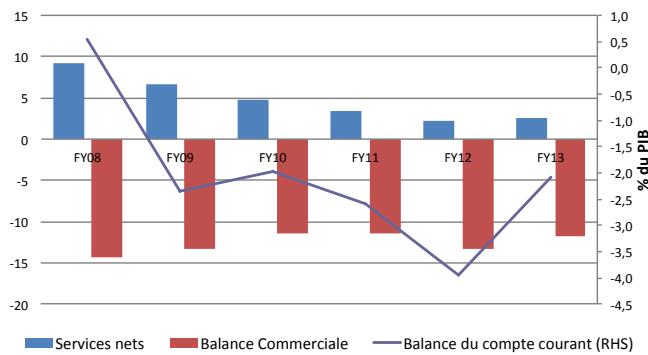
L'inflation a enregistré une tendance à la baisse en passant de 11% en 2011 à 9% en 2012 puis environ

7% en 2013. Cela est dû en grande partie à la chute de l'inflation du prix des denrées alimentaires (qui représentent environ 40% des dépenses des ménages) avec un taux passé de 19% en 2011 à 11% en 2012 puis 8,5% en 2013. Toutefois, après avoir enregistré une baisse record à 4,3% en novembre 2012 (le taux d'inflation le plus bas relevé depuis avril 2006), la tendance est repartie à la hausse avec une inflation globale qui a augmenté progressivement pour culminer à plus de 10% en juillet 2013. Cette hausse est liée aux seuils critiques atteints par la chaîne logistique et aux perturbations du processus de distribution, provoquant un taux d'inflation de 14% sur les produits alimentaires et les boissons en juillet 2013. Parallèlement, l'inflation de base, qui ne tient pas compte des prix réglementés et des denrées volatiles comme les fruits et légumes, est restée faible en 2013 (6% contre 7,6% en 2012) mais a connu elle aussi une hausse similaire dans le courant de l'année.

Graphique 4.
Inflation, année fiscale 2006 - 2013



Graphique 5.
Finances extérieures, année fiscale 2008 - 2013



I.2. Le secteur extérieur

a) Une diminution des importations de produits non pétroliers et des coûts d'investissement qui réduit le déficit du compte courant

Le déficit du compte courant est passé de 4% du PIB en 2012 à 2,1% du PIB en 2013, une baisse due essentiellement à l'important recul du déficit commercial et des coûts liés aux services. En effet, le déficit de la balance commerciale a été ramené à 11,6% du PIB en 2013 alors qu'il était de 13% un an plus tôt. Cette tendance s'explique par la baisse des importations de produits non pétroliers (16,6% du PIB en 2013 contre 18,4% en 2012) et la stabilité des importations (environ 10% du PIB). Parallèlement, l'excédent de services a légèrement augmenté, passant de 2,2% du PIB en

2012 à 2,5% cette année. Cela incombe à la chute des coûts des services, découlant elle-même de la baisse des coûts d'investissement (-0,5% du PIB). Il convient également de souligner que les recettes touristiques (3,6 % du PIB) et les transferts privés – majoritairement des transferts de fonds (7% du PIB) – sont restés stables.

À court terme, le déficit du compte courant devrait connaître une amélioration en raison du renforcement des recettes d'exportation, de la croissance modérée des importations et de l'aide financière apportée récemment par plusieurs pays arabes du Golfe. Une stabilisation des transferts de fonds des Égyptiens expatriés est également attendue.

b) Des entrées en portefeuille qui compensent le manque d'investissements directs étrangers (IDE)

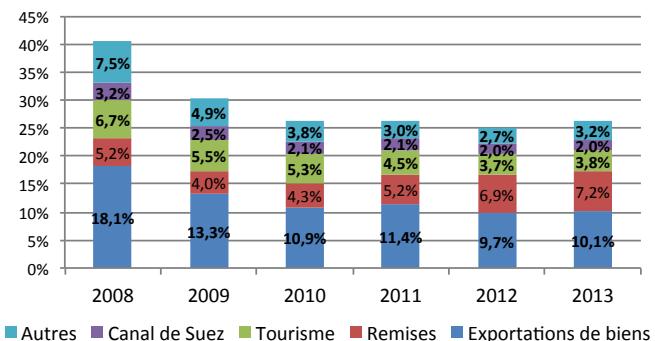
Durement touchées en 2011 et 2012, les entrées en portefeuille positives ont connu une reprise partielle en 2013 (à 0,5% du PIB après un recul à -2% du PIB l'an dernier). Les entrées nettes d'investissements directs étrangers (IDE) restent faibles à 3 milliards de dollars (2,18 milliards d'euros) - soit près de 1% du PIB - contre 4 milliards de dollars (2,9 milliards d'euros) - 1,5% du PIB - auparavant, des niveaux nettement inférieurs à ceux de la période préévolutionnaire (3,1% du PIB). Les IDE devraient continuer à baisser, la situation politique incertaine de l'Égypte ne favorisant pas les investissements. Dans le dernier classement de l'indice de compétitivité internationale du Forum économique mondial, l'Égypte a perdu 13 places pour se retrouver à la 107ème position sur un total de 144 pays sur la période 2012-2013.

I.3. La gestion macroéconomique

a) Une gestion plus flexible du taux de change et des bénéfices liés aux entrées de capitaux

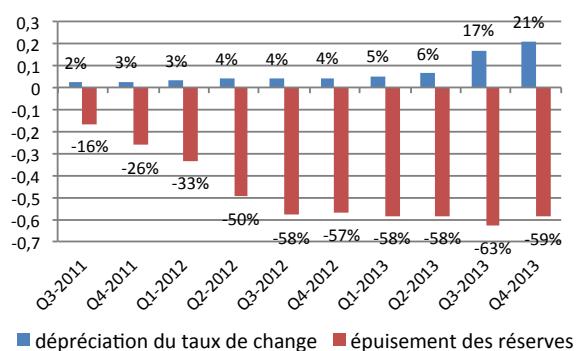
Alors qu'elle appliquait auparavant une politique de gestion du taux de change extrêmement stricte, la Banque centrale d'Égypte (BCE) fait preuve d'une plus grande flexibilité depuis décembre 2012. Au terme de l'exercice financier 2013 (juin 2013), la livre égyptienne enregistrait une dépréciation de 21% face au dollar par rapport à décembre 2010, l'essentiel de la perte de valeur ayant eu lieu entre décembre 2012 et juin 2013 (14%). En 2012, la tendance à la baisse de la livre égyptienne a entraîné un effondrement des recettes en devises étrangères à 25% du PIB, un niveau nettement inférieur à ceux relevés les années précédentes.

**Graphique 6.
Recettes en devises étrangères, 2008-2013**



Source: Calcul FEMISE à partir de données CBE

**Graphique 7.
Variation cumulée du taux de change et des réserves internationales nettes (depuis le 3ème trimestre 2011)**



Source: Calcul FEMISE à partir du bulletin statistique mensuel de la Banque Centrale Egyptienne.

Tableau 1.
Dépôts à la BCE en 2012 et 2013
(exprimés en milliards de dollars)

Date	Pays	Dépôts/prêts
May 2012	Arabie Saoud.	1
August 2012	Qatar	0.5
October 2012	Turquie	0.5 (prêt)
October 2012	Qatar	0.5
November 2012	Qatar	0.5
December 2012	Qatar	0.5
January 2013	Qatar	2
January 2013	Turquie	0.5 (prêt)
April 2013	Libye	2
May 2013	Qatar	3
July 2013	Arabie Saoud.	2
July 2013	UAE	2
September 2013	Kuweit	2
September 2013	Qatar	-2 (retourné)

Source: sources d'information

Afin d'assurer le maintien de la livre égyptienne, la BCE s'était largement appuyée sur l'épuisement des réserves internationales nettes en vue de compenser les entrées de capitaux insuffisantes. En mars 2013, les réserves internationales nettes affichaient une baisse record à 13,4 milliards de dollars (97,9 milliards d'euros), soit un recul de plus de 60% par rapport à décembre 2010, juste avant la révolution, où leur valeur atteignait 36 milliards de dollars (26,3 milliards d'euros). D'une manière générale, la BCE a toujours veillé à ce que le niveau des réserves ne descende pas en dessous du seuil critique des trois mois d'importations et a bénéficié à de multiples reprises de dépôts en devises étrangères (et, dans certains cas, de prêts) de la part de pays voisins. Depuis mai 2012, le montant total de ces dépôts est estimé à 15 milliards de dollars (10,9 milliards d'euros), dont 7 milliards de dollars (5,1 milliards d'euros) reçus dès le début de la seconde vague de soulè-

vement populaire le 30 juin 2013. De nouveaux dépôts d'une valeur globale de 5 milliards de dollars (3,6 milliards d'euros) sont attendus, fixant ainsi le montant total des dépôts entrants à 12 milliards de dollars (8,7 milliards d'euros). La récente amélioration du niveau des réserves - 18 milliards de dollars (13,1 milliards d'euros) en juillet 2013 - est due en majeure partie aux dépôts effectués par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis auprès de la BCE. De toute évidence, ce type de financement externe a permis d'absorber temporairement les restrictions financières mais ne doit en aucun cas être considéré comme un moyen pérenne pouvant se substituer à des réformes plus que nécessaires.

Outre l'épuisement des réserves, la BCE a mis en place un nouveau dispositif d'enchères pour le dollar en décembre 2012. Grâce à ce système, un montant prédéterminé de dollars est soumis aux enchères et les banques en manque de devises étrangères peuvent faire des offres. Les enchères ont permis à la BCE d'être plus transparente quant à la stabilité de la livre égyptienne pour éviter toute spéculation. Bien que les enchères n'aient pas permis d'enrayer la dépréciation de la livre égyptienne, elles ont toutefois stabilisé son taux. Elles n'ont pas non plus empêché la réurgence du marché noir. En vue de rationaliser le taux de change du dollar, la BCE a augmenté la commission applicable au change à des fins commerciales et non commerciales. Des mesures ont également été prises afin de maîtriser les fuites de capitaux, la BCE ayant décidé de limiter le montant des retraits journaliers pour les entreprises à 30 000 dollars (21 940 euros). Mise en place en 2011, la limite de retrait journalière de 100 000 livres égyptiennes (10 583 euros) ou de toute valeur équivalente pour les transferts monétaires particuliers vers l'étranger est également toujours en vigueur.

La dépréciation de la livre égyptienne devrait se poursuivre tant que les recettes en devises étrangères (notamment dans le tourisme, les exporta-

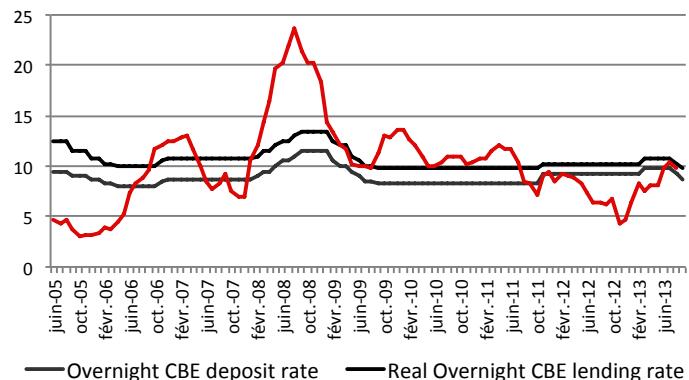
tions, etc.) – qui subissent également l'influence des conditions économiques mondiales – ne connaissent pas de reprise et que les besoins financiers croissants de l'Égypte ne sont pas comblés.

b) Une orientation de la politique monétaire qui oscille entre activité économique et inflation

Depuis le soulèvement populaire de janvier 2011, la politique monétaire a connu un durcissement dès le mois de novembre de la même année. Par la suite, elle est restée relativement neutre jusqu'en mars 2013 où la BCE a une nouvelle fois relevé les taux correspondants afin de minimiser les pressions inflationnistes liées à la dépréciation du taux de change et aux restrictions de distribution de diesel dans tout le pays. En effet, les taux de dépôt et de crédit au jour le jour ont enregistré une hausse de 50 points de base pour atteindre respectivement 9,75% et 10,25%. Le taux opérationnel principal à une semaine de la BCE a également augmenté de 50 points de base pour atteindre 10,25% tandis que le taux d'escompte était en hausse

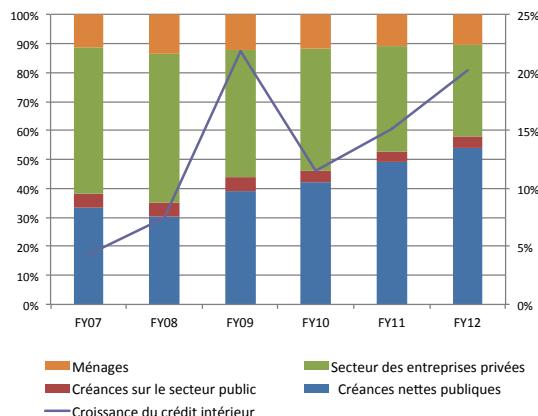
de 75 points de base, à 10,25%. Cette approche restrictive a été suivie d'une politique beaucoup plus souple qui s'est traduite par deux baisses consécutives de 50 points de base chacune en août et septembre 2013 afin de soutenir la croissance dans un environnement où « les risques de perspectives d'inflation se sont atténués ». Actuellement, les taux de dépôt et de crédit au jour le jour sont respectivement de 9,25% et 10,25%. Par ailleurs, le taux opérationnel principal à une semaine de la BCE est de 9,75%. Le taux d'escompte a lui aussi enregistré une baisse de 50 points de base, à 9,75%. Avec un taux d'inflation atteignant pratiquement deux chiffres, rien ne laisse supposer que la BCE sera en mesure de maintenir la tendance à la stabilisation.

**Graphique 8.
Indicateurs de la politique monétaire**



Source: Sources officielles

**Graphique 9.
Contribution au crédit intérieur (2007 – 2012)**



Source: Calcul FEMISE à partir de données CBE

c) Évolution des liquidités et du marché des crédits

Parallèlement, l'accroissement des liquidités (M2) s'est considérablement accéléré pour atteindre 18,4% en 2013 contre 8% il y a un an. Cette hausse du niveau des liquidités est liée aux actifs nets domestiques, notamment au crédit intérieur, qui représente la majeure partie de la croissance du ratio M2. En outre, la contribution des actifs nets étrangers reste négative, mettant en évidence la profonde crise des devises étrangères.

En juin 2013, le crédit domestique a augmenté de 24,9% en année glissante contre 20,8% en juin 2012. Cette année encore, cette hausse est essentiellement due à l'accroissement du crédit dans le

secteur public. En effet, ce dernier a contribué à hauteur de 20,7% à la hausse du crédit domestique contre 4,1% pour le secteur privé. En 2013, la croissance du crédit du secteur privé était de 8,5% en année glissante (contre 5,5% en année glissante en juin 2012), entraînant une hausse de 2,7% du crédit domestique. Parallèlement, l'accroissement du crédit des ménages était de 13,8% en année glissante, un niveau resté stable par rapport à juin 2012 (13,3% en année glissante), contribuant à l'accroissement du crédit domestique à hauteur de 1,4%. Il convient également de préciser que le crédit du secteur public représentait 63% du montant total du crédit en juin 2013, en hausse par rapport à l'an dernier (58%).

Afin de tenter d'absorber l'excédent de liquidités, la BCE a réintroduit au mois d'avril 2013 des opérations de dépôts avec une échéance fixée à sept jours et un taux d'intérêt annuel fixe de 10,25%. Parallèlement, elle a décidé de suspendre les opérations de mise en pension. En outre, en mai 2013, la BCE a pris des dispositions limitant les placements bancaires dans les fonds des marchés monétaires locaux et à revenu fixe. Cette ultime décision pourrait permettre d'encadrer l'excédent de liquidités dans le secteur bancaire et de réduire les risques liés au marché ainsi que les pressions sur les titres publics.

d) La politique budgétaire est-elle réellement expansionniste ?

En raison de l'instabilité politique, les finances publiques ont été mises à rude épreuve, la situation

en capitalisant le financement extérieur des États du Golfe, le Ministère des Finances égyptien souhaite ramener le déficit budgétaire à 9% en 2014...

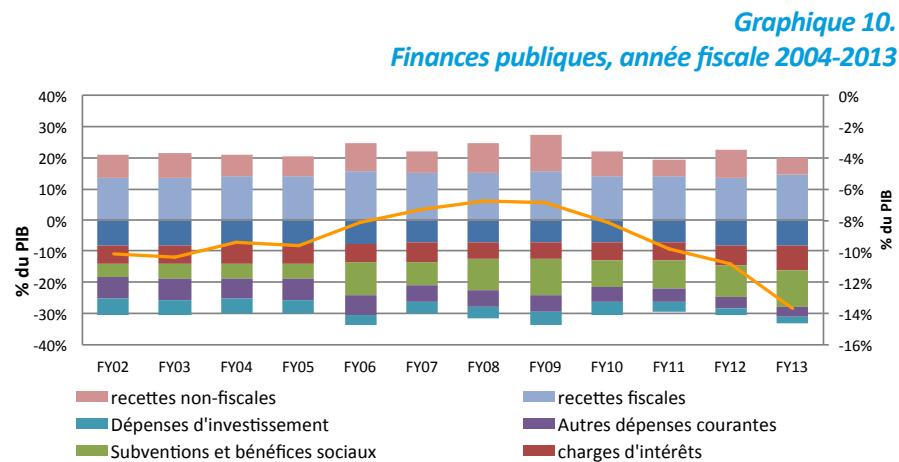
restant délicate à ce jour. Le déficit budgétaire est passé de 8,1% du PIB en 2010 à 13,8% en 2013. En raison du ralentissement économique, les recettes sont passées de 22% du PIB à seulement 19,7%.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, les recettes fiscales (qui correspondent en moyenne à deux tiers du total des recettes) n'ont été que faiblement touchées et représentent encore actuellement 14% du PIB. D'autre part, les recettes non fiscales ont enregistré une forte baisse en passant d'environ 8% à 5% du PIB, essentiellement en raison de l'effondrement des revenus immobiliers. Parallèlement, les dépenses publiques sont en hausse (33% en 2013 contre 30% en 2010). Les dépenses relatives aux subventions, aux aides et aux prestations sociales ont notamment atteint 11% du PIB en 2013 (contre 8% en 2010), les réformes proposées en matière de subventions énergétiques ne s'étant jamais concrétisées. Les versements d'intérêts sont également passés de 6% à 8,4% du PIB, reflétant de ce fait la hausse du coût des emprunts publics. Enfin, les coûts salariaux ont eux aussi enregistré une hausse, passant de 7% à 8% du PIB.

En capitalisant le financement extérieur des États du Golfe, le Ministère des Finances égyptien souhaite ramener le déficit budgétaire à 9% en 2014 via des mesures de renforcement des recettes sans que de nouveaux impôts soient mis en place. Afin que les recettes atteignent 25% du PIB, le gouvernement envisage d'accroître les recettes fiscales, notamment celles liées à la taxe foncière et aux taxes sur les biens et services, de manière à ce qu'elles représentent 17,5% du PIB. Une hausse des recettes non fiscales à hauteur de 7,2% du PIB est également attendue grâce au renforcement des revenus immobiliers. En termes de dépenses, le gouvernement prévoit de maintenir le cap de 33,6% du PIB en modifiant toutefois la composition des différents postes. Les dépenses publiques étant essentiellement composées de dépenses courantes telles que les salaires, les subventions et les versements d'intérêts (majoritaires), le gouvernement n'est pas en mesure de les réduire à court terme, d'où la décision d'en rectifier les composantes. La légère diminution des subventions à 10% du PIB est susceptible de générer une économie de 22,3 milliards de livres égyptiennes (2,4 milliards d'euro).

ros) partiellement injectable dans les investissements (soit environ 1% du PIB), ramenant ainsi la part de 3% à 2% du PIB. Ces investissements supplémentaires permettront de financer des projets d'infrastructures dans l'électricité, la voirie, le bâtiment et les zones résidentielles. Ces projets devraient être mis en place dans les 6 à 9 mois à venir, l'objectif étant de parvenir à une croissance de 3%.

À ce jour, il n'existe aucun document officiel présentant les hypothèses et détails du nouveau plan de consolidation budgétaire pour 2014. Par conséquent, les raisons pour lesquelles le gouvernement espère une reprise des recettes fiscales sans mettre en place de nouvelles taxes et la méthode qu'il souhaite employer restent encore floues, à fortiori dans un contexte de ralentissement de l'activité économique. Il en va de même pour les recettes non fiscales. En outre, la politique budgétaire pourrait difficilement être considérée comme expansionniste dans la mesure où un effort de consolidation semble actuellement plus que nécessaire. Il reste difficile d'évaluer l'impact de cette consolidation budgétaire à court terme mais plusieurs facteurs devraient



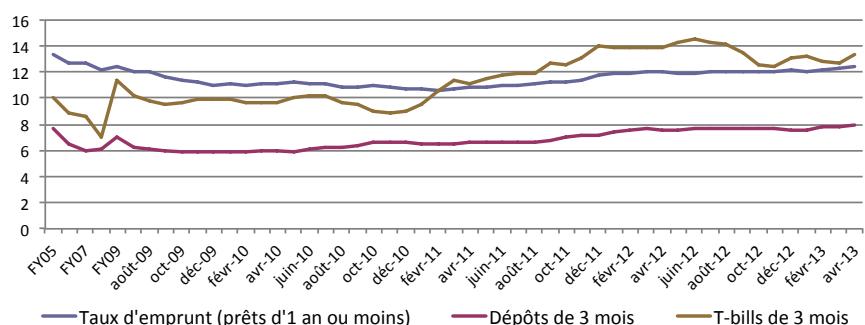
Source : Calcul FEMISE à partir de données MOF

Tableau 2.
Budget réel et prévisions budgétaires (2010-2014)

% du PIB	Actuel				Budget
	Année fiscale 10	Année fiscale 11	Année fiscale 12	Année fiscale 13	Année fiscale 14
Recettes	22.2	19.3	19.7	19.7	24.7
Recettes fiscales	14.1	14.0	13.4	14.3	17.5
Recettes non-fiscales	8.1	5.3	9.2	5.3	7.2
Dépenses	30.3	29.3	30.5	33.2	33.6
Salaires	-7.1	-7.0	-8.0	-8.0	-8.3
Dépenses d'intérêts	-6.0	-6.2	-6.8	-8.4	-8.9
Subventions, bénéf. sociaux	-8.1	-8.6	-9.7	-11.2	-10.0
Autres dépenses courantes	-5.1	-4.6	-3.7	-3.4	-3.3
Dépenses d'investissement	-4.0	-2.9	-2.3	-2.2	-3.1
Déficit budg. - RHS	-8.1	-9.8	-10.8	-13.7	-9.1

Source: Calcul FEMISE à partir de données MOF

Graphique 11.
Taux d'intérêt domestique, année fiscale 2005 à Avril 2013



Source: Sources officielles

entrer en jeu. Tout d'abord, les recettes publiques totales sont restées stables tandis que les recettes fiscales devraient s'accroître grâce à une collecte mieux encadrée. Cela se traduit par une baisse du revenu global disponible qui peut potentiellement atténuer l'influence expansionniste du renforcement des investissements. Par ailleurs, la décision de remplacer les dépenses fiscales par des investissements renforcés non subventionnés est une approche positive et nécessaire puisqu'elle fait appel à un usage plus efficace des ressources et à des dépenses liées à la croissance, notamment si le gouvernement décide d'investir dans l'éducation, la santé et les infrastructures publiques telles que la voirie, les ponts, etc... En théorie, cette consolidation budgétaire pourrait avoir des répercussions positives sur la croissance et l'emploi à moyen terme. À court terme, les investissements supplémentaires pourraient également favoriser en partie l'expansion dans la mesure où ils sont associés à la création d'emplois. Toutefois, cette influence repose en grande partie sur la mise en place et l'ampleur d'un élément multiplicateur, entre autres facteurs. De même, il est difficile de savoir si l'accroissement des investissements et des hausses de taxes auront une influence expansionniste directe sur la demande globale.

Du fait de l'instabilité politique qui perdure et des dégradations successives de la dette souveraine, le coût des emprunts gouvernementaux a continué d'augmenter. Fin 2012, le taux des billets de trésorerie à 91 jours a augmenté de 554 points de base par rapport à décembre 2010 (avant la révolution), reflétant la hausse de la prime applicable au risque souverain. Ce taux diminue depuis le début de l'année 2013. En octobre 2013, il atteignait une moyenne de 13,2%, soit 415 points de base de plus que pendant la période pré-révolutionnaire. Les besoins en financement croissants du gouvernement se sont également traduits par l'émission de billets et bons de trésorerie tout au long de l'année, entraînant ainsi une hausse de la dette budgétaire intérieure nette qui a atteint 70% du PIB en mars 2013 contre 60% en mars 2012.

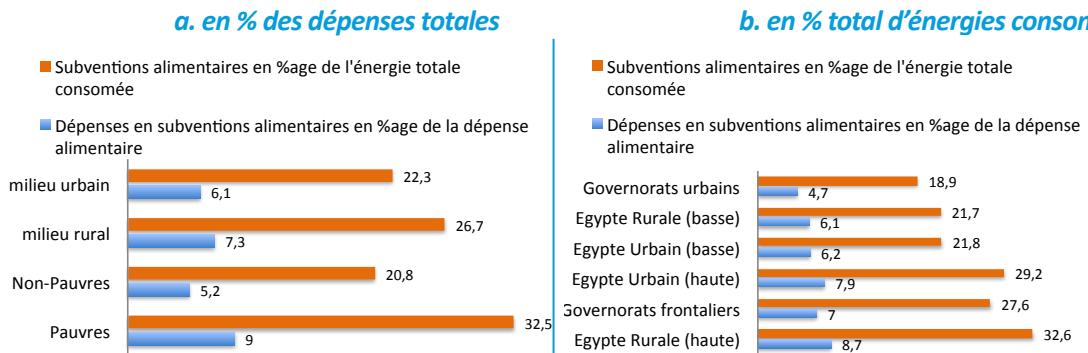
II. Principaux défis à relever

II.1. L'insécurité alimentaire: une problématique structurelle à aborder efficacement

L'une des principales difficultés endémiques à laquelle l'Égypte doit faire face est l'insécurité alimentaire. En effet, au cours de la décennie écoulée, cette dernière a été structurelle et a pesé lourdement sur le niveau de vie des ménages avec d'importantes variations du prix du panier alimentaire de base qui ont eu des répercussions sociales considérables. Selon un récent rapport du Programme alimentaire mondial (PAM), une série de perturbations apparues en 2006 a provoqué une hausse de l'insécurité alimentaire et une aggravation de la situation nutritionnelle. Le rapport indique notamment que « l'abattage massif de volailles pratiqué en 2006 en réponse à l'épidémie de grippe aviaire a réduit les revenus des populations les plus démunies et a eu un impact négatif sur la diversité de leur régime alimentaire [...] La flambée des prix du pétrole et des produits alimentaires qui a suivi en 2007-2008 a accentué cette tendance sans pouvoir revenir aux normes initiales, poussant ainsi toujours plus d'Égyptiens vers la précarité [...] Fin 2010, la nouvelle hausse de prix des produits alimentaires a été exacerbée par le gel des revenus avant l'avènement de la révolution de janvier 2011».

Il est donc essentiel de comprendre l'impact du cumul de ces différents chocs externes sur la pauvreté. Le système de sécurité alimentaire existant, partiellement efficace et pas toujours bien ciblé, a été mis à l'épreuve. Les ménages égyptiens les plus modestes ont été fortement touchés par cette tendance. En raison de la hausse des prix, de moins en moins de personnes parviennent à subvenir à leurs besoins. Désormais, près de deux tiers des Égyptiens consacrent l'essentiel des revenus familiaux à l'alimentation (PAM, 2013). Au second trimestre 2013, l'alimentation et les boissons non alcoolisées représentaient en moyenne 64,7% des dépenses des foyers égyptiens les plus pauvres, 95,3% des

Graphique 12.
Subventions alimentaires
b. en % total d'énergies consomées



Source : World Food Programme (2013)

foyers interrogés faisant par ailleurs état d'une évolution nulle de leurs revenus mensuels (Observatoire alimentaire égyptien – OAE, 2013). Par conséquent, la pauvreté a considérablement augmenté pour atteindre 25% de la population, frappant près de 21 millions d'Égyptiens (DEVEX, 2013).

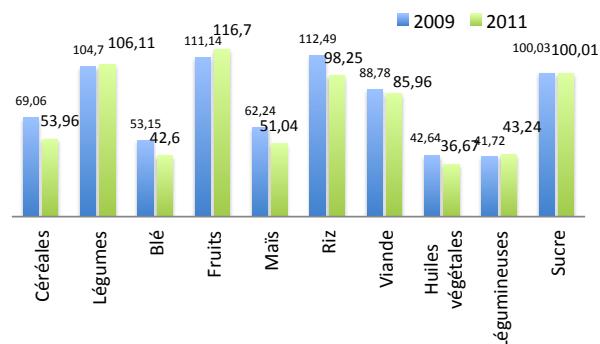
L'une des principales mesures protectionnistes habituellement appliquées en cas de crise est le recours au système de sécurité sociale qui intègre notamment les subventions alimentaires. Ces dernières représentaient 1 à 2% du PIB dans les années 2000, soit nettement moins que le montant alloué aux subventions pétrolières (environ 5 à 7%). Jusqu'ici, la majeure partie des subventions alimentaires était consacrée aux cartes de rationnement (39% du total), permettant ainsi à 80% de la population d'acheter des quotas prédéfinis de denrées de base spécifiques à des prix subventionnés ainsi que du pain baladi (61% des subventions alimentaires) sans limites d'éligibilité (IFPRI, 2013).

La consommation de produits alimentaires moins onéreux est devenue la stratégie principale des foyers égyptiens les plus modestes pour faire face à la situation et une surconsommation d'aliments « peu coûteux et riches en calories » - autrement dit, des denrées alimentaires subventionnées – a progressivement fait son apparition. Ces aliments représentent 9% des

dépenses alimentaires des foyers les plus pauvres mais près de 32,5% de leur consommation énergétique. Les aliments subventionnés constituent seulement 5,2% des dépenses alimentaires des foyers plus aisés, soit 20,8% de l'énergie consommée. La situation est relativement similaire dans les zones rurales pauvres ainsi que dans les gouvernorats de Haute-Égypte. Au final, les foyers les plus aisés semblent être ceux qui tirent le meilleur parti des subventions alimentaires du fait des dépenses considérables qu'ils y consacrent (Programme alimentaire mondial, 2013).

À long terme, les perspectives positives sont rares: de nombreux défis liés à l'autosuffisance alimentaire sont apparus en raison notamment de l'augmentation de la population, des terres arables dégradées et en nombre limité ainsi que de la désertification. Les autorités doivent avant tout faire face aux problématiques structurelles en lien avec « l'écart entre le potentiel de la production agricole

Graphique 13.
Autosuffisance des cultures sélectionnées en Égypte



Source : World Food Programme (2013)

à long terme et les estimations de croissance de population, la capacité du système à affronter les chocs et l'impact du changement climatique et des maladies animales » (DEVEX, 2013).

Les politiques antérieures d'autosuffisance ont été en partie inefficaces et le pays reste confronté à d'importantes disparités entre la production alimentaire et les niveaux de consommation de certaines denrées, le niveau d'autosuffisance ayant enregistré un recul de 15% pour les céréales et de 11% pour le blé entre 2009 et 2011 (PAM, 2013). Des initiatives ont néanmoins été prises par le passé afin de garantir les prix des cultures stratégiques. Leurs niveaux sont néanmoins restés faibles par rapport aux coûts de production. La politique des prix est longtemps restée inefficace, les prix garantis n'étant pas alignés sur le niveau de rentabilité des cultures concurrentes et « ayant été annoncés tardivement avant la mise en culture des produits concernés » (FEMISE, 2010). Des initiatives ont également été prises afin de réduire les coûts agricoles notamment relatifs au subventionnement des engrains, des semis et des pesticides. Pourtant, la plupart des entreprises de production d'engrais appartenaient à l'État et la distribution de ces derniers était gérée par la Banque centrale pour le développement et les crédits agricoles d'Égypte (BC-DCA), entraînant une baisse de la compétitivité et un surcoût de 40% pour les engrains par rapport aux niveaux du marché mondial. En outre, les subventions attribuées aux producteurs étaient relativement classiques et nettement inférieures au seuil toléré par l'OMC (FEMISE, 2010).

Au début du mois de juillet, l'ancien ministre chargé de l'approvisionnement a révélé que l'Égypte avait moins de deux mois d'avance sur les quantités de blé importé nécessaires dans ses stocks. Dans les semaines qui ont suivi, les autorités ont affirmé que les déclarations du ministre étaient basées sur « des erreurs de calcul ». Quoiqu'il en soit, après les récents événements, l'Égypte s'est tournée vers l'importation de blé afin d'accroître ses quantités en stock jusqu'en novembre, le nouveau

ministre chargé de l'approvisionnement ayant affirmé que son ministère renforcerait les importations « même si le gouvernement mettra tout en œuvre pour améliorer le rendement des prochaines récoltes afin de réduire la dépendance vis-à-vis des importations » (Agrifeeds.org, 2013). Les nouvelles autorités auront toutefois besoin de temps pour lutter contre l'insécurité alimentaire et développer une stratégie cohérente. Reste désormais à voir si cette dernière se basera sur la stratégie agricole à long terme lancée conjointement avec les Nations Unies pour faire face aux chocs liés à l'alimentation (DEVEX, 2013).

II.2 Un long cheminement pour améliorer le niveau de vie et l'intégration

a. Assurer la création d'emplois pour les jeunes

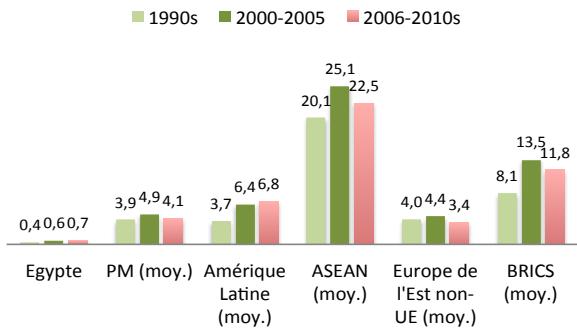
Jusqu'à présent, les taux de croissance relevés au niveau du PIB n'ont pas permis de créer suffisamment d'emplois productifs. Chez les jeunes, le taux de chômage avoisine 21%. La problématique du chômage des jeunes est étroitement liée à une formation professionnelle insuffisante ainsi qu'à un secteur informel prédominant. En 2009, un plan d'action national pour la jeunesse a officiellement été lancé. Toutefois, les retombées de ce dernier restent inconnues à ce jour.

Certains éléments relatifs à la participation au marché du travail méritent également d'être abordés. Au cours des dernières années, la participation des jeunes au marché du travail a connu une évolution négative. En 2011, le taux de participation des 20-24 ans était de 48,2%, un niveau plus faible qu'en 1999 (49,1%), révélateur du recul de l'intégration. Chez les 25-29 ans, la tendance est inversée : en effet, ils étaient 62,5% à exercer des fonctions dans le secteur formel en 2011, un taux record par rapport à celui relevé en 1999 (50,3%) (FEMISE, 2012).

Nettement supérieure à la demande, la croissance rapide de la main-d'œuvre disponible est l'un des principaux facteurs responsables de l'aggravation

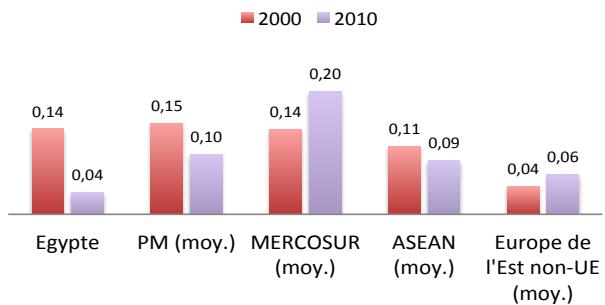
EGYPTE ET RESTE DU MONDE: APERCU D'UNE SÉLECTION D'INDICATEURS STRUCTURELS

a. Exportations de haute tech. (% des exportations manuf.)



Graphique 14.
Dynamique d'intégration (indicateurs sélectifs)

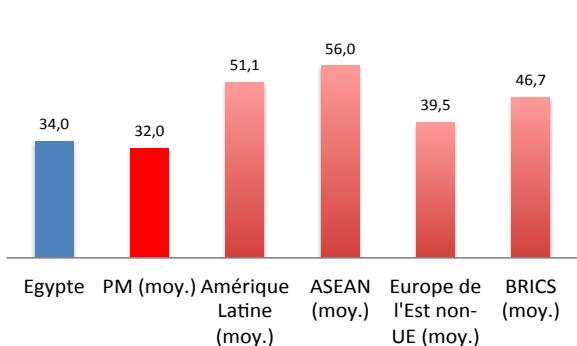
b. Indice de Concentration Commerciale



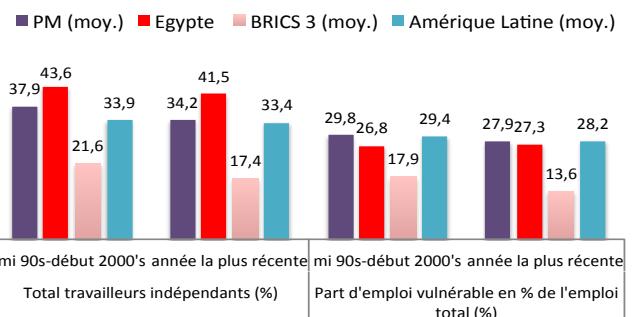
Source: WDI, calculs FEMISE avec Tradesift et données Comtrade, SITC rev3 3-digit.

Dynamique du marché du travail, d'importants problèmes subsistent (indicateurs sélectifs)

a. Taux de participation, 15-24 (%)

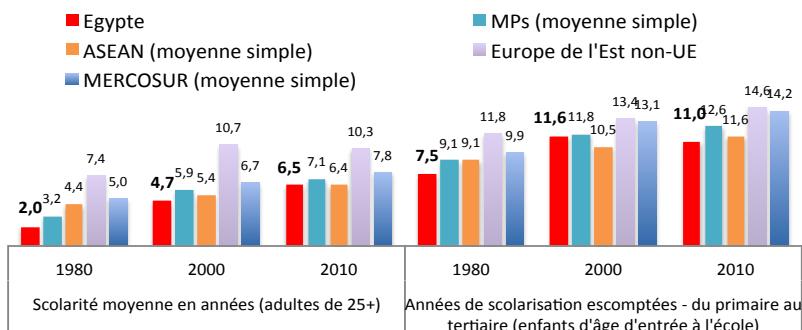


b. Travail informel et qualité de l'emploi



Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

Graphique 16. Une dynamique sociale améliorée mais qui reste faible (indicateurs sélectifs) Composants de l'IDH liés à la scolarité



Source : HDI, FEMISE (2012) note on inclusive growth

du chômage. Cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir. Parallèlement, les offres d'emplois se font plus rares. Les diplômés mettent en moyenne plus de cinq ans à trouver un emploi stable, le taux de chômage chez les plus jeunes d'entre eux étant particulièrement élevé (Egypt Independent, 2013). Ces dernières années, la situa-

les offres d'emplois se font plus rares, les diplômés mettent en moyenne plus de cinq ans à trouver un emploi stable

tion s'est fortement détériorée : depuis le premier trimestre 2010, l'Égypte compte plus d'1 million de chômeurs supplémentaires. Début 2013, le taux de chômage global atteignait un niveau record de 13,2%, mettant en évidence l'incapacité du régime antérieur à favoriser la création d'emplois. Près de 8 Égyptiens sur 10 sans emploi ont moins de 30 ans, dont plus d'un quart ont un diplôme universitaire (Bloomberg, 2013). La période de transition soulève désormais d'autres questions quant à l'approche que les autorités souhaitent adopter pour relever les défis relatifs à la croissance et à la création d'emplois. Pour cela, il convient notamment de s'intéresser à certains paramètres sectoriels spécifiques (cf. AFD, 2013) :

- ✓ Malgré son influence ultra-positive sur la croissance du PIB, le sous-secteur minier à forte intensité de capital doit encore contribuer à la création d'emplois de manière significative dans le secteur primaire. Pour sa part, le secteur textile n'est pas compétitif et ne répond que partiellement aux enjeux de l'emploi. Parallèlement, l'agriculture reste l'un des principaux viviers d'emplois pour le pays.
- ✓ Les services sociaux ont longtemps été l'une des principales sources d'emplois. Toutefois, leur contribution à la croissance s'est atténuée ces dernières années et d'autres options doivent désormais être envisagées.
- ✓ Il reste également à déterminer si les services productifs peuvent créer suffisamment d'em-

plois décents étant donné que leur contribution à la croissance du PIB est limitée depuis longtemps.

- ✓ Dernièrement, les exportations sont restées structurellement basses et concernent essentiellement des produits à faible valeur ajoutée. Les exportations égyptiennes de produits high-tech sont, quant à elles, extrêmement faibles (0,7% du total des exportations sur la période 2006-2010), même en cas de comparaison avec la moyenne des principaux pays partenaires (4,1% du total des exportations sur la période 2006-2010). Par conséquent, la stimulation de la création d'emplois et de la croissance via la promotion des exportations pourrait ne pas apporter les résultats escomptés.

Par ailleurs, il convient de noter que le chômage résulte des mauvaises performances relevées sur le marché du travail. Celles-ci ont entraîné une dégradation des revenus. Plusieurs facteurs combinés tels que l'évolution rapide des technologies, la récession au niveau mondial, les comportements à l'égard des employeurs et la discrimination ont inexorablement entretenu la hausse du chômage (Egypt Independent, 2013). Ces facteurs devront être pris en compte dans le cadre de la nouvelle stratégie pour l'emploi. Dernier élément et non des moindres, le secteur privé doit être développé, au même titre que les mentalités à l'égard de celui-ci. Dans le secteur privé, la création d'emplois est lente et les conditions de travail sont souvent indécentes. Parallèlement, les candidats hésitent à répondre aux offres du secteur privé, préférant généralement rester sans emploi dans l'espoir de trouver un travail plus sécurisé dans le secteur public (Bloomberg, 2013).

De plus, le salaire minimum en Egypte n'a pas beaucoup contribué à l'amélioration de l'inclusion sociale, fixé à 700,0 LE (environ US100) par mois depuis 2011, ce taux n'est pas souvent appliqué en particulier dans l'emploi privé ou informel. Le gouvernement actuel examine la possibilité d'augmenter ce niveau à LE 1200 (USD 170), ce qui pourrait

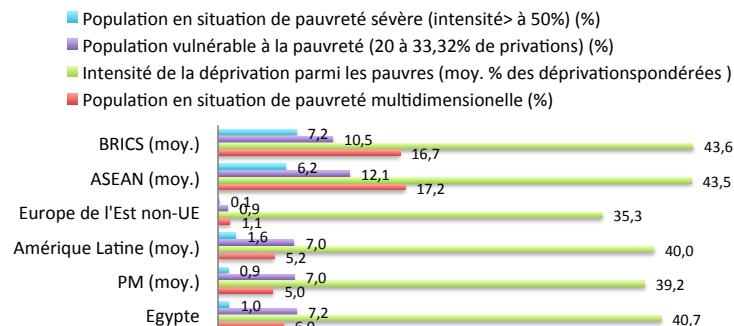
alléger la pression sur de nombreux ménages mais risque d'augmenter le risque d'inflation, et ajouter plus de pression sur le déficit budgétaire, compte tenu du taux élevé d'emplois publics.

b. La nécessité d'améliorer l'intégration financière

Enfin, par rapport aux moyennes relevées dans la région ainsi que dans les économies à faibles et moyens revenus, l'Égypte souffre d'une intégration financière insuffisante sévère. La part de population ayant un compte bancaire dans une institution financière est de 9,7% seulement (contre 30,8% en moyenne dans les principaux pays partenaires et 41,4% dans les économies à faibles et moyens revenus). Les femmes sont les plus touchées par l'exclusion financière, 6,5% d'entre elles seulement ayant un compte bancaire (contre 20,5% dans les principaux pays partenaires et 36,8% dans les économies à faibles et moyens revenus). Il en est de même pour les jeunes, 7,8% d'entre eux seulement ayant un compte bancaire, un pourcentage trois fois plus faible que la moyenne relevée dans les principaux pays partenaires.

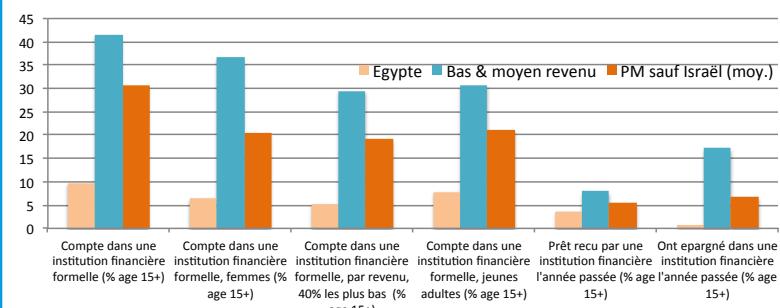
Dans la mesure où 6% de la population se trouve en situation de pauvreté multidimensionnelle (contre 5% en moyenne au niveau régional) et où l'intensité de privation chez les personnes démunies est extrêmement forte (même si elle reste plus faible que les moyennes relevées dans les pays BRICS et ASEAN), l'intégration financière est une véritable nécessité. La part de population exposée à la pauvreté est également non négligeable.

Graphique 17.
Indicateurs de Pauvreté Multi-Dimensionnelle, dernière année dispo.



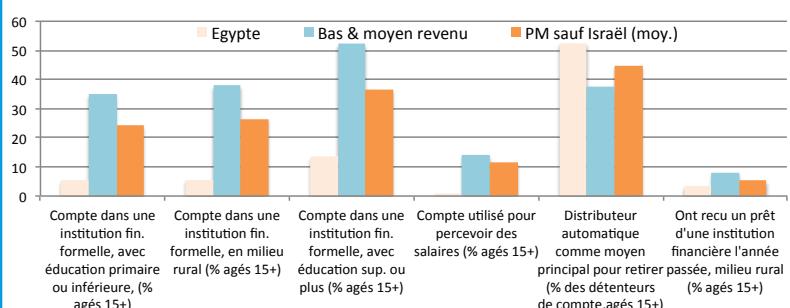
Source : Alkire, S., A. Conconi, and J.M. Roche (2013): "Multidimensional Poverty Index 2013"

Graphique 18.
Indicateurs d'inclusion financière, dernière année dispo. (2011)



Source: Global Findex (Global Financial Inclusion Database), Banque Mondiale

Graphique 19.
Deuxième série d'indicateurs d'inclusion fin., dernière année (2011)



Source: Global Findex (Global Financial Inclusion Database), Banque Mondiale

L'exclusion financière reste prédominante chez les personnes moins aisées ou pauvres (base à 40%). En 2011, seules 5,3% d'entre elles avaient un compte bancaire, soit trois fois moins que la moyenne relevée dans les principaux pays partenaires et six fois moins que celle observée dans les économies à faibles et moyens revenus. La part de population ayant effectué des placements en épargne l'an dernier est quasi-nulle (0,7% seule-

ment). La part de population ayant contracté un crédit au cours de l'année écoulée est également faible mais reste néanmoins proche de la moyenne relevée dans les principaux pays partenaires (3,7% contre 5,6%).

En termes d'intégration financière, le premier ensemble d'indicateurs suggère une situation particulièrement alarmante. Celle-ci reste néanmoins nettement plus préoccupante pour certaines catégories de population. Le second ensemble d'indicateurs met quant à lui en évidence la gravité de l'exclusion financière en Égypte. Tout d'abord, les personnes ayant eu une scolarité courte (niveau d'éducation de base) sont presque totalement marginalisées, 5,4% d'entre elles seulement disposant d'un compte bancaire (contre 24,4% pour l'ensemble de la région). Pour ceux ayant suivi des études jusqu'au niveau secondaire, la situation s'améliore mais on constate cependant un écart considérable avec les autres principaux pays partenaires. Deuxièmement, même si cela est aussi le cas dans les autres principaux pays partenaires, l'exclusion est particulièrement marquée dans les zones rurales, le pourcentage de personnes ayant un compte bancaire étant d'environ 5,6% (contre 26,5% dans les principaux pays partenaires et 37,9% pour les économies à faibles et moyens revenus) et les crédits restant extrêmement rares (2,6% de la population concernée). Afin de favoriser la création de revenus et de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire en milieu rural, les autorités devraient prendre des mesures pour faciliter l'accès à des crédits à taux réduits.

II.3 L'innovation et la créativité en réponse aux problématiques à long terme

a. Un système R&D fragmenté et inefficace

En analysant la « qualité » des exportations égyptiennes, le besoin d'amélioration de la dynamique d'intégration s'impose comme une évidence. En outre, l'étude des indicateurs relatifs à la dynamique sociale et au travail montre que de nombreuses

problématiques restent à résoudre. Aussi, afin de favoriser la croissance économique et promouvoir les emplois de demain, l'Égypte doit s'appuyer sur un modèle de croissance mettant en avant l'innovation et la créativité de sa main d'œuvre. Toutefois, pour y parvenir, un certain nombre d'éléments concernant le fonctionnement actuel du système R&D égyptien doivent être modifiés .

En Égypte, l'organisation et la gouvernance du système R&D semblent relativement fragmentées avec un grand nombre de structures dédiées à différents ministères. Des initiatives ont récemment été prises afin de simplifier le système et deux nouvelles agences ont été créées de manière à coordonner les activités de recherche: il s'agit du Haut conseil de la science et de la technologie (HCST) et du Fonds de développement pour la science et la technologie (FDST). Cependant, malgré la mise en place de ces nouvelles agences, les ministères gardent le contrôle sur la recherche dans leurs domaines d'expertise respectifs sans assurer nécessairement une coordination avec les autres acteurs de la recherche publique (Deniozos, 2011). Le plus grand centre de recherche égyptien est le Centre national de la recherche (CNR) (dont 60% des membres scientifiques sont employés par le Ministère de l'Éducation supérieure et de la recherche). Les chercheurs de cet organisme sont répartis en 14 services principaux, eux-mêmes divisés en 111 unités. Parallèlement, des centres fonctionnant sur le principe des partenariats public-privé (par ex. le Centre de recherche nano-technologique IBM-Égypte, le Microsoft Innovation Lab du Caire, etc.) viennent se greffer aux activités de cette structure décentralisée.

Parmi les principales faiblesses structurelles relevées au niveau de la R&D en Égypte, on peut plus particulièrement noter que:

- ✓ Les centres de recherche égyptiens sont souvent peu développés et les initiatives de recherche dispersées ce qui pénalise l'efficacité de la R&D ainsi que le potentiel d'innovation.
- ✓ Parallèlement, le nombre de chercheurs recensés dans la plupart des domaines de spéci-

lisation est inférieur au seuil requis. En 2009, l'Égypte comptait 420 chercheurs en R&D pour un million de personnes contre 660 au Maroc, 800 en Turquie et 1860 en Tunisie. De plus, le nombre de chercheurs a été réduit d'un tiers entre 2007 et 2009 alors que dans la plupart des autres pays, il est en progression.

b. Une impulsion insuffisante dans le secteur privé

Depuis le début des années 2000, l'Égypte consacre 0,2 à 0,3% de son PIB à la recherche et au développement. Bien qu'il soit resté relativement stable tout au long de la décennie, ce taux place le pays en retrait par rapport aux autres principaux pays partenaires en termes de dépenses en R&D. Avant l'émergence du Printemps arabe, les autorités envisageaient d'atteindre un taux de 1% au terme d'un programme quinquennal mis en place pour rattraper le retard sur les pays voisins. Toutefois, au regard des conditions actuelles, cet objectif paraît désormais difficile à atteindre. Le secteur privé semble quasiment absent des initiatives de R&D. Cela freine considérablement l'innovation, dont l'essentiel du financement provient de fonds publics (70% des dépenses en R&D sont consacrées aux universités tandis que le restant est attribué à des centres de recherche publics). Par ailleurs, les entreprises privées se lancent rarement dans des activités de R&D et le programme décennal pour le développement de la recherche en Égypte ne donne aucune recommandation sur le niveau d'investissements attendu en R&D de la part du secteur privé. Les entreprises égyptiennes assurent généralement elles-mêmes le financement de leurs activités d'innovation. En effet, 4% seulement des entreprises innovantes déclarent avoir reçu une aide financière de l'État. Cela semble d'autant plus incohérent que le pays a toujours affiché sa volonté d'attirer les IDE du secteur high-tech et de promouvoir une collaboration internationale en la matière. D'une manière générale, l'innovation fait défaut dans les entreprises égyptiennes et, lorsqu'elle est présente, elle porte principalement sur l'organisation et/ou le marketing mais pas sur la production.

Au cours des dix dernières années, les États-Unis et l'UE ont été les deux principaux partenaires de l'Égypte en matière de science et de technologie. Ces deux partenaires « inscrivent leur coopération scientifique et technologique au cœur de la politique élargie de développement économique et social que l'Égypte envisage de mener pour la décennie à venir » (Erawatch, 2013). Outre la politique de voisinage de l'UE, des États-membres tels que l'Allemagne ou la France investissent dans le développement de la R&D en Égypte. Néanmoins, l'intégration internationale en matière de R&D est faible et les relations entre les entreprises innovantes et les institutions publiques restent, tout au plus, limitées. Seule une entreprise innovante sur dix développe une innovation avec un soutien extérieur, une situation qui met en évidence le manque d'ouverture à l'international des entreprises dédiées à l'innovation en Égypte.

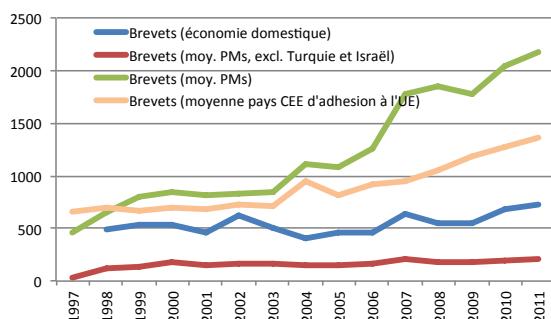
c. Des indicateurs d'innovation pourtant révélateurs du potentiel local

Pourtant, en se penchant brièvement sur le nombre de brevets, on constate que celui-ci a connu une croissance annuelle continue au cours des 15 dernières années avec une valeur toujours supérieure à la moyenne relevée dans les principaux pays partenaires (exclusion faite d'Israël et de la Turquie). L'agriculture et l'alimentation sont les domaines pour lesquels l'Égypte compte le plus de brevets (40% des brevets émis en 2010) suivis par la métallurgie et la chimie (24% en 2010). Les secteurs des produits pharmaceutiques, de la technologie médicale et de l'informatique représentent environ un tiers des brevets égyptiens. Les décideurs politiques et chercheurs locaux s'intéressent plus particulièrement à la recherche sanitaire « en particulier aux épidémies et aux autres problèmes qui créent des troubles régionaux en raison des conditions climatiques, du niveau de vie et des modes alimentaires » (Erawatch, 2013). Pourtant, même si l'Égypte semble tirer son épingle du jeu par rapport à la plupart des pays voisins, les résultats enregistrés au cours de la décennie écoulée en

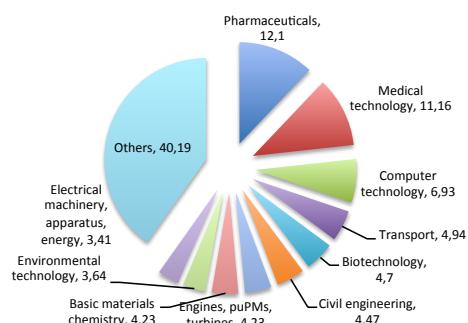
Graphique 20.

Indicateurs de propriété intellectuelle: brevets

a. Nombre de brevets



b. Demandes de brevets, principaux champs tech. (97 - 2011)



Source: World Intellectual Property Organization

termes de nombre de brevets restent inférieurs à ceux des pays candidats à l'entrée au sein de la CEE. De plus, en matière de brevetage et de droits, l'Égypte affiche un retard par rapport à la Turquie, pays d'envergure similaire (BEI-FE-MISE, 2013). Parallèlement, la part des exportations high-tech par rapport au

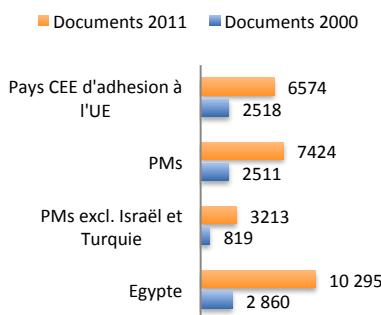
nombre total d'exportations est en hausse depuis le début des années 2000. Elle reste néanmoins extrêmement faible, atteignant environ 0,7% du total des exportations au cours de la 2ème moitié de la période 2000-2010, loin derrière la moyenne relevée dans les principaux pays partenaires (4,1%) mais aussi de celle enregistrée dans les pays d'Europe de l'Est hors UE (3,4%).

Pour finir, le nombre de publications scientifiques – qui est également un indicateur des retombées de l'innovation – permet de dresser un portrait un peu plus optimiste. En effet, il semble que le nombre d'articles publiés par l'Égypte ait considérablement augmenté. Au début des années 2000, l'Égypte publiait un nombre d'articles scientifiques rela-

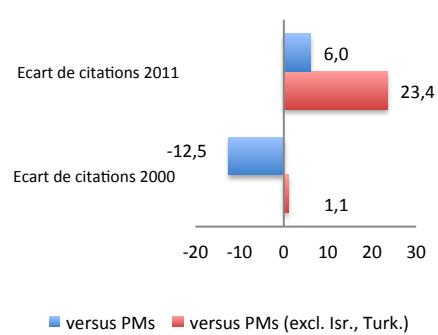
Graphique 21.

Revues et indicateurs scientifiques du pays:

a. Nombre de documents (2000 VS 2011)



b. Ecart de citations par document* (%)



Source: SCImago Journal & Pays Rank (SJR)

* calculs FEMISE à partir de SJR, l'indice mesure en % le nombre de citations par document que le pays reçoit en +/- par rapport à la moyenne régionale, ex. une valeur de -10 signifie que le pays reçoit 10% de citations en moins par document scientifique, par rapport à la moyenne des PM.

tivement proche de la moyenne régionale (voire légèrement supérieur). Désormais, le nombre de publications est environ supérieur de 30% à cette moyenne. D'autre part, la pertinence des travaux scientifiques semble elle aussi s'être améliorée. Ainsi, le nombre de citations par document a augmenté au fil des années. En 2000, il était inférieur de 12,5% à la moyenne des principaux pays partenaires. À ce jour, il est supérieur de 6%. Tout nous porte donc à croire que l'influence des publications scientifiques égyptiennes est beaucoup plus importante qu'auparavant.

III. Conclusion

Le cheminement de l'Égypte vers la transition reste abrupt et long. La situation politique a été particu-

lièrement instable en 2013 et il devient impératif pour l'ensemble des organisations politiques de prendre des engagements vis-à-vis des orientations proposées. Malgré un contexte politico-social perturbé et un environnement externe défavorable, l'économie égyptienne a résisté jusqu'ici à la récession. La croissance a néanmoins chuté, passant de 5% en 2010 à une moyenne de 2% sur la période 2011-2013. La création d'emplois n'ayant pas décollé, le chômage a atteint 13% de la population active contre 9% avant le soulèvement populaire. En outre, la position internationale de l'Égypte s'est elle aussi détériorée en raison d'une croissance limitée des exportations (notamment pour les produits d'exportation non pétroliers) et de l'effondrement des recettes touristiques. En dépit de la hausse record des transferts de fonds effectués par les Égyptiens expatriés, le déficit du compte courant s'est creusé pour atteindre 2% du PIB. Plus inquiétant encore, la forte baisse des principales recettes en devises étrangères a engendré des pressions sur le taux de change officiel, ce dernier ayant perdu 20% de sa valeur entre décembre 2010 et juin 2013. Afin d'inverser la tendance, la Banque centrale européenne (BCE) a misé sur l'épuisement des réserves disponibles à hauteur de 20 milliards de dollars (14,6 milliards d'euros). Après avoir atteint le seuil critique de 14,9 milliards de dollars (10,8 milliards d'euros) et moins de 3 mois de produits d'importation disponibles, le niveau des réserves est remonté à 18,8 milliards de dollars (13,7 milliards d'euros) grâce à l'aide financière des États du Golfe. De plus, afin de répondre à la demande sociale et de réduire l'influence de la hausse des prix internationaux pour la nourriture et l'énergie, le gouvernement a renforcé les dépenses en matière de subventions et de salaires dans la fonction publique (ces deux postes représentant plus de la moitié des dépenses totales). Les importants déficits budgétaires qui ont découlé de cette initiative (environ 13% du PIB) ont creusé la dette publique (70% du PIB) principalement financée par les banques nationales, réduisant ainsi la capacité de ces dernières à accorder des crédits au secteur privé. Parmi les autres signes alarmants

relevés, on peut citer le renforcement des obligations souveraines qui ont entraîné une hausse de l'emprunt public: le taux des billets de trésorerie à 91 jours a augmenté de 436 points de base entre décembre et avril 2013.

Les gouvernements qui se sont succédés à la tête du pays après la chute d'Hosni Mubarak – y compris le dernier en date – n'ont pas réussi à mettre en place un programme économique cohérent pour résoudre les problèmes de l'Égypte. Quel programme faudrait-il donc appliquer? Il n'y a guère de doutes quant aux réformes à adopter. Il semblerait toutefois que (i) certaines d'entre elles soient incompatibles à court terme ce qui impliquerait nécessairement des compromis et que (ii) les contraintes liées au financement soient extrêmement fortes.

La stabilisation macroéconomique est une nécessité pour l'économie égyptienne. Afin de mettre un terme à l'épuisement des réserves qui ont atteint un niveau critique, la BCE pourrait rendre le régime du taux de change beaucoup plus flexible. Toutefois, fluidifier le taux de change n'est pas sans conséquence. En effet, cela risque de créer de l'inflation du fait de la hausse du coût des importations. Concernant la politique budgétaire, l'Égypte doit impérativement chercher à mieux maîtriser ses finances publiques. La nouvelle politique budgétaire du gouvernement est prudente dans le sens où elle n'aggravera pas le déficit. À l'inverse, ce dernier devrait s'améliorer grâce aux mesures de renforcement des bénéfices. Le niveau des dépenses devrait, pour sa part, rester similaire. Cette politique doit être considérée comme une initiative de consolidation plus que nécessaire et non pas comme un programme visant à stimuler l'économie. Née de la modification des postes de dépenses en vue de s'orienter vers plus de croissance, une telle approche de la politique budgétaire pourrait avoir des répercussions positives à moyen terme. À court terme, l'expansion liée à l'accroissement des investissements pourrait être atténuée par la hausse des recettes fiscales, ces

Tableau 3.

Note souveraine de l'Egypte

	Fitch	S&P		Moody's	
	Monnaie étrangère	Monnaie domestique	Monnaie étrangère	Monnaie domestique	Notation des obligations
Avant Jan 2011	BB+	BBB-	BB+	BB+	Ba1 stable
Jan-Feb 2011	BB+	BB+	BB	BB	Ba2 negative
Mar-11	-	-	-	-	Ba3
Oct-11	-	-	BB-	BB-	B1
Nov-11	-	-	B+	B+	-
Dec-11	BB-	BB	-	-	B2
Juin-12	B+	B+	B	B	-
Dec-12	-	-	B-	B-	-
Jan-13	B	B	-	-	-
Fev-13	-	-	-	-	B3
Mar-13	-	-	-	-	Caa1
Mai-13	-	-	CCC+	CCC+	-
Juil-13	B-	B-	-	-	-

Source: International rating agencies websites

dernières étant susceptibles de réduire le niveau global de revenus disponibles.

L'Égypte doit relancer son économie mais n'en a pas nécessairement les moyens en raison des inquiétudes relatives à la viabilité budgétaire.

Certaines mesures peuvent être prises en considération mais le gouvernement doit néanmoins veiller à leur impact éventuel sur le budget. Afin de favoriser la croissance de l'emploi, des aides budgétaires et financières incitatives pourraient être accordées au secteur privé en vue d'accroître les embauches, notamment dans le secteur du tourisme. Par ailleurs, des subventions pour des crédits et des formations devraient être accordées aux PME et aux secteurs à forte intensité de main d'œuvre. Selon les estimations du FMI, un investissement à hauteur de 1% du PIB dans les infrastructures à forte intensité de main d'œuvre pourrait générer jusqu'à 87 000 nouveaux emplois en Égypte.

Enfin, l'Égypte doit assurer le financement des réformes évoquées précédemment. En mars-avril, l'écart de financement était estimé à environ 11

milliards de dollars (8 milliards d'euros) sur dix-huit mois. Le pays est récemment parvenu à obtenir une aide financière de 12 milliards de dollars (8,7 milliards d'euros) de la part du Koweït, de l'Arabie Saoudite et des Émirats Arabes Unis. Un quart de cet argent est consacré aux subventions, le restant devant principalement servir à consolider les réserves étrangères. S'agit-il du meilleur plan d'action? À n'en pas douter, cet argent devrait atténuer temporairement l'épuisement des réserves. Toutefois, cette mesure d'urgence ne peut s'inscrire dans la durée, en particulier si les recettes en devises étrangères ne connaissent pas prochainement un effet de reprise.

Dans un tel contexte, les emprunts auprès des institutions internationales sont une option à envisager. À l'heure actuelle, rien ne permet réellement de savoir si le gouvernement envisage d'entamer des négociations avec le FMI pour obtenir une aide financière extérieure et, si tel est le cas, quand celles-ci se dérouleront. Ce type d'emprunt a l'avantage d'être habituellement associé à un ajustement des politiques économiques afin de «surmonter les problèmes ayant initialement donné lieu à une demande de financement ». Les emprunts externes ne mettent pas en péril la viabilité de la dette extérieure. En effet, celle-ci est relativement faible (16% du PIB). Au vu du grand nombre de dégradations successives de la note souveraine égyptienne depuis janvier 2011, il faut également espérer qu'un prêt accordé par le FMI sera perçu comme un signal positif susceptible de renforcer la confiance des in-

vestisseurs et d'autres prêteurs potentiels. Depuis la révolution de janvier 2011, les trois grandes agences de notation internationales ont revu la note souveraine de l'Égypte à la baisse avec 17 dégradations au total. La dégradation la plus récente émane de l'agence Fitch. Après le renversement de Morsi, elle a ramené la note de solvabilité égyptienne de « B » à «B-» avec des perspectives négatives, plaçant ainsi l'Égypte six crans au-dessous de la note d'investissement avec d'éventuelles dégradations supplémentaires à venir. Des révisions à la baisse similaires ont précédemment été effectuées par Fitch et S&P en raison d'une gestion macroéconomique insuffisante (entraînant une hausse des besoins en financement) imputable à l'instabilité de la situation politique.

L'un des enjeux critiques pour l'Égypte est la mise en place des réformes nécessaires (telles que la dévaluation). Ces dernières doivent être socialement acceptables compte tenu du sentiment d'identité national en plein essor depuis le soulèvement populaire et du scepticisme inhérent à l'égard des réformes conseillées par les institutions internationales et mises en place par les régimes antérieurs. Ces réformes ont souvent été jugées responsables de l'accroissement des inégalités. Afin de remédier à cette situation, le gouvernement doit élaborer un programme local de réformes, lancer un débat public autour de celui-ci et développer une stratégie de communication solide pour expliquer sa démarche.

Tableau 4. <i>Options politiques et impacts attendus sur le budget, la pauvreté et la nutrition</i>				
Option politique	Délai possible	Impact sur le budget	Impact sur la pauvreté	Impact sur la nutrition enfantile
Continuer comme avant	<i>Pas une option</i>	-	+	n
Améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement				
Améliorer le stockage	Court terme	+	n	n
Réduire les fuites	Moyen terme	+	n/+	n
E-system	Long terme	+	n/+	n
Améliorer le ciblage				
y compris les plus vulnérables	Moyen terme	-	+	+
excluant les moins vulnérables	Moyen à Long terme	+	n	n
Auto-ciblage	Moyen terme	+	n	n
Compléter et remplacer				
Programmes de nutrition ciblés	Court à Moyen terme	n/+	+	+
Programmes de génération de revenus	Court à Moyen terme	n/+	+	n/+
Transferts ciblés en espèces / en nature	Moyen terme	n/+	+	n/+

Source: IFPRI (2013), note: "+" = effet positif attendu; "-" = effet négatif attendu, "n" = effet neutre attendu.

III.1. La prise en charge de la sécurité alimentaire et de la pauvreté doit être une priorité

La problématique de la sécurité alimentaire et de ses enjeux sur la pauvreté doit être traitée avec une extrême précaution. La plupart des interventions politiques peuvent peser sur la consommation des ménages par le biais de la répartition des richesses (FEMISE, 2010). Parallèlement, le maintien en l'état du système de subventions alimentaires n'est pas viable d'un point de vue budgétaire. Il doit donc être réformé afin de moins peser sur le budget et être consacré en priorité aux plus démunis. Le contexte de restrictions économiques doit être pris en compte au même titre que le programme économique dont l'évolution va certainement se poursuivre. Le tableau ci-après résume l'ensemble des options politiquement envisageables pour le système de subventions alimentaires en Égypte avec un calendrier détaillé. Toute réforme adoptée devra faire l'objet d'un compromis fragile entre les préférences populaires (généralement en faveur

des subventions) et les besoins économiques. Cela implique donc une mise en place progressive. Il faut notamment souligner les éléments suivants:

- ✓ D'un point de vue macroéconomique, **la croissance en faveur des plus pauvres devra être encouragée**. Les autorités ont plus que jamais l'occasion de faire de cette thématique une priorité. Une nouvelle politique générant des éléments incitatifs à la fois pour les investissements privés locaux et étrangers pourra assurer un lien de la production pour l'ensemble des secteurs et fixer les bases d'une «politique budgétaire pro-pauvres basée sur un programme donné» (Programme alimentaire mondial, 2013).
- ✓ Dans les zones rurales, une plus grande importance doit être accordée aux initiatives de création de revenus telles que l'accès au crédit (qui reste extrêmement faible) à des taux plus modérés et aux assurances pour les producteurs agricoles. Parallèlement, la mise à jour des pratiques agricoles est nécessaire afin de soutenir la production, notamment par un recours à des variétés de cultures améliorées et l'exploitation de cultures à forte valeur ajoutée (Programme alimentaire mondial, 2013).
- ✓ L'amélioration de l'efficacité de la chaîne logistique liée à la fabrication du pain baladi subventionné est également nécessaire. Selon une étude du FEMISE à ce sujet (2010), une production et une distribution plus efficaces du pain baladi sont possibles en améliorant le stockage du blé et les techniques de fabrication grâce au développement de partenariats public-privé, à un accès simplifié au financement qui permettrait aux boulangeries d'investir dans des équipements plus modernes et de former leurs employés et via l'adoption de normes sanitaires et environnementales plus efficaces. Parallèlement, la libéralisation des prix du blé pourrait se poursuivre. À long terme, les projets de remplacement des cartes de rationnement par des cartes nationales d'identité intelligentes pourraient garantir un meilleur suivi et une baisse des coûts mais restent néanmoins compliqués à mettre en œuvre (IFPRI, 2013).
- ✓ Une approche plus ciblée est également envisageable via un système d'inscription obligatoire (auto-ciblage) visant à dissuader les individus moins pauvres de recourir aux subventions alimentaires et à l'aide de critères de ciblage améliorés tels que le ciblage géographique pour la Haute-Égypte ou le système de «contrôle des conditions de ressources» pour les zones urbaines et la Basse-Égypte. Les zones urbaines dans lesquelles des «poches de vulnérabilité» se développent doivent être intégrées aux programmes d'aide tandis que les initiatives doivent se focaliser sur la stabilisation des revenus réels et la réduction des inégalités, un résultat qui peut être obtenu via la stabilisation des prix. En milieu rural, les réformes结构relles doivent favoriser l'accroissement du niveau de revenu moyen (Programme d'alimentation mondial, 2013).
- ✓ Les autorités doivent également remplacer et compléter les différentes mesures par des interventions en s'intéressant plus particulièrement à la nutrition maternelle et infantile. Pour cela, elles doivent créer des bons destinés à des marchandises et groupes de population spécifiques et permettant aux foyers de diversifier leur alimentation. L'accent doit également être mis sur la promotion des investissements financiers et le développement des capacités du personnel sanitaire afin de déceler et traiter plus efficacement la malnutrition. Les mesures aux niveaux local et communautaire pourraient être mises en avant pour soutenir les stratégies d'adaptation plus généralisées. À long terme, les versements monétaires et les bons attribués sous conditions pourraient remplacer les subventions et être liés aux indices des prix afin de stopper les pressions inflationnistes (IFPRI, 2013). En accordant des transferts monétaires directs aux foyers (au lieu de subventions alimentaires) et aux producteurs agricoles les plus modestes (au lieu d'intrants agricoles), on pourrait mettre un terme au double système

de prix pratiqué sur les marchés qui crée des distorsions et une mauvaise répartition des ressources (FEMISE, 2010).

Parmi les récentes avancées, les nouvelles autorités ont d'ores et déjà trouvé un accord pour entamer une étroite collaboration en vue de créer une base de données recensant l'ensemble des citoyens. En cas d'application efficace, cette mesure pourrait considérablement améliorer le ciblage, être moins onéreuse et permettre de subventionner les personnes les plus en difficulté (AhramOnline, 2013). Cette décision est conforme aux recommandations du FEMISE (2010) visant à améliorer le système des cartes de rationnement en facilitant le recensement des foyers les plus démunis actuellement exclus du système.

III.2. Une stratégie de R&D visant à soutenir la croissance économique à plus long terme

Le niveau des activités de R&D en Égypte est clairement insuffisant au regard de l'envergure économique du pays. Par conséquent, le plein potentiel d'emplois productifs n'est pas atteint. Pourtant, les zones de développement susceptibles d'améliorer la croissance et l'emploi existent bel et bien (FEMISE-BIE, 2013):

- ✓ Tout d'abord, les centres de recherche publics, trop petits à ce jour, peuvent être améliorés. Une meilleure coordination du travail de recherche et un regroupement en centres plus conséquent pourraient renforcer l'efficacité du système via des économies d'échelle et des facteurs externes positifs grâce à la diffusion des connaissances. La création d'un Bureau pour la science et la technologie marque la volonté pour les autorités d'améliorer considérablement la coordination de la R&D.
- ✓ Deuxièmement, il est possible et impératif de remédier à la faible contribution du secteur privé aux activités de R&D. Il est nécessaire de faire évoluer à la fois les mentalités des chercheurs du secteur public et des entrepreneurs du secteur privé afin d'améliorer durablement

leurs relations. Le développement de l'innovation et des initiatives au sein des entreprises impliquera une formation aux compétences de base nécessaires à la prise de décision et à la volonté de créer de nouveaux produits.

- ✓ Enfin, en lien avec le point précédent, il convient d'améliorer la qualité des formations universitaires. Dans les universités, les étudiants suivent souvent des cours qu'ils n'ont pas choisis, les programmes sont obsolètes et non adaptés au marché de travail égyptien actuel, la pensée critique et les initiatives personnelles ne sont pas encouragées. Parallèlement, les formations professionnelles ne sont pas assez développées en raison d'un financement insuffisant et du manque d'étudiants. Aussi, une amélioration de l'orientation des élèves après le lycée et le développement de nouvelles techniques éducatives (accordant une plus grande place à l'analyse critique, à l'initiative, à la résolution de problèmes inattendus et au développement de groupes de travail) est nécessaire. Les formations professionnelles courtes doivent être améliorées grâce à une plus grande implication du secteur privé dans la définition des connaissances et du savoir-faire que les étudiants doivent acquérir au cours de leur apprentissage.

References:

- AFD (2013): « Macroéconomie & développement » (septembre 2013 / n° 9).
- Agrifeeds.org (2013): « EGYPT... NEW SUPPLY MINISTER RESUMES WHEAT IMPORTS » (21 juillet).
- AhramOnline (2013): « Egypt to establish database for subsidies to needy: Finance Minister » (jeudi 6 février).
- Bloomberg (2013): « Egypt's Unemployed Target Mursi After Toppling Mubarak: Jobs » (25 juin).
- DEVEX (2013): « Egypt's food insecurity is structural — UN agencies », Elena L. Pasquini (3 septembre).
- Egyptian Food Observatory (2013): « Food Monitoring and Evaluation System », bulletin trimestriel, n°12 (avril-juin 2013).

Egypt Independent (2013): « Final Issue: Problem of unemployment likely to worsen in Egypt» (25 avril).

FEMISE (2010): « Global food price shock and the poor in Egypt and Ukraine: a comparison of impacts and policy options », Recherche n°FEM33-14 sous la direction de Wojciech Paczynski et Maryla Maliszewska, CASE, Pologne (juin).

FEMISE-BIE (2013): « MOBILISER LE CAPITAL HUMAIN SUR L'INNOVATION EN MEDITERRANEE » (à paraître).

IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires) (2013): « Tackling Egypt's Rising Food Insecurity in a Time of Transition », Note politique conjointe IFPRI-PAM (mai 2013).

Maghreb Emergent (2013): « Dans l'Egypte en crise, l'économie est en déroute » (2 septembre).

REUTERS (2013): « Analysis - With Gulf aid, Egypt economy can limp through crisis » (20 août).

Trésor-Direction Générale (2013) : « Lettre économique d'Egypte », n° 30 (juillet/août 2013).

WorldBulletin (2013): « Egypt's cabinet expects to reduce budget deficit to 10%» (13 septembre).

Programme alimentaire mondial (2013): « THE STATUS OF POVERTY AND FOOD SECURITY IN EGYPT: ANALYSIS AND POLICY RECOMMENDATIONS » Rapport préliminaire (mai 2013).

Israël

Un modèle économique extrêmement innovant mais marqué par les déséquilibres sociaux

Introduction

Véritable exception de la zone méditerranéenne, Israël s'est appuyé rapidement sur les services et les produits high-tech pour faire évoluer son économie, devenant un sous-produit de l'industrie de la défense porté par une ouverture persistante de son marché. Parallèlement, à l'inverse de la plupart de ses voisins, le pays a su tirer profit de l'afflux de travailleurs qualifiés issus de l'ex-URSS en capitalisant sur leurs compétences en TIC et conserve actuellement son avance technologique de pointe sur le plan économique. En effet, Israël signe des protocoles commerciaux avec plusieurs partenaires (ex.: des accords ont été signés l'an dernier avec la Chine pour l'exportation de technologies israéliennes d'approvisionnement en eau à des fins agricoles) et lance plusieurs initiatives visant à développer la recherche conjointe avec les pays qui accordent une grande importance à l'innovation (ex.: des programmes ont été mis en place afin de renforcer les liens économiques avec l'Inde et la Chine et d'attirer de nouveaux chercheurs dans les instituts israéliens). En outre, Israël applique un système de gestion macroéconomique rigoureux et une grande rigueur budgétaire.

Cependant, malgré d'impressionnantes résultats économiques, Israël présente trois grandes faiblesses:

Premièrement, la stabilité politique du pays reste extrêmement fragile. En effet, la présence d'innombrables partis politiques incapables de parvenir à un consensus, l'organisation fréquente d'élections et la durée relativement courtes des mandats gouvernementaux sont autant de facteurs qui génèrent régulièrement des tensions politiques. Depuis l'élection des députés de la Knesset début 2013, plusieurs

compromis politiques ont dû à nouveau être trouvés pour assurer l'émergence d'une coalition. Par ailleurs, la gouvernance israélienne semble s'être dégradée, notamment en termes de contrôle de la corruption (FEMISE 2011).

Deuxièmement, Israël ne trouve pas d'issue à la question palestinienne. Dans un environnement où les médias suivent la logique de mondialisation, l'image du pays s'en trouve ternie. Pendant de nombreuses années, l'économie israélienne a fonctionné « comme si le conflit n'existant pas ou qu'il était un simple désagrement dont il faut s'accommoder » (FEMISE, 2005). Pourtant, « les Israéliens ont tendance à oublier les avantages économiques potentiels que pourrait leur procurer la paix avec les Palestiniens » tandis que le pays continue à consacrer une part à deux chiffres de son budget à la défense (Les Échos, 2013). En parvenant à résoudre le conflit, Israël pourrait notamment accroître ses relations commerciales avec les pays arabes voisins. Mais, pour l'heure, le récent conflit dans la bande de Gaza et les troubles régionaux ne peuvent qu'amplifier l'instabilité.

le niveau de vie de la population reste faible par rapport à celui des autres pays développés...

Troisièmement, le modèle économique israélien ne favorise pas vraiment l'intégration. Le niveau de vie de la population reste faible par rapport à celui des autres pays développés et les inégalités socio-économiques se sont accrues. Les Israéliens ultra-orthodoxes et arabes ne contribuent notamment que très peu au marché du travail. Parallèlement, le système d'imposition est devenu de moins en moins

Indicateurs clés	2005-2008	2009-2011	2012	2013e	2014e
Croissance du PIB réel (%)	5,1	3,6	3,1	3,6	3,9
Inflation des prix à la consommation (moy; %)	2,1	3,2	1,7	1,6	2
Balance budgétaire (% du PIB)	-2,5	-5,2	-4,7	-3,6	-3,3
Balance du compte courant (% du PIB)	2,9	3	-0,1	1,7	2,5
Taux de chômage (%)	9,6	8,2	6,9	7	6,5

Source: WEO – FMI, et EIU, estimations pour 2013 et 2014

progressif ce qui a eu un impact négatif sur le bien-être. En outre, les classes moyennes - qui évoluent généralement dans des secteurs à faible productivité - ne bénéficient pas de hauts revenus. (Les Échos, 2013). Les autorités israéliennes devront donc apporter une réponse à ces principaux freins. Indéniablement, du fait de sa position géographique et de sa réalité géopolitique, le pays doit s'efforcer d'intégrer un maximum de réseaux économiques. Israël doit également continuer à capitaliser sur ses compétences et son système éducatif afin d'attirer toujours plus de cerveaux et rester compétitif dans le secteur de la haute technologie.

En étudiant la situation économique globale du pays en 2012-2013, on remarque que:

- ✓ Israël enregistre d'assez bons résultats par rapport aux autres pays de l'OCDE. La croissance du PIB réel devrait atteindre 3,9% en 2013 (3,6% selon le FMI) et 3,4% en 2014, des résultats nettement supérieurs à la moyenne des prévisions de l'OCDE.
- ✓ Le taux de chômage global a enregistré une baisse record à 6,9% de la population active, un taux qui est même inférieur aux 8,2% relevés au lendemain de la crise internationale.
- ✓ L'inflation a augmenté d'environ 1,7% en Israël en 2012, un taux largement inférieur à la moyenne de 3,2% de progression enregistrée après la crise. Le ralentissement économique permet habituellement de réduire les pressions liées à la demande et pourrait donc expliquer un taux d'inflation aussi bas.
- ✓ Bien qu'étant pratiquement parvenu à l'équilibre avec un taux à -0,1% du PIB, le compte courant israélien a enregistré de moins bons résultats

l'an dernier que sur la période 2009-2011 où il affichait un excédent de 3%. Au début de l'année 2013, il affichait un léger excédent principalement lié à l'accroissement des exportations.

- ✓ En 2012, le déficit budgétaire d'Israël était estimé à environ 4,7% du PIB en raison de l'apathie des recettes fiscales et de dépenses extrêmement élevées. Ce niveau représente environ près du double du déficit relevé sur la période 2005-2008. Les restrictions de dépenses pourraient atteindre 2% en 2013.

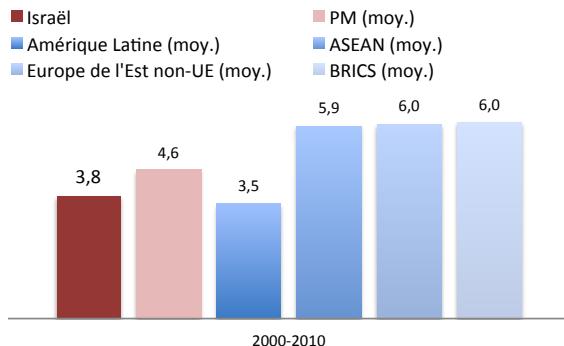
Parmi les enjeux structurels, on peut noter que:

- ✓ Le développement économique d'Israël s'appuie depuis toujours sur l'innovation et les technologies. À cet égard, le pays occupe donc une place majeure dans le monde de la recherche. Pourtant, malgré les excellents résultats mis en évidence par les indicateurs disponibles en termes d'innovation, la participation des jeunes au marché du travail (près de 50%) est plus faible que dans d'autres régions telles que l'Amérique latine ou l'Asie de l'Est. Parallèlement, les problèmes d'inégalité perdurent. L'extrême pauvreté et le chômage frappent durement deux grandes minorités, à savoir les Asharedi et les Israéliens arabes. Le niveau d'innovation relativement fort en Israël n'a pas permis d'améliorer suffisamment la productivité et le niveau de vie.
- ✓ Les infrastructures de transport israéliennes ne sont clairement pas adaptées ce qui pénalise les perspectives de développement économique futur. Les routes israéliennes sont 2,5 fois plus encombrées que celles des autres pays de l'OCDE. La situation est encore plus grave lorsque

Graphique 1.

Produit Intérieur Brut

a) Taux de croissance moyen du PIB par région



Source: FMI, World Economic Outlook database et EIU, sources nationales

l'on s'intéresse aux infrastructures ferroviaires extrêmement limitées.

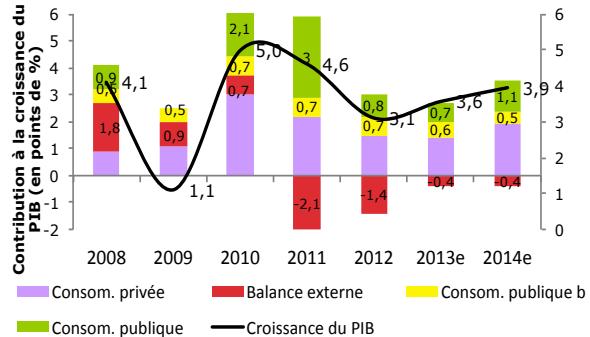
- Malgré un taux d'inflation faible, les prix sont trop élevés. Dernièrement, les secteurs de l'automobile et du logement sont devenus particulièrement onéreux en Israël. Concernant le logement, le coût israélien en termes de revenus est plus élevé que dans des villes comme Londres ou New York.

I. Un aperçu de la période 2012-2013 : situation macroéconomique et défis

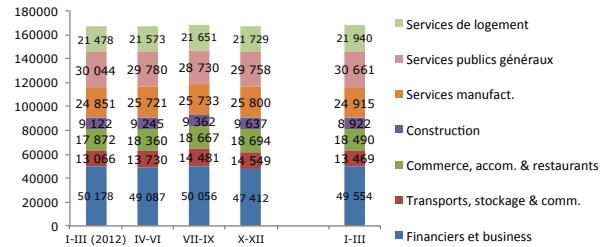
I.1. Une croissance économique en évolution constante après des années de ralentissement

En Israël, le taux de croissance annuel moyen avoisinait 3,8% au cours de la décennie écoulée, un niveau similaire à ceux observés en Amérique latine et deux fois supérieur à ceux des économies à hauts revenus de l'OCDE. L'économie israélienne a atteint une croissance de 3,1% en 2012 et a conservé un taux modéré de 2,7% au cours du dernier trimestre 2012 et du premier trimestre 2013 dans un contexte de croissance économique mondiale toujours limitée. Ces résultats sont relativement faibles lorsqu'on les compare au taux de croissance moyen de 3,6% relevé dans la période post-crise, voire pire si l'on tient compte du taux moyen de 5,1% enregistré sur la période 2005-2008. Ils restent néanmoins en phase avec la norme des économies développées. L'évolution des activités économiques

b) Contribution réelle à la croissance (%)



c. Au prix de base, Q1 2012 à Q1 2013 ((NIS millions, données chainées au prix 2005))



Source : sources nationales

a été modérée mais s'est légèrement renforcée début 2013. Parallèlement, sur la même période, la production industrielle a manifesté des signes de reprise (Banque d'Israël). Au cours du premier trimestre 2013, on a pu noter une hausse de 3,5% en année glissante dans le commerce, l'hôtellerie et la restauration, suivie par une augmentation de 3,1% dans les transports, le stockage et la communication. Les services financiers et commerciaux, principaux vecteurs de la croissance israélienne, ont enregistré un recul annualisé de 1,2% au premier trimestre 2013. Par ailleurs, les services publics généraux, deuxième plus important système de contribution à la croissance, affichaient une hausse de 2,1% sur la même période.

Par rapport aux autres pays de l'OCDE, Israël enregistre d'assez bons résultats. La croissance du PIB réel devrait atteindre 3,9% en 2013 (3,6% selon le FMI) et 3,4% en 2014, des résultats nettement

supérieurs à la moyenne des prévisions de l'OCDE respectivement annoncées à 1,2% et 2,3%. Du côté de la demande, on constate que les exportations sont restées difficiles du fait d'une demande internationale insuffisante, notamment de la part de l'Europe. Le niveau des exportations représentant près de 40% du PIB, la demande extérieure a toujours eu un impact déterminant sur la croissance globale. Des exportations à destination d'économies émergentes plus solides pourraient contrebalancer le manque de dynamisme européen. Parallèlement, la consommation devrait être limitée après l'augmentation récente du taux de TVA et des autres taxes. L'exploitation des grands gisements de gaz en Méditerranée impliquera des investissements supplémentaires en termes d'infrastructures et devrait constituer « un nouveau souffle à moyen terme ». Le secteur high-tech sera également « un vecteur-clé pour l'investissement » (EIU, 2013).

D'une manière générale, l'économie israélienne paraît solide. Tandis que la plupart des pays développés sont confrontés à un effondrement économique, Israël affiche une croissance soutenue ainsi qu'un sens de la responsabilité budgétaire sans perspective de « bulle » économique prête à exploser (Algemeiner, 2013).

I.2 Un taux de chômage qui reste faible et une participation au marché du travail élevée

L'an dernier, le taux de chômage global a enregistré une baisse record à 6,9% de la population active, un taux qui est même inférieur aux 8,2% relevés au lendemain de la crise internationale. Il faut égale-

le taux de participation réel de la main d'œuvre dépasse de 4 points de pourcentage le niveau des études précédentes, toutefois, il faut noter que le chômage chez les Israéliens arabes est beaucoup plus élevé qu'attendu...

ment noter qu'Israël a connu de nombreux gains en termes d'emploi au cours des dernières années. Le taux de chômage est en baisse constante

depuis plusieurs années et les taux à deux chiffres des années 1990 ne sont désormais plus qu'un lointain souvenir. La croissance relativement modérée des exportations et la demande nationale peu vigoureuse ont entraîné un ralentissement de la croissance du marché du travail depuis le milieu de l'année 2012. L'accroissement du nombre total de postes salariés s'est poursuivi dans les services publics (administration publique, éducation, santé, etc.) tandis que dans le secteur des industries commerciales (toutes industries confondues, exception faite des services publics), il s'est interrompu depuis avril 2012 (Banque d'Israël, 2013). Début 2013, on a pu observer « un déclin de l'emploi dans les industries du secteur commercial dû à un recul des recrutements par les entreprises ». En 2013, le taux de chômage devrait être de 7%.

Il convient également de souligner qu'une nouvelle méthodologie plus fiable d'évaluation de la main d'œuvre montre que la participation de cette dernière au marché du travail israélien, toute catégories confondues, est supérieure aux résultats statistiques antérieurs: en effet, il semblerait que le taux de participation réel de la main d'œuvre dépasse de 4 points de pourcentage le niveau des études précédentes. Toutefois, il faut noter que le chômage chez les Israéliens arabes est beaucoup plus élevé qu'attendu. La politique gouvernementale doit tenir compte de cette situation, la question du chômage chez les ressortissants arabes étant préoccupante et la mobilisation de plus de moyens pour l'enrayer devenant une nécessité (TAUB Center, 2012). Il faut donc nuancer les informations apportées par les statistiques du chômage en Israël. Comme le souligne Ben-David (2012) « le taux de chômage évalue le nombre d'individus qui ne parviennent pas à trouver du travail parmi ceux qui participent au marché au sein de la population active. En revanche, il ne tient pas compte des individus qui ne prennent pas pleinement part au marché – et qui, par définition, ne sont donc pas en recherche d'emploi. La part conséquente de cette dernière catégorie est précisément l'un des problèmes majeurs en Israël».

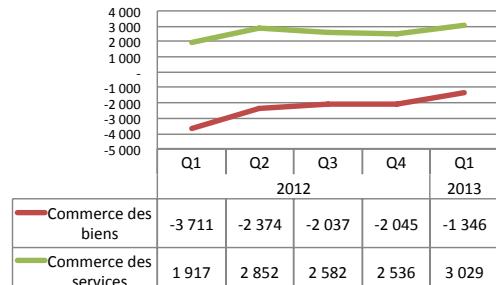
I.3. Une inflation extrêmement faible après le récent ralentissement économique

L'inflation a augmenté d'environ 1,7% en Israël en 2012, un taux largement inférieur à la moyenne de 3,2% de progression enregistrée après la crise. Tout au long de l'année, le niveau de l'inflation a mis en évidence le ralentissement économique. Le faible taux relevé était plus particulièrement dû « à la baisse des prix des fruits et des légumes (3-29%), de la téléphonie mobile (10% avec l'adoption de réformes de marché compétitives), des services Internet (10%) et de l'éducation ». En outre, les réformes dans les écoles maternelles ont entraîné une baisse moyenne des prix de 6% (The Times of Israel, 2013). Toutefois, une hausse considérable des prix a été constatée dans les secteurs du logement (3,4%), de l'électricité (8,8%) et des services de santé (5%) tandis que le prix des cigarettes a augmenté d'environ 20%. Dans l'ensemble, l'indice de hausse des prix a enregistré un plus bas sur six ans conformément aux estimations ciblées par le gouvernement. Le ralentissement économique permet habituellement de réduire les pressions liées à la demande et pourrait donc expliquer un taux d'inflation aussi bas. Les dernières estimations semblent indiquer que ce taux sera encore plus faible en 2013, à environ 1,6%. Dès 2014, on pourrait s'attendre à ce que les pressions inflationnistes repartent à la hausse en fonction de la croissance potentielle de la demande nationale.

I.4. Un compte courant excédentaire en raison des résultats positifs du secteur des services

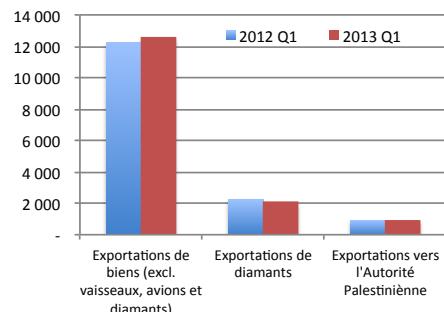
Bien qu'étant pratiquement parvenu à l'équilibre avec un taux à -0,1% du PIB, le compte courant israélien a enregistré de moins bons résultats l'an dernier que sur la période 2009-2011 où il affichait un excédent de 3%. Au début de l'année 2013, il comptait un léger excédent principalement lié à l'accroissement des exportations (sauf dans le secteur des diamants et pour les startups). Le déficit du commerce de biens s'élevait à 18,5 milliards de shekels (3,8 milliards d'euros) avec un total des exportations annuelles de biens en baisse de

Graphique 2.
Balance des biens & services, ajustée sur la période (en millions de dollars)



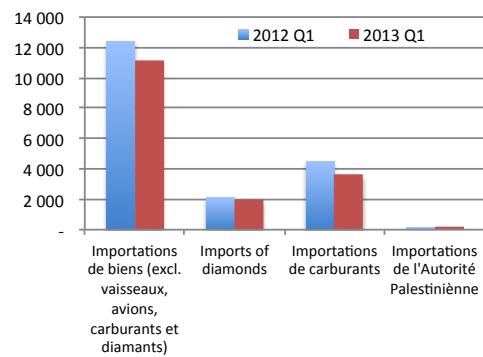
Source: Central Bureau of Statistics

Graphique 3a.
Exportations de biens, désaisonnalisées, millions US\$



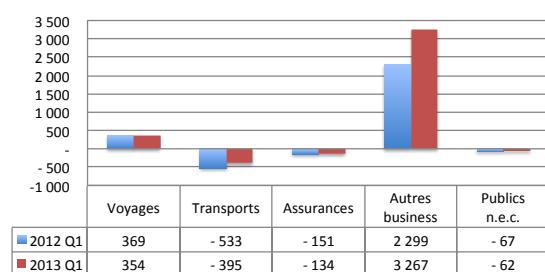
Source: Central Bureau of Statistics

Graphique 3b.
Importations de biens, désaisonnalisées, millions US\$



Source: Central Bureau of Statistics

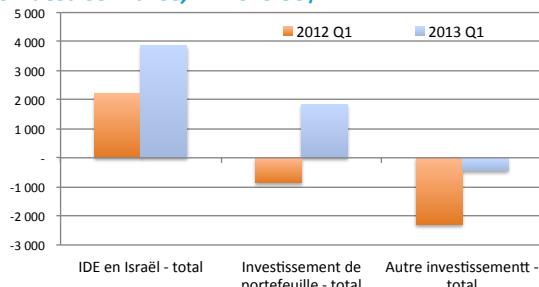
Graphique 4.
Balance des services, désaisonnalisée, millions US\$



Source: Central Bureau of Statistics

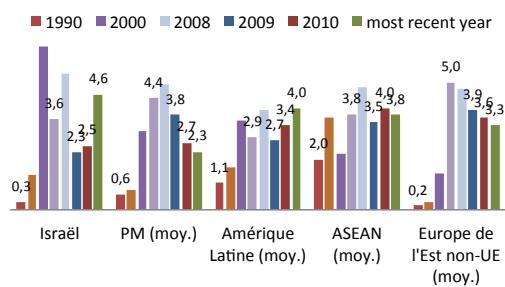
Graphique 5a.

**Investissements en Israël,
non-désaisonné, millions US\$**



Graphique 5b.

**Investissement en Israël
IDE par pays/région, % du PIB**



Source: Central Bureau of Statistics, WDI, Banque Mondiale

7,6% faisant suite à un premier recul de 6,7% entre décembre 2012 et février 2013. Il faut également noter que le commerce de biens a été fortement influencé par les fluctuations de valeur du shekel vis-à-vis d'autres devises (le shekel a notamment reculé de 0,3% par rapport au yen, de 0,2% par rapport au dollar et de 0,1% par rapport à l'euro).

Les exportations de services semblent être bien meilleures dans l'ensemble. Au cours du premier trimestre 2013, elles ont augmenté d'environ 10% par rapport au début de l'année 2012. Les exportations d'autres services commerciaux, l'un des principaux secteurs contributeurs au total des exportations de services, affichaient une hausse annualisée de 12,9% au premier trimestre 2013. Sur la même période, les exportations de services de voyage et de transport ont augmenté respectivement de 2,9% et 3,9%. Parallèlement, les importations de services ont enregistré une baisse, notamment les autres services commerciaux (-12,2%) et les services de transport (-5,6%). Globalement positifs, les résultats de la balance des services devraient per-

mettre d'obtenir un compte courant excédentaire à 1,7% du PIB en 2013. Dès 2014, le compte courant devrait afficher de nouveaux forts excédents « dans la mesure où la reprise de la croissance des exportations s'accélère et où les coûts d'importation sont maintenus par un accroissement constant de l'approvisionnement en gaz au niveau national » (EIU,2013).

Enfin, concernant les IDE en Israël, on a pu noter une hausse annualisée spectaculaire de 76,1% au premier trimestre 2013, des résultats qui incombent en grande partie aux fonds propres qui ont pratiquement doublé sur 12 mois tandis que les bénéfices réinvestis ont chuté de 5%. En outre, les investissements de portefeuille ont considérablement augmenté en Israël sur la même période.

1.5. Impacts sur la balance budgétaire

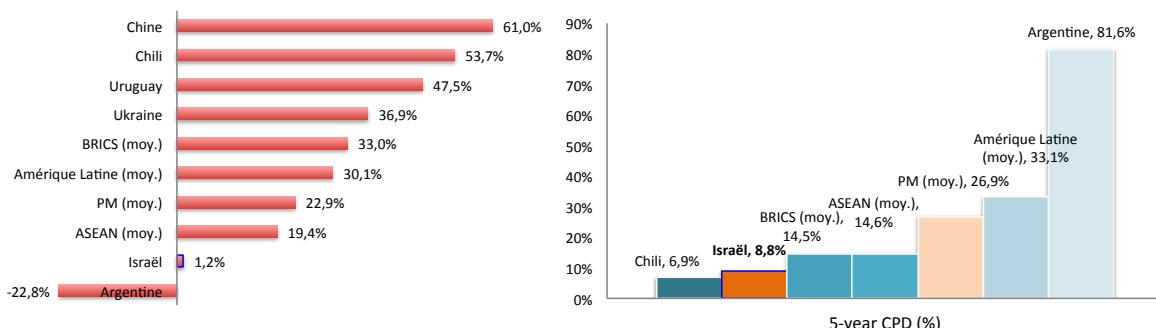
En 2012, le déficit budgétaire israélien était estimé à environ 4,7% du PIB en raison de l'apathie des recettes fiscales et de dépenses extrêmement élevées. Bien qu'étant moins élevé que le déficit moyen de - 5,2% enregistré entre 2009 et 2011, ce niveau représente environ près du double du déficit relevé sur la période 2005-2008.

En 2013, le gouvernement a augmenté le plafond des dépenses de près de 0,7% du PIB tout en fixant celui du déficit à environ 4,65% du PIB (selon les prévisions du FMI, le déficit budgétaire devrait être de -3,6% du PIB en 2013). Cet objectif, beaucoup plus ambitieux que celui initialement annoncé, est lié à la validation supposée tardive du budget par la Knesset dans le courant de l'été 2013. En effet, cette dernière n'a pas pu être assurée avant les élections. Par conséquent, jusqu'à ce que la Knesset approuve le nouveau budget, les dépenses mensuelles étaient censées ne pas excéder un douzième de leur niveau de 2012.

Parallèlement, le budget proposé pour la période 2013-2014 prévoit une réduction des dépenses publiques de l'ordre de 18 milliards de shekels (3,7

Graphique 6.

**Anticipations économiques et risque souverain
b. prob. cumulative de défaut sur 5 ans (%)****



Source: S&P CAPITAL IQ, McGraw Hill Financial, * Une variation positive correspond à une détérioration des CDS 5 ans **, plus la PCD est élevée et plus le risque de défaut est élevé, note: moyenne PM excluant Israël

milliards d'euros) en 2014 accompagnée d'une hausse des taux d'imposition équivalente à 15 milliards de shekels (3,1 milliards d'euros). L'augmentation des taxes et la forte révision des dépenses ont été considérées comme essentielles: bien que ces mesures puissent freiner la croissance économique à court terme, elles permettent d'éviter une nouvelle hausse du déficit et du ratio dette/PIB à moyen terme et donc la mise en péril de la stabilité financière nationale. Toutefois, malgré la baisse des dépenses, une nouvelle augmentation des recettes fiscales pourrait être nécessaire si la croissance économique ne s'améliore pas (Banque d'Israël, 2013).

L'austérité budgétaire 2013-2014 a incontestablement indigné de nombreux électeurs israéliens qui espéraient la mise en œuvre d'une politique économique plus souple. Les restrictions de dépenses pourraient atteindre 2% en 2013 et augmenter de 3% supplémentaires dans la plupart des ministères en 2014. Parmi les diverses mesures appliquées, on retrouve notamment une hausse de 1,5% de l'impôt sur les revenus et une hausse de 1% de l'impôt sur les sociétés. La TVA pourrait également augmenter de 18%, tandis que les allocations familiales devraient être considérablement réduites, au même titre que les programmes parascolaires (NY-Times, 2013). Par ailleurs, les objectifs de réduction des dépenses dans le domaine de la défense

ont été revus avec un compromis prévoyant une baisse de 840 millions de dollars (614,5 millions d'euros) du budget militaire.

I.6. La politique monétaire, l'évolution du taux de change et les anticipations positives des agents économiques

En ce qui concerne les anticipations des agents économiques sur la viabilité de l'économie israélienne et de sa dette, la situation est positive. Les couvertures de défaillance (CDS) se sont seulement accrues de 1,2% au cours du deuxième trimestre 2013 pour atteindre une valeur de 126,64 fin juin 2013. La dégradation est donc minimale par rapport à la moyenne observée dans la région (hausse de 22,9%) ou à celle récemment relevée en France (dégradation de 29,3%). Le risque de défaut de paiement est

Tableau 1. Indicateurs de taux de change

	2011	2012	2013e
Taux de change NIS:US\$ (moy.)	3.58	3.86	3.71
Taux de change NIS:US\$ (fin d'année)	3.82	3.73	3.66
Taux de change NIS:€ (moy.)	4.98	4.96	4.87
Taux de change NIS:€ (fin d'année)	4.94	4.92	4.78
Taux de change eff. réel (moy.), CPI-based	88.54	84.17	90.76

Source: EIU (2013)

ainsi extrêmement faible, la probabilité cumulée de défaut (PCD) à 5 ans ayant atteint un taux de 8,8% fin juin contre 8,6% au trimestre précédent. Ce résultat est beaucoup plus faible que la moyenne enregistrée dans les pays BRICS et ASEAN et reste relativement proche de celui observé dans un pays développé tel que la France.

La Banque d'Israël est entrée dans une phase de flexibilité en septembre 2011 afin de contrer l'influence de perspectives économiques internationales dégradées. Dès lors, ses taux ont enregistré un recul de 175 points de base en cumulé (EIU, 2013). La valeur du shekel ayant connu une amélioration constante en début d'année 2013 (entre le débat sur la politique monétaire du 24 mars 2013 et jusqu'à l'assemblée extraordinaire du 12 mai 2013, le shekel a enregistré une hausse de valeur de 2,9% par rapport au dollar et de 2,2% par rapport à l'euro), la Banque a décidé de réduire le taux d'intérêt monétaire de 0,25% en le ramenant à 1,5% mi-mai. Ce taux d'intérêt a à nouveau été réduit de 0,25% en juin 2013, sa valeur passant à 1,25%. Cette décision a été motivée par divers éléments, notamment (Banque d'Israël, 2013):

- ✓ La volonté de réduire l'écart entre le taux d'intérêt de la Banque d'Israël et ceux des principales économies afin d'éviter une appréciation excessive du shekel.
- ✓ Le fait que les grandes banques centrales aient appliqué « une politique monétaire conciliante », la BCE ayant par exemple réduit son taux d'intérêt à un niveau record de 0,5%, laissant supposer de nouvelles baisses à venir.
- ✓ Le taux d'inflation modéré, avec un indice des prix à la consommation en deçà de l'objectif d'inflation.
- ✓ Une croissance plus forte mais toujours modérée au premier trimestre avec un programme budgétaire fixant l'objectif déficitaire à 4,65% du PIB pour 2013 et 3% du PIB en 2014, un recul censé pondérer l'évolution de la demande.
- ✓ La légère reprise aux États-Unis et le ralentissement continu au sein de l'UE.

- ✓ La hausse constante des prix au niveau national: fin mars, sur les douze derniers mois, les prix avaient augmenté de 10,5% en Israël.

Entre fin mars et mi-mai, en termes de taux de change nominal effectif, la progression a été de 2,8%. Depuis le 12 mai, le shekel a reculé d'environ 3,9% face au dollar, de 3,5% face à l'euro et de 3,2% en termes de taux de change nominal effectif. La forte valeur du shekel a incité la banque centrale à annoncer un nouveau programme d'achat de devises étrangères afin de neutraliser l'impact des recettes liées au gaz sur les comptes extérieurs (EIU, 2013).

II. Problématiques et développements structurels

II.1. Une culture de l'innovation largement répandue

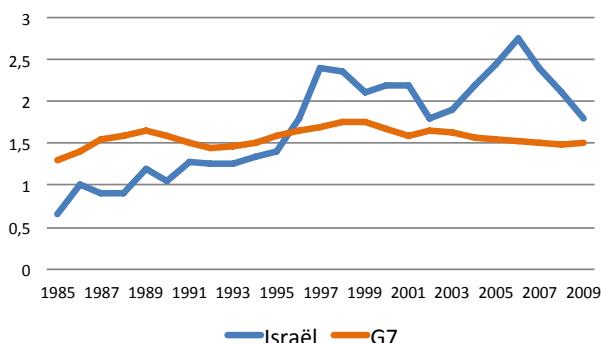
Le développement économique israélien se base depuis toujours sur l'innovation et les technologies. À cet égard, le pays joue un rôle majeur dans le monde de la recherche. Actuellement, Israël consacre 4,4% de son PIB à la R&D en milieu civil, l'un des taux les plus élevés parmi les économies de l'OCDE. Pour illustrer la qualité de la recherche en Israël, on peut par exemple rappeler que les chercheurs du pays ont remporté 7 prix Nobel en sciences et littérature, dont 6 obtenus depuis 2002 (4 en chimie et 2 en économie). Israël est également le troisième principal État destinataire d'investissements en capital-risque après la Californie et le Massachusetts. Parallèlement, en 2009, 63 entreprises israéliennes étaient cotées au NASDAQ, faisant ainsi d'Israël le deuxième pays le plus représenté, loin devant le Japon (6ème), la Grande-Bretagne (5ème) ou l'Inde (2ème). Ces résultats sont liés à l'intérêt croissant pour Israël depuis que l'innovation est devenue l'un des vecteurs du développement économique du pays. L'analyse de l'organisation de la recherche publique en Israël permettra de démontrer l'importance des aides publiques à l'innovation et de débattre de leur efficacité.

a. Le système de recherche israélien

Le système de recherche civile israélien est composé à la fois de fonds privés (environ 80% du financement) et publics. Les fonds privés servent à financer les activités de R&D au sein des entreprises technologiques nouvelles ou existantes tandis que les fonds publics sont destinés à la recherche dans les universités et soutiennent la R&D à des fins commerciales sous de nombreuses formes. On peut notamment noter que:

- ✓ Deux services jouent un rôle majeur dans l'organisation de la recherche et de l'innovation en Israël. On trouve tout d'abord le Haut Conseil de l'Enseignement Supérieur (HCES) rattaché au Vatat, l'organisme chargé de la planification et du financement de la R&D dans les universités. Le deuxième acteur prépondérant est le Bureau du scientifique en chef (BSC) du ministère de l'Industrie, du commerce et de l'emploi, responsable de la recherche dans le secteur industriel. Le Vatat et le BSC gèrent tous deux la majorité des budgets dédiés à la recherche civile publique. Enfin, le ministère des Sciences et technologies est un troisième acteur également impliqué dans les activités de recherche mais dont la contribution est plus modeste avec un budget de 20 millions d'euros.
- ✓ Le système de recherche a récemment connu d'importantes mutations avec une refonte du financement universitaire en 2011. Si les universités israéliennes jouissent d'une excellente réputation, elles sont confrontées depuis longtemps à « une stagnation des budgets, un univers de la recherche vieillissant, une insuffisance des investissements dans les infrastructures et un nombre croissant d'étudiants par rapport au personnel universitaire » (rapport Erawatch, 2011). Un nouveau programme sur le système universitaire a été mis en place pour une durée

Graphique 7.
Brevets déposés par Israël et le G7 dans la triade: États-Unis, UE et Japon par milliard de dollars de PIB 1985-2009***



Source: Ben-David (2012),

Notes: * Brevets déposés dans les trois constituent 20-30 pour cent de tous les brevets israéliens, ** dollars constants de 2005, par PPP

de six ans. Il prévoit notamment « une revalorisation budgétaire à la hausse avec un accroissement de 30% du budget dédié à l'enseignement supérieur et à la recherche en fin de programme, en sus des systèmes habituellement employés pour ajustement en fonction de l'évolution du corps étudiant et des autres facteurs économiques » (rapport Erawatch, 2011).

- ✓ Concernant le BSC, il convient également de rappeler l'existence de subventions de recherche attribuées dans le cadre du système de fonds subventionnés en R&D finançant 20% à 50% des dépenses en recherche pour un projet donné (avec un pourcentage de subventions pouvant atteindre 60% si le projet est une priorité thématique et 75% s'il est mis en place dans une zone prioritaire). En contrepartie du subventionnement, les entre-

pour illustrer la qualité de la recherche en Israël, on peut par exemple rappeler que les chercheurs du pays ont remporté 7 prix Nobel en sciences et littérature...

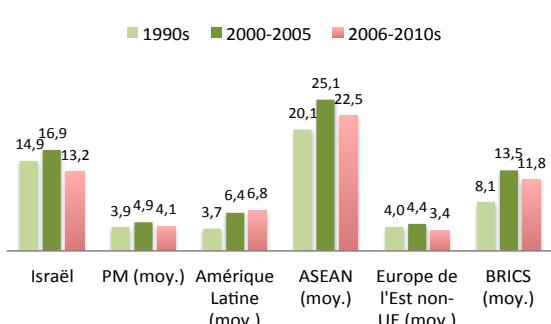
prises doivent s'acquitter d'une redevance (de l'ordre de 3% des revenus annuels produits) auprès de l'État si l'innovation est matérialisée et commercialisée. Grâce à ce mécanisme, l'État peut ainsi tirer financièrement profit de l'innovation et consacrer les fonds récoltés au financement d'autres projets. En quelque

ISRAËL ET RESTE DU MONDE: UN REGARD SUR QUELQUES INDICATEURS STRUCTURELS

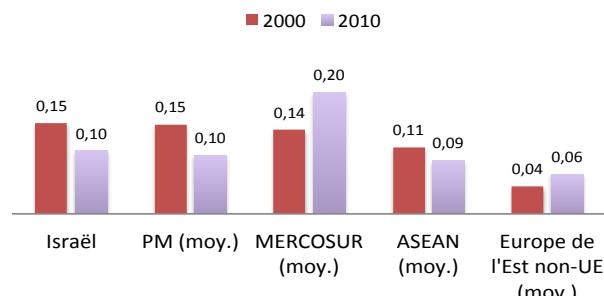
Graphique 8.

Une meilleure dynamique d'intégration (indicateurs sélectifs)

a. Exportations de haute tech. (% des export. manuf.)



b. Indice de Concentration Commerciale

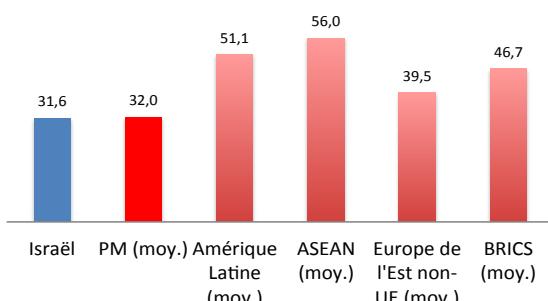


Source: WDI, calculs FEMISE avec Tradesift et données Comtrade, SITC rev3 3-digit.

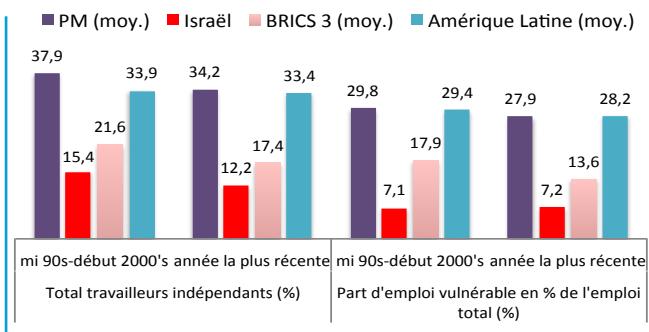
Graphique 9.

Dynamique du marché du travail, une vulnérabilité qui persiste (indicateurs sélectifs)

a. Taux de participation, 15-24 (%)



b. Travail informel et qualité de l'emploi

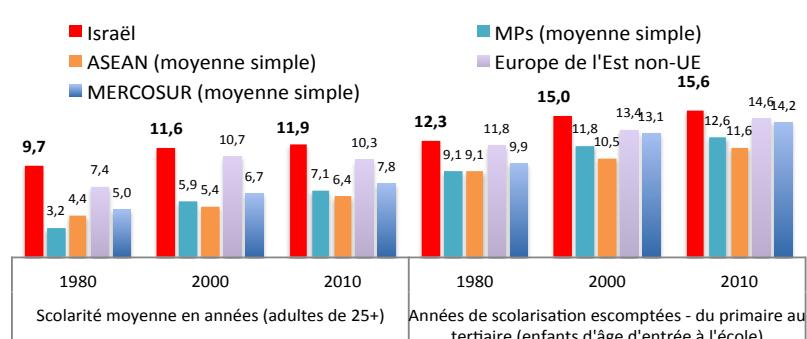


Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

Graphique 10.

Dynamique sociale qui s'améliore (indicateurs sélectifs)

Composants de l'IDH liés à la scolarité



Source : HDI, FEMISE (2012) note on inclusive growth

sorte, le BCS joue donc un rôle d'investisseur en capital-risque. Toutefois, ce système a présenté à débat car il crée des conflits entre le BSC et les acteurs de l'innovation sur le montant exact des recettes générées. Par ailleurs, le BSC propose également une aide financière et logistique aux entrepreneurs qui créent une nouvelle activité par le biais d'une aide administrative à l'innovation.

- ✓ Il faut également évoquer trois autres programmes existants. Le premier est le programme Magnet qui vise à renforcer la collaboration entre les instituts de recherche universitaires et les entreprises de manière à faciliter le transfert technologique entre les deux univers. Dans le cadre de ce programme, les subventions peuvent atteindre jusqu'à 66% du montant du financement d'un projet donné sans aucun système de redevance. Deuxièmement, on trouve le programme Matimop qui tend à faciliter la coopération internationale dans la recherche et l'innovation industrielle et a permis la signature d'accords bilatéraux avec 30 pays. Enfin, Israël est membre du réseau européen EUREKA (seul membre non-européen du réseau, le pays prend part à 10% de l'ensemble des projets Eureka) pour l'innovation industrielle et le renforcement de la coopération entre industries innovantes dans les 40 pays membres du projet (budget de 1,5 milliard d'euros).

Israël n'a jamais appliqué une « politique de recherche officielle ». Pourtant, l'ensemble des mécanismes évoqués précédemment forment un ensemble cohérent et le BSC a des « priorités de changement et un programme engagé » (rapport Erawatch, 2011).

b. Des résultats impressionnantes en matière d'indicateurs de produits d'innovation

Le nombre de brevets reste l'un des principaux indicateurs d'analyse de l'efficacité des activités de recherche pour une économie donnée. Il s'agit éga-

lement d'un indicateur d'innovation dans les entreprises. En Israël, les demandes de brevets sont faibles par rapport aux initiatives prises en R&D. Le pays a fait en moyenne 0,2 demande de brevet par million de dollars investis en R&D, un rapport deux fois inférieur à celui de la France par exemple (0,56) et deux à trois fois plus faible que ceux des États-Unis, de l'Allemagne ou du Royaume-Uni.

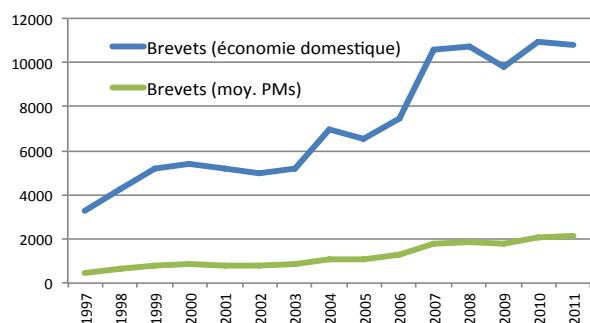
Pourtant, au regard de la taille limitée de l'économie israélienne, la part de brevets paraît relativement importante: elle se situe au même niveau que la France ou le Royaume-Uni (environ 200 brevets pour 1 million d'habitants) mais reste inférieure à celle de l'Allemagne (environ 600 brevets pour 1 million d'habitants), des États-Unis (800 brevets pour 1 million d'habitants) et le Japon (2000 brevets pour 1 million d'habitants). Les brevets concernent surtout le secteur des instruments de mesure – notamment médicaux –, suivi de l'informatique et de l'industrie chimique.

Lorsque l'on s'intéresse au nombre de brevets déposés par les membres du G7 et Israël entre 1985 et 2009 au sein de la « triade » formée par les États-Unis, l'Union européenne et le Japon, on parvient à des conclusions relativement intéressantes. En 1985, le nombre de brevets déposés (en fonction de la taille du pays et donc de son PIB) par les principaux membres du G7 était beaucoup plus élevé que celui des brevets déposés par Israël. Cependant, au cours des années suivantes, le nombre de brevets israéliens a augmenté rapidement pour finir par dépasser celui des membres du G7 au milieu des années 1990 et conserver jusqu'ici la même tendance. De même, comme l'on pouvait s'y attendre, le nombre de brevets est extrêmement élevé par rapport à la moyenne des principaux pays partenaires (y compris la Turquie dont la part est considérable). Cependant, le nombre de marques déposées - qui était supérieur à la moyenne régionale jusqu'au début des années 2000 – est désormais inférieur à la moyenne méditerranéenne et à celle des pays membres de la CEE. Les statistiques sur les modèles et dessins

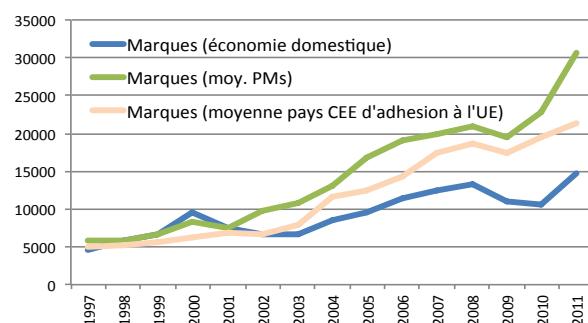
Graphique 11.

Indicateurs de propriété intellectuelle

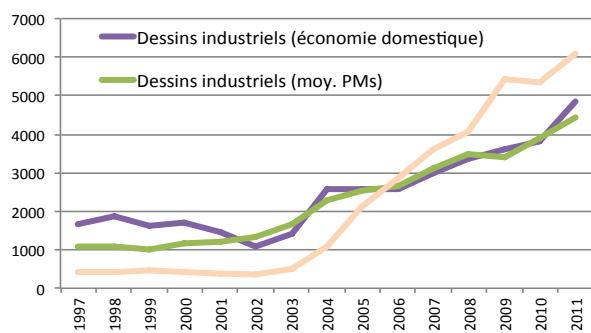
a. nombre de brevets



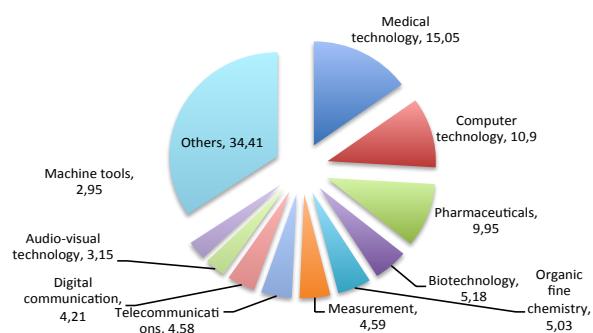
b. nombre de marques



c. nombre de dessins industriels



d. demande de brevet par secteur (1997 - 2011)

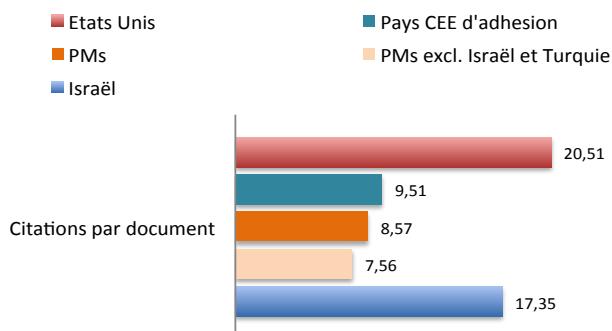


Source : World Intellectual Property Organization

Graphique 12.

Indicateur de notoriété des revues et publications scientifiques

Citations par document



Source : Ministère de l'enseignement supérieur

industriels sont rares (l'Algérie, Israël, le Maroc et la Turquie sont les seuls pays à avoir des données sur la décennie écoulée et l'OMPI dispose uniquement des données de 2010 et 2011 pour la Jordanie). En Israël, le nombre de modèles et dessins industriels est proche de la moyenne des principaux pays partenaires mais a progressivement diminué

par rapport à la moyenne relevée dans les pays de la CEE depuis 2005.

Les résultats les plus impressionnantes sont ceux qui concernent la part des exportations de produits high-tech par rapport au nombre total d'exportations. Les produits d'innovation high-tech représentent approximativement 50% des exportations. En 2011, l'économie israélienne a exporté plus de 21 milliards de dollars (15,4 milliards d'euros) de produits high-tech contre 11,5 milliards d'importations (8,4 milliards d'euros). Les exportations à « forte valeur high-tech » ont commencé à jouer un rôle majeur pour le développement économique d'Israël au début des années 1990 grâce au boom des exportations des biens et services TIC, des médicaments et des produits pharmaceutiques. Soutenues par l'expansion rapide de la « nouvelle économie », les start-ups israéliennes bénéficient depuis lors de grandes opportunités et

de marchés sur lesquels implanter leurs innovations.

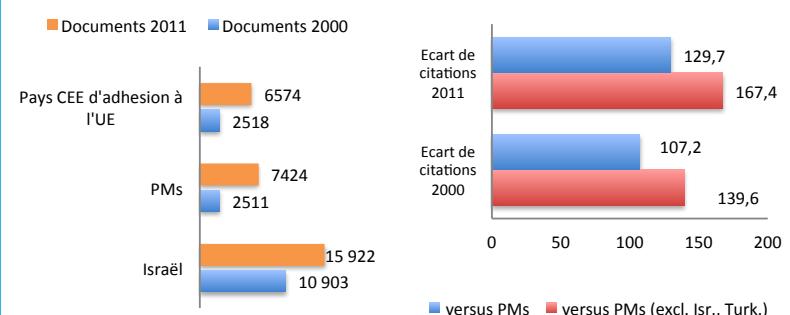
Dernier élément et non des moindres, le nombre d'articles publiés par Israël est extrêmement élevé et a considérablement augmenté au cours des dix dernières années. Sur la période 1996-2011, le nombre d'articles publiés par Israël est largement supérieur à la moyenne enregistrée dans les principaux pays partenaires et environ deux fois plus élevé que la moyenne des pays candidats à l'entrée au sein de la CEE. Par ailleurs, en termes de « qualité », le nombre de citations de documents scientifiques israéliens en 2011 représente près du double du nombre de citations d'articles publiés par les pays candidats à l'entrée dans la CEE et se rapproche de la moyenne des citations d'articles publiés par des universitaires américains. Cela semble indiquer que l'impact des documents israéliens est extrêmement conséquent. Par ailleurs, cet impact s'est également accru au fil des années (En 2000, le nombre de citations de documents israéliens était 107,2% plus élevé que la moyenne des principaux pays partenaires. L'écart est désormais de 129,7%). Dans le cas d'Israël, l'indice montre que les universitaires affichent d'excellentes performances par rapport à la moyenne des principaux pays partenaires. Toutefois, ces résultats restent nettement en dessous de l'indice des États-Unis, tout simplement parce qu'Israël ne produit pas la même quantité d'articles.

II.2. Un nombre considérable de limites d'un point de vue social

a. Une intégration financière en phase avec celle des pays de l'UE...

Le niveau d'intégration financière en Israël est largement supérieur à la moyenne régionale pour

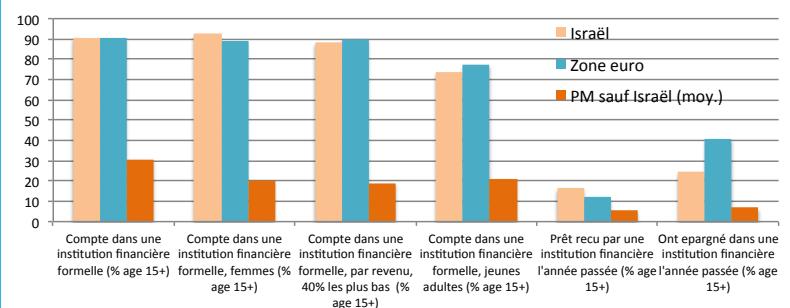
Graphique 13.
Revues et indicateurs scientifiques du pays:
a) Nb de documents (2000 VS 2011) b) Ecart de citations par document* (%)



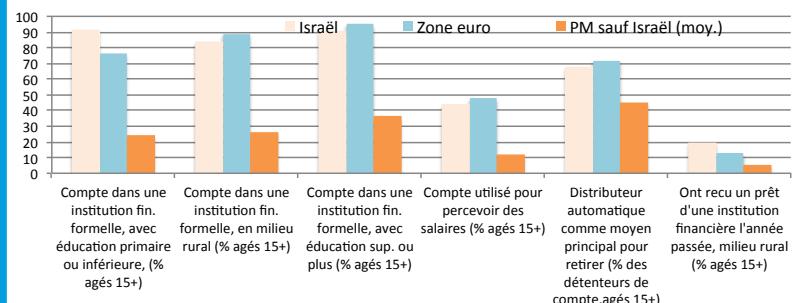
Source: SCImago Journal & Pays Rank (SJR)

* calculs FEMISE à partir de SJR, l'indice mesure en % le nombre de citations par document que le pays reçoit en +/- par rapport à la moyenne régionale, ex. une valeur de -10 signifie que le pays reçoit 10% de citations en moins par document scientifique, par rapport à la moyenne des PM.

Graphique 14.
Indicateurs d'inclusion financière, dernière année (2011)



Graphique 15.
Deuxième série d'indicateurs d'inclusion fin., dernière année (2011)



Source: Global Findex (Global Financial Inclusion Database), Banque Mondiale

l'ensemble des indicateurs utilisés. Cela est normal dans la mesure où le développement économique du pays est nettement plus avancé. À cet égard, nous effectuons donc également une comparaison avec le niveau d'intégration financière des économies de la zone euro, démontrant ainsi qu'Israël est en phase avec ces dernières. Le pourcentage de personnes ayant un compte bancaire dans une

institution financière est notamment assez similaire. Toutefois, le pourcentage de femmes ayant un compte bancaire en Israël est supérieur (de 3,7%) à la moyenne européenne alors que le taux de jeunes israéliens ayant un compte bancaire est plus faible (de 3,4%). À titre comparatif, il est également intéressant de noter que le nombre de personnes ayant contracté un crédit l'an dernier est relativement élevé (16,7% contre 11,8% seulement dans les pays de la zone euro), cette situation ayant probablement un lien avec la tendance actuelle en Europe et les réticences affichées par les banques en matière d'attribution de crédits. Malgré tout, il convient de souligner que la part de population ayant effectué des placements en épargne l'an dernier en Israël est relativement faible par rapport aux pays de la zone euro (24,8% seulement contre 40,9% dans la zone euro).

En termes d'intégration financière, Israël semble ainsi afficher d'assez bons résultats. Un ensemble supplémentaire d'indicateurs permet d'analyser certains éléments de manière plus approfondie. Tout d'abord, on peut remarquer que la majeure partie de la population dispose d'un compte bancaire indépendamment du niveau d'études, le pourcentage avoisinant 90% aussi bien pour les personnes qualifiées que moins diplômées. Deuxièmement, les ruraux ne semblent pas être victimes de l'exclusion, la part de la population rurale ayant dernièrement contracté un crédit étant proche de 19,8% - un niveau supérieur à ceux relevés dans la zone euro. Parallèlement, 83,8% de la population rurale israélienne dispose d'un compte bancaire, une valeur proche de la moyenne de la zone euro. L'accès aux services bancaires de proximité est lui aussi extrêmement fort, 67,8% des Israéliens utilisant un distributeur automatique comme principal moyen de retrait.

b.... mais des problèmes qui perdurent en raison de la pauvreté et des inégalités

Le nombre d'individus épanouis et satisfaits de la répartition des fruits de la croissance est en aug-

mentation, Israël figurant en 4ème position du classement international des pays où il fait bon vivre (FEMISE, 2012).

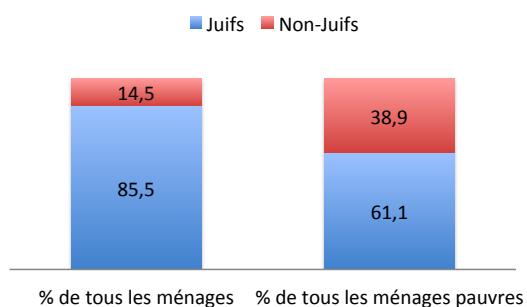
Pourtant, la participation des jeunes au marché du travail (qui avoisine 50%) est inférieure aux valeurs relevées dans d'autres régions telles que l'Amérique latine ou l'Asie de l'Est. Il s'agit d'un problème majeur pour un pays économiquement plus développé que la plupart – voire l'ensemble – de ses voisins. Parallèlement, les inégalités perdurent. En effet, lorsque l'on analyse les données du coefficient de Gini, on constate qu'Israël est en retrait par rapport à la plupart des pays de l'UE et que ses résultats sont également moins bons que ceux de l'Algérie et de l'Égypte. Encore plus important et préoccupant, sur un ensemble de 34 pays développés, Israël est le pays le plus frappé par la pauvreté avec un taux d'environ 21% (OCDE, 2013).

Cette situation est due à la double concentration de la pauvreté extrême et du chômage chez deux grandes minorités, à savoir les Asharedi et les Israéliens arabes. Seuls 48% des hommes ultra-orthodoxes en âge de travailler avaient un emploi en 2011 tandis que 28% seulement des femmes israéliennes arabes étaient en poste (un pourcentage qui tombe à 5% pour les femmes arabes sorties du système scolaire avant la fin du lycée). Par conséquent, la pauvreté touche surtout les foyers avec de nombreux enfants et dont « la volonté de se rendre au travail en extérieur » est d'ores et déjà limitée (TheNewYorker, 2013). En 2011, on recensait 270 200 foyers juifs pauvres, soit 61% du nombre total de foyers vivant dans la pauvreté. Les 171 900 foyers non-juifs restants représentaient 39% du total. On a notamment pu remarquer que le pourcentage de foyers non-juifs pauvres dépasse celui des foyers non-juifs au sein de la population totale, le taux de pauvreté parmi les foyers non-juifs étant extrêmement élevé. Un peu moins d'un tiers des foyers pauvres ont à leur tête un chef de famille sans emploi (9% seulement lorsque l'on se base sur le nombre total de foyers) tandis que les familles avec quatre enfants ou plus représentent 23% de l'ensemble des foyers

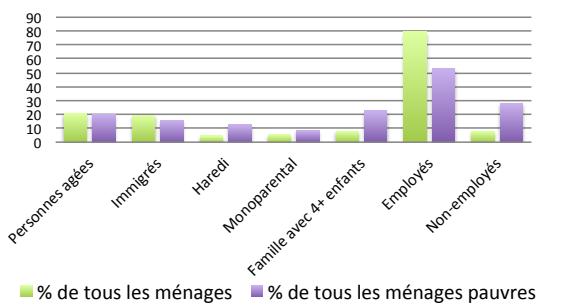
Graphique 16.

Composition de l'ensemble des foyers pauvres par rapport à la composition de l'ensemble des foyers (2011)

a. Juifs VS non-Juifs



b. Groupes de population (par chef de ménage)



Source : National Insurance Institute, November 2012

pauvres (8% seulement lorsque l'on se base sur le nombre total de foyers) (MJB, 2013).

On peut remarquer que, même lorsque l'on ne tient pas compte des populations Haredim et arabes, le pourcentage de pauvreté en Israël reste 60% plus élevé que la moyenne de l'OCDE. Par conséquent, on peut considérer que la forte pauvreté en Israël est directement liée à la « structure déséquilibrée du budget de l'État », aussi bien en termes de dépenses que de taxes. Les impôts indirects qui touchent les foyers les plus démunis sont plus élevés que dans les autres pays de l'OCDE tandis que les impôts sur les revenus et fonciers visant les foyers les plus riches sont plus faibles que dans les autres économies développées (Globes, 2013).

Soulignons également que le gouvernement est sur le point d'appliquer des mesures d'austérité en réduisant le montant des allocations familiales et la couverture d'assurance maladie. Ces mesures devraient avoir des répercussions dévastatrices d'un point de vue social et pousser davantage de familles vers la pauvreté. Selon les estimations, 30 000 à 40 000 enfants supplémentaires vivront en dessous du seuil de pauvreté (HuffingtonPost, 2013). Ce problème ne doit pas être pris à la légère. En effet, lorsque l'on s'intéresse au nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire en Israël, on constate que 61% des organisations israéliennes dédiées signalent un accroissement du nombre de demandes d'aide en faveur d'enfants, 62% des enfants concernés n'ayant

ni livres, ni équipement scolaire de base à disposition (MJB, 2013).

c. Des infrastructures physiques limitées qui ne permettent pas la diffusion des avantages liés à l'innovation

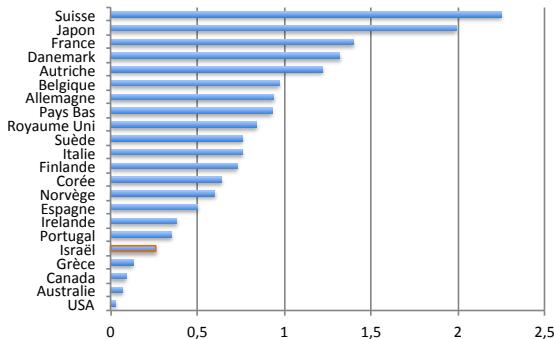
Dans l'ensemble, le degré d'innovation extrêmement fort en Israël n'a pas véritablement amélioré la productivité et le niveau de vie. En 2011, la productivité du travail dans le pays était plus faible que celle de 23 des 34 autres pays de l'OCDE. Comme le souligne Ben-David (2012) « jusqu'au milieu des années 1970, la productivité du travail en Israël a augmenté plus rapidement que la moyenne des pays du G7. Toutefois, depuis cette période, elle s'est effondrée avec des résultats encore plus réduits en termes relatifs – au même titre que le niveau de vie israélien qui a suivi la même tendance ».

Par ailleurs, il faut noter que la croissance économique dépend fondamentalement des transports qui permettent d'assurer le transit de travailleurs et de marchandises à travers le pays. Israël semble disposer d'une infrastructure clairement inadaptée en la matière ce qui a un impact négatif sur les perspectives de développement économique futur.

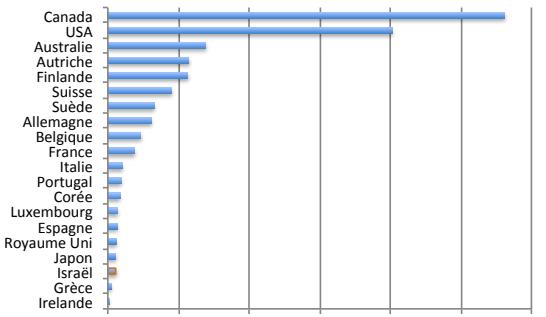
Le réseau routier israélien est 2,5 fois plus encombré que la moyenne des pays de l'OCDE. Le développement des infrastructures routières nécessite des investissements colossaux pour que le pays soit

Graphique 17.
Réseau ferroviaire, passagers et fret, 2009

a. passagers, km parcourus par personne

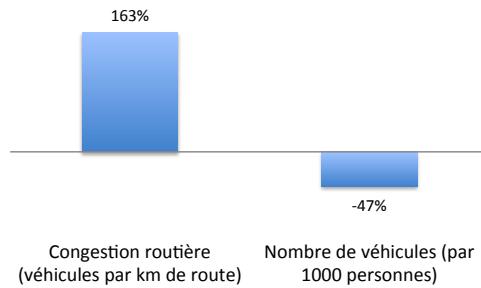


b. Fret, tonne-km de fret par 1000\$ de PIB



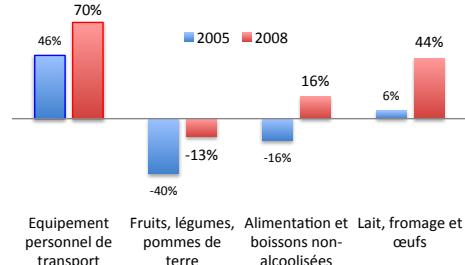
Source: Ben-David (2012)

Graphique 18.
Situation du réseau routier, comparatif entre Israël et la moyenne de l'OCDE (2008)



Source: Ben-David (2012), Notes: * moyenne des 22 pays OCDE

Graphique 19.
Prix par rapport à la moyenne OCDE*



Note: * différence entre les prix en Israël et les prix moyens de l'OCDE.

en phase avec les niveaux de l'OCDE. La situation est encore plus grave lorsque l'on s'intéresse aux infrastructures ferroviaires limitées. Les carences en la matière sont telles qu'au fur et à mesure que le développement économique israélien se rapproche des niveaux de l'OCDE, « il n'est pas absurde de penser que les Israéliens utiliseront davantage leurs véhicules que dans les autres pays occidentaux où le réseau ferroviaire offre plus de possibilités » (Ben-David, 2012).

Bien que les autorités aient récemment tenté de remédier à cette situation, les dépenses nationales pour combler le retard sont insuffisantes. D'une manière générale, au cours des dernières années, les dépenses pour la voirie ont, dans le meilleur des cas, avoisiné les niveaux de l'OCDE mais se situaient nettement en dessous du seuil requis la plupart du temps.

d. Des prix qui restent exorbitants notamment dans le secteur du logement

Même si les prévisions laissent entrevoir un faible niveau d'inflation, comme nous l'avons mentionné auparavant, la question des prix reste en suspens, notamment en matière de logement.

Fin 2011, un mouvement populaire est apparu pour protester contre les prix du fromage frais et des produits laitiers. Préjudiciables pour les consommateurs, ces prix ont aussi coûté 760 millions de shekels (159,3 millions d'euros) aux acheteurs entre 2008 et 2011 en raison de l'incapacité à contrôler les prix du fromage frais (Haaretz, 2013). En comparant les prix alimentaires en Israël avec la moyenne de l'OCDE, on constate que l'écart sur les produits laitiers s'est considérablement accru (à hauteur de 44% en 2008). Parallèlement, les prix des autres denrées alimentaires et des autres boissons non alcoolisées étaient 16% plus élevés qu'au sein de l'OCDE alors qu'ils étaient plus bas trois ans auparavant.

Concernant les véhicules et le logement, les prix semblent être particulièrement élevés ces derniers temps en Israël. La forte taxation des véhicules de transport a entraîné un dépassement de 70% de la moyenne des prix de l'OCDE en Israël en 2008 contre 46% en 2005. Pour le logement, Ben-David (2012) résume assez bien la situation: « 7,7 années à niveau de revenu médian sont nécessaires pour faire l'acquisition d'un appartement à prix médian. En effet, en Israël, le logement – évalué en fonction des revenus – est plus coûteux que dans 32 des 33 villes métropolitaines anglaises (Londres inclus) et dans 174 des 175 villes métropolitaines américaines (New York inclus) ».

Le coût du logement diminue habituellement en périphérie des centres urbains. Toutefois, compte tenu des infrastructures de transport limitées reliant la périphérie aux villes, les personnes résidant dans cette zone rencontrent des difficultés financières et ne bénéficient que partiellement des opportunités économiques.

III. Conclusion

Confronté à un déficit budgétaire inattendu, le nouveau gouvernement va adopter une série de mesures d'austérité visant à générer plus de recettes fiscales tout en réduisant les dépenses. La situation budgétaire d'Israël devrait donc être renforcée dans les années à venir. Comme l'a souligné Stanley Fischer, « l'économie israélienne se porte bien. Le budget annuel devrait permettre de ramener le déficit à 3% du PIB, objectif fixé par le gouvernement lui-même, indépendamment de l'UE ou de tout autre organisation. Notre croissance est rapide: le taux attendu est de 3,8%, dont 1% issu exclusivement de l'exploitation du gaz. La croissance d'Israël est plus forte que celle des autres pays de l'OCDE ».

Parallèlement, la recherche est d'une qualité exceptionnelle en Israël et a servi de base à un modèle de croissance porté par l'innovation. Pourtant, en dépit de son statut d'économie à fort potentiel d'innovation, Israël affiche un taux de pauvreté ex-

trêmement fort, une participation au marché du travail limitée pour la jeunesse et des inégalités qui perdurent. Bien qu'étant marquée, l'innovation n'a pas permis à Israël d'améliorer suffisamment la productivité et le niveau de vie. Des freins subsistent au niveau du degré et des modes d'accès à la croissance intégrée et un nouveau contrat social doit être mis en place (FEMISE, 2012). Le chômage, qui touche une part plus importante de la population active que dans les autres pays, ne fait qu'aggraver le problème, le PIB par habitant étant le reflet du niveau de vie. La solution se trouve dans l'amélioration des infrastructures physiques et du capital humain. En effet, ces éléments permettront de réduire les inégalités et d'accroître la productivité tout en consolidant la croissance économique. Parmi les futurs défis à relever, on peut noter que :

la solution se trouve dans l'amélioration des infrastructures physiques et du capital humain pour réduire les inégalités et accroître la productivité tout en consolidant la croissance...

- ✓ Il existe une marge considérable d'amélioration des infrastructures de transport. En effet, les routes israéliennes sont les plus encombrées de toutes les économies développées et le réseau ferroviaire est encore moins développé. En outre, il y a un fort potentiel d'amélioration des infrastructures du capital humain. À ce propos, « depuis la fin des années 1990, le programme national d'enseignement destiné aux enfants est moins efficace que dans chacun des 25 pays de référence de l'OCDE ce qui laisse présager les difficultés que pourraient rencontrer lesdits enfants une fois adultes pour être compétitifs sur le terrain de l'économie internationale » (Ben-David, 2012).
- ✓ Comme l'a encore rappelé Stanley Fischer, Israël « doit traiter le problème de la pauvreté, notamment chez les Israéliens arabes et les Haredim (ultra-orthodoxes). La pauvreté est un phénomène unique en Israël [...] On estime que celle-ci englobe la moitié du salaire médian. Concrètement, cela signifie que si la moitié

de la population israélienne voyait son salaire doubler, la pauvreté ne serait toujours pas éradiquée» (Globes, 2013b). La centralisation excessive de l'économie, les problèmes liés aux coûts du logement et la faible productivité du travail devraient également être inscrits au programme des réformes. Par ailleurs, comme l'a déclaré Shimon Peres, « nous ne pouvons pas accepter une réalité dans laquelle 900 000 enfants sont privés de nourriture et des dizaines de milliers d'autres n'ont pas accès à l'éducation » (YnetNews, 2013).

- ✓ Selon le ministère israélien des Finances, pour faire face à la pauvreté, il faut créer des emplois en excluant toutefois toute aide financière publique via un système d'allocations pour résoudre le problème. En mai dernier, le ministre des Finances a annoncé que le budget de l'État 2013-2014 ainsi que les réformes à venir permettraient aux populations pauvres de renouer avec l'emploi. Toutefois, certains affirment que les personnes en activité vivent également en dessous du seuil de pauvreté en Israël (JPost, 2013).
- ✓ Afin que le pays puisse au moins aider les plus marginalisés à sortir de la pauvreté, la question de la participation au marché du travail est essentielle. Comme l'a fait remarquer Manuel Trajtenberg, président du Comité chargé de la planification et du budget pour le Conseil israélien de l'enseignement supérieur, « pour aider les deux catégories de population les plus touchées par la pauvreté, une concertation impliquant des investissements dans l'enseignement supérieur est nécessaire » (TheNewYorker, 2013). Ces revendications en faveur de l'amélioration de la qualité de l'enseignement sont fondées et complémentaires du processus de création d'emplois. Une étude réalisée par Hanushek et Woessmann (2010) affirme que les travaux en mathématiques, sciences et lecture sont étroitement liés aux différences constatées en termes de croissance économique. Actuellement, au niveau des résultats, Israël affiche un retard par rapport aux écono-

mies de l'OCDE. En appliquant le modèle proposé à Israël, les auteurs concluent que si les résultats du pays avaient enregistré 50 points supplémentaires depuis 1980, permettant ainsi de rattraper le retard sur l'OCDE, la croissance du PIB par habitant aurait gagné 0,44 % de plus en 2010.

Références bibliographiques :

- Banque d'Israël (2013) : Bureau du porte-parole et de l'information économique, communiqué de presse (11 juin 2013).
- Banque d'Israël (2013) : « The Bol reduces the interest rate for June 2013 by 0.25% to 1.25% » (27 mai).
- Ben-David, Dan (2012) : « THE START-UP NATION'S THREAT FROM WITHIN », Document politique. 2012.04, Centre TAUB.
- Erawatch (2011) : « Erawatch report : Israel », Auteur: Michael Eilan (05-10-2011).
- FEMISE (2005) : « Profil pays : Israël Country » (août 2005).
- Globes (2013), « No surprise Israel tops OECD poverty table » (19 mai).
- Globes (2013b), « Fischer: Our challenge is poverty », (13 juin).
- Haaretz (2013), « Unsupervised cottage cheese prices cost Israeli shoppers NIS 760m in 3 years » (30 avril).
- Hanushek, Eric A. & Ludger Woessmann (2010) : The High Cost of Low Educational Performance: The Long-Run Economic Impact of Improving PISA Outcomes, OCDE.
- HuffingtonPost (2013), « Israel's Poverty Rate The Highest In Developed World » (15 mai).
- JPost (2013), « Lapid: Welfare doesn't end poverty, work does » (16 mai).
- Les Échos (2013), « Alfred Tovias : « Le modèle économique d'Israël ne peut être dupliqué » (14 avril).
- MJB (2013), « Facts and Figures 2013: Poverty in Israel », Institut Myers-JDC-Brookdale.
- OCDE (2013), « Crisis squeezes income and puts pressure on inequality and poverty ».

TAUB Center (2012), « Arab Israeli unemployment much higher than previously thought » (2 décembre).

The Algemeiner (2013), « Israel's Economy Has the Power to Astound » (9 avril).

The New Yorker (2013), « ISRAEL'S SURPRISING POVERTY » (5 juin).

The New York Times (2013), « Israel's Austerity Budget Draws Citizen Protests » (13 mai).

YnetNews (2013), « Israel's 19th Knesset sworn in; Peres: People want social reform » (02.05.13)

Jordanie

Un positionnement extérieur sous pression et une situation budgétaire critique

Introduction

En raison de la pénurie de ressources naturelles, le Royaume de Jordanie est l'un des principaux pays partenaires qui dispose d'une base industrielle limitée et d'un environnement économique restreint. Par nature, il est l'un des pays les plus dépendants de l'activité internationale. Parallèlement, le chômage des jeunes augmente depuis plusieurs années. Pourtant, l'économie a connu une croissance progressive au cours des 20 dernières années. De grandes réformes économiques ont été mises en place et « attirent les investissements étrangers dans le royaume depuis peu » (Ahid & Ayuba, 2012). De ce fait, l'accroissement des IDE a permis de créer plus d'emplois et de faire reculer le chômage.

Pourtant, la Jordanie doit actuellement faire face à une situation cruciale. En effet, la crise internationale de 2008, la dépression en UE ainsi que l'instabilité politique qui règne dans la région depuis 2011 ont contribué au ralentissement de la croissance des exportations tout en ayant un impact négatif sur l'évolution du PIB. Après le déclin des transferts de fonds des expatriés jordaniens, la faiblesse des recettes touristiques et des investissements directs étrangers (IDE) ont considérablement réduit le taux de croissance de l'économie jordanienne. En effet, celui-ci a perdu plus de la moitié de sa valeur depuis 2008 (AFD, 2013). En outre, malgré les taux de croissance impressionnantes enregistrés au milieu des années 2000 et ceux plus faibles mais stables relevés récemment, le déficit budgétaire du pays ne cesse de se creuser. Sur les 9 premiers mois de 2012, la valeur du déficit – financé par des crédits – était de 16% du PIB, une situation qui a contraint les autorités à réduire les subventions de manière à préserver la stabilité économique (MiddleEastVoices, 2012). Cela a entraîné une hausse des prix de 50%

pour le gaz en bouteille à usage ménager, de 33% pour le diesel et le kéroène utilisés pour les transports et le chauffage et de 14% pour le pétrole de basse qualité (Reuters, 2012). Ces hausses ont suscité une vague de protestations dans tout le pays mais cette fois-ci, les mesures prises ne devraient faire l'objet d'aucun retrait sous la pression populaire.

La Jordanie est dans une situation critique, à fortiori lorsque l'on sait qu'en dépit des manifestations au niveau national, le climat politique a été relativement épargné face au Printemps arabe. Pourtant, ce dernier a eu (au même titre que la crise de 2008) un impact considérable sur la situation budgétaire

la crise internationale de 2008, la dépression en UE ainsi que l'instabilité politique qui règne dans la région depuis 2011 ont contribué au ralentissement de la croissance des exportations tout en ayant un impact négatif sur l'évolution du PIB...

et la destruction du gazoduc assurant l'approvisionnement de la Jordanie depuis l'Égypte a contraint le pays à se tourner vers des sources d'énergie plus coûteuses (REUTERS, 2012). La Jordanie affiche une forte dépendance énergétique tandis que les récents événements ont entraîné un accroissement des coûts énergétiques et détérioré la balance extérieure. Désormais, le nœud du problème se trouve dans la raréfaction des alternatives financières. De plus, le prêt accordé par le FMI ne laisse qu'une faible marge de manœuvre tandis que les autorités devraient poursuivre l'adoption de mesures d'austérité, notamment avec une éventuelle hausse des prix de l'électricité et le retrait d'autres types de subventions. Ainsi, alors que les initiatives de libéralisation pourraient être freinées par la crainte d'un

Indicateurs clés	2005-2008	2009-2011	2012	2013	2014
Croissance du PIB réel (%)	7,9	3,5	2,8	3,3	3,5
Inflation des prix à la consommation (moy; %)	7,1	2,9	4,8	5,9	3,2
Balance budgétaire (% du PIB)	-5,4	-8,1	-6,2	-5,1	-4,1
Balance du compte courant (% du PIB)	-13,9	-6,9	-18,1	-10	-9,1
Taux de chômage (%)	13,7	12,8	12,2	12,2	12,2

Source: WEO – FMI, et EIU, estimations pour 2013 et 2014

renforcement de la grogne populaire, les dirigeants jordaniens ont d'ores et déjà prévu de procéder à des coupes et des réformes structurelles « socialement acceptables » (EIU, 2013).

Outre ces différents enjeux, la Jordanie a été rapidement touchée par les conséquences dévastatrices de la révolution syrienne. Le Royaume de Jordanie accueille désormais 700 000 à 800 000 réfugiés syriens, soit plus de 10% du total de la population jordanienne. Avec l'accroissement des flux de réfugiés, les autorités estiment que la Jordanie aura atteint la barre du million d'ici la fin de l'année. L'arrivée des réfugiés a eu un impact direct sur la vie quotidienne de la population avec notamment la hausse des coûts de location (les loyers ont subi deux à trois augmentations l'an dernier) et les pressions sur le marché du travail en raison des offres à bas salaire pourvues par les travailleurs syriens. Par ailleurs, les réfugiés ont accès au système de soins de santé primaire et à l'éducation en Jordanie mais les services disponibles « atteignent leurs limites » (Oxfam.org, 2013). D'autre part, les autorités jordaniennes manifestent une inquiétude de plus en plus vive à l'égard des enjeux de sécurité liés au conflit syrien (EIU, 2013).

D'une manière générale, en dépit de quelques problèmes qui lui sont propres, la situation de la Jordanie est semblable à celle des autres principaux pays partenaires pour les problématiques à court terme, notamment budgétaires. En revanche, pour les besoins à plus long terme, une stratégie de développement nouvelle et mieux ciblée est nécessaire. Les problématiques structurelles pourraient être résolues en développant l'innovation et la créativité, deux éléments qui font actuellement défaut en Jordanie.

La situation économique actuelle est la suivante :

- ✓ L'économie pourrait connaître une croissance modérée (taux de croissance estimé à 3,3% en 2013), la progression de la demande nationale étant toujours limitée par l'instabilité régionale, les contraintes budgétaires et la situation des marchés d'exportation.
- ✓ Avec la réduction des subventions ainsi que les mesures d'austérité à venir, le déficit budgétaire devrait chuter à 5,1% du PIB.
- ✓ En 2012, le déficit du compte courant s'est creusé pour atteindre 18,1% du PIB. Toutefois, la reprise des exportations et le ralentissement de la hausse des importations devraient permettre de ramener le déficit à 10% du PIB en 2013.
- ✓ Le chômage devrait rester stable, à environ 12,2%. Cependant, ce résultat n'est pas satisfaisant. Compte tenu de la période prolongée d'austérité, les tensions sociales devraient rester fortes.

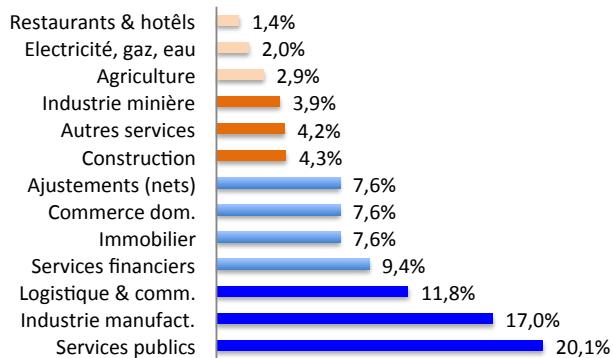
En ce qui concerne les enjeux structurels :

- ✓ Malgré les efforts considérables d'ouverture commerciale et de privatisation au sein de l'économie, de nombreuses autres mesures pourraient être prises afin de développer l'environnement commercial : en effet, la Jordanie occupe seulement la 106ème place sur 135 du classement des pays où les activités commerciales sont facilitées.
- ✓ La Jordanie affiche une dépendance énergétique extrêmement forte (plus de 90% de ses ressources d'énergie sont importées) et aucune mesure concrète n'a été prise ces dernières années pour tenter d'inverser la tendance. À l'heure actuelle, les énergies renouvelables représentent moins de 1% des systèmes de

production énergétique. Pourtant, un renforcement du financement est nécessaire pour parvenir à l'autonomie mais les temps sont durs.

- ✓ Le modèle de croissance jordanien n'est pas assez inclusif et l'innovation pour le soutenir est insuffisante. Cette double carence est préjudiciable pour la création d'emplois. En termes de composantes d'innovation, pour la « sophistication commerciale » et les « infrastructures », les résultats du pays sont insuffisants. Nous sommes convaincus que la réponse aux problèmes structurels de la Jordanie se trouve dans le développement de l'innovation et de la créativité. Les dirigeants jordaniens devraient s'efforcer de développer leur stratégie d'innovation. En effet, ils sont les seuls à pouvoir donner une nouvelle impulsion aux entreprises, déployer un modèle de croissance moins dépendant de l'accumulation de capitaux, favoriser le développement de nouveaux produits et services, renforcer la productivité sans perte de compétitivité sur les marchés internationaux et créer de nouveaux emplois. Indéniablement, les entreprises – notamment les PME – doivent être plus impliquées dans le processus d'innovation. Pour y parvenir, une décentralisation développée de manière efficace a un rôle prépondérant à jouer, aussi bien dans le secteur public que privé.

Graphique 1.
Répartition du PIB par secteur économique (2011), (part du % total)



Source: QNB (Qatar National Bank), 2012

I. Aperçu de la situation macroéconomique sur la période 2012-2013

I.1. Une croissance limitée mais stable

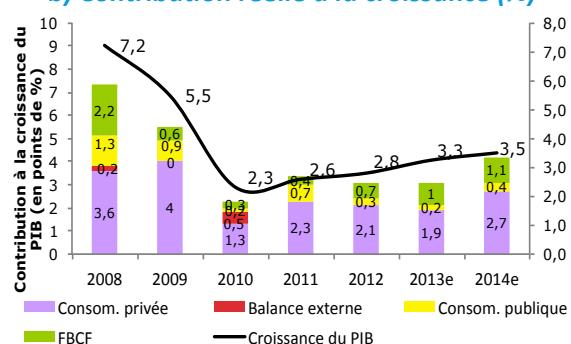
Dans les principaux pays partenaires, la croissance du PIB s'est accélérée après l'an 2000 mais son taux est néanmoins resté inférieur à ceux observés dans les autres régions en développement. Ce n'était pourtant pas le cas en Jordanie. En effet, le taux de croissance annuel jordanien moyen était supérieur à 6% ces dix dernières années, en phase avec les taux relevés dans les économies d'Europe de l'Est hors UE, de l'ASEAN et du BRICS.

Dernièrement, la croissance en Jordanie a été limitée mais est restée stable. En 2012, le taux de croissance du PIB était de 2,8%, un résultat infé-

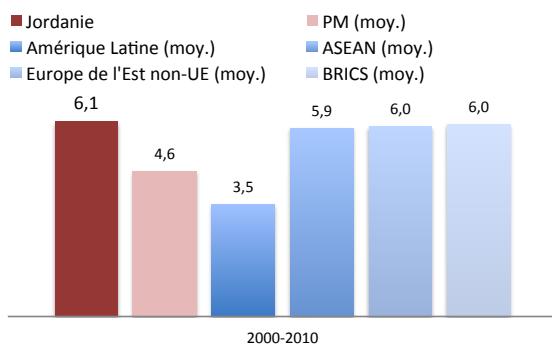
Graphique 2.

Produit Intérieur Brut

b) Contribution réelle à la croissance (%)



a) Taux de croissance moyen du PIB par région



Source: FMI, World Economic Outlook database et EIU

rieur aux 3,5% observés après la crise internationale et nettement en dessous de la moyenne de 7,8% enregistrée entre 2005 et 2008 (une période de boom économique associée à une hausse des prix du pétrole et donc à un accroissement des transferts de fonds et des investissements). Pourtant, la croissance est restée proche du seuil de 3% et s'est montrée relativement solide. D'autre part, il ne faut pas oublier que le milieu des années 2000 est une période particulière, la croissance de la consommation ayant été obtenue avec l'arrivée dans le pays de centaines de milliers de réfugiés irakiens. En outre, le rôle de la Jordanie en tant que centre névralgique logistique des forces multilatérales en Irak et base pour l'aide post-conflit a permis de consolider un certain nombre de sous-secteurs de services, notamment les transports, les hôtels, etc. (BNQ, 2012).

Par rapport aux autres principaux pays partenaires, la Jordanie a l'avantage d'être relativement diversifiée, une situation qui devient évidente dès lors que l'on distingue les différentes composantes sectorielles du PIB. Une grande part de la croissance est imputable aux activités touristiques et aux services en général (ils représentent plus de 60% du PIB total, l'une des parts les plus importantes parmi les principaux pays partenaires). L'agriculture est, quant à elle, minime. Néanmoins, les conditions météorologiques défavorables récentes et les inquiétudes vis-à-vis du maintien de la sécurité ont eu un impact sur les activités agricoles (2,8% du PIB en 2012) et donc sur le PIB global. Le secteur agricole a enregistré un repli de 9,4% l'an dernier après une saison défavorable pour les cultures. Cela a eu à la fois un impact sur « le front local dans un contexte de ralentissement de la production et sur le front extérieur avec une diminution de la croissance des exportations » (Bank Audi, 2013). Les activités minières ont également reculé en raison des grèves dans les usines de potasse et de phosphate (FMI, 2013).

Du côté de la demande, les dépenses publiques ont été relativement faibles dernièrement. En ef-

fet, elles représentaient seulement 0,3 % du PIB en 2012. En 2013, les résultats devraient être relativement similaires. Une légère hausse des investissements est attendue (même si la réduction des dépenses de capitaux devrait en limiter la portée). Avec la consommation privée, cette dernière devrait favoriser au maximum la croissance intérieure. En outre, il faut noter que l'évolution imprévisible de la situation en Syrie est un élément à prendre systématiquement en compte tandis que les exportations seront partiellement freinées par la croissance moribonde des économies des pays partenaires développés. Par conséquent, la croissance globale du PIB devrait atteindre 3,3% en 2013, un niveau qui reste inférieur au potentiel réel de la Jordanie et fait écho à l'influence néfaste de la récente flambée des prix du carburant sur la demande intérieure.

I.2. Des pressions qui maintiennent le taux de chômage à deux chiffres

La résolution de la question de l'emploi était l'un des objectifs principaux du programme de réformes adopté par les autorités jordaniennes depuis les années 1990. Cependant, en dépit des initiatives visant à mettre en place les réformes nécessaires et à renforcer la croissance pour favoriser la création d'emplois, le chômage est toujours resté élevé, affichant pratiquement le même taux que 20 ans auparavant. En 2012, le chômage était légèrement inférieur à son niveau de la période 2009-2011 avec un taux de 12,2%. Toutefois, il a atteint 12,8% au premier trimestre 2013 en Jordanie, soit une augmentation de 1,3% en année glissante, puis 14% au troisième trimestre 2013.

Alors qu'elles sont généralement plus qualifiées que les hommes, les femmes sont les personnes les plus durement touchées (26,8% contre 11,3% seulement pour les hommes). Parallèlement, la main d'œuvre non qualifiée paie le plus lourd tribut, sa part représentant plus de la moitié du nombre global de chômeurs. Toutefois, le taux de chômage est plus fort chez les diplômés universitaires

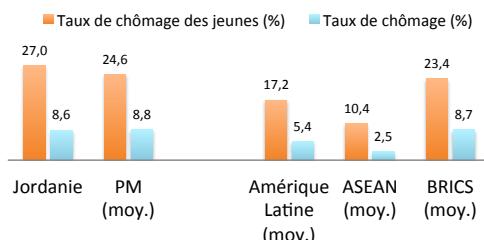
(niveau licence et supérieur) que pour les autres niveaux de formation, avec un taux de 20,6% au troisième trimestre. Sans surprise, les jeunes sont plus lourdement frappés que les autres, les taux les plus élevés ayant été relevés chez les 15-19 ans et les 20-24 ans (respectivement 37,9% et 34,9%). Le taux de chômage des jeunes est l'un des plus forts relevés dans la région (environ 27%). Il est même supérieur à celui des pays BRICS (23,4%) et représente plus du double du taux observé dans les pays de l'ASEAN (10,4%).

Près de 29 000 emplois ont été créés (plus précisément, 48 000 emplois ont été créés et 19 000 ont été perdus) dans le courant du deuxième semestre de 2012, sans grande différence avec la même période en 2011. Les hommes sont ceux qui ont le plus bénéficié de cette mesure avec 20 000 emplois créés contre 8 000 seulement pour les femmes. Par ailleurs, deux tiers des emplois nets créés étaient issus du secteur privé formel. Parallèlement, le gouvernorat de Karak a obtenu 8 opportunités de création d'emplois par millier d'habitants tandis que le gouvernorat de Ma'an disposait seulement de 2,1 emplois créés pour 1000 habitants (Département de statistiques).

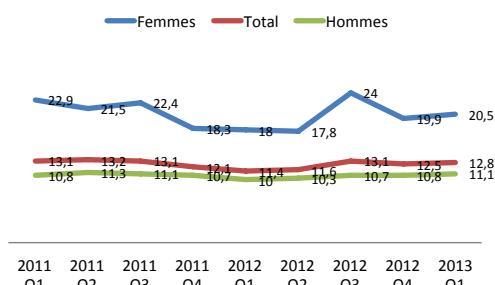
Les autorités jordaniennes ont récemment annoncé qu'elles mettraient un terme à l'entrée de main d'œuvre sur le territoire afin d'apaiser les tensions autour du marché du travail. En effet, ce dernier a vu la concurrence s'accroître depuis l'arrivée de centaines de milliers de Syriens généralement sous-payés (ANSAMED, 2013).

Cependant, la Jordanie a plus que jamais besoin d'une approche plus synthétique. En effet, bien qu'ils soient d'ores et déjà durables, les taux de croissance actuels doivent encore augmenter afin de fournir encore plus d'emplois productifs à une main d'œuvre toujours croissante et favoriser la participation économique. Cette dernière avoisine actuellement 37,3% pour l'ensemble du Royaume (60,8% pour les hommes contre 13,3% seulement pour les femmes).

Graphique 3a.
Taux de chômage (%) par région et groupe d'âge(%), dernière année disponible

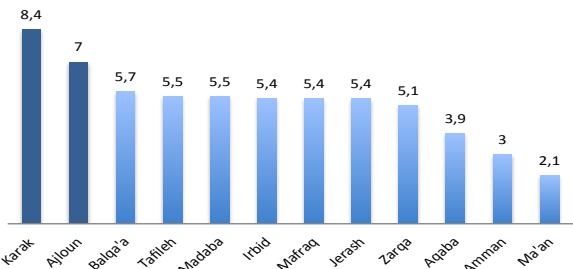


Graphique 3b.
Taux de chômage (%) par sexe, trimestriel



Source: KILM, Department of Statistics

Graphique 4.
Emplois nets créés par tranche de 1000 personnes, par gouvernorat, 2ème semestre 2012



Source: Department of Statistics, 2013

I.3. Une inflation qui augmente dangereusement après le retrait des subventions de carburant

Au lendemain de la crise internationale, le taux d'inflation était incroyablement faible avec un taux de 2,9% sur la période 2009-2011 contre 7,1% en moyenne sur la période 2005-2008. Cependant, il a augmenté en 2012 pour atteindre 4,8%. Cette hausse devrait se poursuivre en 2013.

Les données officielles du Département des statistiques jordanien semblent indiquer une forte

hausse de l'indice des prix moyens de la production agricole de l'ordre de 37,8% en juin 2013 par rapport à juin 2012, une situation essentiellement due à l'augmentation du prix des tomates (141,3%), des concombres (112,1%), des pommes de terre (78,0%) ainsi que des autres fruits et légumes. En cumulé, l'indice des prix de la production agricole s'est accru de 11% sur les cinq premiers mois de 2013 par rapport à la même période en 2012. En ce qui concerne l'indice des prix à la consommation, au cours des sept premiers mois de 2013, celui-ci avait d'ores et déjà augmenté de 6,4% par rapport à la même période en 2012. Cette hausse est imputable aux marchandises / secteurs spécifiques tels que les transports (+14,7%), le carburant et l'éclairage (+24,2%) et les produits alimentaires comme les légumes (+12,9%), la viande et la volaille (+5,7%) (Département des statistiques jordanien). Quelques cas exceptionnels de baisses de prix ont été recensés pour le tabac et les cigarettes (-8,8%), les céréales et leurs produits (-1,4%) mais aussi les soins médicaux (-2,3%). D'autre part, on constate une légère hausse de l'indice des prix de l'industrie générale au cours du premier semestre 2013 (hausse annualisée de 1,3%). Celle-ci est due à un accroissement du nombre d'entreprises de production (2,9%) avec une importance relative de 82,5%. Parallèlement, le nombre d'entreprises d'extraction a baissé de 4,9% (importance relative de 11%) tandis que celui des entreprises de production électrique est en recul de 10,1% (importance relative de 6,5%) (Département des statistiques israélien).

Les emprunts et les recettes fiscales plus élevées ont contribué à réduire l'écart budgétaire de 23% au cours des dix premiers mois de 2013 par rapport à la même période en 2012. Selon le FMI le déficit budgétaire devrait atteindre 4,8% du PIB en 2013 contre 8,2% l'année précédente, mais les fréquentes révisions pourraient revoir le seuil à la hausse.

I.4. Un positionnement extérieur crucial

Traditionnellement, la balance commerciale de la Jordanie est caractérisée par un important déficit,

les exportations de biens atteignant un peu moins de la moitié de la valeur des importations. La base des exportations nationales est désormais beaucoup plus étendue qu'auparavant, reflétant ainsi une plus grande diversification. Les importations subissent néanmoins le contrecoup de l'orientation vers un système commercial libéral. Par conséquent, le compte courant enregistre un déficit majeur depuis 2005 en lien avec la hausse de la facture des importations. Le déficit a seulement enregistré un recul à - 3,3% du PIB en 2009. Depuis, il n'a cessé d'augmenter pour atteindre -18,1% en 2012.

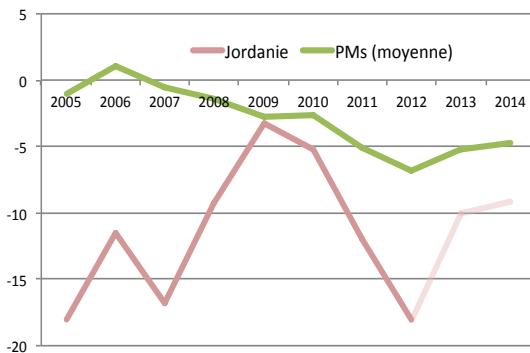
Il existe incontestablement un déséquilibre structurel lié à la nécessité d'importer le carburant et les denrées alimentaires. Parallèlement, le déficit commercial est traditionnellement contrebalancé par l'excédent enregistré dans le domaine des services (notamment le tourisme) ainsi que par les transferts courants, de fonds et l'aide financière (une situation qui a d'ailleurs permis au compte courant d'être excédentaire à la fin des années 1990). Toutefois, la situation se dégrade de plus en plus et rien n'a pu empêcher la détérioration de la balance commerciale en 2011 et 2012. L'effondrement brutal de l'approvisionnement en gaz égyptien a contraint la Jordanie à se tourner vers des importations de pétrole au prix fort pour assurer la production d'électricité tandis que l'excédent des services a été réduit et que les IDE se sont effondrés.

Habituellement, l'Irak est l'un des principaux pays destinataires des exportations jordanienes mais aussi celui des réexportations transitant par la Jordanie via Aqaba du fait de la capacité portuaire irakienne limitée. Les États-Unis sont le deuxième pays destinataire, en raison notamment de leur intérêt manifeste pour les produits textiles fabriqués dans les zones industrielles qualifiées (ZIQ) (BNQ, 2012). La valeur des exportations a atteint 2758 millions de dinars jordaniens (2874 millions d'euros) au premier semestre 2013, soit une baisse de 1,6% par rapport à la même période en 2012. Les principaux produits responsables de ce résultat sont les produits textiles et accessoires liés (+7,9%),

le potassium brut (-0,4%), les produits pharmaceutiques et les engrais (10,8%). Par ailleurs, on constate un recul de la valeur des exportations de légumes (baisse annualisée de 37,4%) et du phosphate brut (baisse annualisée de 25%) (Département des statistiques jordanien). Par ailleurs, la valeur des importations a reculé de 0,9% par rapport à la même période en 2012.

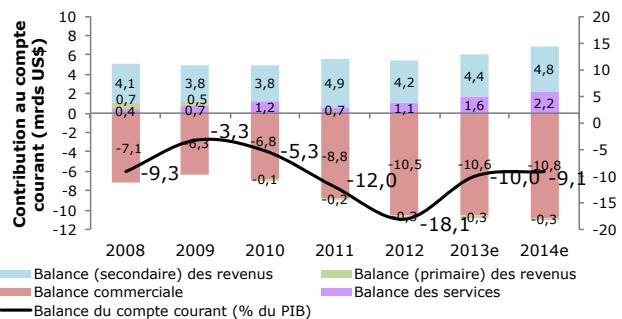
Pour leur part, les importations de services ont augmenté de 10,7% en 2012, un niveau de croissance qui devrait être relativement similaire en 2013. Le secteur du tourisme contribue largement à cette tendance (avec une valeur à plus de 7% du PIB). En 2012, les recettes touristiques étaient en hausse de 15,3%, soit une contribution financière supplémentaire de 3,47 milliards de dollars (2,55 milliards d'euros) à l'économie jordanienne. Étant l'un des principaux pays partenaires avec le moins de ressources naturelles disponibles, la Jordanie a renforcé ses infrastructures touristiques et est devenue depuis quelques années un grand centre de tourisme générant d'importants bénéfices pour sa croissance économique. La Jordanie a enregistré «les meilleurs résultats commerciaux du Moyen-Orient, essentiellement en raison d'un accroissement de 18,1% de son taux de remplissage». En outre, la ville d'Amman affiche les meilleurs résultats de la région avec une croissance du RevPAR de 30,4% (ArabianTravelMarket, 2013). Il est particulièrement impressionnant de constater que les recettes touristiques sont en hausse alors même que le nombre total de touristes est en recul de 7,3% en 2012. La hausse des prix a entraîné une augmentation du coût des hôtels et des transports mais le contexte a toutefois pris le dessus (Al Arabiya, 2012). L'Office de tourisme de Jordanie a redoublé d'efforts sur les blogs et les réseaux sociaux pour rappeler que la Jordanie était l'une des destinations touristiques les plus sûres en dépit des troubles régionaux (lambassador, 2013). Les recettes de voyage enregistraient une baisse de 2% au cours du premier trimestre de 2013 par rapport à la

Graphique 5a.
Balance du compte courant, % du PIB



Source: FMI, World Economic Outlook database et EIU

Graphique 5b.
Balance du compte courant, milliards US\$



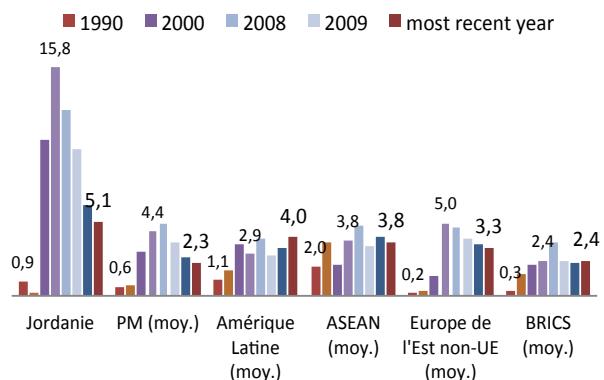
Source: FMI, World Economic Outlook database et EIU

Tableau 1.
Les biens les plus exportés lors des premiers semestres 2012 et 2013, (Valeur en million J.D.)

	1er sem. 2012	1er sem. 2013	variation annualisée (%)
Total			
Vêtements	343	370,1	7,9
Potasse brut	278,2	279,4	0,4
Légumes	215,4	134,9	-37,4
Pharmaceutique	185,1	205	10,8
Fertilisants	172,4	120,4	-30,2
Phosphates bruts	214,9	161,1	-25
Autres	949,4	1067,2	12,4
Exportations domestiques	2358,4	2338,1	-0,9
Re-exportations	443,9	419,9	-5,4
Somme du total des exportations	2802,3	2758	-1,6

Source : Department of Statistics

Graphique 6.
IDE par région % du PIB



Source: WDI, Banque Mondiale

même période en 2012. Toutefois, hors recettes touristiques libyennes, on constate un accroissement de 5,5% sur les quatre premiers mois de l'année (BCJ, 2013). Le déficit du compte courant devrait donc rester extrêmement fort mais plus restreint qu'en 2012 avec une valeur à 10% du PIB liée à l'accroissement de la balance des services et des revenus.

En ce qui concerne les investissements étrangers, sur les dix dernières années, la Jordanie s'est forcée de développer ses capacités d'investissement et d'attirer les IDE. Parmi les initiatives, on peut notamment citer l'adoption de la nouvelle loi de renforcement de la privatisation, la législation relative à l'harmonisation des taxes commerciales sur les produits nationaux et importés, la mise en place de nouvelles dispositions sur la propriété intellectuelle et la concurrence, etc. Avec la mise en œuvre de politiques pro-ouverture au cours des années 1990, la signature d'accords avec EuroMed et l'OMC et l'adoption de nouvelles lois pour attirer les investisseurs étrangers, les flux d'IDE ont connu une véritable impulsion. Le grand nombre de projets à mettre en œuvre en Jordanie a été un facteur déterminant pour attirer les IDE. Les capitaux étrangers ont afflué, séduits principalement par le secteur industriel mais aussi l'économie de services, notamment le tourisme, la communication, les transports et la santé (Bakir & Alfawwaz, 2009). Au cours des années 2000, les IDE ont enregistré une croissance exponentielle : dans un

premier temps, elles ont atteint 312 millions de dinars jordaniens (325 millions d'euros) en 2000 avant de grimper à 2 milliards de dinars jordaniens (2,08 milliards d'euros) en 2007.

Ces dernières années et au lendemain de la crise internationale, les IDE ont été ralenti avec une valeur de 1,4 milliard de dollars (1,03 milliards d'euros) en 2012. Les flux entrants d'investissements étrangers sont toutefois restés stables dans les États du Golfe. Une hausse à 1,8 milliard de dollars (1,3 milliard d'euros, soit 5,3% du PIB) est attendue pour 2013. Ainsi, la valeur des IDE en part de contribution au PIB devrait être supérieure aux taux correspondants relevés dans les autres régions en développement telles que l'Amérique latine et l'ASEAN (avec des taux respectifs de 4% et 3,8%). Toutefois, les IDE se situent encore en dessous de leur potentiel réel compte tenu des inquiétudes constantes des investisseurs vis-à-vis de l'économie politique régionale qui empêche tout engagement à plus long terme et met un frein au développement de certains projets.

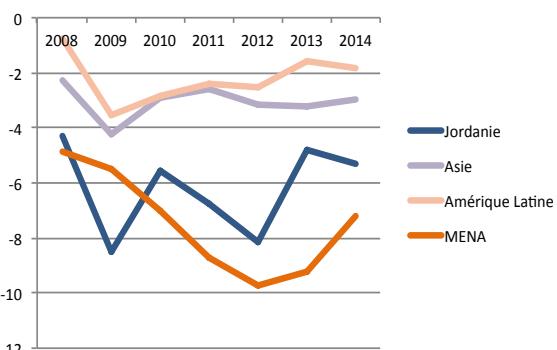
I.5. Pressions budgétaires quelque peu atténues, mais une augmentation de la dette dangereuse

D'une manière générale, au cours de la décennie écoulée, la Jordanie a connu un déficit budgétaire structurel légèrement limité par l'aide financière étrangère. Cependant, après la crise internationale et l'effondrement simultané des recettes nationales et des aides, le déficit budgétaire s'est considérablement accru pour atteindre une moyenne de -8,1% sur la période 2009-2011. Le Printemps arabe, la mise en place de subventions pour le carburant et la baisse des importations de gaz sont autant de facteurs qui ont favorisé l'accroissement des dépenses courantes. Les coûts économiques relatifs à la situation régionale fragile, à la croissance économique ralentie et à la hausse des subventions ont mis un coup d'arrêt aux comptes de la Jordanie. Pourtant, au cours du troisième trimestre 2012, la flambée des prix du pétrole a

accentué le renforcement des subventions pour le carburant. Face à l'échec de la politique de hausse des prix des carburants, la libéralisation de ces derniers (à l'exception du GPL) a été décidée mi-novembre tandis que l'ajustement mensuel des montants a été réintroduit en janvier 2013 pour mettre un terme au subventionnement. Cette opération a été jugée nécessaire afin que la situation budgétaire reste viable. Néanmoins, les récentes mesures d'austérité n'ont pas suffi pour endiguer les failles budgétaires, le niveau d'effondrement étant le plus fort jamais enregistré depuis 2009. Les initiatives gouvernementales pour contenir les fuites du budget se sont associées aux multiples freins à la hausse des bénéfices, renforçant de ce fait les contraintes bloquant la croissance (Bank Audi, 2013). L'arrivée massive de réfugiés syriens a fini de peser sur une économie devenue instable.

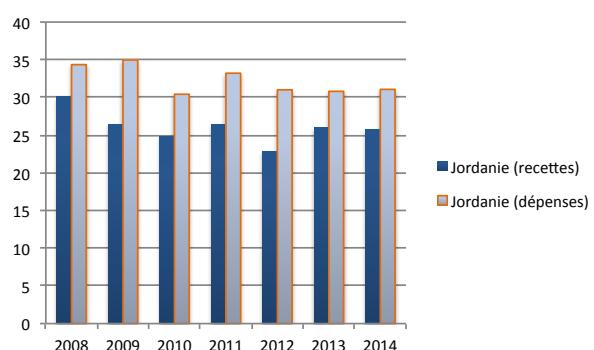
De nouvelles mesures d'austérité sont attendues en 2013 afin de limiter les dépenses courantes tout en espérant une augmentation des recettes. Les dirigeants ont annoncé leur intention de réduire le déficit budgétaire d'environ un tiers afin de limiter l'impact de la spirale des coûts du carburant et les dépenses sociales après les troubles régionaux. Le projet de budget 2013 a été fixé à 7,45 milliards de dinars jordaniens (7,77 milliards de dollars), accentuant ainsi les précautions budgétaires afin de ramener le déficit de 1,76 milliard de dinars jordaniens (1,83 milliard d'euros) à 1,31 milliard de dinars jordaniens (1,37 milliard d'euros). L'évaluation des dépenses montre que 850 millions de dinars jordaniens (885,9 millions d'euros) sont affectés à des aides « habituellement utilisées pour compenser les faiblesses du budget » (ArabianBusiness, 2013). L'adoption prochaine d'une mesure visant à lever les subventions liées à l'électricité a également été annoncée (Al Arabiya, 2013). Subventions étrangères incluses, le budget global jordanien enregistrait un déficit de 19,1 millions de dinars jordaniens (19,9 millions

Graphique 7a.
Situation globale des finances publiques, % du PIB



Source: IMF, *Fiscal Monitor database*, estimations pour 2013 et 2014.

Graphique 7b.
Recettes et Dépenses, % du PIB



Source: IMF, *Fiscal Monitor database*, estimations pour 2013 et 2014.

d'euros) sur les deux premiers mois de 2013, soit environ la moitié du montant relevé sur la même période en 2012. Néanmoins, si l'on ne tient pas compte des aides étrangères, le déficit budgétaire global atteint 202,4 millions de dinars jordaniens (211 millions d'euros) contre 39,8 millions de dinars jordaniens (41,4 millions d'euros) sur la même période en 2012 (CBJ, 2013). La balance budgétaire devrait s'améliorer en 2013 pour atteindre -5,1% du PIB. Les recettes devraient, pour leur part, progresser de 3%. Rappelons également que les taxes, qui sont à ce jour la principale source de revenus publics, ont connu une croissance constante : entre 2007 et 2011, elles ont augmenté de 5,4% pour atteindre 4,3 milliards de dollars (3,1 milliards d'euros) (BNQ, 2013).

Toutefois, la dette publique nette devrait atteindre 79,6% du PIB, soit une hausse de 4,7 points de pourcentage par rapport à 2012. Fin mars 2013,

l'encours de la dette publique intérieure nette affichait une hausse annuelle de 12 millions de dinars jordaniens (12,5 millions d'euros) pour un montant total de 11 660 millions de dinars jordaniens (12 153 millions d'euros) (soit 48,6% du PIB) tandis que l'encours de la dette publique extérieure représentait 53,2% du PIB (CBJ, 2013). La majeure partie des subventions mises en place ces dernières années en Jordanie ont fortement creusé les dettes intérieure et extérieure, la dette publique atteignant environ 75% du PIB l'an dernier contre un peu moins de 60% en 2008. Depuis 2008 (année de signature des accords de la conférence de Paris sur la dette extérieure du Liban), les autorités jordaniennes ont préféré s'appuyer sur la dette intérieure. Depuis 2000, la dette publique intérieure a augmenté de 28% en termes de PIB tandis que la dette des organismes publics indépendants est en hausse de 9% (AFD, 2013). En 2011, l'accroissement de la dette s'est accéléré en raison du renforcement de la dette de l'entreprise publique NEPCO (chargée du réseau de distribution électrique en Jordanie). Avec le sabotage constant du gazoduc égyptien en 2011, le coût moyen d'achat d'électricité auprès des producteurs a été multiplié par plus de deux entre 2009 et 2011, creusant ainsi la dette de l'entreprise publique et limitant un peu plus l'action gouvernementale. En outre, le niveau élevé de la dette intérieure pourrait avoir un impact sur la dette globale. En effet, le gouvernement pourrait potentiellement financer sa dette par le biais de l'inflation mais cela semble impossible, la politique actuelle visant à maintenir la parité avec le dollar. Par conséquent, avec un ratio de la dette proche de 80% du PIB, le secteur public ne peut pas servir de vecteur de croissance (AFD, 2013). De toute évidence, le pourcentage de la dette du PIB progresse non seulement en termes absolus mais également en termes relatifs. L'objectif de réduction du déficit budgétaire en 2013 n'empêchera probablement pas la dette d'augmenter plus rapidement que le PIB (croissance estimée à 3,3%) et donc de contribuer à l'accroissement du ratio dette/PIB. Le problème de la dette et du déficit budgétaire est certainement l'un des plus grands

tests de toute l'histoire contemporaine de la Jordanie. Il s'agit désormais de déterminer si les autorités seront en mesure de trouver des solutions susceptibles d'inverser la tendance et d'empêcher une accentuation supplémentaire de la dette.

I.6. L'évolution du secteur monétaire : une hausse du taux d'intérêt à un jour afin d'empêcher les fuites de capitaux

Les réserves en devises étrangères de la Banque Centrale de Jordanie (BCJ) ont connu une croissance majeure de 46,7% en année glissante (à hauteur de 9 727,2 millions de dollars) au terme des quatre premiers mois de l'année en cours, soit l'équivalent de 5,2 mois d'importations pour la Jordanie. Cette situation est la bienvenue dans la mesure où les réserves en devises étrangères ont connu de fortes pressions à la baisse en 2012, en lien avec les événements du Printemps arabe. Parallèlement, les liquidités nationales ont augmenté de 3,4% en année glissante sur la même période avec une valeur de 25 792,6 millions de dinars jordaniens (26 883 millions d'euros) (BCJ, 2013).

L'an dernier, en date du 3 décembre, la BCJ a augmenté le taux d'intérêt à un jour de 75 points de base à 4% en conservant les autres taux. Le taux d'intérêt officiel (taux d'escompte) a pour sa part été maintenu à 5%. Une nouvelle hausse du taux à un jour (pour la troisième fois en 2012) pourrait être considérée comme un moyen de renforcer le dinar et d'empêcher les fuites de capitaux en cas de renforcement de l'instabilité sociale et politique. Compte tenu de la fiabilité de la reprise économique, de nouvelles hausses de taux à court terme paraissent peu vraisemblables. Toutefois, une « stratégie anti-inflationniste » plus concertée pourrait être mise en place début 2015 pour être en phase avec le début de la hausse des taux de la réserve fédérale américaine (EIU, 2013).

Parallèlement, le nombre total de dépôts auprès des banques agréées a augmenté de 5% en année glissante au terme des quatre premiers mois de

2013 pour atteindre 26 206,3 millions de dinars jordaniens (27 315 millions d'euros). Cela a entraîné une hausse de 8,7% des dépôts en dinars jordaniens associée à une baisse de 4,2% des dépôts en devises étrangères (BCJ, 2013). Désormais, les banques jordanienes sont bien capitalisées et disposent d'un niveau de liquidités préventif suffisant pour faire face à « tout séisme supplémentaire pouvant subvenir sur les marchés internationaux » (EIU, 2013).

Enfin, en ce qui concerne le taux de change, le dinar devrait rester indexé au dollar dans la mesure où celui-ci n'a pas nuit à la compétitivité.

II. Les défis structurels : la nécessité d'aller de l'avant

II.1. Quelles sont les dernières actions à mettre en place?

Le Royaume de Jordanie a entamé des réformes structurelles il y a maintenant plus de 10 ans. Parmi les mesures envisagées figuraient notamment des investissements en matière de formation et d'infrastructures, des politiques vectrices de croissance ainsi que le renforcement de la protection des entreprises nationales et étrangères (Albawaba, 2013). Toutefois, de nombreux défis structurels doivent encore être relevés en Jordanie. Malgré des efforts considérables pour favoriser l'ouverture commerciale et la privatisation de l'économie, « les réformes économiques engagées n'ont pas toujours été en phase avec celles de la gouvernance d'entreprise et de la transparence » (BERD, 2012). Parallèlement, des initiatives supplémentaires pourraient être prises en vue de développer l'environnement commercial. En effet, la Jordanie occupe seulement la 106ème place sur 185 du classement des pays où la flexibilité commerciale est la plus forte. Elle affiche notamment de piètres résultats en matière de protection des investisseurs, de bonne exécution des contrats et d'obtention de crédits (Doing Business 2013 – Banque mondiale).

Encadré. Quelques mots sur la situation démographique en Jordanie

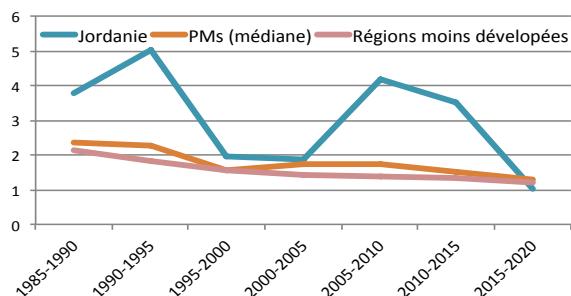
Selon les données des Perspectives d'évolution de la population mondiale de l'ONU :

- ✓ *La population jordanienne a été multipliée par 3 au cours des 30 dernières années, passant approximativement de 2,3 millions en 1980 à 6,2 millions en 2010. D'ici 2050, elle devrait être d'environ 9,9 millions.*
- ✓ *Le taux de croissance de la population est passé de 3,95% sur la période 1990-1995 à 4,98% entre 1990 et 1995. À cette époque, le taux était largement supérieur au niveau médian de croissance de population relevé dans les autres principaux pays partenaires. Cette tendance a été suivie d'un important déclin du taux de croissance qui a avoisiné 2% pendant près de 10 ans (une valeur légèrement supérieure au taux médian des principaux pays partenaires) avant de repartir à la hausse à 2,94% entre 2005 et 2010. Le taux de croissance de la population jordanienne devrait toutefois diminuer après 2005-2010, même si sa valeur devrait rester supérieure aux prévisions du taux de croissance régionale).*
- ✓ *En ce qui concerne l'espérance de vie à la naissance, elle a augmenté de 4,9 ans entre 1980-1985 et 2005-2010, passant de 68 ans à 72,9 ans. Elle devrait atteindre 78,4 ans entre 2045 et 2050. Parallèlement, le taux de fertilité global en Jordanie devrait passer de 7,05 enfants par femme entre 1980 et 1985 à 3,27 enfants entre 2005 et 2010. Il devrait atteindre 2,05 enfants par femme entre 2030 et 2035.*
- ✓ *Tandis que la part de la population âgée de moins de 15 ans n'a cessé de baisser depuis les années 1980, celle de la population active (15-64 ans) est en hausse : elle est passée de 47,7% à 58,6% en 2010 et pourrait connaître un pic à 68,7% en 2035 avant de repartir à la baisse. Parallèlement, le pourcentage de jeunes (15-24 ans) était estimé à 21,6% en 1990 (43,4% de la population active). Il a chuté à 21,5% en 2010 (soit 36,8% de la population active) et devrait continuer à décliner pour atteindre 14,3% en 2050 (soit 21,1% de la population active).*
- ✓ *Le ratio de dépendance globale a commencé à diminuer au milieu des années 1980 et devrait poursuivre sa chute pour atteindre 46% et se stabiliser en 2050.*

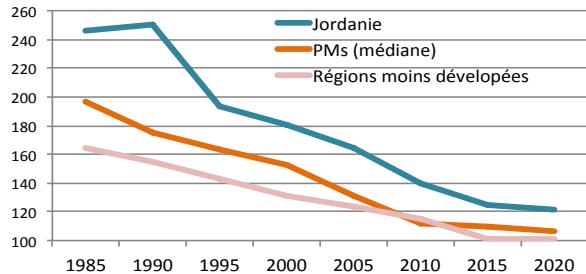
Graphique 8.

Indicateurs démographiques

a. Var. de la population (taux annuel moyen) (%)



b. Taux de dépendance*



Source : United Nations, World Population Prospects, the 2012 Revision, note : scénario moyen de fertilité post 2010
 * (population agée 0-24 et 65+ par 100 personnes âgées 25-64)

La Jordanie présente également une très forte dépendance en matière d'énergie (plus de 90% des ressources énergétiques sont importées) et aucune mesure concrète n'est venue inverser cette tendance ces dernières années. Actuellement, les énergies renouvelables représentent moins de 1% de la production d'énergie. En 2011, la décision de geler les prix du carburant et les nombreuses ruptures d'approvisionnement en gaz égyptien après les révoltes arabes etc., ont provoqué, comme nous l'avons vu précédemment, un déficit budgétaire considérable. Une première avancée a été obtenue avec la loi sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (Renewable Energy and Efficiency Law – « REEL ») votée en avril 2012 afin d'encourager les investissements privés au niveau des énergies renouvelables et de « créer un système « d'offre directe » par lequel les entreprises peuvent soumettre directement leurs projets d'énergie renouvelable au gouvernement » (Eversheds.com, 2013). Désormais, ce sont les investissements ainsi que de nouveaux moyens de les attirer qui sont attendus. Par exemple, dans le cadre de la stratégie énergétique jordanienne, on trouve un projet de renforcement des énergies solaires et éoliennes avec une contribution à « la configuration énergétique nationale » de l'ordre de 1% à 10% d'ici 2020. Toutefois, pour atteindre cet objectif, un investissement à hauteur de 1 milliard de dollars est nécessaire (Natural Gas Europe, 2013).

Dernier élément à prendre en compte et non des moindres, la Jordanie a une croissance insuffisante

ment axée sur l'emploi et manque d'intégration et d'innovation, une situation pénalisante pour les perspectives de l'emploi et la création de revenus. Le pays doit donc impérativement chercher à répondre de manière efficace à ces carences tout en tenant compte des pressions démographiques qui ne devraient pas faiblir à moyen terme.

II.2. Le paradoxe de l'emploi en Jordanie

Entre 2000 et 2008, le taux de croissance économique moyen de 6,9% a permis de créer 457 000 emplois nets (dont 42% dans le secteur public) ce qui signifie que la baisse du taux de chômage reste seulement marginale. Le taux d'emploi jordanien est l'un des plus faibles de la région et entretient le taux d'épargne bas et structurellement négatif pour les ménages. Par conséquent, le financement des investissements nationaux est assuré par l'épargne des travailleurs étrangers (19% du PIB en moyenne entre 2000 et 2011) (AFD, 2013). « Près de 180 000 personnes étaient sans emploi en Jordanie en 2009. À la même période, plus de 335 000 personnes n'ayant pas la nationalité jordanienne travaillaient dans le royaume » (OIT, 2012). Le marché du travail jordanien manque sérieusement de cohérence. En effet, malgré une demande extrêmement forte, la plupart des postes disponibles sont occupés par des travailleurs migrants ou restent vacants, aggravant de ce fait le chômage à long terme. Par ailleurs, d'ici quelques années, pour 1 Jordanien en âge de partir en retraite, 5

jeunes aujourd’hui âgés de moins de 15 ans entrent sur le marché du travail (Jordan-Business.net, 2012). On peut remarquer que:

- ✓ Une forte croissance économique ne suffit pas pour enrayer le niveau structurel du chômage. En effet, la croissance du PIB et des IDE ne s'est pas traduite par une baisse significative du chômage. Le gouvernement jordanien a récemment mis en place une stratégie afin d'attirer les IDE et de générer de la croissance de manière à pouvoir créer 46 000 emplois supplémentaires par an. Comme le souligne l'OIT (2012), « conformément à la stratégie de réduction du chômage du gouvernement, la croissance du PIB a permis de créer un nombre significatif d'emplois: entre 2000 et 2005, l'économie jordanienne a créé entre 24 000 et 44 000 emplois supplémentaires par an ». Toutefois, le chômage n'a pas été enrayé mais s'est contenté de fluctuer à un taux moyen relativement élevé de 14% [...] en dépit du faible ratio main d'œuvre / population dû à la part importante de population n'étant pas en âge de travailler ainsi qu'au faible niveau de participation des femmes au marché du travail ». Une grande partie des nouveaux emplois créés est occupée par des travailleurs migrants et cette situation ne devrait qu'être exacerbée avec le temps. Le pays accueille actuellement 700 000 à 800 000 réfugiés syriens. Avec l'accroissement de l'afflux de réfugiés, le gouvernement s'attend à ce que ce nombre atteigne 1 million d'ici la fin de l'année (CarnegieEurope, 2013). Comme au Liban, l'arrivée de réfugiés sur le marché du travail a eu un impact direct sur le marché du travail, les travailleurs syriens étant généralement considérés comme une alternative moins coûteuse à la main d'œuvre locale.
- ✓ La gravité du problème du chômage est en quelque sorte dissimulée par le faible taux de participation des femmes au marché du travail. Ces dernières, qui n'ont souvent pas suivi d'études supérieures, sont rémunérées au minimum dans le secteur privé du fait d'une

offre excessive sur le marché de l'emploi. Par conséquent, le taux de chômage devrait rester extrêmement élevé, compte tenu de la qualité

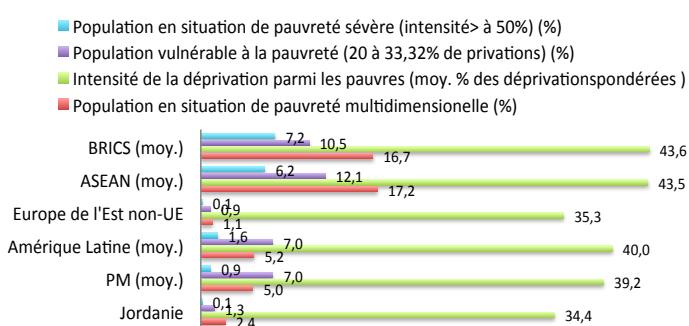
le taux d'emploi jordanien est l'un des plus faibles de la région et entretient le taux d'épargne bas et structurellement négatif pour les ménages...

et de la structure salariale du marché du travail, même si le taux de création d'emplois s'accélère (OIT, 2012).

- ✓ La nationalisation progressive des emplois dans les pays du Golfe s'est traduite par un retour des travailleurs jordaniens qualifiés dans leur pays d'origine, venus rejoindre les nombreux travailleurs qualifiés sans emploi. Près de 40 000 jeunes diplômés de l'enseignement supérieur entrent sur le marché du travail chaque année dont 15 000 seulement trouvent un emploi. Il s'agit d'un risque socio-politique aux implications considérables. (AFD, 2013).
- ✓ L'une des principales caractéristiques结构elles du marché du travail jordanien à prendre en compte pour le développement de politiques de réduction du chômage est la « destruction d'emplois » favorisée par la libéralisation économique et les systèmes de stabilisation. Si la consolidation fiscale et la privatisation présentent effectivement quelques avantages (le taux de privatisation de la Jordanie étant par ailleurs l'un de ceux ayant enregistré la croissance la plus rapide), elles ne sont pas « favorables à l'emploi » dans le cas de la Jordanie. En effet, il semblerait que la libéralisation et la promotion des exportations aient porté essentiellement sur les petits secteurs de production offrant des conditions de travail précaires. D'autre part, l'ouverture commerciale peut avoir des conséquences négatives lorsqu'elle n'est pas contrôlée. Dans le cas de la Jordanie, « l'afflux de produits importés moins coûteux a compliqué la situation de nombreux producteurs locaux en les obligeant à cesser leur activité ou en ayant de lourdes conséquences sur l'emploi et les

salaires de leurs employés » (OIT, 2012). Cette étude de l’OIT montre que le nombre d’emplois détruits par les importations est plus important que celui créé par les exportations. Cela est dû à la politique d’ouverture qui vise exclusivement à renforcer l’intégration du pays dans la région. Il faut également noter que l’ensemble des théories relatives au commerce international et à son impact positif sur le bien-être des populations s’appuient sur l’hypothèse totalement irréaliste du plein emploi. Les futures politiques devront tenir compte de cet état de fait. Elles devront être reformulées et intégrer une dimension supplémentaire dédiée au renforcement de la création d’emplois pour les populations. Parallèlement, les zones industrielles qualifiées (ZIQ) collaborant avec les États-Unis sont venues perturber la situation de l’emploi local, plus de la moitié des travailleurs de ces zones étant des migrants. En outre, dans la mesure où la plupart des biens fabriqués ont une faible valeur ajoutée, ils ne constituent pas vraiment une diversification de la production susceptible de favoriser la création de nouveaux emplois productifs. Dans l’ensemble, le niveau de chômage actuel est « pratiquement le même qu’au début de la décennie lorsque l’accord de libre-échange a été signé avec les États-Unis et que les ZIQ ont commencé à devenir une composante majeure du secteur externe de la Jordanie ». (Jordan-Business.net, 2012).

Graphique 9.
Indicateurs de Pauvreté Multi-Dimensionnelle, dernière année



Source: Alkire, S., A. Conconi, and J.M. Roche (2013): "Multidimensional Poverty Index 2013"

II.3. Une économie qui doit réellement favoriser l’inclusivité

Au regard des indicateurs de pauvreté, la Jordanie semble enregistrer de bons résultats par rapport à la moyenne des autres principaux pays partenaires et des autres régions. 2,4% seulement de la population se trouve dans une situation de pauvreté multidimensionnelle (contre 5% en moyenne au niveau régional) avec l’une des plus faibles intensités de privation chez les personnes démunies de la zone.

Toutefois, le manque d’intégration en Jordanie reste flagrant: il se traduit par de l’exclusion au niveau du marché du travail, de l’accès au financement ainsi que par d’autres dimensions.

a) Une faible participation au marché du travail

En termes absolus, la participation au marché du travail reste extrêmement faible. En 2011, près de 59% de la population active ne participait pas au marché du travail, comme cela était déjà pratiquement le cas 15 ans auparavant. Ce taux est plus faible que ceux relevés dans la région et nettement plus faible que dans les autres régions émergentes. La participation des femmes au marché du travail est extraordinairement basse (15,6%) et explique l’écart considérable avec les autres pays émergents. Parallèlement, la participation des jeunes, à peine plus positive que la moyenne des autres principaux

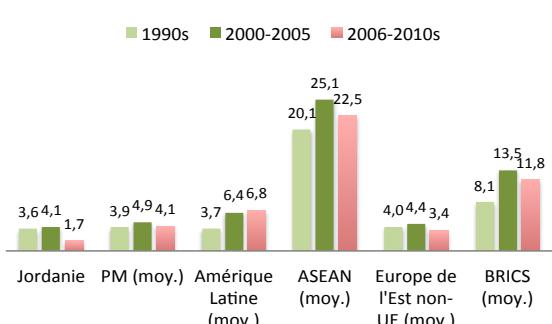
pays partenaires, reste très faible lorsqu’on la compare à celles d’autres régions émergentes telles que le MERCOSUR ou l’ASEAN (la différence étant actuellement de 25 à 30 points de pourcentage). Le déploiement d’une stratégie de développement basée sur la croissance intégrée est donc loin d’être acquis. Il est nécessaire d’impliquer l’ensemble de la population dans le processus ce qui signifie la garantie d’un accès aux mêmes opportunités pour tous en veillant notamment à la situation des femmes et des jeunes.

JORDANIE ET RESTE DU MONDE: UN REGARD SUR QUELQUES INDICATEURS STRUCTURELS

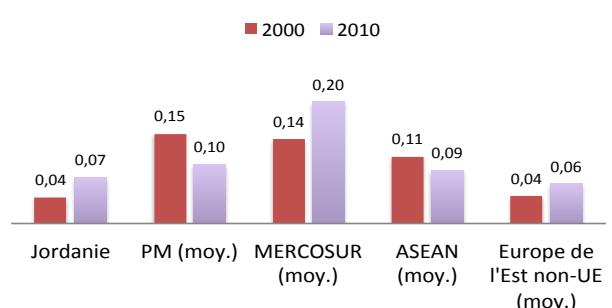
Graphique 10.

Dynamique d'intégration qui peut connaître des améliorations (indicateurs sélectifs)

a. Exportations de haute tech. (% des exportations manuf.)



b. Indice de Concentration Commerciale

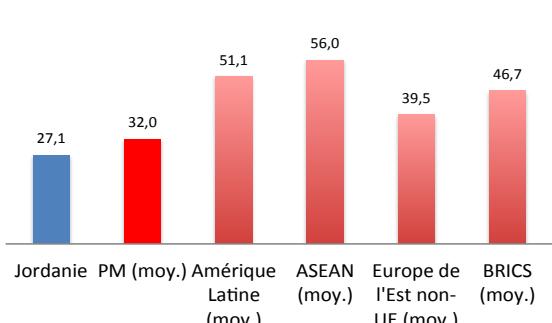


Source: WDI, calculs FEMISE avec Tradesift et données Comtrade, SITC rev3 3-digit.

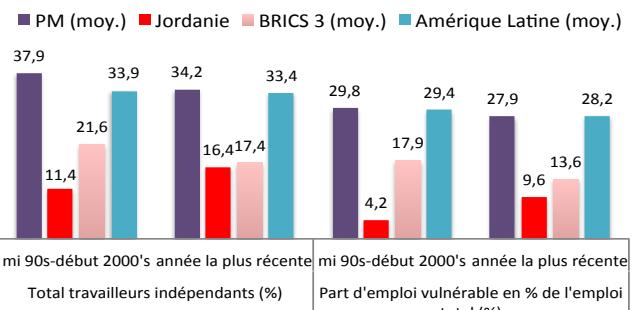
Graphique 11.

Dynamique du marché du travail, vulnérabilités et faible participation des jeunes (indicateurs sélectifs)

a. Taux de participation, 15-24 (%)



b. Travail informel et qualité de l'emploi

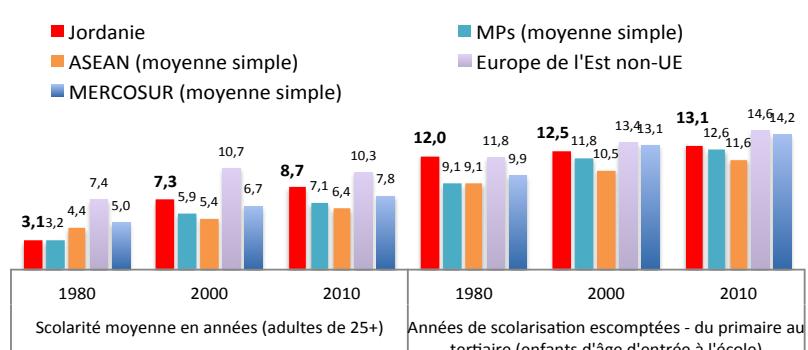


Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

Graphique 12.

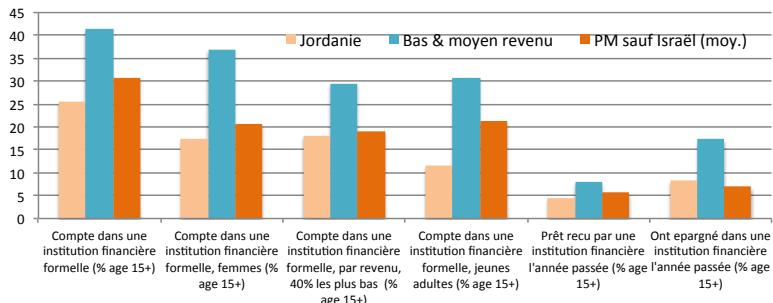
Dynamique sociale qui s'améliore (indicateurs sélectifs)

Composants de l'IDH liés à la scolarité



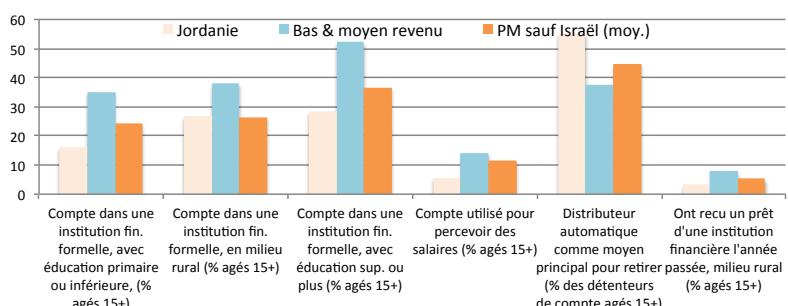
Source :HDI, FEMISE (2012) note on inclusive growth

Graphique 13.
Indicateurs d'inclusion financière, dernière année (2011)



Source: Global Findex (Global Financial Inclusion Database), Banque Mondiale

Graphique 14.
Deuxième série d'indicateurs d'inclusion fin., dernière année (2011)



Source: Global Findex (Global Financial Inclusion Database), Banque Mondiale

b) Une intégration financière insuffisante

Parallèlement, pour que la croissance favorise réellement l'intégration de tous (individus, entreprises, etc.), chacun devrait avoir l'occasion de « saisir des opportunités ». Pour cela, chaque acteur doit pouvoir bénéficier d'un financement susceptible d'accroître à terme le potentiel de la création d'emplois productifs. Toutefois, pour les entreprises, le pourcentage de recours à un crédit bancaire pour financer un investissement est exceptionnellement bas (8,6%). Ce taux est même encore plus faible que la moyenne des principaux pays partenaires (12,3%) tandis que la part correspondante dans les économies de l'ASEAN et du MERCOSUR est deux fois plus élevée. Au niveau individuel, l'intégration financière de la population jordanienne est également insuffisante par rapport aux valeurs enregistrées dans les économies à faibles et moyens revenus. Elle est néanmoins plus proche

de la moyenne régionale, bien que légèrement inférieure. La part de la population ayant un compte bancaire au sein d'une institution financière est de 25,5% (contre 30,8% dans les principaux pays partenaires et 41,4% en moyenne dans les économies à faibles et moyens revenus). Les femmes sont les plus touchées par le phénomène d'exclusion, même si l'écart avec la moyenne des principaux pays partenaires n'est pas particulièrement flagrant (17,4% contre 20,5% pour les femmes dans les principaux pays partenaires). Pour les jeunes, l'exclusion financière est plus évidente, avec 11,5% seulement d'entre eux ayant un compte bancaire, soit près de la moitié du taux moyen relevé dans les principaux pays partenaires et une valeur trois fois inférieure à celle observée dans les économies à faibles et moyens revenus.

Pour le reste des indicateurs d'intégration financière, la Jordanie semble être au même niveau que les autres principaux pays partenaires. Le niveau d'intégration financière des personnes à revenus modestes ou démunies (base 40%) est notamment proche de celui relevé pour la région dans son ensemble (18,1% contre 19,1% pour les principaux pays partenaires en moyenne). Le pourcentage de personnes ayant contracté un prêt au cours de l'année écoulée est également proche mais reste néanmoins inférieur à la moyenne des principaux pays partenaires (4,5% contre 5,6%). Enfin, la part de population ayant effectué des placements en épargne auprès d'une institution financière au cours de l'année écoulée est supérieure à la moyenne relevée dans les principaux pays partenaires (8,3% contre 6,9%).

Un deuxième ensemble d'indicateurs permet d'ilustrer plus clairement l'exclusion financière que

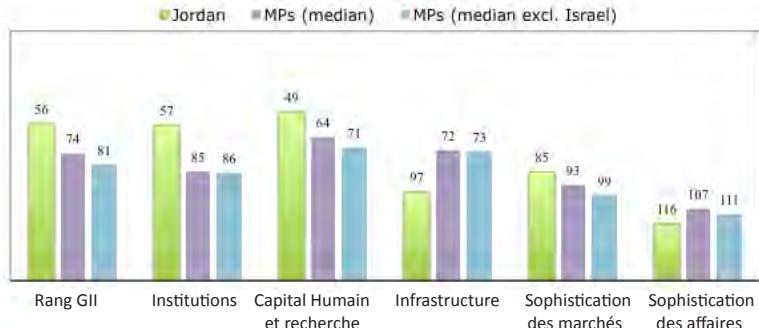
subit la population jordanienne. Tout d'abord, les personnes les moins qualifiées (niveau d'éducation de base) sont lourdement frappées par l'exclusion, seules 15,9% d'entre elles ayant un compte bancaire (contre 24,4% pour les principaux pays partenaires dans leur ensemble). Pour les personnes ayant atteint le niveau d'enseignement secondaire, la situation s'améliore mais l'écart avec les pays en développement s'accroît (23,8%).

Deuxièmement, l'intégration rurale est proche de celle des principaux pays partenaires mais reste faible en termes absolus. L'utilisation des distributeurs de billets est répandue contrairement à l'usage d'un compte pour perception des revenus.

II.4.Une innovation nécessaire

Un rapide coup d'œil à l'indice mondial de l'innovation (IMI) permet de définir le positionnement de la Jordanie parmi un échantillon de plus de 140 pays. Il est intéressant de constater que, parmi les principaux pays partenaires émergents, la Jordanie tire son épingle du jeu (avec la Tunisie et le Liban) en se classant 56ème, devant des pays voisins comme la Turquie et le Maroc. La Jordanie semble plus particulièrement enregistrer de bons résultats dans les sous-catégories « capital humain et recherche » et « institutions ». En revanche, le pays semble être en retrait en termes de « sophistication commerciale » et « d'infrastructures », composantes de l'innovation. En dépit d'un important capital humain, les résultats relativement faibles de la Jordanie en matière d'infrastructures permettent d'expliquer potentiellement l'effondrement du niveau des exportations de services de haute technologie par rapport au total des exportations depuis le début des années 2000. En effet, cette part est passée de 8% du total des exportations en 2000 à environ 0,9% en 2008 et 2,5% en 2011. Ainsi, alors qu'elle était supérieure aux moyennes relevées dans les principaux pays partenaires et les pays d'Asie du Sud à la fin des années 1990 et au début des années 2000, la part des exportations jordaniennes de produits high-tech est devenue pratiquement négligeable.

Graphique 15.
Classement parmi les composantes GII



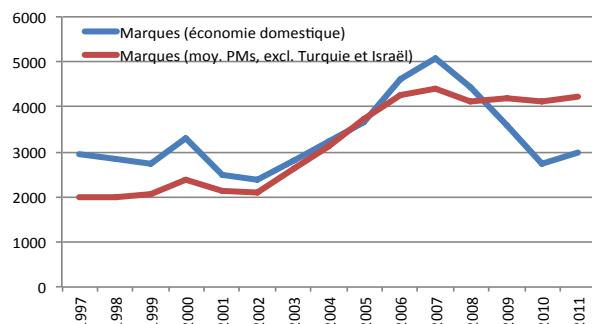
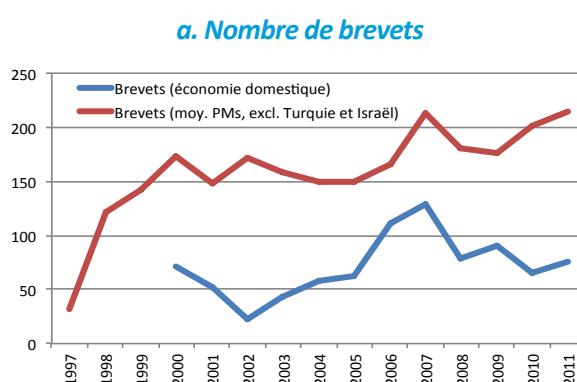
Source: Global Innovation Index database

En outre, au cours des 15 dernières années, le nombre de brevets est resté constamment inférieur à la moyenne régionale, suggérant ainsi une

ciale » et « d'infrastructures », composantes de l'innovation. En dépit d'un important capital humain, les résultats relativement faibles de la Jordanie en matière d'infrastructures permettent d'expliquer potentiellement l'effondrement du niveau des exportations de services de haute technologie par rapport au total des exportations depuis le début des années 2000. En effet, cette part est passée de 8% du total des exportations en 2000 à environ 0,9% en 2008 et 2,5% en 2011. Ainsi, alors qu'elle était supérieure aux moyennes relevées dans les principaux pays partenaires et les pays d'Asie du Sud à la fin des années 1990 et au début des années 2000, la part des exportations jordaniennes de produits high-tech est devenue pratiquement négligeable.

Graphique 16.
Indicateurs de propriété intellectuelle

b. Nombre de marques



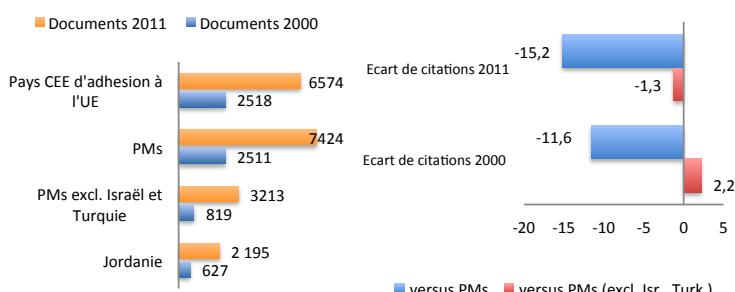
Source: World Intellectual Property Organization

Graphique 17.

Indicateur de notoriété des revues et publications scientifiques par pays:

a) Nombre de doc. (2000VS2011)

b) Ecart de citations par doc.(%)*



* calcul FEMISE à partir de SJR, l'indice mesure en % le nombre de citations par document que le pays reçoit en +/- par rapport à la moyenne régionale, ex. une valeur de -10 signifie que le pays reçoit 10% de citations en moins par document scientifique, par rapport à la moyenne des PM.

Graphique 18.

Indicateurs de croissance et productivité



création limitée de produits d'innovation. Toutefois, on peut souligner la place prépondérante des brevets dédiés aux produits pharmaceutiques, ces derniers représentant près de 38% du nombre total de brevets. Le nombre de marques déposées est, pour sa part, en net recul ces dernières années avec une valeur inférieure à la moyenne déjà réduite relevée en Méditerranée.

Dernier élément et non des moindres, le nombre de publications d'articles scientifiques par la Jordanie est assez faible. Il ne faut pas oublier que les articles universitaires paraissant dans les revues renommées sont publiés en anglais. Ne s'agissant pas de la langue maternelle de la plupart des chercheurs, un scientifique jordanien aura donc beaucoup de mal à publier un article dans une revue anglo-saxonne. De même, un article publié dans une langue autre

que l'anglais peut échapper aux statistiques. La plupart des principaux pays partenaires étant confrontés au même problème, la Jordanie ne doit pas être considérée comme une exception. Même lorsqu'on le compare avec les principaux pays partenaires, le nombre d'articles publiés par la Jordanie est extrêmement faible.

On peut par ailleurs faire une autre remarque sur la qualité, le nombre de citations par document étant inférieur de 1,3% à la moyenne des principaux pays partenaires. Cela semble donc indiquer que l'influence des publications jordaniennes est faible et qu'elle s'est réduite au fil des années (en 2000, le taux de citations par document était 2,2% plus élevé que la moyenne des principaux pays partenaires). Toujours en lien avec la qualité, une autre remarque vient étayer les observations précédentes: l'indice h

Source : EIU

(annexe), qui évalue à la fois la productivité et l'influence des travaux publiés par les universitaires, semble être plus faible en Jordanie que dans le reste de la région.

III. Conclusion

III.1 Des problématiques à résoudre: le chômage, la faible productivité et l'intégration

La Jordanie a toujours été affectée par l'évolution de la situation régionale, qu'il s'agisse du conflit israélo-palestinien, de la guerre en Irak ou, plus récemment, de la situation en Syrie qui a considérablement aggravé le chômage et détérioré la croissance. Ceci étant dit, un certain nombre de facteurs particuliers ne sont pas imputables à la situation régionale:

Tableau 2.

Politiques à court terme « pro-intégration » favorisant le développement inclusif des PME

Améliorer l'entrepreneuriat pour les femmes (et les jeunes)	Améliorer l'accès au financement				
A. Mesures concrètes prises depuis 2011	B. Mesures supplémentaires (à mettre en place dans l'année)	C. Mesures supplémentaires (à + d'1 an)	A. Mesures concrètes prises depuis 2011	B. Mesures supplémentaires (à mettre en place dans l'année)	C. Mesures supplémentaires (à + d'1 an)
<p>i) Soutenir l'emploi des femmes, l'innovation et la compétitivité via le programme de financement des PME,</p> <p>ii) Faciliter l'accès au financement et à la formation pour les PME dirigées par des femmes;</p> <p>iii) Renforcer les compétences professionnelles et entrepreneuriales des femmes,</p> <p>iv) Soutenir la formation à l'entrepreneuriat et les mesures dédiées à la formation</p>	<p>i) Renforcer l'aide technique et financière aux entrepreneurs (y compris pour les femmes)</p>	<p>i) Mettre en place des programmes nationaux de formation à l'entrepreneuriat</p>	<p>i) Améliorer l'accès au financement grâce au Programme des banques à guichets</p> <p>ii) Lancement d'un programme national de financement des PME;</p> <p>iii) création de deux fonds de capital-risque dédiés à aider les PME en phase de création/croissance;</p> <p>iv) promotion de l'accès des PME au financement, en coopération avec les institutions financières internationales;</p> <p>v) support pour l'accès des micro-entreprises au financement</p>	<p>i) Développer et mettre en place un programme d'aide avec prêts à taux d'intérêt</p> <p>ii) Mettre en place un fonds de garantie partielle de prêt pour les micro-entreprises</p>	<p>i) Améliorer le cadre réglementaire pour les start-ups, les micro, petites et moyennes entreprises;</p> <p>ii) Faciliter le développement des marchés de capitaux et des autres instruments et intermédiaires financiers</p>

Source: *The Deauville Partnership with Arab Countries in transition, February 11th 2013.*

✓ **La faiblesse de la productivité du travail et de la productivité globale des facteurs** a contribué aux mauvaises performances de l'économie jordanienne. Selon les dernières statistiques, la PGF a enregistré une baisse continue depuis 2008 avant d'afficher des résultats négatifs sur les trois dernières années (en dépit d'une légère amélioration en 2012). L'accroissement du capital physique semble avoir été le moteur de la croissance du PIB alors que la productivité du travail n'a pas contribué à la croissance de manière positive. Par conséquent, toutes les initiatives pour la croissance future impliqueront nécessairement une réforme efficace du marché du travail. Une telle réforme doit a) inverser la tendance à la baisse des taux de participation à l'économie, notamment chez les femmes, et tenir compte de la réparti-

tion déséquilibrée de la main d'œuvre entre les différents secteurs, b) lutter contre l'exclusion territoriale, la Jordanie souffrant actuellement d'une répartition inégale de la main d'œuvre à l'échelle régionale (Amman concentrant plus de la moitié de la main d'œuvre globale), c) adopter une stratégie claire afin de mieux intégrer la main d'œuvre « entrante » (principalement des réfugiés syriens) et d) assurer une meilleure adéquation entre l'enseignement et la demande sur le marché du travail.

✓ Jusqu'ici, **le secteur privé n'a généré que peu de possibilités de création d'emplois par rapport au secteur privé.** Près de 98% des entreprises privées sont des micro-entreprises ou des petites entreprises employant respectivement 1 à 4 personnes et 5 à 19 personnes. Par ailleurs, les sa-

laires et avantages sociaux ne sont pas les mêmes que dans le secteur public. Les autorités ont tenté de remédier au problème en développant une production tournée vers les exportations. Cependant, les entreprises correspondantes dans les zones industrielles qualifiées (ZIQ) ne proposent qu'un faible niveau de salaire et des conditions de travail pas toujours décentes (CDPR, 2011). Le gouvernement pourra donc opter pour une stratégie mettant en valeur la diversification économique via des secteurs à plus forte valeur ajoutée permettant de proposer des emplois à la main d'œuvre jordanienne qualifiée et de promouvoir l'intégration. Il ne faut toutefois pas oublier que le déficit budgétaire du pays a atteint un niveau alarmant et que l'État dispose donc d'une marge de manœuvre limitée. Aussi, afin de garantir la solidité des futurs emplois et de la croissance, le secteur privé aura également un rôle essentiel à jouer. Il convient également de noter que le gouvernement jordanien a récemment élaboré, avec l'aide de l'OCDE, un programme à court terme pour le développement des PME en Jordanie dans le cadre du partenariat de Deauville. Quelques avancées vers le développement intégré ont donc

il faut surtout développer des programmes de formation permettant d'améliorer les compétences des diplômés tout en ouvrant la voie aux emplois...

d'ores et déjà été obtenues. Parmi celles-ci, on peut tout d'abord évoquer les actions politiques « pro-intégration » à court terme en faveur des PME. Deux catégories d'actions entrent plus particulièrement en cohésion avec la croissance intégrée i) celles qui favorisent l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes ii) celles qui améliorent l'accès au financement (voir tableau 4). Ces mesures doivent servir de base aux opérations et être davantage développées. Il y a encore un long chemin à parcourir pour faciliter l'accès des PME aux marchés de capitaux. En outre, les structures institutionnelles permettant de promouvoir la participation des femmes à l'entrepreneuriat sont souvent insuffisantes.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, lorsque l'on compare le taux de chômage en fonction du niveau d'études, on constate que celui-ci est surtout extrêmement élevé chez les diplômés de l'enseignement supérieur (17.2%). Ce constat nous amène donc à aborder un point essentiel: la nécessité de développer un « processus de création d'emplois » dédié à la jeunesse. Il faut tout d'abord noter que l'Association des ingénieurs jordaniens a récemment organisé la première Conférence des jeunes ingénieurs visant à apporter des solutions pratiques pour lutter contre le chômage dans le secteur de l'ingénierie (près de 40 000 étudiants jordaniens suivent un cursus en ingénierie dans les universités locales, 17% du nombre de diplômés). Certaines initiatives ont été lancées à l'occasion de la conférence telles que « Engineer online », un système de réseau virtuel pour accompagner les ingénieurs dans leur recherche d'emploi ou encore « Qudurati » dont l'objectif est de développer les compétences interpersonnelles via des « cours administratifs et techniques gratuits » (ANIMA, 2013).

Cependant, il serait souhaitable de développer des programmes de formation permettant d'améliorer les compétences des diplômés tout en ouvrant la voie aux emplois. Le processus requis doit être orienté vers les études scientifiques et techniques, renforcer les compétences et les mesures incitant à la création et à la gestion des entreprises et assurer une formation adaptée pour la main d'œuvre locale.

La Jordanie a récemment participé au « Programme de création d'emplois pour la jeunesse dans les pays arabes en transition » du PNUD, un programme conçu pour répondre au besoin croissant d'outils de lutte contre le chômage. La partie du programme consacrée à la Jordanie ciblait trois gouvernorats (Mafraq, Ma'an et Madada) et était « organisée autour de trois composantes de principe à mettre en place pour la Jordanie: (i) un programme de déploiement national visant à définir les priorités, les carences en termes de capacité et les besoins en assistance technique pour le projet au niveau na-

tional; (ii) un accroissement des opportunités de stages dans les entreprises privées et autres institutions pour la jeunesse (hommes et femmes); et (iii) des politiques de création d'emplois élaborées via des services de conseil de haute qualité dédiés aux publics et aux institutions privées concernées (undp-jordan.org).

Ce type d'approche doit clairement être généralisé puisqu'il permet:

- ✓ **le développement d'ateliers** favorisant le partage d'expériences entre participants (ministères, institutions publiques, représentants du secteur privé ...) et la définition de recommandations à intégrer au programme de mise en œuvre nationale.
- ✓ **la création d'un programme de stages** tel que celui qui a été mis en place pendant 6 mois dans le cadre du programme pour 75 jeunes au chômage (dont la moitié de femmes). Avant d'intégrer leurs stages respectifs, les stagiaires sélectionnés ont dû participer à des ateliers sur l'employabilité, les compétences en informatique et la maîtrise de l'anglais faisant ainsi du développement des compétences un nouvel objectif à retenir.
- ✓ **le lancement d'une cartographie des politiques et programmes pour l'emploi dédiés à la jeunesse** avec, dans le cas présent, le soutien de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Cette cartographie sert notamment à identifier les freins à la création d'emplois pour les jeunes diplômés dans différents secteurs de l'économie (notamment dans le tourisme, le commerce et les TIC) tout en définissant une stratégie de développement de programmes innovants pour l'emploi des jeunes. En outre, les compétences manquantes requises par lesdits secteurs pourraient être identifiées et des formations adaptées pour éliminer ces carences seraient développées en conséquence (undp-jordan.org).

Une telle approche doit être relativement flexible et servir de clé pour que le système de formation puisse assurer une redistribution des ressources à

destination des nouvelles entreprises évoluant dans des secteurs prometteurs dont le développement est d'ores et déjà planifié. À cet égard, la structure organisationnelle des entreprises est également importante. En effet, ces dernières ont besoin de spécialistes gardant un lien avec le monde de l'entreprise, une tendance qui reste encore trop peu répandue avec un corps professoral qui ne maîtrise souvent pas les procédures des entreprises.

III.2. La consolidation de la culture de l'innovation dans tous les domaines est fondamentale pour la croissance et les emplois.

Nous sommes convaincus que la réponse aux problèmes structurels rencontrés par la Jordanie se trouve dans le développement de l'innovation et de la créativité, deux éléments qui font actuellement défaut dans le pays. Les autorités doivent s'efforcer de développer une stratégie pour l'innovation. En effet, seul le gouvernement peut donner l'impulsion nécessaire aux entreprises, mettre en place un nouveau modèle de croissance moins dépendant de l'accumulation de capital, favoriser le développement de nouveaux produits et services, renforcer la productivité sans perdre en compétitivité sur les marchés internationaux et contribuer à la création de nouveaux emplois.

En raison de sa situation politique relativement stable par rapport à celle de ses voisins - qui a également favorisé la stabilité de la croissance -, la Jordanie a attiré les capitaux internationaux et a collaboré avec les parties prenantes étrangères dans le cadre de projets vecteurs d'innovation. De plus, les étudiants et chercheurs semblent avoir de nombreuses possibilités de mobilité internationale. Enfin, les autorités ont pris quelques initiatives en vue de soutenir les activités d'innovation. Pourtant, plusieurs lacunes majeures perdurent. On peut notamment noter les éléments suivants (voir également FEMISE-BIE, 2013):

- ✓ Les activités de recherche en Jordanie dépendent uniquement d'une poignée de personnes, principalement regroupées dans les

- universités publiques et, dans une moindre mesure, dans les petits centres de recherche.
- ✓ La contribution des entreprises à l'innovation est faible et le financement des activités innovantes par ces dernières est un problème majeur, les activités de R&D étant quasiment inexistantes.
 - ✓ Les universités publiques manquent de ressources alors que le nombre d'étudiants augmente.
 - ✓ Parallèlement, l'accès aux universités est limité par le manque de place et les étudiants sont réorientés vers l'université communautaire locale. En outre, il y a un accès extrêmement limité aux formations les plus prisées, la moitié des places étant pré-réservees à différentes catégories d'individus au-delà du concours d'entrée.

À cet égard, un certain nombre de solutions urgentes pourraient être envisagées et impliquent aussi bien les autorités que d'autres partenaires:

- ✓ Indéniablement, les entreprises - notamment **les PME - doivent être plus fortement impliquées dans le processus d'innovation.** Pour cela, la décentralisation efficace a un rôle à jouer à la fois pour le secteur privé et le secteur public. L'innovation ne pourra pas être élargie si les territoires n'adhèrent pas au projet. En effet, ces derniers doivent prendre part au développement d'entreprises innovantes et de nouvelles formes d'innovation. Cette tâche est loin d'être insurmontable dans la mesure où la Jordanie est relativement diversifiée et tournée vers les services. Au niveau de la décentralisation, les initiatives d'innovation pourraient par exemple être axées sur les services touristiques.
- ✓ En outre, pour remédier à la recherche appliquée insuffisante, **les relations entre les entreprises publiques et privées doivent être renforcées.** Une approche en deux temps pourrait être mise en place avec i) l'identification des projets les plus innovants et ii) la création de partenariats public-privé pour la recherche

dans des domaines dignes d'intérêt pour les deux parties. Des exemples tels que le programme « Faculty for Factory » peuvent considérablement améliorer les relations entre les deux secteurs mais nécessitent un financement supplémentaire. En outre, l'une des solutions au financement de l'innovation réside dans une politique favorisant le capital-risque, stimulant le processus et prenant des risques.

- ✓ Les centres de recherche publics sont trop petits pour avoir un impact sur l'innovation. Par conséquent, **les autorités doivent trouver un moyen de renforcer la coopération entre ces centres ou chercher à les regrouper dans une structure thématique plus grande.** Un accroissement de la taille et de la croissance de ces centres permettra d'avoir plus de choix et favorisera l'interdisciplinarité, en offrant la possibilité aux étudiants d'opter pour des modules supplémentaires dans leurs disciplines de prédilection. Parallèlement, il est nécessaire de rendre le système universitaire plus équitable en limitant le nombre de places réservées aux quotas tout en les rationalisant en fonction des aspirations et des compétences des étudiants. De plus, la Jordanie a besoin de plus d'étudiants dans ses cursus de Master si elle souhaite avoir un capital humain suffisamment qualifié pour la recherche et les activités d'innovation.
- ✓ Par ailleurs, **tous les acteurs du monde universitaire doivent rester ouverts à l'international** afin de favoriser l'intégration et les retombées du progrès sur la créativité nationale. Certaines initiatives récentes, telles que la signature par l'université de Jordanie de trois accords de coopération (Université de Jordanie, 2013) avec de grandes universités polonaises sont les bienvenues. Les modalités de ces accords intègrent notamment des échanges d'étudiants et d'enseignants, des projets de recherche et de supervision conjointes des étudiants diplômés dans des domaines tels que les langues, la culture, les études islamiques, le droit et la médecine. De telles initiatives de coopération doivent être généralisées et élargies à d'autres

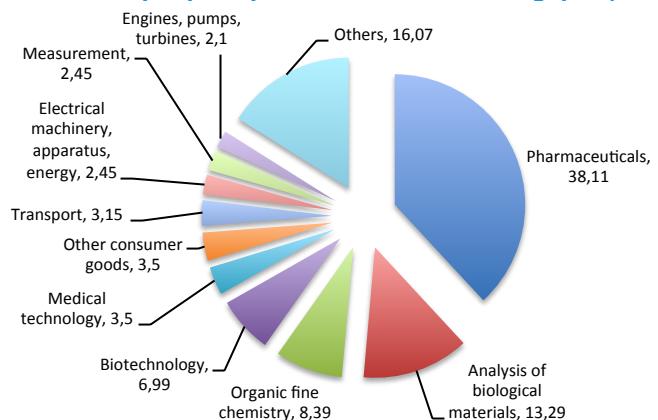
secteurs: elles peuvent faciliter l'intégration du rôle des institutions universitaires (ex.: le programme stratégique universitaire est sur le point de devenir une institution internationale dans 500 des meilleures universités à travers le monde d'ici 2015) et renforcer la coopération et les travaux de recherche conjoints susceptibles de déboucher ultérieurement sur des projets innovants.

Références bibliographiques

- AFD (2013), "Jordanie : les enjeux de la croissance dans un environnement régional tourmenté", Macroéconomie & Développement, septembre 2013, n° 10.
- Ahid M. & A. Ayuba (2012), "The Impact of Global Financial Crisis on Jordan", International Journal of Business and Management; Vol. 7, No. 16; 2012.
- Al Arabiya.net (2012), « Tourism in Jordan suffering due to instability in region: official » (29 décembre)
- Al Arabiya.net (2013), « Jordan says it will lift subsidies on electricity » (29 mai).
- ANIMA (2013), "Jordan to support engineers on the job market"(18 juin).
- ANSAMED (2013), « Jordan: unemployment reaches 12.8 in first quarter » (8 avril).
- ArabianBusiness.com (2013), « Jordan aims to cut budget deficit by a third » (4 janvier).
- ArabianTravelMarket (2013), "Jordan's 25-year master plan shows early promise with improved tourism revenues of \$3.47 billion in 2012" (10 février).
- Bakir, A. & Alfawwaz, T. 2009. Determinants of foreign direct investment in Jordan, International Management Review 5: 66-73.
- BankAudi (2013), « JORDAN ECONOMIC REPORT » (30 avril).
- Banque centrale de Jordanie-BCJ (2013), "Recent Monetary & Economic Developments in Jordan", Dept. de recherche, rapport mensuel, mai 2013.
- BERD (2012), "Country Assessment: Jordan" (12 septembre).
- BERD (2013), "The Arab World Competitiveness Report 2013", Forum économique mondial.
- BIT (2012), "Macroeconomic policies and employment in Jordan: Tackling the paradox of job-poor growth", Secteur de l'emploi, Document de travail n°118, Sahar Taghdisi-Rad.
- BNQ (2012), « Jordan Economic Insight 2012 », novembre 2012.
- Carnegieeurope (2013), "Helping Jordan Weather the Syrian Storm" (27 mai).
- CDPR (2011), "Jordan's Paradox of Growth without Employment: A Microcosm of the Middle East?", Development Viewpoint, n°65, août 2011.
- Département des statistiques jordanien (2013), divers communiqués de presse.
- Eversheds.com (2013), "Clean Energy E-Briefing: Renewable Energy opportunities in Jordan", (5 avril 2013).
- Jordan-Business.net (2012), "The Employment Paradox" (avril).
- Kreishan F.M. & J. Sami (2012), "FDI and export-led growth in Jordan: evidence from cointegration and causality test", College of Business, Hospitality & Tourism Studies, FNU, Working Paper Series, n°06/12.
- MiddleEastVoices (2012), "INSIGHT: Jordan's Tough Economic Choices" (1er décembre).
- Natural Gas Europe (2013), "Jordan's Efforts Towards Energy Security » (8 mai).
- Oxfam.org (2013), "Syria's urban refugees in Jordan falling through the aid safety net" (4 avril).
- Reuters (2012), "Jordan lifts fuel subsidies, sparks protests", (13 novembre).
- The University of Jordan (2013), « EventsAndNews: UJ strengthen ties, signs MoUs with Polish universities », 4/8.
- TheDailyStar (2012), "Jordan raises overnight rate to bolster dinar", (3 décembre).

ANNEXE

Graphique A1.
Demandes de brevets par principaux domaines technologiques(1997 - 2011)



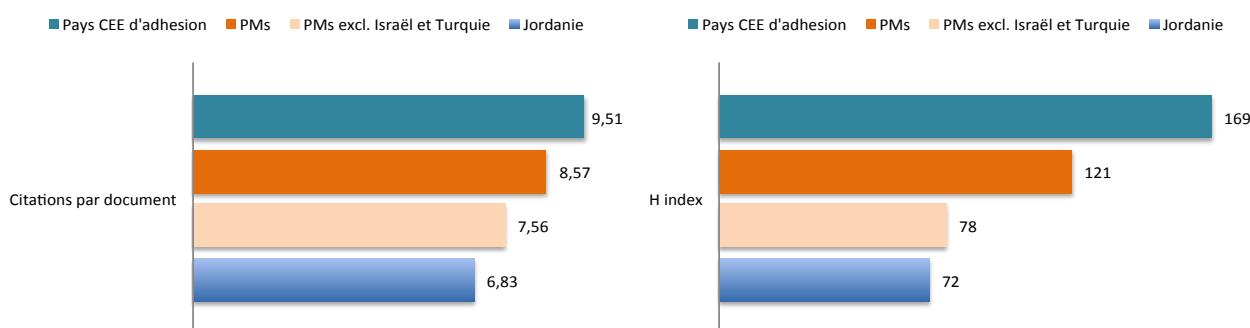
Source: World Intellectual Property Organization

Graphique A2.

Indicateur de notoriété des revues et publications scientifiques par pays

a. Citations par document

b. H-index



Source: SCImago Journal & Pays Rank (SJR), Note: nombre d'articles (*h*) du pays ayant reçu au moins *h* citations

Liban

Plusieurs problèmes structurels et une situation macroéconomique incertaine

Introduction

Après une forte croissance du PIB ces dernières années, la performance macroéconomique s'est inscrite dans une tendance à la baisse et le pays a entamé un cycle de faible croissance. L'économie n'a enregistré une croissance que de 1,5% en 2012, contre 5,8% en 2009-2011 et 4,8% en 2005-2008 et elle ne devrait pas enregistrer de taux de croissance considérablement élevés en 2013. Il faut s'attendre à ce que le PIB n'augmente que de 2%, vu qu'aucun choc positif externe ou interne ne pourrait survenir dans les conditions politiques actuelles.

L'important ralentissement de la croissance de ces dernières années devrait être imputé aux tensions politiques internes et à la dégradation de la situation sur le plan de la sécurité qui ont toutes porté préjudice aux perspectives dans les domaines des investissements étrangers directs, du commerce et du tourisme. Il est vrai que les perspectives de croissance plus faible peuvent être influencées par la crise actuelle de l'Eurozone, la faible croissance de l'économie américaine et la situation actuelle dans le monde arabe. Cependant, on peut dire que le pays est affecté davantage par le fait qu'il y a eu un certain ralentissement des investissements au Liban en raison de la paralysie politique de ce dernier et moins par les conséquences directes de la situation en Syrie. Il convient de noter que la dynamique de la croissance au Liban a également été déterminée pendant des années par les efforts de reconstruction qui ont considérablement creusé le déficit budgétaire. L'expansion budgétaire de l'année dernière se fait ressentir dans le budget de 2013, principalement en raison de l'augmentation des salaires dans le secteur public. Le déficit en hausse repose donc sur les dépenses.

Pendant ce temps, l'industrie reste peu développée dans le domaine de l'économie fondée sur les services et l'économie souffre d'un manque de productivité. Le secteur industriel éprouve des difficultés à surmonter plusieurs problèmes et est donc incapable d'adopter et de développer une orientation vers l'exportation, freiné par une infrastructure inadaptée et par des niveaux d'investissement généralement faibles. Il est vrai que le Liban a commencé à tirer avantage de la restructuration de la chaîne de valeur et a assisté à l'émergence d'entreprises de haute technologie présentant un potentiel d'innovation.

la dynamique de la croissance au Liban a également été déterminée pendant des années par les efforts de reconstruction qui ont considérablement creusé le déficit budgétaire

Cependant, les activités commerciales du Liban dans le domaine des produits de haute technologie, qui sont un indicateur du potentiel d'innovation et de la compétitivité, semblent être redescendues à de faibles niveaux. Le fait que le pays ne parvienne pas à régler efficacement ces problèmes pourrait s'expliquer par l'instabilité politique persistante et par la structure du système de parti. À l'heure actuelle, l'économie du Liban se trouve dans une situation vulnérable. Un retour vers une politique budgétaire plus prudente ne devrait pas être exclue, afin d'envoyer un message positif aux investisseurs étrangers.

✓ La croissance du PIB réel en 2013 a été proche des niveaux enregistrés l'an passé. Les tensions politiques entre les communautés musulmanes et la guerre en Syrie sont les raisons du ralentissement du potentiel économique du Liban. Les États arabes voisins sont les principaux consommateurs des services du Liban et leurs perfor-

<i>Indicateurs clés</i>	<i>2005-2008</i>	<i>2009-2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013e</i>	<i>2014e</i>
<i>Croissance du PIB réel (%)</i>	4,8	5,8	1,5	2	4
<i>Inflation des prix à la cons. (moy; %)</i>	4,9	3,6	6,6	6,7	2,4
<i>Solde du gouvernement central (% du PIB)</i>	-10,5	7,4	-8,7	-8,3	-7,5
<i>Solde de la balance courante (% du PIB)</i>	-8,8	-10,6	-16,1	-16,1	-14,6
<i>Taux de chômage (%)</i>	18,5	9,2	n.a	n.a	n.a

Source : FMI, WEO et EIU

mances limitées à l'heure actuelle signifient que les perspectives de croissance du Liban se révèlent négatives.

- ✓ Le déficit de la balance courante devrait s'élever à plus de 16% en 2013, car le pays est fortement tributaire des importations, notamment celles d'énergie, de matières premières industrielles et de denrées alimentaires.
- ✓ Le taux d'inflation des prix à la consommation s'élevait à 6,6% en 2012, ce qui représente près du double du taux de la période de l'après-crise en 2009-2011. Il devrait également se maintenir à des niveaux similaires en 2013 avant d'atteindre un niveau beaucoup plus gérable dans les prochaines années.
- ✓ La mauvaise gestion du système de subventions fait partie des problèmes les plus importants que le Liban doit régler. Par exemple, le Liban subventionne largement la consommation d'énergie (électricité et pétrole) et dépense à cet effet l'équivalent de 8,3% du PIB, ce qui place le pays bien au dessus de la moyenne mondiale en termes de coûts. Finalement, les conditions macroéconomiques défavorables actuelles du pays (faible croissance, inflation plus élevée que d'habitude, déficit courant à deux chiffres) risquent de retarder tout le processus de réforme.
- ✓ En attendant, le problème de chômage est plus important que jamais. L'afflux récent de réfugiés syriens est un facteur de déstabilisation pour le marché du travail. Les attitudes envers les réfugiés sont contradictoires: les Libanais se sont montrés remarquablement accueillants, mais, d'autre part, la concurrence accrue sur le marché du travail et l'aide fournie aux Syriens ont suscité «des attitudes ambivalentes et du

ressentiment» (Fafo, 2013). Indépendamment de ce problème, le chômage a des causes plus profondes. Malgré leurs qualifications, les jeunes Libanais manquent souvent d'expérience et ne nourrissent pas d'«attentes réalistes». La création d'emplois se trouve également à un niveau très faible, seulement 3400 emplois ont été créés par an pendant la dernière décennie, contre environ 19000 nouveaux arrivants sur le marché du travail chaque année.

I. Évolutions macroéconomiques

I.1. Une faible croissance économique qui va se maintenir

Au Liban, le taux moyen de croissance annuelle du PIB s'élevait à presque 4,8% cette dernière décennie, ce qui signifie que l'économie se portait relativement bien par rapport à la moyenne régionale. Ce taux annualisé placerait le Liban au dessus des pays d'Amérique latine (3,5%), mais en dessous des performances observées dans les économies de l'ASEAN, du BRICS et celles d'Europe orientale ne faisant pas partie de l'Union européenne (près de 6% par an).

La croissance au Liban repose essentiellement sur le secteur des services qui représente environ deux tiers du PIB. Cependant, ce secteur n'est pas au mieux de sa performance et il ne devrait pas connaître une croissance de plus de 2%-2,5% en 2013. Les voisins arabes sont les principaux consommateurs des services du Liban et les tensions régionales actuelles signifient que les services tels que le tourisme vont en prendre un coup. Le tourisme n'est déjà pas au mieux de sa performance cette année, celle-ci a baissé de 13,8% par rapport à l'année

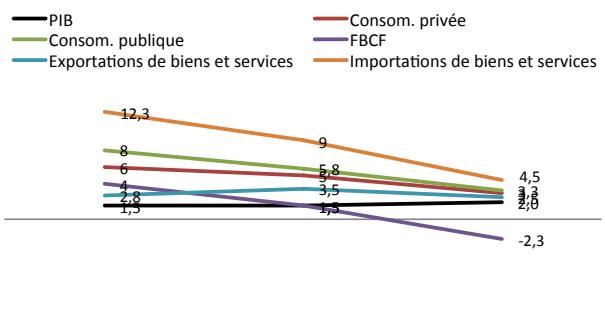
précédente pour les quatre premiers mois de l'année 2013 (EIU, 2013). En ce qui concerne l'agriculture, sa croissance devrait ralentir.

Il faut noter que l'instabilité politique intérieure et les troubles régionaux ont porté préjudice à l'économie du Liban ces dernières années. La faible croissance des investissements (une hausse d'à peine 1,5% en 2012) y a largement contribué. En fait, dans le cas du Liban, il est dit que le pays «est affecté davantage par le fait qu'il y a eu un certain ralentissement des investissements au Liban en raison de la paralysie politique de ce dernier et moins par les conséquences directes de la situation en Syrie» (BankMed, 2013). En 2013, les investissements bruts en capital fixe devraient même reculer de 2,3% avant de finalement se redresser les années suivantes. Pendant ce temps, l'activité commerciale a augmenté à un rythme plus lent et la croissance des exportations devrait ralentir à 2,5%, contre 3,5% en 2012. La croissance de la consommation privée et publique, qui avait commencé à ralentir en 2012, devrait évoluer dans le même sens.

Heureusement pour les perspectives de croissance, la croissance des importations devrait également baisser considérablement, elle est descendue à 9% l'an dernier, contre 12,3% en 2011, et devrait descendre à 4,5% en 2013. De plus, il existe des «circonstances atténuantes» qui ont permis au Liban d'éviter la récession et de maintenir une croissance positive, même si celle-ci est faible. Le soutien des expatriés libanais et des réfugiés syriens s'est révélé utile (Bank Audi, 2013).

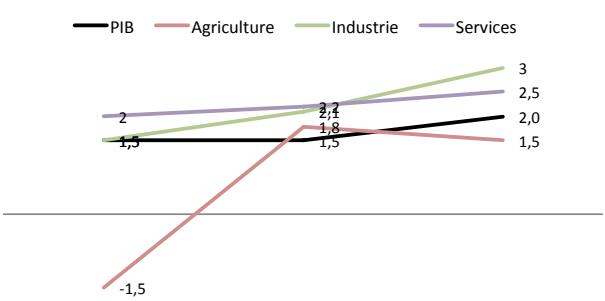
L'indicateur coïncident moyen qui mesure la «dynamique économique» a déjà augmenté de 2,7% dans les quatre premiers mois de l'année 2013. Cela peut être imputé aux événements politiques/régionaux ainsi qu'au ralentissement de l'activité dans les domaines du tourisme et des investissements. Par conséquent, l'augmentation mensuelle de cet indicateur est progressivement plus faible: 2,9% en janvier, 1,3% en février, 0,8% en mars et seulement 0,2% en avril (Bank Audi, 2013).

Graphique 1a.
Croissance économique du côté de la demande (in %)



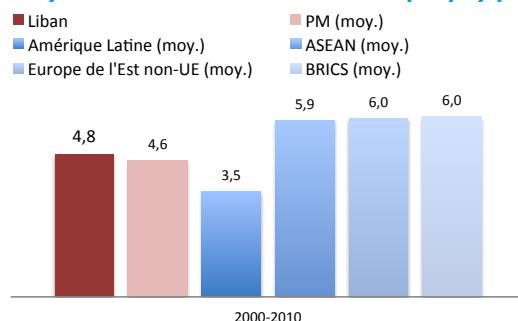
Source: EIU, pour les taux de croissance World Economic Outlook database

Graphique 1b.
Croissance économique du côté de l'offre (in %)



Source: EIU, pour les taux de croissance World Economic Outlook database

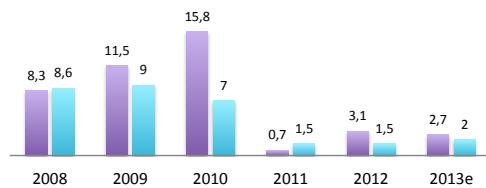
Graphique 1c.
Taux moyen de croissance annuelle du PIB par pays/région



Source : EIU, pour les taux de croissance World Economic Outlook database

Graphique 2.
Activité économique du Liban

- variation de l'indice coïncident moyen (4 premiers mois de l'année)
- Croissance du PIB réel (FMI)

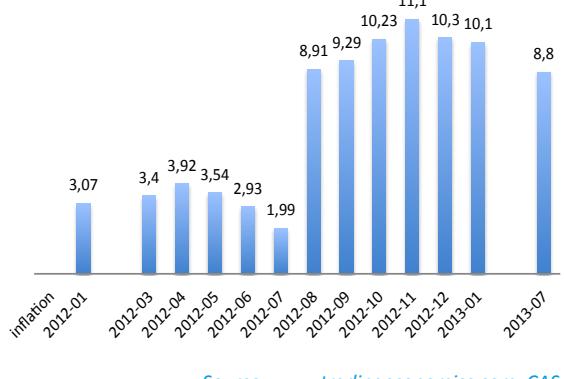


Source: Bank Audi (2013)

Un meilleur climat intérieur combiné à des progrès dans la résolution de la situation syrienne seraient des prérequis pour donner le coup de fouet nécessaire. Il existait plusieurs scénarios envisageables pour 2013, selon lesquels les estimations de croissance se situaient entre 1% et 3%. Selon un premier scénario «optimiste», la croissance du PIB devait s'élever à 3%, en comptant sur l'amélioration de la sécurité, sur l'impartialité vis-à-vis de la situation en Syrie, mais également sur «l'approbation d'une ébauche d'augmentation de salaire de 0,8 milliard de dollars, pour atteindre 5,1 milliards de dollars, avec des moyens de financement appropriés, une incitation de la Banque du Liban à promouvoir les prêts privés et avec les fonds prévus alloués par la communauté internationale pour aider les réfugiés syriens» (BLOMINVEST Bank, 2013). Selon un autre scénario, l'incertitude politique et l'échec à générer des revenus suffisants nuiraient à la croissance. Il semblerait que le deuxième scénario a été plus réaliste. Après avoir révisé les perspectives de crédit du Liban à la baisse, l'agence Fitch a souligné qu'elle s'attendait à une croissance du PIB de 1,5%.

La croissance intérieure pourrait alors augmenter (estimée à 2,5% pour 2014 et 4,8% pour 2015 selon l'EIU), mais le taux de croissance projeté resterait encore pour ces deux années le troisième taux de croissance le plus bas de la région et la croissance serait la plus lente par rapport aux pays en développement importateurs de pétrole (Libanon.um.dk, 2013). Certaines estimations laissent présager par la suite une relance considérable de la croissance qui atteint

Graphique 3.
Inflation au Liban



drait un taux de 5,3% en 2015-17, soutenue par une consommation privée progressivement plus forte et un redressement des services (EIU, 2013).

I.2 Une inflation toujours plus élevée que celle de ces dernières années

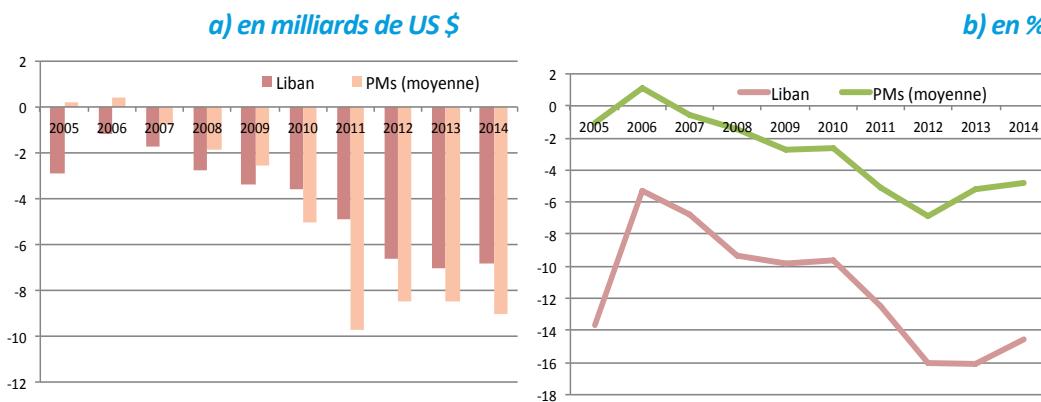
Le taux d'inflation des prix à la consommation s'élevait à 6,6% en 2012, ce qui représente près du double du taux de la période de l'après-crise en 2009-2011. Il devrait également se maintenir à des niveaux similaires en 2013 avant d'atteindre un niveau beaucoup plus gérable dans les prochaines années. Il faut s'attendre à des pressions inflationnistes limitées, en raison, entre autres, des prix internationaux restreints des matières premières, de la faible hausse du taux de change effectif nominal et des travailleurs étrangers relativement bon marché (BLOMINVEST Bank, 2013). Des salaires minimums plus élevés pour les travailleurs aussi bien du secteur public que du secteur privé devraient être la force motrice de l'inflation, qui s'élevait à 8,8% en juillet.

La forte dollarisation du Liban signifie que les autorités intérieures suivent les taux américains (mais avec un écart positif). À cet égard, la Banque du Liban devra continuer à s'aligner sur la Réserve fédérale lors de la hausse des taux en 2015 (EIU, 2013).

I.3. Des pressions soutenues sur la balance courante qui va enregistrer un déficit à deux chiffres

Au début de l'année 2012, il était déjà possible de voir que le Liban était exposé à des risques à court terme principalement à cause de la détérioration de la situation en Syrie. Il est bien connu que les deux pays ont depuis longtemps des liens politiques et économiques durables, mais la situation actuelle dans le pays voisin a fini par affecter l'économie du Liban, comme certains le craignaient (FMI, 2012), avec une diminution des investissements étrangers directs due, entre autres, à une confiance limitée, à une activité touristique perturbée et à

Graphique 4.
Solde de la balance courante
b) en % du PIB



Source: FMI, World Economic Outlook database et EIU

une augmentation des coûts des échanges. Le Liban devrait également continuer à accuser d'importants déficits de la balance courante à moyen terme (16,1% en 2013, 14,6% en 2014 selon le FMI). Les recettes d'exportation se sont avérées relativement résistantes en 2013, malgré l'incertitude politique, mais le déficit commercial (environ 15 milliards de dollars américains en 2013) est encore lourd compte tenu des importations considérables du pays (en particulier dans les domaines de l'énergie, des matières premières industrielles et des denrées alimentaires). Le déficit commercial du Liban s'est creusé d'environ 7,2% au cours de la première moitié de l'année 2013 pour atteindre 8,48 milliards de dollars américains et le déficit commercial annualisé s'élevait à 39,3% du PIB en juin 2013, contre 37,9% en 2012. Les exportations couvraient un peu plus d'un cinquième (21,4%) des importations au cours des six premiers mois de 2013. Les perles/pierres précieuses (23% des exportations totales) et les produits minéraux (14% des exportations totales) étaient les principaux biens exportés, même si les perles/pierres précieuses ont enregistré une baisse annualisée de 37% alors que les produits minéraux ont fortement augmenté (de 22 millions de dollars à 318,11 millions de dollars en juin 2013). En ce qui concerne les importations, les produits minéraux représentaient la majorité des produits importés, suivis par les machines et appareils mécaniques (Blominvest Bank, 2013b). La balance commerciale va donc continuer à peser lourdement sur le compte courant et enregistrer un déficit pendant que l'in-

vestissement prévu pour les projets offshore liés au secteur des hydrocarbures attire des apports de capitaux (EIU, 2013).

Les estimations pour la balance des services sont néanmoins plus optimistes, avec un tourisme issu de la diaspora libanaise persistant et une augmentation continue des apports dans le système bancaire. En effet, il y a eu quelques signes initialement positifs quant au tourisme, comme en témoigne le nombre de passagers à l'aéroport international Rafiq Hariri, qui a augmenté de 7,8% par rapport à l'année précédente pour la première moitié de 2013. Le nombre de passagers arrivant, en particulier, a augmenté de 2,3% au cours de cette période (Bank Audi, 2013). Cependant, les troubles locaux et régionaux continus ont effectivement eu des conséquences pendant l'été, ce qui signifie que la croissance du trafic passager dans son ensemble a diminué (le nombre total de passagers dans l'aéroport a diminué de 9,8% en juillet 2013 par rapport à l'année précédente). En tenant compte du mois de juillet, le nombre d'arrivées au Liban durant les sept premiers mois de l'année 2013 a augmenté de 6,2% (Blominvest Bank, 2013b). Mais récemment, l'enquête d'Ernst & Young du secteur hôtelier au Moyen-Orient a suggéré que le taux d'occupation moyen dans les hôtels de Beyrouth était de 52% au cours des neuf premiers mois de 2013, contre 58% dans la même période de 2012.

La pénurie relative des investissements étrangers directs est l'un des facteurs dont il faut également

Tableau 1.
Opérations relatives au secteur public: recettes et dépenses
(*en milliards de livres libanaises*)

	2012 q1	2012 q2	2012 q3	2012 q4	2013 q1	var. sur 12 mois (Q1) (%)
Recettes budgétaires	3352,1	3980,2	3007,6	3133,4	3156,7	-5,8
<i>recettes fiscales</i>	<i>2532,6</i>	<i>3113,2</i>	<i>2259,6</i>	<i>2281,9</i>	<i>2390</i>	<i>-5,6</i>
recettes fiscales	1130,4	1746,1	874,6	909,1	1055,1	-6,7
recettes spéciales	529	564,3	583,9	573,9	532,8	0,7
recettes TVA	873,2	802,8	801,1	799	802,2	-8,1
<i>recettes non-fiscales</i>	<i>819,6</i>	<i>867</i>	<i>748</i>	<i>851,4</i>	<i>766,6</i>	<i>-6,5</i>
recettes télécoms	520,2	545,6	541,6	548,3	524,6	0,8
Dépenses budgétaires	3765,9	3953,9	3516,8	4069,2	3723,3	-1,1
dont dépenses gén.	2490,4	2357,2	2306,5	2399,7	2550,7	2,4
dont dépenses d'intérêts	1209,2	1527,5	1130,9	1589,5	1123,9	-7,1
<i>dépenses d'intérêt domestiques</i>	<i>813,9</i>	<i>901,7</i>	<i>754,7</i>	<i>863</i>	<i>794,9</i>	<i>-2,3</i>
<i>dépenses d'intérêt étrangers</i>	<i>395,3</i>	<i>625,9</i>	<i>376,2</i>	<i>726,5</i>	<i>329</i>	<i>-16,8</i>
dont remboursement principal de la dette étrangère	66,3	69,2	79,4	79,9	48,6	-26,7
Solde budgétaire primaire	861,7	1623	701,1	733,7	606	-29,7
Déficit budgétaire	-413,8	26,3	-509,3	-935,8	-566,5	36,9
Déficit total	-1008,7	-699	-1396,3	-2813,6	-1179,8	17

Source: Ministry of Finance

s'occuper. Les statistiques actuelles sont inconsistantes et ne permettent pas de dresser un bilan clair de la situation exacte relative aux capitaux étrangers au Liban. La plupart des rapports affirment que les investissements étrangers directs au Liban ont diminué en 2012, certains déclarent qu'ils ont baissé de 84% d'une année à l'autre pour s'élever à 96,5 millions de dollars pour la première moitié de l'année 2012, d'autres révèlent qu'ils ont baissé de 68% sur l'année entière, ce qui signifie que le Liban est le cinquième pays à recevoir le moins d'investissements étrangers directs dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Cependant, un rapport récent suggère que les investissements étrangers directs ont en fait augmenté de 18,75% en 2012, ce qui contredit considérablement les autres chiffres (The Daily Star, 2013c).

maîtrisé, car il était principalement financé par des sources nationales. Les ventes de bons du Trésor aux banques commerciales et au secteur privé non bancaire étaient supérieures aux besoins de financement intérieurs et la Banque du Liban utilisait l'excédent pour la stérilisation. Peu après, la politique budgétaire a adopté une orientation plus expansionniste à la suite des efforts de reconstruction (vers le milieu des années 1990). Le déficit budgétaire a alors augmenté pour atteindre un taux de 20% du PIB, principalement à cause d'une augmentation des dépenses en capital et du coût en hausse du service de la dette. En 1997, en particulier, le déficit était extrêmement élevé (presqu'à 25% du PIB), ce qui reflétait la dégradation des recettes budgétaires et l'augmentation des dépenses publiques. Les fi-

Indépendamment des chiffres réels d'investissements étrangers directs de ces dernières années, il semble que l'économie réelle du Liban «ne bénéficie pas autant qu'elle le pourrait des capitaux en raison de l'absence d'une stratégie qui orienterait les fonds vers des secteurs productifs spécifiques, tels que l'agriculture, l'industrie, le tourisme et le secteur bancaire». À la place, les investissements étrangers directs sont orientés vers des secteurs tels que le secteur immobilier, ce qui fait augmenter le prix du logement, au lieu de soutenir une stratégie de développement complète qui pourrait se concentrer sur la création d'emplois et la productivité (The Daily Star, 2013c).

I.4. Une situation budgétaire qui va légèrement s'améliorer

Il faut noter que l'évolution du solde budgétaire du Liban a été chaotique ces 20 dernières années. Au début des années 1990,

le déficit budgétaire était assez

nances publiques étaient affaiblies par une faible croissance des importations, un ratio élevé du service de la dette, mais également par des facteurs tels que la hausse des salaires des enseignants.

Ce n'est qu'au moment de l'introduction du système de TVA et de la conférence de Paris II en 2002 que l'économie du Liban a connu un soulagement bien nécessaire. L'introduction du système de TVA a permis d'apporter une amélioration considérable en ce qui concerne les recettes publiques qui ont à nouveau atteint leur niveau d'avant-guerre. Pendant ce temps, le gouvernement a fait appel à des capitaux étrangers et la conférence de Paris II a dégagé des fonds d'une valeur de 10,1 milliards de dollars américains. Cela a permis à la fois de stimuler la croissance économique et de diminuer le coût moyen de la dette totale. Pendant les quelques années qui ont suivi, il y a eu des améliorations considérables. Par exemple, en 2003, la croissance a atteint 3%, l'excédent primaire s'élevait à 2,7% du PIB et le déficit a diminué pour s'élever à 15% du PIB. L'augmentation de l'activité touristique, la baisse relative des taux d'intérêt réels et les finances publiques favorables ont été des facteurs déterminants pour le dynamisme économique pendant les quelques années suivantes (FEMISE, 2005). Cependant, le conflit de 2006 a interrompu cette tendance. Le solde structurel des administrations publiques a diminué de 37% sur cette seule année. Depuis lors, le déficit budgétaire s'est établi au niveau encore élevé de 9%-10% (2007-2009) avant de se résorber en 2010, puis de se creuser à nouveau au cours des dernières années en partie en raison de l'instabilité régionale.

Au début de l'année 2013, il faut noter que les recettes ont diminué d'une année à l'autre d'environ 5,8%, essentiellement à la suite d'une baisse de 5,6% des recettes fiscales alors que les recettes non fiscales ont également diminué de 6,5%. Cependant, les dépenses semblent aussi avoir diminué, d'environ 1,1% sur cette même période, en raison d'une baisse de 7,1% des charges d'intérêts. Dans l'ensemble, les premiers chiffres suggèrent une aggravation du déficit total de près de 17% entre le

premier quart de l'année 2013 et le premier quart de l'année 2012. Le déficit du solde des administrations publiques devrait s'établir à près de 8,3% du PIB en 2013, ce qui représente une légère amélioration par rapport à 2012, mais c'est encore loin du faible niveau moyen de 2009-2011 (7,4%).

En ce qui concerne les politiques budgétaires, le ministre des finances avait présenté, avant la dissolution du Parlement, un budget 2013 révisé avec les dépenses revues à la baisse et établies à 14,1 milliards de dollars américains. Cependant, compte tenu de la situation actuelle, le budget ne sera probablement pas adopté (EIU, 2013).

I.5. Le problème de la dette est plus important que jamais

Le problème de la dette publique au Liban existe depuis des décennies. Après 1992, «la dette a commencé à augmenter à une vitesse alarmante qui semblait incontrôlée et non proportionnelle [...], le ratio de la dette publique nette par rapport au produit intérieur brut (PIB) aurait augmenté à plus de 100% en 1997, contre 50% en 1992» (Campaign for Good Governance in Lebanon).

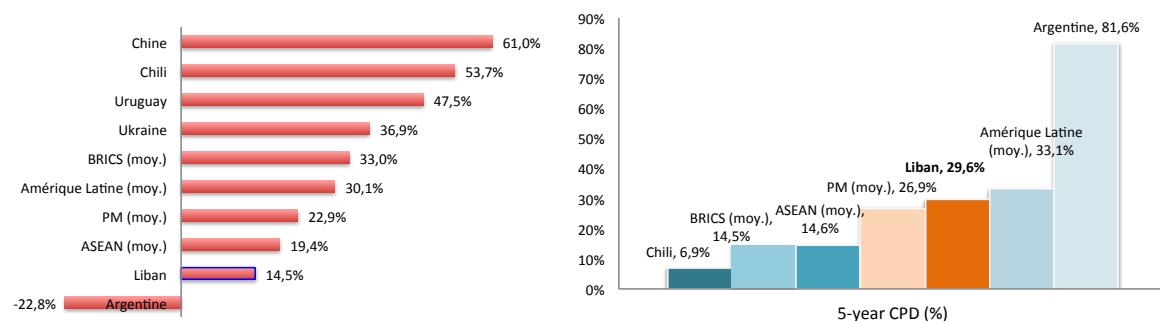
Le ratio de la dette publique par rapport au PIB au Liban s'est alors élevée en moyenne à 152,5% entre 2000 et 2012 et a atteint le record absolu de 175,05% en décembre 2006. Récemment, la dette publique au Liban a augmenté de près de 5 milliards de dollars pendant le mandat du Parlement précédent, 60% de cette somme étant en devises étrangères, et la dette totale s'élevait à 59,1 milliards de dollars en avril (The Daily Star, 2013d). Cela a poussé Moody's à envisager des perspectives négatives pour le Liban au lieu de perspectives stables et à déclasser les trois banques principales du pays en raison «d'une exposition importante à la dette publique et de l'échec du gouvernement dans la mise en place des réformes».

Les perspectives pour 2013 ne sont pas particulièrement encourageantes compte tenu de la faible crois-

Graphique 5.

Anticipations économiques et risque souverain

a. var. en % (Q2VSQ1 2013) d'un CDS de 5 ans Mid* b. prob. cumulative de défaut sur 5 ans (%)**



Source: S&P CAPITAL IQ, McGraw Hill Financial, * Une variation positive correspond à une détérioration des CDS 5 ans **, plus la PCD est élevée et plus le risque de défaut est élevé, note: moyenne PM excluant Israël

sance du PIB, de l'inflation plus élevée que d'habitude et de l'incompétence politique en ce qui concerne les réformes essentielles. Pendant ce temps, le coût élevé du maintien de « Électricité du Liban » semble être l'une des causes principales de l'augmentation actuelle de la dette (The Daily Star, 2013d).

I.6. Anticipations fragiles et performance modérée des marchés financiers et du secteur bancaire

La situation est encore assez inquiétante en ce qui concerne les anticipations des agents relatives à la viabilité de l'économie intérieure et à sa dette. Les marges des CDS dans la région méditerranéenne ont augmenté de 22,9% alors que les actifs des marchés émergents étaient liquidés au cours du deuxième quart de l'année 2013. Au Liban, elles ont atteint une valeur de 478,6 à la fin du mois de juin 2013, ce qui représente une aggravation de 14,5%. En moyenne, l'aggravation pour le pays est peut-être moins considérable que celle pour la région, mais le risque de défaillance reste relativement élevé. Avec la dernière augmentation, la probabilité cumulative de défaillance sur cinq ans s'est élevée à 29,6% à la fin du mois de juin, contre 26,3% au cours du quart précédent. Elle reste plus élevée que la moyenne des économies méditerranéennes et celles de l'ASEAN et du BRICS (respectivement 26,9%, 14,6% et 14,5%) et seulement un peu plus basse que la moyenne des économies d'Amérique latine (33,1%).

Pendant ce temps, la cote de risque attribuée par le Business Monitor International (BMI), situait le Liban à la 112ème place sur un ensemble de 159 pays en 2013 (12ème parmi les 20 pays arabes). Le Liban a reçu un score de 46,3 points, ce qui est inférieur à la moyenne mondiale de 54,8 points et à la moyenne des pays arabes de 48,8 points. Plus important encore, le Liban occupait la 144ème place sur 173 pays en termes de cote pour l'économie à court-terme, ce qui donne un avertissement précoce quant à la vulnérabilité financière. Cette performance souligne l'exposition du Liban aux chocs, aussi bien externes qu'intérieurs. Il faut noter que parmi les PM, seule la Syrie a actuellement une moins bonne cote que le Liban. La situation politique instable a contribué à la faible performance de l'indice boursier BLOM, qui s'est établi à 1.145,54 points vers la moitié du mois d'août alors que la plupart des actions actives étaient dans le négatif. Les valeurs financières représentaient 81,64% des parts du marché total, alors que le secteur de l'immobilier et le secteur industriel représentaient respectivement 18,15% et 0,21% des parts (Blominvest Bank, 2013b). L'activité de la Bourse de Beyrouth va probablement rester instable tant que les investisseurs restent incertains quant à l'avenir en ce qui concerne les perspectives politiques et la sécurité.

Le total des actifs consolidés des banques commerciales s'élevait à 157,95 milliards de dollars en juin,

ce qui représente une croissance annualisée de 8%. Malgré tout, les prêts ont enregistré une croissance plus lente et les banques préfèrent encore détenir des euro-obligations plutôt que des bons du Trésor émis dans la devise locale, car ces derniers ont diminué de 5% depuis le début de l'année alors que les euro-obligations ont augmenté de 19%. Pendant ce temps, les actifs étrangers ont enregistré une baisse de 3% depuis le début de l'année 2013 pour s'élever à 25,48 milliards de dollars en juin (Blominvest Bank, 2013b).

II. I. Défis importants

II.1. Besoin de réformer le système de subventions dans un avenir proche

Comme cela a été expliqué plus tôt, la situation budgétaire du Liban a largement évolué au cours des ans et a atteint des sommets considérables par le passé. Ce problème peut en partie s'expliquer par la gestion inefficace du système de subventions.

Par exemple, le Liban subventionne largement la consommation d'énergie (électricité et pétrole) et dépense à cet effet l'équivalent de 8,3% du PIB (FMI, 2013). Les subventions versées pour la consommation d'électricité représentent plus ou moins 4,6% du PIB (pour l'année 2011), ce qui place le pays bien au dessus de la moyenne mondiale en termes de coûts qui s'élève à 0,26% du PIB. Rien que pour l'année 2011, les subventions à l'électricité représentaient environ un cinquième des recettes publiques, contre une moyenne mondiale de seulement 0,77%. Le coût avant impôt des subventions à l'électricité au Liban est le plus élevé dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord et il se place en sixième position dans le monde (orientlejour.com, 2013). Pendant ce temps, le reste des subventions est consacré à la consommation de produits pétroliers et cela représente environ 3,6% du PIB, contre une moyenne mondiale de 1,26%. Ces subventions représentent environ 15,2% des recettes publiques, contre une moyenne mondiale de 3,77% en 2011.

L'ampleur des conséquences sur le déficit budgétaire est donc évidente. Il est vrai que les autorités préfèrent ces subventions en raison de leur simplicité administrative par rapport aux autres instruments de politique sociale. Cependant, cet argument ne suffit pas à justifier le lourd fardeau qui pèse sur la situation budgétaire. Les subventions à l'énergie peuvent s'expliquer par la volonté de protéger les ménages plus pauvres contre les coûts élevés. Il se peut que les gouvernements ciblent l'énergie et les carburants utilisés directement par les pauvres. Ils peuvent ainsi cibler les pauvres indirectement, ce qu'ils peuvent également faire au moyen de subventions versées aux producteurs au motif que les coûts de production baisseront et que ces moindres coûts seront répercutés sur les consommateurs (Fattouh and El-Katiri, 2012).

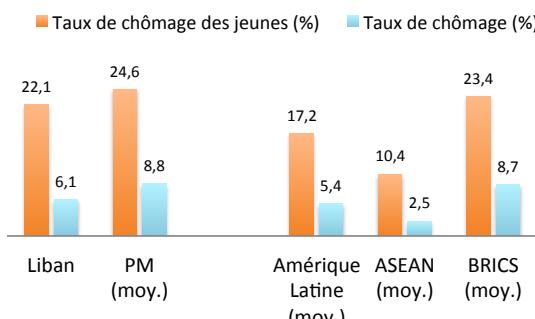
Cependant, les subventions «ne sont pas vraiment une méthode bien ciblée pour aider les pauvres» et vu que les ménages plus riches ont tendance à consommer davantage que les pauvres, «les 20% les plus riches de la population bénéficient de 43% des subventions à l'énergie (avant impôts)» dans les économies en développement. (IMFDirect, 2013). Il sera nécessaire de mettre en place un plan complet de réforme avec des objectifs clairs et de prendre des initiatives en faveur des pauvres pour garantir le maintien de l'équité.

Néanmoins, est-ce le meilleur moment pour réformer en profondeur le système de subventions? Certains pourraient argumenter que les conditions macroéconomiques défavorables actuelles du pays (faible croissance, inflation plus élevée que d'habitude, déficit courant à deux chiffres) risquent de retarder tout le processus de réforme. Le public s'oppose davantage aux réformes des subventions quand les conditions macroéconomiques ne sont pas bonnes. Des cas de réformes efficaces du système de subventions, tels que la réforme des subventions à l'électricité en Turquie, ont eu lieu pendant une période de croissance économique et de convergence, ce qui a atténué l'opposition du public quant à la nécessité d'une

réforme (FMI, 2013). Il serait également possible d'affirmer que la réforme des subventions à l'énergie va inévitablement contribuer à un ajustement budgétaire considérable. Par exemple, à la suite de la réforme des subventions à l'électricité en Arménie, le déficit budgétaire du pays, qui s'élevait à 16,5% du PIB en 1994, a diminué pour s'élever à 9% du PIB en 1995 et à 6,3% en 2000 (FMI, 2013). Pendant ce temps, les conséquences de l'augmentation des prix de l'électricité sur l'inflation ont été modérées par une stabilisation macroéconomique efficace.

En fin de compte, il va probablement falloir s'occuper en premier lieu des problèmes du Liban relatifs à l'incertitude politique avant de mettre en œuvre une réforme considérable du système de subventions. Néanmoins, au moment de mener cette réforme, il faudra prendre des mesures déterminantes. Le passé du Liban a montré qu'une réforme des subventions dans le pays peut être temporaire, comme cela a été le cas avec l'agriculture. Plus concrètement, le gouvernement s'était engagé à mettre fin à toutes les subventions à l'agriculture en échange de prêts lors de la Conférence des donateurs de Paris I, mais seule la subvention relative à la betterave a été supprimée en 2001. À l'heure actuelle, même la subvention à l'agriculture relative à la betterave à sucre a été remise en place (en octobre 2012) pour stimuler la production de betteraves à sucre en 2013.

Graphique 6.
Taux de chômage (%), par région et groupe d'âge, année la plus récente



Source: KILM

II.2 Une situation tendue quant au chômage des jeunes, aggravée par l'afflux de Syriens

Les estimations du taux de chômage varient au Liban et il est difficile de rassembler des statistiques du chômage fiables pour ces dernières années. L'année la plus récente pour laquelle la Banque Mondiale a fourni des données (un taux de 9%) est 2007 et les statistiques récentes de l'OIT indiquent un taux de 8,8% pour l'année 2010. Alors que l'exactitude des estimations relatives au chômage total reste incertaine, il semble qu'il est généralement admis que la jeunesse libanaise est la partie de la population la plus touchée par ce phénomène. Le taux de chômage de la jeunesse libanaise semble s'être élevé à près de 23,2% en 2010 (OIT), avec un taux de 23,4% pour les jeunes hommes et un taux de 22,7% chez les jeunes femmes (Le Commerce du Levant, 2013). Le taux s'élève à près de 22,1% selon les ICMT. En se basant sur cette donnée, le taux de chômage des jeunes au Liban serait légèrement plus faible que la moyenne régionale (24,6%), mais considérablement plus élevé que le taux enregistré dans les pays de l'ASEAN (10,4%) et en Amérique latine (17,2%).

Cependant, d'autres sources révèlent une réalité plus dure, avec des taux de chômage qui varient entre 27% et 30% et qui s'élèvent jusqu'à 35% pour la jeunesse libanaise (La Liberté, 2013). Il semble que les autorités et certains employés échouent à fournir des estimations relatives à des phénomènes tels que la «duplication», situation dans laquelle des personnes sont inscrites au chômage dans un secteur, mais travaillent dans un autre secteur «non contrôlé». Les conséquences du chômage sont atténuées par les importants envois de fonds, en particulier en provenance des pays du Golfe, qui s'élèvent environ à 20% du PIB. Cela peut expliquer pourquoi la consommation intérieure conserve un certain dynamisme qui n'est pas proportionnel aux revenus générés.

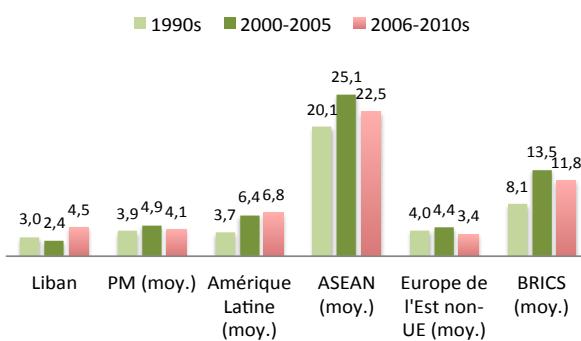
L'afflux récent de réfugiés syriens, estimé à environ 250.000/300.000 au début de l'année 2013,

LIBAN ET RESTE DU MONDE: UN REGARD SUR QUELQUES INDICATEURS STRUCTURELS

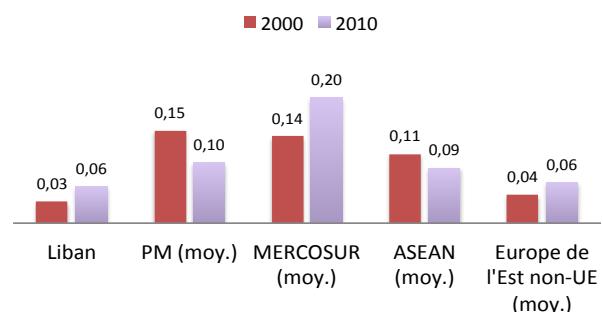
Graphique 7.

Une meilleure dynamique d'intégration (indicateurs sélectifs)

a. Exportations de haute tech. (% des exportations manuf.)



b. Indice de Concentration Commerciale

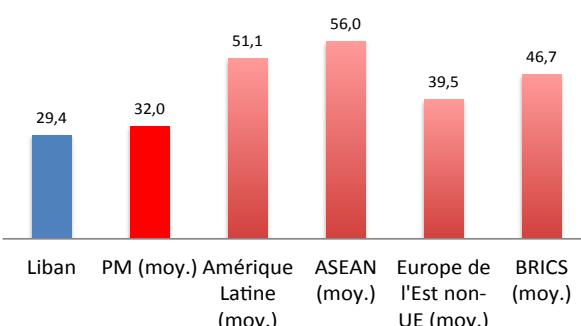


Source: WDI, calculs FEMISE avec Tradesift et données Comtrade, SITC rev3 3-digit.

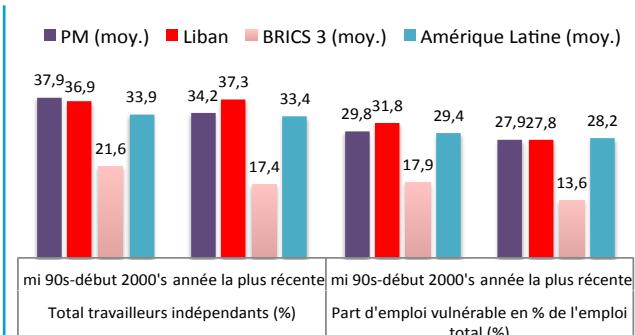
Graphique 8.

Dynamique du marché du travail, améliorations mais les problèmes persistent(indicateurs sélectifs)

a. Taux de participation, 15-24 (%)



b. Travail informel et qualité de l'emploi

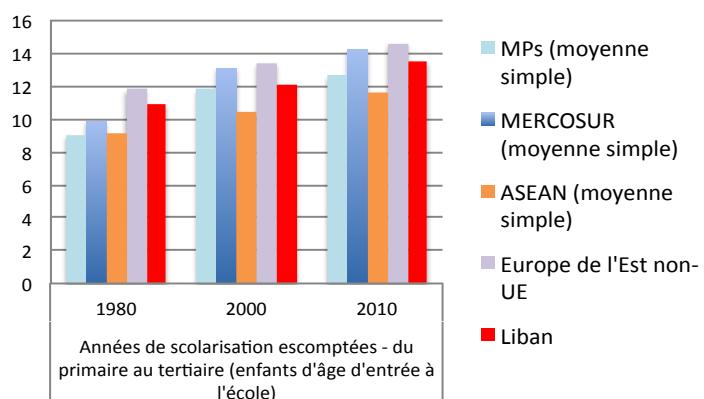


Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

Graphique 9.

Dynamique sociale qui s'améliore (indicateurs sélectifs)

Composants de l'IDH liés à la scolarité



Source : HDI, FEMISE (2012) note on inclusive growth

est indéniablement un facteur de déstabilisation pour le marché du travail. Cependant, le problème du chômage a des causes plus profondes et semble être double. Premièrement, il apparaît que «la taille et la structure de l'économie libanaise ont traditionnellement été trop restreintes par rapport aux aspirations des jeunes diplômés» (Sawt Beirut, 2013). En vérité, le marché intérieur n'est pas capable d'accueillir le nombre élevé de diplômés.

Pendant ce temps, la demande provenant du secteur privé est piégée dans un cercle de bas salaires et de faible productivité en raison de l'incertitude macroéconomique, de la corruption, des politiques inefficaces et du manque d'infrastructure. La plupart des emplois créés se trouvent dans des secteurs à faible valeur ajoutée (par ex: commerce de gros et de détail, réparation et entretien, transport et stockage,...) et les employeurs se préoccupent peu des compétences et sont réticents à verser des salaires élevés. Deuxièmement, il semblerait qu'il existe une «attitude négative» et un manque de flexibilité de la part de la jeunesse libanaise qui n'est pas consciente des réalités du marché du travail. La plupart des jeunes Libanais essaient de trouver du travail à l'étranger, souvent avant même d'avoir obtenu leur diplôme, car ils croient

nière décennie, contre environ 19.000 nouveaux arrivants sur le marché du travail chaque année. Cette offre de main-d'œuvre considérable suffit déjà à réduire les salaires, indépendamment de la présence de travailleurs migrants peu qualifiés qui sont prêts à travailler pour des bas salaires. Par conséquent, l'afflux des Syriens, même s'il n'est pas à l'origine des problèmes structurels, risque de devenir «un facteur explosif», qui pourrait entraîner une pauvreté insupportable et de la violence.

L'hospitalité des Libanais envers les Syriens a été remarquable, même si elle a fait place à une relative amertume dans certains cas et à une compétitivité accrue pour les rares emplois. De nombreux Libanais semblent croire que les réfugiés syriens leur prennent leurs emplois et sont la cause de la baisse des salaires (Fafo, 2013). La compétitivité est en effet devenue dévastatrice; l'aide aux réfugiés syriens permet à ceux-ci de recevoir un complément à leurs revenus de travail, une possibilité dont les ménages libanais plus pauvres ne bénéficient pas. Par conséquent, le Bloc du changement et de la réforme a proposé des mesures pour gérer la crise croissante relative aux réfugiés syriens, notamment en abandonnant la politique de la porte ouverte aux frontières du Liban.

il est nécessaire d'élaborer une feuille de route qui apporte une solution aux problèmes structurels du chômage des jeunes...

qu'il n'y a rien pour eux au niveau national. L'éducation ne semble pas être un problème, en tout cas pas à première vue. D'après les comparaisons internationales relatives à l'apprentissage scolaire, le Liban se situe à la première place dans la région arabe (Executive Magazine, 2012). Néanmoins, malgré leurs qualifications, ils sont souvent incapables de rédiger un CV ou de préparer un entretien, ils manquent d'expériences et ne nourrissent pas d'«attentes réalistes» (Sawt Beirut, 2013). D'importantes faiblesses structurelles se sont ainsi traduites par le phénomène suivant: seulement 3.400 emplois ont été créés par an pendant la der-

Néanmoins, il est peu probable que ces mesures puissent résoudre les problèmes structurels liés au marché du travail libanais. À la place, il est nécessaire d'élaborer une feuille de route qui apporte une solution aux problèmes structurels du chômage des jeunes et les autorités devraient demander de l'aide à la communauté internationale pour régler le problème syrien.

II.3. Quelques efforts d'innovation notables, malgré une performance inégale

Le Liban a commencé à tirer avantage de la restructuration de la chaîne de valeur et a assisté à l'émergence d'entreprises de haute technologie présentant un potentiel d'innovation et se spécialisant principalement dans des secteurs qui ont

une «dynamique de croissance élevée», tels que la fabrication d'équipements électriques, les technologies propres et la fabrication de composants informatiques et de semi-conducteurs. Les activités commerciales du Liban dans le domaine des produits de haute technologie sont un indicateur du potentiel d'innovation et de la compétitivité. Bien que faible au début des années 2000, la part des produits de haute technologie a brusquement augmenté dans les dernières années, s'élevant à 2,2% du PIB en 2007, puis à 4,5% en 2009 et atteignant le taux impressionnant de 12,8% en 2010. Néanmoins, en 2011, elle est redescendue à son niveau moyen du début des années 2000. La croissance des exportations de produits de haute technologie était exceptionnelle au Liban par rapport aux autres PM et le pays a enregistré la plus forte augmentation aussi bien en termes de pourcentages qu'en termes de valeurs à l'exportation (Invest In Lebanon, 2012). Les entreprises en démarrage trouvaient donc apparemment des nouveaux marchés et de multiples possibilités pour leurs innovations. Cependant, la croissance des exportations de produits de haute technologie semble avoir ralenti. En 2011, la part des exportations totales est redescendue à son niveau moyen du début des années 2000.

D'autres indicateurs qui pourraient mesurer le degré ou l'absence de «culture d'innovation» dressent également un bilan mitigé. Le nombre d'articles scientifiques publiés par le Liban chaque année est considérablement faible (moitié moins que la moyenne régionale et infiniment moins que dans les pays d'Europe centrale et orientale , voir Annexe), même s'il a presque triplé durant la dernière décennie. Cependant, il convient de noter une remarque importante quant à la qualité. Même si en ce qui concerne le volume, le Liban semble être à la traîne, le nombre de citations reçues par document scientifique libanais en 2011 est environ 13,1% plus élevé que le nombre de citations reçues en moyenne par les documents issus des PM (y compris la Turquie et une économie innovante comme Israël). Cet indicateur suggère

que l'impact des documents libanais est comparativement élevé et qu'il a également augmenté au fil des ans (en 2000, le nombre de citations reçues par document n'était que 4,7% plus élevé que le nombre de citations reçues en moyenne par les documents issus des PM). De plus, alors que les spécialistes publient bien davantage dans les pays d'Europe centrale et orientale, les documents libanais reçoivent quasiment autant de citations en moyenne, ce qui témoigne de leur pertinence.

Il n'y aucun doute sur l'existence d'un potentiel et les autorités devraient se concentrer davantage sur des efforts en faveur de l'innovation qui donneront un coup de fouet bien nécessaire à l'économie du Liban. Une fois de plus, l'orientation appropriée des investissements étrangers directs est une question d'une grande importance. Une stratégie favorisant l'innovation et la créativité devrait permettre aux fonds étrangers d'être orientés vers des secteurs productifs.

II.4. Malgré certaines réussites, l'inclusion financière devrait être mieux ciblée

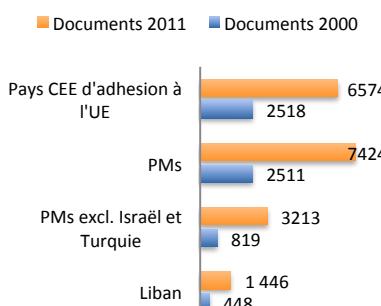
Le niveau d'inclusion financière au Liban est supérieur au niveau régional moyen. Premièrement, la part de titulaires de comptes s'élève à près de 37% (contre 30,8% dans les pays méditerranéens). En même temps, le pourcentage de femmes titulaires de comptes est également plus élevé que la moyenne régionale (25,9% contre 20,5%) et la jeunesse libanaise est davantage intégrée financièrement même si leur niveau d'inclusion financière reste plus faible que le niveau enregistré dans les pays à revenus faibles et intermédiaires. Quand une distinction est faite entre les différentes classes de revenus, il est remarquable de noter que les 40% les moins aisés de la population sont mieux intégrés: 27,3% d'entre eux possèdent un compte contre 19,1% au niveau régional (mais contre 29,5% dans le groupe des pays à revenus faibles et intermédiaires).

De plus, la population vivant dans les zones rurales est mieux intégrée que dans les autres PM

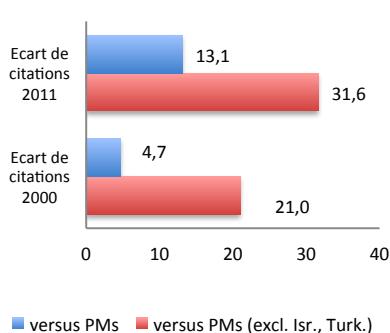
Graphique 10.

Revues et indicateurs scientifiques du pays:

a) Nombre de doc. (2000 VS 2011)



b) Ecart de citations par doc.* (%)

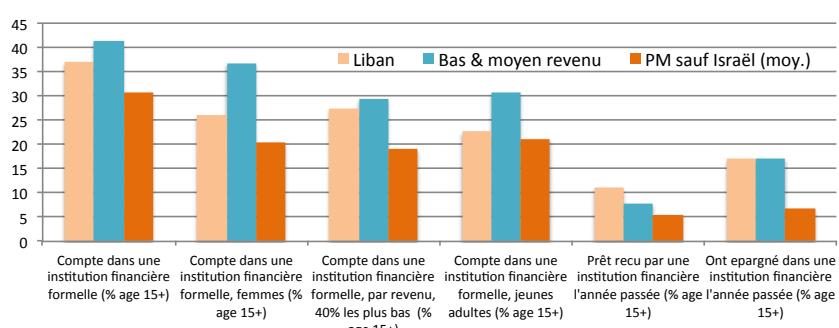


Source: SCImago Journal & Pays Rank (SJR)

* calculs FEMISE à partir de SJR, l'indice mesure en % le nombre de citations par document que le pays reçoit en +/- par rapport à la moyenne régionale, ex. une valeur de -10 signifie que le pays reçoit 10% de citations en moins par document scientifique, par rapport à la moyenne des PM.

Graphique 11.

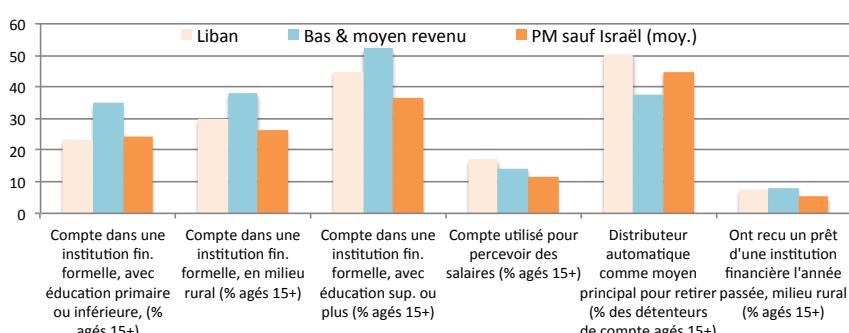
Indicateurs d'inclusion financière, dernière année (2011)



Source: Global Findex (Global Financial Inclusion Database), Banque Mondiale

Graphique 12.

Deuxième série d'indicateurs d'inclusion fin., dernière année (2011)



Source: Global Findex (Global Financial Inclusion Database), Banque Mondiale

et la part de Libanais ayant recours aux distributeurs automatiques de billets est considérable pour un tel niveau de développement (de même, la part de Libanais en possession d'une carte de débit est relativement élevée et s'établit à 21,4% contre 19,1% pour la moyenne des pays méditerranéens). Malgré tout, il faut noter que les personnes qui ont un niveau d'éducation de base sont exclues; seulement 23,2% d'entre elles sont titulaires d'un compte, un chiffre qui se situe en dessous de la moyenne des PM. La situation s'améliore avec les individus plus instruits, mais la part de titulaires de comptes reste faible en comparaison avec les autres pays/régions.

Dans l'ensemble, en ce qui concerne l'inclusion financière, il faut faire davantage d'efforts en particulier par rapport aux pays qui ont un niveau de développement similaire.

III. Conclusion

Ainsi que l'explique le rapport de FEMISE (2010): «le pays a besoin d'une nouvelle politique de croissance permettant une réduction continue de l'énorme dette [...] Parmi les réformes potentielles, il y a les réductions des formalités administratives et des obstacles au commerce, la simplification des procédures fiscales, de la responsabilisation budgétaire, de la législation de l'impôt sur le revenu et des efforts de privatisation dans les secteurs d'infrastructure clés tels que les secteurs des télécommunications, de l'électricité et des services de transport». À l'heure actuelle, trois ans plus tard, il apparaît que même si certains efforts ont été déployés, la situation et les besoins sont toujours principalement les mêmes. Certaines personnes diraient même que de nouvelles nécessités sont apparues.

- ✓ Il faudrait noter que **le Liban a beaucoup souffert de la division et l'incertitude politique et cela n'a pas changé ces dernières années**. Les troubles politiques se répètent et sont constants depuis le début de l'année 2011, quand le gouvernement de coalition s'est effondré, jusqu'aux événements de mars 2013 avec la démission du premier ministre et cela continue encore avec les tentatives actuelles de former un gouvernement. Le Hezbollah a réclamé un droit de veto dans le prochain gouvernement, quel qu'il soit, une demande qui a été rejetée par le bloc nationaliste du 14-Mars dirigé par l'ancien Premier ministre. Cette impasse actuelle devrait persister sur le court terme, en particulier compte tenu des opinions opposées au sujet de la situation syrienne. L'activité parlementaire a également été reportée de deux semaines en juillet à la suite d'un différend sur la prolongation du service militaire au-delà de l'âge légal de la retraite. Dans l'ensemble, les troubles en Syrie ont entraîné des affrontements internes et pourraient augmenter les tensions sectaires, en particulier entre les communautés musulmanes et avec une marginalisation des communautés chrétiennes (EIU, 2013). En conséquence de toute cette tension, les perspectives de croissances sont entravées, la lutte contre le chômage est pour le moins problématique et la situation budgétaire reste critique.
- ✓ Avec un déficit courant qui continue à se creuser, il apparaît que **le processus de libéralisation du commerce dans lequel le Liban s'est engagé n'a pas été une réussite**. Il est donc urgent de relancer les exportations pour réduire le déficit commercial. Pendant ce temps, les autorités devraient augmenter la capacité de production en poursuivant le développement de l'industrie nationale, mais également en appliquant un ensemble «plus intelligent» de réglementations et de transparence pour permettre aux industries naissantes d'atteindre les niveaux de production et de compétitivité nécessaires pour faire face à la concurrence internationale. L'affectation des investissements nationaux issus des investissements étrangers directs ou de l'épargne intérieure aux secteurs productifs devrait également être un pré-requis.
- ✓ Cependant, le Liban risque de perdre le soutien économique de certains de ses voisins (par ex: l'Arabie Saoudite et le Qatar) s'il poursuit sa politique actuelle envers la Syrie. Quelle que soit la composition du gouvernement final, **les autorités devront envisager la possibilité de déployer des efforts pour entretenir les liens avec les pays du Golfe** vu que les touristes qui en proviennent sont essentiels pour la performance économique du Liban. En effet, le tourisme soutient indirectement un quart des emplois et crée de la demande dans le secteur de la construction. (EIU, 2013). Afin d'apaiser les tensions vis-à-vis des réfugiés, les autorités nationales pourraient mettre en place des programmes «argent contre travail» pour calmer les tensions sociales. Elles pourraient cibler en même temps les ménages pauvres syriens et libanais dans leurs opérations d'aide, ce qui devrait renvoyer une image d'inclusion et renforcer un système coordonné d'enregistrement au moment de l'arrivée des réfugiés sur place afin d'avoir un meilleur aperçu de l'aide reçue et d'offrir une aide supplémentaire aux réfugiés vulnérables pendant les premiers mois de leur séjour (Fafo, 2013).
- ✓ L'analyse des conditions de travail et des statistiques du chômage, aussi limitées soient-elles, indique qu'**un retour vers des taux élevés de création d'emplois est peu probable**. L'instabilité politique et sociale prévaut dans le pays et de nouvelles réformes sont nécessaires pour y mettre fin. Il existe d'importants problèmes d'inégalité, entre autres en ce qui concerne la répartition des revenus, dont il faut s'occuper. Quelques points à souligner:
- ✓ Si le pays ne développe pas sa base industrielle et ne se diversifie pas davantage, il sera incapable d'absorber la main-d'œuvre de plus en plus importante et composée à la fois d'individus qualifiés et d'individus peu qualifiés. Pour faire efficacement face à ce problème, le

Liban a besoin de compétitivité industrielle. Le faible niveau d'investissements et les coûts de production élevés (énergie) sont des obstacles majeurs au développement du secteur privé et, par conséquent, à la promotion d'un cadre d'emploi stable entre les secteurs public et privé. Il est nécessaire d'élaborer une stratégie pour encourager le développement industriel

si le pays ne développe pas sa base industrielle et ne se diversifie pas davantage, il sera incapable d'absorber la main-d'œuvre de plus en plus importante...

et pour fournir les ressources financières et humaines nécessaires. Le maintien de la cohésion sociale est indispensable et peut être assuré par la création de nouvelles possibilités qui permettront de faire progressivement face aux ajustements relatifs aussi bien aux contraintes macroéconomiques qu'à la compétitivité internationale. Toutes les parties prenantes, en particulier celles du secteur privé, devraient assumer un rôle clé pour aider les jeunes sans emploi (souvent qualifiés mais sans compétences spécifiques) à développer leurs compétences générales et à acquérir la confiance en soi nécessaire pour s'en servir. De plus, il est impératif que les autorités consacrent plus de ressources à l'éducation publique afin de répondre aux besoins des ménages plus pauvres, qui sont exclus en raison d'un accès inadapté à une «éducation appropriée» (Executive Magazine, 2012).

- ✓ L'existence des disparités territoriales est souvent liée à des causes au niveau institutionnel qui affectent le chômage des jeunes. Par exemple, l'absence d'une infrastructure de transport efficace reliant les ménages et les lieux de travail peut souvent limiter la fréquence et la qualité des occasions qui s'offrent aux jeunes Libanais. Somme toute, ce fait peut les exclure de toute une série de perspectives et les décideurs politiques devraient en tenir compte s'ils souhaitent mettre en place un mo-

dèle de développement plus inclusif. Il faudrait donner la priorité à l'amélioration de la gouvernance et des infrastructures publiques afin de créer un écosystème commercial compétitif et inclusif. Cela engendrerait toute une série d'activités nécessaires à forte valeur ajoutée et stimulerait la demande de main-d'œuvre qualifiée (Executive Magazine, 2012).

Dernier point, mais non le moindre, il faut améliorer la situation budgétaire au Liban, comme précisé plus haut, au moyen d'une meilleure gestion du système de subventions. Les leçons tirées des autres pays devraient également servir d'exemple ou de contre-exemple quant à ce qu'il faut faire ou ne pas faire (FMI, 2013):

- ✓ Par exemple, une campagne d'information publique efficace associée à des efforts considérables de diffusion auprès du public est indispensable au succès d'une réforme. Au Nigéria, il y a eu une campagne dynamique de la part du gouvernement, mais elle a été trop courte, il n'y a pas eu de véritables débats populaires et les efforts, tels que la publication de courts bulletins, ont été déployés trop tard. Aux Philippines, la réforme a également été soutenue par une stratégie de communication approfondie.
- ✓ En attendant, entreprendre une réforme pendant une période de prospérité macroéconomique peut améliorer les résultats. Au Pérou, la décision de mener une réforme a été prise au début de l'année 2010 pendant une période de stabilité des prix et de croissance du PIB, un facteur qui a aidé à imposer la réforme et à la rendre plus acceptable. À cet égard, le Liban pourrait attendre un peu d'enregistrer à nouveau des taux de croissance plus élevés avant d'avoir recours à des coupes plus importantes. Dans le cas de la Turquie, l'économie a connu une croissance de plus en plus constante et le taux d'inflation a diminué. Par conséquent, les répercussions immédiates des réformes du secteur de l'énergie sur le bien-être des ménages ont été limitées, car les revenus avaient consi-

- dérablement augmenté au cours des décennies précédentes.
- ✓ Au Liban, les autorités craignent la réaction sociale en raison du climat d'instabilité actuel au niveau national et régional. Cependant, des mesures compensatoires telles que les transferts en espèces et autres programmes peuvent réduire efficacement la pauvreté et permettre ainsi aux réformes d'aboutir sans répercussions sociales. Les mesures doivent être bien conçues et être appliquées au moment opportun. C'est l'exemple du Yémen qui vient à l'esprit, pays où un certain nombre d'instruments (transferts en espèces du Fonds de protection sociale, projet de travaux publics et Fonds social pour le développement) ont permis de réduire l'hostilité envers les réformes.

Références:

- Bank Audi, (2013), The Lebanon Weekly Monitor («Moniteur hebdomadaire du Liban»), semaine 28, juillet.
- BankMed, (2013), LEBANON ECONOMIC OUTLOOK JANUARY 2013 («PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DU LIBAN - JANVIER 2013»), commentaires de Masood Ahmed, le directeur du Département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI, lors de la Conférence de Doha sur les marchés des capitaux, septembre 2012.
- Blominvest Bank, (2013), THE LEBANON BRIEF ISSUE 813 («LE BULLETIN LIBANAIS - PUBLICATION 813»), semaine du 11 au 16 mars.
- Blominvest Bank, (2013b), THE LEBANON BRIEF ISSUE 832 («LE BULLETIN LIBANAIS - PUBLICATION 832»), semaine du 5 au 17 août.
- Campaign for Good Governance in Lebanon (CCGL), The Public Debt Crisis in Lebanon («La crise de la dette publique au Liban»), disponible sur <http://www.cggl.org/scripts/document.asp?id=8>
- EIU, (2013), Lebanon Country Report «Rapport sur le Liban», plusieurs publications.
- Executive Magazine, (2012), Unemployment in Lebanon: Lack of skills or lack of skilled jobs? («Chômage au Liban: manque de compétences ou manque d'emplois qualifiés?»), 2 octobre.
- Fafo, (2013), Lebanese Contradictory Responses to Syrian Refugees Include Stress, Hospitality, Resentment («Les réactions contradictoires des Libanais envers les réfugiés syriens incluent le stress, l'hospitalité et le ressentiment»), Institut Issam Fares pour les Politiques Publiques et les Affaires Internationales (IFI), bulletin politique.
- El-Katiri, Laura and Fattouh, Bassam, (2012), Energy Subsidies in the Arab World («Subventions à l'énergie dans le monde arabe»), rapport sur le développement humain dans le monde arabe, documents de recherche.
- FEMISE, (2005), Lebanon Country Profile («Profil du Liban»), novembre.
- FMI, (2013), ENERGY SUBSIDY REFORM: LESSONS AND IMPLICATIONS («RÉFORME DES SUBVENTIONS À L'ÉNERGIE: LEÇONS ET IMPLICATIONS»), 28 janvier.
- Iloubnan.info, (2013), Lebanon 12th among Arab countries in Country risk assessment («Le Liban se classe 12ème parmi les pays arabes selon l'évaluation des risques pays»), 15 septembre.
- FMI (2013b), CASE STUDIES ON ENERGY SUBSIDY REFORM: LESSONS AND IMPLICATIONS («ÉTUDES DE CAS SUR LA RÉFORME DES SUBVENTIONS À L'ÉNERGIE: LEÇONS ET IMPLICATIONS»), 28 janvier.
- IMFDirect, (2013), Subsidizing Energy Consumption: Why it's Wrong and What Can Be Done About it («Subventionner la consommation d'énergie: pourquoi est-ce une erreur et comment y remédier»), 27 mars.
- Invest In Lebanon, (2012), Technology Factbook («Données technologiques»), disponible sur <http://www.investinlebanon.gov.lb/Content/uploads/SideBlock/130531024717600~Technology%20Fact%20Sheet.pdf>
- La Liberté, (2013), Le Liban, toujours sur la corde raide , 18 janvier.
- Le Commerce du Levant (2013), Liban : Le taux de chômage chez les jeunes à 23% en 2010, 21 février
- Libanon.um.dk, (2013), Expected growth rate for Lebanon in 2013 («Taux de croissance prévu pour

le Liban pour 2013»), 21 janvier.

Lorientlejour.com, (2013), Le coût des subventions à l'électricité à 4,6 % du PIB, selon le FMI, 9 avril.

Reuters, (2012), IMF says policy, not Syria is main risk to Lebanon economy («Le FMI déclare que le risque principal pour l'économie du Liban vient des politiques et pas de la Syrie»), 18 septembre.

Sawt Beirut, (2013), Jeunes diplômés et marché libanais de l'emploi : « Je t'aime, moi non plus », 13 mars.

The Daily Star, (2013), Critics question beet subsidy motives («Les critiques remettent en cause les motivations pour les subventions relatives à la betterave»), 28 février.

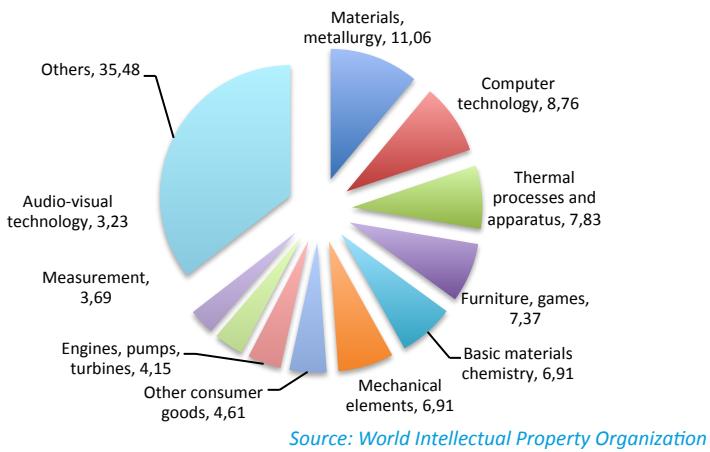
The Daily Star, (2013b), Aoun's bloc proposes to end Syrian migration to Lebanon («Le bloc de Michel Aoun propose de mettre fin à la migration des Syriens vers le Liban»), 13 août.

The Daily Star, (2013c), Lebanon FDI up 19 pct in 2012: U.N. («Les investissements étrangers directs au Liban augmentent de 19% en 2012: ONU»), 27 juin.

The Daily Star, (2013d), Public debt reaches \$59 billion in April («La dette publique s'élève à 59 milliards de dollars en avril»), 18 juin.

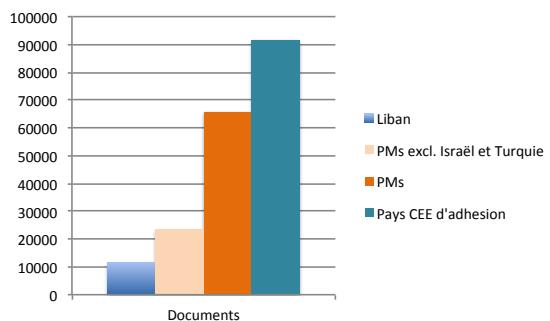
ANNEXE

Graphique A1.
Demandes de brevets par principaux domaines technologiques(1997 - 2011)

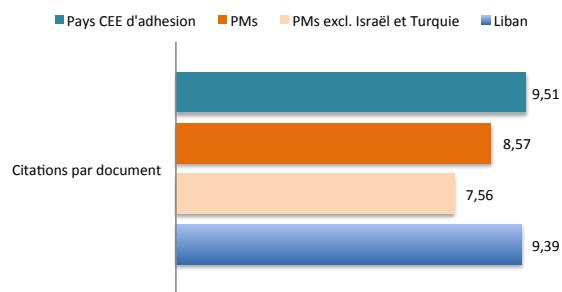


Graphique A2.
Revues et indicateurs scientifiques du pays:

a. Nombre de Documents



b. Citations par document



Source: World Intellectual Property Organization

Maroc

Un des meilleurs résultats parmi les PM mais des contraintes budgétaires dont il faut s'occuper

Introduction

En observant l'évolution du Maroc au cours de ces dernières années, il est possible de constater que le pays a franchi d'importantes étapes en ce qui concerne son développement économique et social. La croissance économique est restée soutenue et l'économie nationale est devenue moins dépendante des conditions climatiques. De plus, la crise économique est un lointain souvenir. Au même moment, le taux d'investissements est resté constamment élevé et la consommation a augmenté. En outre, sur le plan politique, des élections libres ont été organisées et des promesses ont été faites quant à la résolution des problèmes de corruption et à la réalisation de l'objectif d'une croissance inclusive. Tous ces facteurs sont une raison d'être optimiste.

Cependant, la situation n'est pas aussi évidente. Maintenir les investissements publics et la consommation intérieure à des niveaux aussi élevés a entraîné le creusement du déficit budgétaire. Celui-ci a continué à s'aggraver au cours des dernières années, tout comme le déficit commercial, en raison de la compétitivité relativement faible de l'économie marocaine. De plus, le contrôle de l'inflation au moyen de subventions des prix a également entraîné une augmentation du niveau d'endettement et a freiné le financement du secteur privé. En ce qui concerne les attentes après les élections, elles doivent encore être concrétisées et il y a eu jusqu'à présent des déceptions, avec de nombreuses réformes qui n'ont pas encore été entreprises. En 2012, la croissance économique au Maroc se situait en dessous de sa moyenne à moyen terme (4,8% en 2005-2008 et 4,5% en 2009-2011) et a ralenti à 2,7% à cause d'une situation économique internationale défavorable, en particulier en Europe où il y a eu une baisse de la demande pour les exportations marocaines, mais également à cause

d'une réforme plutôt limitée sur le plan budgétaire. Ces dernières années, la stratégie budgétaire du Maroc s'est apparemment basée sur quatre piliers (FEMISE, 2004):

- ✓ gérer les conséquences de la libéralisation commerciale, rechercher des possibilités autres que la baisse des tarifs,
- ✓ diminuer les interventions directes des pouvoirs publics dans l'économie, promouvoir le développement du secteur privé et développer le système fiscal,
- ✓ améliorer la mobilisation des ressources nationales et accroître l'épargne publique au moyen d'une augmentation significative de la part des recettes fiscales dans le PIB et d'une réduction de

maintenir les investissements publics et la consommation intérieure à des niveaux aussi élevés a entraîné le creusement du déficit budgétaire....

certaines dépenses spécifiques, tout en augmentant la performance financière des entreprises publiques,

- ✓ développer les moyens nécessaires pour une gestion plus efficace des ressources du secteur public avec des décisions politiques plus claires et mieux ciblées soutenues par des méthodes d'évaluation, par une affectation des ressources plus efficace et par des procédures de contrôle qui permettent de montrer l'incidence budgétaire.

Cependant, la période de stabilité budgétaire relative de 2005-2008 (déficit budgétaire de -1,6%) est terminée depuis longtemps. À présent, le gouvernement cherche à «assainir ses finances après les dépenses massives effectuées pour garantir la paix sociale à la

suite des Printemps arabes ailleurs dans la région» (Reuters, 2013). Les autorités doivent donc entrer dans une phase de réflexion. Le nouveau gouvernement doit identifier les réformes structurelles à mettre en œuvre avec grande prudence; il devra réévaluer sa stratégie de croissance et la viabilité macroéconomique, encourager les détenteurs de capitaux à investir dans des secteurs qui seront «de nouveaux porteurs de croissance et d'emplois», appliquer une politique qui favorise l'épargne et trouver les moyens idéaux pour réaffecter efficacement les ressources. Plus important encore, la jeunesse doit être en première ligne du changement, il est temps que cette génération déterminée soit habilitée et puisse récolter les fruits d'une stratégie axée sur l'innovation.

Selon le FEMISE, la stratégie qui semble la plus adaptée serait d'appliquer fermement un modèle de développement axé sur des facteurs clés: innovation et inclusion. Cependant, ces questions doivent être étudiées en tenant compte des contraintes budgétaires. Les autorités doivent également se demander s'il est probable qu'Euromed, dans sa version actuelle, permette un tel processus. Le partenariat va peut-être devoir être modifié pour que ces dynamiques s'enclenchent. Il ne faut pas perdre de vue les priorités dont les pays tels que le Maroc doivent s'occuper, à savoir la création d'emplois. Par conséquent, lors de l'étude de ces points clés, il faut prendre en considération le potentiel d'impact structurel en ce qui concerne les emplois.

Les perspectives ne devraient pas être négatives. Les négociations entre le Maroc et l'UE en vue d'un accord de libre-échange approfondi et complet ont débuté récemment, ce qui donne au Maroc une chance unique de négocier un accord qui renforcerait sa po-

sition en ce qui concerne les produits pour lesquels il a un avantage comparatif, mais qui n'étaient jamais au centre des discussions dans les négociations précédentes. Néanmoins, le processus devrait être mené de façon intelligente et une meilleure intégration dans l'UE ne devrait pas se faire au détriment de la collaboration et de l'intégration régionale. Le fait de recevoir un traitement de pointe et distingué ne devrait pas nuire à la cohésion avec les PM voisins et ne devrait absolument pas rendre le Maroc davantage dépendant de l'UE. En même temps, il est encourageant de noter que le Printemps arabe n'a jamais touché le Maroc, ce qui signifie également que les investisseurs étrangers seront toujours intéressés par le Royaume, tant que les réformes sont adoptées.

La situation économique actuelle est la suivante:

- ✓ La croissance du PIB réel en 2013 devrait augmenter, mais sans vraiment atteindre ses taux précédents, et s'établir à près de 3,5%, soutenue par une meilleure performance agricole; même si le Maroc sera encore dépendant de la performance des exportations vers l'Europe (ainsi que du tourisme issu d'Europe) qui reste limitée.
- ✓ L'inflation des prix à la consommation va se maintenir à un faible taux, quoique plus élevé que ces dernières années, de 2,1%, avec des subventions énergétiques et alimentaires (pas encore réformées, mais c'est une possibilité) qui maintiendront les prix à un niveau artificiellement bas.
- ✓ Le déficit de la balance courante a atteint un sommet en 2012, alors que les coûts d'importation se maintenaient à des niveaux élevés et que les problèmes économiques dans la zone euro limitaient la croissance dans les domaines

Indicateurs clés	2005-2008	2009-2011	2012	2013	2014
Croissance du PIB réel (%)	4,8	4,5	2,7	3,5	3,9
Inflation des prix à la conso. (moy; %)	2,5	1	1,2	2,1	2,5
Balance budgétaire (% du PIB)	-1,6	-4,3	-8,3	-7	-6
Balance du compte courant (% du PIB)	-0,3	-5,9	-9	-5,3	-4,8
Taux de chômage (%)	10	9	8,8	8,7	8,6

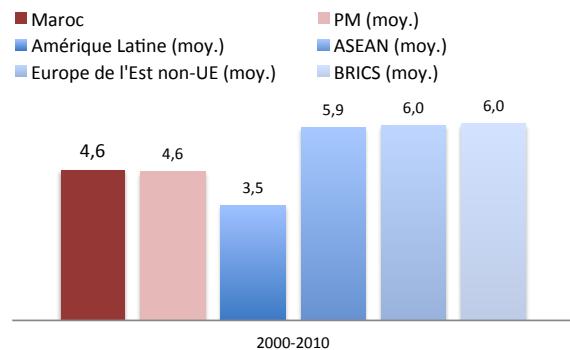
Source: WEO – IMF, BAM, EIU estimations pour 2012, 2013 et 2014

- des exportations de biens, des recettes du tourisme et des envois de fonds. À présent, il devrait s'établir à près de 5,3% du PIB, en partie parce que les exportations de phosphates vers des marchés tels que le Brésil, l'Inde et les États-Unis pourraient augmenter. L'usine de construction automobile Renault et le nouveau terminal d'hydrocarbures pourraient stimuler positivement la balance courante.
- ✓ Le chômage devrait baisser légèrement et s'établir à 8,8% en 2013, contre 9% en 2012. Néanmoins, l'exclusion des jeunes a toujours été une source d'inquiétude. Contrairement aux autres pays, l'éducation n'a pas encore diminué le risque de chômage et n'a pas suffisamment favoriser l'intégration sur le marché du travail. Les jeunes diplômés résidant en zone urbaine et en particulier les femmes sont les plus touchés.

Quelques défis structurels qu'il faudrait noter:

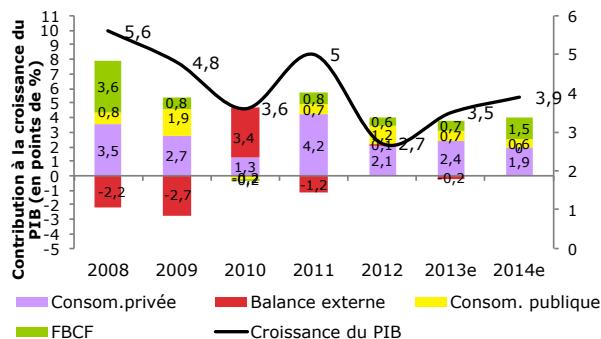
- nomies à revenus faibles et intermédiaires. De plus, les personnes avec une éducation de base sont en quelque sorte exclues, la part de ces personnes en possession d'un compte se situe en dessous du niveau enregistré dans les pays qui ont un niveau de développement similaire.
- ✓ Une politique d'inclusion spatiale devrait également devenir une priorité, les femmes sont généralement davantage exclues que les hommes et cette exclusion est considérable dans des régions telles que Oued ed Dahab-Lagouira, Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra, Oriental et Rabat-Salé-Zemmour-Zaer. Il faudrait renforcer les mesures prises pour réduire les disparités entre les provinces. Il est nécessaire de mettre en place une nouvelle gestion participative laissant une plus grande marge de manœuvre aux acteurs locaux et régionaux dans la prise de décision, ainsi que d'améliorer les compétences de gestion dans les unités décentralisées dans la périphérie.
 - ✓ Le Maroc va certainement devoir limiter le fardeau fiscal lié aux subventions alimentaires afin de laisser une plus grande marge de manœuvre budgétaire et de permettre de mieux orienter les dépenses publiques vers des initiatives qui stimulent davantage la croissance. À l'heure actuelle, il existe des «rigidités nominales à la baisse» associées au manque d'efficacité dans la chaîne alimentaire: les coûts restent élevés même quand les prix mondiaux des produits alimentaires baissent.
 - ✓ Pendant ce temps, l'harmonisation des mesures non commerciales peut se révéler bénéfique pour la productivité des entreprises marocaines. En facilitant l'entrée de biens en provenance d'économies développées et en limitant l'accès à ceux en provenance de pays en développement, les nouvelles mesures non tarifaires pourraient modifier les structures du marché intérieur. Elles pourraient également permettre la convergence entre l'environnement institutionnel et l'environnement législatif des entreprises, ainsi que vis-à-vis des normes de production.

Graphique 1a.
Produit Intérieur Brut,
Taux de croissance moyen du PIB par région



Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

Graphique 1b.
Produit intérieur brut,
contribution réelle à la croissance (%)



Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

I. Aperçu sur la période 2012/2013: indicateurs macroéconomiques et estimations

I.1. Ralentissement de la croissance économique en 2012 et légère relance en 2013

L'augmentation de la consommation privée et de l'investissement brut en capital fixe a permis au Maroc de maintenir sa croissance à un niveau élevé il y a deux ans. Néanmoins, la croissance de la consommation finale a significativement ralenti au cours du quatrième trimestre de 2012, pour s'établir à un taux de 2,6%, contre 9,7% à la fin de l'année 2011. La baisse de la consommation des ménages pourrait être imputée à la diminution des activités principales et aux revenus extérieurs plus faibles. Les dépenses alimentaires des consommateurs semblent avoir été limitées par la baisse de l'offre de produits agricoles et par une hausse des

prix de 3,2%. Mais au cours du troisième trimestre de 2013, la consommation intérieure semble avoir augmenté (de 3,7%, au lieu de 2,8% la même période en 2012). La consommation finale, avec cet accroissement, a été le principal contributeur à la croissance économique. Les dépenses de consommation finale des ménages représentent au troisième trimestre une contribution à la croissance de 2,2 points de pourcentage (contre 1,6 points au cours de la même période l'année précédente). La consommation publique, quant à elle, a augmenté de 4,3% au troisième trimestre de l'année 2013 (contre 8,1% la même période en 2012), ce qui représente une contribution à la croissance de 0,7 points. La consommation des ménages marocains devrait également tirer avantage d'une amélioration des revenus des ménages, associée à une évolution positive des prêts à la consommation et à l'amélioration de la situation sur le marché du travail intérieur. En ce qui concerne la formation brute de capital, elle n'a enregistré qu'une augmentation de 0,5% contre 2,6% un an plus tôt, en raison entre autres de la baisse des investissements dans le secteur des produits de construction. La demande intérieure a contribué de 3 points à la croissance au lieu de 2 points à la même période en 2012.

La croissance économique a initialement significativement ralenti et s'élevait à 2,8% au cours du quatrième trimestre de 2012, contre 4,9% à la fin de l'année 2011. Cela était dû à une baisse de près de 9,2% de la valeur ajoutée agricole au cours de cette période. Ce sont les activités non agricoles, et leur augmentation de 4,8% d'une année à l'autre, qui ont soutenu la croissance économique de façon continue. Au cours du premier trimestre de 2013, il était prévu que les cultures agricoles soient supérieures à la moyenne grâce à l'amélioration des conditions météorologiques et que les activités non agricoles conservent leur élan positif pour contribuer à plus forte croissance du PIB (source: HCP). Finalement, la croissance du PIB s'est accélérée et a atteint un taux de 4% au cours du troisième trimestre de 2013, contre 2,9% 12 mois auparavant, et le taux croissance du PIB nominal a

augmenté de 4,7%. Le volume de la valeur ajoutée agricole a enregistré une augmentation de 19,9% au cours du troisième trimestre de 2013, contre une baisse de 8,5% au cours du même trimestre de l'année précédente, alors que le volume de la valeur ajoutée par les activités non agricoles a connu un ralentissement (une croissance de 1,6%, contre 4,7% en 2012).

Déjà à la mi-avril 2013, les cumuls pluviométriques étaient 27% plus élevés que durant les «périodes normales» et 91% plus élevés qu'en avril 2012. Les conditions climatiques favorables ont permis à la valeur ajoutée agricole de se trouver dans une bonne situation courant 2013. Selon le ministère de l'agriculture, la production nationale des trois principales céréales a été estimée à 97 millions de quintaux sur 5,17 millions d'hectares. Pendant ce temps, à la fin du premier trimestre de 2013, le volume de la pêche avait déjà augmenté de 32,5% par rapport au premier trimestre de 2012.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a baissé de 0,5% au cours du troisième trimestre de 2013 (contre une augmentation de 2,3% au cours de la même période l'année précédente) en raison d'une baisse de la valeur ajoutée dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (-0,2%), le ralentissement dans le secteur de l'électricité et de l'eau (1,9%, contre une augmentation de 9,9% l'année précédente), la baisse dans l'industrie d'extraction (-3,2%) et la relative stagnation de la valeur ajoutée des industries de transformation après une hausse de 1,4% .

En ce qui concerne l'économie tertiaire, elle a enregistré une augmentation de 2,8% (ce qui inférieur au taux de 5,8% enregistré au cours du même trimestre en 2012) avec des taux de croissance élevés dans les secteurs tels que les postes et télécommunications (8,9% contre 27,1% il y a 12 mois), les hôtels et restaurants (4,4% contre 2,7% l'année

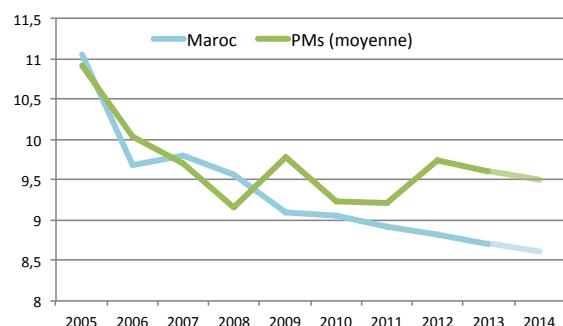
dernière), les services aux ménages et aux entreprises (2,4% contre 4,9% il y a un an), les services financiers et assurances (avec seulement 0,2% au lieu de 4,2% il y a 12 mois), les services rendus par l'administration publique générale et sécurité sociale (avec 2% au lieu de 6,3%), les services de l'éducation, de la santé et de l'action sociale, avec 2% au lieu de 4,9% et les services commerciaux qui ont considérablement augmenté (3,1%) (HCP).

I.2. Tendances du chômage: les jeunes diplômés résidant en zone urbaine et les femmes sont les plus touchés

Le taux de chômage au Maroc s'élevait à 8,7% à la fin de l'année 2012, ce qui représente une faible baisse par rapport au taux de 8,5% enregistré douze mois plus tôt. Malgré le retour des immigrants marocains après les troubles régionaux, le taux de chômage annuel est resté en dessous de la moyenne 2006-2008 (9,6%) et s'est rapproché de la moyenne de 2009-2011 (9%). La baisse enregistrée

Graphique 2a.

Taux de chômage (% de la force de travail totale)

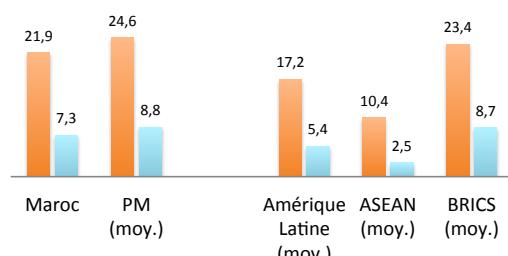


Source: IMF, World Economic Outlook database, KILM

Graphique 2b.

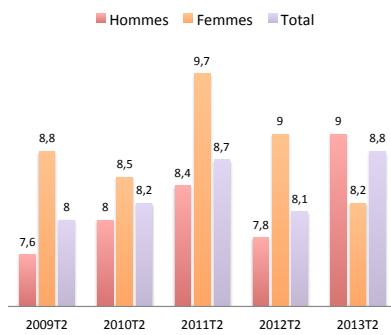
Chômage par région et age (%), dernière année

■ Taux de chômage des jeunes (%) ■ Taux de chômage (%)



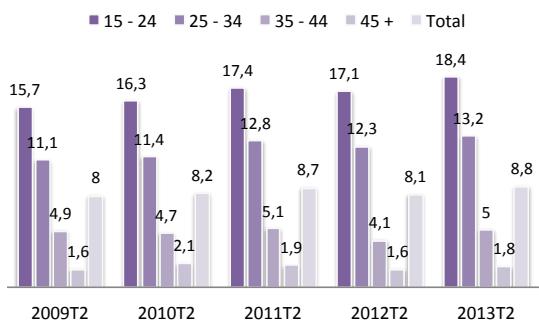
Source: IMF, World Economic Outlook database, KILM

Graphique 3a.
Taux de chômage (trimestriel), par sexe



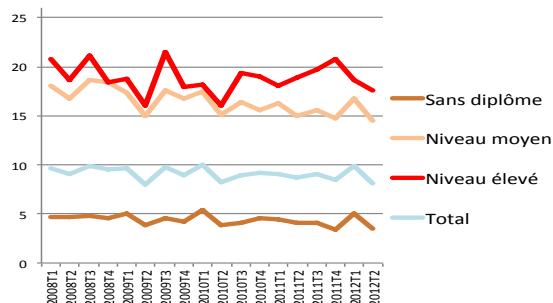
Source: Haut Commissariat au Plan

Graphique 3b.
Taux de chômage (trimestriel), par âge



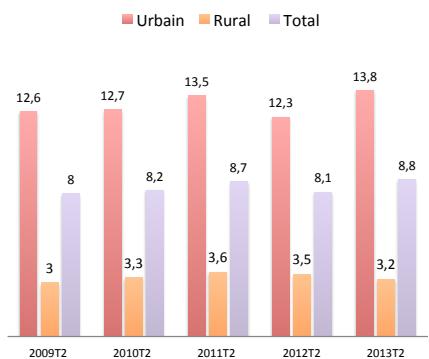
Source: Haut Commissariat au Plan

Graphique 3c.
Taux de chômage (trimestriel), par niveau d'éducation



Source: Haut Commissariat au Plan

Graphique 3d.
Taux de chômage (trimestriel), par région



Source: Haut Commissariat au Plan

à la fin de l'année 2012 peut s'expliquer par la baisse du chômage urbain (13,2% à la fin de l'année 2012, contre 14,4% au cours du premier trimestre de la même année) alors que le chômage rural a également diminué pour s'établir à 3,5%, contre 4,8% au début de l'année 2012. Plus tard, entre le deuxième trimestre de 2012 et la même période de l'année 2013, l'économie marocaine a créé environ 144.000 postes de travail (63.000 en zone urbaine et 81.000 en zone rurale) dont une grande majorité (136.000 emplois) ont été créés dans les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche et dont 37.000 ont été créés dans le secteur de l'industrie. Le secteur de la construction a perdu environ 38.000 emplois et le secteur des services n'en a créé que 5.000, contre une moyenne annuelle de 85.000 pour les cinq dernières années. Cela est principalement dû à la perte d'emplois dans les sous-secteurs des transports, stockage et communications et des activités bancaires, d'assurance et immobilières. Dans l'ensemble, au cours du deuxième trimestre de 2013, le nombre de chômeurs a augmenté de 100.000 et le taux de chômage s'est établi à 8,8% (à 13,8% contre 12,3% auparavant dans les zones urbaines et à 3,2% contre 3,5% auparavant dans les zones rurales). Les derniers chiffres suggèrent que le taux de chômage a baissé au troisième trimestre 2013 à 9,1% par rapport à 9,4% la même période en 2012.

Il semblerait que, contrairement aux autres pays, l'éducation n'a pas encore permis un niveau suffisant d'intégration sur le marché du travail. En effet, les jeunes diplômés résidant en zone urbaine et en particulier les femmes sont les plus touchés (Oxford Business Group, 2013). Près de 18,4% des 15-24 ans sont sans emploi (une augmentation par rapport au taux précédent déjà élevé de 17,1%). Parmi les jeunes non diplômés, seuls 3,5% étaient sans emploi à la fin de l'année 2012, alors que la part des jeunes chômeurs titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur s'élevait à 17,6% (cela représente cependant une baisse par rapport au taux de chômage moyen

de 20% qu'ils ont connu en 2006-2008). En ce qui concerne la question du genre, il faut noter que la participation des femmes au marché du travail est bien plus faible que celle des hommes dans tous les groupes d'âge. «Dans les zones urbaines, 75% des jeunes hommes qui ne sont pas en train de faire des études occupent un emploi, contre seulement 28% des jeunes femmes. Dans les zones rurales, la participation des jeunes femmes au marché du travail est inférieure à 10%» (World Bank, 2012). Il faut trouver les politiques nécessaires pour lutter contre la «liberté d'action» limitée des femmes dans les zones rurales qui les empêche d'occuper un emploi.

Le taux de chômage est peut-être plus élevé chez les femmes (HCP), mais près de 25% des jeunes hommes sont inactifs, contre seulement 16% des jeunes femmes. Cela soulève la question de confiance en soi dont les autorités doivent tenir compte: «la plupart des jeunes hommes inactifs sont en fait des travailleurs découragés, ce sont ceux qui sont inactifs parce qu'ils pensent avoir peu de chance de trouver un emploi adapté» (World Bank, 2012). Indéniablement, la création d'emplois pourrait être considérée comme lente: en 2012, 127.000 emplois ont été créés, mais quasi autant d'emplois (126.000) ont été supprimés la même année, principalement dans les zones rurales du Maroc qui comptent 111.000 suppressions sur les 126.000 totales (HCP). En même temps, l'éducation et les formations semblent être encore dissociées des besoins réels du marché du travail marocain qui cherche une main-d'œuvre avec les compétences nécessaires sans la trouver.

I.3. Une faible inflation avec un système de subventions qui va être maintenu

L'inflation devrait rester faible, proche de la moyenne de 2006-2008 (elle devrait atteindre 2,1% en 2013), vu que les subventions nationales à l'énergie et aux produits alimentaires seront conservées, ce qui maintiendra donc les prix à un niveau artificiellement bas. L'indice national des prix à la consommation a baissé de 0,6% par rap-

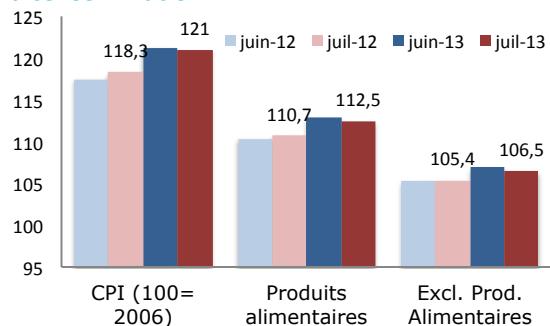
port à l'année précédente en novembre 2013, en raison d'une baisse de 1,2% de l'indice de prix des produits alimentaires et de 0,1% de celui des produits non alimentaires.

Il reste à voir pendant combien de temps le système de subventions sera encore gérable, vu qu'il fait peser un lourd fardeau sur les finances publiques et a besoin d'une réforme. Manifestement, une telle réforme ne sera peut-être pas entreprise à court terme, car elle pourrait attiser les troubles au sein des groupes les plus désavantagés de la population.

I.4. Position extérieure: la balance courante devrait connaître une certaine amélioration et l'investissement étranger direct développe un fort potentiel d'emplois dans des secteurs spécifiques

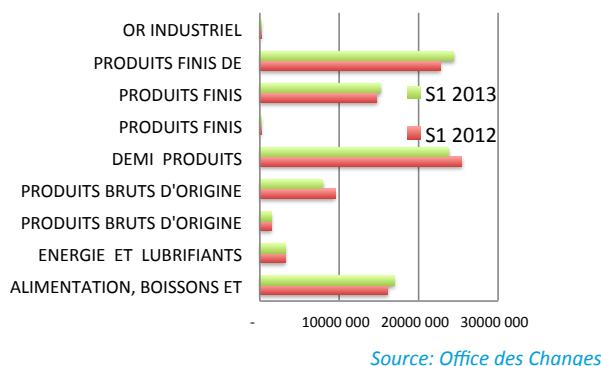
La valeur des exportations de biens a augmenté de 4,9% au cours du quatrième trimestre de 2012 par rapport à l'année précédente (données corrigées des variations saisonnières) principalement en raison des avantages tirés de l'effet prix. Les ventes d'équipements (câbles électriques) et de biens de consommation (vêtements) ont contribué le plus à cette augmentation. En revanche, les exportations des autres produits, tels que les produits semi-finis (composants électroniques et dérivés du phosphate) ont baissé au cours de cette période, en raison d'une faible demande extérieure. Au cours du premier trimestre de 2013, les exportations minières sont restées en dessous de leur niveau tendanciel à moyen terme et il était prévu que cette baisse se poursuive jusqu'au printemps 2013, associée à une augmentation des importations des principaux acheteurs mondiaux. À l'exception des ventes des phosphates et de ses dérivés qui ont baissé de 18,3% au cours des sept premiers mois de 2013 et du secteur du textile et du cuir qui a baissé de 3,8%, les autres secteurs ont réalisé une bien meilleure performance depuis début 2013. Les exportations, sans compter le secteur des phosphates et de ses dérivés, ont enregistré une augmentation annuelle de 4,2% au cours des sept premiers mois de 2013 et l'inves-

Graphique 4.
Prix à la consommation



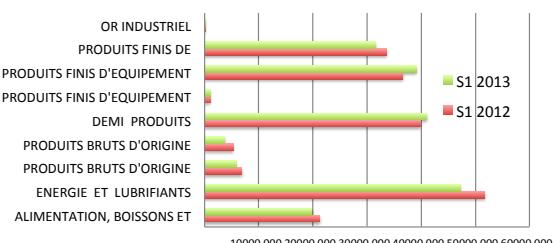
Source: Ministry of Economy and Finance

Graphique 5a.
Exportations, par produit, S1 2013 VS S1 2012 (1000DH)



Source: Office des Changes

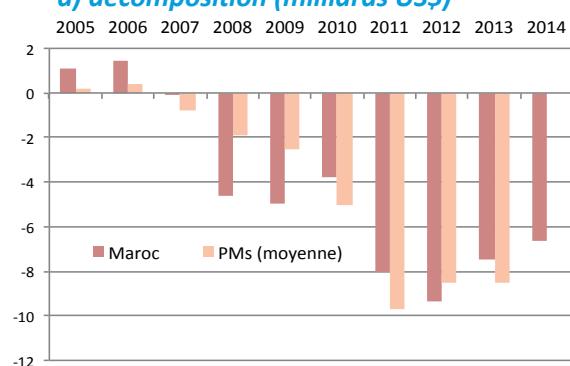
Graphique 5b.
Importations, par produit, S1 2013 VS S1 2012 (1000DH)



Source: Office des Changes

Graphique 6.
Solde de la balance courante

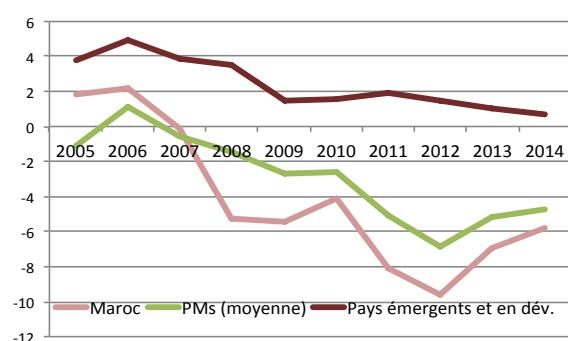
a) décomposition (milliards US\$)



tissement étranger direct dans le secteur des poids lourds et l'industrie automobile a réalisé une performance remarquable (18,4% ou 2,7 milliards de dirhams). Pendant ce temps, les exportations liées au secteur de l'aéronautique ont également continué à augmenter (+25,3%). En ce qui concerne les échanges agricoles et alimentaires, les exportations avaient déjà augmenté de 1% à la fin du mois de mars 2013, grâce à une hausse d'environ 16,2% des exportations de produits alimentaires (qui se sont établies à 4,9 milliards de dirhams), ce qui a compensé la baisse de 14,3% de la valeur des exportations d'agrumes. Au cours des sept premiers mois de l'année, les exportations agricoles et alimentaires ont fini par augmenter de 5,4% (ou 1 milliard de dirhams). Mais dans l'ensemble les dernières estimations officielles suggèrent pour 2013 une baisse des exportations de 3,9% en glissement annuel, induite par la contraction des expéditions du phosphate et de ses dérivés.

Sur l'ensemble de l'année 2012, la valeur des importations de biens a augmenté plus rapidement que celle des exportations de biens (6,3% pour les importations, contre 4,7% pour les exportations), ce qui a creusé le déficit commercial (qui s'est établi à 7,9%). Néanmoins, il faut noter que cette baisse est moins forte que celle enregistrée en 2011 (Source: HCP). Cependant, les chiffres préliminaires

b) en % du PIB

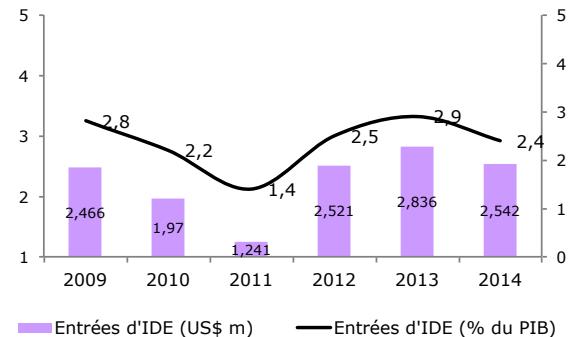


Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

pour les sept premiers mois de 2013 indiquent qu'à la fin du mois de juillet 2013, le déficit commercial continuait à se réssorber en raison d'une baisse des importations de l'ordre de 7,9 milliards de dirhams, contre une baisse des exportations de l'ordre de seulement 1,8 milliard de dirhams. L'évolution des importations a été marquée par la baisse dans le secteur de l'approvisionnement en énergie ainsi que par la diminution des achats de matières premières, de biens de consommation et de denrées alimentaires. Néanmoins, les importations de biens d'équipement et de produits semi-finis ont continué à augmenter (Office des Changes).

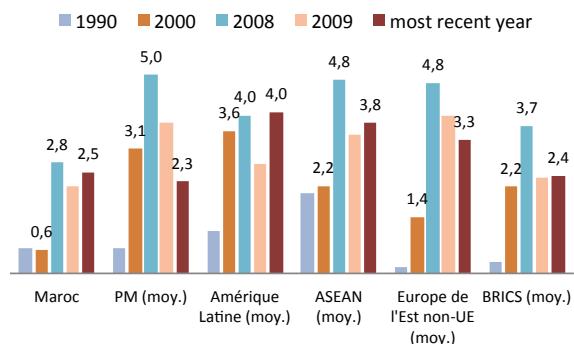
À la fin du mois de mars 2013, les exportations de services avaient augmenté de 1,9% et les importations de 1,8%, ce qui a entraîné un excédent de 8,9 milliards de dirhams (une hausse de 2% par rapport à l'année précédente) principalement imputable à la performance positive des services de voyage. L'industrie touristique semble s'être améliorée au cours de l'année, commençant par une croissance trimestrielle de 1,5% en termes de recettes pour le premier trimestre de 2013, associée à une augmentation du nombre d'arrivées de touristes, en particulier en provenance d'Europe. À la fin du premier trimestre de cette année, le nombre d'arrivées de touristes s'est élevé à 1,8 million, ce qui représente une augmentation de 3% d'une année à l'autre, contre une baisse de 5% l'année précédente. Une attention toute particulière devait être portée au nombre d'arrivées en provenance d'Espagne qui a augmenté de 5% ainsi qu'aux arrivées en provenance du Royaume-Uni qui a été le second contributeur le plus important (+9%), suivi par les États-Unis (+13%). Le nombre total de nuits passées dans des établissements marocains s'élevait à 4 millions, ce qui représente une augmentation de 11%, contre une baisse de 11% à la fin du mois de mars 2012. Le nombre de nuits que les touristes français ont passées dans des établissements marocains a augmenté de 10%, ce qui représente une contribution d'environ 25% à l'augmentation du nombre total de nuits. En termes de localisation, le nombre de nuitées

Graphique 7a.
IDE au Maroc, en US\$m



Source: EU (2013), WDI, Banque Mondiale

Graphique 7b.
IDE par région, % du PIB



Source: EU (2013), WDI, Banque Mondiale

a augmenté pour toutes les destinations principales marocaines, sauf pour la ville de Rabat qui a enregistré une baisse de 4%. Néanmoins, en mars 2013, les recettes provenant du tourisme ont enregistré une faible baisse de 0,7% d'une année à l'autre, pour s'élever à un peu plus de 11,8 milliards de dirhams (ministère de l'économie et des finances, 2013). Après un début d'année lent, l'activité touristique s'est accélérée au cours du deuxième trimestre de 2013: la valeur ajoutée réalisée dans le secteur des hôtels et restaurants a augmenté de 2,3%. Pendant ce temps, toujours au cours du deuxième trimestre de 2013, les recettes de voyage et le nombre d'arrivées de touristes étrangers ont respectivement augmenté sur une base trimestrielle de 2,2% et de 2,7% (HCP). La valeur ajoutée du secteur touristique aurait poursuivi son redressement jusqu'à la fin de l'année, avec notamment une croissance de 4,6% au quatrième trimestre 2013. Dans l'ensemble, si la performance commerciale continue à s'améliorer, la

balance courante devrait s'élever à -5,3% du PIB en 2013. C'est encore loin du succès de la période précédant la crise internationale, quand la balance courante était proche de l'équilibre et bien plus proche de la moyenne d'après-crise (2009-2011). Heureusement, les entrées d'investissements étrangers directs ont augmenté de près d'un tiers annuellement. En mars 2013, elles s'élevaient à 10,6 milliards de dirhams, contre 7,3 milliards de dirhams à la fin du mois de mars 2012.

Finalement, les tendances des investissements étrangers directs sont considérablement liées à la scène politique régionale. Les entrées sont affectées par une lente relance de la demande mondiale «avec le gouvernement qui doit supporter le fardeau de certains projets» (EIU, 2013). Néanmoins, il faut noter que le Maroc s'en sort bien mieux que beaucoup de ses voisins. En fait, en 2012, le Maroc s'est placé pour la première fois en première position parmi les pays d'Afrique du Nord pour ce qui est d'attirer les investissements étrangers directs, selon la CNUCED. Les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique et de l'énergie solaire sont ceux qui ont attiré le plus d'investissements.

Dans le cas du secteur de l'automobile, les autorités ont récemment (début août) signé une série d'accords pour accompagner son développement, ce qui pourrait créer jusqu'à un millier d'emplois. Plus concrètement, le Ministère de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies et le Fonds Hassan II ont signé des accords avec plusieurs acteurs privés (Leoni Bouskoura, Leoni Ain Sebaa, Yazaki Morocco, Process Industriels Delsur, Centrale d'Équipement & Carrosserie Industrielle et SNOP) pour créer ou agrandir des sites de production dans le secteur de l'automobile. La signature d'un total de six projets industriels fait suite à l'annonce récente de l'intention de construire trois centres de formation pour des emplois dans le secteur automobile, ceux-ci devraient disposer de près de 40 millions d'euros d'argent public, se situer à Kénitra (Atlantic Free Zone), Casablanca et Tanger et former plus de 3.000 personnes par an (Econostrum, 2013).

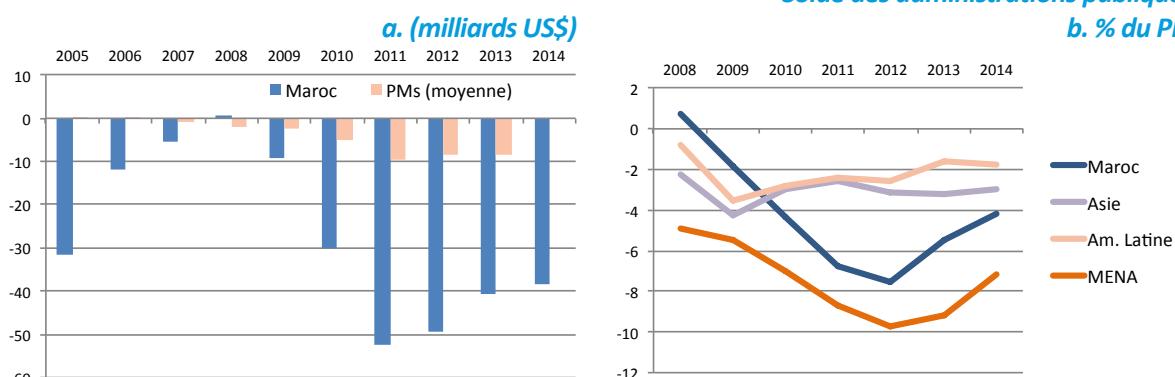
Dans l'ensemble, l'investissement étranger direct est efficace depuis longtemps au Maroc, aussi bien au niveau «des coentreprises que Boeing a créées pour soutenir la vente de ses avions à Royal Air Maroc qu'au niveau des tout derniers groupes de fournisseurs de pièces d'automobile qui approvisionnent l'industrie automobile en expansion à Casablanca et Tanger». En même temps, de nombreuses sociétés marocaines ont été fondées exclusivement en raison de ces décisions pour attirer les capitaux étrangers pour les investissements au niveau national. L'attitude du Maroc envers l'investissement étranger direct pourrait servir d'exemple pour beaucoup de ses voisins. Il existe beaucoup d'«avantages corolaires» du point de vue du développement humain et «les travailleurs nouvellement formés non seulement acquièrent des compétences, mais ils prennent également confiance en eux-mêmes [...] le développement d'aptitudes fait naître un sentiment de pouvoir quant à la prise de décision dans le cadre du travail ou en dehors [...] ils trouvent le courage de prendre des risques, d'apprendre de leurs erreurs, de relever de nouveaux défis et d'assumer de nouvelles responsabilités» (Morocco On The Move, 2013).

Les entrées d'investissements étrangers directs devraient augmenter de 12,5% en 2013 et les investissements étrangers directs devraient atteindre 2,9% du PIB, ce qui est le taux le plus élevé de ces cinq dernières années. De son côté, le gouvernement va probablement chercher à moyen terme des investissements en dehors de l'UE et des pays du Golfe, tout en essayant de progresser dans la chaîne de valeur en priorité dans les secteurs des textiles, des composants électroniques, des services à l'étranger et du tourisme (EIU, 2013).

I.5. Répercussions sur le solde budgétaire, dette

Les pressions exercées sur les finances publiques étaient relativement fortes en 2012. Le déficit budgétaire s'est élevé à -8,3% du PIB, ce qui représente une sérieuse aggravation par rapport à la moyenne de -4,3% de la période 2009-2011 et

Graphique 8.
Solde des administrations publiques
b. % du PIB

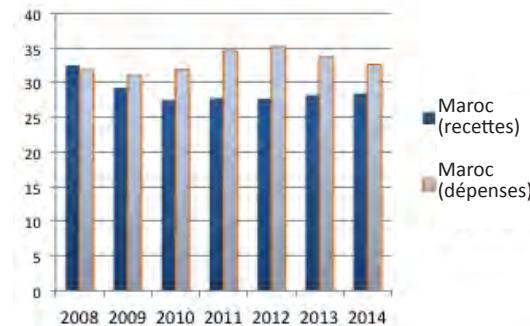


Source : IMF, World Economic Outlook database

à la moyenne de -1,6% de la période précédant la crise internationale (2005-2008). Indéniablement, la crise internationale a eu de sérieuses rebondées sur l'économie nationale et il y a également eu un deuxième impact après les Printemps arabes avec une nouvelle augmentation des dépenses publiques dans le but d'apaiser les tensions sociales potentielles. Au même moment, les prix constamment élevés des matières premières sur le marché international ont aussi contribué à cette augmentation et creusé le déficit budgétaire.

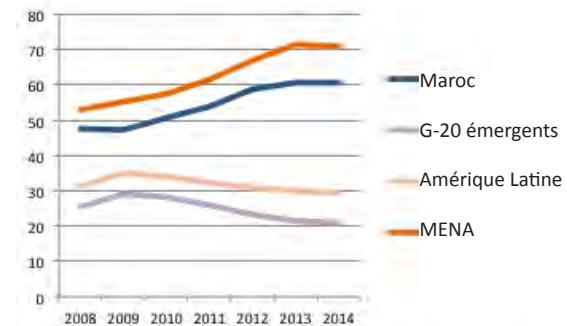
Plus précisément, à la fin du mois de novembre 2012, il y a eu une évolution disproportionnée des ressources et des dépenses budgétaires, les dépenses ayant considérablement augmenté. Les recettes ont augmenté de 4,4% par rapport à novembre 2011, une hausse qui a été en partie contrebalancée par la baisse des recettes non fiscales d'une année à l'autre (-9,3%). Dans l'ensemble, les recettes fiscales ont augmenté de 6,3%, principalement grâce aux impôts directs qui ont augmenté de 10,4% alors que les impôts indirects ont enregistré une hausse de 4,3% à la suite d'une augmentation des recettes de TVA. Au même moment, les dépenses ont augmenté de 16,4%, ce qui a entraîné une augmentation importante des charges de rémunération (en partie à cause de la hausse des prix des matières premières sur le marché du travail). Par conséquent, le déficit budgétaire s'est considérablement creu-

Graphique 8c.
Recettes et Dépenses (% du PIB)



Source : IMF, World Economic Outlook database

Graphique 9.
Dette nette des administrations publiques (% du PIB)



Source : IMF, World Economic Outlook database

sé, pour atteindre 47 milliards de dirhams à la fin du mois de novembre 2012 (HCP, 2013).

Le Maroc se trouve actuellement dans une position difficile pour ce qui est de la marge de manœuvre budgétaire et le déficit commercial record ne fait qu'aggraver la situation. C'est pourquoi il y a un cruel manque de liquidités. Le pays devrait enregistrer des déficits budgétaires dans

les années à venir, avec des subventions élevées pour les produits de base (s'élevant à 6,5% du PIB en 2012) qui devraient continuer à peser lourdement sur les dépenses publiques. La réforme des subventions a été lente, certaines coupes sont encore prévues pour l'année, même si la divergence d'opinions au sein du gouvernement de coalition bloque tout le processus de réforme (voir la section II.4 pour plus d'informations). Par conséquent, les dépenses publiques sont encore élevées. Néanmoins, le solde budgétaire en 2013 devrait s'améliorer légèrement et le déficit devrait s'établir à -7% du PIB. En ce qui concerne la marge de manœuvre budgétaire, le Maroc se trouvera donc dans une position plus confortable après une année difficile et aussi par rapport à la moyenne régionale. Les efforts accomplis sur le plan national devraient permettre au Maroc de progresser petit à petit vers le seuil de déficit budgétaire enregistré dans les économies d'Amérique latine et d'Asie. Il est déjà prévu que les recettes publiques augmentent à 28,2% du PIB en 2013, alors que les dépenses devraient atteindre 33,7% du PIB, ce qui représente une baisse de 1,5 point de pourcentage par rapport à 2012.

La dette nette des administrations publiques devrait s'élever à 60,6% du PIB, ce qui représente une hausse de 1,6 point de pourcentage par rapport à 2012, avant de se stabiliser à partir de 2014. Elle devrait se maintenir constamment en dessous de la moyenne régionale, même si elle devrait s'élever tout de même à près du double du niveau enregistré dans les économies d'Amérique latine.

Le Maroc peut-il soutenir une telle augmentation de la dette? Il faut noter que cette dette est en majorité composée de la dette intérieure (près de 77%) à moyen et à long terme, ce qui signifie qu'il y a peu de risque de défaillance à court terme. De plus, le pays jouit encore d'une certaine confiance de la part des marchés internationaux et des investisseurs qui cherchent des investissements moins risqués. Néanmoins, les anticipations peuvent toujours changer et le risque d'in-

solvabilité, même s'il est plus faible, n'a pas été éliminé. Pendant ce temps, bien que la dette intérieure prévale sur la dette extérieure, ce qui réduit la dépendance, cela entraîne un «effet d'éviction» sur les investissements, et les interventions du Trésor (46 milliards de dirhams au cours des trois premiers mois de 2013, soit une augmentation de 40% par rapport à l'année précédente) assèchent les liquidités à la disposition des banques. Finalement, en tenant compte des créances garanties (dettes dues par les institutions publiques et les autorités locales et garanties par l'État) et des prestations de retraite, la dette marocaine est plus élevée (Afrik.com, 2013).

I.6. Les anticipations des agents sont stables et la politique monétaire sert à injecter des liquidités

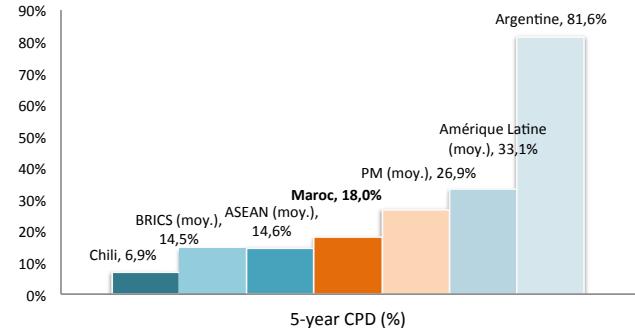
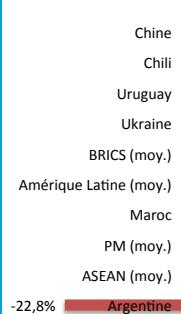
Dans l'ensemble, la situation est positive en ce qui concerne les anticipations des agents relatives à la viabilité de l'économie intérieure et à sa dette. Les marges de CDS dans la région méditerranéenne ont augmenté de 22,9% alors que les actifs des marchés émergents étaient liquidés au cours du deuxième trimestre de 2013. Au Maroc, elles ont atteint une valeur de 274,8 à la fin du mois de juin 2013, ce qui représente une aggravation de 25,8%. Cette aggravation est donc plus importante que celle de la région en moyenne et que celle des pays de l'ASEAN. Néanmoins, le risque de défaillance reste encore faible malgré son augmentation au cours du deuxième trimestre, la probabilité cumulative de défaillance sur cinq ans a atteint 18% à la fin du mois de juin, contre 14,6% pendant le trimestre précédent. Celle-ci reste bien plus faible que la moyenne enregistrée dans les pays méditerranéens et d'Amérique latine (respectivement 26,9% et 33,1%), mais le risque est supérieur au risque relativement faible rencontré dans les pays du BRICS et de l'ASEAN. Le Maroc a actuellement une note souveraine de BBB- avec une perspective stable.

Pendant ce temps, il faut noter que quatre institutions financières ont reçu des évaluations posi-

Graphique 10.

Anticipations économiques et risque souverain
b. prob. cumulative de défaut sur 5 ans (%)**

a. % variation (Q2 VS Q1 2013) of 5-year CDS Mid*



Source: S&P CAPITAL IQ, McGraw Hill Financial, * Une variation positive correspond à une détérioration des CDS 5 ans **, plus la PCD est élevée et plus le risque de défaut est élevé, note: moyenne PM excluant Israël

tives de l'agence de notation internationale Fitch Ratings. La Société Générale du Maroc (SGMA) et la BMCI (BNP-Paribas group) ont reçu une note de AAA avec des perspectives stables à long terme, alors que la Attijariwafa Bank (AWB) a reçu une note de AA- avec des perspectives stables, et la société Eqdom, une filiale de la SGMA spécialisée dans le crédit, a reçu une note de AA avec des perspectives stables (Menas Associates, 2013). Cependant, les notations relatives aux liquidités et à la dette souveraine devraient au minimum être maintenues à leur niveau actuel pour que les banques marocaines principales puissent conserver de telles notes.

Le déficit de liquidités s'est maintenu à un niveau relativement élevé pendant la première moitié de 2013, mais la Banque centrale a poursuivi ses efforts pour régulariser le système bancaire au moyen

Tableau 1.
Indicateurs clés de statistiques monétaires

	encours (Juin 2013)	variation sur 12 mois
M1	621756	5,4
M2	737639	5,9
M3	1005962	5
<i>Aggrégat d'investissement liquide</i>	379857	5
<i>Monnaie en circulation</i>	166959	5,2
<i>Banking deposits included from broad money (1)</i>	701914	5,6
Dépôts bancaires inclus au sens large (1)	410081	5,5
Comptes à terme et factures à durée déterminée	149170	4,6
<i>Titres de marché monétaire UCITS</i>	58423	-4,9
<i>Réserves internationales nettes</i>	151607	4
<i>Créances nettes sur l'administration centrale</i>	136028	14,7
<i>Prêts à l'économie</i>	842154	3
<i>Prêts d'autres institutions de dépôts</i>	734861	2,9
<i>Prêts bancaires</i>	728464	2,7
<i>par objectif économique</i>		
<i>Prêts immobiliers</i>	228832	6,4
<i>Comptes débiteurs et facilités de découvert</i>	183713	1,7
<i>Crédits d'équipement</i>	138798	0,5
<i>Crédits à la consommation</i>	40366	5,8
<i>Prêts divers</i>	97649	-4,9
<i>Prêts non-performants</i>	39107	12
<i>Par secteurs institutionnels</i>		
<i>Autres sociétés financières</i>	86182	-3,8
<i>Secteur public</i>	46120	6,1
<i>Secteur privé</i>	596161	3,4

Source: Bank Al-Maghrib

d'injections de liquidités sous forme d'avances de fonds afin de diminuer les tensions sur les taux d'intérêts.

En ce qui concerne les évolutions récentes des agrégats monétaires, il faut noter que l'agrégat monétaire M3 a augmenté de 2,6% en raison de l'accélération de la croissance des prêts bancaires. Par conséquent, les prêts en espèces et les prêts d'équipements ont respectivement augmenté de 6,6% et de 2,6% et le taux de croissance des prêts immobiliers s'est stabilisé aux environs de 0,5%, alors que les prêts à la consommation ont reculé à 0,6%, contre 1,1% auparavant (Bank Al-Maghrib). L'an dernier, les prêts au secteur privé ont atteint leur niveau le plus bas en dix ans alors les banques réduisaient leur exposition au marché de l'immobilier (EIU, 2013).

Bank Al-Maghrib a entrepris de baisser son taux directeur à 3% en mars 2012 et a diminué son taux de réserves obligatoires pour le ramener à 4% en septembre 2012, contre 6% préalablement.

Il faut également noter qu'il y a eu un ralentissement remarquable du crédit bancaire en juin 2013 en raison du ralentissement des prêts en espèces et de la baisse des prêts financiers, mais les prêts à la consommation ont augmenté de 5,8%, tout comme les prêts immobiliers. Le ralentissement des prêts bancaires a touché toutes les activités économiques, sauf l'industrie extractive: les prêts affectés à ce secteur ont augmenté de 31,5%, alors qu'ils s'élevaient à 6,8% un an plus tôt (Bank Al-Maghrib). Pour autant que l'inflation se maintienne à un niveau proche de son niveau actuel (en dessous de 3%) à court terme, la Banque centrale poursuivra une politique monétaire expansionniste.

II. Le défi à long terme

Dans le rapport de l'an passé, il a été noté que le Maroc avait besoin de s'orienter vers un modèle de croissance plus inclusif. Il en a besoin s'il souhaite être capable de réduire les inégalités, de favoriser l'emploi

et de répondre aux besoins d'une population croissante (qui devrait dépasser les 33 millions en 2014).

Le but ici est d'examiner plus en détail les besoins spécifiques de l'économie marocaine et de montrer que l'intensification des efforts axés sur l'innovation pourrait être un catalyseur important pour l'inclusion et le développement économique durable. Nous faisons également une distinction en ce qui concerne les conditions préalables de l'inclusion et nous nous concentrerons aussi bien sur l'inclusion financière que sur l'inclusion spatiale, avec une identification des besoins spécifiques. De plus, nous soutenons que, pour être capable de dégager les ressources nécessaires pour une nouvelle stratégie de développement, le Maroc va probablement devoir s'occuper de la question à long terme de la réforme de son système de subventions onéreux.

II.1. Besoins de déployer des efforts pour favoriser une culture d'innovation

a. Indicateurs d'innovation en matière de recherche appliquée et industrielle

Le Maroc est l'un des PM à s'être rendu compte que, pour lutter contre le chômage et le manque d'inclusion, il devrait adopter un régime de croissance axé sur l'innovation et la créativité. Par conséquent, ses centres d'innovation et de technologie sont plus avancés que ceux des autres PM, grâce à des institutions plus solides. Au même moment, des incubateurs ont été mis en place pour soutenir les projets innovants. Sur un total de 90 incubateurs répartis sur toute la région, 15 sont situés au Maroc qui a essayé de favoriser l'esprit d'entreprise technologique innovant (seule la Tunisie en possède plus, données fournies par ANIMA, 2012).

La part d'exportations de produits de haute technologie dans les exportations de produits manufacturés (un indicateur de la présence ou du manque d'innovation) montre que le Maroc enregistre une assez bonne performance, la part est plus élevée dans le pays que dans les autres PM.

Malgré tout, la part d'exportations de produits de haute technologie a diminué, elle a reculé à 7% en 2011, contre plus de 11% en 2003, époque à laquelle elle était même plus élevée que la part correspondante enregistrée dans les pays d'Europe centrale et orientale candidats à l'adhésion à l'UE. Elle reste toutefois plus élevée que la part enregistrée dans les économies d'Asie du Sud. Malgré une meilleure performance que la moyenne régionale, il existe encore de nombreuses lacunes en termes d'innovation.

Le Maroc est l'un des pays méditerranéens à enregistrer la plus faible participation de sociétés de recherche et de développement et où les relations entre les sociétés et les universités sont relativement peu développées (FEMISE-BEI, 2013).

Cependant, il est nécessaire d'avoir recours à davantage d'indicateurs exprimant les efforts d'innovation. Il n'est pas simple de mesurer l'innovation, car celle-ci est, de par sa nature, un concept qualitatif. L'OCDE (2004) essaie d'apporter une réponse crédible et souligne que les brevets peuvent être une bonne façon de favoriser l'innovation, ils peuvent avoir «un effet positif et structurant» sur les sociétés. Il existe plusieurs façons d'exercer une telle influence et les connaissances techniques en font partie. Plus précisément, si les brevets n'étaient pas disponibles, «les entreprises éprouveraient des difficultés considérables pour trouver des informations sur les possibilités techniques». De plus, «environ 80% des connaissances techniques utilisées dans la recherche appliquée et industrielle viennent des brevets», alors que le reste vient des publications, des revues professionnelles et techniques et des conférences.

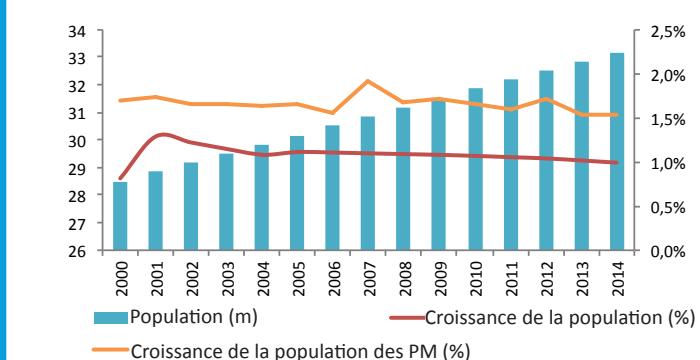
De manière absolue, comme l'indiquent les données de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, le nombre de brevets déposés au Maroc semble faible. Entre 1998 et 2005, le nombre de brevets était constamment en dessous de la moyenne des PM, mais, depuis lors, l'écart

par rapport au reste de la région s'est réduit et le nombre de brevets déposés au Maroc est à présent proche de la moyenne des PM. Dans l'ensemble, le Maroc est passé de 98 brevets déposés sur un an (en 1998) à environ le double ces dernières années (191 en 2011). Néanmoins, nous pouvons dire que le modèle de développement marocain n'a pas suffisamment bénéficié d'un coup de fouet axé sur la connaissance qui aurait pu permettre une avancée significative dans la recherche appliquée et industrielle. Le nombre limité de brevets est diversifié dans les «autres» secteurs, alors qu'il y en a une part non négligeable d'environ 8% dans le secteur pharmaceutique et de 7% dans le secteur du génie civil (voir annexe).

Une société «qui utilise des brevets» peut organiser des réunions régulières avec son personnel pour étudier les nouvelles demandes de brevet des concurrents, ce qui peut être une source d'inspiration clé pour la création de nouvelles inventions par cette société. À cet égard, qu'est-ce que cela augure pour le Maroc en termes de brevets?

Au même moment, le nombre de marques déposées a augmenté et se maintient au dessus de la moyenne des PM depuis 2001, même si l'écart par rapport aux économies d'Europe centrale et orientale s'est creusé au cours de la décennie. Finalement, les statistiques relatives aux dessins industriels révèlent que le Maroc a encore un long chemin à parcourir. Alors que la performance du pays était proche de celle des pays d'Europe centrale et orientale jusqu'en

Graphique 11.
Population, en millions et croissance (%)



Source : IMF, World Economic Outlook database

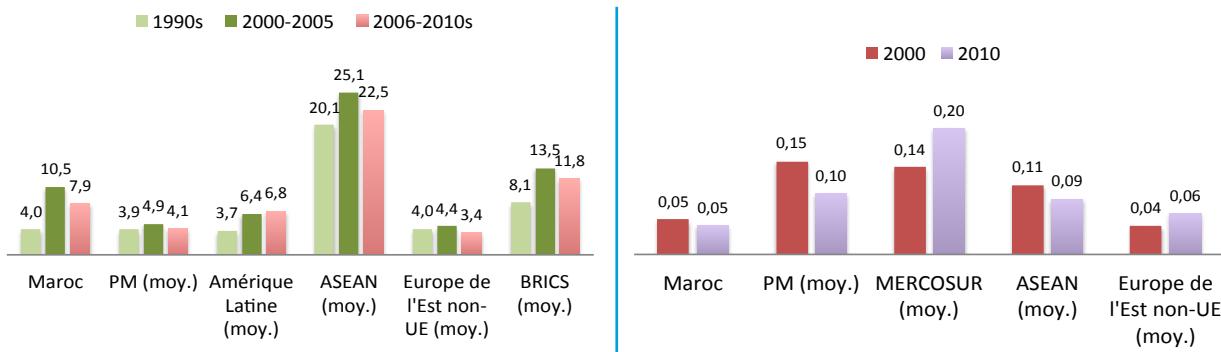
MAROC ET RESTE DU MONDE: UN REGARD SUR QUELQUES INDICATEURS STRUCTURELS

Graphique 12.

Une meilleure dynamique d'intégration (indicateurs sélectifs)

a. Exportations de haute tech. (% des exportations manuf.)

b. Indice de Concentration Commerciale



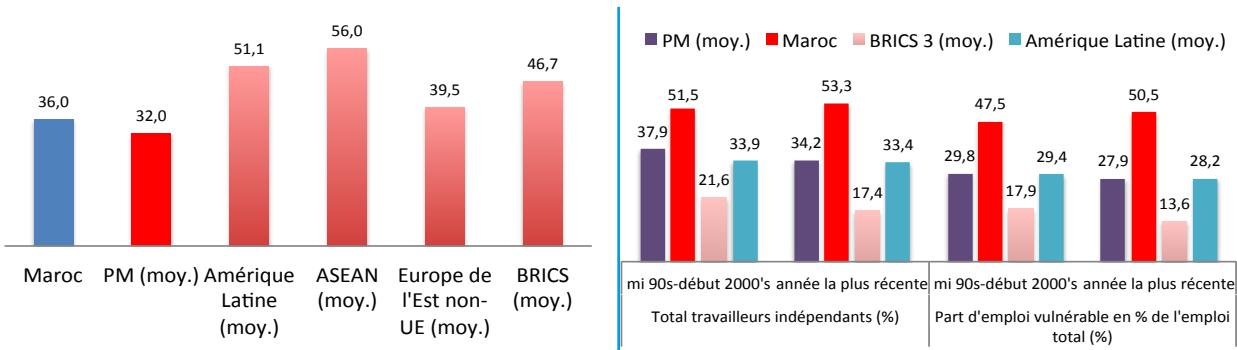
Source: WDI, calculs FEMISE avec Tradesift et données Comtrade, SITC rev3 3-digit.

Graphique 13.

Dynamique du marché du travail, importants problèmes d'informalité et de qualité

a. Taux de participation, 15-24 (%)

b. Travail informel et qualité de l'emploi

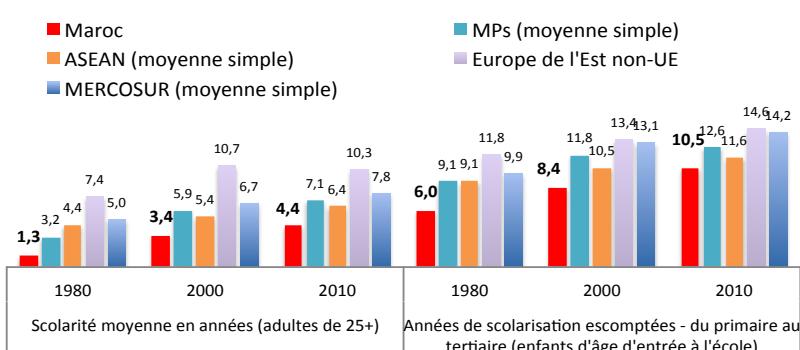


Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

Graphique 14.

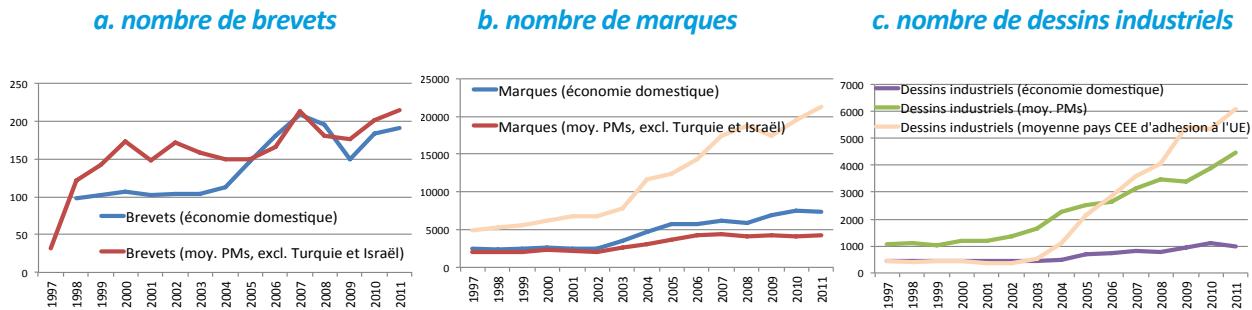
Dynamique sociale qui n'a pas connu assez d'améliorations

Composantes de l'IDH liés à la scolarité



Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

Graphique 15.
Indicateurs de propriété intellectuelle
c. nombre de dessins industriels



Source : World Intellectual Property Organization

2003, la situation est à présent différente et, malgré une amélioration importante, l'écart est de plus en plus considérable.

b. Impact relatif à l'innovation: les citations reçues par les revues révèlent un critère de qualité au Maroc

Comme précisé plus tôt, la part restante des connaissances techniques utilisées dans la recherche appliquée et industrielle provient des publications et des revues. À cet égard, nous nous penchons sur le Maroc au moyen d'une approche régionale comparative et avec l'aide du portail SCImago Journal & Country Rank (SJR) qui fournit des indicateurs de l'impact scientifique spécifiques aux pays.

La première remarque qui s'impose est quantitative, le nombre d'articles publiés au Maroc pendant la période 1996-2011 est faible: il est beaucoup plus faible que la moyenne des pays d'Europe centrale et orientale candidats à l'adhésion à l'UE et même plus faible que la moyenne des PM (sans compter Israël et la Turquie). La deuxième remarque est qualitative, la situation est différente en ce qui concerne les citations. Le nombre de citations reçues par document est plus élevé que la moyenne des PM, un indicateur qui suggère que l'impact des documents marocains est plus important que celui des documents des PM voisins (voir annexe).

Les chiffres ci-dessous permettent de voir l'évolution de la «production scientifique». Il est évident

que le Maroc rédige à présent plus d'articles que le reste de la région, même s'il en rédige moins que les pays d'Europe centrale et orientale candidats à l'adhésion. En même temps, le Maroc a rédigé beaucoup moins d'articles scientifiques en 2011 qu'en 2000 (une baisse de plus de 50%). Cependant, il existe un «différentiel de qualité scientifique» en faveur du Maroc. On pourrait dire que la qualité a été privilégiée par rapport à la quantité: en 2000, un article marocain recevait 10,8% de citations en moins qu'un article régional, mais à présent, en 2011, un article marocain reçoit 9% de citations en plus qu'un article régional.

Une dernière remarque, à nouveau qualitative, confirme les observations qui précédent. L'indice h (annexe), qui essaie de mesurer à la fois la productivité et l'impact du texte publié, semble être plus élevé au Maroc en comparaison avec le reste de la région (même s'il est bas dans l'absolu). Au final, cela indique que la performance des spécialistes dans le pays est plus faible que celle enregistrée dans les pays d'Europe centrale et orientale.

c. Efforts en faveur de l'innovation

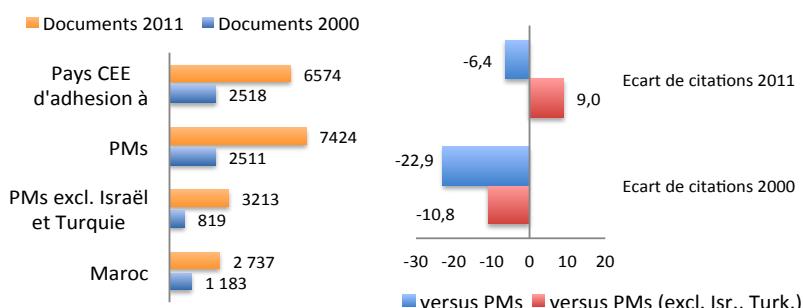
Les efforts en faveur de l'innovation peuvent en fin de compte générer des bénéfices considérables aussi bien au niveau social qu'au niveau économique. Par exemple, l'élaboration d'un cadre innovant pour le développement des énergies renouvelables pourrait réduire les inégalités ainsi que la dépendance vis-à-vis des ressources externes pour l'approvisionnement

Graphique 16.

Revues et indicateurs scientifiques du pays:

a) Nombre de doc. (2000 VS 2011)

b) Ecart de citations par doc.* (%)



** calculs FEMISE à partir de SJR, l'indice mesure en % le nombre de citations par document que le pays reçoit en +/- par rapport à la moyenne régionale, ex. une valeur de -10 signifie que le pays reçoit 10% de citations en moins par document scientifique, par rapport à la moyenne des PM.*

- d'énergie. Des efforts en faveur de l'innovation ont été déployés dans des secteurs spécifiques et ce sont ceux-là qu'il faut intensifier et/ou multiplier et qui doivent servir de base pour une stratégie en faveur de l'innovation soutenant le nouveau modèle de développement. Parmi ceux-ci, il y a (FEMISE-BEI, 2013):
- ✓ Le parc Technopolis, qui témoigne en partie de la nouvelle vocation de Rabat - Salé dans le domaine de la technologie. Technopolis englobe six activités, qui sont la promotion de la recherche, un centre universitaire, un centre pour l'offshoring, un centre multimédia, un centre pour la microélectronique et des centres pour la recherche et le développement. Le centre universitaire offre différents types de formations sur des sujets tels que la technologie du multimédia, l'ingénierie logicielle, les télécommunications, l'électronique et la microélectronique, les nanotechnologies et les nanomatériaux, la biotechnologie, la technologie de l'information,... En ce qui concerne le centre pour l'offshoring, il possède une infrastructure de classe mondiale et offre des services qui répondent aux meilleures normes internationales. En outre, il y a une grande réserve de ressources humaines qui inclut des jeunes gens sensibles à la culture européenne, ainsi qu'un service de recrutement.
 - ✓ Le technopark de Casablanca, centre des technologies de l'information et de la communication au Maroc.

Son objectif est d'opérer en tant que facilitateur, accélérateur et catalyseur. Le développement économique et social repose sur quatre piliers: Les STIC (Sciences et technologies de l'information et de la communication), l'innovation et le transfert technologique, la créativité, la réactivité et la souplesse des entreprises en démarrage et des petites et moyennes entreprises et finalement l'attrait des technologies de l'information et de la communication pour les chefs d'entreprise internationaux.

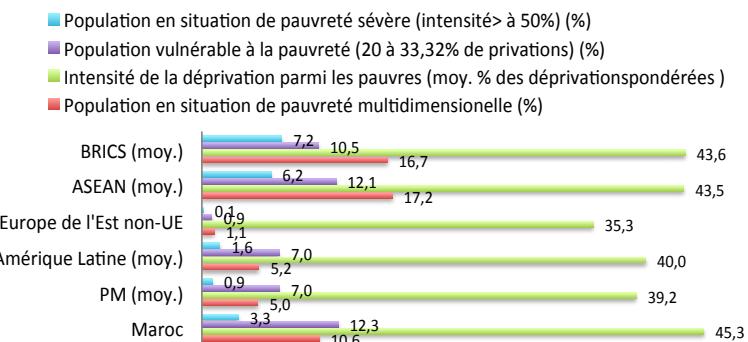
- ✓ De nombreuses initiatives en matière d'innovation, par exemple, le plan «Morocco Innovation Initiative» a été élaboré dans le cadre de la promotion de l'innovation. Il repose sur quatre piliers et est réparti sur 13 sites: le cadre de gouvernance, l'infrastructure, les financements et les soutiens et finalement la mobilisation des talents. D'autres initiatives ont été prises par plusieurs agences gouvernementales et les ministères sont là pour récompenser les actions à caractère innovant. Parmi ces initiatives, il est nécessaire de mentionner le prix Hassan II pour l'innovation (agriculture, environnement, etc.).
- ✓ Le cadre d'infrastructures technologiques, dont l'objectif est de favoriser la création de valeur et d'emplois qualifiés et d'améliorer le potentiel des chercheurs marocains à travers tout le pays. Ce processus est mis en place dans différentes parties du Maroc (Technopark de Casablanca, Technopolis de Rabat, Agropolis de Meknès, Tanger et Tanger Med avec la production de voitures, Berkane avec l'agriculture et Halieutis à Agadir).
- ✓ Les efforts en faveur des technologies de pointe, déployés dans les centres d'excellence tels que Technopolis ou Mascir, la fondation marocaine pour les sciences avancées.

Les autorités doivent se concentrer, entre autres, sur la question du capital humain. L'analyse du capital humain au Maroc indique que le pays a accompli des progrès considérables en ce qui concerne les infrastructures et le fonctionnement du système institutionnel. Cependant, il existe un déficit et un dysfonctionnement persistants qui affectent la qualité du système et sa capacité de répondre à la demande du marché. Pendant ce temps, la formation professionnelle au Maroc diffère sensiblement de l'éducation. Il existe un ministère spécifique et une structure gouvernementale pour les services de gestion et de formation: l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT). La formation professionnelle est la deuxième priorité du pays et a pendant longtemps été considérée comme une contre-mesure à l'échec scolaire car elle absorbe une partie de la main-d'œuvre.

II.2. Le besoin d'inclusion financière

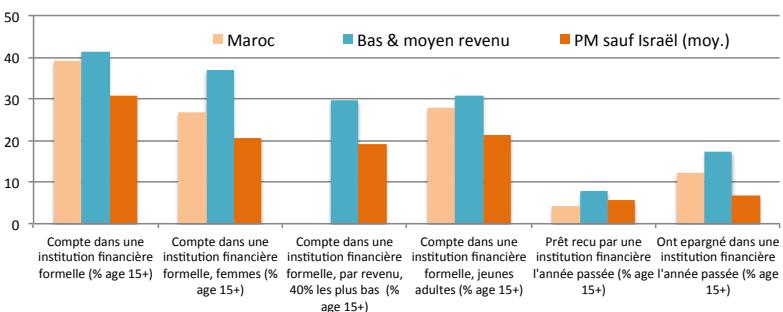
Dans le rapport de l'année dernière, il a été mis en évidence que, pour que la croissance soit dite inclusive, les sociétés devraient être capables de «saisir les occasions favorables», ce qui finirait par augmenter le potentiel de création d'emplois productifs. Cependant, pour y parvenir, les sociétés ont besoin d'avoir accès au financement et malheureusement le financement des sociétés n'a pas été des plus exemplaires au Maroc. Il s'avère que la part des sociétés faisant appel aux banques pour financer des investissements a diminué de plus de moitié entre le début et la fin des années 2000 et

Graphique 17.
Indicateurs de Pauvreté Multi-Dimensionnelle, dernière année



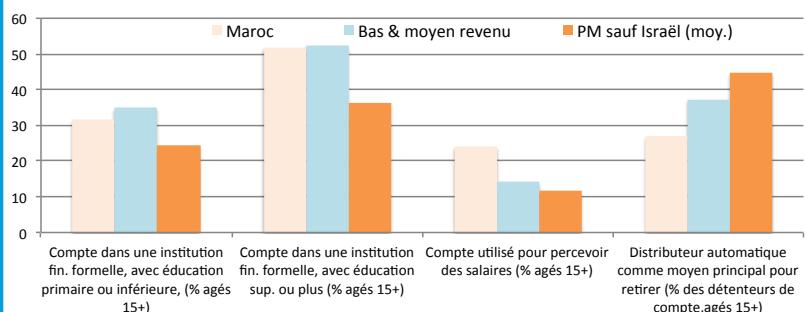
Source: Alkire, S., A. Conconi, and J.M. Roche (2013): "Multidimensional Poverty Index 2013"

Graphique 18.
Indicateurs d'inclusion financière, dernière année (2011)



Source: Global Findex (Global Financial Inclusion Database), Banque Mondiale

Graphique 19.
Seconde set of Indicateurs d'inclusion financière, dernière année (2011)



Source: Global Findex (Global Financial Inclusion Database), Banque Mondiale

qu'elle est considérablement plus faible que dans les autres régions en développement. Cependant, les sociétés ne sont pas les seules dans cette situation. L'accès limité aux outils financiers est également un problème profondément lié à la vie de la population. Plus précisément, l'inclusion financière est l'un des éléments essentiels de la croissance inclusive. Comme l'a noté la Brookings Institution (2013), «les

Nouvelles villes: l'AFD soutient l'initiative relative à Zenata, qui est un tremplin pour le développement durable

Ces dernières décennies, le Maroc a connu une urbanisation rapide sous la pression conjuguée de la croissance démographique et de l'exode rural. Cette situation a donc généré des problématiques urbaines nouvelles, en particulier dans le Grand Casablanca qui a été une réussite sur le plan économique, mais un échec en ce qui concerne son urbanisation non maîtrisée.

Pour faire face à cette urbanisation accélérée, l'État marocain s'est engagé dans un ambitieux programme de création de 15 villes nouvelles d'ici 2020. Le meilleur exemple de ce programme est la ville de Zenata qui s'inscrit dans ce cadre tout en portant des ambitions nouvelles en matière d'urbanisme. Cette nouvelle ville dans le Grand Casablanca est la première éco-cité d'Afrique et est conçue pour accueillir 300.000 habitants et 100.000 emplois dans les 30 années à venir. Pour concrétiser ce projet, une convention de financement entre l'AFD et la Société d'Aménagement de Zenata a été signée le 3 avril 2013. Le projet urbanistique a été guidé par les grands principes du développement durable et vise à hisser la capitale économique du Maroc au rang de grande métropole mondiale avec des normes internationales. Zenata sera une ville de services, destinée principalement à la classe moyenne émergente. En ce qui concerne les emplois, il n'est pas juste question de créer un «nombre d'emplois» spécifique, mais surtout de créer 100.000 emplois dans des activités à forte valeur ajoutée (par ex: Parc des expositions, Pôles santé et éducation et Pôle logistique, etc.). L'emploi dans le secteur du BTP sera également favorisé.

Source: AFD.fr (2013), Zenata, une éco-cité marocaine, première du genre en Afrique, publié le 04/04/2013

systèmes d'inclusion financière, qui permettent un large accès aux services financiers appropriés, sont particulièrement susceptibles de profiter aux personnes pauvres et aux autres groupes défavorisés. Sans les systèmes d'inclusion financière, les gens doivent compter sur leurs propres épargnes limitées pour investir dans leur éducation ou devenir entrepreneur et les petites entreprises doivent compter sur leurs revenus limités pour saisir les occasions prometteuses en termes de croissance».

L'inclusion financière est nécessaire pour le Maroc, en particulier vu que 10,6% de la population

souffre de pauvreté multidimensionnelle (contre 5% en moyenne dans la région) et que le niveau de privation est relativement élevé pour les pauvres. L'inclusion financière contribue à réduire l'inégalité des revenus et à soutenir une forte croissance économique. La façon dont les ménages choisissent d'emprunter ou d'épargner, la nature formelle ou informelle de ces actions, ont un impact économique et social considérable et «les personnes qui ont accès à des comptes d'épargne ou à des simples technologies d'économie informelles sont davantage susceptibles d'augmenter leur consommation, leur productivité et revenus, leurs investissements dans les soins préventifs et de réduire leur vulnérabilité vis-à-vis des maladies et autres événements imprévus».

À cet égard, le niveau d'inclusion financière dans le pays semble être supérieur au niveau régional moyen. Plus précisément, le pourcentage de personnes titulaires d'un compte dans une institution financière est considérablement plus élevé que celui enregistré pour la région (+8,3 points de pourcentage) et le taux est également relativement plus élevé pour les femmes (+6,2 points de pourcentage) et pour les jeunes adultes (+6,6 points de pourcentage). Pendant ce temps, la part de la population qui a épargné dans une institution financière au cours de la dernière année est environ deux fois plus élevée que celle enregistrée en moyenne dans la région (12,2% contre 6,9%).

Malgré tout, le niveau d'inclusion financière au Maroc est inférieur au niveau moyen enregistré dans les économies à revenus faibles et intermédiaires. Par exemple, la part de personnes titulaires d'un compte est légèrement plus faible que celle enregistrée dans les économies qui ont un niveau de développement similaire (-2,4 points de pourcentage) et le taux est considérablement plus faible pour les femmes (-10,1 points de pourcentage par rapport aux économies à revenus faibles et intermédiaires) et les jeunes (-29,5 points de pourcentage). La part de la population qui a épargné dans une institution financière au cours de la der-

nière année a comparativement reculé d'environ 5 points de pourcentage et la part de personnes qui ont contracté un emprunt au cours de la dernière année a également diminué (-3,6 points de pourcentage).

Une deuxième série d'indicateurs souligne certains points spécifiques qui méritent de retenir l'attention en ce qui concerne le niveau d'inclusion financière au Maroc. Premièrement, la part de Marocains ayant recours aux distributeurs automatiques de billets est bien plus faible que le niveau moyen enregistré dans les PM, ce qui indique un manque de connaissance, par rapport à leurs voisins, de ces méthodes modernes de retrait d'argent et une pénétration inefficace des services bancaires. Deuxièmement, la part de personnes utilisant leur compte pour recevoir leur salaire est beaucoup plus élevée que la moyenne des PM et des pays à revenus faibles et intermédiaires (24,2% contre 14,2% dans les pays qui ont le même niveau de développement). Cela indique qu'une meilleure transparence et une meilleure formalisation ont été réalisées en ce qui concerne les paiements effectués et qu'il faudrait encourager à poursuivre les efforts. Finalement, l'éducation semble faire une différence. les personnes avec une éducation de base sont en quelque sorte exclues, la part de ces personnes en possession d'un compte se situe en dessous du niveau enregistré dans les pays qui ont un niveau de développement similaire. Cependant, en ce qui concerne les personnes qui ont une éducation secondaire ou supérieure, les niveaux sont similaires à ceux enregistrées dans les pays à revenus faibles et intermédiaires.

Dans l'ensemble, en ce qui concerne l'inclusion financière, plus d'efforts doivent être fournis, en particulier vis-à-vis des personnes moins instruites et des jeunes, et des possibilités de prêts plus intéressantes doivent être proposées. Les femmes sont généralement davantage exclues que les hommes et cette exclusion est considérable

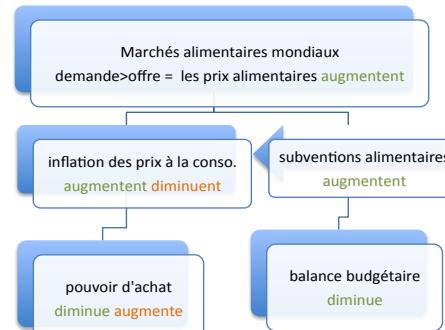
dans des régions telles que Oued ed Dahab-Lagouira, Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra, Oriental et Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (voir annexe). Pendant ce temps, il apparaît que l'exclusion a augmenté au cours des dernières années. Le cas de l'Oued ed Dahab-Lagouira est marquant, le taux de chômage des femmes s'élevait à près de 19,5% en 1999 et a atteint 35,1% en 2011 (contre seulement 10,9% pour les hommes).

Le développement des énergies renouvelables est un défi considérable pour le Maroc qui est complètement dépendant des sources externes pour son approvisionnement en énergie (AFD, 2013).

II.3. Réformer le système de subventions

Les chiffres qui suivent démontrent le double effet des prix des matières premières à court terme, et tout particulièrement ici d'une augmentation des prix mondiaux des produits alimentaires. Les subventions alimentaires et à l'énergie se sont révélées extrêmement onéreuses au Maroc; elles ont atteint 57 milliards de dirhams (environ 6,6 milliards de dollars américains) en 2012, ce qui représente 15% des dépenses publiques totales. Marga Peeters et Ronald Albers (2011) estiment le parcours des prix mondiaux des produits alimentaires et testent de manière empirique l'impact de ceux-ci sur les subventions alimentaires. Il apparaît que l'augmentation des prix mondiaux des produits alimentaires font grimper considérable-

Graphique 20.
Diagramme: prix mondiaux des denrées alimentaires, Inflation des prix à la cons. et subventions publiques



Source : Peeters and Albers (2011)

ment les subventions alimentaires gouvernementales. Cependant, la baisse de ces mêmes prix n'a pas un effet statistiquement considérable sur les subventions alimentaires. Cela signifie qu'il existe des «rigidités nominales à la baisse» associées au manque d'efficacité dans la chaîne alimentaire: les coûts restent élevés même quand les prix mondiaux des produits alimentaires baissent. Les subventions n'ont pas diminué au cours de la récession mondiale de 2009, quand les prix mondiaux des produits alimentaires ont considérablement chuté. Par conséquent, pour les pays comme le Maroc, «l'augmentation des prix mondiaux des produits alimentaires est à double tranchant. Premièrement, elle a un effet sur l'inflation des prix à la consommation, et par là même sur le pouvoir d'achat des consommateurs, et deuxièmement, elle a un effet sur le budget public et laisse ainsi moins de marge pour d'autres dépenses publiques nécessaires. Le Maroc va certainement devoir limiter le fardeau fiscal lié aux subventions afin de laisser une plus grande marge de manœuvre budgétaire et de permettre de mieux orienter les dépenses publiques vers des initiatives qui stimulent davantage la croissance.

La réforme des subventions est menée lentement vu qu'il faut maintenir la paix sociale pendant cette période difficile, mais certains efforts ont été déployés (par ex: des réductions des subventions sur le blé importé et sur les prix des carburants pour 2012) et il devrait y avoir des changements en 2013, car les autorités ont annoncé au début de cette même année qu'elles allaient réorienter les dépenses vers les Marocains les plus pauvres (environ 2 millions) au moyen de versements mensuels en espèces de 1.000 dirhams (REUTERS, 2013b). Les modalités techniques de la réforme semblent être déjà en place et «une fois les délibérations conclues et la décision politique prise, elle sera lancée». La réforme devrait être menée sur une période de quatre ans et pourrait permettre d'économiser jusqu'à 24 milliards de dirhams, même si elle va probablement faire augmenter l'inflation et appauvrir la classe moyenne.

Cependant, la réforme est loin d'être une affaire réglée, car le parti conservateur Istiqlal menace de quitter la coalition actuelle si les réductions des subventions alimentaires et à l'énergie ne sont pas modérées. À la place, Istiqlal préfère la mise en place d'épargnes plus efficaces et l'adoption de mesures de contrôle des importations. La mise en œuvre d'une réforme aussi délicate ne sera pas facile. Le Maroc a réussi à maintenir son taux d'inflation moyen en dessous de 2% au cours des 10 dernières années et une augmentation potentielle des prix pourrait déclencher des troubles sociaux non désirés. Pendant ce temps, il semble que «l'establishment politique autour du roi Mohammed VI souhaite éviter une baisse du niveau de vie et empêcher une reprise des manifestations de rue liées aux réformes politiques et économiques qu'il a réussi à étouffer en 2011 au moyen de dépenses sociales, de mesures policières sévères et de réformes constitutionnelles qui ont ouvert la voie à l'accès au pouvoir du PJD» (REUTERS, 2013c). Par conséquent, la «sensibilité politique» de cette question a entraîné un ajournement des mesures prévues dont la mise en place devait commencer en juin 2013. À la fin du mois de juin, le ministre des affaires générales a souligné que le Maroc allait commencer la déréglementation des prix de certains biens de base, activant l'ajustement automatique des prix pour les produits énergétiques et le sucre, à l'exception du gaz de cuisine (REUTERS, 2013d). Cela permettrait déjà de réduire les dépenses pour les subventions d'environ 20% et c'est une mesure qui a été approuvée par le gouvernement de coalition.

III. Conclusions et recommandations

III.1 La viabilité budgétaire est un pré-requis pour l'avenir

Indéniablement, les autorités marocaines vont faire face, cette année et l'année suivante, à d'importants défis liés aux questions structurelles et aux contraintes budgétaires. Il faut noter que la nature du déficit budgétaire au Maroc a changé,

il n'est plus une conséquence de la faible croissance comme au cours de la dernière décennie, mais il est imputable à l'énorme augmentation des dépenses publiques qui ne peuvent pas être couvertes par les recettes actuelles. Donc, si rien ne change, le pays risque d'entrer dans une spirale d'emprunts extérieurs. Les autorités doivent éviter d'hypothéquer les perspectives d'avenir des jeunes pour financer la consommation et la mauvaise gestion des institutions publiques. Jusqu'à présent, la croissance économique n'a pas créé le nombre d'emplois nécessaires, en particulier pour les jeunes et dans les régions urbaines. La dette devrait servir à s'engager dans des activités d'investissements créatifs qui génèrent des revenus et des emplois et il faudrait entreprendre ou approfondir des réformes structurelles le plus tôt possible. Les points suivants sont les priorités dont les autorités doivent s'occuper pour élaborer un modèle de développement plus inclusif, mais surtout financièrement viable.

a. Des mesures qui favorisent l'esprit d'entreprise sans peser sur le déficit budgétaire

Il est nécessaire de favoriser davantage l'esprit d'entreprise au Maroc et d'instaurer un climat plus axé sur les affaires. À cet égard, les autorités devraient réformer progressivement l'imposition des entreprises et prévoir des exemptions, en particulier pour les nouvelles entreprises dans les secteurs émergents, tout en maintenant des impôts plus élevés pour les entreprises qui ont des revenus relativement élevés. L'épargne nationale devrait être encouragée et certaines questions telles que les formalités d'enregistrement des entreprises devraient être facilitées et les coûts réduits. Cependant, il ne faudrait pas trop généraliser les exemptions.

Les autorités ont **besoin d'élargir l'assiette de l'imôt**, ce qui devrait conduire à une baisse des taux d'imposition, mais il est tout aussi important de garantir la transparence et la simplicité des procédures. Avec un système fiscal et des procédures

administratives plus simples, les entreprises respecteraient peut-être davantage le système fiscal et l'efficacité administrative serait améliorée. Il est également nécessaire d'intensifier continuellement les efforts en vue d'une meilleure transparence lors de l'élaboration du droit fiscal, l'évaluation du coût budgétaire des différentes mesures fiscales proposées devrait être systématiquement réalisée avant l'examen pour permettre aux pouvoirs législatifs et exécutifs de bien connaître les conséquences fiscales des mesures qui sont souvent considérées à tort comme ne soulevant aucun problème (FEMISE, 2004).

si rien ne change, le pays risque d'entrer dans une spirale d'emprunts extérieurs...

Dans le contexte actuel de tension fiscale, il ne faudra pas oublier l'importance des prévisions fiscales efficaces et de l'intégration du système d'imposition dans la stratégie à moyen terme. Les taxes sont sensibles aux conditions économiques et les méthodes modernes de prévisions sont plus que jamais d'une importance fondamentale. Ces dernières dépendent peut-être du caractère sophistiqué de la méthodologie d'appréhension de l'imposition, mais le degré élevé de la variabilité de la croissance depuis près d'une décennie remet clairement en question le rôle des politiques budgétaires dans la régulation de l'activité économique. Comme l'a noté FEMISE (2004), les liens entre l'imposition et la croissance (production) nécessitent le développement de modèles qui opèrent à moyen terme. Le développement de relations économiques analytiques et explicatives basées à la fois sur les taxes payées par les ménages et celles payées par les entreprises est essentiel, car elles peuvent déterminer le taux d'investissement, qui est au cœur du processus de croissance.

Les autorités marocaines semblent être sur la bonne voie et ont déployé des efforts notables en vue d'un budget plus durable pour 2013. Voici quelques-unes des nombreuses mesures budgétaires pour 2013:

- ✓ Dans le cas des droits de douane: plusieurs réductions des quotas d'importation pour les produits agricoles, modification de la taxe intérieure de consommation sur les tabacs manufacturés et augmentation de la part de taxe intérieure de consommation sur les tabacs orientée vers le Fonds de cohésion social (4,5%, contre 1,6% préalablement).
- ✓ En ce qui concerne les impositions sur les entreprises marocaines, le seuil fixé pour les exemptions pour les coopératives qui transforment les matières premières a augmenté pour s'établir à 10 millions de dirhams hors TVA, contre 5 millions de dirhams auparavant. Au même moment, un système d'imposition a été mis en place pour les opérations de prêt de titres afin de garantir la neutralité fiscale en leur faveur. Un système d'imposition pour les opérations de titrisation a également été instauré. Les autorités ont également appliqué un taux d'imposition réduit de 10% pour les petites et moyennes entreprises dont les revenus sont inférieurs ou égaux à 300.000 dirhams. Pendant ce temps, 2013 voit la mise en place d'une contribution sociale de solidarité sur le bénéfice net comptable qui varie de 0,5% à 2%, en fonction des bénéfices réalisés.
- ✓ Des mesures relatives aux impôts sur le revenu ont été mises en place, y compris pour encourager les employés à épargner au moyen de l'instauration d'un système d'incitation fiscale pour le «plan d'épargne entreprise» (PEE). Le taux de déduction standard applicable aux pensions a augmenté à 55% le 1er janvier 2013, contre 40% auparavant, et le taux de l'impôt retenu à la source relatif aux actions et aux revenus assimilés a augmenté à 15%, contre 10% auparavant. Ces mesures comportent en plus la prolongation jusque fin 2014 des incitations pour les contribuables nouvellement identifiés qui étaient actifs dans le secteur informel et la mise en place d'une contribution sociale de solidarité sur les revenus.
- ✓ Dans le cas de la taxe sur la valeur ajoutée: extension de l'exonération de la TVA pour les opérations de crédit menées par les associations de microcrédits et de l'exemption pour l'importation d'équipements et de matériaux exclusivement destinés aux opérations jusqu'au 31 décembre 2016; exonération de la TVA pour les équipements, biens et services acquis par la Fondation Mohammed VI pour l'édition du Coran; extension de l'imposition à un taux réduit de 10% sur les importations des veaux confinés à des fins d'engraissement jusqu'à la fin du mois de décembre 2014; exemption pour certains biens importés par les administrations de la sécurité intérieure qui relèvent du Ministère de l'intérieur; mise en place d'une taxe particulière imposée sur la marge des ventes ou sur la livraison de biens usagés effectuée par des commerçants avec un chiffre d'affaires supérieur à deux millions de dirhams.
- ✓ En ce qui concerne les droits d'enregistrement: exemption des droits d'enregistrement pour les actes constitutifs et l'augmentation du capital des sociétés avec le Statut CFC, extension de l'exemption pour le «Fonds de placements collectifs en titrisation» (F.P.C.T.), mise en place d'un frais fixe de 1.000 dirhams pour la constitution et l'augmentation de capital des sociétés à la place du droit d'enregistrement proportionnel de 1%, quand la part de capital n'est pas supérieure à 500.000 dirhams.
- ✓ En ce qui concerne les droits de timbre: suppression des dispositions relatives aux moyens de recouvrement du droit de timbre.
- ✓ Modification des moyens de recouvrement de la Taxe spéciale annuelle sur les véhicules automobiles (TSAVA) avec l'ajout de la possibilité de payer cette taxe au nom de l'expert-comptable compétent et avec des organisations autres que l'administration fiscale et l'expert-comptable dûment habilitées par l'administration.
- ✓ Parmi les mesures communes à toutes les taxes, il y a l'exemption dont bénéficient les syndicats en ce qui concerne tous les impôts fonciers sur les biens immobiliers nécessaires pour l'exercice de leur activité ou pour les transferts d'individus. Il y a également l'extension

- sion des avantages accordés aux logements de faible valeur immobilière, la suppression totale des sanctions pour les retards de paiement des frais et de perception des taxes, des droits et des taxes prévus par le Code des impôts, y compris ceux et celles qui ont été supprimés de ce code ou qui y ont été ajoutés.
- ✓ Autres mesures: mise en place d'une taxe spéciale de 50 dirhams par mètre cube de dragage des dunes de sable et des oueds et de 20 dirhams par mètre cube de concassage de sable afin de contribuer à l'approvisionnement du «Fonds spécial routier», mise en place d'une taxe environnementale de 1,5% sur les plastiques, exemption pour les acheteurs d'habitations (classe moyenne) en ce qui concerne les droits à l'enregistrement des titres fonciers, modification du seuil du produit de l'impôt sur les contrats d'assurance (50% pour le budget général, 25% pour le Fonds de solidarité, 25% pour le «Fonds d'appui à la cohésion sociale»).

b. La réforme des systèmes de subventions et de protection sociale est primordiale pour la stabilité financière

Pour diminuer les pressions sur le budget, il est définitivement nécessaire de réformer les systèmes actuels de protection sociale et de subventions qui sont encore trop onéreux. Pour le moment, il est estimé que l'écart entre les pensions versées et les cotisations des employés devrait représenter un déficit de 7,4% du PIB d'ici l'année 2050, contre un excédent de 1% en 2005 (Achy, 2013). Les trois systèmes de pension varient en ce qui concerne leurs taux de contribution et les méthodes employées pour calculer les prestations de retraite. Il existe une disparité considérable entre les employés en fonction du secteur. Selon Achy (2013), trois facteurs décrivent la situation actuelle qui peut devenir intenable:

- ✓ Seulement 45% de la population en âge de travailler occupe un emploi, avec un taux très faible de participation à la vie active pour les femmes et les jeunes.

- ✓ Le système de pension ne couvre qu'un tiers de la population active au Maroc (contre 60% dans les pays à revenus intermédiaires) en grande partie à cause du secteur informel. Le rapport de FEMISE de 2009 avait reconnu que la couverture chômage est loin d'être généralisée au Maroc.
- ✓ Le système est fragmenté et il y a un nombre limité de personnes qui y sont souscrites.

La dégradation financière du fonds de pension fonctionnant sur la base d'un vieux système de répartition avait déjà poussé les autorités à entreprendre des réformes (FEMISE, 2009). Néanmoins, il y a encore «un besoin urgent de mettre en place une approche globale politiquement réalisable, socialement acceptable et financièrement viable pour s'occuper des déséquilibres du système de pension du Maroc» (Achy, 2013).

Des plans pour la réforme structurelle du système de pension d'État ont été récemment annoncés, ils devraient être mis en place au cours du mandat de cinq ans du gouvernement actuel. Parmi les mesures connues à appliquer, les Marocains devraient s'attendre à une augmentation de l'âge de la retraite, ce qui devrait aider à éviter le creusement du déficit de la Caisse marocaine de retraite (CMR) qui devrait s'élever à près de 1,28 milliards de dirhams (151 millions de dollars) d'ici 2014 et puis, respectivement à 24,85 milliards de dirhams en 2021 et à 45,66 milliards de dirhams en 2030 (REUTERS, 2013).

Dans l'ensemble, les autorités doivent faire pression en faveur d'un système de protection social «généralisé», mais elles doivent également présenter clairement les avantages économiques et sociaux à tirer d'une telle réforme. Il est impossible d'ignorer que des manifestations ont déjà eu lieu en réaction contre l'annonce des réformes économiques et sociales des systèmes de pension et de subventions (POMED, 2013). En effet, le système de subventions doit être révisé pour permettre la stabilité financière; les autorités pourraient com-

mencer par réformer en détail les subventions alimentaires et à l'énergie si une décision politique est prise (REUTERS, 2013). Dans le cas des subventions alimentaires, il existe de nombreuses façons d'entreprendre la réforme, principalement au moyen d'un meilleur ciblage, ce qui semble être la voie vers laquelle les autorités s'orientent. En septembre 2013, les autorités ont décidé d'appliquer une indexation partielle des prix des carburants sur les prix internationaux et de les réviser chaque mois. Par conséquent, grâce à cette mesure qui avait déjà été menée pendant la période 1995-2000, les prix des carburants ont augmenté à l'échelle mondiale (une hausse de 0,45 dirham pour le «Super», de 0,69 dirham pour le diesel et de 662,88 dirhams pour le carburant industriel). Le gouvernement espère alléger le fardeau des charges de rémunération tout en évitant une augmentation considérable de l'inflation (Econostrum, 2013b).

III.2. Une réglementation du commerce intelligente pour soutenir le développement des entreprises

La question centrale est de trouver comment donner un coup de fouet à la productivité des entreprises marocaines.

Selon Augier et al. (2013), une solution possible serait au moyen de mesures non commerciales. Celles-ci ne devraient pas être considérées comme un obstacle au commerce avec l'augmentation des coûts de transaction et de production, elles apportent également une solution à la demande croissante des consommateurs/producteurs car elles fournissent des «réponses aux questions de qualité et de sécurité» et défendent «les intérêts collectifs de la société tout en aidant à stimuler le commerce». Contrairement aux droits de douane, les mesures non commerciales peuvent favoriser le commerce, comme l'ont noté les auteurs. L'accès communautaire de l'UE est un parfait exemple de «décollage des activités commerciales» qui peut avoir lieu quand des mesures non commerciales sont appliquées dans des accords commerciaux ré-

gionaux pour permettre la convergence entre les pays à la fois sur le plan institutionnel et sur le plan législatif.

En se concentrant sur l'impact que les mesures non commerciales prises au Maroc ont eu sur les entreprises marocaines, les auteurs ont tiré une série de conclusions.

Premièrement, les différentes catégories de mesures non commerciales semblent affecter la performance des entreprises nationales de différentes façons. Par exemple, les résultats révèlent que les mesures sanitaires et phytosanitaires ont un effet positif et significatif sur la rentabilité, mais aucun sur la productivité. De même, les obstacles techniques au commerce ne semblent pas avoir d'effet sur la productivité. Cependant, les mesures non commerciales telles que les licences, les quotas, les interdictions et autres mesures de contrôle de quantité semblent avoir un effet positif et extrêmement significatif à la fois sur la productivité et la rentabilité des entreprises. Deuxièmement, donc, quand une mesure non commerciale a un effet positif sur la productivité d'une entreprise, il s'agit généralement d'une mesure utilisée à des fins d'harmonisation avec les normes internationales. Troisièmement, les entreprises qui ont profité le plus des effets positifs ne sont pas nécessairement celles qui sont les plus éloignées de la frontière d'efficience. Par conséquent, la série d'effets positifs des mesures non commerciales ne peut pas tout simplement être imputée à une meilleure protection nationale vis-à-vis de la concurrence internationale. Dans le cas du Maroc, il apparaît que, en facilitant l'entrée de biens en provenance d'économies développées et en limitant l'accès à ceux en provenance de pays en développement, les nouvelles mesures non tarifaires vont modifier les structures du marché intérieur. De plus, les mesures non commerciales peuvent permettre la convergence entre l'environnement institutionnel et l'environnement législatif des entreprises, ainsi que vis-à-vis des normes de production. Dans l'ensemble, elles peuvent servir d'outil pour une

meilleure intégration et ne devraient pas être simplement assimilées aux obstacles commerciaux.

III.3. Les déséquilibres spatiaux doivent être pris en compte et le système éducatif a besoin d'être plus qualitatif

Troisièmement, la convergence économique est au cœur des politiques de développement régional du Maroc. Cependant, le pays souffre de déséquilibres régionaux et les problèmes sont principalement concentrés dans les régions pauvres où la performance scolaire est faible et dans la périphérie (voir aussi la section sur les disparités spatiales dans la première partie du rapport). Un article récent publié par Ibourk and Amaghous (2013) cherche à définir la relation entre la localisation spatiale et les disparités dans l'éducation au Maroc. La raison est que la prise en compte des disparités spatiales va relancer le débat sur l'efficacité des politiques de développement régional. La performance scolaire pourrait être liée aux schémas de répartition des services d'éducation à travers le territoire .

Cette analyse souligne la forte disparité spatiale en termes d'éducation entre les provinces marocaines ainsi que la faible performance du système d'éducation marocain. L'une des découvertes des plus intéressantes des auteurs est le fait que deux «pôles» ressortent. Le premier pôle (au centre) est composé surtout des provinces de l'axe Rabat-Casablanca. Le second pôle est composé de certaines provinces de la chaîne montagneuse du Haut Atlas et du Rif. Les autres provinces forment la périphérie. Une «convergence bête» semblerait se dégager, avec les régions pauvres qui connaissent une croissance plus rapide que les riches. Pendant ce temps, les provinces qui enregistrent la plus faible performance dans le domaine de l'éducation semblent être les moins pauvres. Cela confirme qu'au Maroc, il y a une reproduction des inégalités spatiales à la Bourdieu (1979), le statut social d'un individu étant déterminé par son capital économique (revenus et actifs), son capital culturel (connaissances et compétences), son capital so-

cial et symbolique (possession et reconnaissance d'autres formes de capital).

Le système d'éducation au Maroc ne suffit pas, même s'il s'améliore dans l'ensemble. Le problème d'analphabétisme reste alarmant pour les personnes qui ne font pas partie du système et la rareté des ressources humaines qualifiées diminue le potentiel de développement économique. Une étude réalisée par Ibourk (2012) analyse les facteurs déterminants de la faible performance du système d'éducation marocain (selon les tests de normes internationales tels que TIMSS et PIRLS). Les conclusions principales soulignent le danger de se concentrer sur le niveau moyen et de mener les politiques d'éducation de façon purement quantitative. Premièrement, se concentrer sur le niveau moyen a tendance à empêcher d'avoir une vision claire des disparités existantes dans le système d'éducation. De plus, les politiques qui sont presque exclusivement limitées à l'éducation de masse ne feront que renforcer les inégalités.

Il faudrait également renforcer les mesures visant à réduire les disparités entre les provinces (programmes d'éducation à la périphérie, écoles communautaires). Comme cela a été noté par Ibourk et Amaghous (2013), le problème de l'éducation n'est généralement envisagé que du point de vue national et une approche «descendante» est trop limitée. Ils suggèrent une nouvelle gestion participative laissant une plus grande marge de manœuvre aux acteurs locaux et régionaux, ainsi que la mise en place d'une gestion indépendante des institutions. À cet égard, il faut de la détermination pour passer efficacement d'une organisation centralisée à une organisation décentralisée. De plus, il faut améliorer les compétences de gestion dans les unités décentralisées dans la périphérie. Les décideurs politiques devraient repenser leurs objectifs sur base de la nature spatiale de chaque province et investir non pas seulement dans les écoles, mais également dans les infrastructures et les services de base, dont le manque freine souvent le processus de développement.

III.4 Transformation structurelle : la promotion des énergies renouvelables en tant qu'outil de développement durable

Le développement des énergies renouvelables constitue un défi de taille pour le Maroc dont la fourniture énergétique est totalement dépendante de l'extérieur (AFD, 2013). Le pays semble avoir pris le parti des énergies renouvelables et être en passe d'adopter une nouvelle stratégie énergétique mixte. Si les projets liés aux énergies renouvelables ont des retentissements économiques et environnementaux intéressants, leur incidence sociale est également significative, en particulier en termes d'inclusion sociale des populations rurales (Atouk, 2013).

Une étude récente du FEMISE (FEM35-05, 2013) a évalué l'impact macro-économique du développement progressif d'un cluster industriel national sur les énergies renouvelables en vue d'encourager les technologies de production d'énergie solaire à concentration (Concentrated Solar Power ou CSP), tout en abordant les questions de politique économique liées aux transformations structurelles. Malgré les progrès réalisés en vue d'encourager les investissements dans le secteur de l'énergie, de nombreuses barrières freinent encore l'entrée de capitaux étrangers. Les principaux obstacles sont de nature politique, imputables à l'absence d'un cadre légal ou législatif en matière de développement des énergies renouvelables et à un soutien public insuffisant. Parallèlement, les barrières commerciales liées à l'incertitude, à l'informalité et au coût élevé des capitaux sont également loin d'être pas négligeables.

Afin d'attirer les investissements directs étrangers, cette étude suggère qu'un renforcement des politiques plébiscitant les actions stratégiques à moyen et long terme et visant à dissiper le sentiment d'incertitude et d'insécurité déploré par les investisseurs étrangers serait nécessaire. En outre, « en fonction du degré d'influence que l'obstacle a sur le reste, ces actions pourraient avoir un effet amplificateur et contribuer à éliminer d'autres ob-

tacles ». Une formalité accrue serait également essentielle pour encourager la venue des entreprises étrangères qui n'ont pas encore développé d'activité dans le secteur marocain du CSP. Pour celles qui entretiennent des rapports partiels avec le Maroc dans ce domaine, l'élimination ou la limitation des barrières financières et légales pourrait favoriser un renforcement de l'activité.

Concernant l'impact sur le PIB, les auteurs soulignent « une incidence globale sur le PIB marocain qui ferait passer la part de ce secteur de 1,27 % à 1,77 % d'ici à 2050 ». Dans le même temps, dans l'hypothèse où une industrie des composants CSP semi-complète serait développée au Maroc, environ 85 000 emplois seraient créés.

Références :

- Afrik.com (2013), "Le Maroc sur la pente glissante de l'endettement", May 30th.
- ANIMA (2012), « Promotion de l'innovation en Méditerranée », Etude No 63, Novembre.
- Aomar Ibourk and Jabrane Amaghous (2013), "Les Inégalités dans le Domaine de l'éducation au Maroc: Une Approche par l'économétrie Spatiale", paper presented at ERF 19th Annual Conference, March 3-5, 2013, AFESD, Kuwait.
- Aomar Ibourk (2012), « Les déterminants des acquis scolaire au Maroc: analyse microéconométrique appliquée aux enquêtes internationale TIMSS et PIRLS », March 25-27, 2012 | Cairo Marriott Hotel, Cairo, Egypte.
- Atouk, Sara (2013), "LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LES POPULATIONS RURALES PAUVRES : LE CAS DU MAROC", Sous la direction de Madame Maria Del Rosario Ortiz Quijano, MAÎTRISE EN ENVIRONNEMENT, UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE.
- Commission Européenne, OCDE (2008), Rapport sur la mise en œuvre de la Charte euro-méditerranéenne pour l'entreprise : évaluation 2008 de la politique de l'entreprise (2008)
- Econostrum (2013), "Le Maroc conforte sa filière automobile", August 19th.

Econostrum (2013b), "Le Maroc réduit les subventions aux produits pétroliers", September 17th.

EIU (2013), "Pays Forecast", various issues.

FEMISE (2013), "The Impact of a Renewable Energies Cluster in Southern Countries: Viability and Economic Impact in Morocco", Research n°FEM35-05 Directed By Prof. Rafael de Arce and Prof. Alejandro Lorca, May.

Haut Commissariat au Plan (2013), Various reports.

MenasAssociates (2013), "Morocco's banks get good ratings from Fitch's", September 2nd.

MoroccoontheMove (2013), "HUMAN DEVELOPMENT: FOREIGN DIRECT INVESTMENT'S DESIRABLE GOAL – JEAN ABINADER", May 17th.

OECD (2004)," Patents, Innovation and Economic Performance", OECD CONFERENCE PROCEEDINGS.

Patricia Augier, Olivier Cadot and Marion Dovis (2013), « Moroccan Non-Tariff Measures' impact on domestic firms: a booster through deeper integration or protection measure? », paper presented at ERF 19th Annual Conference, March 3-5, 2013, AFESD, Kuwait.

Peeters Marga and Ronald Albers (2011), "Food prices, government subsidies and fiscal balances in south Mediterranean countries", MPRA Paper No. 38138, posted 16. April 2012.

POMED (2013), "Moroccans Protest Proposed Subsidy, Pension Reforms", April 1st.

REUTERS (2013), "Morocco to reform state pension system, PM says", January 10th.

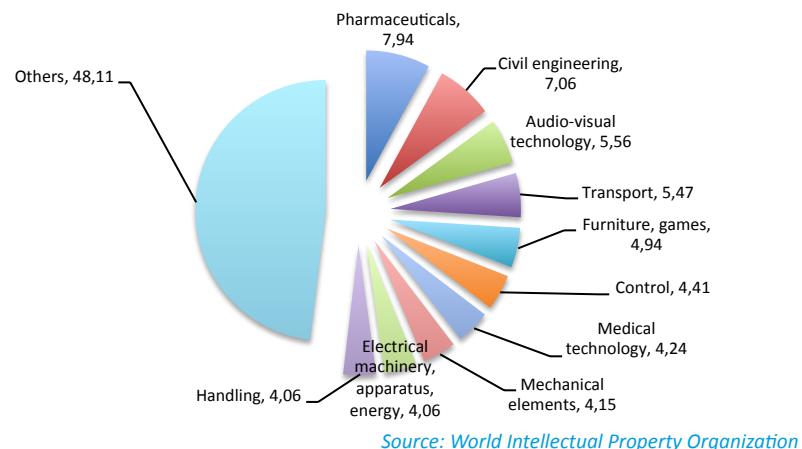
REUTERS (2013b), "Morocco says may launch subsidies reform in June", January 5th.

REUTERS (2013c), "Subsidy reform dispute imperils Morocco's ruling coalition" May 20th.

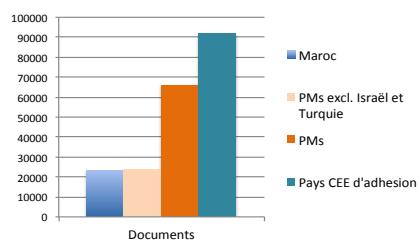
REUTERS (2013d), "INTERVIEW-Morocco to begin cutting subsidies in two weeks", June 21st.

ANNEXE

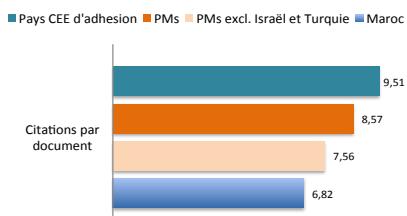
Graphique A1.
Demandes de brevets par principaux domaines technologiques(1997 - 2011)



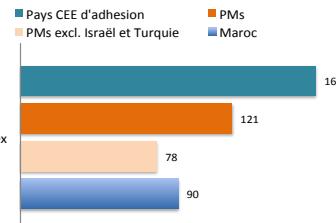
Graphique A2.
Indicateur de notoriété des revues et publications scientifiques par pays
a. Nombre de documents



b. Citations par document



c. H-index



Source: SCImago Journal & Pays Rank (SJR), Note: nombre d'articles (h) du pays ayant reçu au moins h citations

Tableau A1.
Evolution of unemployment par région

Tanger-Tétouan										Taza-Al Hoceima-Taounate			Fès-Boulemane		
Year	Men	Women	Total	Men	Women	Total	Men	Women	Total	Men	Women	Total			
1999	12,6	7,7	11,7	11,8	4,7	9,9	13,3	14	13,5						
2005	8,1	8,5	8,2	5,5	6,4	5,8	7,2	7,9	7,4						
2008	8,7	12,1	9,2	7,8	5	7,1	7,3	6,6	7,1						
2009	8,5	11,4	8,9	8,9	5,3	8	7,1	6,8	7						
2010	8,6	13,1	9,2	6,6	4,7	6,1	5,8	7	6,1						
2011	8,7	15,7	9,7	7,5	5,1	6,9	5,2	6,6	5,5						
Meknès-Tafilalet				Tadla-Azilal				Doukkala-Abda							
	Men	Women	Total	Men	Women	Total	Men	Women	Total	Men	Women	Total			
1999	15,9	12,3	14,9	8,6	6,9	8	11,1	15,3	12,4						
2005	10,9	13,2	11,4	5,6	5,5	5,6	6,1	8,7	6,8						
2008	9,4	10,1	9,6	5,4	6,6	5,8	7,2	7,8	7,3						
2009	7,8	10,2	8,4	5	5,1	5	6,8	9	7,4						
2010	10,3	10,3	10,3	6,8	4,9	6,2	7,1	10,2	8,1						
2011	9,5	13,3	10,4	6,3	9	7,1	7,3	11	8,5						
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer				Grand Casablanca				Oriental							
	Men	Women	Total	Men	Women	Total	Men	Women	Total	Men	Women	Total			
1999	16,2	20,8	17,4	23	25,8	23,8	17,8	19	18,1						
2005	15,1	21	16,6	19,3	22,7	20,3	16,9	19,1	17,3						
2008	12,2	19,6	14,1	12,2	13,4	12,5	19,2	24,4	20						
2009	10,9	16,9	12,5	11,1	13,1	11,6	17,5	22,6	18,2						
2010	10	18,2	12,2	10,1	12,7	10,8	17,4	22	18						
2011	10,1	20,1	12,8	9	13,6	10,1	17,3	20,4	17,7						
Marrakech-Tensift-Al Haouz				Chaouia-Ouardigha				El Gharb-Chrarda- Beni Hssen							
	Men	Women	Total	Men	Women	Total	Men	Women	Total	Men	Women	Total			
1999	8,1	7,7	8	11,4	13,2	11,9	13,7	12,3	13,3						
2005	6,1	5,4	5,9	8,7	11,4	9,6	12,1	8,8	11,1						
2008	4	5,1	4,3	5,8	7,6	6,4	11,2	11,5	11,3						
2009	4,5	5,8	4,9	5,4	7,8	6,1	11,4	11,2	11,3						
2010	5,7	6,2	5,8	5,6	8,4	6,4	11,7	9,2	10,9						
2011	4,3	5	4,5	5	7,9	5,9	10,2	8,2	9,5						
Souss-Massa-Draâ				Oued Ed-Dahab- Lagouira - Laâyoune											
	Men	Women	Total	Men	Women	Total	Men	Women	Total	Men	Women	Total			
1999	12,1	5,9	9,8	21,7	19,5	21,1									
2005	11,4	5	8,9	19,6	30	21,9									
2008	8,4	4,9	7,1	16,8	26,9	19									
2009	8,4	5,2	7,2	12,3	20,4	13,7									
2010	8,4	4,5	7	8,8	23,2	11,4									
2011	7,4	4,9	6,5	10,9	35,1	15,2									

Source: Haut Commissariat au Plan (latest)

TUNISIE

Sur fonds de crise politique, une troisième année de transition porteuse de vulnérabilités majeures du pilotage macroéconomique mais des capacités de résilience à moyen terme

Introduction

Trois années après la révolution, la Tunisie connaît un environnement de crise en pleine mutation où le climat d'instabilité et d'incertitude politique, amplifié par une vague inédite d'attentats terroristes et d'assassinats de dirigeants d'opposition, s'est juxtaposée à des contraintes de plus en plus exorbitantes que subit le cadre de conduite des politiques économiques. La réussite du processus de transition démocratique, tant espérée au vu de la complexité des expériences menées dans les autres pays du Printemps arabe, est devenue de plus en plus problématique. Il est, en effet, tributaire de la conjonction, non seulement de facteurs économiques, endogènes et exogènes, mais aussi de défis sociaux, sécuritaires et institutionnels menacés par des clivages récurrents entre décideurs politiques à l'approche décisive de la prochaine échéance électorale.

Cependant, on ne peut que se réjouir du défi relevé par l'Assemblée qui a approuvé les principaux articles du projet de Constitution, dont ceux consacrant « l'égalité de droit et de devoirs entre les hommes et les femmes » (art. 20), « la garantie des libertés de pensée, d'opinion, d'expression et d'information », le rejet de la référence à la religion comme source de droit et la reprise inchangée de l'article 1 de la Constitution de Bourguiba définissant le Tunisie comme « un Etat libre et indépendant, dont la République est le régime civil, l'arabe la langue et l'islam la religion ».

Mais, au-delà du contexte politique, une rétrospective rapide dénote de la récurrence des mêmes dysfonctionnements économiques latents et des fragilités structurelles qui étaient à l'origine des vagues contestataires et de la révolte sociale.

I. Les transformations structurelles du schéma de croissance économique dans la période de transition

Faisant suite à une récession sans précédent en 2011 avec un taux de croissance du PIB à prix constants à hauteur de (-1,9%)[1], une reprise rapide de l'activité économique s'est amorcée en 2012 avec un taux de croissance de 3,6%. Malgré un contexte politique et social plus qu'incertain la prévision actualisée pour 2013 est du même ordre[2]. Cependant, outre leurs fragilités structurelles, les transformations du schéma de croissance dans la période de transition répondent aussi à d'autres faiblesses latentes.

I.1. Une reprise de la croissance imputable aux activités marchandes

Basée sur les activités marchandes qui ont contribué en moyenne à hauteur de 76,7% à la valeur ajoutée aux prix de marché durant la période 2011-2012 (tableau.1), cette reprise est essentiellement imputable à la résilience du secteur de l'agriculture et de la pêche (8,45% de la VA en moyenne contre 7,47% en 2010) et d'autres secteurs conventionnellement compétitifs :

- ✓ de l'industrie manufacturière (16,31% de la VA contre 16,83% en 2010), tels que les industries agro-alimentaires (2,95% en moyenne contre 2,92% en 2010), les industries textiles, habillement et cuir (3,23% en moyenne contre 3,35% en 2010), les industries mécaniques et électroniques (5,48% en moyenne contre 5,45% en 2010),
- ✓ de l'industrie non manufacturière (12,54% en moyenne contre 12,51% pour l'année 2010)

Tableau 1.
Valeurs ajoutées et contributions sectorielles aux prix courants (en MDT)

	2010		2011		2012	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Agriculture et pêche	4741,3	7,47	5459,4	8,43	5979	8,48
Industries manufacturières	10680,1	16,83	10766,2	16,63	11278	16
<i>Industries agro-alimentaires</i>	1851	2,92	1942,4	3	2051,2	2,91
<i>Industries textiles, habillement et cuir</i>	2122,8	3,35	2186,4	3,38	2177,6	3,09
<i>Industries diverses</i>	1020,8	1,61	1101,1	1,7	1193	1,69
<i>Raffinage de pétrole</i>	56,7	0,09	74,3	0,11	118	0,17
<i>Industries chimiques</i>	1307,4	2,06	893,9	1,38	1109,5	1,57
<i>Matériaux de Construct. céramique et verre</i>	866,9	1,37	878,8	1,36	913,9	1,3
<i>Industries mécaniques et électriques</i>	3454,5	5,45	3689,3	5,7	3714,8	5,27
Industries non manufacturières	7933,9	12,51	8155,8	12,6	8802,5	12,49
<i>Extraction de pétrole et gaz naturel</i>	4016,5	6,33	4285,3	6,62	4641,1	6,58
<i>Mines</i>	486,8	0,77	271,5	0,42	338	0,48
<i>Électricité et gaz</i>	616,5	0,97	732	1,13	820,8	1,16
<i>Eau</i>	175	0,28	179,5	0,28	187,7	0,27
<i>Bâtiment et génie civil</i>	2639,1	4,16	2687,4	4,15	2814,9	3,99
Activités de services marchands	26095,5	41,13	26269,8	40,58	28833,9	40,9
<i>Entretien et réparation</i>	226,3	0,36	232,5	0,36	247,3	0,35
<i>Commerce</i>	4909,8	7,74	5201	8,03	5578,7	7,91
<i>Services d'hôtellerie et de restauration</i>	3163	4,99	2626,3	4,06	3211,8	4,56
<i>Transports</i>	5430,7	8,56	4767,7	7,37	5315,2	7,54
<i>Poste et télécommunication</i>	2863,9	4,51	3221,9	4,98	3517,7	4,99
<i>Services financiers</i>	2279,8	3,59	2415,6	3,73	2565,4	3,64
<i>Autres services marchands</i>	7221,9	11,38	7804,7	12,06	8397,9	11,91
<i>SIFIM</i>	-822,2	-1,3	-874,6	-1,35	-941,8	-1,34
Activités marchandes	48628,7	76,65	49776,5	76,9	53951,6	76,54
Activités non marchandes	9815,5	15,47	10982,7	16,97	12295,3	17,44
<i>Services d'administration publique</i>	9552,1	15,06	10696,8	16,53	11987,5	17,01
<i>Services fournis par les organis. associatives</i>	67,1	0,11	73,6	0,11	79,3	0,11
<i>Services domestiques</i>	196,2	0,31	212,3	0,33	228,5	0,32
Total Valeurs ajoutées (PIB aux c.f)	58444,1	92,12	60759,2	93,86	66246,9	93,98
<i>Impôts nets de subventions</i>	4996,7	7,88	3971,4	6,14	4243,8	6,02
P.I.B (aux p.m)	63440,9	100	64730,6	100	70490,7	100

Source : Institut National de la Statistique, Août 2013

- avec essentiellement les bâtiments et génie civil (4,07% en moyenne contre 4,16% en 2010),
 - ✓ des services marchands (40,7% en moyenne contre 41,13% en 2010), tels que le commerce (7,97% en moyenne contre 7,74% en 2010) et le tourisme (4,31% en moyenne contre 4,99% en 2010).
- Toutefois, les taux de croissance affichés durant la période de transition dénotent aussi une prépondé-
- rance plus accrue des services d'administration publique dans les activités non marchandes (16,78% en moyenne contre 15,06% en 2010) ainsi que la récession ou déclin transitoire des contributions d'autres secteurs productifs à la valeur ajoutée, et en particulier, des industries chimiques (1,47% en moyenne contre 2,06% en 2010) et des mines (0,45% en moyenne contre 0,77% en 2010).

Tableau 2.

Croissance des VA par secteurs d'activités aux prix de l'année précédente (glissement annuel en %)

	2013					
	2010	2011	2012	2013 (**)	T1	T2
Agriculture et pêche	-9	10,3	3,9	-1,5	-2,8	-3
Industries manufacturières	4,5	-1,4	1,8	3,2	2,5	4,8
dont agro-alimentaires	2,3	1,2	3,7	3,3	7	4,2
dont raffinage de pétrole	-63,9	219,8	47,7	na	-6	9,6
dont industries chimiques	6,8	-38,9	15,3	8	0,2	18,9
dont industries mécaniques et électriques	3,7	-4,3	3,2	5	3,4	3,1
Industries non manufacturières	5	-12,9	-2,2	4,4	0,1	-1,4
<i>Extraction de pétrole et gaz naturel</i>	7,5	-18,7	-7,2	2,8	0,7	-6
<i>Mines</i>	10,8	-52,2	1,4	9,7	-12,6	14,2
<i>Electricité et gaz</i>	-5,2	8,5	10,3	na	2,6	4,3
<i>Eau</i>	6,8	2,6	4,6	na	7,4	6
<i>Bâtiment et génie civil</i>	3,5	-2,8	1,5	na	-0,5	2,2
Activités de services marchands	4,9	-3,4	5,5	4,7	3,8	4,3
<i>Entretien et réparation</i>	3,3	1,5	2,9	na	3,5	3,8
<i>Commerce</i>	3,6	0,6	0,7	3,5	2,3	3
<i>Services d'hôtellerie et de restauration</i>	3,4	-20,7	11,7	3	-0,9	2,9
<i>Transports</i>	4,5	-14,6	9,7	2,5	3,5	3,9
<i>Poste et télécommunication</i>	13,4	10,4	9,4	10	9,5	9,7
<i>Services financiers</i>	8	6,1	3,8	5	5,2	5,4
<i>Autres services marchands</i>	2,6	1,3	2,9	na	3,8	3,5
SIFIM	4,8	5,3	4,3	na	6,2	6,3
Activités non marchandes	4,8	7,2	6,3	na	6,1	6,3
<i>Services d'administration publique</i>	4,9	7,2	6,4	na	6,2	6,4
<i>Services fournis par les organisations associatives</i>	2,3	5,8	4,6	na	7	7,5
<i>Services domestiques</i>	2	4,1	3,8	na	4	4
PIB au prix de marché	3,2	-1,9	3,6	4	2,6	3,2

Source : Institut National de la Statistique, Août 2013.

(**) Prévisions actualisées du budget économique suite à la négociation du crédit stand by – FMI, Avril 2013. Au mois d'Août 2013, le Ministère du Développement et de la Coopération Internationale a, une seconde fois, révisé à la baisse le taux de croissance à hauteur de 3,6%

Une lecture complémentaire des taux de croissance respectifs des valeurs ajoutées par secteurs d'activités (Tableau 2.) permet d'apporter un éclairage plus édifiant du profil du schéma de l'offre. On remarque ainsi, qu'en dépit de la reprise apparente de la croissance, la période de post-révolution a été marquée essentiellement par le recul des taux de croissance de la valeur ajoutée de deux secteurs clés, en l'occurrence les mines (-52,2% en 2011 contre une reprise escomptée à 9,7% en 2013) [3] et le tourisme (-20,7% en 2011 contre une reprise escomptée à 3% en 2013).

Les services non marchands d'administration publique ont, pour leur part, cru à une moyenne de 6,8% contre 4,8% en 2010 et donc contribué artificiellement à la dynamique de croissance en raison des recrutements massifs dans l'administration publique (48.000 nouveaux fonctionnaires) et des augmentations substantielles des traitements et salaires publics par suite des multiples revendications salariales satisfaites par les autorités. Dans le même temps, l'essentiel des activités de services marchands non pris en compte dans cette décomposition opère

Tableau 3.
Contributions sectorielles au taux de croissance du PIB à prix constants (glissement annuel en %)

	2010	2011	2012	2013 (**)
Agriculture et pêche	-0,67	0,87	0,33	-0,1
<i>Industries manufacturières</i>	0,76	-0,23	0,29	0,5
<i>Indus. non manufacturières</i>	0,63	-1,62	-0,20	0,6
Total industries	1,39	-1,85	0,09	1,1
Act. de services marchands	2,02	-1,38	2,23	1,9
<i>Sifim</i>	-0,06	-0,07	-0,06	-0,06
Total activités marchandes	2,74	-2,43	2,59	2,9
Activités non marchandes	0,75	1,22	1,1	1,19
PIB aux coûts de facteurs	3,49	-1,21	3,69	4,09
<i>Impôts indirects nets de Subv.</i>	-0,29	-0,69	-0,09	-0,09
PIB aux prix du marché	3,2	-1,9	3,6	4

Source: Calculs de l'étude à partir des données de l'Institut National de la Statistique, Août 2013

(*) Moyenne du scénario de référence

(**) Prévisions actualisées du budget économique, Avril 2013

en mode informel. Selon la Banque Mondiale (2012), la prolifération des activités informelles en période de post-révolution représenterait en Tunisie près de 40% du PIB et 53,5% de la main d'œuvre. Aucune mesure spécifique n'a été prise à ce sujet par les gouvernements de transition. Il s'agit pourtant d'un secteur qui pose plusieurs problèmes en raison notamment du manque à gagner en termes de recettes

le déficit de croissance est expliqué par deux facteurs : d'une part la faible accumulation de capital fixe et, d'autre part, le rendement insuffisant du capital...

fiscales , d'une part, et des conditions de travail ainsi que de l'absence de tout système de protection sociale pour les travailleurs, d'autre part. Certains secteurs d'activités touchés par ce phénomène, tels que l'artisanat et l'agriculture ou encore certains métiers du secteur du bâtiment, présentent, par ailleurs, un potentiel intéressant en termes de création d'emploi en les structurant.

I.2. Le rôle clé de la consommation privée pour contrecarrer la chute de l'investissement

L'analyse des contributions des composantes de la demande au taux de croissance du PIB à prix

constants montre clairement le rôle prépondérant joué par les politiques de relance de la consommation (Tableau.4).

Aussi bien la consommation privée que publique ont représenté, respectivement, 67,7% et 17,6% en moyenne sur la période 2011-2013, contre la stagnation ou le grippage des autres composantes clés de la demande, et en particulier l'investissement dont la contribution au PIB a régressé à hauteur de 22% en moyenne contre 24,5% en 2010. Cette stratégie n'a pas été sans conséquence sur le gonflement du déficit commercial, avec une croissance plus rapide des importations à partir de 2012 et de ce fait une contribution négative de la demande extérieure nette d'une moyenne de (-15,4%) contre 13% en 2010 (tableau.5). En particulier, la demande intérieure et la consommation des ménages ont résisté grâce à la hausse du salaire réel, mais au prix de tensions inflationnistes à partir du deuxième trimestre 2012, notamment des produits alimentaires.

I.2.1. Le faible niveau de l'investissement à l'origine du déficit de croissance

En dépit d'une reprise transitoire, le déficit de croissance est expliqué par deux facteurs : d'une part la

Tableau 4.
Contribution des composantes de la demande au PIB au prix de marché

	2010		2011		2012		2013 (*)	
	en MDT	en %	en MDT	en %	en MDT	En %	en MDT	En %
Consommation privée	39729	62,6	42847	66,1	47237	67,1	52276	66,7
Consommation publique	10315	16,3	11512	17,8	12479	17,7	13601	17,4
Total consommation	50044	78,9	54359	83,9	59716	84,8	65877	84,1
FBCF	15544	24,5	14084	21,7	15683	22,2	17319	22,1
Absorption domestique	65588		68443		75399		83196	
Variation de stocks	6151	9,6	4890	7,8	6727	9,5	8001	10,2
Demande intérieure	71739		73333		82126		91197	
Imp. Biens et Serv. (CIF)	-31817	-50,1	-33695	-52,1	-38183	-54,1	-42384	-54,1
Exp. Biens et Serv. (FOB)	23519	37,1	25092	38,7	26548	37,6	29521	37,7
Dem. extérieure nette	-8298	-13	-8606	-13,4	-11635	-16,5	-12863	-16,4
PIB aux prix du marché	63441	100	64730	100	70491	100	78334	100
Taux de crois. du PIB (pc)	3,2		-1,9		3,6		4	

Source: Calculs de l'étude sur la base des données de l'ITCEQ, Ministère du Développement et de la Coopération Internationale (2013)

(*) Prévisions actualisées du budget économique, Avril 2013

(**) Sur la base d'un taux de croissance des importations B&S (prix courants) prévu par le budget économique à hauteur de 11,0%

(***) Sur la base d'un taux de croissance des exportations B&S (prix courants) prévu par le budget économique à hauteur de 11,2%

Tableau 5.
Evolution des composantes de la demande aux prix de l'année précédente (glissement annuel en %)

	2010	2011	2012	2013 (*)
Importations de biens et services (CIF)	17,5	-2,3	5,3	2,4
Consommation privée	4,5	4,2	4,4	4,6
Consommation publique	4,4	6,3	4,2	4,5
FBCF	5,5	-12,6	8	6,4
Demande intérieure	5,6	-1,1	4,3	4,3
Exportations de biens et services (FOB)	12,6	-4,3	3,9	1,4
PIB aux prix du marché	3,2	-1,9	3,6	4

Source: Banque Centrale de Tunisie (2013)

(*) Prévisions actualisées du budget économique, Avril 2013

faible accumulation de capital fixe et, d'autre part, le rendement insuffisant du capital. L'expérience des pays émergents suggère que les deux sont nécessaires pour amorcer un processus de croissance soutenue. Durant la période de transition, le taux moyen d'investissement privé brut est resté modéré, de l'ordre de 22% du PIB en moyenne, contre 25,6% auparavant.

Cette dégradation, concomitante avec la baisse substantielle de la croissance (à prix constants) et accélé-

rée par de nouvelles contraintes et rigidités apparues dans le climat des affaires et de l'investissement, s'est accompagnée d'une faible performance de l'ICOR (Tableau.6) l'un des plus faibles parmi les pays comparateurs et concurrents de la région MENA.

La faible performance du retour net de l'investissement suggère que la principale contrainte est liée à l'insuffisance de l'épargne, si bien que le déficit structurel de l'épargne brute par rapport à l'investissement brut s'est creusé durant la période de

Tableau 6.
Incremental Capital Output Ratio

	2010	2012	2013 (*)
PIB au prix du marché (*)	63441	70 491	78 334
Formation Brute de Capital Fixe	15 544	15 683	17 319
ICOR	3,25	2,72	2,21

(*) Prix courants (en MDT)

Tableau 7.
Déficit Epargne - Investissement

	2008-2010 (*)	2011	2012	2013 (**)
Epargne nationale brute (en % du PIB)	22,4	16,8	15,5	16,5
FBCF (en % du PIB) (***)	25,1	21,7	22,2	22,1
Déficit Epargne brute / Investissement brut (en % PIB)	-2,7	-4,9	-6,7	-5,6

Source: Calculs à partir des données de l’Institut National de la Statistique et de la BCT (2013)

(*) Moyenne du scénario de référence

(**) Prévisions actualisées du budget économique, Avril 2013

(***) Taux d’investissement

post-révolution d'une moyenne de (-5,7%) du PIB contre (-2,7%) durant la période antérieure de référence (Tableau.7).

I.2.2. Un accès au financement bancaire limité qui pénalise les PME-PMI

Selon les données d'une enquête menée sur les PME-PMI dans la période de transition, le crédit bancaire n'assure que 9,6% en moyenne des besoins de financement des actifs de long terme, contre 65,3% pour l'autofinancement qui reste

donc la principale source de financement des PME-PMI en Tunisie (Tableau.8).

De ce fait, dans le cadre de l'environnement global des affaires, la Tunisie n'est classée que 87ème dans l'indice d'obtention du crédit selon Doing Business. En particulier, dans l'environnement légal du crédit bancaire, la Tunisie est faiblement notée notamment en matière de mécanismes de prise de garantie et d'enregistrement d'actifs circulants. Les autres outils de financement non bancaire (factoring, leasing, marché boursier, capital-risque) semblent jouer un rôle mineur.

En ce qui concerne la perception des entreprises en matière d'obstacles majeurs à l'accès aux sources de financement bancaire, les problèmes significatifs et récurrents se circonscrivent, outre les coûts d'emprunts élevés, aux exigences et contraintes majeures au niveau des collatéraux. Les taux de garanties, essentiellement hypothécaires, exigés comme collatéraux des emprunts bancaires en Tunisie sont en effet comparativement beaucoup plus élevés que dans d'autres pays. Tous secteurs confondus, les dernières données disponibles avancent un taux moyen de 169% de la valeur des

Tableau 8.
Ventilation des sources de financement aux PME-PMI

	Sources de financement							Total
	Autofinan- cement (*)	Crédit bancaire	Crédit bail (leasing)	SICAR	Marché financier	IMF (**)	Autres (***)	
Industries manufacturières	62,0%	13,0%	21,0%	1,0%	0,0%	0,0%	1,0%	100,0%
Industries non manufacturières	68,0%	9,0%	13,0%	5,0%	0,0%	0,0%	5,0%	100,0%
Activités de services marchands	66,0%	7,0%	15,0%	2,0%	0,0%	3,0%	7,0%	100,0%
Moyenne	65,3%	9,6%	16,4%	2,6%	0,0%	1,0%	5,1%	100,0%

Source : Mouley (2013)

(*) Dont comptes courants, comptes d'épargne, facilités de caisse, augmentation de capital, autres financements internes, bénéfices réinvestis ou résultats reportés

(**) Institutions de microfinance

(***) Sources informelles (prêts entre particuliers)

prêts accordés contre un taux moyen de 59,8% au Maroc par exemple sur la même période. Les obstacles en matière d'accès aux sources de financement bancaire des PME – PMI répondent au paradoxe du « missing middle » dont les causes sont : (a) au niveau de l'offre, (i) la difficulté des banques à s'éloigner des crédits basés sur les garanties pour baser leur crédit sur le cash-flow ; et (ii) l'absence de capacité pour évaluer des clients non traditionnels offrant une information limitée sur leur situation financière et leurs opérations ; (iii) la perception d'un risque élevé des crédits aux PME-PMI ; (iv) le manque d'instruments adaptés ; (v) l'absence de ressources longues levées auprès des compagnies d'assurance/fonds de pension et de bailleurs de fonds en raison de la faiblesse du marché financier ; (b) au niveau de la demande: (i) le manque de transparence des PME-PMI reflété dans leurs difficultés à présenter des états financiers fiables et des plans d'affaires solides; et (ii) l'absence de garanties acceptables.

En particulier, la Tunisie ne dispose pas encore d'un dispositif de garantie et d'assurance des dépôts pouvant limiter les effets d'aléa moral. Dans le même temps, le système de garantie des crédits aux PME-PMI, bien qu'adossé à un support textuel développé, souffre de plusieurs obstacles majeurs. En effet, les mécanismes de soutien dédiés disponibles, sous forme d'une banque de financement des PME (BFPME) et d'une entité de garanties (SOTUGAR), demeurent limités par plusieurs contraintes opérationnelles. C'est l'exemple notamment des financements via les SICAR (capital-risque). Les opérations de rétrocession des participations au capital s'effectuent au profit des promoteurs de projets sous forme de contrats de portage qui sont en fait assimilés à des opérations de crédit bancaire, puisque le prix de rétrocession est calculé en faisant référence au taux du marché monétaire assorti d'un échéancier. En outre, les compléments de financement bancaire par la BFPME exigent les garanties de la SOTUGAR elle-même dépendante de collatéraux exigibles aux promoteurs sous formes hypothécaires. Ceci a rendu le système totalement biaisé et inefficace.

I.3. La qualité de la croissance et les retards d'inclusion

I.3.1. La contribution des facteurs de production à la croissance : dégradation de la productivité

L'appréciation de la qualité des facteurs de production dénote l'affaiblissement de leurs marges de contribution à la croissance économique durant la période de transition. La décomposition de la croissance du PIB réel selon une méthode d'estimation

Tableau 9.
Contribution de la PGF (en %) dans la croissance du PIB

	2010	2011	2012	2013
<i>PIB réel</i>	3,2	-1,9	3,6	4
<i>Productivité du capital</i>	1,6	1,1	1,9	2,1
<i>Productivité du travail</i>	0,9	-2,1	1,4	1,7
<i>PGF (résidus)</i>	0,7	-0,9	-0,3	-0,2

Source : Calculs de l'étude

économétrique multivariée (élasticité moyenne de la production par rapport au capital estimée à 0,37) souligne une dégradation de la contribution de la PGF à la croissance, qui était de faible ampleur et qui est devenue par la suite négative.

I.3.2. Principaux changements intervenus sur les questions de la pauvreté chronique, des transferts sociaux et du chômage

a. Une baisse de la pauvreté mais des inégalités régionales qui persistent

En 2012, l'Institut National de la Statistique (INS) a entrepris une revue complète et une mise à jour de sa méthodologie de mesure de la pauvreté en collaboration avec la Banque Africaine de Développement et la Banque Mondiale. Il convient ici de rappeler que pour le BIT, des populations considérées comme non pauvres par les statistiques officielles le sont dans les faits car elles sont maintenues artificiellement au dessus du seuil de pauvreté grâce aux programmes de soutien. Pour bien saisir l'im-

Tableau 10.
Taux de pauvreté par gouvernorat (2011)

Gouvernorat	Taux de pauvreté	Gouvernorat	Taux de pauvreté
Tunis	13.4	Jendouba	41.0
Ariana	10.1	Kef	42.0
Ben Arous	12.8	Siliana	50.1
Mahdia	11.0	Kairouan	34.0
Nabeul	17.8	Kasserine	46.4
Bizerte	23.8	Sidi Bouzid	42.3
Zaghouan	31.0	Gafsa	30.9
Sousse	14.9	Tozeur	38.7
Monastir	15.8	Kébili	32.8
Mahdia	29.8	Gabès	28.9
Sfax	17.8	Médenine	24.5
Tunisie entière	24.7	Tataouine	38.3

Source : Ministère des affaires sociales (2012)

Tableau 11.
Dépenses de compensation (en MDT)

Désignation	2010	2011	2012	2013(a)
Compensation	1500	2.869,2	3.624,1	4200
dont :				
(Produits de base)	-730	(1.100,0)	(1.242,0)	(na)
(Carburants)	-550	(1.536,0)	(1.688,0)	(na)
(Transport)	-220	-233,2	-278	(na)
PIB aux prix du marché	63441	64730	70491	78334
Budget de l'Etat (b)	17907	20750	23287	26792
Pour mémoire :				
(Compensation en % du PIB)	-2,36%	-4,43%	-5,14%	-5,36%
(Compensation en % du budget)	-8,37%	-13,83%	-15,56%	-15,67%

Source : Ministère des finances (2012)

(a) Projections loi de finances (2013) et budget économique (2013)

(b) cf. Infra.

portance de la définition de la pauvreté ou encore la détermination du seuil de pauvreté sur la délimitation du nombre de pauvres, une nouvelle norme a été utilisée pour le calcul du seuil de pauvreté en la fixant à 1277 dinars par an et par individu dans les grandes villes contre 820 dinars par an et par individu dans les zones rurales. En revanche, le seuil de pauvreté extrême est fixé à 757 dinars par an et par individu dans les grandes villes contre 571 dinars par an et par individu dans les zones rurales.

Selon la nouvelle méthodologie, le taux de pauvreté a été réestimé à 15,5% en 2010 contre 23,3%

en 2005 et 32,4% en 2000. Le taux de pauvreté extrême a été réestimé à 4,6% en 2010 contre 7,6% en 2005 et 12,0% en 2000. La baisse du taux de pauvreté entre 2000 et 2010 peut être expliquée par la croissance de la consommation, qui a été plus élevée pendant cette période parmi les déciles les moins aisés de la population. Néanmoins, en dépit d'une réduction du taux de pauvreté au cours de la dernière décennie, d'importantes disparités subsistent encore. C'est ainsi que la baisse du taux de pauvreté n'a pas bénéficié aux différentes régions du pays qui ont vu leurs écarts par rapport au reste du pays s'accentuer au cours de la dernière décennie. Si les inégalités ont diminué au niveau national avec un indice de Gini qui est passé de 0,37 en 2000 à 0,35 en 2010, celles-ci s'expliquent par la baisse des inégalités intra-régionales qui sont passées de 0,21 en 2000 à 0,17 en 2010. En revanche, les inégalités inter-régionales ont enregistré une hausse, passant de 0,16 en 2000 à 0,18 en 2010. L'augmentation de la polarisation de 77,7 en 2000 à 103,2 en 2010 confirme que les sentiments d'identification et d'aliénation des citoyens des gouvernorats défavorisés se sont accentués au cours de la période 2000-2010.

Ce Tableau montre que le littoral (exception faite de Gabès et Mahdia) dans son ensemble a un taux de pauvreté moindre que la moyenne nationale (24,7%) en raison probablement du poids du milieu rural de ces deux régions. Il y a donc une réelle corrélation entre chômage et pauvreté.

b. Le rôle discriminant du dispositif des transferts sociaux

La Caisse Générale de Compensation (CGC) est un mécanisme important de transferts sociaux créée

en 1970 et qui a pour objectif de stabiliser la fluctuation des prix des denrées de base et de maintenir le pouvoir d'achat des ménages. Bien que schématiquement, les dépenses de la CGC concernent essentiellement les produits de base tels les céréales et dérivés, les huiles végétales et le lait, sucre et autres produits alimentaires, le champ d'intervention de la caisse s'est progressivement élargi pour couvrir les produits énergétiques et le transport. Les prix des produits subventionnés sont fixés par l'administration et ajustés périodiquement afin d'atténuer l'effet des augmentations des coûts des facteurs de production, des prix mondiaux et des cours du dollar.

Il ressort que les subventions directes représentent 4,97% PIB en moyenne durant la période de transition (contre 2,36% en 2010) et 15,1% du budget de l'Etat (contre 8,37% en 2010). A celles-là s'ajoutent en fait d'autres dépenses de transferts tels que les soins de santé à tarifs réduits ou à titre gracieux ainsi que diverses prestations non onéreuses aux familles nécessiteuses. On estime que le total de l'enveloppe des transferts sociaux avoisine en moyenne 18% du budget de l'Etat ce qui équivaut à un SMIG par foyer .

c. Chômage structurel et déficit d'emplois décents

Avec une aggravation du taux de chômage de la population active estimé à 17,6% en 2012 et 18,3% en 2011 (contre 14,8% en 2010), couplé à un taux de chômage encore plus élevé des jeunes diplômés, passant de 30,7% en 2010 à 30,9% en 2011, le défi de l'emploi a émergé au premier rang des priorités sociales et politiques révélées par la révolution. La légère détente en 2012 cache néanmoins d'importantes disparités régionales (28,6% au centre-ouest, 26,9% au sud-ouest, 24,8% au sud-est et 11,1% au centre-est). Le chômage, qui tend à être structurel, résulte d'une inadéquation à la fois quantitative (entre les formations supérieures et les besoins du secteur privé) et qualitative (les diplômés n'ayant pas les compétences requises pour intégrer le marché du travail). Un premier

programme « Amal », dédié aux primo-demandeurs d'emplois, aux diplômés de l'enseignement supérieur et également ceux titulaires d'un brevet de technicien supérieur sortant du système de la formation professionnelle, a été initié en 2011. Ce programme a été confronté à certains dysfonctionnements liés au déficit de ciblage des chômeurs les plus pauvres.

C'est dans ce cadre que les autorités de transition ont adopté un décret modifiant et complétant le décret du 9 février 2009-349 fixant les programmes du Fonds National de l'Emploi (Fond 21/21), les conditions et les modalités de leur bénéfice. La réforme vise à aborder les défis du chômage à travers la création du Programme d'Encouragement à l'Emploi (PEE) en remplacement au programme AMAL, et ce en vue de permettre un meilleur ciblage des chômeurs les plus vulnérables. A côté de ces programmes centrés sur l'emploi, la santé (l'Union Tunisienne de Solidarité Sociale a été le gestionnaire du programme) occupe aujourd'hui une place de premier rang. On a ainsi assisté depuis la révolution à la création d'une banque caritative de médicaments. Des cartes de soins sont distribuées aux plus nécessiteux. Ces cartes ayant été par le passé octroyées par des cellules proches du régime et excluant parfois les populations qui en ont le plus besoin.

I.3.3. Détérioration du climat des affaires et de la compétitivité

Selon le dernier rapport Doing Business, le positionnement de la Tunisie permet de relever plusieurs domaines qui sont devenus d'autant plus problématiques durant la période de transition. Ce sont en particulier la création d'entreprises, l'obtention de prêts, le transfert de propriété et la protection des investisseurs qui expliquent la baisse du taux d'investissement ainsi que la faible attractivité en termes d'investissement direct étranger.

Dans le même temps, le récent Rapport mondial de la compétitivité (Global Competitiveness Report, Version 2013-2014) a dégradé la compétiti-

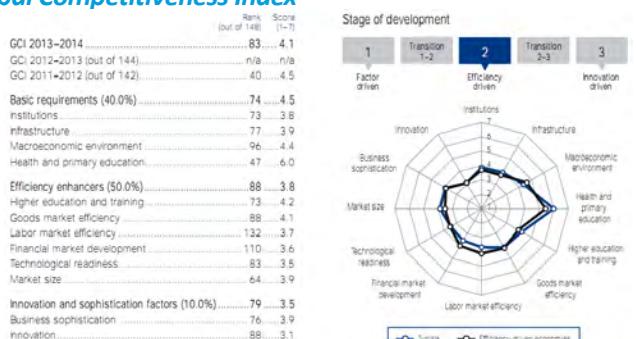
Tableau 12.
Pratique des affaires en Tunisie (rang par indicateurs)

Facilité de...	Doing Business Rang 2013	Doing Business Rang 2012	Variation dans le classement
Création d'entreprise	66	54	-12
Octroi de permis de construire	93	87	-6
Raccordement à l'électricité	51	48	-3
Transfert de propriété	70	64	-6
Obtention de prêts	104	97	-7
Protection des investisseurs	49	46	-3
Paiements des impôts	62	60	-2
Commerce transfrontalier	30	31	1
Exécution des contrats	78	77	-1
Règlement de l'insolvabilité	39	38	-1

Source: WEF (Global Competitiveness Report (2013-2014))

Graphique 1.

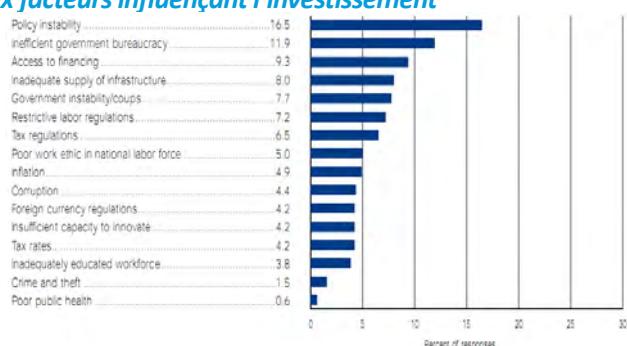
Global Competitiveness Index



Source: WEF (Global Competitiveness Report (2013-2014))

Graphique 2.

% des chefs d'entreprises jugeant problématiques les principaux facteurs influençant l'investissement



Source: WEF (Global Competitiveness Report (2013-2014))

vité globale de la Tunisie qui est passée du 40ème rang au 83ème rang. En particulier, les déficiences au niveau du climat compétitif résident essentiellement dans la faible dotation à la fois, au niveau de facteurs d'efficience (88ème rang avec un score de 3,8 contre 4,1 dans le classement précédent) et

au niveau des facteurs d'innovation et de sophistication des affaires (79me rang avec un score de 3,5 contre 3,9 auparavant).

II. Les vulnérabilités du pilotage macroéconomique à court terme

II.1. Les facteurs de fragilités internes

II.1.1. Les tendances opposées de la politique monétaire

Le cadre de gestion de la politique monétaire a connu deux tendances quasiment opposées. Dans un premier objectif de gestion d'un déficit de liquidité du système bancaire et de relance de l'activité, la première, s'est déroulée sur les deux premières phases de janvier 2011 à juin 2012. Elle a emprunté une conduite totalement accommodante en désarmant les instruments de politique monétaire et contribué pour une certaine part à la reprise des tensions inflationnistes. La seconde, qui s'est déroulée sur les deux phases suivantes depuis juillet 2012, a privilégié une politique monétaire active, au sens d'une politique graduellement restrictive, face à la chronique inflationniste, adossée à une meilleure coordination avec une politique budgétaire contracyclique.

Phase 1 : Une gestion de la crise de liquidité systémique du secteur bancaire, mais un désarmement excessif de la politique monétaire

Au début de la période de transition le système bancaire a été réellement confronté à des risques avérés de crise systémique de liquidité. La cause est la décélération sans précédent des facteurs autonomes, soit une forte hausse des billets et monnaies en circulation, suscitée par le comportement de théaurisation des ménages en concomitance avec le repli des actifs nets sur l'étranger en relation avec la baisse des avoirs nets en devises, passant de 827 MDT en 2010 à (-2040 MDT) en 2011.

Tableau 13.
Evolution des facteurs autonomes de la liquidité bancaire

	Période d'avant révolution (2006-2010)						Période post-révolution
	2006	2007	2008	2009	2010	Moyenne	2011
Billets et monnaies en circulation	-3745	-4021	-4414	-4916	-5485	-4516	-6716
Solde net des adminis. publiques	154	175	-22	-132	-240	-13	26
donc :							
<i>Solde du compte courant du trésor</i>	-428	-421	-542	-660	-663	-542	-540
Actifs nets sur l'étranger	5334	6974	8124	9859	10344	8127	7772
donc:							
Avoirs nets en devises	6799	8924	10264	12550	12963	10300	11098
Autres facteurs nets	-1662	-2795	-2588	-3221	-3586	-2771	-3122
Facteurs autonomes de la liquidité	81	333	1100	1590	1033	827	-2040

Source : Banque Centrale de Tunisie

(*) Données exprimées en termes de moyennes quotidiennes en Millions de DT

La BCT a alors initié une stratégie de détente (assouplissement) monétaire (monetary easing) durant toute l'année 2011. En premier lieu, au niveau du refinancement bancaire avec des injections massives de liquidité sur le marché monétaire (quantitative easing) à travers les mécanismes hebdomadaires d'appel d'offre. En deuxième lieu, au niveau des baisses sans précédents (credit easing), à la fois, du taux directeur de 100 points de base globalement (en deux temps de 50 points de base chacune) et des réserves obligatoires de plus de 10% (de 12,5% à 2% sur les dépôts dont la durée est inférieure à 3 mois, de 1,5% à 0% sur les dépôts dont la durée est comprise entre 3 et 24 mois et de 1% à 0% sur les comptes spéciaux d'épargne).

Néanmoins, la focalisation de la politique monétaire sur la gestion des risques de resserrement de la liquidité bancaire a contribué de l'autre côté à la réurgence de tensions stagflationnistes. En fait, la stratégie de détente monétaire et le maintien d'un taux d'intérêt nominal à un niveau bas ne sont valables qu'en situation de trappe de la déflation, qui signifie en substance une baisse des prix ne générant pas une reprise de la demande de consommation et par conséquent un ralentissement de l'activité suite à une contraction de la demande interne. En d'autres termes, c'est exactement la modération des risques d'inflation qui autoriserait

la banque centrale de relâcher et d'assouplir la politique monétaire par une réduction sans précédent du taux d'intérêt directeur.

En Tunisie, la situation qui a prévalu durant cette phase est tout à fait à l'opposé du contexte de trappe de la déflation précédemment explicité. Il s'agissait en priorité de répondre plutôt à une situation de stagflation et non de déflation, c'est-à-dire un contexte particulier de croissance faible voire un profil de récession technique associé à un taux d'inflation élevée qui a même atteint en glissement annuel la barre de 4,5% en octobre 2011 (hausse figurant d'ailleurs comme l'augmentation mensuelle la plus élevée enregistrée en 2011).

Aussi opportune que soit la stratégie de détente monétaire pour la gestion des risques de liquidité globale du système bancaire, elle s'est donc avérée inadéquate dans la relance de l'activité. En effet, l'output gap est négatif depuis 2011, passant de +1,82 en 2010 à -2,31 et -1,95, respectivement en 2011 et 2012. A priori, une baisse signifiant une contraction de la demande agrégée et justifiant une relance par la demande de consommation. Néanmoins, une augmentation de 0,36 points est relevée entre 2011 et le troisième trimestre de 2012 (en glissement annuel), ce qui signifie globalement un comportement haussier de la demande agrégée

et des risques de mouvements inflationnistes dus à la progression de la demande. Un resserrement de la politique monétaire était donc devenu impératif.

Phase 2 : L'impact inflationniste des facteurs monétaires

Les mesures de détente monétaire de la phase.1 ont produit un « money gap » autonome sur l'agré-gat M3 assez important, avec une reprise des tensions inflationnistes à partir de la première moitié de l'année 2012. Le refinancement massif par la BCT du système bancaire au début de la période de transition l'était certes en réponse à la crise de liquidité globale des banques.

Cependant, le resserrement de la liquidité bancaire a en même temps amplifié les coûts de ressources liés à la mobilisation des dépôts, du fait des tensions sur les taux d'intérêt des certificats de dépôts et des billets de trésorerie, notamment suite à la mesure prise par la BCT en début de l'année 2012 de plafonner les taux des dépôts à terme à TMM + 1%. En effet, la structure des dépôts bancaires, à prépondé-rance de dépôts quasi-monétaires (dépôts à terme, certificats de dépôts, comptes spéciaux d'épargne etc...) est à l'origine de coûts de ressources élevés pour les banques, dès lors que leur taux de rému-nération annuelle moyen dépasse la moyenne du taux d'intérêt nominal en raison des surenchères que pratiquent les banques sur les dépôts des ins-titutionnels, ce qui a conduit à des fragilisations en matière de mobilisation de la liquidité et induit des pressions sur la rentabilité bancaire.

Aussi, la mobilisation des ressources est axée particulièrlement sur la mobilisation des dépôts à terme et des certificats de dépôts. En plus, la vo-latilité de l'environnement macroéconomique a exacerbé les difficultés de remboursement et une augmentation des impayés de la clientèle ce qui a nécessité des rééchelonnements de créances et un recours massif à la consolidation des crédits ban-caires, augmentant ainsi les besoins de liquidité des banques.

Parallèlement, alors qu'une grande part de la liquidité bancaire fournie à cette période par la BCT via le dispositif des appels d'offre devait en principe être allouée à la couverture des risques non provisionnés associés aux prêts non recouvrables , une circulaire N°2011-04 a autorisé les banques à un rééchelonne-ment de créances pour un volume estimé à fin avril 2012 à plus 5 milliards de dinars, soit 7,7% du PIB, ou près de 5% de plus que le ratio global de créances classées, réduisant artificiellement ce dernier à 13% au lieu de 18%. Cet antagonisme antérieur a permis aux banques de libérer des fonds alloués aux crédits à la consommation, ce qui a probablement été éga-lement source de reprise inflationniste.

Phase 3 : Le resserrement de la politique moné-taire (monetary tightening) pour briser les ten-sions inflationnistes

Depuis juillet 2012, une série de mesures gra-duelles ont été initiées pour contenir les pressions inflationnistes, qui ont revêtu durant la dernière période un caractère global et structurel. En effet, le glissement annuel de l'indice général des prix s'est élevé à 5,6% en juillet contre 5,4% au cours du mois de juin 2012. En plus des facteurs moné-taires, les tensions inflationnistes sont devenues inertielles (permanentes ou persistantes) durant cette période, avec des reprises imputables :

- ✓ à des facteurs conjoncturels : hausses des cours des matières premières et de l'énergie importée,
- ✓ à des facteurs devenus structurels de la de-mande interne : accroissement des prix des produits alimentaires en raison de la demande excédentaire sur le marché libyen et corrélati-vement à la contrebande des exportations agroalimentaires vers la Libye, les pratiques spéculatives anti-concurrentielles sur les mar-chés de gros et de détail, les dérapages et absences de contrôle sur les circuits de distri-bution et la prolifération de compartiments in-formels généralisés.
- ✓ corrélativement, à des risques de mouve-ments inflationnistes dus à la progression de la demande interne. Ce diagnostic découle

de l'évolution de l'output gap (ou d'écart de la production par rapport à son potentiel). Ce dernier était négatif depuis la période de post-révolution, passant de +1,82 en 2010 à -2,31 en 2011 et -1,95 en 2012. Néanmoins, une augmentation de 0,36 points est relevée entre 2011 et le troisième trimestre de 2012 (en glissement annuel), ce qui signifie globalement un comportement haussier de la demande agrégée. A priori, cette expansion de la demande ne justifie plus une relance par la demande de consommation.

- ✓ à des effets de pass-through liés à l'inflation importée du fait de la dépréciation nominale effective du taux de change, relativement à l'euro notamment. Une dynamique en fait incontournable face à l'ampleur de la détérioration du déficit commercial et courant depuis le début de la transition il y a plus de deux ans, du fait de l'effet limité du taux de change sur la compétitivité des exportations dans une période de transition ayant coïncidé avec une situation de récession dans la zone euro. Néanmoins, la BCT a fourni d'indéniables efforts pour soutenir le taux de change via des interventions sur le marché de change afin d'ajuster le différentiel d'inflation par rapport aux partenaires.

- ✓ à des facteurs exogènes (incertitudes sur le climat des affaires, réglementaire et d'investissement notamment).
- ✓ à la spirale prix - salaires du fait des augmentations successives des salaires suite aux revendi-

Tableau 14.
Décomposition des déterminants de l'inflation

	Coefficients (a)	En %	Taux d'inflation (b)
Facteurs exogènes	0.267850	+26.78%	1.49% (c)
Inflation héritée	0.467102	+46.71%	2.61%
Output gap	0.051234	+5.12%	0.28%
Effet pass-through	0.139111	+13.91%	0.77%
Effet change	0.080906	+8.09%	0.45%
Inflation importée	0.058205	+5.82%	0.32%
Autres canaux monétaires	0.099425	+9.94%	0.55%
Crédits bancaires	0.065961	+6.59%	0.36%
Money gap autonome sur M3 (à partir de la base monétaire ajustée)	0.033502	+3.35%	0.19%
Taux d'intérêt	-0.024661	-2.46%	-0.13%
Total		100%	5.6% (d)

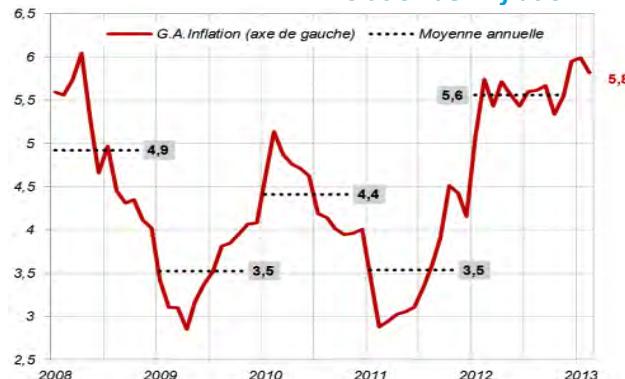
(a) Estimations de l'étude sur la base d'un modèle VAR(1) en niveau

(b) En termes de moyenne annuelle

(c) Quasiment l'écart entre l'inflation globale et l'inflation sous-jacente (core inflation), hors produits alimentaires et produits subventionnés, de l'ordre de 4,1% en 2012 en termes de variation annuelle contre 3,6% en 2011.

(d) En moyenne au terme de l'année 2012 contre 3,5% en 2011 (en relation principalement avec la hausse des prix de tous les groupes de produits, et en particulier

Graphique 3.
Evolution de l'inflation – IPC (en %)

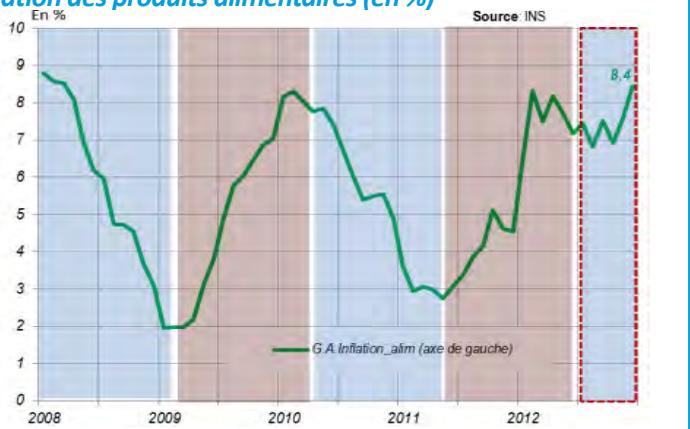


Source: Comité de politique monétaire – Banque Centrale de Tunisie (2013)

cations syndicales durant la période de transition.

C'est ainsi que le conseil d'administration de la BCT a d'abord décidé à la fin du mois d'août 2012 de relever de 25 points de base le taux d'intérêt directeur, pour le porter à 3,75%. En glissement annuel,

Graphique 4.
Inflation des produits alimentaires (en %)



Source: Comité de politique monétaire – Banque Centrale de Tunisie (2013)

L'indice général des prix à la consommation a connu par la suite une évolution stationnaire pour s'établir à 5,7% au mois de septembre, 5,3% au terme du mois d'octobre, 5,5% au mois de novembre et 5,9% en décembre 2012 . D'une manière générale, et en moyenne annuelle, le taux d'inflation a atteint 5,6% en 2012 contre 3,5% enregistré en 2011, en relation principalement avec la hausse des prix de tous les groupes de produits, et en particulier les produits alimentaires dont les prix ont augmenté de 8,4% à la fin de l'année précédente.

C'est dire que le premier ajustement du taux directeur était encore insuffisant au vu des retards et délais d'ajustement connus sur l'inflation. Aussi, et dans un deuxième temps, le conseil d'administration du mois de mars 2013 a ensuite initié une série de mesures complémentaires en ajustant une seconde fois à la hausse le taux d'intérêt directeur de 25 points de base pour le porter à 4%, tout en décidant le déplafonnement du taux de rémunération des dépôts à terme, le relèvement du taux minimum de rémunération de l'épargne et l'assouplissement graduel des mesures prises en octobre 2012 portant sur la rationalisation des crédits à la consommation par la réduction du taux de la réserve obligatoire y afférent.

Ces modulations impératives de la politique monétaire ont été imposées par les spécificités intrinsèques des délais de transmission des impulsions de politique monétaire sur l'inflation en Tunisie.

Seuls les canaux monétaires (crédits bancaires, taux de change et taux d'intérêt) étant en fait opératoires, le canal du taux d'intérêt directeur (taux d'appel d'offre) demeure parfois neutre voire inélastique s'il n'est pas accompagné par une action à la hausse sur le taux moyen du marché monétaire (TMM).

Or, la lecture de l'évolution du taux d'intérêt interbancaire moyen montre qu'il s'est situé à 4,25% en février 2013, contre 4,14% en janvier 2013 et 4,10% en décembre 2012, convergeant en fait et même dépassant le taux de la facilité de prêt fixé auparavant à 4,25%. Ceci s'est traduit globalement par un TMM supérieur de fait à l'ancien taux directeur (3,75%) d'une moyenne de 50 points de base. C'est à ce titre que la BCT a d'abord répercuté, lors de son conseil d'administration de février 2013, totalement l'écart net moyen de 50 points de base sur le corridor des taux de facilités permanentes de prêts et de dépôt.

C'est ainsi que les taux des facilités permanentes ont été modifiés de sorte que la facilité de prêts à 24 heures aux banques est assortie d'un taux d'intérêt égal au taux directeur de la BCT (3,75%) majoré d'une marge de 75 points de base (soit 4,50% l'an au lieu de 4,25% auparavant). En revanche, la facilité de dépôt à 24 heures est assortie d'un taux d'intérêt égal au taux directeur de la BCT minoré d'une marge de 25 points de base, soit 3,50% l'an.

Si bien que cette mesure a été favorable à l'ajustement à la hausse du TMM, elle a été complétée, à titre d'effet de signal et d'anticipation, par une deuxième hausse du taux directeur de 25 points de base. Ce resserrement monétaire (monetary tightening) est d'autant plus opportun qu'il ne sert plus à rien actuellement de relancer la croissance par une reprise de la demande de consommation via la politique monétaire en situation de tensions inflationnistes. Une politique budgétaire contracyclique étant beaucoup plus efficace dans pareilles circonstances.

Par ailleurs, la décision d'ajustement à la hausse du taux d'intérêt directeur s'est en fait accompagnée par le relèvement du taux minimum de rémunération de l'épargne à 2,75% contre 2,5% auparavant autorisé. Cette dernière mesure ne manquera pas d'agir positivement sur la structure des ressources du système bancaire. En effet, elle permettra de renforcer la capacité des banques à attirer des ressources stables, et surtout de contrecarrer les surenchères qu'elles pratiquaient auparavant sur les dépôts des institutionnels, les certificats de dépôts et les billets de trésorerie, sources de coûts de ressources élevés. D'ailleurs, dans le même ordre d'idées, l'autre décision de déplafonnement des taux des dépôts à terme au-delà de la norme actuelle de TMM + 1% permettra, d'une part, de réduire les tensions sur les taux d'intérêt des certificats de dépôts et des billets de trésorerie, et d'autre part, de réduire le déficit structurel de l'épargne par rapport à l'investissement.

Phase 4 : Contourner une arithmétique monétaire déplaisante

Bien que la BCT ait abandonné graduellement la politique du « full allotment » (qui consiste à refinancer la totalité des besoins de liquidité des banques), en re-calibrant ses opérations de refinancement sur la base de ses propres prévisions des besoins de liquidité des banques, elle a continué à agir sur les stabilisateurs automatiques par un réglage fin (fine tuning) des facteurs autonomes, en menant un programme à trois niveaux dans le cadre d'une stratégie séquentielle de sortie des mesures non conventionnelles :

- ✓ Poursuite du renflouement des billets et monnaie en circulation au secteur bancaire : la bonne performance en matière de gestion de la liquidité globale du secteur bancaire depuis la fin du troisième trimestre de 2012 associée aux décisions successives de retrait et reconversion de certains billets de banque, ont permis la poursuite du retour des billets de banque au secteur bancaire. Cette stratégie a considé-

rablement réduit l'intervention de la BCT sur le marché monétaire à seulement 2.774 MDT en mars 2013 contre 4.786 MDT en décembre 2012. La composante monétaire de l'inflation s'est vue ainsi quasiment divisée par deux.

- ✓ Consolidation des actifs nets sur l'étranger et en particulier les avoirs nets en devises.
- ✓ Un meilleur dynamisme du compte courant du trésor : c'est le cas dans la dernière période, avec l'approvisionnement des banques par l'Etat, ce qui a permis substantiellement de diminuer l'ampleur du refinancement.

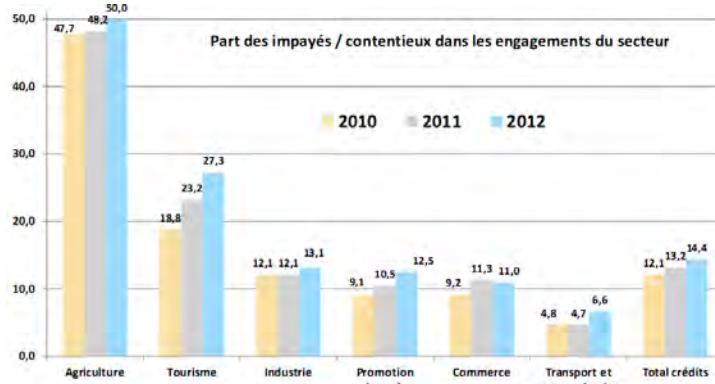
II.1.2. Les vulnérabilités latentes du secteur bancaire

En dépit des efforts déployés et des programmes menés à ce titre dans la période de transition, les fragilités connues du système bancaire demeurent nombreuses. Au-delà de certains aspects novateurs en matière de gouvernance (institution notamment par la circulaire N°2011-06 de comités de gestion des risques en tant que structures d'appui aux conseils d'administration des banques), les vulnérabilités du secteur bancaire restent pour l'essentiel circonscrites à l'ampleur relative des créances compromises, un niveau relativement faible de la rentabilité bancaire, une double absence de conformité à certains principes fondamentaux pour un contrôle bancaire efficace et aux normes de stabilité financière ainsi que la faiblesse sinon l'absence d'un dispositif de sécurité institutionnalisé.

a. Aggravation des créances compromises

Bien que les banques ne dépendent pas du financement extérieur et que leurs activités soient financées en grande partie par des dépôts intérieurs (près de 80% des ressources des banques), la taille des prêts non performants (PNP) et leur provisionnement demeurent encore problématiques. Une grande part de la liquidité bancaire est allouée à la couverture des risques non provisionnés associés aux prêts non recouvrables. La réduction des PNP permettra aux banques de consacrer plus de fonds

Graphique 5.
Créances compromises



Source: Comité de politique monétaire – Banque Centrale de Tunisie (2013)

à la couverture des risques sur de nouveaux flux de crédits et soutenir ainsi le secteur productif.

En dépit des résultats enregistrés ces dernières années en matière d'indicateurs de solidité et de la qualité des portefeuilles, la part des créances classées ou crédits non performants demeure en effet élevée par rapport aux comparateurs et pays émergents. C'est ainsi que les créances improductives brutes (en % des actifs bruts) sont passées de 13,2% en 2011 à 14,4% en 2012. Les secteurs de l'agriculture et du tourisme ont, en particulier, enregistré la plus importante aggravation de la part des crédits impayés / contentieux dans les engagements.

Néanmoins, et d'après les conclusions du dernier FSAP de 2012, le reclassement des crédits autorisés au rééchelonnement en vertu de la circulaire N°2011-04 comme créances classées ajouterait au moins 5% au ratio global de créances classées, ce qui ramènerait le pourcentage des créances improductives à plus de 19,4% .

b. La supervision et le contrôle bancaire en transition

L'évaluation de la conformité aux 25 principes fondamentaux de Bâle pour un contrôle bancaire efficace indique une non conformité à certains principes et, en particulier, au niveau des déficiences de la politique du crédit bancaire (principes 7 et 8).

Il est question en particulier d'insuffisances et de distorsions majeures concernant les conditions d'octroi, l'évaluation du risque, l'insuffisance du provisionnement des créances classées, la lourdeur du dispositif actuel de garanties hypothécaires et surtout leur surévaluation, l'inefficience des méthodes de suivi de la qualité des portefeuilles et les moyens inadaptés de recouvrement des créances.

Dans le même temps, le processus de migration au dispositif de Bâle II n'a pas encore abouti. Concernant le premier pilier, l'orientation initiale des autorités monétaires était dirigée vers la mise en place de l'approche standard de notation au niveau du risque du crédit et de l'approche de base au niveau du risque opérationnel . Ces deux techniques de notation ne sont pas encore opérationnelles alors que les travaux sur les réformes nécessaires pour l'applicabilité des deuxième et troisième piliers n'ont pas encore démarré.

En plus, et bien que la réglementation actuelle relative au contrôle interne et à la gestion des crédits par les banques ait été récemment réformée en vertu de la circulaire N°2011-06 de la BCT aux établissements de crédit portant révision de la circulaire N°2006-19, il n'en demeure pas moins que les nouvelles obligations de contrôle interne et de supervision du risque de crédit semblent reposer encore davantage sur la conformité et non sur une véritable gestion du risque .

Parallèlement, les autorités monétaires disposent d'une centrale d'informations qui s'appuie sur une centrale des risques, mais il serait impératif de mettre en place un cadre réglementaire applicable à d'autres centrales en mesure de proposer une évaluation externe indépendante des entreprises emprunteuses, ce qui permettrait de mieux gérer le risque opérationnel et améliorer le contrôle interne. En outre, les autorités de supervision souffrent encore de l'absence d'une centrale de bilans.

c. Autres déficits de compliance

Il s'agit en particulier des retards accumulés en matière de conformité aux récentes normes du conseil de stabilité financière pour la solidité du système financier, reposant sur le dispositif international standardisé tel qu'issu du sommet du G 20 en avril 2009 à Londres. Il en est de même de la non conformité matérielle aux principaux critères et pré-requis d'un cadre formel de ciblage de l'inflation.

Enfin, et en matière de dispositifs de sécurité, la Tunisie ne dispose pas encore d'un dispositif de sécurité institutionnalisé, tels qu'une fonction de prêteur en dernier ressort (PDR) en cas de crise systémique ou un système de garantie et d'assurance des dépôts pouvant limiter les effets d'aléa moral. En outre, aucun mécanisme de gestion et/ou de simulation de crises de liquidité n'existe.

d. Dégradation des notations concernant le risque bancaire

L'agence S&P a procédé aussi à une évaluation du risque bancaire conformément au dispositif BICRA (Banking Industry Pays Risk Assessment) qui couvre les institutions financières notées et non notées qui reçoivent des dépôts, accordent des crédits, ou sont engagées dans les deux activités à la fois. Un BICRA est noté sur une échelle de 1 à 10, allant du risque le plus bas du système bancaire (groupe 1) au risque le plus élevé (groupe 10). Depuis octobre 2007 et jusqu'au mois de novembre 2011, c'est-à-dire bien avant la révolution de janvier 2011 et la période de transition démocratique qui lui a succédé, le score du risque bancaire (mais aussi d'ailleurs du risque économique) était déjà noté dans le groupe 8. En fait, cette note reposait sur le dernier programme conjoint FMI – Banque Mondiale d'évaluation de la stabilité du système financier (FSAP – Financial Stability Assesment Program) qui n'a d'ailleurs pas été actualisé depuis 2006 pour l'évaluation, notamment, de la conformité aux principes fondamentaux de Bâle pour un

contrôle bancaire efficace. Faute d'actualisation du FSAP à cette époque, l'agence S&P avait livré en novembre 2011 aux autorités monétaires (BCT) une évaluation du risque bancaire (devises étrangères BBB-/Negative/A-3, monnaie locale BBB/Negative/A-3) conformément au dispositif BICRA en le maintenant dans le groupe 8. Elle a néanmoins révisé à la baisse le score du risque économique de 8 à 7 en estimant que la capacité de résilience de l'économie tunisienne présente un risque intermédiaire dans la gestion des déséquilibres globaux et le pilotage des politiques macroéconomiques et sectorielles.

Une nouvelle évaluation FSAP de la stabilité du système financier, suite à une mission conjointe du FMI et de la Banque Mondiale qui a séjourné en Tunisie du 11 au 25 janvier 2012, a produit des conclusions préliminaires sur les risques inhérents à toute politique unilatérale de refinancement bancaire sans procédés opérationnels d'application des règles de Bâle. Il d'identification des risques, ainsi que des fragilisations structurelles de la supervision du secteur bancaire. Il a été mentionné, en particulier, qu'il serait difficile pour la BCT durant la période future de maintenir le même dispositif de refinancement bancaire sans qu'une véritable stratégie de recapitalisation de certaines banques ne soit mise en place. En conséquence, dans son rapport du 23 mai 2012, S&P a révisé son BICRA en notant que le score de risque du secteur bancaire, qui reste inchangé à 8, est basé sur l'opinion de S&P que le secteur bancaire est confronté à un haut risque dans son cadre institutionnel et réglementaire et à un risque élevé dans la dynamique de la concurrence bancaire. Elle a néanmoins maintenu le score du risque économique à 7.

Dans son rapport du 28 juin 2012, rendu public au mois de Juillet 2012, l'agence de notation S&P a, encore une fois, maintenu inchangé le score du risque du secteur bancaire à 8 mais décidé de réviser à la hausse le score du risque économique de la Tunisie de 7 (risque élevé) à 8 (risque très élevé), sur la base de son évaluation révisée de la

résilience économique. L'argument nouveau qui a été souligné concerne les risques de transmission négative et de contagion au secteur bancaire de l'affaiblissement des perspectives économiques (détiorioration des indicateurs macroéconomiques et de la position extérieure).

Enfin, et en dépit du maintien du score du risque du secteur bancaire inchangé à 8, la dernière mise à jour de la méthodologie BICRA par S&P en septembre 2012 a permis toutefois de conclure que la résilience intermédiaire des autorités monétaires en matière de refinancement et de fourniture de liquidités au système bancaire ne doit pas occulter l'impératif d'asseoir de nouvelles règles de flexibilité financière à même de soutenir les banques en cas de crise systémique.

Les risques institutionnels du secteur bancaire

Les déficiences du niveau réglementaire dans la période de post-révolution s'expliquent par des choix inappropriés en matière d'exigences de solvabilité et de classification des prêts non performants. C'est en particulier l'orientation prise par les autorités monétaires autorisant les banques de ne pas classer comme improductifs de nouveaux prêts pourtant douteux découlant des crédits de transformation (rééchelonnement, consolidation ...) accordés aux secteurs productifs.

D'ailleurs, et en dérogation à la circulaire N°1991-24 relative aux normes prudentielles, la BCT a, en vertu de la circulaire N°2011-04, autorisé les banques à procéder à des opérations de rééchelonnement sans classification des prêts non performants. A cela s'ajoutent des mesures de politique monétaire axées sur un faible coût de refinancement qui n'ont pas été accompagnées par la mise en place de provisionnements suffisants des créances en souffrance.

Paradoxalement, ce n'est seulement qu'en janvier 2012, en vertu de la circulaire N°2012-02 à l'intention des établissements de crédit et ayant

pour objet l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, que la BCT a invité les banques à constituer des provisions collectives supplémentaires sur les risques latents afférents, non seulement aux engagements douteux, mais aussi à des créances courantes pourtant saines. Une circulaire ayant fait l'objet de réticences auprès des intermédiaires agréés.

Les risques inhérents à la dynamique de concurrence bancaire

La dynamique concurrentielle dans le secteur bancaire a été caractérisée dans la période de post-révolution par l'amplification des distorsions liées à la mobilisation des dépôts et aux coûts de ressources des banques. Du fait que les mesures de refinancement sur le marché monétaire conduites par la BCT n'ont pas réussi à résoudre la crise d'iliquidité que subit le secteur bancaire, des pratiques anti-concurrentielles s'en sont suivies, liées à des surenchères sur les certificats de dépôts et billets de trésorerie, s'ajoutant ainsi aux mêmes procédés sur les dépôts des institutionnels. Cela a conduit à de faibles marges et une rentabilité qui l'est autant.

II.1.3. Les limites de la politique d'expansion budgétaire face à la dégradation des finances publiques

En raison du grippage des principaux moteurs de la croissance (demande extérieure et investissement privé domestique), l'impulsion de la demande interne (consommations privée et publique) par une politique budgétaire contracyclique agissant essentiellement par l'accroissement des dépenses de fonctionnement (notamment par des hausses salariales) et de compensation n'a pas été sans conséquence sur la dégradation des finances publiques (Tableau. 15). L'expansionnisme budgétaire s'est ainsi traduit par une hausse, à la fois, du déficit budgétaire (estimé à 5,9% du PIB en 2013, beaucoup plus à 7,3% selon le cadrage du FMI , contre 1,1% en 2010) et de la dette publique (es-

Tableau 15.
Equilibre du budget de l'Etat (en MDT)

	2010	2011	2012	2013 (*)
Ressources propres et dons	14822,5	16620	18562,5	19975
Recettes fiscales	12698,7	13667,8	15037,8	16650
Recettes non fiscales	2123,8	2952,2	3524,7	3325
Ressources d'emprunts	1859,1	3731	4764,2	6817
Ressources de trésorerie	1226,1	399,3	-39,5	-
Total ressources	17907,7	20750,3	23287,2	26792
Dépenses hors principal	15443,6	18333,4	20436	23932
Fonctionnement	8501,2	9633,4	11020,2	12772
Compensation	1500	2869,2	3624,1	4200
Intérêts de la dette	1152	1190,1	1267,6	1360
Equipement	4326,1	4729,4	4768,4	5500
Prêts nets du trésor	-35,7	-88,7	-244,3	100
Amortissement du principal	2464,1	2416,9	2851,2	2860
Total dépenses	17907,7	20750,3	23287,2	26792
Solde primaire	530,9	-523,3	-605,9	-2597
(en % du PIB)	0,8	-0,8	-0,8	-3,3
Déficit budgétaire (hors privatisations et dons)	675,2	2303,9	3611,8	4657
(en % du PIB)	1,1	3,5	5,1	5,9
Financement				
Privatisations, dons et biens confisqués	54,1	590,5	1738,3	700
Financement intérieur net	851,2	1313,4	553,2	495
Financement extérieur net	-230,1	400	1320,3	3462
Pour mémoire :				
Total dette publique (en % du PIB)	40,4	44,6	44,9	51,1
dont :				
(Dette publique externe)	-24,5	-25,6	-27,7	-29,5
(Dette publique interne)	-15,9	-19	-17,2	-21,6
Dette publique en devises étrangères (en % la dette totale) (**)	60,6	57,4	62,5	57,8

(*) Prévisionnel (loi de finances et budget économique)

(**) IMF – Staff Pays Report & NIP (2013)

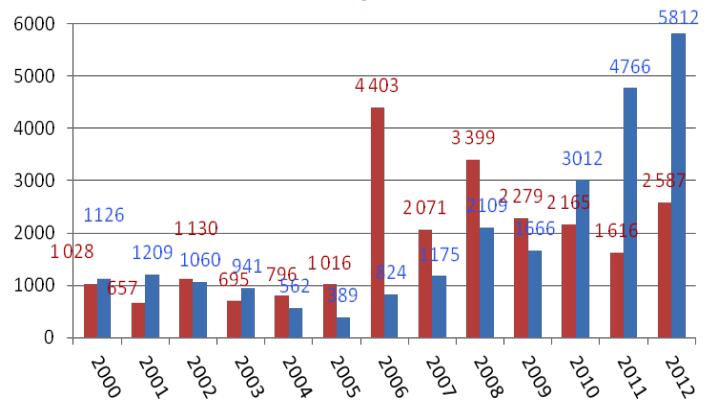
Source : Ministère des Finances (2013), Banque Centrale de Tunisie (2013) et Budget économique (2013)

timée à 51,1% en 2013 contre 40,4% en 2010). En particulier, on note une part plus élevée de la dette publique en devises étrangères (en % la dette totale), passant de 58% en 2011 à 61,4% en 2012, ou encore un accroissement de la part de la dette publique exposée aux risques de change.

C'est ainsi, qu'au niveau des dépenses courantes ou de fonctionnement, le poste de rémunérations pu-

bliques a littéralement explosé, passant de 6,8 milliards de dinars en 2010 à 7,7 milliards en 2011, et est estimé à 10,0 milliards en 2013, soit une augmentation de 47% en trois ans. Ce poste représenterait aujourd'hui 53,4% du budget courant de l'Etat. Au niveau des ressources propres, l'augmentation des recettes fiscales n'est due qu'à l'augmentation de l'impôt sur le revenu faisant suite aux augmentations salariales et au recrutement massif dans la fonction

Graphique 6.
Evolution des IDE – versus - déficit courant



Source: BCT (2013)

Tableau 16.
Evolution des ratings souverains

Date de modification	Note à Long terme en monnaie étrangère / Perspective / Note à Long terme en monnaie locale		
	Moody's	Fitch rating	Standard & Poor's
avr-95	Baa3/-	-	-
sept-95	-	BBB-/ -	BBB-/ -
sept-96	-	BBB-/ - /A-	-
avr-97	-	-	BBB-/stable/A
juin-99	Baa3/stable/Baa2	-	-
févr-00	Baa3/positive/Baa2	-	-
mars-00	-	-	BBB/stable/A
sept-00	-	BBB-/positive/A-	-
mai-01	-	BBB/stable/A-	-
avr-03	Baa2/stable/Baa2	-	-
avr-09	-	-	BBB/stable/A-
janv-11	Baa3/négative/Baa3	BBB/négative/A-	BBB/négative/BBB+
mars-11	-	BBB-/négative/BBB	BBB-/stable/BBB
juil-11	-	-	BBB-/négative/BBB
mai-12	-	-	BB/stable/BB
sept-12	Baa3/négative/Baa3	-	-
déc-12	-	BB+/négative/BBB-	-
janv-13	Baa3/négative/Baa3	-	-
févr-13	Ba1/négative	-	BB/négative/BB
mai-13	Ba2/négative	-	-
août-13	-	-	B/négative

publique, l'apport de la TVA et de l'impôt sur les sociétés de l'économie formelle ayant baissé du fait de la concurrence déloyale qu'elles subissent de la part d'un secteur informel connaissant un élargissement sans précédent aussi bien en termes géographiques, de secteurs d'activités que de capacité financière.

En revanche, les dépenses d'investissement (ou d'équipement) sont restées relativement stationnaires au niveau déjà atteint en 2010, soit entre 4 et 5 milliards de dinars. Alors que certains analystes estiment que ces dernières sont donc restées disproportionnées et en deçà des besoins des régions intérieures, le taux d'exécution du budget de développement au titre de l'exercice budgétaire 2013, notamment pour les investissements programmés dans les régions intérieures, n'a pas dépassé 16,9% à fin mai.

II.2. Les facteurs de fragilités externes

II.2.1. Le creusement du déficit courant et l'insuffisance des entrées nettes de capitaux

Les facteurs de fragilités des équilibres extérieurs tiennent essentiellement à l'ampleur du déficit courant (8,1% du PIB en 2012 contre 4,7% en 2010) sous l'effet de la hausse des importations. Le déficit commercial s'est en effet creusé, passant de 8298 MDT en 2010 à 11635 MDT en 2012. Dans ce contexte, et bien que le solde des flux de capitaux ait enregistré une bonne reprise en 2012 (avec un volume de 7830 MDT d'entrées nettes), après un effondrement en 2011 (2279 MDT contre 2632 MDT en 2010), il demeure nettement insuffisant (notamment au niveau des IDE) à financer le déficit courant (graphique 6).

II.2.2. La dégradation des ratings souverains et les risques de défaut

a. Exposé des motifs et évolution des notations

Les principales agences de ratings ont procédé en 2011 à la dégradation ou le placement sous surveillance négative des notes souveraines de la Tunisie. C'est ainsi que l'agence Standard & Poor's (S&P) a dégradé la note monnaie locale avec mise sous surveillance négative de A-/stable à BBB+ et affirmé la note en devise étrangère BBB avec placement sous surveillance négative. Moody's Investors a dégradé la note souveraine de Baa2 à Baa3 avec mise sous surveillance négative. R&I a dégradé la note devise étrangère avec placement sous surveillance négative de A-/stable à BBB Négative. Fitch rating a affirmé la note devise étrangère BBB avec placement sous surveillance négative.

Néanmoins, la Tunisie a maintenu son grade d'investissement avant que S&P n'abaisse de nouveau en mai 2012, de deux crans, la note de la dette à long terme de la Tunisie en monnaie locale et étrangère de BBB(-) à BB ainsi que celle du crédit émetteur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) de BBB(-) à BB stable, ce qui signifie que le pays est classé désormais dans la catégorie des emprunts spéculatifs. En revanche, Moody's a maintenu en septembre 2012 (puis en décembre 2012) la note Baa3 avec mise sous surveillance négative, alors que l'agence de notation Fitch Ratings a déclassé en décembre 2012 la note de la dette à long terme de la Tunisie en monnaies étrangères (IDR) de 'BBB-' à 'BB+' et l'IDR à long terme en monnaie locale de 'BBB' à 'BBB-'. En février 2013, l'agence de notation S&P a de nouveau abaissé la note souveraine de la Tunisie à BB- assortie d'une perspective négative. Elle fut immédiatement suivie, à la même période, par Moody's qui a aussi ré-abaissé la note de Baa3 à Ba1 avec perspective négative reléguant le pays en catégorie spéculative, ainsi que Fitch rating et R&I qui ont aussi révisé leurs notes à la baisse. Au mois de mai 2013, l'agence de notation Moody's a encore une fois revu à la baisse la nota-

tion de la Tunisie, qui est passée de Ba1 à Ba2, avec des perspectives négatives. Enfin, au mois d'août 2013, S&P a encore une fois abaissé de deux crans la note souveraine à long terme, qui est passée de 'BB-' à 'B', avec perspectives négatives.

Pour S&P, la perte du grade d'investisseur signifie en substance que l'agence estime que la Tunisie risque de se trouver incapable d'honorer ses engagements extérieurs, ce qui implique un scénario potentiel de défaut de paiement sur la dette extérieure contractée auprès des marchés financiers internationaux du fait de l'augmentation inéluctable de la prime de risque adossée. En particulier, la dégradation de la note est particulièrement liée à la situation économique de la Tunisie en période de transition, si bien que le creusement des déficits commercial et courant, l'amenuisement des réserves de change, l'augmentation du stock de la dette extérieure notamment à court terme, la reprise des tensions inflationnistes, les pressions sur les déficits budgétaire et public et la dépréciation galopante du dinar ont été soulignés par l'agence de notation financière comme les principaux facteurs de fragilisation. En fait, autant d'éléments de vulnérabilité déjà soulignés dans les évaluations de S&P au courant de l'année 2011.

Lors de son communiqué de février 2013, S&P avait également évoqué qu'outre l'exacerbation des risques socio-politiques, la fragilité du secteur bancaire tunisien est devenue sans précédent à tel point que la notation des émissions obligataires sur le marché international, réalisées par la BCT pour le compte de l'Etat, a été réduite au même niveau que celle de la note souveraine. Elle s'explique par plusieurs facteurs dont, en particulier, la sous capitalisation des banques, le manquement à l'application des règles prudentielles, notamment par les banques publiques et le niveau des créances douteuses. L'agence justifie également le déclassement de la notation du mois d'août 2013 par la situation politique, sécuritaire et sociale du pays, en soulignant que la légitimité populaire des institutions de transition est de plus en plus

contestée, ce qui compromet l'approbation d'une nouvelle constitution, la tenue d'élections, la relance de la croissance économique et la mise en œuvre de réformes (secteur bancaire, code des investissements et système fiscal).

Pour Moody's, le maintien initial de la note Baa3 avec mise sous surveillance négative découle d'une évaluation qualitative sur la base de quatre facteurs principaux - la solidité économique, la solidité institutionnelle, la vulnérabilité au risque événement et la solidité financière (entendue du gouvernement et non du secteur bancaire et financier) - ainsi que les interactions entre elles. La note est essentiellement motivée par une estimation modérée de l'ensemble de ces composantes, en raison du climat latent d'incertitude économique, des problèmes sécuritaires, de la lenteur du rythme des réformes, de l'incertitude de la tenue des prochaines élections et des résultats de ses scrutins.

En outre, les principaux facteurs de vulnérabilité invoqués sont liées à la dégradation des perspectives de croissance et le recul des intentions d'investissements directs étrangers, si bien que le déficit courant est jugé élevé par rapport à la moyenne historique (3,2% sur la période 2000-2010). Au

bien que la politique monétaire se resserre, les déficits jumeaux persistants mettront à rude épreuve les réserves officielles de change....

niveau institutionnel, l'agence a noté qu'en dépit des efforts en matière de transparence et de rendevabilité introduits par le changement du régime politique et ayant conduit à l'amélioration de l'indicateur de la responsabilité, le mandat relativement court des gouvernements de transition pourrait entraîner un déficit de coordination et ralentir le rythme des réformes. La vulnérabilité au risque événement est aussi jugée modérée en raison de la dégradation du niveau du chômage et des disparités régionales. Au niveau de la solidité financière du gouvernement, les appréciations négatives se

réduisent à l'ampleur du déficit budgétaire et de la dette publique. Lors du déclassement du mois de mai 2013, l'agence de notation Moody's relève quatre facteurs, à savoir, l'incertitude politique persistante, le risque d'instabilité, la fragilité des banques publiques sous-capitalisées et les pressions externes importantes sur la balance des paiements et les finances publiques de la Tunisie.

Enfin, pour Fitch Ratings, l'abaissement de la notation souveraine de la Tunisie d'un cran reflète l'opinion de l'agence que la transition économique et politique du pays s'avère plus longue et plus difficile et que les risques anticipés ont donc augmenté. En outre, les déficits jumeaux en budget et en compte courant conduisent à la détérioration des ratios de la dette publique extérieure. Fitch estime que les troubles sociaux et les tensions politiques persistent, outre l'incertitude de la transition politique dans le pays. Les élections, législative et présidentielle sont reportées. Les politiques économiques incertaines, combinées avec des prix élevés du pétrole ont alimenté les déficits. Par ailleurs, bien que la politique monétaire se resserre, les déficits jumeaux persistants mettront à rude épreuve les réserves officielles de change.

b. Impacts potentiels: aggravation du risque de défaut sur la dette souveraine et autres collatéraux

La dégradation du rating souverain a induit une aggravation du risque de défaut mesuré par le spread des credit default swaps (CDSs). Cette première conséquence étant prévisible du fait de la relation symétrique et proportionnelle entre les dégradations souveraines et les coûts de mobilisation des ressources externes en devises. Ainsi, par exemple, lors du deuxième déclassement de S&P en février 2013, l'écart de taux des obligations de la Tunisie a augmenté de 38 points de base, passant de 376 Pb à 414 Pb. Il est à noter que le spread est déjà passé de 121 points de base avant la révolution au 10/1/2011 - moment où la vague de contestations a commencé - à 223 points de base en avril 2011. En dépit du bon déroulement des élections de la

constituante, le climat latent d'incertitude économique a fait en sorte que l'écart de taux a ré-augmenté une première fois à 257 points de base en novembre 2011 puis à 376 Pb. Du fait que la dette extérieure de la Tunisie est contractée en moyenne à hauteur de 27,8% au titre des émissions obligataires sur les marchés financiers internationaux et de 9,5% au titre de créances bancaires privées, l'accroissement de l'écart de taux du titre souverain et des primes de risques (CDS) de la Tunisie aura certainement une incidence directe en matière de renchérissement des coûts des nouvelles mobilisations escomptées d'emprunts extérieurs et de resserrement des conditions de financement.

En outre, au niveau des évolutions de la volatilité sur les émissions obligataires tunisiennes permettant d'apprécier les risques de crédit (indice EMBI), les primes de risques se sont aussi amplifiées du fait de la dégradation reflétant un resserrement (tightening) des conditions de financement de la dette souveraine sur les marchés financiers ce qui limiterait toute nouvelle émission tout en rendant plus complexe toute mesure de restructuration de la dette.

Alors même que la Tunisie compte s'adresser aux marchés financiers internationaux pour la mobilisation de ressources de financement extérieur, il devient impératif de recouvrir le statut du grade d'investisseur avec perspective stable pour obtenir des financements favorables. Le renchérissement du crédit pouvant rendre encore plus difficile la résolution des problèmes en alimentant le déficit budgétaire et le déficit extérieur du fait que les conséquences précédentes de la dégradation de la notation souveraine de la Tunisie ne se limitent pas aux marchés financiers. C'est ainsi que les agences de crédit export imposeront des taux de garantie plus élevés aux entreprises étrangères qui investissent en Tunisie ainsi que des lignes de garantie plus faibles. Dans ce cadre, cela risquerait de réduire considérablement l'attractivité des investissements directs étrangers, ce qui entraînera une réduction de la croissance et donc de la création d'emplois.

II.2.3. Les problèmes de mobilisation de ressources financières externes

a. Des ressources extérieures destinées en priorité au financement des déficits budgétaire et courant

La Tunisie a procédé en 2012 à l'émission d'un emprunt obligatoire souverain qui a permis de mobiliser une enveloppe de 485 millions de dollars (près de 730 millions de dinars) avec une maturité de sept ans, assortie d'un coupon de 1,686% l'an sous garantie du trésor américain (agissant par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international). La Banque Mondiale a aussi accordé en novembre 2012 à la Tunisie un emprunt de 500 millions de dollars (près de 775 millions de dinars) dans le cadre du Governance, opportunity and jobs development policy loan. La BAD a accordé en décembre 2012 un crédit d'appui budgétaire de 387,6 millions d'euros (près de 805 millions de dinars) pour boucler le budget 2013.

En outre, les gouverneurs de la BERD ont approuvé en mai 2012 l'allocation d' 1 milliard d'euros à un Fonds Spécial d'Investissement BERD-SEMED en référence aux pays de la rive sud et est de la Méditerranée (Maroc, Tunisie, Egypte et Jordanie), devenus membres de la BERD en 2011. Dans le même ordre d'idées, et en dépit d'un contexte de fragilité dans la région MENA, la BCT a réussi à émettre en décembre 2012, un emprunt obligataire sur le marché japonais d'un montant de 25 milliards de yens (473 MDT) assorti de la garantie de la Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (JBIC) avec des conditions très avantageuses en termes de maturité (10 ans) et de taux des coupons (1.19% l'an) .

Cet effort a été poursuivi en 2013, sous trois angles, d'abord par (i) la conclusion avec le FMI d'un accord de confirmation (stand by) à titre préventif d'une valeur de 2700 millions de dinars (pour le financement du déficit courant) ou 1,7 million de dollars , (ii) la négociation en cours

Tableau 17.

Maquette des financements externes (en MDT)

	Réalisations		Projections	
	2010 (a)	2011	2012	2013 (b)
<i>Financement du déficit courant</i>	1716.6	4746.5	5307.5	5325.0
<i>Amort. principal de dette externe et autres dépenses</i>	3200.0	3345.1	2974.7	2925.0
<i>Variation des réserves de changes (c)</i>	-130.0	-2391.0	800.0	300.0
Besoins de financements externes	4786.6	5700.6	9082.2	8550.0
<i>IDE & participations</i>	2400.0	1711.3	2400.0	3000.0
<i>Dons</i>	113.6	217.5	612.2	424.5
<i>Dette publique</i>	1651.4	3104.0	2900.0	3399.0
<i>Dettes privées (commerciales & financières)</i>	621.6	667.8	3170.0	1726.5
Mobilisation de ressources externes	4786.6	5700.6	9082.2	8550.0
<i>Ressources externes mobilisées au 30 août 2013</i>				3329.0
donc :				
		Dette externe mobilisée	2390.0	
		<i>Accord stand by – IMF (d)</i>	(1190.0)	
		<i>PAR3 – Banque Mondiale (e)</i>	(825.0)	
		<i>Emission obligataire – Japon</i>	(375.0)	
		Autres (f)	939.0	
		<i>(IDE)</i>	(823.2)	
		<i>(Participations)</i>	(115.8)	
		Besoin de financement externe additionnel net	-5221.0	

Source : Budget économique (2013) et Balance des paiements – BCT (2013)

(a) Scénario de référence

(b) Projections du budget économique 2013

(c) Min. 100 J. Imp.

(d) Compte tenu uniquement du tirage précoce effectué

(e) Compte tenu uniquement d'un engagement non encore décaissé sur le tirage d'appui budgétaire additionnel

(f) Sur la base des chiffres disponibles au 30 juin 2013 relatives aux recettes d'IDE et des investissements de portefeuille en actions.

avec la Banque Mondiale pour un deuxième prêt de 500 millions de dollars dans le cadre d'un tirage d'appui budgétaire additionnel (PAR-3) et par (iii) une nouvelle émission en août 2013 par la BCT d'un emprunt obligataire d'un montant de 22,4 milliards de yens (375 MDT) sur le marché domestique japonais assorti de la garantie du JBIC.

Néanmoins, les efforts indéniables menés jusqu'ici par les autorités publiques, et par la BCT en particulier, ont permis de mobiliser des fonds qui sont en fait destinés en priorité au financement des déficits budgétaire et courant. Il est à rappeler que les besoins de financement extérieur du budget économique pour 2013 ont été

escomptés à hauteur de 8550 MDT, dont plus de 62% (5325 MDT) pour financer le creusement du déficit courant (estimé à 8,1% du PIB en 2012 et 7,9% en 2013 contre 4,8% en 2010), alors qu'une enveloppe de 3462 MDT a été projetée pour les besoins de financement extérieur net du déficit budgétaire (estimé à 6,8% du PIB en 2012 et 5,1% en 2013 contre 1,1% en 2010).

Il s'en suit un paradoxe qualifié du Missing Middle de non adéquation des réserves de change, non adossées ni à des opérations de commerce extérieur ni à des afflux de capitaux de long terme, mais de tirages d'emprunts extérieurs à des fins de financement des déficits jumeaux, budgétaire et courant.

II.2.4. Les contraintes de soutenabilité de la dette externe

Face à l'ampleur de l'encours à la dette externe (Tableau. 18) durant la période de transition, les tests de résilience ou de résistance sur sa soutenabilité démontrent, en particulier, que son profil est extrêmement vulnérable à l'instabilité du taux de change et surtout aux chocs réels de croissance.

En effet, les tests paramétrés sur le ratio de la dette extérieure en pourcentage du PIB selon la méthodologie du FMI dénotent en particulier qu'un choc négatif permanent de croissance (3,0% au lieu des 4% projeté) accroît la dette externe de 4% du PIB (Graphique.7). Il est à noter qu'un choc combiné de dépréciation réelle de 30% et de détérioration de 10% par rapport au PIB des passifs contingents accroîtrait en revanche la dette publique de 12% du PIB (Graphique.8).

Par ailleurs, la dette externe à court terme est confrontée à des risques de refinancement élevés dès lors que le stock de réserves brutes de change ne couvrent pas amplement l'ensemble des engagements à court terme (55% de la dette à court terme en 2012 contre 137,7% en 2007).

II.2.5. La dépréciation du taux de change

A partir du mois de mai 2013, l'euro, devise-phare pour l'économie tunisienne, a atteint 2,16 dinars contre 1,96 dinar en mai 2011, soit une dépréciation de près 10% en deux ans. En même temps, le dollar est passé de 1,377 dinars à 1,619 dinars soit une dépréciation de 15%. En décrochant au dessus de la barre symbolique de 2 dinars, la parité du dinar par rapport à l'euro a suscité une polémique visant à imputer la dépréciation du dinar à des facteurs exogènes.

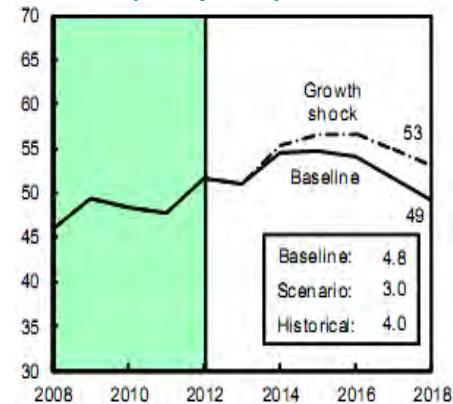
Certes, en réplique à la crise de la dette souveraine dans la zone euro, la mise en place du fonds européen de stabilisation financière doté d'un budget de sauvetage sans précédent (bail out), ajoutée au

	Tableau 18.			
	Dette externe (en % du PIB)			
	2010	2011	2012	2013(*)
Dette extérieure	37,1	38,8	39,9	<i>na</i>
<i>dont :</i>				
(Dette publique externe : Etat) (**)	-24,5	-25,6	-27,7	-29,5
(Autres agents écon. non financiers)	-12,6	-13,2	-12,2	<i>(na)</i>
Dette externe à court terme	10,6	14,5	15,9	<i>na</i>
Total dette extérieure (% du PIB) (*)	47,7	53,3	55,8	<i>na</i>

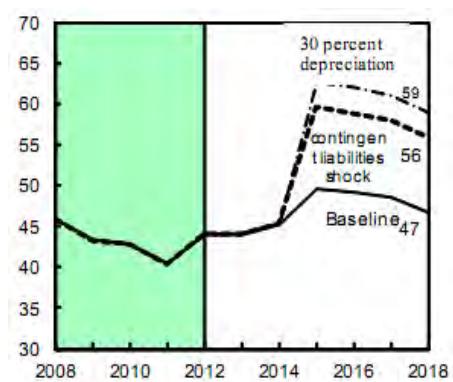
(*) Projections (IMF, 2013).

(**) Calculée sur la base de l'encours de la dette extérieure à moyen et long termes à l'exception des établissements de crédit.

Graphique 7.
Choc négatif de croissance
(en % par an) sur la dette externe



Graphique 8.
Choc combiné de dépréciation réelle et de passifs contingents sur la dette publique (*)



Source: Baseline scenario using the data from the IMF's 2013 Article IV consultation report

(*) One-time real depreciation of 30% and 10% du PIB shock to contingent liabilities occur in 2013, with real depreciation defined as nominal depreciation (measured by percentage fall in dollar value of local currency) minus domestic inflation (based on GDP deflator).

programme de rachat (prise en pension) des titres de dette publique par la Banque Centrale Européenne, ont conduit à un mouvement d'appréciation de l'euro à partir du dernier trimestre 2011, d'autant plus exacerbé suite au deuxième plan de sauvetage de la Grèce entériné par les chefs d'Etats de la zone euro.

Néanmoins, l'appréciation de l'euro par rapport au dinar ne se résume pas au seul contexte international. Bien que la valeur du dinar tunisien soit déterminée sur le marché interbancaire, le régime de change de type flottement dirigé sans trajectoire prédéterminée ni bande de fluctuation officielle permet de fait à la Banque Centrale de Tunisie (BCT) d'agir par des corrections discrétionnaires car basées sur un panier de monnaies dont la composition et les pondérations ne sont pas rendues publiques. En fait, la BCT a poursuivi après la révolution du 14 janvier 2011 la même politique de change entamée depuis le début de l'année 2000, et surtout, la même politique volontariste et délibérée de sur-dépréciation compétitive du dinar. L'argumentaire toujours invoqué se circonscrit autour des deux questions de (i) soutien aux exportations et de (ii) correction des déficits de productivité accumulés par l'économie tunisienne par rapport à son principal partenaire européen . Cette stratégie est devenue contreproductive face à des causes endogènes liées à l'ampleur des déficits, commercial et courant, très faiblement compensés par la balance des capitaux en raison de la baisse des flux d'investissement direct étranger mais aussi des flux de portefeuille, et ayant enclenché mécaniquement une sur-dépréciation continue du taux de change du dinar en terme nominal.

Par ailleurs, le taux de change réel n'est plus calé sur les fondamentaux

Selon le référentiel CGER (Consultative Group on Taux de change Issues) du FMI, le taux de change effectif réel n'est plus calé sur les fondamentaux. En particulier, selon la méthode de l'équilibre macroéconomique, il devra encore se déprécier de

plus de 6,7% pour corriger le gonflement du déficit courant durant la période de transition.

En revanche, selon la méthode de la viabilité extérieure, la stabilisation de la position nette de la Tunisie en avoirs extérieurs à son niveau d'avant la crise en 2010, nécessitera une dépréciation du taux de change effectif réel d'au moins 1%. En d'autres termes, et en dépit de sa forte dépréciation nominale par rapport à l'euro (et au dollar), le dinar demeure surévalué en terme effectif réel d'une moyenne de 5,1% au sens de l'équilibre fondamental .

Les contraintes de défense de la parité

La BCT a reformulé durant la deuxième moitié de l'année 2012 le cadre opérationnel de la politique de change du dinar tunisien. En effet, auparavant, la BCT intervenait quotidiennement, en fait à titre indicatif, pour corriger la valeur du taux de change effectif nominal dans une fourchette de 1% entre les cours acheteurs et vendeurs du dinar vis-à-vis des principales devises étrangères.

Récemment, une gestion active plus flexible de la politique de change a été introduite, en ce sens que la BCT calibre désormais son taux de change de référence sur la base du taux de change moyen sur le marché interbancaire et non en fonction d'un panier fixe de monnaies. Elle intervient sur le marché de change à travers des transactions bilatérales lorsque les cotations de marché subissent des déviations substantielles par rapport au fixing quotidien. C'est ainsi que la BCT a tenté de soutenir le taux de change du dinar via des interventions répétées sur le marché de change, afin d'ajuster le différentiel d'inflation par rapport aux principaux partenaires commerciaux face à des tensions inflationnistes internes.

Quelles conséquences potentielles ?

L'incidence directe serait un gonflement des encours libellés en dinars des services de la dette contractée en euro notamment, ainsi qu'un ren-

chérissement des coûts de mobilisation des nouveaux emprunts extérieurs.

En effet, du fait que la dette extérieure à moyen et long terme par devise est répartie à près de 63% en euro (le Yen japonais 16%, le Dollar américain 13% et le reliquat dans diverses devises), et que son service dénote de la prépondérance de la part des paiements libellés aussi en euro à plus de 70% (le Yen japonais près de 9%, le Dollar américain près de 14% et le reliquat dans diverses devises), la Tunisie subit des pertes de change sur le service de la dette qui résultent des appréciations de l'euro et à un degré moindre du dollar contre le dinar.

De même, la dépréciation du taux de change contribue aussi au renchérissement des coûts des produits intermédiaires importés (le contenu de 1 DT investi est de l'ordre de 0,750 DT d'importations), et de fait à l'inflation importée (effet de pass-through). C'est donc l'une des explications du déficit commercial chronique de la Tunisie.

En revanche, sur la bourse, la dépréciation du dinar a un impact de très faible ampleur en raison de la part négligeable de la capitalisation flottante (2,5%) des encours de participations étrangères (près de 20%). Par conséquent, il n'y a aucun risque de fuite des capitaux.

II.2.6. La juxtaposition des risques de contagion et de transmission négative de l'environnement international

La transition économique et démocratique en Tunisie se déroule dans un contexte international post-Printemps arabe marqué par des dysfonctionnements latents qui compromettent la reprise de la demande extérieure et les moyens de mobilisation des ressources de financement:

- ✓ Une récession économique récurrente, notamment dans la zone euro, avec une décélération d'une ampleur sans précédent des importations de l'UE (+2% en 2012 contre + 9,5% en 2010),

- ✓ Un ralentissement marqué du commerce international: croissance réduite en 2011 (+ 5%) et 2012 (+3,7%) après la forte accélération de 2010 (+ 13,8%). Une prévision de croissance très faible en 2013 (+1,6%),
- ✓ Une reprise des tensions inflationnistes en raison de la hausse des prix des matières premières et des hydrocarbures,
- ✓ Une crise des dettes souveraines, avec des effets induits sur la fragilité des banques et spill over sur la dynamique du crédit.

III. Capacités de résilience à moyen terme et axes de réformes

Les défis posés pour la clôture de l'actuel exercice budgétaire de 2013, et dont la stratégie de sortie dépendra d'abord d'un consensus politique autour du calendrier restant pour cette troisième (et dernière) année de transition, concerneront essentiellement des mesures d'urgence, et notamment (i) l'option de conversion de la dette extérieure exigible à court terme en fonds propres (IDE) ou sous forme de dons, ou éventuellement, son rééchelonnement, (ii) l'usage des garanties internationales disponibles pour tenter un emprunt obligataire supplémentaire, (iii) la consolidation de l'arrière saison touristique, (iv) la reprise impérative du potentiel de production minier, (v) la rationalisation du recouvrement impératif des recettes fiscales et (vi) la stabilisation du dinar à son niveau historique d'avant crise.

Néanmoins, si la Tunisie acquiert une stabilité politique, elle pourrait développer une capacité de rebondissement et des facteurs de résilience en mettant en œuvre un paquet de réformes structurelles à moyen terme. Dans ce cadre, un intérêt particulier devra être porté à (i) l'innovation comme facteur de croissance inclusive. Outre la révision du schéma de développement en général et les questions d'inclusion spatiale et financière, le facteur d'innovation revêt en effet une importance cruciale dans la nouvelle dynamique recherchée de la croissance inclusive, (ii) et à la création

de plus d'opportunités pour l'investissement privé par le Partenariat Public Privé (PPP) .

Un encadrement des subventions pour plus d'équité sociale

Le dispositif actuel de protection sociale ne semble pas performant quant à l'atténuation des inégalités et la réduction de la pauvreté en Tunisie. Les filets de protection et le système de subventions alimentaires sont en effet mal ciblés pour pouvoir lutter efficacement contre la pauvreté. Les données de la dernière enquête nationale sur le budget et la consommation montrent que les ménages tunisiens ont reçu 888 millions de dinars en subventions alimentaires dont uniquement 107 millions de dinars ont profité aux ménages pauvres. Aussi, c'est plutôt les familles les moins nécessiteuses qui profitent davantage des programmes de transferts sociaux et d'assistance sociale. Il en résulte que seulement 9,2% des subventions vont aux ménages les plus pauvres, 60,5% aux ménages de la classe moyenne, 7,5% à la population riche et 22,8% sont transférés hors ménages (cafés, restauration, touristes, commerce illégal transfrontalier), soit 262 millions de dinars. Alors que les ménages pauvres représentent près de 15,5% de la population tunisienne, ils ne perçoivent que 9,2% de l'enveloppe totale des subventions.

La subvention s'avère ainsi inéquitable entre la population pauvre et non pauvre. Cette question centrale est au cœur des réformes impératives des systèmes de subventions et de transferts sociaux. Une récente étude sur «la performance du système des subventions en Tunisie» a de ce fait proposé la substitution du caractère universel de la compensation et des subventions alimentaires (indépendante du niveau de revenu) par un modèle plus ciblé afin de garantir l'atténuation de la pauvreté.

Restructuration du système bancaire

Pour contourner radicalement les contraintes liées au déficit de liquidité globale du système bancaire,

l'option de recapitalisation de certaines banques (notamment publiques) est en cours d'étude. En particulier, un full audit préalable a été lancé pour trois banques publiques dont on estime le financement des besoins de fonds propres additionnels pour la recapitalisation ainsi que l'amélioration de leurs modes de gestion à 3,2 milliards de dinars (ce qui équivaut à 5% du PIB). Pour l'ensemble du secteur bancaire, et selon le dernier FSAP (FMI – Banque Mondiale) de 2012, le besoin de recapitalisation nécessite de lourds financements estimés à près de 7% du PIB.

Une réforme fiscale

La révision du système fiscal est un enjeu important pour la prochaine période. L'examen des données sur des pays comparables ou plus développés montre que le modèle fiscal en Tunisie, similaire à celui d'autres pays du Sud de l'Europe, a un défaut majeur. Il pénalise l'emploi, par le poids important des cotisations pour la couverture sociale (graphique. 9). De même, alors que le taux de la pression fiscale est relativement modéré, le taux d'impôt (consolidé) sur les revenus des entreprises est élevé. Il faut aussi relever que le nombre de taxes en Tunisie est relativement élevé par rapport au modèle fiscal d'autres pays (graphique. 9 bis).

En plus des réformes en cours du code d'investissement, plus de flexibilité du régime de change pour plus d'attractivité des financements externes, revenons à un constat liminaire. La faible attractivité du marché financier aux investissements étrangers de portefeuilles en actions et en obligations répond à trois facteurs : (i) un contrôle de change encore excessif pour les investisseurs étrangers sur les marchés, principal et alternatif, des titres de capital sur la cote de la bourse, (ii) un faible taux de souscription autorisé pour les investisseurs étrangers sur le marché obligataire de la cote de la bourse et (iii) des dispositions fiscales devenues contraignantes en matière de plus values réalisées par les investisseurs étrangers.

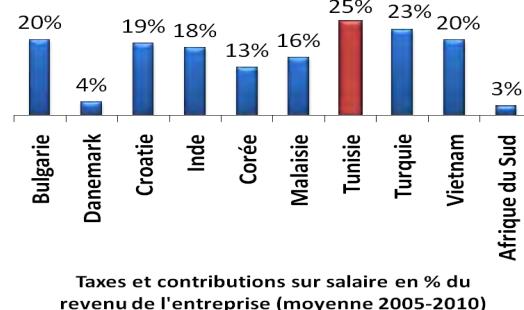
En effet, la réglementation de change actuelle sur les marchés, principal et alternatif, des titres de capital sur la cote de la bourse, n'a prévu que les mesures suivantes de desserrement du contrôle de change pour les investisseurs étrangers. Depuis 1997, les investissements de portefeuille en actions conférant un droit de vote ne sont plus soumis à l'approbation de la commission supérieure d'investissement (qu'il convient d'ailleurs de reformater) mais ne sont libéralisés qu'à hauteur de 50% seulement pour les sociétés cotées.

En revanche, au Maroc ou en Egypte, les investisseurs étrangers peuvent détenir jusqu'à 100% du capital des sociétés cotées et sans aucune autre restriction sur les choix sectoriels. En Tunisie, certains secteurs demeurent fermés à la participation étrangère tels la distribution, l'immobilier et le secteur financier (sauf autorisation BCT). La participation étrangère dans le secteur des automobiles est par exemple plafonnée à hauteur de 30%.

Depuis 2005, furent instaurées (i) la liberté d'acquisition entre étrangers d'actions dans des sociétés tunisiennes, (ii) la convertibilité intégrale du dinar tunisien pour les opérations en capital effectuées régulièrement par les non-résidents à condition de procéder à des investissements en Tunisie au moyen d'une importation de devises et (iii) la libéralisation intégrale des transactions sous-jacentes (y compris les SICAV) et des investissements de portefeuille sous forme de participations dans les secteurs non financiers. Mais, ces mesures se sont avérées encore insuffisantes à la dynamisation du marché du fait de la contrainte sur les droits d'accès jugée encore insuffisante à hauteur de 50% comparativement à d'autres places émergentes, ce qui explique d'ailleurs la faible participation étrangère dans la capitalisation boursière à hauteur de 21,7% en moyenne au cours des dernières années relativement à celle des pays comparateurs et émergents.

Dans le même temps, il subsiste actuellement plusieurs autres restrictions aux souscriptions

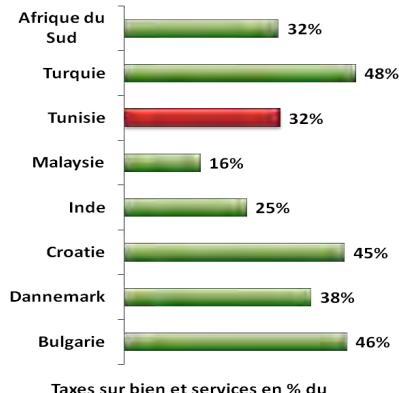
Graphique 9.
Indicateurs comparés de taxation



Taxes et contributions sur salaire en % du revenu de l'entreprise (moyenne 2005-2010)

Source: *World Development Indicators, Banque Mondiale (2011-2012)*

Graphique 9-Bis.
Indicateurs comparés de taxation



Taxes sur bien et services en % du revenue (moy. 05-10)

Source: *World Development Indicators, Banque Mondiale (2011-2012)*

des investisseurs étrangers sur le marché obligataire de la cote de la bourse. La réglementation de change a prévu certaines mesures de desserrement du contrôle de change pour les investisseurs étrangers. En effet, depuis 2003, une autorisation a été accordée aux investisseurs étrangers d'acquérir des bons du trésor dans la limite de 5% de chaque ligne, avec une garantie de transferts des fonds placés à ce titre. En 2005, cette autorisation fut augmentée à hauteur de 10% des émissions et d'ailleurs élargie au même taux aux étrangers non-résidents pour souscrire, pour chaque ligne d'émission au moyen d'une importation de devises, aux obligations émises par les sociétés cotées en bourse ou ayant obtenu une notation. En 2007, une dynamisation supplémentaire du mar-

ché obligataire a été introduite par le relèvement du taux de souscription autorisé des étrangers dans l'émission des titres publics et des obligations des sociétés résidentes ou notées jusqu'à 20% des encours par ligne d'émission.

Néanmoins, outre l'accès avec restrictions des investisseurs étrangers au marché primaire via les primary dealers sur les valeurs du trésor (ou SVT: Spécialistes en Valeurs du Trésor), même un relèvement additionnel des taux de souscriptions autorisés ne permettra pas d'attirer les capitaux étrangers tant que le marché secondaire des titres de dettes publiques ou privées n'est pas développé. D'autre part, les non résidents ne peuvent souscrire aux titres de dette émis par l'Etat, aux obligations du trésor ou aux titres de dette émis par les entreprises résidentes qu'après approbation dans la limite prévue par la réglementation à savoir 20% des encours par ligne d'émission, ce qui réduit fortement les transferts de revenus (remittances) et affaiblit incontestablement la capacité de la balance des revenus à financer le déficit courant comme c'est le cas par exemple au Maroc.

De ce fait, et en matière de desserrement progressif du contrôle de change, le plan stratégique suivant d'ordonnancement d'objectifs monétaires s'impose pour plus d'attractivité des financements externes. Les objectifs de phase de cette première étape pourraient prioriser les options suivantes:

- ✓ Mesures susceptibles d'être prises immédiatement pour parachever le statut de la mise en œuvre de la libéralisation totale du compte courant.
- ✓ Desserrement des limites quantitatives et restrictions aux transferts au titre des frais de séjour à l'étranger pour les résidents.
- ✓ Levée des plafonnements imposés aux entreprises exportatrices et non exportatrices résidentes pour les transferts au titre de financement de bureaux de représentation ou de liaison à l'étranger, de succursales ou de filiales ainsi que pour les investissements financés sur

leurs recettes d'exportation déposées dans des comptes professionnels.

- ✓ Accroître le rythme de libéralisation du compte de capital en privilégiant en priorité les flux de capitaux à moyen et long terme, et en particulier les investissements directs étrangers effectués par les non résidents en Tunisie dans les secteurs non financiers, les emprunts à long terme contractés à l'étranger par les sociétés cotées en Tunisie et les souscriptions par les non résidents aux titres d'Etat libellés en dinar.
- ✓ Elargir la base du taux autorisé de souscription par les étrangers (non résidents) de titre de dette (ou de bons de trésor) émis par l'Etat ou des obligations émises par les entreprises résidentes cotées en bourse ou disposant d'un rating (au-delà du taux actuel de 20% de chaque ligne d'émission).
- ✓ Libéralisation graduelle (élargissement des plafonds) des crédits commerciaux et financiers contractés à l'étranger par les établissements de crédit et les autres entreprises résidentes.
- ✓ Entremise immédiate des produits et fenêtres islamiques (les sukuks en particulier).

Relever le niveau et la qualité de l'intervention du système financier et approfondir les marchés de capitaux

Le niveau actuel de l'épargne est insuffisant pour impulser un nouvel élan de l'investissement et de la croissance économique. De même, et étant donné le faible niveau de l'accumulation du capital, la densité du secteur informel et le niveau encore relativement élevé de la pauvreté, le système financier fait face à plusieurs sollicitations pour lequel il n'est pas encore suffisamment préparé. Le problème fondamental pour les PME-PMI est celui de l'accès au crédit à cause des garanties et du niveau élevé des taux d'intérêt.

Si on prend en compte la forte concentration des risques qui caractérise le système bancaire, notamment public, un autre problème aussi impor-

tant est la faiblesse des ressources longues levées, par exemple, auprès des compagnies d'assurance, des fonds de pension, des bailleurs de fonds ou sur les marchés financiers. Pour ce qui est du secteur informel de survie, le problème est la disponibilité des microcrédits, qui permettent de subvenir à un minimum de financement nécessaire à faire émerger quelques unités de production viables.

Dans cet ordre d'idée, l'amélioration des conditions de financement et de mobilisation des ressources de financement interne peut être optimisée. Une Caisse des Dépôts et de Consignation (CDC), créée en 2011 après la révolution, est venue compléter les formules de capital investissement offertes par les SICAR et les Fonds d'Investissement à Capital Risque (FCPR). Dans le même temps, une nouvelle loi sur la microfinance a été promulguée en 2012. Néanmoins, la mobilisation supplémentaire de ressources longues peut être permise par les fonds souverains d'investissement pour le financement de crédits à moyen et long terme. A ce titre, d'ailleurs, une nouvelle réglementation des sukuks et des fenêtres de finance islamique sera achevée en 2013.

Références bibliographiques

- Banque Centrale de Tunisie – BCT (2013-a), Rapport annuel 2012.
- Banque Centrale de Tunisie – BCT (2013-b), Rapport de supervision bancaire.
- Banque Mondiale (2012), Striving for better jobs : the challenge of informality in the MENA region, Roberta Gatti, R. D.F. Angel-Urdinula, J. Silva and A. Bador, January.
- Femise (2013), Mobiliser le capital humain sur l'innovation en Méditerranée, Fiche pays – Tunisie (Forthcoming).
- FMI (2013), Pays Report N°13-161, Juin
- FMI (2012), Tunisie : Évaluation de la stabilité du système financier, Pays Report N°12-241, Août.
- Institut National de la Statistique – INS (2013), Comptes nationaux, Août.
- Institut National de la Statistique (INS) - BAD – Banque Mondiale (2012-a), Mesure de la pauvre-

té, des inégalités et de la polarisation en Tunisie. Institut National de la Statistique (INS) – CRES - BAD (2012-b), Analyse de l'impact des subventions alimentaires et des programmes d'assistance sociale sur la population pauvre et vulnérable. Ministère du Développement et de la Coopération Internationale – ITCEQ (2013), Budget économique 2013.

Mouley, S (2013-a), High growth potential MSME's in the south mediterranean: identifying bottleneck obstacles and potential policy responses: Case study Tunisie, In Femise Report N°FEM 35-10 (Forthcoming).

Mouley, S (2013-b), Monetary policy and central banking independence, in, Monetary policies, banking systems, regulatory convergence, efficiency and growth in the Mediterranean, Mouley. S and Ayadi. R, Palgrave – Mac Millan, London UK (Forthcoming).

Mouley, S (2012), Taux de change d'équilibre et régime de change en Tunisie durant la période de transition : quelles solutions alternatives pour la banque centrale, in Technical Report on the Challenges Arising From Capital Account Liberalizations in The Mediterranean Region, Institut Tunisien de la Compétitivité & des Etudes Quantitatives – ITCEQ & MEDPRO – Project (Prospective Analysis for the Mediterranean Region), CEPS - Commission Européenne.

Mouley, S (2011), Economie du Central Banking, Théorie et application, Eds. IORT, République Tunisienne.

Natixis (2013), Tunisie : une reprise économique rapide malgré un contexte politique et social plus qu'incertain, Flash Economie N°403, Mai.

Notes:

- (*) L'auteur tient à remercier Chedly Ayari, Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, pour ses commentaires pertinents. Ce travail a aussi bénéficié des remarques utiles de Mohamed Salah Souilem, Directeur Général de la Politique Monétaire. L'auteur demeure, bien entendu, seul responsable des analyses et opinions qui se dégagent du présent rapport.

1. Les autorités ont adopté en 2010 un nouveau système de comptabilité nationale afin de se conformer au système de comptabilité nationale des Nations Unies, en réévaluant les chiffres des principaux agrégats macroéconomiques aux prix courants, à savoir, le PIB, la formation brute de capital fixe, la consommation, les investissements, l'épargne, etc... L'introduction du nouveau système a eu pour effet global d'augmenter d'environ 10 % tous les ans les chiffres du PIB nominal. En conséquence, les statistiques relatives aux agrégats aux prix constants sont désormais calculées sur la base des prix de l'année précédente, et notamment la croissance globale du PIB réel qui n'est plus calculé en fonction d'une année de base fixe (taux de croissance chaîné).
2. Alors que la projection initiale du taux de croissance par le budget économique (2013) tablait pour un taux de 4,5%, les prévisions actualisées ont été, une première fois en mai 2013 révisées à la baisse au taux de 4% suite à la négociation du crédit stand by - FMI (2013), puis une seconde fois en août 2013 à hauteur de 3,6%
3. Le secteur minier a connu une chute de son rythme de production du fait de contraintes ayant entravé l'exploitation optimale des réserves (sit in, revendications syndicales ect.)

Turquie

Un effet domino qui nourrit l'instabilité d'un environnement économique précaire

Introduction

Bien que n'ayant pas été touchée par l'agitation politique que connaissent ses voisins méditerranéens depuis fin 2010, la Turquie a vécu une importante vague de contestation mi-2013. La grogne a débuté fin mai 2013, avec à sa tête un groupe de jeunes écologistes qui manifestait sur la place Taksin et s'opposait à l'arrachage d'arbres dans le parc Gezi. La riposte violente et musclée du gouvernement a déclenché d'autres manifestations de plus grande envergure qui ont duré environ trois semaines. Même si les protestations se sont calmées, ces événements ont accentué la polarisation et, surtout, ont soulevé la question de leurs implications sur la stabilité politique et sociale future.

D'autant plus freinée par l'incertitude politique qui règne dans le pays, l'économie a de la peine à se ressaisir, en particulier dans le contexte de mondialisation actuel.

Avec pour toile de fond ces récents événements, le bilan économique 2013 est le suivant :

- ✓ La croissance devrait se situer entre 3 et 4 %, contre 2,3 % en 2012.
- ✓ Le déficit de la balance courante devrait se creuser, atteignant 6,8 % du PIB contre 6 % en 2012.
- ✓ Le déficit budgétaire devrait également augmenter, passant de 2,1 % du PIB en 2012 à 2,5 % en 2013.
- ✓ L'inflation devrait légèrement ralentir et atteindre 7,4 % ; un chiffre toujours supérieur aux 3 à 7 % visés par la Banque centrale, mais inférieur aux 8,9 % enregistrés en 2012.
- ✓ Il est possible que la Turquie soit amenée à défendre la lire turque, compte tenu des signes de durcissement de la politique de laxisme

monétaire de la Réserve fédérale des États-Unis et qui pourrait entraîner des sorties de capitaux.

- ✓ Les mesures fiscales et monétaires doivent soutenir la croissance sans engendrer une nouvelle explosion de la demande intérieure, exerçant de nouvelles pressions sur la balance courante.

I. Gros plan sur la situation économique 2012/2013

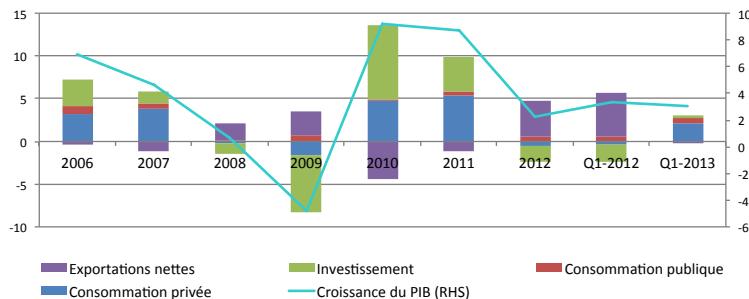
I.1. Développements réels des différents secteurs et de l'inflation

a. La croissance s'essouffle en 2012

La croissance réelle turque a connu un net ralentissement en 2012, chutant à 2,3 % contre 8,8 % en 2011. Cette décélération peut s'expliquer par une variation en glissement (effet de base) et une politique monétaire plus ferme. Contrairement à ces dernières années, la demande intérieure n'a pas généré de croissance en 2012 en raison d'une position plus stricte en matière de politique monétaire. La baisse de la consommation privée (-0,7 % contre 7,7 %) et des investissements (de -7,4 % contre une progression de 16,7 % en 2011) a représenté au total -2,4 points de pourcentage de croissance générale sur le PIB, pour la première fois depuis 2009. Un affaiblissement des investissements a également été observé malgré le lancement de nouveaux programmes d'incitation en 2012, incluant des allègements fiscaux, la bonification des taux d'intérêt, une aide à la recherche et au développement (R et D), ainsi qu'un soutien particulier aux investissements réalisés dans des secteurs stratégiques, des pro-

Graphique 1.

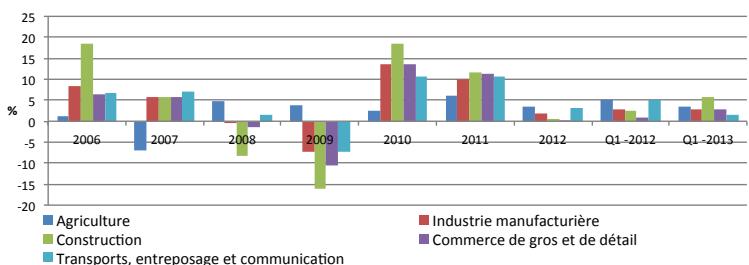
Contribution à la croissance du PIB, Année fiscale 2003 au premier semestre de l'année fiscale 2013



Source : TurkStat

Graphique 2.

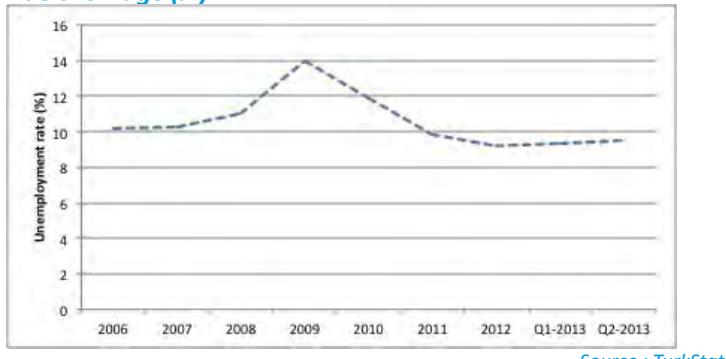
Croissance sectorielle (%)



Source : Central Bank of the Republic of Turquie (CBRT)

Graphique 3.

Taux de chômage (%)



Source : TurkStat

grammes de grande envergure et certaines régions.

Par ailleurs, les exportations nettes ont constitué le principal moteur de croissance en 2012, les exportations ayant augmenté de 17 %, représentant 4,1 points de pourcentage de croissance, tandis que les importations sont restées stables.

Si au 1er trimestre, le PIB a légèrement augmenté (de 3,3 % contre 3 % au 1er trimestre 2012), les moteurs de la croissance se sont avérés différents.

D'une part, la demande intérieure s'est une fois de plus révélée le principal facteur de contribution à la croissance (101,6 %) en raison d'une augmentation de la consommation publique de 7,2 %. La consommation privée et les investissements ont également affiché une hausse respective de 3 % et 1,1 % au 1er trimestre 2013. D'autre part, les exportations nettes ont progressé de 1,4 %, représentant -1,6 % de la croissance.

L'analyse de la croissance en fonction des secteurs montre un ralentissement des segments économiques les plus importants en 2012, par rapport à 2011. Par exemple, la croissance du secteur manufacturier, qui représente un peu moins du quart de l'économie, est passée de 10 % en 2011 à 2 % en 2012. En outre, les transports, le stockage et la communication, deuxième plus grand secteur économique (environ 15 %) est passé de 10,5 % en 2011 à 3,2 % en 2012. Par ailleurs, l'agriculture, qui représente environ 9 % du PIB n'a progressé que de 3,5 % en 2012, contre 6,2 % en 2011. Au cours du 1er trimestre 2013, la croissance dans le secteur manufacturier est restée assez stable, à 3 %. En revanche, le secteur des transports, du stockage et de la communication ainsi que l'agriculture ont connu un ralentissement, la croissance du premier étant passée de 5,9 % au 1er trimestre 2012 à 1,5 % au 1er trimestre 2013, et celle du second de 5,2 % au 1er trimestre 2012 à 3,6 % au 1er trimestre 2013.

b. Le chômage recule malgré un ralentissement de la croissance

Accompagnant la nette chute du PIB en 2012, la progression de l'emploi a baissé de 6,7 % en 2011 à 2,9 % en 2012. Étonnamment, le chômage a reculé de 9,8 % en 2012 à 9,2 % en 2012. Toutefois, les deux premiers trimestres de 2013 montrent une

nouvelle hausse du chômage, de 9,3 % au 1er trimestre 2013 à 9,5 % au 2e trimestre 2013.

Le recul du chômage affiche une tendance similaire chez les hommes comme chez les femmes avec une baisse respective de 9,2 % et 11,3 % en 2011 à 8,5 % et 10,8 % en 2012. Même si l'emploi augmente davantage chez les femmes (4,8 % en 2012, contre 2,2 % chez les hommes), ce taux reste encore très faible chez les Turques. Le taux d'emploi des femmes en Turquie est le plus bas de l'OCDE : en 2010, la moyenne de l'OCDE était de 57 % alors que la Turquie affichait un taux de 26 %. En 2012, une baisse du chômage a également été constatée dans les zones rurales comme urbaines. Le chômage urbain est passé de 11,9 % en 2011 à 11,1 % en 2012. Dans le même temps, le chômage en milieu rural a légèrement reculé, passant à 5,5 % contre 5,8 % en 2011.

Plusieurs raisons expliquent l'incidence moindre qu'a eu la récente crise économique sur le marché du travail turc par rapport aux autres pays. Premièrement, la mise en œuvre, en 2008, avant la crise, d'un programme de réforme du marché du travail qui visait à réduire le coût du travail non lié aux salaires et a permis de poser des bases de l'extension de programmes actifs sur le marché du travail. Deuxièmement, en 2009, le gouvernement a mis en place un bouquet de mesures visant à faire face à la crise, qui se concentrait, entre autres, sur l'emploi. En outre, début 2011, des réformes législatives ont été mises en place afin d'étendre la portée des incitations introduites dans le plan de 2008, en particulier celles portant sur l'embauche des femmes et des jeunes, ainsi que les cotisations de sécurité sociale des femmes travailleurs indépendants. Enfin, un « Plan d'action national pour l'emploi des jeunes » a été annoncé fin 2011, dans le but de développer l'emploi des plus défavorisés sur le marché du travail, c'est-à-dire les jeunes et les femmes. Ce plan d'action, élaboré par l'agence turque pour l'emploi (İŞKUR),

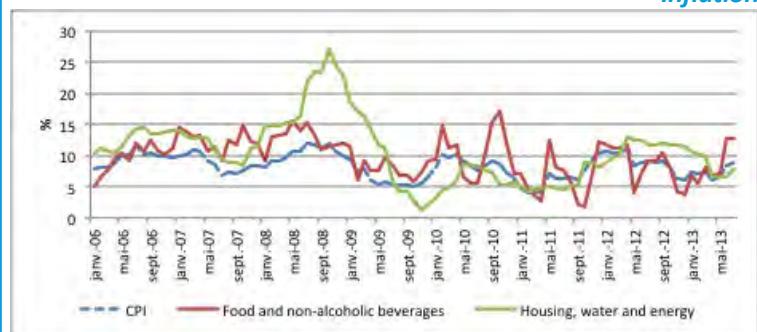
consiste en un ensemble de mesures concrètes qui seront mises en œuvre par l'İŞKUR jusqu'en 2015 afin de développer l'emploi des jeunes et renforcer le lien entre éducation et travail.

c.Inflation

Après un recul à 6,5 % en 2011, l'inflation a bondi à 8,9 % en 2012, un chiffre nettement supérieur aux 5 % (plus ou moins 2 points de pourcentage) visé par la Banque centrale de la République de Turquie. La hausse de l'inflation a touché la plupart des composants de l'IPC, celle de l'alimentation et des boissons non alcoolisées, principal composant de l'IPC (24,1 %), étant passée de 6,3 % en 2011 à 8,5 % en 2012. En outre, l'inflation associée au logement, à l'eau et à l'énergie (troisième plus important composant de l'IPC, représentant 16,7 %) est passée de 5,8 % en 2011 à 11,4 % en 2012. En revanche, l'inflation des transports par exemple, qui représentent 18 % de l'IPC, a chuté, passant de 10 % également en 2011 à 7,7 % en 2012.

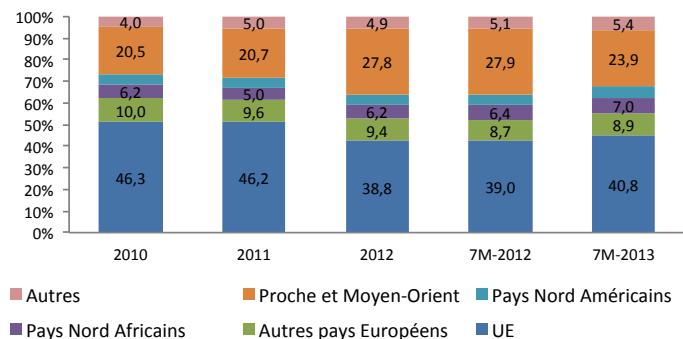
Les sept premiers mois de l'année 2013, l'inflation a une nouvelle fois ralenti, atteignant 7,4 % contre 9,8 % à la même période l'an dernier. Ce recul reflète une plus faible inflation des prix de l'alimentation, qui est passée de 9,5 % en juillet 2012 à 8,6 % en juillet 2013. L'inflation a baissé pour tous les composants de l'IPC, excepté les services de santé, les communications, ainsi que les hôtels, cafés et restaurants. La chute la plus importante a été enregistrée dans le secteur de l'ameublement et de l'équipement de la maison, où l'inflation est passée

**Graphique 4.
Inflation**



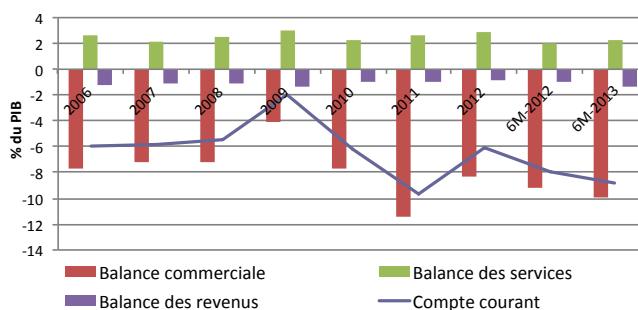
Source: TurkStat

Graphique 5.
Composition géographique des exportations (% du Total)



Source : TurkStat

Graphique 6.
Finances externes, % du PIB



Source : CBRT

de 10,7 % en juillet 2012 à 4,6 % en juillet 2013, ainsi que dans le domaine de la culture et des loisirs, où elle a baissé de 7,1 % à 1,6 %, entre les mêmes périodes. Cette année, l'inflation devrait rester dans la fourchette de 3 à 7 % visée par la Banque centrale, sauf en cas de dépréciation significative de la lire ou de hausse des valeurs monétaires durant le reste de l'année.

I.2. Secteur extérieur

a. Le déclin de la demande intérieure creuse le déficit commercial

Le déficit de la balance courante a diminué en 2012, passant à 6 % du PIB au lieu de 9,7 % en 2011. Cette baisse reflète principalement une progression de la balance commerciale. Le déficit commercial a chuté à 8,3 % du PIB en 2012, contre 11,5 % en 2011, en raison d'une hausse des exportations (de 18,5 % du PIB en 2011 à 20,7 % en 2012) doublée d'une baisse des importations de 1 point de pour-

centage (de 29,9 % en 2011 à 28,9 % en 2012). Il est important de noter que la Turquie a réussi à diversifier la destination de ses marchés d'exportation en 2012. L'affaiblissement de la demande européenne pour les exportations turques (qui représentait plus de 55 % en 2011 et qui est passée à 48 % en 2012 pour tous les pays européens) a été compensé par une hausse des exportations vers les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (de 25,7 % des exportations à 34 %). Une situation qui rend la Turquie moins tributaire des fléchissements dans la zone euro.

Dans le même temps, l'excédent des services a légèrement progressé pour atteindre 2,9 % du PIB en 2012 contre 2,6 % un an plus tôt, et le déficit de la balance des revenus est passé de 1 % du PIB à 0,8 %.

Cette tendance ne s'est pas confirmée en 2013 car le déficit de la balance courante s'est légèrement creusé : représentant 8 % du PIB en juin 2012, il était de 8,8 % en juin 2013. Cette augmentation du déficit de la balance courante s'explique par une hausse du déficit commercial, qui est passé de 9,2 % du PIB en juin 2012 à 9 % en juin 2013. En revanche, les conséquences de cette augmentation du déficit commercial ont été légèrement compensées par un relèvement de l'excédent des services, qui est passé de 2 % du PIB en juin 2012 à 2,3 % en juin 2013.

La baisse de la demande a entraîné une légère amélioration de la situation de la balance courante, bien que cette tendance ne devrait pas se poursuivre compte tenu de l'accélération de la demande intérieure. Selon le FMI, le déficit de la balance courante de la Turquie est principalement lié à la production industrielle à long terme et, dans une moindre mesure, à la consommation natio-

nale. Les ajustements récents de la balance courante répondent donc probablement à des facteurs à court terme plutôt qu'à une amélioration à long terme de la dynamique de la balance courante.

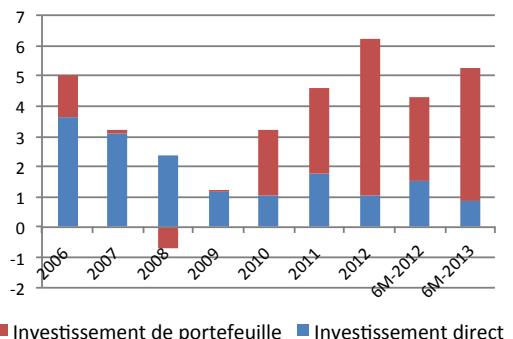
b. Comptes en capitaux

Les placements de portefeuille, principaux éléments de financement de la balance courante, ont augmenté de 2,8 % du PIB en 2011 à 5,2 % en 2012 et poursuivi leur progression durant le premier semestre 2013, pour atteindre 4,4 % du PIB (jusqu'à 2,8 % en juin 2012). En outre, les investissements directs étrangers ont chuté en 2012 et début 2013. Représentant 1,8 % du PIB en 2011, ils sont passés à 1,1 % en 2012, et alors qu'ils constituaient 1,5 % du PIB en juin 2012 sont redescendus à 0,9 % du PIB en juin 2013.

Compte tenu du faible taux d'épargne du pays, qui est passé de 25 % du PIB à la fin des années 1990 à moins de 15 % en 2011, la Turquie est extrêmement dépendante des financements étrangers en ce qui concerne ses investissements. Ceci la rend vulnérable vis-à-vis des brusques variations pro-cycliques mondiales, à l'origine d'une grande instabilité non seulement des investissements, mais également de la production et de la croissance économique. Toute détérioration de la situation économique dans la zone euro ou tout affaiblissement de l'appétit des investisseurs pour les marchés émergents conduirait à des fluctuations économiques en Turquie. Les besoins en financement externe brut devraient atteindre 221,1 milliards de dollars en 2013 (contre 182,4 milliards de dollars en 2012), soit un montant supérieur à 25 % du PIB ; des besoins externes importants qui devraient persister à moyen terme.

Le gouvernement a essayé de mettre en place des réformes en matière de pensions privées afin d'encourager l'épargne privée, en remplaçant les incitations fiscales associées aux pensions privées par des contributions directes de l'État. Ces réformes ont constitué une avancée positive en vue l'aug-

Graphique 7.
Flux de capitaux (% du PIB)

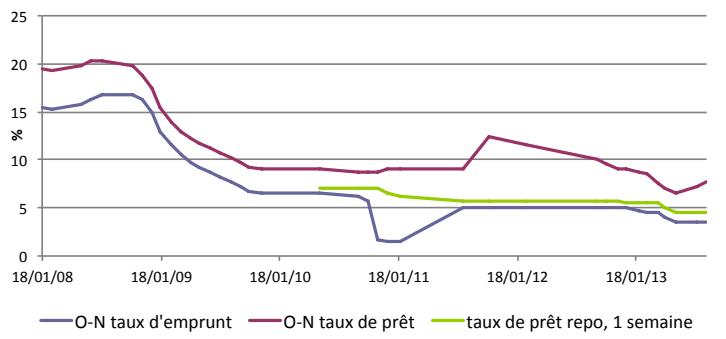


Source: CBRT

mentation de la participation aux pensions privées, le nombre de contributeurs au système ayant augmenté de 14 % au premier semestre 2013. Néanmoins, selon le FMI (2012 a), ces seules mesures ne suffiront pas à combler le trou de l'épargne.

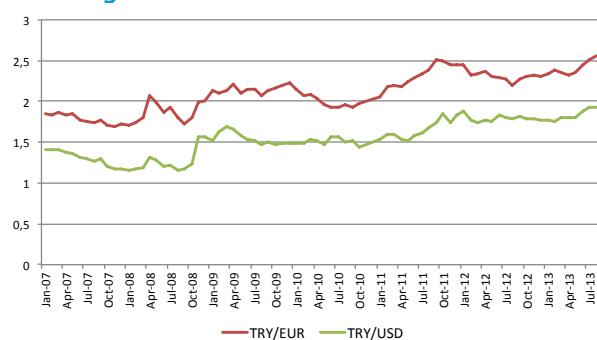
En 2012, les trois principales agences de notation financière ont ajusté plusieurs fois la note de la Turquie. En mai 2012, Standard & Poor's a abaissé la perspective associée à la note de la dette souveraine BB de la Turquie de « positive » à « stable », justifiant ce changement de perspective par des risques liés à la demande extérieure et aux conditions commerciales, ainsi que par la dette élevée du pays. En revanche, en juin 2012, l'agence de notation internationale Moody's a rehaussé d'un cran, de Ba2 à Ba1, la notation des obligations de l'État turc, tout en maintenant une perspective positive. Cette promotion dans la catégorie Investissement s'expliquait par une amélioration des finances publiques de la Turquie et des actions politiques entreprises afin de remédier aux déséquilibres externes. En outre, en novembre, Fitch a relevé la note de défaut émetteur (IDR) de devises à long terme de la Turquie de BB+ à BBB-, et sa note émetteur dans la monnaie nationale à long terme de BB+ à BBB, classant le pays dans la catégorie Investissement pour la première fois depuis 1994. La Turquie a également fait l'objet d'autres revalorisations lorsque, en mars 2013, Standards & Poor's a rehaussé sa note souveraine de crédit de BB+ à BB, soit un cran au-dessous de la catégorie Investissement. En mai 2013, Moody's a également promu d'un échelon, de Ba1 à Baa3,

Graphique 8.
Taux directeurs (%)



Source : CBRT

Graphique 9.
Taux de change



Source : CBRT

la notation des obligations d'État du pays, qualifiant de « stable » la perspective associée à l'amélioration des principaux indicateurs économiques et de finances publiques, ainsi qu'aux progrès en matière de réformes structurelles et institutionnelles qui devraient réduire la vulnérabilité de la Turquie vis-à-vis des chocs liés aux flux de capitaux internationaux .

I.3.Gestion macro-économique

a. Adoption d'une politique monétaire plus ferme en 2013

Face à la progression silencieuse de l'inflation et aux risques sous-jacents qui menacent la lire, la Banque centrale poursuit son dosage macro-économique non orthodoxe lancé fin 2010 afin de gérer la liquidité excédentaire dans un contexte de flux de capitaux instables et de larges écarts de taux d'intérêt. Ce dosage repose sur l'instrument politique ainsi que sur de nouvelles mesures dont le but est de

mieux gérer la liquidité excédentaire grâce au coefficient de couverture, à un ensemble de mécanismes de pension auprès de la Banque centrale et à la largeur du corridor des taux d'intérêt. Selon la BCRT, ce dosage macro-économique devrait permettre d'atteindre deux objectifs : la stabilisation des prix et des finances.

Dans ce contexte, en février 2012, la BCRT s'est engagée dans une phase de détente afin de doper l'activité économique, en abaissant le taux de financement à un jour (limite supérieure du « corridor des taux d'intérêt ») de 12,5 % à 11,5 %. Afin de renforcer cette position, le taux de financement à un jour a été une nouvelle fois revu à la baisse en septembre 2012, passant de 11,5 % à 10 %. Au cours des deux mois qui ont suivi, il a été à nouveau réduit, de 50 points de base à chaque fois, le ramenant à 9 %. En décembre 2012, le corridor entre le taux de financement à un jour et le taux de financement a été rétréci et abaissé, à plusieurs reprises et de façon progressive, au cours des deux premiers trimestres 2013, passant de 5 %-9 % à 6,5 %-3,5 %. En décembre 2012, et pour la première fois en 16 mois, le taux des prises en pension (ou de repo) sur une semaine a également été corrigé à la baisse de 25 points de base à 5,5 %, puis encore deux fois de 50 points de base en avril et mai 2013. Il est aujourd'hui de 4,5 %. Entre juillet et août 2013, le taux de financement à un jour a été rehaussé de 125 points de base au total, passant de 6,5 % à 7,75 %, alors que le taux d'emprunt à un jour reste à 3,5 % depuis mai 2013.

Depuis 2006, la BCRT se concentre sur l'inflation. Cependant, avec ce nouveau cadre, elle ajuste également sa position monétaire en fonction des flux de capitaux entrants afin de maintenir le taux de change stable. La BCRT durcit sa politique monétaire dès que le taux de change subit des pressions, susceptibles d'entraîner une inflation. En outre, compte tenu de son dosage macro-économique

non orthodoxe, il est devenu difficile pour les acteurs du marché d'anticiper les tendances inflationnistes. La BCRT mène deux fois par mois une enquête sur les anticipations des Turcs en matière d'inflation et les données montrent qu'avec la mise en œuvre du nouveau cadre, le lien entre anticipations inflationnistes et définition des objectifs en matière d'inflation est rompu, car les anticipations n'ont montré aucune évolution.

Source: CBRT

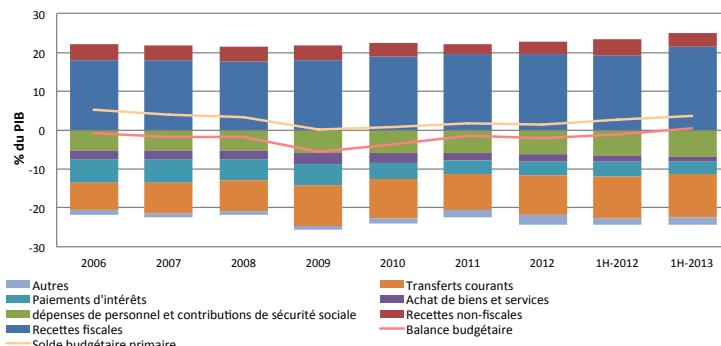
En 2011, la lire turque a été dépréciée de 14,1 % par rapport à l'euro et de 9,8 % par rapport au dollar américain. Elle a continué à faiblir face au dollar américain en 2012 (dévaluant de 7,3 %), en raison de l'important déficit de la balance courante de la Turquie et de la chute des taux d'intérêt. Dans la même période, la lire a également fluctué par rapport à l'euro, affichant en moyenne une légère appréciation (de 0,4 % en 2012).

Entre janvier et août 2013, la lire turque a été dépréciée d'environ 10 % par rapport au dollar américain et à l'euro. Ceci reflète une forme d'incertitude sur les marchés des changes étrangers suite aux manifestations anti-gouvernement de mai dernier. Dès le 11 juin, la Banque centrale est intervenue sur le marché des changes internationaux afin de soutenir la lire.

b. Politique fiscale

Le déficit budgétaire s'est creusé pour atteindre 2,1 % du PIB en 2012, contre 1,4 % en 2011, alors que l'objectif initial était de 1,5 %. Cette tendance s'explique par l'augmentation des dépenses publiques, de 23,6 % du PIB en 2011 à environ 25 % en 2012 (tous les postes de dépense ont augmenté, excepté les achats de biens et de services), avec la plus forte hausse enregistrée dans les transferts courants (qui ont augmenté de 0,8 points de pourcentage, pour passer de 9,5 % du PIB en 2011 à 10,3 % en 2012). Ceci reflète un accroissement des

Graphique 10.
Finances publiques (% du PIB)



dépenses de personnel (augmentation des effectifs permanents et de l'indexation des salaires) et des transferts vers les entreprises publiques consécutifs à des ajustements de prix différés dans le domaine énergétique. Parallèlement, les recettes ont légèrement progressé, de 22,2 % du PIB en 2011 à 22,8 % en 2012, malgré l'adoption d'un bouquet fiscal supplémentaire censé générer des recettes pour le pays (10 milliards) adopté en 2012 et qui comprenait des augmentations de taxes dans les domaines de l'automobile, des produits du tabac, des carburants ainsi qu'une hausse du prix de l'énergie. Les recettes fiscales sont restées globalement stables, tandis que les revenus non fiscaux ont augmenté de 0,5 points de pourcentage (de 2,6 % du PIB en 2011 à 3,1 % en 2012).

Par ailleurs, la première moitié de 2013 a connu une amélioration des performances fiscales qui a permis de transformer un déficit qui représentait 1,1 % du PIB en un excédent budgétaire de 0,5 % du PIB à la fin du premier semestre 2013. Cette augmentation s'explique principalement par la nette hausse des recettes fiscales, qui ont progressé de 2 points de pourcentage, de 19,4 % du PIB au 1er semestre 2012 à 21,4 % au 1er semestre 2013. Ceci a entraîné un accroissement des recettes de 23,5 % du PIB au 1er semestre 2012 à 25,1 % du PIB au 1er semestre 2013. Parallèlement, les dépenses sont restées stables, à 24,6 % du PIB, pendant ces deux ans.

À moyen terme, le déficit budgétaire devrait se situer entre 2 et 3 %. On s'attend à ce que le gouver-

nement garde une position ferme en matière de politique fiscale, afin de maintenir un faible niveau d'endettement public, et éviter de favoriser l'inflation ou de creuser davantage le déficit de la balance courante à travers une demande intérieure plus importante.

II. Défis à long terme

II.1. La question du processus de démocratisation n'est pas réglée

Au cours des 60 dernières années, la Turquie a été officiellement gouvernée par « un système parlementaire multipartite dans lequel des élections concurrentielles sont organisées ». Entre 1960 et 1980, le processus démocratique a été régulièrement interrompu, avec un coup d'État militaire en 1960, des pressions en 1971 qui ont conduit à la dissolution du parlement et un nouveau coup d'État en 1980. L'un des paramètres communs à chacun de ces événements a été la suspension consécutive des libertés politiques fondamentales. Toutefois, ces dernières décennies, malgré deux crises économiques (en 1994 et 2001), le pays semble s'être bien engagé sur la voie de la démocratisation (FEMISE 2005).

Comme le souligne Önis (2013), la nouvelle Turquie est, par certains aspects, plus démocratique que l'ancienne Turquie kémaliste. Peut-être plus important encore, on remarque un déclin important de l'influence exercée par les militaires sur la politique interne. Parallèlement, le pays est désormais plus démocratique « en termes de capacité à intégrer la différence ou la diversité sur la base de revendications prônant la reconnaissance des différentes identités religieuses et ethniques ».

Néanmoins, au cours des dernières années, le désir de démocratisation a perdu de son élan dans des domaines clés. Certains notent qu'une « tutelle civile » a remplacé l'ancienne « tutelle militaire », autrement dit, la démocratie n'a pas nécessairement gagné le pays dans sa totalité, avec

l'introduction de nouveaux éléments d'exclusion. Les contrôles exercés sur la presse, le manque de tolérance à l'égard de l'opposition, l'échec du système judiciaire, les trop longues périodes d'emprisonnement des officiers militaires et des journalistes, rappellent les limites du processus de démocratisation en Turquie (voir également le tableau 1).

Malheureusement, l'année 2013 a marqué un recul pour la Turquie. L'oppression exercée sur les manifestants à Istanbul au mois de mai a déclenché trois semaines de contestation de masse qui se sont terminées dans la violence et ont entraîné une polarisation de la société turque. On peut légitimement craindre que cette dernière prenne une orientation plus conservatrice. Les relations avec les alliés occidentaux se sont détériorées, de même que celles avec les investisseurs de portefeuille suite aux critiques formulées à leur encontre (EIU, 2013). En regard à la vie politique turque, l'un des futurs scénarios probables serait que le Premier ministre Erdogan démissionne de ses fonctions pour se présenter aux élections présidentielles d'août 2014. Cela dépendra essentiellement de « si la Turquie adopte une nouvelle constitution, comme elle l'a promis, et si ceci permet d'étoffer les pouvoirs du président, tel que M. Erdogan et ses partisans l'espèrent » (EIU, 2013). Quoi qu'il en soit, le processus de démocratisation, mis à mal ces dernières années, doit être remis sur les rails. Le pays doit éviter que la polarisation sociale et politique s'accentue, et ne doit pas anéantir les efforts réalisés par le passé en vue d'une meilleure inclusion.

II.2. La faiblesse de l'épargne demeure un risque important

Parmi l'une des principales difficultés de l'économie turque figure son faible taux d'épargne, qui contribue à son important déficit de la balance courante. Suite à l'affaiblissement de l'épargne privée, c'est l'épargne tout entière qui s'est affaissée. Par conséquent, la dépendance vis-à-vis de l'extérieur s'est

Tableau 1.
Processus de démocratisation de la Turquie (1999-2010) : principales avancées et limites

Avancées	Limites
<i>Abolition de la peine de mort</i>	<i>L'esprit réformiste de l'AKP s'est essoufflé au cours de ses deux premiers mandats.</i>
<i>Réforme du Conseil national de sécurité</i>	<i>La domination du parti au pouvoir limite l'espace disponible pour le jeu politique et un véritable pluralisme dans les sphères politique et sociale.</i>
<i>Adoption d'un nouveau Code civil</i>	<i>La faiblesse des partis d'opposition crée une contestation politique déséquilibrée.</i>
<i>Radiodiffusion en d'autres langues que le turc</i>	<i>Des conditions externes défavorables entravent l'action des groupes pro-démocratisation.</i>
<i>Extension des droits des fondations communautaires</i>	<i>L'ouverture démocratique plonge dans une impasse.</i>
<i>Révision de la loi anti-terroriste. Désignation d'un civil en tant que secrétaire général du Conseil national de sécurité</i>	<i>Fortes inquiétudes en ce qui concerne les restrictions sur la liberté d'expression ainsi que sur l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire. La pression sur la justice et les médias tend à s'accroître.</i>
<i>Abolition du Tribunal de sécurité nationale</i>	<i>Les inquiétudes sur la montée de l'autoritarisme du gouvernement sont exacerbées.</i>
<i>La télévision d'État commence à diffuser des émissions en différentes langues, y compris le kurde</i>	<i>La politique intérieure est caractérisée par les conflits et les antagonismes ; éléments d'une polarisation continue sur l'ensemble du spectre politique.</i>
<i>Début de l'ouverture démocratique en 2007</i>	<i>Les revendications extrémistes du parti pro-kurde constituent une pierre d'achoppement dans la résolution du problème kurde.</i>
<i>Adoption d'une approche plus pluraliste envers les Kurdes et les communautés non musulmanes</i>	<i>Le terrorisme du PKK rend difficile la normalisation de l'agenda politique national.</i>
<i>Introduction d'importantes réformes concernant le système judiciaire, les relations civilo-militaires et la vie privée via un référendum en 2010</i>	<i>Tentatives de déviation du processus constitutionnel en cours vers l'institutionnalisation d'un système présidentiel doté de mécanismes régulateurs faibles, avec pour objectif explicite de renforcer le pouvoir de l'Exécutif au détriment du Législatif et du Judiciaire.</i>
<i>Volonté de traiter le souvenir du passé autoritaire à travers les tentatives des principaux généraux impliqués dans le coup d'État du 12 septembre 1980 et le coup d'État postmoderne du 28 février 1997</i>	
<i>Le récent « processus de paix » initié par le gouvernement constitue un élément d'espoir significatif quant à la résolution du problème kurde en Turquie. Toutefois, la bonne marche de ce processus se heurte à de sérieux obstacles. Un processus de paix qui ne fonctionne pas de pair avec un processus démocratique a peu de chance d'avoir une incidence durable et risque d'être réversible.</i>	

Source: Önis, Ziya (2013)

accentuée, l'écart entre épargne et investissement s'est creusé, de même que le déficit de la balance courante. Alors que ce dernier semble avoir été partiellement comblé, il constitue encore un risque et la « dépendance substantielle vis-à-vis du financement extérieur rend l'économie vulnérable par rapport aux ralentissements des flux de capitaux entrants » (GBID, 2013). Les autorités doivent comprendre que la faiblesse de l'épargne nationale met en danger la

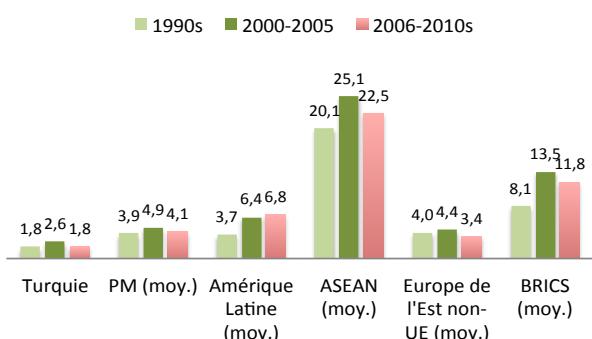
durabilité d'une croissance soutenue. Si la Turquie veut retrouver sa forte croissance d'autrefois, elle doit se rendre compte qu'augmenter la part du financement intérieur de la croissance peut être un bon moyen de contrebancer sa vulnérabilité vis-à-vis de l'extérieur. Le passage d'une faible épargne intérieure doublée d'un financement extérieur important à un ralentissement de la croissance se fait par trois voies potentielles (Banque mondiale, 2011) :

LA TURQUIE PAR RAPPORT AU MONDE : APERÇU D'UNE SÉLECTION D'INDICATEURS STRUCTURELS

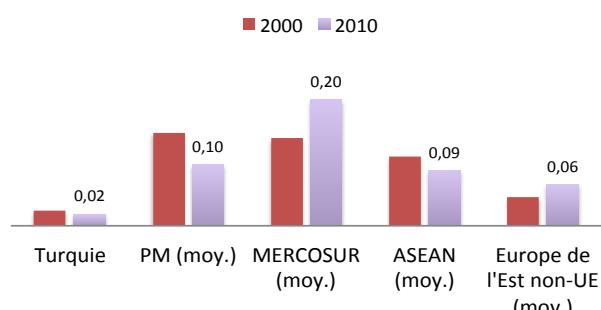
Graphique 11.

Dynamique d'intégration (indicateurs sélectifs)

a. Exportations de haute tech. (% des exportations manuf.)



b. Indice de Concentration Commerciale

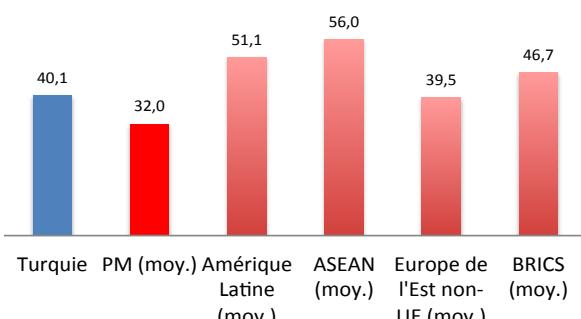


Source: WDI, calculs FEMISE avec Tradesift et données Comtrade, STC rev3 3-digt.

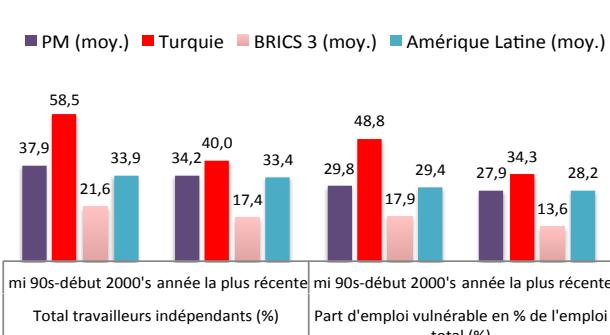
Graphique 12.

Dynamique du marché du travail

a. Taux de participation, 15-24 (%)



b. Travail informel et qualité de l'emploi

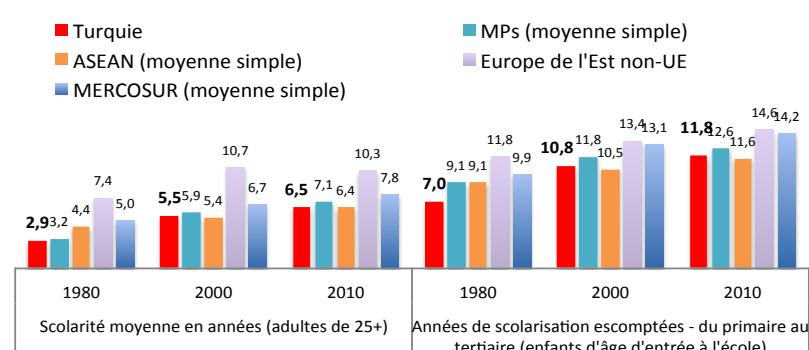


Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

Graphique 13.

Dynamique sociale qui s'améliore

Composants de l'IDH liés à la scolarité



Source : FMI, World Economic Outlook database et EIU

- ✓ Pour les PME ayant contracté des crédits et ne disposant que de moyens de financement extérieur très limités, l'insuffisance de l'épargne nationale diminue l'investissement et, par conséquent, la croissance économique.
- ✓ Pour les plus grandes entreprises, l'envie d'investir peut également s'essouffler, en cas d'arrêt soudain des financements, décourageant par la suite les investissements et la croissance.
- ✓ Les flux de capitaux étrangers entrants ont une incidence sur la monnaie locale qui s'apprécie, augmentant la pression en termes de rentabilité et de concurrence sur les secteurs des biens échangeables.

Une étude de la Banque Mondiale (2011) a établi l'existence d'une relation positive solide entre les flux de capitaux entrants et la croissance économique en Turquie. Plus précisément, un choc dans les flux de capitaux (arrêt soudain) aurait pour conséquence « d'importantes fluctuations dans la production induites par des voies directes et indirectes ». La diminution des flux de capitaux réduirait les ressources d'investissement. En outre, la dépréciation de la monnaie nuirait aux bilans des grandes entreprises très exposées aux échanges avec l'étranger. Les investissements et la production s'en trouveraient durement touchés. Un ralentissement des flux de capitaux entrants est donc toujours possible et les récentes critiques à l'égard des investisseurs de portefeuille pourraient s'avérer néfastes. Comme le note l'EIU, ceci a coïncidé avec « un changement dans les attentes en termes de liquidité mondiale, exerçant une forte pression sur la lire turque, ce qui a provoqué une hausse des taux d'intérêt sur le marché intérieur et influé sur le prix des parts » (EIU, 2013).

II.3. L'inclusion financière semble en marche

La dynamique de la Turquie en matière d'intégration et d'emploi s'améliore progressivement (même si la situation des jeunes n'a pas considérablement évolué, selon le rapport FEMISE 2012) et reste au-dessus de ce que l'on observe chez les autres

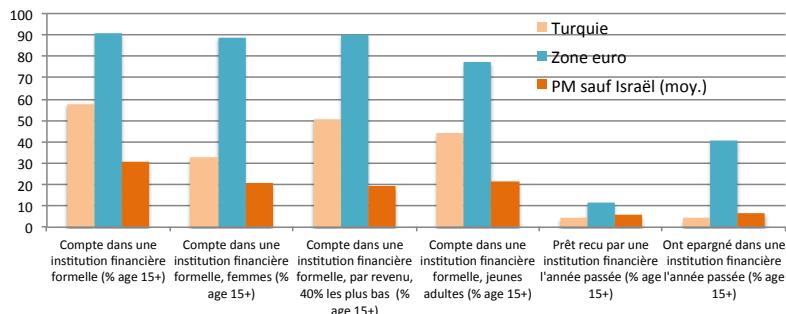
PM. La dynamique sociale connaît également du mieux, bien que le nombre moyen d'années de scolarisation et le nombre d'années de scolarisation attendu demeurent inférieurs à la moyenne des PM (voir l'encadré présentant une sélection d'indicateurs structurels). Par ailleurs, le niveau d'inclusion financière en Turquie est nettement supérieur à la moyenne de la région pour la plupart des indicateurs utilisés. Cependant, compte tenu de la taille de la Turquie et de son niveau de développement, il convient également de comparer le pays avec les indicateurs d'inclusion financière des économies européennes : dans ce cas, la Turquie a encore du chemin à parcourir.

Le pourcentage d'habitants détenant un compte auprès d'un établissement financier est environ deux fois supérieur à la moyenne des PM (57,6 % contre 30,8 %), mais reste inférieur à la moyenne de la zone euro (90,5 %). Comparée aux autres PM, la proportion de femmes ayant accès à un compte bancaire est supérieure en Turquie (32,7 % contre 20,5 %), mais nettement inférieure à la moyenne de la zone euro (88,8 %). Il semble également n'y avoir aucune exclusion vis-à-vis des jeunes turcs, 43,8 % d'entre eux possédant un compte (en moyenne seuls 21,2 % des jeunes détiennent un compte chez les autres PM), et les moins aisés (40 % inférieurs) sont étonnamment bien inclus (50,8 % d'entre eux ont un compte contre 19,1 % en moyenne chez les PM).

Il est toutefois intéressant de souligner que le pourcentage de personnes ayant contracté un prêt est relativement faible (4,6 % contre 5,6 % chez les PM et 11,8 % dans les pays de la zone euro). En outre, il convient de noter que la part de la population ayant confié son épargne à un établissement financier est aussi assez faible par rapport aux PM et aux pays de la zone euro (seuls 4,2 % contre 6,9 % pour les PM et 40,9 % dans la zone euro).

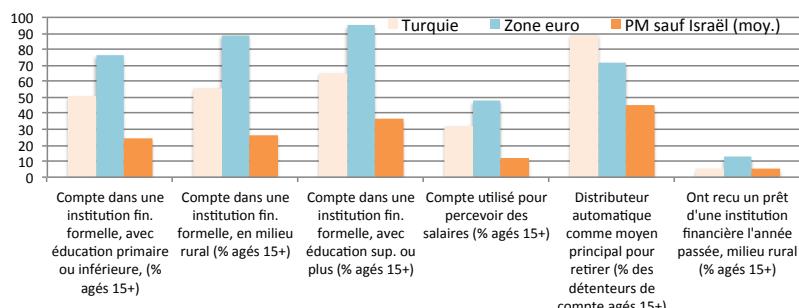
Une autre série d'indicateurs montre que pour 89,1 % de la population, les DAB constituent le principal mode de retrait d'argent. Ce chiffre

Graphique 14.
Indicateurs d'inclusion financière, dernière année (2011)



Source: Global Findex (Global Financial Inclusion Database), Banque Mondiale

Graphique 15.
Seconde set of Indicateurs d'inclusion financière, dernière année (2011)



Source: Global Findex (Global Financial Inclusion Database), Banque Mondiale

s'avère non seulement nettement au-dessus à la moyenne observée chez les PM mais également supérieur à celle de la zone euro (71,9 %), indiquant que, dans ce domaine, la population est mieux intégrée et habituée à des moyens plus «modernes» de retrait. (Il convient également de tenir compte que 56,6 % des Turcs possèdent une carte de débit contre 19,1 % de la population méditerranéenne, bien que seule 1 femme sur 3 ait une carte de débit en Turquie.) Ceci suggère également une action efficace du secteur bancaire. En outre, les plus éduqués sont davantage enclins à détenir un compte, bien qu'encore un tiers des personnes ayant bénéficié d'une éducation de niveau secondaire ne possèdent pas de compte en banque. Enfin, l'exclusion dans les zones rurales n'est pas aussi marquée que chez les autres pays méditerranéens même si, comparée à la zone euro, la part de la population rurale ayant contracté un prêt récemment est assez faible (5,4 % contre 12,5 %).

II.4 Une culture de l'innovation étendue mais des résultats mitigés en termes de production innovante

La Turquie a mis en œuvre des politiques d'innovation avant nombre de ses voisins méditerranéens, soit depuis au moins 20 ans. Elle accorde une aide publique généreuse qui se concentre depuis peu sur l'entreprenariat technologique dans les PME turques et sur la commercialisation du fruit de leurs recherches. Dans le but de traduire plus vite la technologie en bénéfices, le Directeurat des programmes de soutien de la technologie et de l'innovation (TEYDEB) a été créé afin de financer les développements technologiques et l'activité innovante des entreprises. Entre 1995 et 2009, 4 752 entreprises se sont portées candidates pour intégrer ce programme et ont soumis plus de 10 000 projets de R et D

dont environ 60 % ont été soutenus. Les candidats au programme TEYDEB, des PME mais également des entreprises plus importantes, choisissent une catégorie technologique en fonction de l'objectif de leurs projets : (i) machines et technologies de fabrication, (ii) électricité et électronique, (iii) technologies de l'information, (iv) matériaux, métallurgie et chimie, ou (v) biotechnologies, agriculture, environnement et alimentation. Les projets retenus sont financés par le biais de prêts non-reboursables couvrant 50 à 60 % des dépenses éligibles prévues dans le budget.

Grâce à des initiatives d'une telle importance, la Turquie a connu des changements de politique considérables depuis 2004. Il convient de citer : (i) des augmentations significatives des aides publiques accordées à la R et D des entreprises, (ii) une diversification des programmes de soutien direct à la R et D et à l'innovation privées adaptés

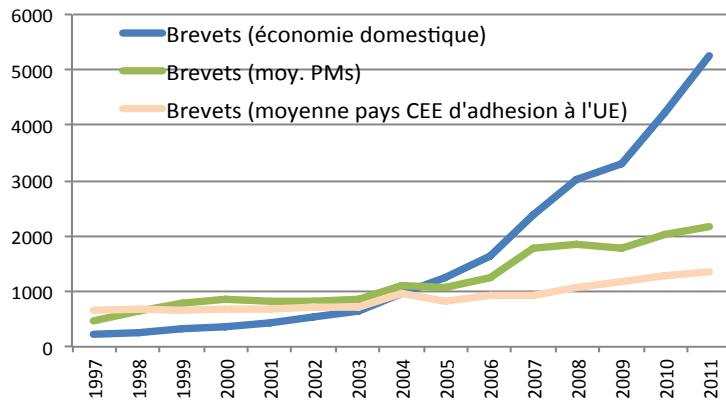
aux besoins des innovateurs potentiels, (iii) un élargissement du champ d'application des incitations fiscales existantes pour les activités de R et D privées et la mise d'en œuvre de nouvelles aides, et (iv) la création de subventions à l'appel ciblant les domaines technologiques et les industries en fonction des priorités nationales.

En termes de résultats obtenus en matière de production innovante, il convient de noter ce qui suit :

- ✓ Concernant la part des exportations des produits de haute technologie au sein des exportations manufacturières (un indicateur de présence ou d'absence d'innovation) les performances de la Turquie sont limitées, le pays obtenant une part inférieure (1,8 %) à celle du reste des PM.
- ✓ Bien qu'initialement faible, le nombre de brevets a connu une augmentation considérable dans la deuxième moitié des années 2000 et se situe désormais au-dessus de la moyenne régionale et du niveau atteint dans les pays de la CEE.
- ✓ De même, le nombre de marques déposées a connu une explosion et le nombre de concepts industriels a également atteint des sommets depuis le début de cette décennie.
- ✓ Le nombre d'articles publiés par la Turquie est élevé. Cependant, le nombre de citations par document est actuellement légèrement inférieur à la moyenne des PM.

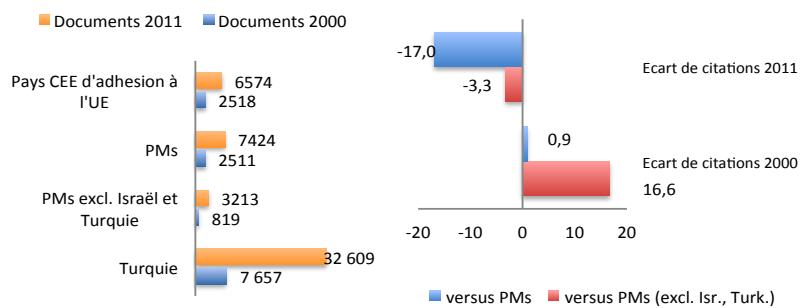
Les résultats relatifs à la production innovante semblent mitigés. Une étude récente du FEMISE a

Graphique 16.
Indicateurs de propriété intellectuelle: nombre de brevets



Source: World Intellectual Property Organization

Graphique 17.
Revues et indicateurs scientifiques par pays:
a) Nombre de doc. (2000 VS 2011) **b) Ecart de citations par doc.* (%)**



tenté de faire la lumière sur l'incidence de l'aide gouvernementale sur le développement de l'innovation dans le secteur privé. En ce qui concerne la Turquie, ses conclusions indiquent que l'aide gouvernementale augmente les dépenses des entreprises en matière d'innovation, ce qui améliore leurs chances de créer des innovations de produits. Dans le cas de la Turquie, le soutien de l'innovation de la part de l'UE (moins de 2 % de l'aide publique totale de la Turquie) constitue aussi une incitation significative pour les activités innovantes dans les entreprises turques. Cette étude souligne également qu'« alors que les projets de R et D soutenus par l'UE reposent tous sur la collaboration internationale, seul 1,5 % des projets de R et D et d'innovation soutenus par les programmes nationaux sont collaboratifs par nature ». Les mécanismes en

place doivent être renforcés et de nouveaux instruments politiques développés afin de garantir un soutien plus efficace de l'innovation (voir également les conclusions).

III. Conclusions

La bonne réaction de la Turquie face à la crise économique mondiale indique que son économie repose sur des bases solides. Toutefois, le pays doit régler certains problèmes structurels afin de diminuer sa vulnérabilité vis-à-vis de l'environnement économique extérieur et maintenir de bonnes performances économiques. La Turquie doit adopter de nouvelles politiques afin d'augmenter son taux d'épargne nationale, réduisant ainsi sa dépendance vis-à-vis des financements externes. Les besoins en financement externe devraient dépasser les 25 % du PIB à moyen terme, ce qui expose l'économie à des risques significatifs, en particulier dans le contexte

une part importante des bénéfices de la Turquie liés aux exportations. Néanmoins, les exportateurs turcs doivent encore améliorer leur compétitivité afin de conquérir davantage de marchés émergents. Le gouvernement doit concentrer son programme sur le renforcement de sa compétitivité, en particulier dans le domaine de la production de produits intermédiaires importés, afin de diminuer la pression sur le déficit de la balance courante. Une plus forte compétitivité attirerait également vers le pays des investissements directs étrangers. Entre 2007 et 2011, les pays de l'UE ont représenté 72 % des investissements directs étrangers en Turquie. Même si les investissements directs étrangers sont plus stables que les autres types de flux et moins vulnérables aux aléas économiques externes, le gouvernement turc doit viser des flux d'investissements directs étrangers provenant de marchés plus nombreux afin de diversifier ses sources de flux de capitaux.

Tout changement dans le paysage économique extérieur entraînerait de fortes variations dans les flux de capitaux et par conséquent dans la demande intérieure, la production, et l'activité économique en général...

d'incertitude mondial actuel. Tout changement dans le paysage économique extérieur entraînerait de fortes variations dans les flux de capitaux et par conséquent dans la demande intérieure, la production, et l'activité économique en général. Les fluctuations des flux de capitaux exposent également la lire turque à certains risques, menaçant les réserves internationales, puisque la BCRT recourt à ces dernières pour protéger la TRY chaque fois que le taux de change subit des pressions.

La Turquie est parvenue à diversifier ses marchés d'exportation : en s'orientant vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, elle a pu augmenter ses exportations malgré la crise qui règne actuellement en Europe. Ceci limite les risques liés à une baisse de la demande des consommateurs européens - ainsi qu'à l'affaiblissement de l'euro - qui représente

En outre, une éducation de meilleure qualité à tous les niveaux serait nécessaire, et l'accent devrait être mis sur la formation continue. Le développement de programmes de formation continue est une priorité en vue de relever le niveau de compétences de la population active actuelle. Parallèlement, les écoles de formation professionnelle devraient coopérer avec les entreprises afin de développer les compétences générales. L'enseignement de l'anglais doit également devenir une priorité. Par ailleurs, la réforme du marché du travail doit être poursuivie. Il convient de noter i) qu'un nouveau contrat de travail plus souple doit être négocié avec les partenaires sociaux, ii) que le régime de paiement des indemnités de départ doit être repensé pour plus de souplesse dans les contrats de travail et iii) que les perspectives d'emploi des catégories les plus vulnérables peuvent être renforcées par des allégements de contributions de sécurité sociale. Enfin, parmi les priorités en matière de concurrence et de réforme des marchés de produits, il convient de souligner que i) dans les industries de réseau à tendance monopolistique (énergie,

télécommunications) les segments concurrentiels devraient être totalement ouverts à la concurrence, ii) les plans de libéralisation de l'énergie devraient être pleinement mis en œuvre et iii) les conditions de concurrence entre les principaux secteurs de l'économie devraient être contrôlées. Ces réformes pourraient entraîner une augmentation de la production nationale et des recettes de l'ordre de 25 % par rapport au scénario de référence d'ici 2030 (Gönenç et al, 2012).

Dans le même temps, le soutien du gouvernement à l'innovation des entreprises doit être renforcé, autrement dit (FEMISE FEM35-18, 2013) :

- ✓ Les mécanismes existants doivent être renforcés et de nouveaux instruments politiques développés à destination des universités et du secteur privé afin d'augmenter le nombre de projets de R et D et d'innovation collaboratifs, et d'encourager la participation des programmes de soutien de l'UE.
- ✓ Le soutien local de l'innovation semble être moins efficace et doit être évalué de façon plus approfondie. Il est possible que les gouvernements locaux manquent du savoir-faire nécessaire pour mener à bien la politique centrale. Dans ce cas, leur infrastructure pourrait avoir besoin d'être renforcée et leur efficacité de contrôle accrue.
- ✓ L'efficacité de l'augmentation récente des incitations fiscales à la R à D et à l'innovation privées mérite également d'être étudiée. Les organismes de financement et les autorités locales doivent recueillir davantage d'informations afin d'analyser les effets individuels des différents programmes nationaux.

Enfin, le défi actuel de la démocratisation constitue également une opportunité. Si le consensus politique est atteint, une nouvelle constitution devrait permettre de renforcer la démocratie libérale en Turquie. Pour l'instant, la résolution de deux problèmes est à l'ordre du jour :

- ✓ L'obtention d'un consensus sur la mise en œuvre de la laïcité. Le cas échéant, cela per-

mettait d'accéder à un véritable pluralisme en Turquie, et non plus à une formule limitée.

- ✓ L'atteinte d'un compromis sur le « sens de l'unité territoriale de l'État turc, en particulier en ce qui concerne les droits des citoyens kurdes ». La constitution devra reconnaître les droits politiques des Kurdes, ce qui devrait permettre une certaine « dévolution ou décentralisation de l'autorité politique, au profit de l'autorité régionale » (Onis, 2013).

Tout ceci devrait aider la Turquie à retrouver la position de « modèle méditerranéen » qu'elle a récemment perdue dans le contexte régional actuel instable post-Printemps arabe.

Sources :

- Central Bank of the Republic of Turkey (CBRT) database. <http://tcmb.gov.tr/>
- ABN AMRO (2013), "Macro Focus: Turkey's structural progress and challenges", 18 July 2013.
- Central Bank of Turkey (2013), "Inflation Report 2013-I", ISSN 1306-8199.
- Economist Intelligence Unit (EIU). 2013b. Pays Forecast: Turkey. The Economist Intelligence Unit: United Kingdom. Various issues.
- Economist Intelligence Unit. 2013a. Pays Report: Turkey. The Economist Intelligence Unit: United Kingdom. Various issues.
- EIU (2013), "Turkey Pays Forecast", various issues.
- EIU (2013), « Pays Profiles ».
- European Commission. 2012. 2012 Pre-accession Economic Programmes of Croatia, Iceland, the Former Yugoslav Republic of Macedonia, Montenegro, Serbia and Turkey: EU Commission's overview and assessments. Belgium.
- FEMISE (2005), « Turkey Pays Profile : The Road Ahead for Turkey », August.
- FEMISE (2013), Does Government support for Private Innovation Matter? Firm Level Evidence from Turkey and Poland", research FEM35-18, CASE Poland, June.
- IDBG (ISLAMIC DEVELOPMENT BANK GROUP) (2013), « Turkey Member Pays Partnership Strate-

- gy Progress Report », MCPS Mid-Term Review, 2/9/2013.
- International Labor Organization. 2012. Turkey's National Youth Employment Action Plan was announced to public. http://www.ilo.org/public/english/region/eurpro/ankara/areas/nap_an-nounced.htm
- International Monetary Fund (IMF). 2012a. Turkey: December 2012 Article IV Consultation—Staff Report; Staff Supplements; Public Information Notice on the Executive Board Discussion; and Statement by the Executive Director for Turkey. IMF Pays Report 12/338. Washington, D.C.
- International Monetary Fund (IMF). 2012b. Turkey: Selected Issues. IMF Pays Report 12/339. Washington, D.C.
- Kara, A. H. 2012. Monetary Policy in Turkey after the Global Crisis. Central Bank of the Republic of Turkey. Working Paper 12/17. Ankara, Turkey.
- Ministry of Development. 2012. 2013-2015 Moyen terme Program; Main Macroeconomic and Fiscal Targets – Turkey. Turkey.
- OECD. 2012. OECD Economic Surveys: Turkey 2012, OECD Publishing.doi: 10.1787/eco_surveys-tur-2012-en
- Önis, Ziya (2013), « Sharing Power: Turkey's Democratization Challenge in the Age of the AKP Hege-mony », Insight Turkey Vol. 15 / No. 2 / 2013, pp. 103-122.
- Rauf Gönenç, Oliver Röhn, Vincent Koen, Seref Say-gili (2012), "Structural Reforms to Boost Turkey's Long-Term Growth", OECD Economics Depart-ment Working Papers, No. 987, OECD Publishing.
- Turkish Statistical Institute databases. <http://www.turkstat.gov.tr>
- Banque Mondiale (2011), "Turkey Pays Economic Memorandum (CEM) Sustaining High Growth: The Role of Domestic Savings Synthesis Report », Report No. 66301-TR, December 23, 2011.
- Banque Mondiale. 2013a. Turkey regular economic brief. Regular economic brief; Turkey. Wash-ing-ton DC; Banque Mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/2013/07/17965826/Turkey-regular-economic-brief>
- Banque Mondiale. 2013b. Turkey - Managing labor markets through the economic cycle. Wash-ing-ton DC; Banque Mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/2013/03/18180888/Turkey-managing-labor-markets-through-economic-cycle>